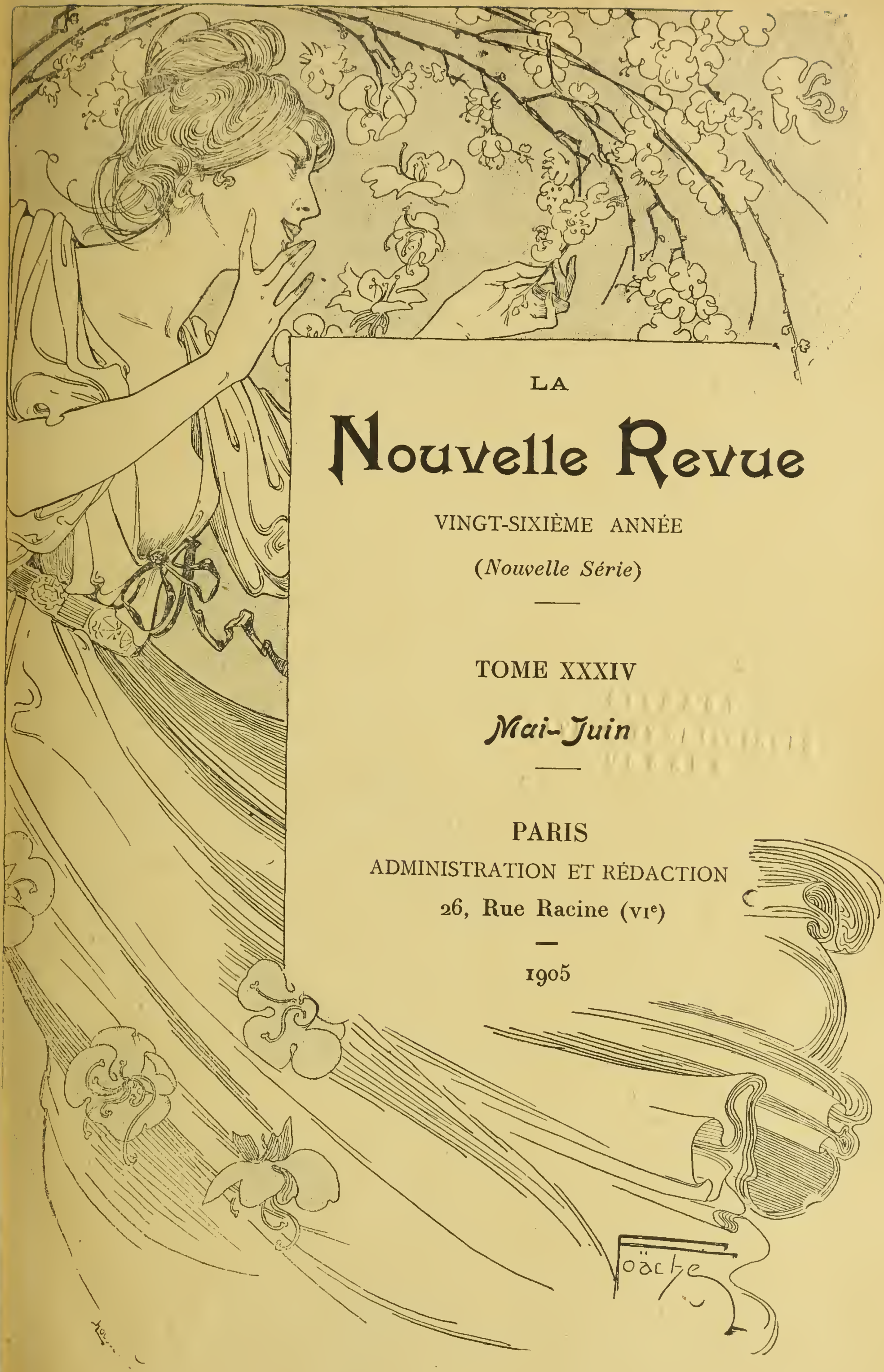


LA

Nouvelle Revue

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

(*Nouvelle Série*)

TOME XXXIV

Mai-Juin

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

26, Rue Racine (VI[e])

—

1905

LES ÉMIGRÉS FRANÇAIS

EN ANGLETERRE

PENDANT LA RÉVOLUTION

On a tout dit au sujet des Français qui, pendant la Révolution, émigrèrent outre Rhin, mais bien que leur nombre ait été considérable, on a négligé, semble-t-il, ceux qui allèrent chercher un refuge de l'autre côté de la Manche. Après les Massacres de Septembre, l'exode vers l'Angleterre prit des proportions considérables, et avant la fin de l'année 1792, une importante colonie française était installée à Londres.

Le voyage, comme bien on pense, n'allait pas sans difficultés. C'étaient d'abord à Paris des passeports qu'il fallait obtenir des autorités révolutionnaires, puis un voyage pénible, tantôt à pied, tantôt en coche, sous un déguisement, presque toujours jusqu'au port d'embarquement. On pouvait quitter la France soit par Calais, soit par Boulogne. Ce dernier port semble avoir été préféré. Le procureur-syndic de cette ville, à qui incombait le soin de viser les passeports pour l'Étranger, était en effet « un homme qui, tout en servant le parti qui règne, sert d'avance le parti qui règnera. » Il ne pouvait délivrer de passeport aux fugitifs sous peine d'être accusé de favoriser les émigrants, mais à peine avait-il exprimé à ceux-ci son regret de ne pouvoir leur rendre ce service, mettait-il de côté sa dignité syndicale et leur donnait sans détours inutiles, le conseil de partir sans passeports, poussant même la complaisance jusqu'à leur indiquer les moyens de mettre ses conseils à exécution. Des services de paquebots, malgré le désordre qui régnait en France, fonctionnaient encore assez régulièrement, mais comme il était défendu aux capitaines, sous les peines les plus sévères, de prendre à leur bord des passagers dont

les passeports n'étaient pas en règle, l'usage de ces paquebots se trouvait interdit aux émigrants. Certains patrons de ces bateaux, désireux, comme on le conçoit, de ne pas perdre le profit que pouvaient leur procurer les fugitifs, lesquels marchandaient d'autant moins que leur vie était en jeu, avaient organisé un véritable service de départs clandestins. Les bureaux de cette étrange entreprise de navigation se trouvaient chez Ambron, le tenancier de l'auberge du « Lion d'Argent. » Les patrons de paquebots se chargeaient de transporter les bagages des fugitifs sur la côte anglaise, tandis que chaque nuit, des barques frétées par eux transportaient, en secret et en fort grand nombre, les émigrants de l'autre côté de la Manche. Le prix du passage, qui était une guinée et demie sur les paquebots aménagés à cet effet, mais aussi rigoureusement visités à chaque départ par les patriotes, et desquels on ne pouvait faire usage sans avoir un passeport en règle — ce qui n'était pas le cas des émigrants — était du double (un peu moins de quatre-vingts francs) pour le passage par barque. C'était assurément bien payé, mais un prix raisonnable encore quand on pense à la responsabilité qu'assumait le propriétaire de la barque — un capitaine de paquebot le plus souvent — en se livrant à un trafic aussi dangereux. Le capitaine, naturellement, ne pouvait quitter son bord sous peine d'attirer sur lui l'attention par un fait aussi insolite, aussi la barque qui transportait en secret les émigrés était-elle dirigée par trois ou quatre matelots que le capitaine avait distrait de son équipage et qu'il payait grassement. A la nuit close, ces hommes venaient chercher les fugitifs par groupes de deux ou trois, et les conduisaient par des chemins divers à une plage où la barque attendait. L'embarquement lui-même était fort incommode à cause du peu de profondeur des eaux : il fallait se laisser porter jusqu'à l'embarcation qui attendait là « et sortir de France comme Anchise sortit de Troie, mais non pas sur le dos d'un fils de Vénus ».

Les circonstances dans lesquelles s'accomplissaient ces départs, semblent, n'est-il pas vrai, sorties de l'imagination d'un romancier. L'embarcation dans laquelle les fugitifs devaient prendre place n'était qu'une simple barque de pêcheurs, non pontée et du plus petit échantillon, et trois à quatre hommes, comme je l'ai déjà dit, en formaient tout l'équipage. Une embarcation semblable à celles dont les pêcheurs font usage et un équipage des plus réduits étaient d'ailleurs indispensables pour se livrer à ce trafic sans être inquiété et l'on naviguait, tous feux éteints, pour ne pas attirer l'attention des gardes-côtes. Les passa-

gers, pourtant, n'étaient pas au bout de leurs peines. Il arrivait que les matelots, une fois la barque hors de portée des gardes-côtes, missent en panne ou ne la fissent plus avancer que fort lentement. Au petit jour, alors qu'on était encore en vue des côtes de France, ils invitaient les passagers à leur remettre leurs derniers corsets (c'est ainsi qu'on appelait les assignats de cinq livres). Les fugitifs protestaient de toutes leurs forces, les hommes cherchaient leurs pistolets que les matelots avaient bien eu soin de leur enlever, soit sous prétexte de les mettre à l'abri de l'air humide, soit par une autre ruse, mais l'équipage leur montrait la côte de France encore proche et leur donnait le choix : se dessaisir sans résistance de ces malheureux chiffons, sans valeur pour eux puisqu'ils n'avaient pas cours en Angleterre, et être le soir à Douvres, ou bien retourner en France et être dénoncés aux autorités républicaines. On comprend sans peine que, mis dans une telle alternative, les émigrants accédaient sans retard à la requête des marins. A Douvres enfin, les douaniers anglais chargés d'exiger les passeports de toute personne débarquant sur la côte ne demandaient qu'à se laisser corrompre. Tout pourtant n'était pas encore fini et de Douvres à Londres, les émigrés voyaient leur voyage agrémenté par la crainte constante des voleurs de grands chemins, dont l'industrie florissait alors en Angleterre.

Après un voyage troublé par les incidents que je viens de relater et qui, malgré leur apparence romanesque ne sont que tels que les rapportent les documents de l'époque, de nombreux émigrants ne tardèrent pas à arriver à Londres. Il est impossible de faire deux cents pas dans une rue d'ici, écrit le 15 septembre 1792 sir Samuel Romilly, sans rencontrer en plein jour deux ou trois prêtres catholiques français. « Cette phrase indique bien avec quelle rapidité tous ceux qui avaient vu les massacres de Septembre et craint pour leur vie, s'étaient précipités en Angleterre. » Un autre message de Lewes, petit port au Sud de l'Angleterre, en date du 17 Septembre 1792 dit : « Plus de cinq cents infortunés émigrants sont débarqués sur notre côte la semaine dernière ; ils ont eu à combattre la furie des éléments après avoir dû fuir celle de leurs compatriotes. Les paquebots de Brighton, surchargés d'émigrants, ont été poussés par la tempête considérablement à l'Est de leur trajet habituel et ont gagné avec peine Hastings, Pavensey et Eastbourne. Au premier de ces ports, mercredi dernier, soixante-seize passagers tous ecclésiastiques, sont débarqués. Il y avait parmi eux l'Évêque d'Avranches, le Doyen de Rouen et plusieurs autres dignitaires. » L'Évêque d'Avranches, accompagné de son

premier vicaire et de ses domestiques, avait réussi à atteindre Rouen. Les fugitifs s'étaient tenus quelque temps cachés dans cette dernière ville, mais la populace les ayant découverts, ils avaient dû prendre à nouveau la fuite et gagner Dieppe à pied et sous des déguisements. Arrivés là, ils s'étaient réfugiés pour quelques heures dans une auberge, et au temps fixé pour le départ du bateau avaient couru jusqu'au rivage. La marée étant haute par bonheur, ils avaient pu se mettre sans retard hors de la portée de la populace, qui, une seconde après se trouvait à l'endroit même d'où les fugitifs venaient de s'embarquer.

Vers le même moment arrivaient à Londres, Arnault et Bertrand de Moleville qui avait été ministre de la marine de Louis XVI. Recherché par la foule furieuse, Moleville avait réussi à s'échapper, aidé par le bruit qu'on faisait courir, qu'il avait été massacré à Versailles. Après avoir atteint Boulogne sous un déguisement, il avait dû attendre cinq jours enfermé dans une chambre d'auberge avant d'avoir eu l'occasion d'atteindre le paquebot dont le départ était annoncé pour neuf heures du matin, mais qui ne put partir avant midi. Un vent faible permit de s'éloigner un peu du port, mais à trois heures la brise cessa. Un calme plat suivit pendant plusieurs heures, pendant lesquelles les malheureux passagers, émigrants pour la plupart, ne cessaient de regarder anxieusement vers les côtes de France toujours en vue. On arriva enfin à Douvres alors que la nuit était assez avancée. « C'est la première fois, que, depuis si longtemps, je respirais librement », dit Moleville dans ses Mémoires.

Londres offrait alors un aspect encore plus terne qu'aujourd'hui. « Les rues, dit un auteur anonyme français qui visita Londres vers cette époque, sont pavées de telle manière qu'il est impossible d'y passer en sûreté à pied, à cheval ou en carrosse, et sont toujours extrêmement boueuses. Il serait même impossible aux piétons de faire usage des plus belles rues, si l'on n'avait ménagé de chaque côté des passages larges de quatre à cinq pieds qui leur sont réservés, et pour leur permettre de traverser la rue, l'on a installé des passages semblables bien qu'un peu plus étroits, en larges pierres choisies à cet effet et qui s'élèvent un peu au-dessus du niveau moyen de la chaussée. Dans la plus belle partie du strand, près de l'église Saint-Clément, je remarquai pendant toute la durée de mon séjour à Londres que le milieu de la rue était couvert d'une boue liquide et gluante de trois à quatre pouces d'épaisseur et qui éclabousse les passants de la tête aux pieds. Les Anglais, néanmoins, bravent tous ces désagréments, gravement

drapés dans leurs longs vêtements bleus. Au désagrément de la boue, s'ajoute celui de la fumée qui, mélangée à l'éternel brouillard, couvre la ville comme d'un drap mortuaire. » En ce qui concerne la ville même, notre auteur ne voit que quatre maisons qui puissent être comparées aux grands hôtels particuliers de Paris. De la Tamise, il n'a rien vu, parce que, dit-il, les parapets des ponts sont tellement hauts qu'ils masquent le fleuve et atteignent même une hauteur de dix pieds. Il attribue ce fait à la tendance au suicide qu'ont, d'après lui, les Anglais et surtout les Londoniens. En amont et en aval de la ville, les rives, il est vrai, n'étaient encombrées d'aucun garde-fous et offraient toutes les facilités désirables à ceux qui voulaient mettre fin à leur vie, « mais, dit notre auteur, la distance est grande, et, à côté de cela, ceux qui veulent se suicider de cette manière, préfèrent généralement le faire aux yeux de la foule. » — Il n'y avait alors aucune autre police que celle faite par ces veilleurs qui, la nuit, parcouraient les rues en criant l'heure qui venait de sonner. Leurs seules armes étaient une canne et une lanterne, et il semble avoir été de mode parmi les jeunes écervelés de l'époque de les rouer de coups, le soir, avant de rentrer chez eux. Quoiqu'il en soit, ces individus chargés de veiller à la sécurité publique étaient, en 1826 encore, recrutés parmi les bas fonds du peuple et la plupart des vols étaient commis avec leur complicité.

Telle était dans ses points les plus typiques la ville que trouvaient les émigrants. Arnault et Moleville, chacun dans leur sphère, n'eurent pas de peine à y rencontrer des compagnons d'exil. En ce qui concerne Arnault, il vécut d'abord dans Adelphi, non loin du Strand, dit-il. Dans les circonstances d'alors, il lui était difficile de trouver un logement plus agréable, car Adelphi Terrace avait une vue sur la Tamise, toute différente de celle d'aujourd'hui et de celle qu'on vit quelques années plus tard. Et puis, il devait y avoir pour un auteur dramatique, auquel la scène était tout, un charme particulier à la pensée que l'auteur Garrick avait vécu à ce même endroit. Arnault pourtant ne tarda pas à changer de domicile, et alla demeurer « près de Somerset House ». Il avait fait le voyage avec une jeune femme accompagnée de son petit garçon, qui allait rejoindre à Londres son mari français comme elle. Arnault passait la plus grande partie de son temps avec ces personnes, chez lesquelles il prenait souvent ses repas, mais, dit-il, après m'être séparé d'un ménage que je me serais fait un scrupule de troubler, je me mis en pension avec un camarade dans la Cité, près de la Bourse, et cela par économie autant que par délicatesse,

mais tous les soirs, nous venions prendre le thé avec nos amis.

Il semble, comme on peut en inférer de ce passage, qu'une petite colonie française s'était formée dans la partie Est de Londres, au lieu dit : « Bishopsgate ». Un peu plus loin, dans la même direction, à Spitalsfield, maintenant au centre de la colonie juive, il y avait une autre colonie beaucoup plus ancienne. C'étaient les descendants de familles protestantes qui s'étaient réfugiées en Angleterre lors de la Révocation de l'Édit de Nantes. Soit à cause d'un sentiment religieux encore vivace, soit pour toute autre raison, il semble y avoir eu fort peu de rapports avec l'ancienne et la nouvelle colonie. Quoiqu'il en soit, le gros des émigrés français semble avoir demeuré dans les rues calmes qu'on trouve aujourd'hui entre le Strand et la Tamise. Les logements y étaient vastes et nombreux et à beaucoup des habitants, il ne répugnait pas de mettre à profit des chambres dont ils n'avaient pas l'emploi. Aussi bien, les rues qui descendaient vers le fleuve, depuis Northumberland House, jusqu'à Temple Bar, étaient-elles pleines de Français. Quelques-unes d'elles avaient déjà connu la notoriété, Dans Norfolk Street, pour ne nommer que celle ayant abrité l'hôte le plus illustre, avait vécu quelque temps le Tzar Pierre-le-Grand. « Lundi soir, dit en effet le *Postman*, en date du 13 Janvier 1693, le Tzar de Russie est arrivé de Hollande et s'est immédiatement rendu à la maison qu'on avait préparée pour lui à Norfolk Street, près du bord de l'eau ».

Bertrand de Moleville, grâce à la haute situation qu'il avait occupée en France, vivait en assez grande intimité avec de hauts personnages de la Cour de Georges III, mais bien qu'il fut souvent prié au lever du roi, il faut dire à son honneur qu'il refusa toujours d'y assister « par le sentiment, dit-il, que la fidélité dont on donnait des preuves au Souverain anglais, et les humiliations sous lesquelles on accablait son Roi auquel il était profondément attaché, formaient un contraste trop amer ». Les émigrants les plus favorisés, comme Moleville, semblent avoir demeuré dans le quartier de Westminster. Il raconte en effet avoir vu, de sa fenêtre, le Roi allant en grande pompe ouvrir le Parlement et que, aux acclamations de la foule, il ne put se défendre de quitter sa fenêtre et de pleurer en pensant à Louis XVI.

Les distractions des émigrés étaient peu variées. Des groupes allaient et venaient dans le Strand, du matin au soir, en discutant les dernières nouvelles de France. Leur élégance, à laquelle les Anglais n'étaient pas accoutumés, leurs éclats de voix et leur manière animée de discuter, les faisaient regarder par la foule,

moitié avec sympathie, moitié avec dérision. Ceux des refugiés qui avaient eu la prudence de se munir de lettres de crédit, qui furent émises même pendant les mauvais jours de Septembre, ne se trouvaient pas trop malheureux, et certains, dont Arnault, eurent la bonne fortune d'être invités à dîner chez leur banquier. « J'avais pris à Paris une lettre de crédit pour un banquier de Londres, nommé Lecointe, dit-il. J'allai la lui présenter. Après y avoir fait honneur, il m'invita à dîner pour le dimanche suivant. »

« Nous serons entre Français seulement », lui avait-il dit d'un accent qui n'était rien moins que français, ce qui n'étonnera pas quand on saura que bien qu'il se tint pour Français, il était aussi Anglais et même plus que les princes de la « maison de Brunswick ». La famille de ce Lecointe, qui était, en effet, à la tête d'une des maisons de banque la plus importante de Londres, s'était réfugiée en Angleterre lors de la Révocation de l'Édit de Nantes. Arnault, qui se rendit à l'invitation, trouva en effet plusieurs Français, mais un incident fort comique faillit brouiller les invités avec leur hôte.

Après s'être mis à table, on commença, comme il était naturel, à commenter les événements qui se déroulaient en France. On parlait fort mal de chaque personne un peu en vue, quand un des convives, un prêtre français, emporté par son ardeur à médire, prononça d'une voix forte : « C'est un ladre, un Fesse-Mathieu », en parlant de quelque homme politique. Madame Lecointe faillit s'évanouir en entendant ces mots, tandis que M. Lecointe se fâchait et affirmait que les gens bien élevés doivent dire un *Jambe-Mathieu*. « Au surplus, ajouta-t-il, dans un français bizarre, ce sont-là des expressions qu'un homme d'église ferait bien mieux de ne jamais employer. » Il fallut lui montrer le mot incriminé dans le Dictionnaire de l'Académie pour le convaincre de son erreur. — Cette anecdote n'aurait d'autre mérite que d'être plaisante, si elle n'avait provoqué de la part d'Arnault une piquante remarque sur le théâtre anglais à cette époque.

L'une des rares distractions dont les émigrés pussent jouir était le théâtre, et encore se trouvaient-ils souvent privés de ce plaisir par leur ignorance de la langue. C'est ainsi qu'à défaut de pièces littéraires, ils allaient voir les « petits spectacles ». Le cirque d'Astley, qui donnait pendant l'hiver des représentations en des temps moins troublés, semble avoir été l'endroit où les émigrés passaient de préférence leur soirée, bien qu'ils n'y vissent rien qu'ils n'eussent vu déjà à Paris. On y donnait des représentations d'acrobatie et de voltige ou des pantomimes mêlées de vaudeville, mais les saillies des « bouffons d'écurie » étaient si rares et si brèves

qu'un voisin qui savait mal le français avait le temps de vous expliquer celle qui venait d'être dite pendant que l'improvisateur en méditait une autre. Les émigrés allaient aussi dans les théâtres, et notamment à Covent-Garden. On y jouait des pièces littéraires auxquelles succédaient une pantomime. Une de celles qui eurent le plus de succès fut *Blue Beard* « Barbe Bleue », qui attirait les Français dans le théâtre pour la raison qu'avec le cirque d'Astley, ce spectacle était à peu près le seul où la connaissance de la langue anglaise ne fût pas nécessaire, bien que la pantomime elle-même ne leur procurât que fort peu de plaisir. — C'est, dit un des Français qui y assistèrent, une arlequinade exécutée par des sauteurs. Aucune des circonstances originales n'a été omise dans cette farce où les atrocités les plus révoltantes sont alliées aux plus extravagantes bouffonneries. On y voit, entre autres, le cabinet où six femmes décapitées attendent la septième que leur bourreau s'apprête à réduire à leur mesure.

L'opinion des réfugiés français sur le théâtre anglais est peu favorable. « Une tragédie anglaise, dit l'un d'eux, n'est guère qu'une suite de bouffonneries amenées par une circonstance grave. » Après un jugement aussi intransigeant sur le théâtre contemporain, après le dégoût des pantomimes et des « petits spectacles », il ne restait plus aux émigrés d'autre alternative pour passer leurs soirées que d'aller voir les pièces de Shakespeare. Là encore, la désillusion fut grande. On donnait alors au théâtre de Drury-Lane *Henri V* avec grand succès. Malgré leurs efforts pour suivre le développement de la tragédie dans un texte imprimé, les spectateurs français ne retiraient de leur soirée qu'un plaisir et un profit médiocres et ils sont tous d'accord pour dire que les bouffonneries de ces pièces étaient outrageusement exagérées par les acteurs, alors qu'ils supprimaient sans retenue les plus beaux passages. La pantomime, là encore, jouait un rôle important, et il semble que les spectateurs anglais, comme les acteurs, n'aient considéré le texte de la pièce comme tout à fait accessoire et sans autre but qu'expliquer les situations et donner prétexte à grimaces. Tel est au moins le sentiment de plusieurs émigrés français se piquant de belles-lettres. Arnault, comme bien on pense, ne manqua pas d'assister à une de ces représentations. « Langue universelle, dit-il, la pantomime suffisait pour me faire comprendre les intentions de F'luellen dans la scène où ce Gallois fait manger un poireau cru au vieux Pistol. Vint toutefois une scène qu'à mon grand étonnement je compris presque en entier. C'est celle où la belle Catherine, cette fille de France qui fut accordée par Charles VI son père au

vainqueur d'Azincourt, se fait donner une leçon d'anglais par une de ses dames d'honneur. La conformité que la prononciation établit entre certains mots anglais dont le sens est très modeste et certains mots français dont le sens l'est si peu qu'ils ne sont même pas enregistrés dans le dictionnaire, n'étonna pas médiocrement mes oreilles, qui pourtant ne sont pas bégueules. Et cependant, c'est sur un des grands théâtres de Londres, c'est en présence de femmes de toutes les conditions, et de Madame Lecointe peut-être, qu'on débitait ces propos qui seraient à peine tolérés chez nous, même en mauvais lieu. Nous n'avons qu'un seul exemple d'ingénuité pareille dans notre théâtre : il se trouve dans la *Comtesse d'Escarbagnas*, mais encore n'est-ce là qu'une saillie sur laquelle Molière ne revient pas, et puis la *Comtesse d'Escarbagnas* n'est pas une tragédie. »

Au sujet des distractions dont on pouvait jouir à Londres à cette époque, je vois dans la « revue des livres » d'un Périodique du temps la note suivante que je me contente de copier pour la première partie et de traduire pour la seconde sans y changer un mot : « Éloge funèbre de Louis XVI, Roi de France et de Navarre prononcé à Londres en présence de plusieurs compagnies respectables le 27 Mars, le 2, le 11 et le 23 Avril 1793, par M. Lenou, professeur de langue et de belles-lettres françaises. — M. Lenou, qui est l'auteur de la « Pratique de l'Orateur Français », publiée l'année dernière et qui contient les plus beaux passages des classiques français, a composé au sujet de Louis XVI une oraison funèbre des plus pathétiques. Il l'a lue, et continue à la lire (Octobre 1793) devant les personnes qui prennent des cartes d'admission en sa maison à Frith Street, Soho.

Bien qu'on puisse douter que les émigrants se montrassent très curieux de cette distraction, cet entrefilet ne jette pas moins un jour intéressant sur les moyens d'existence des émigrés et sur les goûts des Anglais d'alors en matière de littérature. Mes recherches pour trouver le prix des cartes d'entrée de cette distraction singulière, sont restées infructueuses, mais la clientèle de ce M. Lenou devait être assez riche, Frith Street se trouvant dans un des quartiers les plus élégants d'alors. C'est dans cette partie même de Londres que Marat, plusieurs années plus tôt, avait exercé la médecine et écrit son fameux livre « Les Chaînes de l'Esclavage ».

Le théâtre anglais, comme on l'a vu, était loin de faire une impression favorable sur les émigrés et la science oratoire de M. Lenou n'avait rien de captivant pour eux. Dans la journée,

ils faisaient donc les cent pas dans les rues où ils habitaient ou couraient la ville. La Cathédrale Saint-Paul et l'Abbaye de Westminster semblent être les monuments les ayant le plus intéressés. Les parcs aussi les attiraient. En dehors de Hyde-Park et du parc Saint-James, l'un et l'autre régulièrement fréquentés par les Français, il y avait un jardin nommé « Adam et Eve » (une maison élevée sur son emplacement portait encore ce nom il y a quelques années) qui avait été pendant tout le dix-huitième siècle le lieu de rendez-vous préféré des amateurs de thé bu en plein air, et où l'on trouvait, surtout, « des jolis garçons de la cité qui venaient y montrer leurs gilets en satin et leurs redingotes en couleurs tendre ». Ce jardin qui, pendant le XVII[e] siècle n'avait cessé d'être un des endroits les plus cosmopolites de Londres, devint une des promenades favorite de la classe moyenne des émigrés « Là, pendant les beaux jours d'été, dit un écrivain anglais de l'époque, les arbres et les champs, les routes bordées de haies feuillues conduisant à Kentish Town, un village en pleine campagne, s'étendent à perte de vue. » Sur l'emplacement de ce jardin quasi historique sont maintenant des maisons noires en briques, et Kentish Town a été depuis longtemps absorbée par la grande ville.

La Tamise elle-même était une grande distraction pour les émigrés. S'ils est vrai que ses rives n'ont jamais rappelé que de fort loin les coteaux de Saint-Cloud, la Tamise d'il y a cent dix ans n'était pas, comme celle d'aujourd'hui, enveloppée dans un éternel nuage de fumée noire. Il n'y avait alors que trois ponts, aussi le nombre de batelets faisant la traversée d'une rive à l'autre du fleuve était-il considérable. En 1792, dix mille étaient autorisés à se livrer à ce trafic, alors que mille fiacres seulement et quatre cent chaises à porteurs circulaient par les rues de Londres. Ces chiffres montrent à quel point le premier de ces moyens de transport était en faveur. Il était d'ailleurs peu coûteux. On payait deux pence (environ vingt centimes) pour aller d'un rivage à l'autre, et l'on pouvait faire de petits voyages sur la Tamise à des prix variant de trois pence (un peu plus de trente centimes) à un shilling (environ un franc vingt-cinq) suivant la distance. Il n'y avait alors pas de quais, et les rues dans lesquelles habitaient les émigrés se terminaient par un escalier qui plongeait dans le fleuve. Plusieurs maisons même étaient construites sur pilotis, au moins dans certaines rues, comme on s'en aperçut il y a plusieurs années quand on remplaça ces constructions vétustes. Telle Norfolk Street que j'ai mentionnée plus haut comme ayant eu

l'honneur d'abriter Pierre le Grand. Le spectacle que présentait alors la Tamise devait être bien différent de celui qu'on lui connait aujourd'hui, et ne devait pas manquer de pittoresque.

Sur la rive opposée du fleuve, vis-à-vis de Somerset-House, près de laquelle Arnault avait vécu, il y avait un endroit, moitié guinguette, moitié « maison de thé » nommé Marble Hall, qui était fort fréquenté par la colonie étrangère. Les émigrés français, heureusement sourds aux intempérances de langage pour lesquelles les passeurs de la Tamise étaient renommés, y vinrent aussi, et ne tardèrent pas à en devenir les meilleurs clients. Ils y déjeunaient souvent d'un « déjeuner à la fourchette » qu'on servait pour un shilling (un franc vingt-cinq) et qui paraît avoir fait l'admiration et l'étonnement des Anglais fréquentant ce local. Ils semblent avoir hésité sur ce qu'ils devaient le plus admirer : l'habileté de l'hôte qui savait donner un repas substantiel pour un prix aussi modique, ou bien la frugalité des émigrants qui faisaient de ce déjeuner leur repas principal. Cette clientèle de Français semble avoir été une excellente réclame pour l'hôte, les dames anglaises affluèrent dans ce restaurant, afin d'étudier à l'aise les modes françaises dont elles enviaient l'élégance sous plus d'un rapport.

Les émigrés, de temps à autre, entreprenaient aussi des excursions hors de Londres. Ces excursions se faisaient en bateau toutes les fois que cela était posssible ou dans les autres cas, en voiture particulière, quand on était seul ou avec un ou deux amis, mais ce dernier moyen de transport était coûteux et la situation financière de beaucoup d'émigrés, sans être précaire, n'était pourtant pas tellement brillante qu'ils pussent dédaigner l'économie. Un loueur de voitures, dont le nom n'est pas passé à la postérité, qui tenait à Piccadilly une entreprise de ce genre à l'enseigne de l'*Ours Blanc* organisait des excursions dans les environs, auxquelles vingt ou vingt-cinq personnes prenaient part à la fois, ce qui permettait à chacun de se faire véhiculer à bon compte. Un des modes de locomotion préféré pour ces sortes de voyages était une espèce d'omnibus à quatorze roues, à l'intérieur duquel vingt-quatre personnes tenaient à l'aise, et que quatre chevaux menaient train d'enfer. » Arnault raconte que lorsqu'il quitta l'Angleterre, les personnes avec lesquelles il s'était trouvé en relation d'amitié pendant son exil avaient loué une voiture à trois places qui devait les conduire à Douvres. Pour ne pas se séparer de ses amis, il consentit à voyager sur l'impériale, bien que cet usage fût encore presqu'inconnu en France et qu'on fût en octobre. Des voyageurs montaient avec lui sur l'impériale

presque à chaque relai pour descendre quelques lieues plus loin. Il se trouva qu'un de ses compagnons de voyage voulut le forcer à convenir qu'en France on ne mangeait pas d'aussi bonne viande « que celle dont il portait un échantillon dans son mouchoir où était enveloppé un quartier de mouton qu'il étalait avec un orgueil tout national. » Ce n'était pas facile de discuter à ce sujet, car Arnault ne savait que fort peu d'anglais et son compagnon ignorait complètement le français. Un pugilat s'en suivit, mais l'auteur tragique ayant eu le dessus, l'autre lui présenta ses excuses. Pourtant, bientôt, il revint à la charge, insistant pour qu'Arnault goûtât au moins du morceau de viande qui se prélassait dans son mouchoir, tandis qu'Arnault se refusait obstinément à lui donner cette satisfaction. Le brave Anglais, étant arrivé au terme de son voyage, se voyait contraint d'abandonner la partie, mais il voulut au moins avoir le dernier mot. « Eh! Monsieur! dit-il, en descendant de voiture, vous ne soutiendrez pourtant pas que vos grenouilles françaises valent un beefsteak britannique? » Et il s'éloigna d'un air satisfait, convaincu d'avoir écrasé le « mangeur de grenouilles » sous cette apostrophe méprisante.

Ce qui excitait au plus haut point l'admiration des Français dans leurs excursions aux environs de Londres, c'était le bon état des chemins. « A la vérité, dit l'un d'eux, les routes sont aussi unies que les plus belles allées du jardin le mieux entretenu. » Pour que les routes d'Angleterre provocassent de tels éloges, il fallait vraiment que les routes françaises fussent bien mauvaises à cette époque, ou bien les routes anglaises ont fort changé depuis lors. En tous cas, si les routes étaient bonnes, elles étaient fort peu sûres. Des voyageurs étaient chaque jour dévalisés aux portes même de Londres, bien heureux encore quand ils ne laissaient pas leur vie avec leur bourse dans les mains des brigands. Soit négligence, soit qu'il se sentit impuissant contre les bandits, le Gouvernement ne s'inquiétait que peu de mettre un terme à leurs tristes exploits. C'est ainsi que l'initiative privée devait, à plusieurs reprises, prendre les mesures nécessaires pour assurer jusqu'à un certain point la sécurité des routes. Il y avait par exemple à un endroit nommé Besize Gardens — aux environs duquel quelques-uns des émigrants les plus favorisés paraissent avoir demeuré dans des villas particulières — un établissement où l'on servait en plein air du thé, du café et d'autres boissons depuis sept heures du matin. » Le propriétaire de cet établissement, aux jours où la présence de nombreux consommateurs s'annonçait comme probable, publiait dans les jour-

naux que « sur la route de Londres, douze hommes vigoureux feraient des patrouilles pour la protection des visiteurs. » Cette excursion était une de celles qui attirait le plus de Français, soit à cause de l'heure matinale à laquelle ce « jardin à thé » s'ouvrait, — un Anglais contemporain dit que les Francais savaient plus que tout autres « en avoir pour leur argent » soit à cause de l'orchestre attaché à l'établissement, idée tout à fait neuve alors et qui paraît avoir fait la fortune de l'aubergiste. D'autres excursions habituelles aux Français étaient Blackhead et Greenwich.

Cependant, les affaires changeaient de face en France. Les Républicains, non seulement résistaient à l'invasion, mais ils poursuivaient l'envahisseur. Attestés par le gouvernement anglais, ces succès l'étaient aussi au coin de toutes les rues de Londres par de nombreuses caricatures où le duc de Brunswick et le roi de Prusse n'étaient pas ménagés. Le peuple lui-même, soit qu'un peu tardivement il confondît les émigrants avec les révolutionnaires, soit qu'il leur reprochât de n'être pas en France occupés à les combattre, soit enfin que les succès des armées républicaines lui rappelassent que ces émigrés étaient Français et ennemis de l'Angleterre, le peuple lui-même devenait hostile et ne manquait pas d'afficher ses sentiments peu amicaux vis à vis des émigrants. D'autre part, la Convention s'occupait d'un texte de loi visant à fermer à jamais la France aux Français fugitifs. Cette nouvelle hâta le départ d'Angleterre de la plus grande partie des émigrants.

Sous le règne de Jacques Ier, un malheureux prêtre catholique avait été impitoyablement pendu, après avoir subi les terribles peines qu'entraînait avec lui le crime de trahison, pour avoir célébré la messe devant quelques-uns de ses coreligionnaires dans une maison du voisinage. Pendant tout le XVIIIe siècle, la seule vue d'un prêtre catholique se montrant dans Londres aurait suffi à déchaîner la fureur d'une foule dont l'exaspération n'était pas moins dangereuse, elle le montra bien dans les désordres fomentés par sir Gordon. En 1792 même, des lois d'Exception oppressent les Catholiques et les Irlandais, dans les revendications qu'ils font timidement entendre, s'excusent humblement d'être catholiques et représentent au Roi et au Parlement qu'un siècle de loyalisme suffit peut-être à leur mériter le pardon de cette tare. — Les « Catholiques romains », malgré tout, pendant longtemps encore, restèrent exclus des fonctions publiques.

Après avoir rappelé ce qui précède, on ne peut qu'être surpris de l'accueil que reçurent les prêtres français. Dès le commencement de 1791, l'Evêque Saint-Pol de Léon se réfugiait en Angleterre et plusieurs prêtres français suivaient bientôt son exemple. Dans la seule journée du 16 Septembre 1792, plus de trois cents ecclésiastiques français furent transportés de Saint-Malo à Jersey : plus de trois mille étaient déjà arrivés parmi lesquels de nombreux dignitaires. Enfin, l'on calculait au milieu de 1793 que quatre mille prêtres français environ vivaient en territoire britannique.

Dès Octobre 1792, plusieurs personnes, la plupart membres du clergé anglais, élevèrent la voix en faveur des prêtres français émigrés, et je trouve dans les journaux et les revues de l'époque de nombreuses lettres dans lesquelles la cause des prêtres français est chaleureusement plaidée. A défaut de renseignements précis sur la condition du clergé, on y trouve en abondance de faciles développements oratoires sur la charité chrétienne et l'expression non dissimulée d'une haine et d'un mépris immenses pour tous ceux des Français qui ne cherchaient pas la Erance à l'Etranger. « ..... Encore une fois, n'hésitons pas un instant à faire nôtre la cause des prêtres français, écrit un correspondant qu' signe : « Un ennemi de l'Anarchie et de l'Injustice », et que cette charité dont nous avons si libéralement et tant de fois donné des preuves en secourant toutes les détresses domestiques ou étrangères, s'exerce une fois de plus. Nulle personne ne doit, ne peut mourir de misère dans ce pays chrétien, dans ce pays protestant. Nous oublierons leur nationalité et leur religion et nous tendrons les bras de la charité chrétienne à ceux qui ont été jetés chez nous par la fureur barbare d'une populace impie. Peu d'entre nous sont hors d'état de distraire une seule guinée d'un revenu plus que suffisant pour grossir les donations qui permettront de réconforter ceux qui sont sans ressources, sans pain. » Suivent de longues considérations sur la charité en général.

George III, lui-même, invita l'archevêque de Canterbury à ordonner dans son clergé des quêtes pour le secours des prêtres français. Les membres du clergé anglais remplirent leur mission en conscience, et, non contents de plaider de la chaire la cause des émigrés dans le style le plus emphatique, firent à plusieurs reprises des démarches personnelles auprès de leurs paroissiens pour les presser de répondre à l'appel du Roi. Leurs démarches reçurent le plus souvent un accueil des plus favorables, bien qu'il arriva aussi qu'on les reçut mal. Un d'eux, qui signe « Un

Pasteur de Village », s'en plaint dans les termes les plus amers dans une lettre datée du 1er Juin 1793, mais que j'ai de bonnes raisons de supposer avoir été écrite au moins deux ou trois mois plus tôt : « Respectueux des ordres de mes supérieurs, dit-il, j'ai été dans ces derniers temps occupé à quêter au bénéfice de l'infortuné clergé français réfugié en Angleterre dans un village où les Presbytériens et les Indépendants sont fort nombreux. Mais combien mes sentiments chrétiens ne furent-ils pas douloureusement surpris par ces prétendus favorisés du ciel, lorsque l'un deux me signifia qu'aucun sentiment ou marque de charité n'était due à ceux en faveur desquels je sollicitais humblement parce qu'ils étaient catholiques ; lorsqu'un autre répondit qu'ils ne méritaient aucune compassion parce qu'ils avaient été ennemis de l'Angleterre ; un autre, qu'il préférerait les empoisonner tous et un autre enfin : « Je les jetterais plutôt tous à la mer ! »

Le peuple anglais, malgré quelques exceptions, se montra pitoyable. Ces quêtes ayant été renouvelées plusieurs fois, on put mettre à la disposition des émigrés, et notamment des prêtres, une somme approchant de quatre-vingt mille livres sterlings (deux millions de francs). Ce montant fut remis à un comité, qui s'était formé dès les premiers temps qui avaient suivi l'immigration française, à la tête duquel se trouvaient les philanthropes Wilmot et Burke, et fut distribué, si les documents de l'époque que j'ai consultés et qui semblent présenter toutes les garanties désirables sont réellement dignes de foi, entre douze mille émigrés français. A côté de cela, le Parlement anglais, après avoir, comme on le sait, voté des pensions aux membres de la Famille royale française, aux officiers de l'armée et de la marine, ainsi qu'aux magistrats de l'ancien régime réfugiés sur le sol britannique, ordonna que plusieurs milliers de livres sterlings fussent distribuées chaque mois aux émigrés nécessiteux et aux membres du clergé. Ces sommes étaient réparties en secours de dix guinées (environ deux cent soixante-cinq francs) aux dignitaires du clergé français et à ses autres membres, en proportion. D'après les documents de l'époque, on calculait que les membres des huit classes de la hiérarchie ecclésiastique française recevaient un shilling et six pence (un peu moins de deux francs) par jour, en dehors des secours qui pouvaient leur venir de l'évêque Saint-Pol de Léon et de ses amis et connaissances.

Tous les prêtres français ne restèrent pas à Londres. La plupart d'entre eux furent envoyés dans des villes de province, et

notamment six cents d'entre eux, auxquels le marquis de Buckingham montra une sollicitude toute particulière, furent logés dans le palais de Winchester, sous la direction de l'abbé Martin, vicaire général de Lisieux. Une colonie d'émigrés laïques étant venus se former autour de ce noyau religieux, la marquise de Buckingham elle-même fonda une école pour les orphelines françaises et un hôpital pour les femmes en couches. Deux cents des émigrés ecclésiastiques de cette ville s'occupaient de la fabrication et de la vente de tapisseries qui paraissent avoir joui d'une certaine vogue. — Le 12 Avril 1793, une oraison funèbre de Louis XVI fut solennellement prononcée dans cette ville. Les prêtres français, désireux de donner à ce service un caractère plus grandiose qu'il leur était possible dans leur petite chapelle, demandèrent et obtinrent la permission de faire usage de l'église Saint-Pierre, une construction de style gothique appartenant aux Catholiques anglais de l'endroit, qu'on venait d'achever. L'abbé Martin demanda au prêtre catholique, le Révérend John Milner, de prononcer l'oraison funèbre. Un cénotaphe entouré de cierges, orné de fleurs de lis et surmonté du sceptre, de l'épée et de la couronne, avait été dressé devant l'autel. Des candélabres et des écussons avaient été fixés à tous les piliers de la chapelle, remplie du clergé français donnant les marques les plus édifiantes de piété et de douleur, auquel s'était joint un grand nombre des familles les plus favorablement connues dans cette ville. Mais ce qui frappa le plus les assistants, ce fut la perfection avec laquelle les prêtres français officiaient. La messe fut célébrée par huit ecclésiastiques, et une maîtrise, recrutée parmi les émigrants, fut également fort appréciée.

Les prêtres français logés au palais de Winchester y restèrent près de trois ans, après quoi, il se trouva nécessaire d'utiliser le château comme casernement pour la troupe. Encore le Gouvernement anglais ne se désintéressa-t-il pas d'eux et les dirigea par petits paquets sur différentes villes de province, notamment Reading, Thame et Paddington. Avant de quitter Winchester, de leur côté, les prêtres français laissèrent au château une inscription de leur gratitude. Le marquis de Buckingham, qui avait déjà donné à plusieurs reprises des marques non équivoques de sa bienveillance pour les exilés, ayant appris que les prêtres français étaient sur le point de peindre cette dédicace sur un des panneaux de leur chapelle, à cause de l'incapacité, que leur manque de ressources leur causait, d'employer des matériaux plus durables, prit à sa charge la dépense et fit graver l'inscription suivante sur

une table de marbre blanc dont il fit présent aux émigrés et qui fut placée sur le panneau en question. En voici le texte :

Favente Deo Opt. Max.
Diu sospes et incolumis,
in suorum decus ac delicias,
in exteriorum admirationem et perfugium
vivat
Georgius III
Magn. Britan. &c rex piissimus :
æterno pacis beneficio gaudeat,
Jugi pietatis, scientiæ et opum laude
efflorescat
nobilissima gens Britannica
quæ
politicarum immemor querelarum,
Clerum Gallicanum
innumeris calamitatibus oppressum,
patriis sedibus expulsum,
terris & alto jactatum,
almæ parentis instar
hospitali gremio excepit benegnissime,
fovit tenerrime
protexit studiosissime,
Voluntaria cunctorum regni ordinum sub-
scriptione
aluit generosissime.
Sit etiam longum felix
præstantissimus senator Britannicus
Johannes Wilmot,
publicæ munificentiæ
una cum selectissimis
et integerrimis viris
dispensator prudentissimus.
Hæc ardentibus votis
a supremo rerum Moderatore
efflagitat Clerus Gallicanus
per universas
Britan. Imperii plagas dispersus.
Hæc imprimis, anhalanti pectore,
ad aras supplex provoluta,
impetrare studet indesinenter

ejusdem Cleri pars non exigua,
regalibus istis in œdibus,
insigni numere collecta
quae
hoc leve gratissimi pignus animi
ad perpetuam rei memoriam
exaratum voluit.
Anno Repar. Salutis MDCCXCIII
atque XXXIII regni Georgii III.
Altius hœc animis quam marmore sculpta
manebunt.

Wilmot auquel, comme on l'a vu, cette inscription était particulièrement dédiée répondit par une inscription en latin et en français, et dont voici le texte français :

« Vœux de Mr. Wilmot, Membre du Parlement d'*Angleterre*, en réponse au (*sic*) plus de 600 Prêtres du Clergé de *France* réunis au château royal de *Winchester* qui lui avoient adressé l'Inscription gravée à côté :

Pour l'avantage et le bonheur de l'Univers
chrétien
au Clergé François
réuni dans le chateau royal de Winchester
par la bienveillance de Sa Majesté Britannique
ou partout ailleurs dispersé en Grande Bretagne,
après un renversement déplorable
quand le courage à défendre la foi et la religion
étoit puni par l'oppression et l'exil.
Que la Divine Providence
leur accorde un retour heureux dans leur patrie
le rétablissement de leurs autels et de leurs foyers,
où (*sic*) la perpétuité d'un azile (*sic*) salutaire,
qu'ils devront à la générosité angloise !
Tels sont les vœux ardents
que nous adressons à un Dieu puissant et bon,
prosternés, humblement, mes concitoyens et moi
J. W.
A. D. N. M.DCC XCIII.

Durant tout leur séjour à Winchester, les prêtres français n'avaient cessé de se signaler par leur esprit de discipline, le bon

ordre et l'entente parfaite qui régnaient toujours entre eux, leur ponctualité à remplir leurs devoirs religieux, leur zèle dans les conférences de théologie et de morale qu'ils avaient organisées. Partout d'ailleurs, ils furent un objet d'édification pour tous, et les ministres du Culte anglican furent souvent les premiers à admirer la profondeur de leur Foi. Les Français en général, à quelque classe qu'ils appartinssent se firent remarquer par leur ferveur, leur exactitude à s'acquitter de leurs obligations religieuses et l'appui matériel et moral qu'ils offraient avec zèle aux ministres de leur Culte toutes les fois que ceux-ci en avaient besoin. A plusieurs reprises, des Pasteurs protestants les citèrent même en exemple à leurs ouailles dont la foi, solide sans doute, mais qui s'affirmait sans ostentation ni ardeur, paraissait tiède et incertaine devant les exemples d'exaltation que prodiguaient les « Catholiques romains » français.

Le clergé émigré se trouvait sous la direction spirituelle de l'Evêque de Centurie, John Douglas, vicaire apostolique du Pape pour le ressort de Londres, et de différents autres Evêques, notamment ceux de Bath et d'York. On permit aux prêtres émigrés la construction de chapelles et notamment à Londres, celles de la Sainte-Croix, de Sainte-Anne, de Notre-Dame-de-l'Invocation, de Saint-Louis-de-France, cette dernière fameuse par la splendeur de ses offices et que visita Chateaubriand, et plusieurs autres de moindre importance à Londres, même, et dans la province. Quoique tous les documents de l'époque desquels je puise ces renseignements paraissent tout à fait dignes de foi, il y a une contradiction flagrante entre l'état de dénûment complet du clergé émigrant que je trouve mentionné à de nombreuses reprises et l'érection de ces chapelles. Ces églises existent encore aujourd'hui bien que, au moins en ce qui concerne la plupart, sous des noms différents. Les émigrés retournant peu à peu en France, ces chapelles furent cédées l'une après l'autre aux Catholiques anglais de plus en plus nombreux. L'étude de la mesure dans laquelle les prêtres français réfugiés en Angleterre contribuèrent à la renaissance du Catholicisme anglais serait fort intéressante sans doute, mais dépasserait de beaucoup les limites de cet article ; qu'il suffise donc de rappeler le fait. Dans une seule de ces églises, celle de Notre-Dame-de-l'Invocation, maintenant connue sous le nom de Notre-Dame-de-France, les services sont aujourd'hui célébrés en français.

Les institutions charitables ne manquèrent pas, non plus, et le public anglais y contribua avec une générosité en tous points digne d'éloges. La plupart de ces institutions étaient dirigées par

des ecclésiastiques français et fondées à leur profit et particulièrement les frères Carron, prêtres du diocèse de Rennes, ainsi que les abbés Maurel, du Breuil et Cheverus, plus tard Archevêque de Bordeaux, jouèrent un rôle important dans leur fondation et leur entretien. A Jersey, où se trouvait une des plus importantes agglomérations d'émigrés français plusieurs écoles et plusieurs couvents de femmes avaient été fondés, mais en 1796, il fut nécessaire de faire évacuer cette île et les prêtres et les religieuses furent envoyés en Écosse. A Londres, le bénéfice d'une souscription ouverte parmi les dames anglaises afin de venir en aide aux femmes nécessiteuses fut étendu en 1795 aux femmes françaises, et une école fut ouverte à Hammersmith, un faubourg de Londres, avec le fruit de la même souscription pour trente jeunes filles françaises de bonne naissance ; vingt-quatre lits, en outre, furent créés à l'hôpital de Middlessex pour les refugiés malades, laïques ou ecclésiastiques, bien que le secours de ces derniers eût été à l'origine le but de cette fondation. Les membres du clergé français de leur côté se soutinrent entre eux du mieux qu'il leur était possible, et firent parvenir des vêtements et des secours en nature à ceux d'entre eux qui avaient été envoyés en Guyane et peut-être même aux prisonniers français dispersés en Angleterre. Dans deux institutions notamment, les frères Carron jouèrent un rôle des plus actifs. Ce sont celles d'un hôpital pour quarante prêtres malades et pour un certain nombre de femmes françaises et d'une école comprenant deux constructions à Penn, à trente milles environ de Londres, pour l'éducation d'enfants français de l'un et l'autre sexe et qui furent plusieurs fois visitées par Monsieur. En 1803, soixante garçons et quarante filles y étaient encore. Enfin, en 1799, Barintin, qui avait été Garde des sceaux de Louis XVI, fondait avec l'approbation de Lord Loughborough, Chancelier d'Angleterre, une École de droit civil français.

Non seulement le clergé français eut toute liberté pour fonder des églises ou des institutions charitables avec l'aide de la générosité anglaise, mais encore l'on mit des édifices religieux à sa disposition toutes les fois qu'il en exprima le désir. J'ai déjà cité, à ce propos, le service célébré à Winchester à la mémoire de Louis XVI. Le 9 Novembre 1793, un service solennel eut lieu pour le défunt Roi de France dans la chapelle de l'Ambassade d'Espagne. Toute l'église était ornée de draperies noires, les fenêtres avaient été aveuglées et un nombre considérable de lampes d'argent avaient été placées sur les murailles et sur le bord des galeries. Devant l'autel on avait imité un cercueil recouvert d'un superbe drap

mortuaire parsemé d'écussons et sur lequel étaient la couronne et le sceptre de France, et de chaque côté du cercueil se trouvaient douze gros cierges. Cet appareil pompeux impressionna fortement les Anglais. De bonne heure, un grand nombre de représentants de la noblesse anglaise emplissaient la chapelle, ainsi que « des personnes en vue et beaucoup d'autres qui versèrent toutes une larme sur la triste raison qui les réunissait en cet endroit et rendirent hommage à la libéralité et au bon goût du Marquis del Campo, qui assistait au service, de la tribune de l'orgue. L'Évêque de Limoges, qui avait été aumônier de France et précepteur de Louis XVI, alors qu'il était dauphin, célébrait la messe et fit trois fois en procession le tour du cercueil en l'encensant et en l'aspergeant d'eau bénite, tandis qu'un « grand nombre d'admirables chanteurs » se faisaient entendre. Aucun discours ne fut prononcé à cette cérémonie. — Le même jour, un service, auquel assistaient le marquis de Buckingham, les officiers de son régiment, la Marquise et les principaux membres du clergé des environs, eut lieu à Winchester. Encore une fois, les prêtres français se firent admirer des assistants par la perfection avec laquelle ils officiaient. « Le style dans lequel ils célèbrent la messe, dit un journal de l'époque, est de beaucoup supérieur à ce que l'on voit dans les plus grandes églises de Londres. »

A la fin de 1794 et au commencement de 1795, l'évêque de Saint-Pol avait une liste de plus de huit mille prêtres à l'aide desquels le gouvernement anglais venait par son entremise. Pour élevé qu'il soit, ce chiffre ne comprend pas ceux des prêtres émigrés qui étaient soutenus par leurs amis, qui vivaient de leurs économies ou des emplois qu'ils avaient pu se procurer. En 1796, une partie quitta l'Angleterre pour le Continent. Trois mille six cents prêtres environ partirent pour la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, la Suède, la Norvège, le Danemarck, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Etats-Unis d'Amérique et même pour les missions de la Chine, en outre de ceux qui étaient retournés en France. En 1803, neuf cents ecclésiastiques français restaient encore en Angleterre. Pendant la durée de leur exil, environ douze cent cinquante prêtres français étaient morts, la plupart, malgré les efforts du Gouvernement anglais et de l'initiative privée, dans une situation précaire. Des trente Evêques ou Archevêques qui s'étaient réfugiés en Angleterre de 1791 à 1801, huit étaient retournés en France et cinq étaient décédés.

La gratitude des émigrés français et notamment du clergé donna naissance à toute une littérature, plus brillante d'ailleurs par sa

quantité que par sa qualité. Les Anglais, de leur côté, ne manquèrent pas de louer hautement la générosité dont ils avaient fait preuve, mais tout en rendant justice à la philanthropie britannique qui se manifesta en cette occurence, il faut bien dire que si les Anglais se montrèrent charitables, ils le furent sans discrétion et jamais le précepte de la morale : « que votre main gauche ignore ce que fait votre droite, » ne fut moins rigoureusement observé. Il serait oiseux de parcourir la multitude de lettres publiées, de sermons prononcés et d'opuscules imprimés à ce sujet, d'autant plus que toute cette littérature d' « auto-gratulations » se compose uniquement de lieux communs bibliques sans jeter aucun jour intéressant sur le côté historique de la question. « Toutes les vaines conquêtes de nos Edouard et de nos Henri sur la nation française, lit-on dans une lettre datée de Juillet 1793, ne font pas rejaillir autant de vraie gloire sur notre pays que nous n'en avons acquis, en recevant chez nous, en protégeant et en recevant au milieu de nos détresses domestiques, trois mille prêtres d'une nation habituellement notre ennemie et d'une religion intolérante et hostile à la nôtre, et cela à une époque et dans ces circonstances si remarquablement défavorables à notre propre pays. » A côté de l'expression de sentiments de fierté bien compréhensibles, on trouve des passages où il se prouve que si les Anglais s'étaient montrés généreux vis-à-vis des exilés, ils surent, plus généreusement encore, se distribuer des louanges. Un des sujets les plus chers à ces littérateurs est de représenter la nation anglaise comme le peuple de Dieu, car elle a en effet « donné à manger à ceux qui avaient faim et à boire à ceux qui avaient soif. » Certes, les procédés du peuple anglais furent des plus louables, mais n'y a-t-il pas quelque chose de puéril et de déplaisant, à la fois, dans cette désinvolture à se décerner le titre « de Bon Samaritain » et le prix d'une philanthropie ainsi comprise ne se trouve-t-il pas diminué de moitié ?

Il est plus intéressant, sinon plus instructif, de tourner son attention vers les remerciements émanant d'ecclésiastiques ou de réfugiés français. Les lieux communs en forment encore la plus grande partie, mais au moins trouve-t-on de temps en temps une pièce de vers savoureuse qui, tout en témoignant avec éclat de la reconnaissance de son auteur, ne laisse que peu de doutes sur la solidité du patriotisme de ses sentiments. Tels ces quelques vers qu'un auteur anonyme dédie à Burke à la fin de 1793 :

.....Ta patrie aujourd'hui n'est-elle pas la mienne,
Le plus sacré des liens m'attache à ton pays

Mais je plains les François et pour eux je rougis.
Puisse l'Etre Eternel dont la Toute-Puissance
Sçait punir, tolérer, et toujours récompense,
Bénir, dans les Anglois, l'honneur, l'humanité,
En conservant chez eux la vraie liberté.
Qu'ils gardent à jamais cette lumière auguste
Qui leur fait discerner le juste de l'injuste
Et puissent en tous temps leurs dignes défenseurs,
Comme ceux d'aujourd'hui se soumettre les cœurs.

Je pourrais citer nombre de vers écrits dans le même goût et de pamphlets rédigés dans le même esprit, mais comme il serait sans doute fastidieux d'insister sur les œuvres sans génie d'auteurs anonymes ou obscurs, je citerai simplement pour finir un passage de la lettre qu'en décembre 1792, l'évêque Saint-Pol de Léon adressait aux écclésiastiques français réfugiés en Angleterre. Le rang épiscopal de son auteur. et encore plus l'autorité morale sur le clergé français que ce prélat s'était acquise par son activité et son dévouement dans l'organisation du clergé émigré outre-Manche donnent à cette lettre un intérêt tout particulier. L'évêque recommande d'abord de « prier pour la prospérité de cette nation si grande, si généreuse, qui, sur son propre territoire est venue au secours de ceux qui étaient dans la détresse et les a accueillis avec cette bienveillance et cette libéralité, dont la France plus encore terrassée par ses errements, qu'impitoyable dans ses cruautés ne leur a pas permis de jouir plus longtemps. Nos malheurs sont sans pareils dans l'Histoire, continue-t-il, mais la générosité anglaise, aussi, a dépassé pour nous les limites que la bienfaisance de toutes les autres nations réunies pouvait atteindre. Béni soit le peuple que le Ciel a choisi pour restaurer les lois violées de la Nature et de l'Humanité. N'ayez ni honte ni crainte d'être étrangers. Vous êtes infortunés et comme tels l'Anglais vous accueille et sera votre frère. Votre grand nombre vous inquiète vous-mêmes ; mais l'Angleterre vous accueille sans crainte, et si même elle se sent heureuse et fière de l'immensité de ses ressources, c'est qu'elles lui permettent de venir en aide à la multitude d'infortunés qu'elle contient. Quel présage pour nous que cette nation qui ouvrit une souscription pour les prisonniers pendant la dernière guerre, et qui, loin de vous traiter comme des ennemis vaincus, vous regarde comme des victimes du devoir et de la fidélité à leur foi ! Béni soit Dieu qui a fait une nation entière l'instrument de sa bonté ! — Si, détournant pour un instant nos regards du Royaume, nous les tournons vers le trône, nous y voyons un roi désormais grand

à nos yeux par sa bonté, comme il le fut toujours par l'amour de son peuple. Par ce Gouvernement dont il est la tête ont été donnés les ordres si généreux, par lesquels ses ports nous ont été largement ouverts, tandis que sa bienveillance nous suivait par ses territoires et assurait notre sécurité par ses lois. Du palais de ses ancêtres (le palais de Winchester) ce roi si noble et si généreux a fait un asile pour nos frères infortunés. Son cœur lui disait : « Ajoute à la gloire que sa destination première à fait rejaillir sur le palais des anciens rois de ton pays celle plus grande encore de servir d'asile aux infortunés. »

Sans doute, il y aurait encore beaucoup à dire au sujet des ecclésiastiques français réfugiés en Angleterre à cette époque, mais il me faut me borner. Aussi bien, mon but n'a-t-il pas été d'épuiser ici un sujet aussi vaste, mais simplement, en quelques pages concises de citer des faits, et de montrer d'après des documents de l'époque peu connus, quels étaient l'état d'esprit et les sentiments réciproques des réfugiés et de leurs hôtes. Que les prêtres français émigrés exercèrent une influence profonde sur l'histoire religieuse de la Grande-Bretagne est un fait trop connu pour qu'il soit besoin d'insister, mais j'ai pensé intéressant, après avoir exposé le genre de vie des émigrés laïques, de jeter un coup d'œil sur les préoccupations et l'activité matérielles de cette multitude de prêtres qui, en quelques semaines, se répandirent dans un pays où leur religion était proscrite, et qui, en peu d'années, secondés par un Gouvernement et une population non seulement ennemis de leur foi religieuse, mais de leur pays, surent, à la fois, par des fondations d'églises, d'écoles et d'hôpitaux, reconstituer la richesse et la puissance matérielles que la Révolution leur avait ravies et se créer un prestige moral plus grand qu'eux-mêmes n'osaient espérer.

Pierre ARGENVILLIER.

L'INSTITUT AGRICOLE INTERNATIONAL

Les délégués de tous les gouvernements se réuniront à Rome le 28 mai prochain, pour examiner le projet tendant à la création d'un Institut agricole international, dont le roi d'Italie a pris la noble initiative.

L'idée de cette institution revient à un citoyen des États-Unis d'Amérique, M. David Lubin, qui l'exposa avec enthousiasme au jeune souverain italien et a réussi à le convaincre de son utilité. Ce n'est pas sans difficulté que M. David Lubin parvint à se faire recevoir par le roi d'Italie. Il avait été plutôt mal accueilli dans les divers ministères où il s'était présenté. On croyait avoir affaire à un déséquilibré et on le tenait à l'écart. Ce fut M. Luzzatti, ancien ministre du Trésor, un des plus éminents économistes que vante l'Italie, qui lui aplanit toutes les difficultés et le fit recevoir par le roi.

M. David Lubin, après quelques minutes de conversation, sut gagner à sa cause le roi Victor-Emmanuel, qui est un esprit des plus cultivés.

Il lui demanda seulement de creuser son idée, de la développer, d'étudier les moyens de la réaliser si on la trouvait bonne, utile. Et le roi, après avoir étudié le plan de M. David Lubin, adressait une lettre au président du conseil, M. Giolitti, conçue en ces termes :

Mon cher président,

Un citoyen des États-Unis d'Amérique, M. David Lubin, m'exposait dernièrement, avec cet enthousiasme qui résulte d'une conviction sincère, une idée qui m'a paru bonne et prévoyante ; c'est pourquoi je la recommande à l'attention de mon gouvernement.

Les classes agricoles, généralement les plus nombreuses, ont partout une grande influence sur le sort des nations ; mais, vivant sans aucun lien, elles ne peuvent concourir efficacement ni à l'amélioration et à la distribution des diverses cultures selon les exigences de la consommation, ni à la protection de leurs intérêts sur les marchés qui, pour les produits les plus importants du sol, deviennent de plus en plus universels.

Un institut international pourrait donc être d'une grande utilité, si, dégagé de tout but politique, il se proposait d'étudier les conditions de l'agriculture dans les différents pays du monde, signalant périodiquement la quantité et la qualité des récoltes, de façon que la production pût en être facilitée, le commerce moins coûteux, plus expéditif, et la fixation des prix plus convenable. Cet institut, marchant d'accord avec les divers bureaux nationaux déjà créés à cet effet, fournirait aussi des données précises sur les conditions de la main-d'œuvre agricole dans tous les lieux, de manière à être pour les émigrants un guide utile et sûr; il prendrait des accords pour la défense commune contre ces maladies des plantes et du bétail que la défense partielle ne réussit pas à étouffer; il exercerait enfin une action bienfaisante sur le développement de la coopération rurale, des assurances et du crédit agraire.

Les bienfaisants effets d'un tel institut, organe de solidarité entre tous les agriculteurs, et, pour cette raison, puissant élément de paix, ne tarderaient pas à se multiplier. Rome devrait être le digne siège de réunion des représentants des États adhérents et des principales associations intéressées, pour que l'autorité des gouvernements et la puissante activité des cultivateurs de la terre y marchent d'accord.

J'ai confiance que la noblesse du but saura faire surmonter les difficultés de l'entreprise.

Dans cet espoir, j'ai le plaisir de me dire votre cousin très affectionné.

VICTOR-EMMANUEL.

A la suite de cette lettre du roi, M. Giolitti adressa des instructions aux agents diplomatiques de l'Italie à l'étranger, afin d'obtenir l'adhésion de toutes les puissances à la création d'un Institut international d'agriculture composé des représentants nommés par les grandes associations agricoles et des délégués des gouvernements, ayant pour but :

1° La fondation de bourses agricoles et de bureaux de travail d'où sera mieux distribuée l'offre des denrées et de la main-d'œuvre et seront mieux réglés et partagés les transports et les courants de l'émigration.

2° L'étude préparatoire de projets législatifs et administratifs, dans ce cas où l'uniformité d'une plus large application des prescriptions deviennent indispensables à leur bonne réussite comme il arrive, par exemple, dans les maladies des plantes, des animaux, dans l'assurance contre les calamités, dans les falsifications et altérations de produits.

3° Une plus heureuse organisation de ces corporations rurales qui, pour tout ce qui a trait aux achats et ventes collectives et aux assurances mutuelles de crédit, peut d'autant mieux se développer qu'elle aura une plus large base.

4° La défense contre une pareille oppression de la part des Syndicats pour les transports et les accaparements contre lesquels la loi est sans effet, tandis que la connaissance complète qu'auraient les producteurs et les consommateurs des conditions réelles du marché serait toujours efficace. L'Institut international d'agriculture, deviendrait naturellement un centre pour la formation de l'opinion des classes agricoles, c'est-à-dire de la partie prépondérante de l'opinion publique de tous les pays civilisés.

Tous les souverains, tous les savants, tous les plus illustres économistes du monde entier, la presse de tous les pays, ont été unanimes à féliciter le roi d'Italie de son heureuse et noble initiative en faveur de la classe agricole. Le premier qui lui adressa ses félicitations au nom de la France tout entière, fut M. Loubet.

Un seul souverain en Europe se fit remarquer par son silence au sujet de l'initiative du roi d'Italie : l'empereur Guillaume, quoïque son allié. Il aurait voulu que M. David Lubin s'adressât à lui plutôt qu'au roi d'Italie.

La France sera représentée à la prochaine conférence pour la création de l'Institut international agricole par des hommes des plus compétents tels que : MM. Vassilière, directeur de l'agriculture; Daubrée, directeur général des forêts; Dabat, directeur de l'hydraulique et des améliorations agricoles; Dariac, directeur du Cabinet; Foex, inspecteur général de l'agriculture; Lesage, chef de bureau, secrétaire.

Les pacifistes du monde entier se sont également félicités avec le roi d'Italie, car ils voient dans l'Institut agricole international un nouveau gage de paix et de concorde entre les nations.

Je ne saurais prédire, m'a déclaré l'illustre Frédéric Passy, quel sera le résultat pratique de la belle et noble initiative du Roi d'Italie, s'il sera ou non conforme aux espérances qu'elle a fait naître. « Je ne puis que répéter, à propos de l'Institut Agricole International, ce que je disais en 1898, lorsque le Tsar adressa son appel aux puissances en faveur de la diminution des armements, qui ruine l'Europe.

« J'ignore quel en sera le résultat ; il ne sera certainement pas celui qu'en attendent les peuples.

« Ce ne sera pas le désarmement général et l'instauration définitive d'un régime de paix et de justice internationale; mais ce sera le premier pas, modeste d'abord, suivi d'autres dans cette voie.

« Il est impossible de nier que la conférence de La Haye n'ait pas introduit des améliorations considérables et semé des germes que les violences de l'heure présente ne réussiront pas à étouffer.

On peut dire la même chose pour la nouvelle institution. Celle-ci ne signera pas la suppression immédiate de la situation actuelle et des

intérêts établis par les obstacles douaniers qui, en entravant à la fois le travail et l'échange et empêchant aux nations de tirer du sol et de leurs propres forces pour elles-mêmes et pour les autres le meilleur profit possible, les constituent à l'état de guerre économique contraire à la libre organisation de ce vaste marché commun ouvrant pour tout le monde l'ère de la sûreté et de l'abondance. Mais ce serait en tout cas un acheminement vers ce régime de solidarité qui réduirait le servage des bras et des estomacs. L'essentiel, c'est de se voir, de se connaître, de se rencontrer et de chercher ensemble avec sincérité l'intérêt commun.

Accepter la fondation d'un institut international d'agriculture, c'est déclarer qu'il y a pour l'agriculture des intérêts et des nécessités généraux, que les nations, soit productrices, soit consommatrices ne sont pas indépendantes les unes des autres, qu'il y a des mesures d'ordre collectif à prendre, et que l'état actuel des législations fiscales et douanières est un état d'anarchie.

Une fois cette constatation faite, il faut bien que la vérité apparaisse et qu'il soit reconnu qu'à vouloir toujours tirer son propre avantage du dommage du voisin, soit à coup de canon soit à coup de tarif, c'est faire la guerre à soi-même.

J'estime donc qu'il ne nous sera pas interdit d'espérer ce résultat de la création de l'institut international d'agriculture. Une fois de plus, de la discussion jaillira la lumière et peu à peu l'union, conclut M. Frédéric Passy.

Ce sont là des vérités économiques incontestables.

Les protectionnistes de tous les pays ont accueilli le projet du roi d'Italie avec une certaine méfiance, craignant qu'il ne fasse une brèche dans la muraille chinoise du protectionnisme dont est entourée l'Europe.

Un protectionniste français, un ancien ministre de l'agriculture, dit : « Nos amis d'Italie ont obtenu de nous, dans le dernier traité, des concessions qui, sur certains points, ont paru excessives. Or, leur diplomatie est adroite et tenace. N'y aurait-il pas, dans les avances fort aimables qui nous sont faites, l'espoir caché d'obtenir quelques nouveaux avantages douaniers ? Nous avons si souvent trouvé le serpent sous les fleurs ! »

Que ce disciple de M. Méline se rassure. C'est la France qui a tiré le plus d'avantages de la convention commerciale qu'elle a conclue avec l'Italie et qui a mis un terme à l'absurde guerre de tarifs que, pendant trop longtemps, hélas! se sont faite les deux sœurs latines, au profit exclusif de leurs rivaux.

En Allemagne, l'heureuse initiative du roi d'Italie a été accueillie au commencement avec une certaine froideur.

Comme il s'agissait d'une idée d'un Américain, on se méfiait. Les agrariens allemands craignaient que le projet d'un institut agricole international ne cachât un piège tendu à la bonne foi des européens, qu'il ne fût qu'une ruse américaine, une habile tentative de diversion à l'agitation protectionniste agricole européenne contre la concurrence américaine. On sait que les agrariens européens, c'est-à-dire les gros propriétaires, rêvent une ligue douanière contre les États-Unis d'Amérique, qui leur permettrait de vendre leur blé plus cher.

Comme, d'un autre côté, les agrariens allemands ont obtenu de nouveaux triomphes avec les nouveaux traités de commerce ils ne sentent pas le besoin d'une pareille institution et ils se montrent plutôt sceptiques au sujet des résultats pratiques. Néanmoins, ils ont fini par y adhérer.

M. David Lubin voyage en Europe pour faire tomber toutes les préventions et dissiper les craintes des agrariens au sujet de la nouvelle institution destinée dans sa pensée à rendre les plus grands services à l'agriculture.

J'ai eu le plaisir de me rencontrer à Paris dans une maison amie avec M. David Lubin; il a bien voulu me donner quelques explications sur le but véritable de l'institut agricole international :

Lorsqu'un peuple nomade, m'a-t-il dit, commence à devenir agriculteur, fixant sa résidence, et qu'une société, comme on l'entend modernement, se dessine, nous assistons à la formation de trois ordres d'intérêts : ceux de la main-d'œuvre, ceux des propriétaires fonciers, ceux du capital mobilier, représentés surtout par ceux qui s'occupent des échanges de la production. Sur cette pyramide à trois faces vient se poser le gouvernement quel qu'il soit, dont la fonction consiste à concilier tant d'intérêts souvent contraires et à exercer une pression jusqu'à présent défavorable au plus faible, c'est-à-dire au cultivateur qui doit toujours céder devant le plus fort.

M. Daniel Lubin se propose d'améliorer les conditions économiques du prolétariat agricole. Mais comment ? Il représente la pyramide sociale comme il l'entend, en appuyant trois doigts d'une main sur la table : l'index et le médius, expression du capitalisme le haut commerce et les grandes propriétés foncières, et le pouce, plus court que les deux autres, le travail, c'est-à-dire les cultivateurs.

Il faut, dit-il: ou amputer les doigts plus longs ou allonger celui plus court, afin que l'on puisse donner à la pyramide une base sûre. C'est seulement de cette façon que dans le monde économique on arrivera à la paix sociale et au développement tranquille de toutes les énergies.

On doit aujourd'hui considérer l'agriculteur comme un spéculateur tandis que sa fonction devrait être toute différente, c'est-à-dire exclusivement technique, et cela parce qu'il se trouve dans l'impossibilité de donner une orientation suffisamment positive à ses entreprises.

L'Institut que j'ai eu l'honneur de proposer au roi d'Italie doit être une sorte de Chambre agricole internationale qui abritera toute la grande famille des agriculteurs, fraternisera dans le développement harmonique de leurs intérêts.

Les grands généraux, continue M. David Lubin, mesuraient leur gloire d'après le nombre des vies sacrifiées sur les champs de bataille, et celui qui pouvait se vanter d'avoir fait périr le plus grand nombre d'hommes était le plus grand.

Aujourd'hui. la vraie gloire doit se trouver sur d'autres champs. Maintenant on vise à créer le bien-être des classes plus nombreuses, celles des travailleurs ; et ces principes vraiment humains seront la base la plus solide de la civilisation et de la paix sociale. Dans les temps passés, aux misères sociales, causes et menaces de troubles, on opposait efficacement la religion. Aujourd'hui, il faut trouver d'autres moyens plus positifs, pour venir en aide aux classes nombreuses des déshérités de la fortune, et parmi ceux-ci : les agriculteurs, qui par millions, répandent leur sueur sur la terre.

La noble initiative du roi d'Italie tend à donner un grand essor au bien-être des agriculteurs en leur ouvrant le large horizon du travail mondial, réglé par une Chambre internationale.

Au roi Victor-Emmanuel se prépare la plus grande gloire à laquelle puisse aspirer un souverain, celle de faire du bien à la grande famille humaine toute entière.

Jusqu'à présent le monde a été gouverné par le droit du plus fort. Maintenant la vraie loi du gouvernement doit tendre à créer une ambiance favorable à toute individualité de manière que l'homme n'ait plus aucun avantage à troubler le développement régulier des droits des autres, et il sera obligé dans son intérêt à être bon.

L'homme ne sera pas bon parce que pieux, parce qu'il aura le cœur ouvert à la commisération d'autrui.

Non, la bonté doit être élevée à une fonction économique. Les mesures tendant à supprimer les douleurs et les misères, à éclairer les peuples sur leurs véritables intérêts, à faire cesser les luttes artificieuses qui peuvent profiter à une infime minorité de la Société, mais qui augmentent la misère du plus grand nombre constituent les meilleurs moyens de pacification sociale, auxquelles tous les hommes de bonne volonté devraient adhérer. Et M. David Lubin ajouta :

Dans l'Amérique du Nord, six milliards de dollars se trouvent actuellement engagés dans les *trusts*. Cette énorme richesse pèse directement ou indirectement sur le monde entier. Elle oblige les peuples à des sacrifices énormes. C'est le grand ennemi qu'il faut com-

battre. Les *trusts* exploitent le cultivateur qui n'est pas organisé, et n'a pas les moyens de se défendre.

Toutes les meilleures énergies sont la proie des chefs de ces puissantes organisations. »

Selon M. David Lubin, l'Institut agricole international doit donc lutter surtout contre les *trusts* qui oppriment les agriculteurs.

Il a constaté que plus le prolétariat agricole est opprimé, plus le prolétariat urbain est obligé à payer chers les produits de la terre. Il faut organiser le prolétariat agricole pour lutter contre les accapareurs.

Il veut organiser toutes les classes agricoles, travailleurs et propriétaires pour s'opposer à l'exploitation de la classe industrielle.

M. David Lubin a été membre pendant plusieurs années de la puissante corporation agricole des Granges en Californie, et, dans un Congrès, il fit adopter la proposition que l'on devait donner des primes d'exportations aux produits agricoles et que l'État se fit le défenseur du prolétariat agricole contre les exploiteurs.

M. David Lubin s'est convaincu en voyageant à travers l'Europe que les questions agricoles sont plus internationales que nationales.

Tout le monde se trouve d'accord pour déclarer que l'Institut agricole international, au point de vue scientifique, et même au point de vue de la pacification, peut exercer une heureuse influence. Quant à moi, j'exprime le vœu qu'il ne soit pas un simple office de statistique destiné à nous renseigner sur les productions agricoles annuelles dans les divers pays ; car, dans ce cas, il ne serait pas d'une grande utilité. Il faut que la nouvelle institution tende avant tout à améliorer les conditions économiques du prolétariat agricole international. Or, comment le pourra-t-elle sans démolir la bastille du protectionnisme qui profite exclusivement aux riches *farmers*, aux gros propriétaires fonciers ?

L'Institut agricole international ne peut donner des résultats bienfaisants qu'en rendant moins âpres, moins cruelles les guerres économiques entre les nations, qui se sont substituées aux guerres de races et de religions d'autrefois, qu'en abaissant de plus en plus les barrières douanières, ces reliques d'une époque moins civilisée que la nôtre.

Il faut que l'Institut agricole international nous achemine vers le marché universel libre. L'édifice que va élever le jeune et intelligent roi d'Italie, qui s'est acquis les sympathies universelles, ne peut avoir d'autres bases que la liberté des échanges qui améliorera les conditions économiques du prolétariat tout entier, et sera le plus sûr garant du progrès social et de la paix internationale.

RAQUENI.

PARURE

La nuit limpide emplit le bleu profond des airs.
Seul, perdu dans l'espace, un vaporeux nuage,
alanguissant sa course, indolemment voyage
et traîne un voile vague aux nocturnes déserts.

Par le vide infini rayonnant de feux clairs
s'allonge avec lenteur sa transparente image,
et l'œil voit, en suivant la blancheur qui surnage,
d'innombrables clartés scintiller à travers.

Un léger souffle, épars sous sa molle poussée,
caressant les contours de la nue élancée,
l'amincit et l'étire en son essor changeant;

et la splendeur stellaire à l'éther palpitante,
de perles, de saphirs, d'étincelles d'argent
trame l'immense écharpe, onduleuse, flottante.

Jean-Marie **MESTRALLET.**

PHILOSOPHIE
DE L'AUTOMOBILISME

Tous ceux que les fatalités de l'existence amènent à fréquenter assidûment les voies ferrées de la banlieue, et en particulier certaines de ces petites lignes devenues légendaires, connaissent la sensation d'énervement *sui generis* produite par les lenteurs accumulées de ces exploitations « archaïques... » Une énorme locomotive, véritable mastodonte à vapeur, traîne péniblement une longue kyrielle de lourdissimes voitures où souvent une vingtaine de voyageurs au plus, bouclés et isolés dans leurs compartiments respectifs, attendent avec une morne résignation que les quelques kilomètres quotidiens soient enfin épuisés... A chaque arrêt, la force vive de cette masse redoutable une fois éteinte, non sans difficulté, les nouveaux arrivants sont obligés de *courir* sur des centaines de mètres à la recherche des voitures de leurs classes — courir s'ils sont ingambes ! Il s'agit alors de procéder à la fermeture des portières ouvertes éparses le long du train, et, après une pause interminable, le convoi reprend, comme à regret, son allure de gigantesque patache. Cela se continue jusqu'à la fin du terrible parcours — heureux encore si un changement de machine ou une prise d'eau extraordinaire ne vient pas entraver cette marche « funèbre... ».

Si les « voyages » de banlieue constituent la meilleure école de patience à l'usage des gens pressés, que dire des « transports à petite vitesse », en trains-charrettes, avec accompagnement de manœuvres en cours de route, organisés avec un soin administratif si spécial sur les lignes secondaires, transversales ! Ici, c'est le supplice raffiné, prolongé durant des heures. Les pauvres habitués de ces artères perdues arrivent à destination dans un état d'ahurissement complet.

Comme on sent que les honorables fonctionnaires chargés

du service de ces lignes s'inspirent encore des principes de prudence préconisés au début des chemins de fer, alors que l'on appréhendait les effets d'une vitesse exagérée sur le nervosisme des bons bourgeois... On sait que ce n'étaient point seulement les voyageurs dont on craignait de faire tourner la tête et chavirer le cœur, puisqu'on proposait d'élever de hautes palissades afin de protéger les regards du public contre le spectacle dangereux du passage des trains! Un mouvement modéré, une exploitation calme, voilà certes ce qui convient le mieux... Et il me souvient d'avoir entendu émettre par un professionnel cette réflexion peu banale que, si telle banlieue venait à être sérieusement « modernisée », si un trafic actif, rapide, bruyant, surgissait sur ses rails, les placides abonnés qui constituent le fond de sa clientèle primitive verraient d'un très mauvais œil cette cruelle atteinte à leur tranquilité et à leurs droits acquis... et que ce serait grave... C'est à chercher des arguments contre le progrès que se fatigue surtout le cerveau humain!

Avec notre passion de l'*égalité*, que nous mettons en toutes choses, nous avons d'abord établi nos voies ferrées sur un modèle uniforme, sans nous préoccuper de distinguer entre ces voies celles qui devaient être comme de grands fleuves commerciaux et celles qui seraient par la force des choses de très modestes affluents; puis nous nous sommes acharnés à les exploiter invariablement par les mêmes moyens, et nous nous y entêtons avec une impénitente folie en dépit des suggestions victorieuses de *l'automobilisme*.

L'industrie contemporaine, cessant enfin de s'en tenir servilement à cette vieille conception du *véhiculage mécanique au moyen de pesants wagons assujettis à rouler sur des guides de métal et tirés par une monstreuse machine* — combinaison « maximum » susceptible seulement d'être appliquée aux directions principales du trafic — a très rapidement créé la remarquable série des *systèmes souples et légers*, depuis le motocycle et la voiture automobile ordinaire circulant sur routes, jusqu'aux automotrices sur rails, pour tramways et chemins de fer, comblant ainsi de la façon la plus satisfaisante, et par d'insensibles transitions, l'immense lacune qui se fût établie entre l'instrument pédalier, la bicyclette individuelle, type initial insurpassable pour les mille déplacements de la vie courante, et le majestueux express où plusieurs centaines de personnes, confortablement installées, traversent la France en une nuit. C'est là un fait considérable, infiniment gros de conséquences pour l'avenir des relations sociales et des entreprises

de transport, et sur lequel on n'insiste pas comme il convient.

Voilà *dix ans* à peine, grâce aux intelligents efforts des De Dion et de leurs émules que les voitures sans chevaux sont sérieusement lancées, et déjà on peut voir ces organismes nouveaux et frêles, encore en pleine fièvre d'évolution, accomplir d'invraisemblables exploits de vitesse et d'endurance, concurrencer les rapides de la voie de fer en courant sur des routes grossières, qui ne sont nullement préparées pour des essais pareils, sur ces mêmes routes où se hâtaient naguère les bonnes diligences et qu'il faudrait sans doute modifier, rectifier à certains égards et peut-être parfaire par la pose d'un revêtement ou enduit dont la formule est à découvrir. Les plus brillantes hypothèses sont permises en faveur du mouvement qui se dessine, et sans aller jusqu'à la prédiction des humoristes anglais et américains qui nous font entrevoir la faillite prochaine du rail et la transformation fatale des lignes actuelles en *routes de choix* pour automobiles, on est en droit de présumer que ces merveilleux engins, bientôt pourvus de mécanismes plus simples, plus faciles, plus « rustiques », interchangeables par surplus, et trouvant à se ravitailler partout en pièces de rechange et en énergie motrice, arriveront bien vite à conquérir l'absolu monopole d'une foule de relations à petite et moyenne distance.

L'automobile idéal, l'automobile émancipé de la servitude coûteuse du rail, a devant lui, le doute n'est pas possible à cet égard, un avenir immense ; l'organisme social, dont le mal actuel est la centralisation à outrance, la condensation pléthorique dans les foyers urbains, se décongestionnera peu à peu, grâce à cet instrument d'extériorisation rapide, bientôt à la disposition de tous ; la vie de campagne renaîtra, et la révolution la plus heureuse, au point de vue de l'hygiène physique et morale des collectivités, s'accomplira dans les rapports humains.

Mais en restant dans le domaine de l'actualisme le plus étroit, en s'en tenant aux conditions présentes, sans courir après le rêve, on aperçoit très nettement quel rôle nécessaire et capital doit jouer la voiture automotrice, devenue *wagon automoteur*, dans l'exploitation des chemins de fer pour le service des banlieues et des lignes secondaires.

Le wagon automoteur, constituant à lui seul un véritable diminutif de train, s'est immédiatement révélé comme type de transporteur mécanique indispensable : et pourtant, malgré la perfection relative qu'il a déjà acquise, malgré l'élasticité de son fonctionnement et la diversité possible de ses aménagements intérieurs

et extérieurs, c'est à peine si on mentionne de ci, de là, quelques vagues essais de son utilisation sur les voies ferrées.

Quel est le desideratum essentiel, incommutable, à réaliser au regard du « banlieusard », de celui qui consent à habiter la banlieue pour se dilater à l'aise et pour se mettre au vert ? Le banlieusard a ses affaires dans la grande ville, et, soit deux fois, soit quatre fois par jour, il est obligé de subir le petit voyage... Ce petit voyage s'effectue à des heures quelconques, suivant les circonstances, mais surtout à certaines heures ; il faut des départs fréquents, toute la journée, mais il y a des moments d'affluence énorme et de longs intervalles où les allants et venants se font rarissimes. Il s'agit de satisfaire à ces mouvements complexes et d'y satisfaire avec une vitesse *toujours accélérée jusqu'aux plus extrêmes limites :* car un pareil déplacement, perpétuellement réitéré, devient l'obsession sans merci, la corvée angoissante, la source haïssable des pertes de temps accumulées que l'on déplore en dépit de ses convictions « centrifuges »..., et il s'impose de faire oublier en quelque sorte, à chaque instant, par un service ultra-rapide, l'inexorable succession des arrêts... Or, ces exigences d'exploitation étant reconnues irréductibles et devenant de jour en jour plus impérieuses, inéluctablement, on sera *mieux en mesure* d'y pourvoir au moyen d'unités de transport dont chacune se suffit à elle-même, qui donnent un poids mort réduit au minimum, dont la mise en état n'exige qu'un laps de temps insignifiant, que l'on peut isoler ou grouper selon les besoins, qui sont établies à couloir et munies de larges portes à manœuvre prompte, docile, automatique, permettant un échange pour ainsi dire instantané des voyageurs, qui stoppent et démarrent sans peine, *incomparablement mieux*, cela est de toute évidence, qu'avec le système actuel dont les impedimenta sautent aux yeux ; c'est avec des voitures automotrices — et au besoin des « remorques » de construction pareille, en nombre suffisant — qu'il sera le plus aisé de proportionner le matériel, pour les divers moments du jour, à la quantité des transportés, et d'obtenir cette vivacité d'allure et cette fréquence de départs que le public veut à tout prix et qu'il ira chercher ailleurs, dans le tramway perfectionné ou dans l'automobile sur route, qui du reste seront en général *beaucoup plus à sa portée* que le chemin de fer, si on tarde à prendre en considération sérieuse ses justes revendications. Un système d'automotrices mues par l'électricité constituerait la solution de choix, l'instantanéité de la mise en état étant ici absolue, le stoppage et le démarrage se faisant avec une aisance parfaite, et la souplesse

particulière à ce mode de propulsion s'ajoutant à la souplesse intrinsèque des véhicules.

Et ce qui pourra contenter les banlieusards sera également bon, n'en doutons point, au regard des promeneurs.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le voyageur obligé à de courts déplacements souvent répétés préfère hautement la *facilité* au *confortable* du transport — la *sécurité*, cela va sans dire, doit toujours être donnée. Le voyageur en question ne se plaindra pas de l'entassement, ni même du manque de places assises, à la condition que son va et vient journalier soit effectué avec la plus grande hâte possible ; il passera sans récriminer sur quelques menues infractions au soin de son bien-être s'il constate que la compagnie transporteuse, attentive à l'économie comme il est nécessaire qu'elle le soit, n'a rien ménagé dans l'espèce pour presser le mouvement... La question des *classes* paraît insignifiante, et ne saurait jamais faire obstacle aux améliorations projetées : une seule classe suffirait au besoin ! Le type de voiture à deux classes est très accommodant.

La facilité du transport est une condition capitale en ce sens qu'elle amène sûrement, surtout dans les centres importants ou dans leur voisinage, une création de trafic considérable. Il se produit le phénomène inverse de celui que les transformistes mettent si fort en avant dans leurs théories biologiques. *L'organe fait ici la fonction*. On le voit à Paris où les systèmes de locomotion vraiment dignes de notre siècle qui furent récemment inaugurés sont pour ainsi dire pris d'assaut par nos citadins ardents assoiffés de vitesse... Une rage d'hygiène et de plein air nous tient présentement, et les lignes de banlieue, les lignes suburbaines, peuvent se ménager un rôle très efficace dans le « struggle » décentralisateur qui se prépare, si elles savent réformer à temps leur train-train démodé et accueillir l'automotrice légère propulsée par le fluide — abandonner enfin l'« andante maestoso » pour l'« allegro vivace »...

Les voitures automotrices auront aussi leur utilité sur les grandes lignes où elles pourront jouer vis-à-vis des trains directs les rôles de trains collecteurs et distributeurs.

En ce qui concerne les *lignes de réseau* à faible trafic, l'emploi de voitures automotrices d'un type convenable pourra permettre là aussi, de satisfaire aux vœux si légitimes que forment avec persévérance les habitants des régions traversées : *un peu plus* de vitesse, des trains *un peu moins* espacés. On sait qu'il est prudent, lorsqu'on s'engage sur une de ces lignes misérables qui semblent

exploitées actuellement par pure charité, d'y aller avec précaution... si on veut rentrer à son domicile dans la même journée : il est indispensable d'étudier avec art les maigres horaires dont on dispose, et de savoir à l'occasion se passer de déjeuner ou de dîner pour réussir la difficile combinaison de l'aller et retour. Trois convois dans chaque sens, lancés à une allure de tortues, tel est le programme total par vingt-quatre heures pour le service de la ligne et des correspondances. C'est pour une circulation aussi « rare » que le formidable appareil d'une voie de fer, construite et équipée selon la plus magistrale formule, a été péniblement mis en œuvre ! On ne s'est pas inquiété de proportionner l'instrument de transport à l'usage qu'on avait à en faire.

Lorsqu'on dit que le *Chemin de fer* a merveilleusement rapproché les distances, cela peut s'entendre des grandes distances, mais non des petites. Les relations locales, régionales, surtout celles que coupe une bifurcation malencontreuse, se trouvent en beau coup de cas tristement desservies : et il ne saurait en être différemment avec un régime fondé sur les principes « unitaires » qui ont régné jusqu'à ce jour.

Seul l'*automobilisme* naissant, développé et réparti avec mesure, tant sur rails que sur routes, comme auxiliaire et complément du chemin de fer, apportera une solution satisfaisante au problème de la locomotion mécanique étendue à tout le pays, et fournira les éléments de « raccord » pour harmoniser en quelque sorte, par des gradations appropriées, les diverses parties de ce vaste ensemble de moyens de transport qui doit constituer dans l'avenir un organisme véritable, doué d'une vie active, équilibrée et féconde.

Nous avons, en France, un magnifique patrimoine de *routes*, et ce patrimoine précieux, que l'étranger nous envie, nous l'avons méprisé, délaissé durant un demi-siècle pour sacrifier à la fureur des chemins de fer.

Il a paru si admirable de faire rouler des voitures sur des rails que l'on a perdu la tête à ce jeu nouveau et que l'on n'a plus voulu rien entendre en dehors du système séduisant qu'on venait d'inaugurer.

Pour frapper l'esprit du profane, les apologistes de la voie ferrée usent d'une comparaison sensationnelle destinée à mettre en évidence la diminution extrême de l'effort de traction sur cette voie miraculeuse : un *lapin*, s'exclament-ils, y traînerait un *homme !*

On oublie de noter ce point très important que cette facilité de

transport suppose expressément une voie *en palier* ou en *rampe très faible*. En chemin de fer, une déclivité de *un et demi pour cent* est déjà pénible à franchir ; si la déclivité atteint *deux pour cent*, la difficulté devient rude, et à *trois pour cent* c'est le tour de force, c'est l'acrobatie dangereuse. La complaisance du rail se tourne en opposition, en trahison même, à la montée, et en lâchage à la descente... Pour le tracé du chemin de fer, il faut une topographie spéciale.

Avec l'automobilisme sans rails, les routes ordinaires sont utilisables ; la voiture mécanique peut circuler à bonne vitesse sur ces routes en dépit des rampes nombreuses qui accidentent leurs profils et qui atteignent couramment des taux plusieurs fois supérieurs au taux maximum admis pour les voies ferrées.

Un automobilisme sur route sagement organisé eut suffi en maintes occurences où le rail, établi au prix d'extraordinaires efforts, a véritablement constitué. au regard des voies de communications préexistantes, une superfétation coûteuse et injustifiable.

La voiture mécanique, susceptible de marcher ainsi sur nos belles routes à une allure victorieuse, est venue malheureusement trop tard pour nous épargner cette débauche de lignes ferrées d'ordre secondaire qu'a crées la politique électorale et que condamne le bon sens.

Et pourtant, circonstance remarquable qui, semble-t-il, est insuffisamment connue, la voiture automobile sans rails a fait ses humbles débuts dans le monde en même temps que le chemin de fer, et, dans la lutte qui s'est élevée entre les deux systèmes, a failli prendre le dessus. Des services réguliers de transport en commun au moyen de véhicules à vapeur — primitifs, mais viables — furent expérimentés avec un certain succès, succès d'entreprise et succès d'invention, au moment où les premiers rudiments de voies ferrées se constituaient timidement. A quoi a tenu le triomphe du rail, sans doute à peu de chose, peut-être à un accident malheureux de l'automobilisme sur route ? D'après les renseignements assez obscurs que fournit l'histoire des transports mécaniques, il doit être tenu pour vraisemblable que les vieilles diligences à chevaux et les entreprises de roulage firent alors cause commune avec les chemins de fer pour se défaire de l'ennemi commun — tels on voit dans les assemblées parlementaires les partis extrêmes s'unir pour écraser le centre !

La préférence enthousiaste et irréfléchie accordée aux transports sur rails a été le point de départ d'une longue période de

découragement pour l'industrie des automobiles sur routes qui par surplus eut dès lors à subir des vexations de diverses natures et des règlements ridicules. Un ukase d'outre-Manche qui mérite d'être rappelé, interdisait à ces automobiles sur routes de dépasser l'allure de quatre kilomètres à l'heure et leur enjoignait de se faire précéder par un homme portant un drapeau rouge!... On voit que la bêtise administrative est de tous les temps et de tous les lieux.

Je suis de ceux qui pensent que cette défaite initiale de l'automobilisme fut profondément regrettable. Si la faveur publique s'était déclarée à l'origine pour l'automobilisme, il se serait développé et perfectionné de suite, fatalement, dans le sens *utilitaire*, ayant devant lui un avenir immédiat presque illimité, tandis qu'à l'heure actuelle, rentrant en scène après un demi-siècle d'oubli, il s'est préoccupé surtout de devenir un article de sport, de luxe et d'élégance, un article de course à d'extravagantes vitesses, sur des distances énormes, en des conditions qui n'ont rien de pratique ; et il lui faut compléter son évolution en recherchant chaque jour davantage ce qui doit le mener au succès définitif dans un cercle restreint, la simplicité, la robustesse et le bon marché des véhicules — ce desideratum visant spécialement la construction des voitures à l'usage des particuliers.

Si l'automobilisme l'eut emporté *ab ovo* et eût conquis le monopole des transports, au lieu de cette révolution en quelque sorte violente qu'a entraînée le chemin de fer dans les rapports économiques, il se serait produit un mouvement naturel et progressif d'intensification des échanges, mouvement moins vaste, mais plus égal et plus pondéré, l'instrument mis en œuvre étant doué d'une puissance et d'une envergure inférieures à celles de son rival, mais possédant par contre une souplesse et une faculté de diffusion bien supérieures. Nous n'aurions pas vu s'établir des courants aussi « furieux » vers les gros centres, satisfaire aussi magnifiquement aux relations à grande distance, mais les relations locales ou régionales y eussent énormément gagné : une vie familière et pittoresque, amplification très heureuse de la vie ancienne, se fut épanouie et propagée le long des routes... Oserait-on soutenir que ce progrès n'eut pas valu l'autre ? On peut au moins supposer que le mouvement automobiliste n'aurait point amené avec lui cet « exode rural » incoercible, qui pèse si lamentablement sur notre civilisation.

Une lutte primordiale indécise, un automobilisme développé dès le début parallèlement et concurremment au chemin de fer,

telle eût été l'éventualité la plus souhaitable : cette dualité nécessaire nous aurait sauvés de tout excès. Car maintenant c'est à certains égards un retour en arrière qu'il faut s'efforcer de poursuivre, une *restitutio in optimum* qu'on ne saurait obtenir sans des luttes nouvelles, fertiles en graves aléas.

D'aucuns objecteront, contre cette manière de présenter les choses, que la voiture automobile, née, il est vrai, sous une forme rudimentaire, avant les chemins de fer, avait besoin pour prendre un élan victorieux, du concours d'un certain nombre de combinaisons mécaniques dont l'invention est très récente. C'est là, à mon sens, une objection radicalement fausse : les inventions, le plus souvent, surgissent au moment psychologique, lorsque les circonstances le commandent avec force, les inventeurs étant suggestionnés à chaque époque par l'idée du moment ; comme les grands hommes paraissent lorsque les grands événements à accomplir semblent les appeler à l'œuvre. La logique immanente des choses se montre là très clairement. N'a-t-on pas vu les *freins continus* et les *enclenchements* de sûreté pour les signaux et les aiguilles venir à l'instant voulu aider l'essor des transports sur rails ! Les inventeurs, éblouis par la locomotive triomphante, n'ont plus songé à la voiture mécanique sur routes, et tous les progrès se sont concentrés sur les chemins de fer. On doit remarquer d'ailleurs que la question capitale était celle du moteur, le reste étant affaire de détails, et que le *moteur à vapeur perfectionné* — facilement et rapidement mis en état, de marche automatiquement réglée — suffisait pour l'émancipation de l'automobilisme, en l'absence du *moteur à pétrole* et du *moteur électrique :* or, ce moteur à vapeur perfectionné pour voitures mécaniques représente simplement un délicat avatar, à organisation spéciale et à combustible liquide, du formidable léviathan qui souffle sur les voies ferrées...

On essaiera, d'autre part, de démontrer par des chiffres et des raisonnements techniques l'impossibilité, au point de vue commercial et usuel, d'un automobilisme sur routes de quelque envergure. Mais n'est-ce pas l'histoire éternelle des applications des sciences ? Citerait-on une innovation remarquable dont les arriéristes du temps n'aient pas ainsi stigmatisé « l'erreur manifeste » par les arguments scientifiques les plus irrésistibles..., et n'a-t-on pas l'exemple du chemin de fer ?... Les faits viennent perpétuellement contredire les imprudentes théories. Il y a déjà des services publics de transports assurés par des voitures mécaniques sans rails ; les projets éclosent de toutes parts et nous en sommes à la

période des tâtonnements ; les inventeurs et les fabricants ne s'arrêteront point dans la belle voie qui leur est ouverte et ils sauront satisfaire aux plus difficiles données de ce multiple problème ; même pour les transports de *marchandises*, on compte de nombreux efforts couronnés de succès. Les faits parlent dès aujourd'hui en faveur de l'automobilisme : que sera-ce dans vingt ans ! Et qu'elles eussent été à l'heure actuelle les résultats acquis, si rien n'eût enrayé l'évolution première !

Le *moteur à vapeur perfectionné*, dérivé de celui des locomotives par un transformisme tout indiqué qui aurait pu se réaliser dès le début, et approprié à un service simple et facile comme l'exige la voiture mécanique sur routes, tel était, je le répète, l'organe essentiel capable de provoquer l'essor du mouvement automobiliste. Il y a lieu d'expliquer ce que cette assertion offre de peu aimable à l'égard du *moteur à pétrole*, qui est le roi du jour — la question du *moteur électrique* devant faire l'objet de considérations à part.

On connaît les péripéties de la lutte. C'est le moteur à vapeur qui a commencé, puis a surgi le moteur à pétrole qui est devenu la coqueluche des touristes, et voici que le moteur à vapeur, parvenu à un degré de perfection extrême, se rappelle maintenant avec une heureuse insistance à l'attention des professionnels. Je veux parler ici au point de vue des voitures de luxe, d'agrément, de sport, de tourisme; car pour les véhicules de travail, pour les transports importants, pour les poids lourds, le moteur à vapeur paraît l'emporter sans conteste sur l'autre, et il menace dès lors de conquérir la prépondérance générale.

Je crois fermement à la supériorité intime et à la victoire finale du moteur à vapeur. Le moteur à pétrole, dont le principe actif est l'explosion dans le cylindre d'une masse d'air préalablement imprégnée de carbures d'hydrogène, présente un cycle de fonctionnement compliqué, d'un règlement capricieux et difficile ; il fournit des efforts brusques et inélastiques ; et les prodiges d'ingéniosité qu'on a accumulé sur cet appareil pour l'améliorer et pour l'assouplir témoignent précisément de ses défauts « congénitaux » et compliquent encore le système. Le moteur à vapeur n'a pas ces complications et ces difficultés ; il fournit des efforts élastiques ; il répond mieux aux nécessités d'un automobilisme pratique ayant à desservir des routes — ou des rues — accidentées quelconques. Dans le moteur à vapeur perfectionné, le foyer se réduit à des brûleurs alimentés de combustible liquide et la chaudière à des

tubes minuscules chauffés où on injecte de l'eau suivant les besoins de la marche; l'alimentation en eau et en combustible se règle automatiquement; la mise en pression est presque instantanés; les inconvénients du système sont réduits à un minimum qui semble d'ores et déjà négligeable, d'autant que le moteur à pétrole a, lui aussi, ses irréductibles sujétions, telles que, jusqu'ici, la nécessité du « coup de main » pour la mise en marche.

Le moteur électrique serait évidemment l'idéal, puisqu'il possède une précieuse élasticité, qu'il est particulièrement facile à conduire, que, seul, il donne d'emblée le mouvement rotatif, qu'il est débarrassé, non seulement du foyer et de la chaudière, mais encore du piston et de ses accessoires et des réservoirs d'eau et de pétrole, qu'il est libéré des ferraillements, des trépidations et des exhalaisons mal odorantes; mais il faut, ou qu'il emporte avec lui de lourds et encombrants accumulateurs, et qu'il trouve soit à recharger ces accumulateurs, soit à les échanger contre d'autres lorsqu'ils sont épuisés, ou qu'ils prennent le fluide à des fils aériens disposés le long du parcours. Dans un avenir qu'on doit supposer assez lointain, en dépit de l'optimisme le plus fervent, lorsque l'électricité aura conquis le monde, que des « prises de fluide » seront disséminées partout, que l'accumulateur léger et puissant — le désespoir des électriciens — aura fait son apparition, ce sera le moteur insurpassable, le moteur sans concurrent possible; mais d'ici là c'est au moteur à vapeur (système Serpollet) que doit rester la suprématie.

La voiture électrique en a pour longtemps encore à ne pouvoir s'extérioriser des agglomérations urbaines, des grands centres de production d'électricité. Sans doute, il est loisible de marcher au *trolley* sur les routes, munies d'installations de poteaux et de fils pour la distribution aérienne du fluide; des services publics sont organisés ainsi, *sans rails*, et, au moins en Amérique, on rencontre même des essais de ce genre tentés par des particuliers; des trolleys spéciaux, d'une ingénieuse souplesse, permettent aux véhicules de garder la liberté de mouvements qui leur est indispensable; et, lorsque que deux véhicules se croisent avec une installation de voie aérienne *unique*, ou lorsqu'un véhicule veut dépasser celui qui le précède dans le même sens, la difficulté est aisément résolue grâce à un simple *échange* ou *croisement* de trolleys. Mais le système comporte une servitude continuelle, coûteuse et gênante, et ne saurait convenir que pour des parcours déterminés, en des conditions à part.

Il est intéressant de noter, à propos de l'automobilisme électri-

que à trolley, que certaines villes ont adopté cette combinaison et ont inauguré des services, non de tramways électriques, mais d'omnibus électriques, *sans rails*, afin de mieux desservir les quartiers accidentés, les artères secondaires, escarpées, étroites et tortueuses, où des tramways n'auraient été ni pratiques, ni possibles. Cela met bien en évidence le principe capital, sur lequel je me suis expliqué précédemment, que l'automobilisme *sans rails*, est susceptible d'être employé partout tandis que l'automobilisme *sur rails* — chemin de fer ou tramway — exige des tracés exceptionnels; axiome naïf, je n'en disconviens pas, mais très utile à rappeler.

Un des premiers progrès à accomplir, progrès qui ne semble pas relever de l'utopie, c'est la suppression de la nécessité du *pneumatique*, nécessité admise présentement pour les véhicules à allure rapide.

Cette complication, coûteuse et aléatoire, est de celles qui doivent disparaître avec les voitures automotrices de l'avenir que nous nous représentons comme des créations mécaniques de complexion résistante, même dans les types légers, et d'un ressort suffisant pour affronter sans péril les routes ordinaires : tout au plus peut-on leur accorder des roues « élastiques, » d'un système à trouver, ou de simples bandages faits d'une matière souple et amortissante.

Je n'ai ici en vue que l'automobilisme sérieux, celui qui est effectivement susceptible de procurer au public ou aux particuliers, une plus grande facilité de déplacements. Je n'ai cure des automobiles de sport capables d'aller de Paris à Moscou à des vitesses qui défient les express pour l'amusement des badauds et pour la gloire des chauffeurs ou des fabricants de « pneus » plus ou moins increvables. Et l'automobilisme sérieux ne saurait ambitionner à mon sens que des rayonnements régionaux portant sur des distances de 50 à 100 kilomètres au plus — en tant que services réguliers — et des vitesses de 30 à 45 kilomètres à l'heure avec, pour les belles lignes droites, la limite extrême de 50 kilomètres : le champ est déjà vaste, et cette allure est déjà superbe, car une voiture lancée à fond de train du galop de deux pur sang ne dépasse pas 25 kilomètres ! Avec des allures trop fantaisistes, ne sent-on pas combien il y a de danger, au moindre incident, au moindre obstacle, à la moindre courbe ou descente un peu raide,

pour le véhicule ainsi emballé follement et pour ceux qu'il rencontre? Si on maintenait l'emballement actuel, il faudrait alors, non seulement des routes spéciales, gardées et surveillées, mais encore des installations véritables de signaux : on abandonnerait les avantages — et les raisons d'être — de l'automobilisme qui sont précisément de se servir des routes existantes, dont le réseau est splendide, et de marcher librement sous le ciel sans entraves quelconques; encore risquerait-on à chaque instant des accidents terribles parce qu'avec la voiture mécanique sur route on n'est pas *maintenu* dans sa direction comme on l'est sur la voie de fer et que le *dérapage* est l'accident classique, courant, toujours à redouter, de ce genre de locomotion. Voilà également d'évidentes vérités, mais auxquelles on ne songe point dans l'élan des enthousiasmes...

Des routes particulières, c'est à dire des routes simplement réservées aux automobiles sur lesquelles ces véhicules marcheraient plus à l'aise et garderaient plus sûrement leur vitesse, je n'en comprendrais guère l'utilité, au moins actuellement. Qui sait où s'arrêterait la chose? Il y aurait à craindre de ce côté là des entraînements aussi effrénés que ceux dont nous avons été victimes pour les chemins de fer. D'autant que les promoteurs de l'idée vont jusqu'à proposer toute une organisation nouvelle, sans doute en harmonie avec les exigences du *vingt-et-unième* siècle, jusqu'à préconiser la pose sur ces routes particulières de *bandes de roulement*, avec *légers rebords* pour empêcher le dérapage — une réédition des « routes à rainures », des voies ferrées sous une autre forme!

Je consens volontiers à ce qu'on améliore nos routes ordinaires, dans le sens le plus favorable à l'évolution de l'automobilisme, qu'on retouche certains passages scabreux, qu'on aplanisse et qu'on redresse, qu'on place des poteaux indicateurs, qu'on établisse un sol élastique, ferme, cohérent et inapte au développement de la poussière, qu'on sème le confort et la sécurité : cela du reste viendra doucement et naturellement. Les sociétés automobilistes font beaucoup à ces divers égards et il faut les en féliciter. Le pavage en bois des artères urbaines, paraît, remarquons-le, très bon pour les automobiles; et en ce qui concerne les routes de campagne, il est fatal que, les véhicules à chevaux se raréfiant devant les succés continus des véhicules mécaniques, les chaussées ne se désagrègeront plus par l'effet des piétinements de ces nobles bêtes : il ne restera qu'à regretter la poésie des attelages...

Ce que le philosophe libertaire doit apprécier dans la popularisation prochaine de l'automobilisme, c'est le transpprt *rapide individuel* — ou en famille — devenu possible et réalisable en d'excellentes conditions. Disposant de sa voiture automotrice personnelle, qu'il aura achetée ou *louée* à frais modiques, le rural, le citadin, pourra gouverner son temps à son gré pour son piaisir ou ses ses affaires, se déplacer à ses heures, s'arrêter ou ne pas s'arrêter en chemin, flâner selon son désir, aux endroits de son choix, se combiner, s'il le veut, à sa convenance entière, un voyage de vacances de Marseille à Landerneau ; affranchi de servitudes agaçantes, il jouira, en dépit de la civilisation despotique et forcément « collectiviste » qui l'enserre, d'une indépendance pleine de charmes et d'un précieux isolement.

Mikhaël SUNI.

LE VOL DE L'AIGLE

(4)

VI

LES AFFAIRES DU VÉNÉZUÉLA

Vénézuéla. — Angleterre. — États-Unis.

Il existait au Vénézuéla, à propos de la limite frontière, dans la Guyane, des trois établissements anglais : Essequibo, Berbice, et Demerrara, une vieille querelle. Les Pays-Bas avaient, en 1803, cédé ces trois établissements à l'Angleterre en indiquant dans la cession la ligne de frontière. Cette ligne n'avait pas été acceptée par le Vénézuéla, qui prétendait tenir une autre délimitation de la part de l'Espagne, le possesseur primitif. Les deux partis ne voulant démordre, ni l'un ni l'autre, de leurs revendications, le conflit se prolongea. En 1840, sir Robert Schomburg fut chargé de tracer une ligne divisoire, mais le Vénézuéla refusa de l'agréer. Lord Aberdeen offrit alors, en 1844, une ligne intermédiaire, mais cette offre fut rétractée en 1850. Le conflit retourna à l'état chronique. Ce ne fut qu'en 1876 que le Vénézuéla rouvrit les négociations avec l'Angleterre ; il crut devoir en prévenir les États-Unis en leur communiquant le texte de la note diplomatique adressée au cabinet de Saint-James. La Grande République qui, jusque-là, n'avait pas soufflé mot dans cette affaire, persista encore dans son silence, mais le développement de l'idée panaméricaine ne devait pas tarder à l'en arracher. Il s'agissait cependant de l'Angleterre : il s'agissait de froisser, à propos d'un banal contesté de frontières, une nation amie avec laquelle les États-Unis pouvaient concevoir l'espérance de s'unir en une grande alliance anglo-saxonne. Le président Grant, malgré sa conception agressive

du panaméricanisme, avait été arrêté par ces considérations : il ne crut pas devoir répondre à l'appel de la diplomatie vénézuélienne de 1876, lui qui pourtant avait, en 1870, parlé d'annexer Saint-Domingue. L'Angleterre, du reste, était puissante : elle avait une marine incomparable et il fallait se sentir bien fort pour oser la braver. Malgré tout, en 1881, les États-Unis se décidèrent à intervenir dans le conflit, à prendre, en mains, contre l'Angleterre, la cause du Vénézuéla. Oh! bien timidement encore! C'est une simple note de M. William M. Evarts, le secrétaire d'État du président Hayes, qui exprime à Caracas le bienveillant intérêt du gouvernement de Washington. En 1886, le désir d'intervention s'accentue : ce n'est plus à Caracas, c'est à Londres, que M. Bayard fait savoir que les États-Unis doivent se préoccuper d'une question qui touche de près « à une doctrine vieille de deux générations ». En 1894, enfin, les États-Unis parlent nettement d'un arbitrage nécessaire. Le président Crespo s'était déjà adressé au pape. Mais lord Salisbury ne voulut entendre parler d'aucun accommodement. M. Cleveland consacra alors un premier message, message du 3 décembre 1894, au conflit anglo-vénézuélien. Il y déclarait avec une fermeté, exempte d'hypocrisie : « La politique des États-Unis est d'écarter de cet hémisphère toute cause de conflit avec les puissances d'outre-mer ». C'était l'affirmation tranchante du panaméricanisme yankee. Le cabinet de Saint-James ne s'y arrêta pas : il maintint ses prétentions qu'il estimait être en conformité avec ses droits. A la suite de cette attitude, comme nouvel avertissement, le Congrès des États-Unis vota, le 22 février 1895, une motion tendant à réclamer un arbitrage pour le Vénézuéla. Lord Salisbury fit encore la sourde oreille. Mais, le 7 août 1895, le ministre des États-Unis à Londres, M. Bayard, lui remit une dépêche de M. Olney (1), secrétaire d'État américain aux affaires étrangères par laquelle l'Union réclamait le droit et le devoir de défendre et d'appliquer la doctrine de Monroë. Ce n'était plus toutefois la doctrine de Monroë, entendue au sens négatif suivant lequel on l'avait primitivement interprétée ; c'était la doc-

(1). Cette note avait été rédigée par M. Olney le 20 juillet 1895. M. Olney, partisan convaincu de la tradition de Polk et de Grant, est le même qui devait adresser à M. Canovas, sur la situation de Cuba, la note agressive du 4 avril 1896. (Voir Suprà).

trine pratique, positive, dont le président Polk et le président Grant avaient mis les conséquences en lumière. Voici comment la résumait la note Olney (1) : « Les États-Unis possèdent sur l'Amérique une souveraineté de fait. Dès lors, leur intérêt supérieur leur commande, au nom de la conservation de cette souveraineté de fait, de veiller à ce que l'Europe n'intervienne pas dans les affaires américaines. C'est ce qu'a dit Monroë. Ce n'est pas violer sa doctrine, c'est l'interpréter, au contraire, sainement que de déclarer :

1° Les États-Unis doivent donner avis, en qualité de pratiquement souverains, sur tout conflit de frontières entre une colonie européenne et une puissance américaine;

2° Ils doivent empêcher un État européen de transférer ses possessions américaines à une autre puissance européenne;

3° Ils doivent s'opposer à un arbitrage de nation européenne dans un conflit américain ;

4° Ils doivent interdire à un État américain de se mettre sous la souveraineté d'un État européen, et annexer un territoire américain quand on peut craindre qu'il soit annexé par des Européens;

5° Ils doivent intervenir dans l'organisation politique des nations américaines, pour empêcher, au nom de la théorie du « self-governement » populaire, l'infiltration de toute idée monarchique.

En agissant ainsi vis-à-vis de l'Europe, les États-Unis ne font que répondre aux nécessités crées par la particularité des intérêts d'un Nouveau-Continent fort éloigné de l'Ancien. Au demeurant, dans l'espèce, les États-Unis apportent un bienfait au Monde en réclamant l'arbitrage forcé. »

Lord Salisbury répondit à M. Olney en le suivant sur le terrain théorique. Avec de surprenantes ressources de dialectique, il s'efforça de démontrer que le message de Monroë, loin de signifier que les États-Unis doivent intervenir dans toute contestation entre une des nations américaines et une puissance européenne, ne vise que les conquêtes de l'Europe, que les agressions qu'elle pourrait commettre contre l'indépendance

(1) Cf. Alvarez. *Revue générale de Droit International*, septembre-octobre 1902. Cf. Desjardins. *Même revue.* 1896, p. 137.

des colonies américaines affranchies. Mais les efforts d'éloquence et de science juridique du grand homme d'Etat anglais, furent dépensés en pure perte.

Le 17 décembre 1895, par un message spécial, M. Cleveland approuva la thèse de son sous-secrétaire d'État. Il annonça qu'une commission d'enquête américaine allait s'occuper de la question et que si l'on touchait à ses décisions, ce serait la guerre. Le congrès prit acte du message par acclamations : un souffle de jingoïsme passa, comme un ouragan, sur New-York et l'Amérique entière. L'orgueil yankee réclamait la lutte : il ne déplaisait pas à l'oncle Sam de se mesurer avec John Bull. C'étaient deux athlètes dignes d'en venir aux mains. L'Américain se croyait sûr de la victoire. Il voyait là l'occasion de manifester sa force et de cueillir sur l'horizon du Monde une glorieuse couronne. Quelle différence, quant à l'éclat du résultat, avec le choc dont on menaçait à Cuba cette pauvre Espagne, une souris entre les griffes d'un chat ! — Déjà, l'on faisait courir le bruit qu'Edison avait découvert des canons à dynamite, des chaînes exterminatrices, des engins électriques capables de détruire des armées. M. Vignaud, premier secrétaire de l'ambassade des États-Unis, déclarait dans une interview du Gil Blas (1). « La guerre !, mais c'est le Canada rentrant dans la Fédération, mais c'est le commerce anglais détruit dans le mois qui suivrait les hostilités ! ». Pour accentuer le défi et la provocation, le 18 janvier 1896, fut adoptée aux Etats-Unis la motion Davis (2). L'Europe demeurait silencieuse : les diplomates laissaient dormir leurs plumes : on veillait, dans l'attente de graves événements, quand, tout d'un coup, cette nouvelle courut de la Tamise au Caucase : « L'Angleterre recule ; elle se soumet ; le léopard anglais se déclare dompté par l'aigle américain ». C'était vrai ; l'Angleterre avait envoyé ses titres de possession à la commission d'enquête, nommée aux États-Unis, qui les réclamait concurremment avec ceux du Vénézuéla. L'incident était clos (3). L'hégémonie des États-Unis sur toute l'Amérique venait d'être moralement imposée à l'Europe. Les balles et les obus de la

(1) Cf. Mérignhac. Revue du Droit Public et de la science politique, 1896, Février.

(2) Cf. Suprà : *La formule politique du panaméricanisme.*

(3) L'arbitrage fut signé à Washington, le 2 février 1897.

guerre de Cuba ne devaient pas tarder à siffler, sur le Vieux-Monde, un défi plus réel, d'une réalité sanglante.

Vénézuéla. — Colombie. — États-Unis.

— Il et nécessaire, pour mettre quelque clarté dans le récit des événements récents qui ont bouleversé la Colombie et le Vénézuéla, de distinguer :

1° L'insurrection de Colombie ;

2° L'insurrection du Vénézuéla ;

3° Le conflit Vénézuélo-Colombien.

— L'insurrection de Colombie commença officiellement le 28 juillet 1899 et le décret, déclarant l'ordre rétabli, ne fut promulgué que le 1er Juin 1903. La rébellion provenait de la rivalité antique et acharnée de deux partis : le parti libéral et le parti conservateur. Dès 1895, les libéraux qui avaient toujours été tenus à l'écart de la direction des affaires, avaient fomenté une révolution. Mais les troubles avaient rapidement cessé, car un rapprochement se fit sur le nom de M. Manuel Sanclemente, élu président. M. Sanclemente était un homme universellement estimé, conservateur aux tendances libérales, capable par conséquent d'établir l'équilibre entre les deux partis. Malheureusement, il était d'une santé très délicate que son âge avancé compromettait encore davantage. On s'aperçut bientôt qu'il ne gouvernait pas par lui-même, mais plutôt par son vice-président, M. José-Manuel Marroquin, un conservateur intransigeant. Les libéraux, courbés sous la main ennemie de M. Marroquin, se retrouvèrent dans la même situation qui avait motivé l'insurrection de 1895 : ils rompirent le pacte et levèrent de nouveau l'étendard de la révolte. Ils étaient mieux organisés et plus forts qu'en 1895 : leurs rangs s'étaient grossis de tous ceux qu'avaient mécontentés la conduite financière du gouvernement colombien. L'administration de M. Marroquin devait, en effet, jusqu'à 5 mois de traitement aux fonctionnaires, ce qui ne l'avait pas empêchée d'émettre pour 4 millions de « pesos » de papier au cours forcé. D'autre part, les rebelles comptaient sur l'aide du parti vénézuélien à la tête duquel se trouvait le général Cipriano Castro.

Ils avaient rencontré dans le département de Panama une adhésion en masse, parce que ce département, sous l'influence occulte des États-Unis, entretenait déjà les tendances séparatistes qu'il ne devait pas mettre longtemps à réaliser. Les hostilités se bornèrent à des escarmouches plus ou moins meurtrières jusqu'au milieu de l'année 1900. A cette époque, du 10 au 26 mai 1900, eut lieu une bataille terrible à Palonegro. Les conservateurs remportèrent la victoire. M. Marroquin en profita pour renverser définitivement de la Présidence, M. Sanclemente, qui n'était plus qu'un fantôme. C'était le 25 août 1900. En novembre, les libéraux Vénézuéliens, sous les auspices du général Castro, allèrent offrir leur aide au général des insurgés colombiens, M. Rafaël Uribe. Mais, aussitôt, les conservateurs colombiens formèrent, sous les ordres de M. Rangel Garbiras, un général vénézuélien, ennemi de M. Castro, un corps de troupes qui, entrant au Vénézuéla, y suscita une ardente insurrection. Dès lors, M. Castro, suffisamment occupé chez lui, ne put aider davantage l'insurrection colombienne qui graduellement s'éteignit. M. Marroquin avait d'ailleurs organisé la répression d'une manière féroce. Il ne voulut jamais reconnaître aux insurgés la qualité de belligérants : la peine de mort était décrétée contre tout chef libéral, pris les armes à la main.

Cependant, il était réservé aux États-Unis, qui de loin n'avaient point perdu un épisode de la lutte, d'intervenir pour en marquer la fin. Sur les ordres de son gouvernement, le contre-amiral de la flotte des États-Unis qui mouillait dans les eaux colombiennes invita pour une conférence de conciliation à bord de son vaisseau, le *Wisconsin*, les délégués des deux partis (1). Le traité de Panama et celui de Chinacota (21 novembre 1902), furent le résultat de cette conférence. Avec le traité de Nerlandia (24 octobre 1902), ils déterminèrent la conclusion de l'insurrection colombienne. Les généraux Uribe, Herrera, Jaramillo, et Marcias firent leur soumission. Les États-Unis gardèrent l'honneur d'avoir, par leurs bons offices, délivré la République de Colombie de la guerre civile ; leur prestige moral en était accru et leur intérêt supérieur s'en trouvait satisfait, car dans cette

(1) Voir le texte de la note d'invitation : *Revue générale de droit international public* : 1904, p. 257 (en note), dans une étude très complète de M. A. Rougier.

Colombie où ils venaient de faire rayonner, avec une adroite bienveillance, leur influence, était compris l'isthme de Panama.

— La Colombie était pacifiée ; mais, au Vénézuéla encore, on nageait dans le sang ; le président Castro avait repoussé l'invasion de M. Garbiras, mais à M. Garbiras avait succédé M. Matos. Ce dernier, un riche personnage, parent de feu Guzman Blanco, avait armé un navire flibustier, le *Ban-Righ*, rebaptisé *Libertador*. Il avait distribué des armes en masse, répandu l'or sans compter, s'était emparé de Ciudad-Bolivar, de la région de l'Orénoque, de Carupano, de Barcelona et de Cumana. En juillet 1902, Castro était menacé de tous côtés. Il venait de lancer une napoléonienne proclamation : « J'étoufferai l'anarchie dans les anneaux de nos énergies, j'enchaînerai les évènements à mon char de victoire, au sacrifice de ma vie respectée par la mitraille dans cent duels avec la mort; soldats, je suis votre camarade de toujours! Une place dans vos camps, un laurier de ceux que vous allez moissonner sont les seules aspirations de mon orgueil de patriote et de guerrier dans ces moments solennels! » Mais son éloquence enflammée n'avait pas fait sortir de terre les légions de Pompée. A Caracas, on complotait dans les casernes pour renverser son vice-président, Juan Vicente Gomez. Le général insurgé Ramos attaquait Valencia et M. Matos, en personne, marchait sur Caracas. Castro décréta le blocus des ports du Vénézuéla. Il livra batailles sur batailles, exécuta des bombardements sinistres, en dehors de toutes les règles du droit, et finalement parvint à dégager Caracas le 25 novembre 1902 (1). Les États-Unis le laissaient faire avec une réserve qui n'allait pas sans une certaine hostilité. Ils n'aimaient ni Castro ni ses cavaliers des Andes, Américains du Sud, d'une race ennemie, antinomique à celle des Américatns du Nord. Ils redoutaient peut-être, au-dessus du jouisseur du palais de Miraflores, le « condottiere brutal », le « rocher de bronze » qui accueillait le panaméricа-

(1) L'insurrection a été définitivement anéantie à la bataille de Ciudad-Bolivar, 10 juillet 1903.

nisme yankee par des défis (1). Aussi, leur attitude, vis-à-vis du Vénézuéla, n'avait-elle rien de l'aménité témoignée à la Colombie. Ils avaient refusé de reconnaître le blocus décrété par Castro et lorsque la canonière gouvernementale *Restaurador* (2) crut pouvoir s'affubler du pavillon américain pour avancer jusqu'à Ciudad-Bolivar, les États-Unis exigèrent des excuses du commandant vénézuélien et un salut au pavillon étoilé. La partialité des États-Unis envers la Colombie s'est d'ailleurs manifestée de la manière la plus significative à propos du conflit vénézuélo-colombien. Il fallut l'intervention, au Vénézuéla, des puissances européennes pour que le gouvernement de Washington se mît sérieusement en rapport avec le président Castro. L'Europe était un bien plus sérieux ennemi de la puissance yankee que le dictateur de Caracas.

— Il est arrivé à des journalistes en verve d'appeler « guerre d'opérette » les récentes insurrections de la Colombie et du Vénézuéla. L'épithète paraît d'une gaîté quelque peu macabre lorsqu'on sait que près de 30.000 hommes ont trouvé la mort dans ces combats pour rire. Mais, un tel massacre n'eût-il pas été accompli, que les dernières révolutions du pays de Bolivar auraient mérité une attention particulière, à raison du conflit international qui faillit surgir entre la Colombie et le Vénézuéla. Les États-Unis étaient derrière la Colombie et si la guerre avait éclaté, il ne pouvait en résulter, par l'écrasement de Castro et la victoire de la Colombie, qu'un nouveau triomphe du panaméricanisme yankee. Dès le début de l'insurrection colombienne, le président Castro s'était empressé de violer contre le gouvernement régulier de Bogota la règle de neutralité et de non-intervention. Il laissa les révolutionnaires colombiens s'organiser sur le territoire du Vénézuéla et il permit l'armement, dans les ports du Vénézuéla, de deux bateaux au service des rebelles de Colombie, *el Augusto* et *el Rayo*. La Colombie protesta diplomatiquement contre ces infractions au droit des

(1) M. Castro s'était même montré très grossier envers M. Laomes, ministre des États-Unis à Caracas. Les États-Unis, dans cet incident, se contentèrent de déclarer qu'ils approuvaient entièrement la conduite de M. Laomes et qu'ils ne tiendraient aucun compte des réflexions du président Castro.

(2 Le *Restaurador* constituait l'unique force navale du Vénézuéla. C'était l'ancien yacht de Jay Gould, *Atalanta*, repeint, rebaptisé et armé de sept canons.

gens. Le président Castro paraissait très peu disposé à tenir compte de cette protestation, lorsque, soudainement, Rangel Garbiras envahit le Vénézuéla à la tête des conservateurs colombiens. Ce fut alors le tour de Castro de protester, au nom du droit international, contre l'acte de violation de frontières commis par la Colombie. Le ministre colombien désavoua formellement l'expédition de Garbiras. Mais le président Castro n'en persista pas moins dans une attitude injurieuse et provocante. La Colombie fit alors appel aux États-Unis et ceux-ci envoyèrent aussitôt des cuirassés dans les eaux du Vénézuéla Mais ils eurent le soin d'expliquer cet envoi par la note officielle suivante : « Les États-Unis n'ont jamais eu l'intention d'employer la force des armes pour maintenir la liberté du commerce dans l'isthme de Panama, à moins qu'il ne devienne évident que la Colombie ne soit impuissante à le faire. Un appel de la Colombie leur fournit l'occasion d'exercer leur autorité, mais cet appel n'est pas indispensable. L'envoi des vaisseaux de guerre n'a pour but que de veiller sur les intérêts américains dans le cas où le trafic de l'isthme serait intercepté, ce qui n'est pas quant à présent. » Ainsi, les États-Unis précisent qu'ils n'agissent qu'en Colombie et plus spécialement par rapport à l'isthme de Panama. Ils agissent pour la Colombie parce qu'ils considèrent Castro comme un gêneur à supprimer, et de plus, pour marquer leur main-mise sur cet objet de leurs plus ardentes convoitises : la route interocéanique (1). La note que nous venons de citer est du 16 août 1901. Le 28 août, une communication de Washington réaffirmait que les États-Unis entendaient faire observer le traité de police du 12 décembre 1846 et assurer la circulation dans l'isthme, au cas où elle serait menacée. Le 4 octobre, les États-Unis offraient leur médiation entre Bogota et Caracas. Mais le président Castro demeurait muet. Le congrès de Mexico, alors réuni, fit entendre des paroles de concorde : il ne réussit qu'à s'attirer une réponse très hau-

(1) On pourra constater plus loin que lorsque les États-Unis s'aperçurent que toutes les avances bienveillantes qu'ils avaient faites à la Colombie demeuraient vaines pour obtenir un traité avantageux sur le canal, ils changèrent leur fusil d'épaule et présidèrent en quelque sorte au dépècement de la Colombie par la rébellion de Panama. C'est le principe pur du panaméricanisme dérivé de la doctrine de Monroë : ne considérer que l'intérêt supérieur des seuls États-Unis, en dehors de tout droit et de toute justice.

taine de Castro. Devant cette attitude, la Colombie rompit ses relations diplomatiques avec le Vénézuéla et les États-Unis firent protéger par des soldats les lignes de chemin de fer de l'isthme. La situation était très tendue. On s'attendait à une catastrophe, lorsque la révolution, éclatant avec un redoublement d'intensité au Vénézuéla, obligea le président Castro à concentrer toutes ses forces à l'intérieur. Les États-Unis n'insistèrent pas et d'autant plus que l'Angleterre promenait déjà ses canonnières dans les passages de la Guayra. C'était le signe que des difficultés beaucoup plus sérieuses allaient naître pour le panaméricanisme de la Grande République du Nord. L'attitude comminatoire cessa vis-à-vis du Vénézuéla. Castro abandonna ses phrases de défi et l'on se tourna, d'un commun accord, contre l'Europe.

Le Vénézuéla, les Puissances et les États-Unis

Avec les armements et l'état de guerre, les finances du Vénézuéla s'étaient depuis longtemps épuisées; avec les soldes de fournitures, les pillages et les emprunts forcés, levés sur les capitalistes étrangers, un passif formidable avait, de plus en plus, grevé le Trésor vénézuélien. La fortune d'Européens de toutes nationalités était compromise dans cette aventure. Des Yankees même s'étaient engagés, mais les sujets allemands, anglais et italiens étaient ceux qui se trouvaient plus particulièrement atteints. Aussi, dès 1900, les trois puissances, Allemagne, Angleterre, Italie, s'étaient-elles constituées, comme on l'a dit, les « recors » de leurs nationaux. L'Allemagne qui avait pris l'initiative de l'affaire, réclamait pour plusieurs millions de créances. La Compagnie « Visconto Gesellchaft », de Berlin, avait reçu une garantie kilométrique pour la construction du chemin de fer de Caracas à Valencia. Depuis le 30 juin 1898, le Vénézuéla ne lui avait pas versé un centime d'arrérages. Les réclamations furent énergiquement formulées : le président Castro y répondit par le décret du 23 avril 1900. Ce décret déclarait que le Vénézuéla, déchiré par la guerre civile, ne pouvait, en ce moment, donner satisfaction aux puissances,

mais que, six mois après le rétablissement de la paix intérieure, le gouvernement de Caracas procéderait à la liquidation des dettes. Les puissances furent d'accord pour trouver cette réponse insuffisante : elles continuèrent leurs protestations et leurs sommations. Mais le président Castro, occupé contre Rangel Garbiras, ne tenait aucun compte des avertissements donnés. Cependant, le 24 janvier 1901, il lança un nouveau décret par lequel les dettes postérieures à 1895 devraient être soumises, dans le délai de quatre-vingt-dix jours, à un comité de juges vénézuéliens ; appel pourrait être exercé devant la Haute-Cour du Vénézuéla ; on ne paierait que les dommages causés par une autorité légale, agissant avec caractère public, et le paiement s'effectuerait en papier, en titres d'une nouvelle Dette appelée : « Dette de la Révolution (1) ». Devant cette solution commode, les puissances jetèrent naturellement les hauts cris. Elles déclarèrent que cet abus de compétence de l'Etat vénézuélien était en dehors de toutes les théories juridiques et elles réclamèrent la substitution de l'action diplomatique à l'action exclusive des autorités locales. De longs pourparlers s'engagèrent là-dessus, des pourparlers que le Vénézuéla se plaisait à embrouiller en des notes interminables. L'Allemagne perdit patience la première, et, en décembre 1901, son ambassadeur aux Etats-Unis, M. de Holleben, fit connaître au gouvernement de Washington que la force serait employée contre le Vénézuéla si celui-ci résistait plus longtemps aux justes demandes qui lui étaient adressées. Toutefois, garantie formelle était fournie aux Etats-Unis que l'intégrité territoriale du Vénézuéla serait respectée. La diplomatie américaine accueillit la démarche de l'Allemagne avec une certaine équivoque. Après avoir suggéré que l'on pourrait attendre la fin du mouvement révolutionnaire agitant le Vénézuéla, M. Hay déclara qu'il prenait acte de l'engagement du gouvernement de Berlin de respecter la doctrine de Monroë, que cela suffisait aux Etats-Unis pour apprécier la courtoisie de l'Allemagne sans entrer dans le fond de la question. C'était la même idée et presque les mêmes termes employés par M. Roosevelt, quelques jours auparavant, dans

(1) Cf. J. Basdevant : *Revue générale de droit international,* juillet-août 1904.

son Message du 3 décembre 1901. L'Allemagne, devant l'ambiguité de ces déclarations, n'osa pas aller jusqu'au bout de son « ultimatum » : elle était seule, privée de l'appui conjoint de l'Angleterre et de l'Italie ; la prudence lui commandait d'attendre (1). Cette attente ne fut pas longue : la question ne tarda pas à devenir, pour l'Angleterre, plus qu'une simple affaire de protection des nationaux à l'étranger. Des navires de commerce anglais furent saisis, confisqués ou détruits, par les agents vénézuéliens. M. Figueredo, consul vénézuélien à la Trinité, faisait payer d'avance, entre ses mains, les droits de douanes, aux chalands en partance pour le Vénézuéla. D'autre part, le Vénézuéla qui, au début de 1901, avait déjà mécontenté l'Angleterre, en poursuivant des contrebandiers avec une canonnière jusque dans l'île Pato, considérée comme anglaise, accentuait encore son inimitié à propos du *Ban-Righ*, transport marchand à destination de Colombie, armé dans les ports anglais, et qui était devenu, sous le commandement de M. Matos, navire de guerre. L'Etat britannique se trouvant directement atteint, l'Angleterre ne songea qu'à agir au plus vite : l'Allemagne qui n'attendait pas autre chose, s'unit à elle ; l'Italie vint par surcroît, et le 7 décembre 1902, les Etats-Unis furent prévenus que les puissances conjointes allaient exercer des mesures coercitives contre le Vénézuéla. Le même jour, à trois heures, M. W. Haggard, ministre résident d'Angleterre, et M. Pilgrim-Baltazzi, conseiller de légation, chargé des affaires de l'Allemagne, à Caracas, remirent l'ultimatum définitif au Vénézuéla. Un souffle belliqueux parut alors vouloir passer sur les Etats-Unis. La presse emboucha la trompette guerrière en faisant sonner haut le précédent Cleveland. Mais M. Roosevelt vit le danger : les Etats-Unis étaient impuissants devant les forces unies de l'Allemagne et de l'Angleterre ; il ne fallait donc pas sacrifier à l'orgueil jingoïste l'intérêt supérieur de la nation. Les frasques, les dénis de justice, les querelles de mauvais payeurs des Républiques du Sud ne valaient point la grosse

(1) L'opinion allemande manifestait cependant quelque exaltation. On put lire dans un article de la *Deutsches Tageszeitung* : « Si c'est à l'ancienne ou à la nouvelle doctrine de Monroë que notre action ne convient pas, que les gens de Washington en cherchent une autre ; le général Castro fera bien de ne pas trop compter sur ses protecteurs américains. L'Allemagne n'est pas l'Espagne ».

aventure d'une guerre, s'il était permis, par des manœuvres diplomatiques habiles, de maintenir intactes la doctrine de Monroë et l'hégémonie panaméricaine des Etats-Unis.

M. Hay parla donc en 1902, comme en 1901. Il dit : « Le gouvernement américain, bien qu'il regrette que des puissances européennes employent la force contre des États de l'Amérique centrale ou de l'Amérique du Sud, ne peut rien objecter à leur recours aux moyens nécessaires pour obtenir le redressement des torts soufferts par leurs sujets, pourvu qu'on n'ait pas en vue une acquisition de territoire ». Pour appuyer cet habile langage, l'escadre américaine se maintint dans les eaux de Porto-Rico en surveillant les événements. Le 15 décembre 1902, les puissances saisirent les navires de guerre vénézuéliens. Le président Castro, qui sentait aux États-Unis un malaise latent que n'avait pu dissiper l'opinion ferme de M. Roosevelt, proclama la résistance quand même. Les puissances saisirent alors la douane de La Guayra. Ce nouvel acte énergique produisit, à New-York et à Washington, un redoublement d'émotion. Le sénateur Cullom, président du comité des affaires étrangères du Sénat fédéral, alla jusqu'à prononcer des paroles de guerre. Cinquante-trois navires de guerre et 14.000 hommes des États-Unis étaient mobilisés dans les parages où se réalisait l'intervention européenne, un mot pouvait les déchaîner. Après les quelques coups de canon allemands qui suffirent à couler les deux corvettes vénézuéliennes, le *Crespo* et le *Totumo*, une baisse significative sévit sur le Stock-Exchange de New-York. L'opinion yankee réclamait impérieusement, d'une façon ou de l'autre, l'intervention des États-Unis dans le conflit. Le gouvernement de Washington saisit un premier prétexte. Les puissances venaient de décréter le blocus des ports du Vénézuéla. Les États-Unis s'empressèrent de déclarer qu'ils ne reconnaissaient pas ce blocus, car ils n'admettaient pas la moindre extension du droit international de blocus pacifique. Les puissances annoncèrent aussitôt, le 20 décembre, qu'elles établissaient le blocus de guerre. Sur cette nouvelle qui donnait à la situation une précision redoutable, M. Hay autorisa M. Bowen, le ministre américain à Caracas, à employer tous ses bons offices pour amener un arbitrage. M. Bowen s'entremit avec un empressement caractéristique. Tandis que le cabinet de Was-

hington exprimait au Foreign Office le désir de voir se terminer le conflit, il obtint du président Castro, le pouvoir d'accepter, au nom du Vénézuéla, le recours à une commission mixte. Le 22 décembre les puissances acceptaient l'arbitrage en principe. Le panaméricanisme yankee était dès lors préservé d'une catastrophe sanglante. Il ne s'agissait plus, pour les États-Unis, que de ne pas laisser altérer leur prestige dans la joute diplomatique qui allait se produire. Toute la finesse de M. Hay, toute la fermeté de M. Roosevelt entrèrent en jeu. Les puissances demandèrent à M. Roosevelt d'être l'arbitre. M. Hay s'assura d'abord que les puissances accepteraient, à défaut du président des États-Unis, le tribunal de La Haye, puis, ainsi informé, il avertit M. Roosevelt, qui refusa nettement l'honneur qu'on lui offrait. Les puissances durent s'incliner, la tactique habile de M. Hay les avait conduites à un arbitrage nécessaire dont les États-Unis conservaient l'initiative, le refus de M. Roosevelt les privait de cette garantie d'intérêts pour laquelle uniquement elles avaient sacrifié l'intérêt supérieur de l'Europe en faisant jouer aux Yankees un rôle prédominant qui confirmait la souveraineté de fait des États-Unis sur toute l'Amérique. Pour comble, ce fut M. Bowen, le propre agent de M. Roosevelt à Caracas, qui, commissionné à Washington par le président Castro, solutionna le conflit. On se mit d'accord pour ne porter à La Haye que cette question de traitement préférentiel : les puissances bloquantes doivent-elles posséder sur la retenue de 30 0/0 des douanes vénézuéliennes, un droit de préférence à l'encontre des autres États créanciers? — Tout le reste fut réglé par arrangement direct. M. Bowen accepta le paiement immédiat de certaines réclamations, dites de premier rang, et il laissa les autres aux commissions mixtes. Sur ces diverses bases, trois protocoles, du 12 février 1903, terminèrent le conflit entre le Vénézuéla et les puissances (1). Si l'Allemagne

(1) A La Haye l'arbitrage des 30 0/0 donna lieu à la même action caractéristique de la part des État-Unis. En plus du Vénézuéla il y avait cinq nations en présence, divisées en deux groupes : 1° Les bloquants, Angleterre, Allemagne, Italie ; 2° Les non bloquants, États-Unis, France. Or, les conseillers des États-Unis, remplirent en même temps le rôle de délégués du Vénézuéla. Les bloquants triomphèrent : ils obtinrent d'être payés par préférence. Les États-Unis, chargés de l'exécution de la sentence, refusèrent cette mission par une lettre brève et tranchante. Il leur suffisait de pouvoir dire à toute l'Amérique : « C'est nous, qui avons représenté le Vénézuéla à La Haye et c'est nous qui l'avons protégé ! »

avait songé, dans son for intérieur, à une occasion de conquête, à une affirmation de la puissance germanique en face de la puissance yankee, elle devait être bien désillusionnée. De l'aventure, elle ne retirait aucune gloire et les États-Unis sortaient tout le profit. En provoquant et en facilitant l'issue du conflit, de même qu'en défendant toute acquisition territoriale, ils avaient fait planer leur supériorité sur toute l'Amérique du Sud. Trois grandes puissances européennes avaient dû reconnaître leur protectorat moral panaméricain d'après la doctrine de Monroë. Et, suprême adresse, cette doctrine avait triomphé dans tout cet individualisme raffiné qui la fait reposer sur un principe unique : l'intérêt supérieur de l'Union. Les États-Unis en faisant accepter à l'Europe la doctrine de Monroë vis-à-vis de l'Amérique du Sud, avaient esquivé la conséquence logique de leur responsabilité envers l'Europe pour les actes des États du Sud. Monroë, Polk et Grant pouvaient tressaillir de joie dans leurs tombes !

VII

L'ANNEXION DE PORTO-RICO

Porto-Rico, la quatrième des grandes Antilles par la superficie, est la première de toutes par la densité de la population ; elle possède 85 habitants par kilomètre carré, tandis que la moyenne, dans les autres Antilles, n'est que de 18 habitants par kilomètre carré (1). C'est une terre fertile où l'on récolte abondamment du sucre, du tabac et du café. A l'encontre de Cuba, où les routes et les ponts n'existent pas ou à peu près, Porto-Rico est, pour la viabilité, une île modèle : des chemins, soigneusement entretenus, relient entre elles toutes les grandes villes. Ces qualités réunies auraient suffi pour attirer sur la vieille colonie espagnole la convoitise des États-Unis ; mais il y avait, de plus, l'attrait du voisinage, l'utilité d'une côte semée

(1) Porto-Rico a 800.000 habitants, Cuba 1.530.000.

de baies harmonieuses, admirablement propice à des manœuvres d'escadre (1), enfin l'argument tiré de ce fait que les huit dixièmes des échanges internationaux de Porto-Rico s'effectuent avec l'Union. Aussi, lorsque l'Espagne eut été vaincue, le premier soin des États-Unis, dans le traité de Paris de 1898, fut-il de s'assurer la possession de Porto-Rico. Aucun des obstacles qui empêchaient l'annexion brutale immédiate de Cuba ne se présentait en l'espèce. Porto-Rico n'avait réclamé ni indépendance ni liberté; pour elle, personne ne crierait à l'étranglement de la loi morale, si elle changeait de maître; sa population métissée, paisiblement livrée aux travaux agricoles, vivait en dehors des destinées du Monde; le Yankee pouvait donc, avec la sérénité des forts, envahir ce joli domaine. Le 18 octobre 1898, Porto-Rico entra sous le régime de l'occupation américaine. Dès lors, les États-Unis se préoccupèrent de plier l'île conquise à leurs mœurs et à leurs institutions, et bien plus qu'aux Philippines, où la résistance des autonomistes entravait trop leur action, ils ont pu manifester là leur force colonisatrice et l'originalité de leur tactique d'expansion. Le développement économique de l'île et son organisation politique, sous l'influence et le contrôle américains, méritent d'être examinés (2).

Économiquement, Porto-Rico a été vivifiée par un régime douanier qui accorde à ses produits la franchise pour l'importation aux États-Unis. Dès 1901, un arrêt de la Cour suprême a constaté que Porto-Rico ne devait pas être considérée comme une contrée étrangère et que le tarif Dingley lui était, en conséquence, inapplicable. A la même époque, un arrêt de la même cour a déclaré exemptes de droits, à l'entrée à Porto-Rico, les marchandises venant des États-Unis, tandis que les marchandises arrivant de toute autre contrée pouvaient être frappées de droits d'importation par le gouvernement de Porto-Rico. Ainsi, liberté du commerce réciproque des États-Unis et de Porto-Rico, et protection contre les produits étrangers qui ne viennent pas des États-Unis, tel est le régime douanier de Porto-Rico. L'île y gagne en prospérité puisque, presque tous ses échanges

(1) Lors de l'action anglo-germano-italienne au Vénézuéla, les cuirassés américains rayonnaient depuis Porto-Rico sur toute la mer des Antilles.

(2) Cf. Willoughly. *Revue générale de Droit international public*, mai-juin 1903.

se faisant avec les États-Unis, elle ne rencontre plus, de ce côté-là, de barrière. Les États-Unis y trouvent aussi leur compte, puisqu'ils demeurent les seuls à pouvoir librement importer à Porto-Rico les produits qui lui font défaut, tels que les graines, les farines, les salaisons, les bois. Mais le génie industrieux des Américains n'a pas borné là ses efforts pour activer la vie économique de la grande Antille. Des services agricoles, commerciaux, industriels, des stations météorologiques, des phares, ont été établis ; les droits de douanes, perçus par le gouvernement de l'île, restent acquis au trésor insulaire, et comme ce trésor n'a été grevé d'aucun frais de guerre, il ne peut que prospérer. Par ces mesures diverses, la production de Porto-Rico s'est relevée comme sous un coup de fouet vigoureux. De même qu'à Cuba, le génie des affaires, inné chez les Yankees, a bouleversé les mœurs : les planteurs, amis des vieux procédés d'exploitation, des travaux entrecoupés par de longues siestes à l'ombre des vérandas, se sont sentis piqués par le démon du commerce : ils courent après les dollars qu'ils voient rouler autour d'eux.

Politiquement, un double problème s'est posé aux États-Unis vis-à-vis de Porto-Rico : 1° organiser un contrôle suffisamment rigoureux; 2° à côté de ce contrôle, accorder une part d'autonomie locale au peuple gouverné; la solution heureuse de ces données parallèles devant être évidemment d'arriver à un amalgame d'institutions et de droits de plus en plus conformes à l'idéal américain. On ne saurait nier que ce ne fût là chose très délicate. Il fallait d'abord que l'Union précisât vis-à-vis d'elle la situation de Porto-Rico : ce n'était pas un « État », ce n'était pas un « Territoire ». Or, la Constitution n'avait rien prévu au-delà des États et des Territoires. Un arrêt de la Cour suprême de mai 1901 se chargea d'élucider la question. Cet arrêt possède une importance capitale : il complète la Constitution des États-Unis au mieux de « l'intérêt supérieur », guidant vers l'expansion et vers la conquête par l'établissement, au dessus des États et des Territoires, d'une catégorie de gouvernements provisoires, à institutions mixtes, amalgamées, territoires en chrysalide dont l'éclosion politique s'élaborera lentement. La grande République devient ainsi, « comme l'Athènes de la première ligue maritime au ve siècle ou comme la Rome de la conquête,

un noyau de liberté environné d'un cortège de sujets et d'esclaves (1) ». D'après les termes mêmes, employés par la Cour suprême, Porto-Rico n'est pas étrangère aux États-Unis au sens « international » du mot, mais seulement au sens « domestique » : « Porto-Rico though not a foreign country in an *international sense*, since it was subject to the sovereignty of and was owned by the United States after the treaty of cession, continued to be foreign to the United States in a *domestic sense*, because it had not been incorporated into the United States, but was merely appurtenant thereto as a possession (2). »

Porto-Rico apparaît donc comme une contrée liée aux États-Unis sans leur être incorporée : c'est un territoire spécial, un « territoire conquis ». La Cour suprême le pose en principe : « Le gouvernement des États-Unis a le pouvoir d'acquérir tout territoire et de le garder sans l'incorporer immédiatement ». Mais elle a soin d'ajouter ; « Ce serait une violation de la Constitution et de la conscience du peuple des États-Unis que de maintenir ces contrées dans leur situation spéciale de « territoire conquis », autrement que temporairement. Le Congrès devra décider, tôt ou tard, que le « territoire conquis » a atteint la situation où il est propre à former « un membre de la grande famille américaine » (3), c'est-à-dire à n'être plus étranger aux États-Unis, même au sens domestique du mot. En attendant, le jugement du Congrès que Porto-Rico n'est pas encore digne d'être incorporée aux États-Unis, s'est clairement manifesté par l'acte du 12 avril 1900, Foraker-Act, en vertu duquel une loi de finances spéciales et un gouvernement spécial sont donnés à l'île conquise... »

D'après le Foraker-Act, il n'est apporté aux lois et institutions existantes qu'un minimum de changement : le principe est qu'elles demeurent en vigueur et qu'elles restent applicables

(1) Le *Temps*, 1er juin 1901.

(2) The American Digest. 1901. B. 3927, § 1. Territoires. « Porto-Rico ne doit pas être considérée comme un pays étranger au sens international du mot, depuis qu'elle a été sujette à la souveraineté des Etats-Unis et que le traité de cession la leur a donnée; mais elle continue à être étrangère aux États-Unis au sens domestique du mot, parce qu'elle n'a pas été incorporée aux États-Unis, mais qu'elle ne leur appartient que comme une possession. »

(3) « Enter into and form a part of the american family ».

tant qu'elles ne sont pas en contradiction avec le nouvel acte. Le pouvoir exécutif se compose d'un gouverneur nommé par le président des États-Unis et de six chefs de départements administratifs : le pouvoir législatif est aux mains de deux Chambres ; le pouvoir judiciaire comprend un système spécial de cour fédérale pour les causes qui pourraient naître entre les États-Unis et Porto-Rico. Depuis le mois de juillet 1902, un commissaire de Porto-Rico siège à la Chambre des Représentants des États-Unis, mais avec voix consultative, non par voix délibérative. Il parle, mais ne vote pas...

Telle est la manière, habile et forte, dont les États-Unis ont conçu leur politique d'expansion : ils peuvent faire des conquêtes ; ils sont prêts à les recevoir pour leur grand profit et sans aucun danger pour leur Constitution.

VIII

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE DE PANAMA ET LES ÉTATS-UNIS

Le 4 novembre 1903, un laconique câblogramme au *New-York-Herald* annonçait : « L'isthme de Panama vient de se soulever et de proclamer son indépendance ». Ces quelques mots si indifférents, en apparence, à l'Europe, c'était tout simplement les États-Unis maîtres de la voie qui unit le Pacifique à l'Atlantique. La rébellion actuelle avait, en effet, pour unique cause, le rejet par le Congrès colombien du traité Hay-Herran passé avec les États-Unis, sur le canal de Panama. Ainsi, les cinquante-trois révolutions, rébellions et émeutes, qui s'étaient produites depuis cinquante-sept ans dans l'isthme, pouvaient rentrer dans le chaos des querelles locales : une seule, la dernière, méritait d'attirer l'attention du Monde, car elle tendait à ajouter un nouvel élément formidable à la puissance des États-Unis.

Il y avait plusieur mois que la Colombie s'obstinait à de louches marchandages, préliminaires de la ratification du traité du canal. Puisqu'elle ne pouvait pas songer à lutter avec les États-Unis sur la haute domination de la route isthmique, elle voulait, du moins, soutirer, par tous les moyens, au Trésor américain, une très grosse somme (1). Le gouvernement de Washington, qui comprenait la manœuvre, résistait énergiquement à toute la pression, à tout le chantage qu'on exerçait sur lui. Mais comme son désir était immense de réaliser à son profit l'œuvre du canal interocéanique il ne pouvait s'empêcher de manifester une mauvaise humeur de jour en jour croissante. Lorsqu'il fut certain que la Colombie laisserait passer les délais légaux pour la ratification du traité, M. Roosevelt et M. Hay, malgré les paroles de paix dont ils aimaient à s'entourer comme d'une auréole, envisagèrent l'éventualité d'une action violente. Cette idée prit corps davantage devant l'exaspération poussée au paroxysme, de l'opinion américaine, après le rejet du traité par le Congrès colombien. Le nuage de la colère yankee allait crever quand le parti des révolutionnaires de Panama qui, depuis quelque temps, ne se lassait pas d'observer cette nuée à l'horizon, choisit la minute propice et, dans un commun accord sur les divergences politiques secondaires, se souleva en masse.

En une nuit, le gouverneur et toutes les autorités colombiennes de Panama furent faits prisonniers (2) et tous les croiseurs colombiens stationnés sur la côte du Pacifique, furent capturés avec leurs équipages. En même temps, un gouvernement autonome, composé de trois consuls et d'un cabinet, était constitué, et avis était donné au gouvernement des États-Unis de la proclamation de l'indépendance de la République de

(1) On a insinué, sans autres preuves, que la Colombie était excitée à la résistance et au marchandage par les « trusters » américains du « Transcontinental Railway Trust » auxquels le percement de l'isthme portera naturellement un grave préjudice. Je cite la description d'une caricature qui parut, à ce propos, en Amérique : « Par la porte entrebâillée du « Congrès Colombien » passe une énorme main qui rend à l'oncle Sam, non signé, le traité Hay-Herran. Dans le fond de la salle, une vilaine figure de moricaud semble narguer, presque insulter, le brave oncle, vêtu de raies et d'étoiles : mais sur le poignet de la main gigantesque on lit en toutes lettres : « Transcontinental Railway Trust. »

(2) Cf. Le *New-York Herald*, du 4 nov. 1903.

Panama. Les révolutionnaires avaient bien calculé. C'est avec des marques non équivoques de satisfaction que la diplomatie américaine les accueillit et, dès le premier instant, il fut certain que la République du Nord appuierait la proclamation d'indépendance de Panama. Les États-Unis n'avaient ni inspiré, ni fomenté la révolution, il n'y en a ni preuve précises, ni présomptions remarquables (1). Mais puisque le fait s'était produit, il leur était trop favorable pour ne point l'approuver et le consolider.

Le 11 novembre 1903, une note diplomatique de M. Beaupré, ministre plénipotentiaire des États-Unis à Bogota, à M. Carlos Rico, ministre des affaires étrangères de la République de Colombie, annonçait officiellement que le président des États-Unis était entré en relations avec le gouvermement insurrectionnel de Panama (2). Le ministre colombien répondit, avec la prolixité des faibles dont la seule ressource est de développer leur droit sous toutes ses faces, que les États-Unis allaient contre toutes les notions du droit international et contre tous les précédents historiques en entrant immédiatement en relations avec un gouvernement de rebelles. Ils violaient, de plus, le traité de la Nouvelle-Grenade, du 12 décembre 1846, passé entre les États-Unis et la Colombie et stipulant une paix parfaite, solide, inviolable entre les deux États, et la garantie par les États-Unis, de la neutralité de l'isthme et des droits de souveraineté et propriété de la Colombie sur l'isthme (3). M. Carlos

(1) M. Rafaël Reyes, dans sa note à M. Hay, dont nous parlons plus loin, n'a pu citer qu'à titre d'insinuation ces deux faits :

1° Qu'un crédit de 30.000 dollars était ouvert aux rebelles dans une banque de New-York;

2° Que des navires américains sillonnaient avant la rébellion, les parages de Panama.

(2) Ce détail et ceux qui suivent sont extraits des « Notes diplomatiques sur la Rébellion du Panama. »

(3) Voici le texte des articles du traité de la Nouvelle-Grenade auquel il est fait allusion :

Art. 1. — « Il y aura une paix parfaite, solide et inviolable et une amitié sincère entre la République de la Nouvelle Grenade (alias Colombie) et les États-Unis d'Amérique sur toute l'étendue de leurs possessions et territoires et entre leurs citoyens respectivement, sans distinction de personnes ni de lieux. »

Art. 35. — « Les États-Unis garantissent d'une manière positive et efficace à la Nouvelle-Grenade, par la présente stipulation, la parfaite neutralité dudit isthme, afin qu'à aucune époque, sous l'empire de ce traité, le libre transit d'une mer à l'autre ne soit interrompu ni entravé. Et par conséquent ils garantissent de la même manière les droits de souveraineté et de propriété que la Nouvelle-Grenade possède sur ledit territoire. »

Rico avait raison ; il parlait au nom du droit le plus pur et le plus incontestable, mais le gouvernement de Washigton n'eut garde de s'embarrasser d'arguties juridiques, bonnes, tout au plus, pour des diplomates bavards. Après une réponse imprécise et courte de M. Beaupré, le 14 novembre, et une réplique de M. Rico, du 16 novembre, tout aussi longue, tout aussi dialectiquement motivée que sa première note, le 28 novembre, en quelques lignes brèves, qui portaient comme un coup de massue, M. Beaupré fit savoir à M. Rico qu'il n'y avait plus entre les États-Unis et la rébellion de Panama une simple entrée en relations mais une reconnaissance d'indépendance. Voici la note de M. Beaupré. On peut la donner comme un modèle de concision brutale :

Bogota, 18 novembre 1903.

« A S. E. Luis Carlos Rico, ministre des affaires étrangères de la République de Colombie. — M. Beaupré, ministre plénipotentiaire des États-Unis.

« J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que, le 13 courant, le Président des États-Unis d'Amérique a reconnu pleinement la République de Panama et a reçu formellement son ministre plénipotentiaire (1).

« Je profite de cette circonstance pour renouveler à Votre Excellence l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« BEAUPRÉ. »

La Colombie n'avait plus qu'à se soumettre. M. Rico essaya cependant d'obtenir des États-Unis la permission de débarquer des troupes colombiennes à Panama. Il eut, pour demander cela, un argument saisissant qui présentait bien la question sous son véritable jour. « Si les États-Unis, dit-il, en agissaient autrement, l'indépendance de l'isthme ne deviendrait par l'œuvre des habitants de ce département, mais celle du gouvernement des États-Unis. » Vains efforts, stériles protestations, qui devaient se briser devant l'intérêt des États-Unis trop profondément engagé ! M. Beaupré se contenta de répondre que les États-Unis avaient reconnu Panama et qu'il n'y avait pas à y revenir,

(1) M. Bunau-Varilla.

que tout ce que pouvait offrir le gouvernement de Washington, c'étaient ses bons offices pour régler la situation à l'amiable entre la Colombie et le Panama. Une canonnière américaine, le *Nashville*, qui avait débarqué à Panama des soldats de marine et des marins, les croiseurs *Atlanta* et *Boston*, le navire-école le *Dixie*, ayant à son bord 400 soldats d'infanterie de marine prêts à être débarqués, demeurèrent en vue de l'isthme pour empêcher toute invasion des troupes colombiennes. Sur ces entrefaites, M. Bunau-Varilla, au nom de la République de Panama, négoçiait à Washington un traité inédit du canal interocéanique. Le *New-York Herald* et le *Matin*, journal français dont on connaît les attaches yankees, poursuivirent le chant de triomphe qu'ils avaient dès le 4 novembre, ainsi exprimé : « La grande voie maritime qui doit joindre les deux océans, cette voie aux trois quarts réalisée par la France, et que la France n'a pas voulu terminer elle-même, se fera... » Pour qu'elle s'achève, on aura vu un petit État américain ne pas hésiter à prendre bravement les armes et à courir les risques d'une guerre civile, quand un grand État européen n'avait même pas daigné prononcer une parole et décroiser ses bras... quelle leçon, et quel enseignement ! » Ce lyrisme décelait l'état de l'opinion en Amérique. M. Rafaël Reyes, ministre de Colombie, à Washington, eut beau adresser à M. Hay une note, dans laquelle il revendiquait pour la Colombie le droit de désapprouver une convention sans céder à des menaces irritantes (1), il eut beau demander « douloureusement » justice devant la

(1) « L'intégrité d'une nation est en danger et son destin devient précaire lorsque des mains étrangères ou des instruments inconnus de la Constitution s'emploient à exercer l'action attribuée au peuple par les lois organiques de l'État. » Ainsi s'exprimait M. Reyes : ses paroles éloquentes étaient frappées au coin de la vérité, mais pourquoi la Colombie s'était-elle livrée aux marchandages cyniques du traité Hay-Herran, au lieu de parler à ce moment-là un aussi noble langage ? La Colombie n'a songé au Droit et à la Justice qu'après la chute de ses espérances pécuniaires, il faut bien le remarquer, non point à l'avantage du gouvernement de Washington mais à la confusion de cette Colombie, légère, vénale, sans aucune vue large et patriotique, comme les autres Républiquettes, ses sœurs et ses voisines. Une seule chose suffirait à prouver la vénalité de la Colombie. C'est qu'après la nouvelle de la rébellion de Panama, le gouvernement de Bogota offrit officieusement aux États-Unis, s'ils débarquaient des troupes pour maintenir la souveraineté colombienne, de convoquer en session extraordinaire un Parlement dont les membres seraient favorables au traité Hay-Herran et qui l'approuveraient.

Cour d'arbitrage de La Haye. Le président Roosevelt répondit dans son message du 7 décembre en présentant au Sénat le nouveau traité Hay-Bunau-Varilla. Le message déclarait que les événements prouvaient que la Colombie était incapable de maintenir l'ordre dans l'isthme, que la Colombie en persistant à repousser les propositions qu'on lui avait faites avait constitué un état de choses intolérables, qu'en conséquence, « le gouvernement des États-Unis aurait été coupable de sottise, « folly », et de faiblesse, équivalant à un crime contre la nation, s'il avait agi autrement qu'il n'a agi lorsque la Révolution du 3 novembre éclata. » Et M. Roosevelt terminait ainsi : « La Nouvelle République de Panama a offert immédiatement d'entrer en négociations par un traité; c'est ce pacte que je vous soumets aujourd'hui, ce pacte par lequel nos intérêts sont mieux sauvegardés que par un traité avec la Colombie. » La presse américaine fut unanime à approuver ce ferme langage du président et le *Times* même déclara que c'était là le message, non pas d'un candidat à la présidence, mais d'un vrai président des États-Unis. C'est pourquoi, ce fut avec une assurance nouvelle que M. Roosevelt dans son message spécial du 4 janvier 1904, demanda au Sénat de ratifier le traité Hay-Bunau-Varilla. Tout en reconnaissant que les États-Unis avaient agréé, plus rapidement qu'il n'est coutume, la nouvelle République de Panama, le président justifiait cet empressement par les intérêts nationaux qui réclamaient impérieusement une prompte solution. Cette solution étant la meilleure, toutes les demandes, toutes les revendications colombiennes qui ne cessaient d'arriver par des voies diplomatiques ou autres devaient être écartées : « Je me refuse, disait le président, à envisager le cas où les États-Unis commettraient un acte aussi ignoble que celui d'abandonner la Nouvelle République de Panama. » Et il ajoutait : « Le gouvernement n'a pas à s'occuper de la question de savoir s'il convient de reconnaître la République indépendante de Panama. C'est là un fait accompli. La seule question est celle de savoir si nous devons construire le canal interocéanique. ».

Ce langage devait plaire, même à la prudence éclairée des sénateurs américains. Au mois de février, ils ratifièrent le traité Hay-Bunau-Varilla (1). Le Panama se tromperait fort s'il

(1) Voir plus loin, la question du canal interocéanique.

croyait qu'il y a autre chose là que le triomphe, habilement conquis, de l'intérêt supérieur de l'Union. Une discussion récente, presque un conflit, sur les clauses du traité, a pu lui dessiller les yeux. La main des États-Unis s'est montrée, gantée de fer (1). De toutes façons, la Grande République du Nord avait affirmé de nouveau son hégémonie sur le continent américain et elle avait prouvé, une fois de plus, qu'elle ne tenait aucun compte du Droit, lorsque le Droit gênait le développement de sa puissance. Cette ligne de conduite, extraite du message de 1823, et si fidèlement suivie, jette de significatives et impressionnantes lueurs sur l'avenir du panaméricanisme.

L'Avenir du Panaméricanisme

I

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

Il suffit d'un rapide coup d'œil jeté en arrière sur le siècle dernier, pour constater que, depuis le message Polk, le chemin parcouru par les États-Unis vers le panaméricanisme triomphant est immense. De gré ou de force, l'Union a fait rayonner son protectorat moral sur presque toute l'Amérique. Dans le Nord, dans le Centre, dans le Sud, partout, les croiseurs américains ont promené les oriflammes étoilées. De l'Argentine au Brésil et au Chili, du Pérou à la Colombie et au Vénézuéla, de Saint-Domingue au Mexique, en passant par Cuba, les États-Unis sont intervenus directement ou indirectement dans toutes les affaires intéressant l'Amérique et ils y ont imposé leur volonté. Il est

(1) Le Panama faisait quelques difficultés à laisser exécuter, au gré des États-Unis, le traité du canal, très compliqué, très dangereux. M. Roosevelt le menaça, dans un message au Congrès de prendre l'affaire en mains. Le Panama s'émut, craignant un envahissement. Mais, le 22 octobre 1904, à la veille des élections, le président a jugé bon de le rassurer par l'entremise du secrétaire de la guerre, M. Alonzo Taft, et par une lettre rendue publique.

telle zone de l'Amérique centrale où pas une mouche ne vole sans que le gouvernement de Washington n'en soit informé. Un jour de mai 1901, il arriva à l'amiral Dewey de s'écrier, au sein d'une réunion nombreuse : « La prochaine guerre des États-Unis sera avec l'Allemagne ! » L'ambassadeur, M. de Holleben, à qui fut rapportée cette exclamation germanophobe, crut devoir aller demander des explications au département d'État. Il apprit là que le bruit avait été recueilli que des navires de guerre allemands accomplissaient des études hydrographiques dans l'île Margarita, sur la côte du Vénézuéla, dans le but probable d'y établir une station de charbon. Ce fait, ajouté au développement du commerce allemand dans la région sud du Brésil, que l'on surnomme l'Allemagne antarctique, à cause des 250.000 Teutons qui y ont émigré, ne pouvait qu'indisposer l'opinion américaine. Il fallut que le cabinet de Berlin fît démentir l'affaire de l'île Margarita. Quand on parlait d'une guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, à propos du Vénézuéla, avec sa haute compétence, sir Charles Dilke, répondit à une interview : « Un jour, fatalement, toutes les parties de l'Amérique du Nord comme du Sud se réuniront à l'Union. Les Républiques de l'Amérique du Sud s'inféoderont aux États-Unis, ou constitueront des États-Uuis distincts, dans un temps plus ou moins rapproché. A son tour, le Canada, dans un avenir que je ne saurais prévoir, suivra la même loi et sera enlevé à l'influence de l'Angleterre. Ainsi, Monroë aura exprimé une pensée vraie et qui se réalisera dans des temps futurs. » Ces paroles marquent bien l'état d'âme et les aspirations d'un peuple guidé par un principe tel que la doctrine de Monroë. La tendance est irrésistible. Les États-Unis, après s'être concentrés, se sont agrandis, et ils continuent naturellement, fatalement, à s'agrandir. Le message de 1823 marque l'apogée de la concentration et il constitue en même temps le point de départ de l'agrandissement. Aveugle qui ne voit pas en lui la direction supérieure et puissante de l'intérêt personnel des seuls États-Unis ! En 1826, à propos du Congrès de Panama, dans sa prime jeunesse, la doctrine de Monroë a manifesté nettement son particularisme yankee. A soixante-seize ans de distance, en 1902-1903, lors de l'action des puissances au Vénézuéla, devant l'Europe coalisée, la doctrine de Monroë s'est présentée encore comme la sauve-

garde de l'intérêt des États-Unis à l'exclusion des intérêts de toute autre nation de l'Amérique. Le gouvernement argentin avait adressé au cabinet de Washington une note diplomatique en date du 29 décembre 1902, par laquelle, profitant des récents événements du Vénézuéla, il demandait aux États-Unis, au nom de la doctrine de Monroë, de reconnaître et de faire respecter ce principe que : « La dette publique d'un Etat ne peut provoquer l'intervention armée, ni encore moins l'occupation matérielle du sol des nations américaines, de la part d'une puissance d'Europe (1) ». Les États-Unis se dérobèrent. M. Hay, dans une note du 27 février 1903, déclara, de la façon la plus vague et la plus imprécise, que les États-Unis verraient toujours avec satisfaction le recours à l'arbitrage pour les diverses réclamations pécuniaires formulées contre un État. » M. Hay ne se prononça pas davantage sur la grande question de droit que M. Carlos Calvo, l'internationaliste connu, avait soulevée comme corollaire à la note de l'Argentine : savoir, si le recouvrement compulsif de la dette d'un État est justifié. Il fut ainsi définitivement démontré que les États-Unis entendaient considérer la doctrine nationaliste de Monroë, dans son esprit et dans sa lettre, comme une source de droits, mais non pas d'obligations. C'était, pour répéter la boutade d'un publiciste de New-York (2) « l'interdiction de voler pour toute autre nation que les États-Unis ». Le pire, c'est que l'Europe a été amenée à reconnaître cette conception. Depuis le message Polk, les États-Unis ont réussi à faire planer leur intérêt supérieur sur toute l'Amérique ; mais, chose plus grave encore, ils sont parvenus à imposer cette politique aux puissances du Vieux Continent.

(1) « Au nom du message de 1823, la seule chose que la République Argentine soutient et ce qu'elle aimerait à voir consacrer à l'occasion des événements du Vénézuéla, par une nation qui, ainsi que les États-Unis, jouit d'une autorité égale à sa puissance, c'est le principe, accepté déjà, qu'il ne peut y avoir d'expansion territoriale européenne en Amérique, ni de pression faite sur les peuples de ce continent par le seul fait d'une malheureuse situation financière, qui oblige un de ces pays à différer l'accomplissement de ces obligations ; en un mot, le principe que la République Agentine voudrait voir reconnu, c'est que la Dette Publique ne pût provoquer l'intervention armée, ni encore moins l'occupation matérielle du sol des nations américaines, de la part d'une puissance d'Europe ».

(Note diplomatique de M. Louis M. Drago, ministre des affaires étrangères de l'Argentine à son représentant à Washington, en date du 29 décembre 1902).

(Communiqué par M. Louis Renault).

(2) M. Ernest Crosby.

L'Espagne, la rivale héréditaire, déchue de ses splendeurs, a été réduite par la Force. La Russie s'est retirée pour quelques millions de dollars. La France, peu gênante cependant avec sa Martinique et sa Guadeloupe, a dû prêter l'oreille à des propositions d'un achat d'ailleurs irréalisable. L'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie viennent de capituler au Vénézuéla, complètement effondrées devant l'astuce yankee. Albion avait déjà reçu, sans protester, en 1895, une sanglante injure : elle avait fermé les yeux à l'envahissement des États-Unis sur l'Amérique entière. Ainsi, vingt petits peuples brouillons, désordonnés, constituant, pour l'oncle Sam, le gibier d'une excellente chasse réservée, les belles pièces ne manquent pas au tableau.

Le Mexique a été et reste toujours protégé par la doctrine de Monroë; on lui a arraché le Texas. Le Canada possède les sympathies américaines : l'Union compte sur lui. Porto-Rico est annexée. Les Antilles Danoises et Saint-Domingue sont à la veille d'être achetées. Cuba s'américanise. Le Panama, la Colombie, le Vénézuéla, tout le Centre-Amérique ne respirent que par le cabinet de Washington. Le Brésil a été réduit au silence dans la récente affaire de l'Acre (1). Le Chili, l'Argentine, le Pérou, l'Équateur, reconnaissent, plus ou moins tacitement, la doctrine de Monroë : ils sont allés au Congrès de Mexico. Tout cela est palpable.

Cependant, il est juste de signaler que la transformation ne se produit pas sans quelques résistances affirmées. Malgré tout, certaines nations américaines marquent quelque foi dans leurs propres destinées et elles puisent dans cette foi une énergie vitale suffisante pour ne pas s'abandonner sans défense au minotaure yankee.

II

LES RÉSISTANCES AFFIRMÉES

Dans l'Amérique du Nord, le Mexique, régénéré par le président Porfirio Diaz, témoigne d'un ardent vouloir-vivre. Exceptionnellement favorisé par la Nature qui dans ces contrées a

(1) Il vient de paraître, au Brésil, une brochure anonyme en français, intitulée : *Le Brésil et la loi de Monroë*, où l'auteur montre particulièrement le Brésil, asservi politiquement et économiquement par les États-Unis. (*Débats*, 15 février 1904).

réuni côte à côte, la Terre-Chaude, la Terre-Tempérée et la Terre-Froide, il possède une capitale, Mexico, qui est une des merveilles du monde. C'est un centre intellectuel remarquable, infusant dans les veines de la nation tout entière l'idée patriotique de travailler et de grandir en pleine liberté, en pleine indépendance. L'influence des vieilles familles mexicaines, d'antique souche espagnole, celle des caciques indiens toujours attachés aux lointaines traditions de la paix agricole, toujours ennemis des bouleversements et des luttes âpres du commerce, s'unissent aux tendances remuées par les penseurs de Mexico pour mettre en garde le Mexique contre l'action envahissante des États-Unis. Une question spéciale élève encore une barrière entre les deux pays : le Mexique est monométalliste argent, tandis que ce métal est considéré aux États-Unis comme déprécié : tout le monde peut se souvenir de la réprobation populaire que souleva dans l'Union la formidable campagne des « silvermens ». Cependant il ne faut pas se hâter de conclure que le Mexique échappera à l'hégémonie de l'Union américaine. Économiquement, la plupart de ses échanges s'effectuent avec les États-Unis ; l'industrie américaine se répand de plus en plus à Mexico. Politiquement, le souvenir de l'expédition française de 1862 est inséparable, au Mexique, du souvenir d'une application de la doctrine de Monroë. Le gouvernement de Washington en profite pour se faire spécialement écouter à Mexico. N'oublions pas que c'est la capitale du Mexique que les États-Unis ont choisie en 1901, pour réunir « leur » congrès panaméricain. Assurément, le Mexique résiste à l'étreinte graduellement croissante des États-Unis, mais nul ne peut prévoir si sa résistance aura la fermeté et l'opiniâtreté suffisantes. Il en est de même du Canada.

Le Canada, « ces quelques arpents de neige qui ont bu tant de sang français », est loin d'être attaché à l'Angleterre par des chaînes de fer. Les Canadiens ne tiennent à la Grande-Bretagne qu'à cause de la liberté d'allures qu'elle a su leur accorder au moment opportun. Toutes leurs préférences, guidées par leur intérêt, vont du côté des États-Unis. « La politique, pour la majorité des habitants du Canada, c'est le moyen d'exporter au prix le plus avantageux et en quantité croissante, tout ce que le Canada produit au delà des besoins de ses cinq millions d'habitants, les bois et leurs dérivés, pâtes à papier, allumettes,

meubles, les blés et la farine, les fromages et les beurres, le bétail, les viandes, les conserves, le lard, les fruits, enfin, les minéraux » (1). Or, la plus grande partie des échanges se fait avec les États-Unis (2), avec lesquels les Canadiens doivent donc souhaiter de vivre sous le régime de la liberté douanière. Les capitaux et les immigrants américains affluent au Canada et prennent une part prépondérante à la réalisation des affaires. La main-mise de l'Union apparaît, en conséquence, comme prochaine. Cependant, elle n'ira pas sans rencontrer une résistance appréciable. Les Canadiens français peuvent craindre que leur nationalité si vivace (3) ne soit étouffée dans l'énorme masse des États-Unis. De plus, le parti libéral à la tête duquel se trouve sir Wilfrid Laurier tend à se rapprocher de la Grande-Bretagne suivant la nouvelle politique coloniale préconisée par M. Chamberlain. En 1897, au jubilé de la reine et en présence du rival de M. Balfour, le premier du Canada disait : « La conviction générale, dans toutes les colonies, est qu'un plus intime rapprochement avec la mère-patrie leur serait, ainsi qu'à l'Angleterre, également profitable » (4). Du côté des États-Unis eux-mêmes, une certaine appréhension peut régner vis-à-vis de l'élément nouveau qui formerait dans l'Union un appoint pour l'opposition sudiste, aristocrate et anti-républicaine. Pour toutes ces raisons, la question du Canada demeure flottante.

Dans l'Amérique du Sud, trois peuples se détachent au-dessus d'un chaos tumultueux de Républiques enflammées : ce sont, le Brésil, l'Argentine, et le Chili. Les grands projets de fédération d'une Amérique Latine ne peuvent être considérés que comme des chimères par ceux qui connaissent le caractère vaniteux, jaloux et déloyal des créoles du Sud-Amérique. Seul, un visionnaire comme Chateaubriand pouvait songer à former « un groupe de monarchies transatlantiques qui, reliées ensem-

(1) Albert Métin. *Revue Bleue*, 7 mai 1904.

(2) Les États-Unis importent au Canada pour 120 millions de dollars tandis que l'Angleterre n'importe que pour 29 millions de dollars. (Cauwès).

(3) « Les Français canadiens parlent encore des Anglais, comme d'une nation étrangère. Pendant la guerre Sud-Africaine, l'un d'eux me disait : « Ces Anglais ! çà leur fait un drôle d'effet d'être battus, ils n'ont pas l'habitude ! » (Albert Métin).

(4) Au lendemain du jubilé, le Canada a fait sur son tarif une faveur de 33 0/0 à l'Angleterre en même temps qu'il surtaxait les produits allemands.

ble par un nœud fédératif et rattachées à notre Europe par la conformité des régimes et la consanguinité des dynasties, feraient masse contre les ambitions turbulentes et envahissantes de la République géante du Nord. » Toutes les « Revues ibéro-américaines », tous les « Congrès hispano-américains » du monde, n'iront pas contre ce fait que trois seules Républiques voisines, d'intérêts adéquats, n'ont pu arriver à s'entendre pour former une « républica mayor ». Il s'agit du Nicaragua, du Honduras et du San-Salvador, en 1897-1898 (1). On ne doit pas même songer, dans l'Amérique du Sud, à une alliance définitive des trois pays : le Brésil, l'Argentine et le Chili : l'envie a creusé là des fossés de haine qui trop souvent ont regorgé de sang. Toutefois, séparément, chacun de ces trois peuples peut opposer aux Etats-Unis une vive résistance. Le Brésil, depuis la suppression de l'esclavage, est tombé dans la pauvreté, presque dans la misère, mais c'est une contrée qui possède des ressources si prodigieuses qu'on ne saurait lui refuser le crédit d'un relèvement futur. Rio-Janeiro avec sa baie sans rivale, l'Amazone avec ses forêts inexplorées, Saô-Paulo avec son rayonnement de « fashindas » perdues dans les caféiers, tout cela est appelé à se fortifier et à prospérer. Les relations du Brésil avec les Etats-Unis sont très tendues : le Brésil n'a pas envoyé de délégués au Congrès de Mexico, et la presse de Rio réclama véhémentement la guerre contre les Etats-Unis à propos de l'affaire de l'Acre. La République Argentine est plus prudente dans ses démonstrations, mais elle n'en demeure pas moins convaincue que pas plus au point de vue politique, qu'au point de vue économique, elle ne peut s'orienter vers les Etats-Unis au détriment de l'Europe. Comme l'a fort bien remarqué M. Carlos Calvo, c'est l'Europe qui envoie à l'Argentine l'émigration indispensable pour peupler son territoire et les capitaux nécessaires pour développer son industrie. Le commerce de l'Argentine avec tout le continent américain ne représente pas plus de 1/8e de son mouvement total. Buenos-Ayres, Montévidéo, Santa-Fé ont les yeux tournés vers Paris,

(1) Depuis, il s'est formé au Nicaragua, un parti dont le chef est M. J. Gomez et qui, avec la complicité, plus ou moins avouée, du président Zelaya, tend à faire annexer le Nicaragua par l'Union américaine.

vers Hambourg, aussi de plus en plus (1), plutôt que vers New-York. L'Argentine étant un pays riche dont les pampas peuvent faire concurrence aux prairies du Texas, il est certain que les Etats-Unis auront à compter avec elle, d'autant plus qu'un récent traité d'arbitrage avec le Chili, paraît devoir la mettre à l'abri des ruines causées par les guerres intestines. Ce traité sauve le Chili en même temps qu'il préserve l'Argentine. Or, le Chili, bien plus encore que le Brésil et l'Argentine, est un pays d'avenir. Valparaiso, ville animée, commerçante, a une rade très sûre et très fréquentée. Les contreforts des Andes abondent en richesses naturelles, minerais de fer, de plomb et argentifères : les Chiliens sont plus actifs, plus industrieux que les autres peuples du Sud. La guerre du Pacifique s'est terminée à leur honneur : l'agitation balmacediste s'est calmée : ils sont prêts à prendre leur essor et leurs progrès sont déjà très marqués. Il est naturel ainsi qu'un esprit de grande hostilité régne au Chili contre l'hégémonie yankee. Déjà, en 1881, les bons offices de M. Frelinghuysen entre le Pérou et le Chili, avaient été repoussés par ce dernier (2). En 1901, le Chili s'est rendu au Congrès de Mexico, mais ses délégués se sont fait remarquer par l'énergie éclairée avec laquelle ils ont lutté contre la pression sourde du gouvernement de Washington. Ils avaient aperçu le véritable contenu du panaméricanisme. Il n'est d'ailleurs pas difficile de le pénétrer et de conclure.

De la fresque rapide où viennent d'être entrevus les peuples américains, il ressort que le panaméricanisme n'est pas encore assis sur des fondements inébranlables. Le péril est certain, car les résultats acquis sont déjà très profonds. Mais il n'est point trop tard pour attaquer le mal et lui porter remède. Toute

(1) Les exportations allemandes dans l'Amérique du Sud ont été, en 1902, de 37 millions de dollars. En 1903, ce chiffre est monté à 50 millions de dollars. En 1902, le Sud-Amérique expédiait vers l'Allemagne pour 115 millions de dollars ; en 1903, pour 131 millions de dollars.

(2) En septembre 1891, les esprits furent très excités à Valparaiso contre les États-Unis qui refusaient, même après la fuite de Balmaceda, de reconnaître la junte d'Inique. On critiquait vivement l'amiral Brown qui avait donné asile sur ses navires à plusieurs balmacedistes.

équivoque est dissipée : la pleine lumière des événements historiques a démontré que les États-Unis, ne considérant que les exigences de leur intérêt personnel, ne peuvent établir qu'un panaméricanisme de Force et de Guerre. Le Droit et la Paix ne sauraient ici entrer en ligne : ceux qui en parlent sont aveuglés ou de mauvaise foi. Des aspirations nationales tournées vers un agrandissement infini de puissance ne sont pas plus légales qu'elles ne sont légitimes. Il ne faut point les appeler des « préjugés » : ce sont des principes fondés sur une vérité de psychologie. Mais ceux qui en sont menacés ne doivent que plus vivement les combattre. Aux nations qui ne veulent point mourir, à activer dès aujourd'hui en elles les éléments de progrès et d'énergie qui leur permettront d'opposer à l'envahisseur une solide résistance. L'inadmissible tutelle morale que les États-Unis font planer sur le Nouveau-Continent ne peut que préparer une prise en possession effective, puisqu'elle a ses racines non pas dans les règles immanentes du Droit, mais dans les contingences arbitraires de la Force. On aurait tort de conclure de la non-imminence du danger à une inaction funeste. Dans l'état actuel de sa puissance, dans l'état actuel des forces du Monde qu'un trop brusque déclic précipiterait à une catastrophe, l'Union américaine ne peut songer à réaliser la saisie colossale de tout un hémisphère. Il est de son intérêt de maintenir, en prêchant l'arbitrage et la paix universelle, un « statu quo » plein de promesses. Que les vrais peuples d'Amérique ne se laissent point illusionner ; qu'ils ne s'endorment point dans les délices de rêves pacifiques ; ils doivent sans trêve, au contraire, employer toute leur vertu et tout leur courage à s'organiser dans un harmonieux développement de leurs facultés : c'est le seul, le vrai moyen de travailler pour la paix : se prémunir contre l'attaque, de sorte que cette attaque ne soit pas tentée de se produire. De son côté, l'Europe ne saurait oublier qu'il y a loin d'une attitude calme mais énergique, à une attitude entachée d'inertie et de condescendance au mépris des terribles conséquences qui se laissent apercevoir, c'est-à-dire, au-delà du panaméricanisme, l'impérialisme.

Joseph RIBET.

LE MISERERE DE JUDAS

Jésus, pardonne-moi, j'aimais la Magdeleine !
Oh, lorsque je voyais sous ta divine haleine
s'épanouir sa bouche et ses yeux tour à tour
s'ouvrir et se fermer extasiés d'amour,
mon cœur saignait du fiel ; je sentais en mon être
la haine fermenter et la trahison naître.

Un soir, le vent soufflait, brûlant, impétueux.
Debout, près de sa tente blanche, Magdeleine
chantait, son voile ouvert ; et de sa gorge pleine
je voyais les fruits lourds, dorés et somptueux.
Ses longs cheveux de pourpre autour de son visage
épars, se déroulaient en flots voluptueux.
Ses bras nus se tendaient, ô l'enivrant présage,
vers le sombre Jardin où Jésus méditait.
Moi, derrière un cactus, je pleurais ; les épines
déchiraient mes genoux et ma fierté sortait
mêlée avec le sang et les pleurs.....
Les collines,
comme des seins géants dressés à l'horizon,
frissonnaient sous le vent ; et, dans la solitude
de la nuit, je conçus l'horrible trahison ;
cependant que Jésus en sa béatitude,
loin de la Magdeleine et sans ouïr ses chants,
priait son Père et s'accusait pour les méchants.

Jésus, pardonne-moi, j'aimais la Magdeleine !
Or, je m'approchai d'elle, un jour, humble, tremblant ;
je lui dis : « je suis fort, ma patrie est lointaine,
je t'aime, j'ai de l'or... » Comme un chien insolent,
elle me chassa. Moi, pécheur laid et sauvage,
j'osais te disputer ta dévote ! Jésus,
pardon ; je l'aimais tant ; je jurai, dans ma rage,
de te faire expier cet outrageant refus ;
je jurai que ta chair tendrement adorée
serait donnée en proie aux immondes corbeaux,
dont ma voix hâterait l'implacable curée !
Je jurai que tes yeux qu'elle trouvait si beaux,
s'ouvriraient si hagards que la superbe amante
s'écarterait de toi, livide d'épouvante.....

Et pour trente deniers d'argent je t'ai vendu.
J'ai vu ton corps souillé par une foule obscène,
je t'ai vu, pantelant, à ta croix suspendu.
Oui ! mais j'ai vu, devant le gibet, Magdeleine
souffrir de ta souffrance et de tout son amour
fidèle rafraîchir tes ardentes blessures.....
Et quand Jésus fut mort, vers le milieu du jour,
elle baisa son front, ses paupières obscures
et sa bouche ; ses mains lavèrent sans émoi
le cadavre raidi..... Jésus, pardonne-moi,
j'aimais la Magdeleine !

Il était bon, le Maître,
et sa voix était douce. Avec des gestes lents
où la grâce d'un dieu nous semblait apparaître
il bénissait le peuple, et sur les cœurs dolents
son verbe pur mettait le baume qui console.
Je l'ai vendu pourtant.....
Quand le chef des Romains
guidé par moi, me demanda quelle parole,
quel signe lui dirait l'imposteur dont les mains
devaient se renfermer entre leurs mains brutales :
« Vous prendrez celui-là que je vais embrasser ».
Je frémis, oublieux des promesses fatales,
lorsque je vis Jésus, sans crainte, s'avancer ;
je m'arrêtai... D'un pas harmonieux et souple,
Magdeleine sortit de l'ombre comme un blanc
fantôme : ses yeux bleus où le ciel d'Orient,
Au ton de l'émeraude étrangement s'accouple
ses regards alanguis étaient fixés sur lui.
Lors, je baisai Jésus à la joue et m'enfuis..

« Pourquoi m'as-tu trahi, Judas ? » Sensible à peine,
sa plainte m'arriva. Pourquoi je t'ai trahi,
Jésus ? Pardonne-moi, j'aimais la Magdeleine !

Ainsi que moi jamais homme ne fut haï.
Le lendemain, pleurante et lente, sur la route,
Magdeleine, venant du sépulcre sans doute,
passait. Je lui criai : « Femme, tu peux cracher
« ton méprisant courroux à ma face effrayante :
« ton beau Jésus, ton dieu, j'ai su te l'arracher,
« j'ai ri de son opprobre, et la tourbe bruyante
« des courtisanes, tes compagnes d'autrefois,
« devant la nudité de son corps lamentable,
« ont raillé ta douleur de leurs propos narquois.

« Oh, le divin amant ; dans une pauvre étable
« il est né ; comme un vil larron sur une croix
« il meurt. Ah, ma vengeance est complète, je crois ? »
Elle allait ; ses doux yeux, endeuillés de tristesse,
m'ont regardé longtemps. Et sa main me montrant
aux pèlerins hâlés — dont l'hymne d'allégresse
avait fini soudain, comme se tait devant
une tombe le rire — avec une voix grave
et pâle, elle leur dit : « c'est lui, c'est le Judas ! »
Et ces pasteurs bronzés et fiers, dont le moins brave
eût lutté corps à corps, sans armes que ses bras,
contre les lions noirs des sables, s'éloignèrent,
en détournant la tête.
Alors mes yeux pleurèrent
et mon front se courba. Jésus, pardonne-moi,
j'aimais la Magdeleine !

Errant, maigre, farouche,
depuis ce jour, je vais, semant partout l'effroi.
Je suis le pestiféré qu'on fuit ; si je touche
une fleur, je la vois pencher et se flétrir.
Mais je L'aime ; je L'aime et je me cache d'Elle,
oh, j'ai peur de ses yeux que rien n'a pu tarir :
je rôde autour des murs ; j'ai faim et je chancèle,
on me hue ; et les jeux vifs des enfants joufflus
cessent quand je parais. On me crache au visage,
et je baisse la tête et n'ose même plus
suivre le grand chemin. Les chiens à mon passage
hurlent sinistrement. Haro sur le Judas !
L'argent me brûlait, je l'ai jeté. Je suis las ;
pourquoi continuer ma course misérable ?
Arrête-toi, maudit, sous cet arbre noueux,
où ton corps va bientôt, triste fruit vénéneux,
pendre tragique et noir.
O honte ineffaçable,
je ne mourrai pas tout. Tu seras immortel,
Judas, par ton baiser, symbole universel
de la trahison basse : en éternel blasphême
vivra ce mot Judas ; et l'injure suprême
sera toujours ton nom !
Mais mon dernier soupir
aux échos redira la pauvre cantilène
de mon amour atroce et de mon repentir :
Jésus, pardonne-moi, j'aimais la Magdeleine !

Léon-Roger CROS.

TYMKO LE BATELIER

Nouvelle ruthène

— Tu connais maintenant ma force et mon autorité; tu t'en souviendras longtemps, disait Tanasko Woroniouk à sa femme qui pleurait en silence. Tu es à moi, Olenneka ! Toi, ton âme, ton travail, tout m'appartient; c'est mon droit !

De l'escabeau où elle s'était affaissée, Olenneka se leva brusquement.

— Quel mal t'ai-je fait ? dit-elle, pour que tu sois ainsi mon persécuteur et mon bourreau ? Regarde !

Elle détacha le col de sa chemise et découvrit sa poitrine maculée de sang et ses épaules couvertes de taches bleues.

— C'est parce que mon âme est à toi que tu m'assommes ? Quel mal t'ai-je fait ? dis! Ton linge que je lave, n'est-il pas blanc comme neige ? Le pain que je fais cuire, n'est-il pas beau comme l'or pur ? Ta chaumière que je soigne, n'est-elle pas propre comme une fleur ? Et tu me bats, et tu m'insultes... Ah ! que le feu du ciel te foudroie !

— Tais-toi ! Tu n'es qu'une femme !

— Une femme !... Et sans la femme que serais-tu, toi ? Plus sale qu'un pourceau, plus déguenillé qu'un mendiant, plus affamé qu'un chien sans maître, tu serais la risée du monde !

— Silence ! te battre est mon droit. Je suis ton époux ! Pourquoi m'as-tu dérobé l'argent que... Tu sais bien, coquine, que ce soir encore je dois quitter la maison, que dans six mois seulement je reviendrai au village, et d'argent je n'en ai point trouvé pour boire avec les amis le dernier verre d'adieu. N'est-ce pas une honte ?

— Cet argent est à moi, sanglota Olenneka, c'est le travail de mes pauvres mains qui me l'a fait gagner. J'ai pioché, j'ai mois-

sonné ; toi, tu as bu le salaire que le régisseur bessarabe t'a payé d'avance (1).

— Ne t'avise pas de me juger ! J'ai bu, parce que j'ai bu, et voilà !... Maintenant je m'en vais ; dans les steppes de Bessarabie, je travaillerai à la terre pendant six mois ; toi, tu resteras seule à la maison...

— Je resterai seule. Qu'est-ce que cela te fait ?

Tremblant de colère, Tanasko poursuivit :

— Ecoute ! tu n'es pas mère, je le sais, et alors...

— Alors !... Que me veux-tu ?

— Si je te trouve... Ah ! je te tuerai !

— Malédiction sur ta tête !

— Et maintenant, adieu !

Il jeta un coup d'œil vers la fenêtre.

— Tiens, Tymko le batelier vient me chercher. Dans son canot il me fera passer le Dniester. Adieu.

La femme tressaillit, mais ne répondit pas. D'un mouvement rapide elle rattacha le col de sa chemise et abaissa ses manches pour dissimuler les meurtrissures qui couvraient ses bras.

Le batelier ouvrit la porte. Le regard troublé d'Olenneka rencontra celui du nouvel arrivé et s'en détourna plus troublé encore.

— Le canot attend, dit Tymko. Partons.

Les deux hommes quittèrent la cabane ; le batelier s'adressa à la femme qui les regardait s'éloigner.

— Vous ne reconduisez pas votre mari jusqu'au fleuve ?

Olenneka eut un soubresaut, et après un moment d'hésitation, elle répondit :

— Je vous suis.

Peut-être sentait-elle qu'un étranger ne devait point pénétrer le secret de ses misères ; peut-être aussi sa fierté instinctive de femme la contraignait-elle à se soumettre à cette humiliation : elle accompagna son époux.

Le Dniester coulait tout près de la chaumière ; le jardin de Woroniouk, contigu à celui de Tymko Weslar, descendait vers le fleuve en pente onduleuse ; le canot attendait en bas.

Tanasko et le batelier entrèrent dans la nacelle ; la femme resta sur le bord.

(1) Tantôt au printemps, tantôt à l'époque des moissons, nombre de paysans podoliens prennent du service chez les propriétaires bessarabes. Habituellement, ils sont payés d'avance.

— Souviens-toi de ma parole, lui dit encore son mari. Si je te trouve.... Tu sais le reste. Je compterai les jours et les heures.... je saurai tout !

La rame frappa doucement les eaux tranquilles ; le canot glissa vers les rivages de la Bessarabie.

Un soleil de Printemps se jouait dans la verdure naissante ; les oiseaux chantaient à tue-tête. Sur chaque brin d'herbe, sur chaque bourgeon des saules qui couronnaient les haies des vergers, passait un souffle de vie nouvelle, un souffle tiède, embaumé, voluptueux...

D'un œil sombre, Olenneka suivait la barque qui s'éloignait ; enfin elle releva la tête et dans l'espace ensoleillé, chantant, elle laissa tomber ces paroles :

— Chavire ! Péris !

Rentrée chez elle, elle respira profondément.

— « Plus personne... je suis seule ! Pendant six mois j'aurai la paix. Ah ! le brigand ! Depuis deux ans que je suis mariée, il ne m'a pas dit une bonne parole, pas une seule, jamais !... J'ai déjà versé toutes les larmes de mon cœur... je n'ai plus de force !...

Une fois, Tymko m'a vue pleurer.. Ah ! quelle honte ! Et il m'a dit... Ce qu'il m'a dit, je l'entends encore, je l'entends toujours...

Il est bon, Tymko, il a du cœur, il n'est pas comme l'autre... Pourquoi le destin ne m'a-t-il pas donnée à lui ?... »

Elle demeura longtemps songeuse, et obsédée par le souvenir des injustices dont elle était victime, elle revint par la pensée à Tanasko et à la scène qui s'était déroulée.

« Et ce pauvre argent qu'il voulait me prendre ! Il n'a pu le trouver et il a failli me tuer ! Et d'où me vient-il, cet argent ? Voyons, je vais tout compter : quarante jours de moisson, tout un été de piochage, et pendant le reste de l'année, une journée par ici, une journée par là... Cela a fait une somme. Et dire que le cabaret devait engloutir le salaire de ma peine !... Tandis que ce démon est absent, j'achèterai des brebis, je filerai la laine. »

Plongée dans ses méditations, elle ne s'apercevait pas que les heures s'écoulaient, elle n'entendait même pas que quelqu'un marchait dans la cour et ouvrait la porte de la chaumière.

Déjà de retour de la côte bessarabe, Tymko Weslar pénétrait dans la cabane.

Olenneka frémit.

— Ah! c'est vous... dit-elle.

— Je suis venu vous dire que la traversée a été bonne.

— Oui, elle a été bonne, répéta la femme d'une voix sourde.

Tymko l'examinait attentivement. Ses yeux révélaient une pensée secrète que la bouche n'osait pas formuler. Enfin, il murmura :

— Olenneka, que s'est-il passé?

— Que voulez-vous qu'il se soit passé ? Rien!

— Et ces paroles qu'il vous a dites avant de partir ?

— Vous auriez dû lui en demander l'explication.

— Olenneka... poursuivit timidement le batelier.

La jeune femme, troublée, le regarda.

— Que me voulez-vous? demanda-t-elle.

— Oh! ne vous fâchez pas. Je voulais seulement vous dire une parole d'amitié... Je sais qu'il n'y a pas de bonheur dans cette maison. Je suis votre voisin... je sais bien des choses...

— Vous savez!... s'écria Olenneka avec effroi, et son visage s'assombrit.

— Je sais que vous travaillez et que lui, il boit. Il vous maltraite et personne n'est là pour vous défendre. Votre village est loin, vos parents ne savent même pas ce que vous devenez.

Olenneka refoula ses larmes et se redressa.

— Oui, vous êtes bon, dit-elle tout bas; je sais que vous êtes bon... mais... il ne faut pas que vous veniez ici. Ah! Tymko, je ne veux pas que l'on dise...

Le garçon recula vers la porte, mais il ne semblait point disposé à partir.

— Olenneka, reprit-il, depuis deux ans que vous demeurez dans mon voisinage, je vous vois tous les jours... Je ne suis pas votre ennemi : je sais que vous êtes malheureuse... et alors, j'ai pensé qu'une parole bienveillante pouvait tout de même vous faire du bien.

Sa voix prenait des inflexions douces et caressantes, son regard à la fois tendre et pénétrant enveloppait la femme, la fixait avec une obstination étrange. Il s'approcha d'elle.

— Pourquoi... murmura-t-il, pourquoi l'avez-vous épousé ?

— Pourquoi ?... Cela était écrit. Nul ne peut échapper à son destin.

Tout émue, elle détournait la tête pour ne pas rencontrer les yeux de Weslar; elle dut pourtant les sentir lourdement peser sur elle, car tout à coup elle recula et dit :

— Tymko ! pourquoi me regardez-vous ainsi ?

— Les yeux voient, l'âme parle... répondit l'homme.

— Ah ! depuis que je vous connais, mon cœur tremble comme lorsqu'il sent un malheur. Quand je vous vois, je voudrais fuir loin, loin ; quelquefois je voudrais mourir. Je ne sais pas ce qu'il y a dans mon âme... je ne sais pas, je ne sais pas !... Tymko, retirez-vous !

— Tu as peur?

— Pourquoi me tutoyez-vous ?

— Cela est venu... Est-ce que je sais comment ?

— Tymko, je ne veux pas que l'on vous voie ici.

— Et s'il n'y avait personne pour nous voir, personne pour nous entendre ?...

Au lieu de quitter la cabane, il alla s'asseoir sur le banc et se pencha vers la jeune femme. Il répéta :

— Et s'il n'y avait personne, personne ?...

Sa main frémissante chercha celle d'Olenneka.

— Tymko ! tu es un serpent !

L'homme fit un mouvement brusque en arrière ; il pâlit.

— Je veux que tu sois à moi, dit-il. Depuis deux ans que je te vois tous les jours, le mauvais esprit me poursuit, me harcèle... Je hais ton mari, parce qu'il est ton mari ; je le hais parce qu'il te rend malheureuse ; je te veux, toi, parce que je t'aime ! Et toi aussi, tu m'aimes... Ne dis pas non, je le sais !

Dominée par un sentiment depuis longtemps caché. Olenneka n'avait ni la force de lutter, ni la volonté de réagir. Un pareil langage, elle ne l'avait jamais encore entendu : mariée toute jeune, du mariage elle n'avait connu que les coups et les injures, et maintenant les aveux du tentateur tombaient dans son oreille, ils tombaient effrayants, terribles dans leur conséquence et pourtant... si enchanteurs !

— Tymko, bégaya-t-elle, ce serait ma mort...

— Ah ! périsse le démon qui recueillerait ces paroles ! Ne dis pas cela, Olenneka, ne dis pas cela ! Si tu m'aimais... Eh bien ! comprends donc : mon cœur cacherait le mystère comme les flots du Dniester cachent le gouffre creusé au pied du roc. Olenneka, écoute encore !

— Non ! va-t-en !

— Ecoute, écoute ! Ton mari te hait, moi je t'aime !

— Oh ! mon Dieu !

— Olenneka !

— Ne me parle pas.

— Ma colombe, ma bien-aimée !

— Ne me regarde pas !

— Je t'aime !

— J'ai peur de toi.

— Mon âme t'appelle !... Oh ! ne la brise pas, ne la brise pas !

— Et après ?... la mort ?

— Non ! un bonheur que nul ne connaîtra jamais.

Tremblante, le visage inondé de larmes, Olenneka ne répondait plus.

L'homme penché sur elle, la couvait des yeux ; son bras l'enveloppait comme un serpent.

Et la nuit tombait...

Les feux des pêcheurs allumés sur les bords du Dniester versaient une lueur pourpre sur les eaux à peine ridées et laissaient émerger des ténèbres les sombres silhouettes des canots qui glissaient, qui viraient, qui sillonnaient les ondes tranquilles et disparaissaient pour reparaître encore.

La nuit tombait...

II

Un soir, vers la fin du mois d'Août, le soleil couchant noyait ses derniers rayons dans le Dniester trouble et gonflé. La vague écumante grondait, mugissait, se brisait sur les rocs ; le courant rapide charriait des troncs de sapins arrachés aux neiges des Carpathes, parfois des débris de quelque chaumière perdue sur les rivages, parfois un berceau emporté dans la débâcle ou un cadavre livide et meurtri. Il était grand, il était fort, ce démon des cimes neigeuses ; ses ondes bouleversées roulaient sinistres et menaçantes. Enfin, le soleil se coucha ; bientôt après, une nuit sombre enveloppa le flot bourbeux.

Sur l'un des coteaux, au milieu d'un *baschtane* (1) qui depuis l'enclos de Weslar jusqu'au Dniester, descendait en pente douce et ondulée, un grand feu brillait dans l'obscurité. Tout près du foyer, une hutte destinée à abriter le gardien du champ de pastèques, se dressait dans tout le pittoresque de sa structure primitive. Faite de bâtons, de paille et de branches vertes, elle proté-

(1) Vaste champ semé de pastèques, de melons et de concombres.

geait l'homme contre le soleil et les pluies d'été et donnait à ce coin perdu de campagne on ne sait quoi de vivant et de rêveur.

Sous la hutte, où s'égarait la lueur tremblante du foyer, un homme et une femme étaient couchés. L'homme dormait d'un sommeil profond, la femme veillait.

L'air était tiède, le ciel était sombre.

Soudain, un sifflement aigu traversa l'espace et une voix retentissante qui arrivait de la rive opposée du fleuve, plana une seconde au dessus du bruit des eaux, vint se briser sous la hutte du baschtane et finit par s'éteindre dans l'écho des falaises.

La femme qui contemplait l'homme dormant, se redressa.

Le même cri qui n'était qu'un appel au batelier de la rive podolienne, se répercutait par intervalles de plus en plus rapprochés ; on distinguait même le dernier mot d'une phrase brève et saccadée.

— Tymko, murmura la femme, éveille-toi !

Le gardien des pastèques sauta sur sa couche, regarda autour de lui et dit :

— Que crains-tu, Olenneka ?

— Ecoute, écoute, on appelle !

Plus vibrante qu'elle n'avait été jusqu'alors, la voix perdue dans la nuit semblait en ce moment bondir sur la crête des vagues et s'abattre sur la tête de Weslar et d'Olenneka.

— Tu entends ? dit-elle toute frémissante. C'est lui ! c'est lui !

— Comment ? les six mois de travail dans les steppes seraient-ils déjà écoulés ?

Le temps avait vite passé, Tymko ne s'en était point aperçu.

— C'est lui, c'est lui ! Mon âme sent l'Impur, elle sent le malheur !.. O ! Tymko ! c'est la mort... il me l'avait dit.

— Non ! plutôt lui...

Il écouta encore ; les cris redoublaient.

« Oui, c'est lui », pensa Weslar.

— Tymko, mon aiglon, je t'ai aimé... il me tuera !

— Non, je te jure que non ! La terre s'effondrera, les étoiles s'éteindront, mais à toi, il ne touchera pas. Retourne à ta chaumière, je monterai sur ma barque.

— Tu iras le chercher ? toi ?..

La flamme du foyer éclaira le visage du jeune paysan et Olenneka dut y voir quelque chose de bien effrayant, car épouvantée, elle demanda :

— Tymko, quelle est ta pensée ? J'ai peur...

— Rentre, te dis-je, et attends-moi !

Sa voix était autoritaire, la femme obéit. Elle quitta la hutte et disparut dans la nuit ; Weslar, au cri d'appel répondit cette fois : « J'arrive ! » et il courut vers le Dniester.

Sur la grève il trouva son canot et ses rames ; il poussa la barque, il sauta dedans.

« Non, se dit-il, il ne la tuera pas ! »

Entraîné par le flot rapide, le canot partit longeant le bord.

La lune qui venait de se lever, monta au dessus des nuages comme un œil à demi éteint ; elle éclaira de sa lueur blafarde et les eaux tourmentées, et le petit esquif chancelant et fragile et l'homme intrépide qui le dirigeait.

Luttant contre les vagues qui le ballottaient, manœuvrant à travers les tourbillons qu'il connaissait, Tymko poursuivait son chemin.

« Tu ne la tueras pas ! » Ces paroles tombaient de la bouche du batelier, elles tombaient sombres, menaçantes ; le fleuve leur répondait par un bruit sinistre. Enfin, Weslar distingua la rive bessarabe, plate,uniforme ; le Dniester y était plus large, le courant moins fougueux, le danger moins éminent.

Le garçon cingla vers un point connu des pêcheurs et accosta. Des coups de sifflet strident furent échangés ; la silhouette d'un homme qui s'avançait d'un pas traînant, se dessina dans la grise obscurité.

— C'est toi, Tanasko Woroniouk ?

— C'est toi, Tymko Weslar ?

— Enfin, te voici, dit Tanasko furieux. Je croyais me rompre les entrailles et me crever les poumons. Tu ne m'entendais donc pas crier ? Pourtant ta cabane est tout près du fleuve.

— Et quand même...

— Tu n'as pas de femme qui te tienne !

— Quel diable t'a poussé par une nuit comme celle-ci ? Regarde ce qui se passe sur le Dniester.

— Que peut-il se passer ? Es-tu le premier à faire le métier que tu fais ?

— Silence ! Monte et partons. Si tu es ivre, tâche de te tenir ferme. Je ne réponds pas de la sûreté du passage.

Tanasko qui, en vérité, exhalait une odeur infecte d'eau-de-vie, n'était guère solide sur ses jambes : il trébuchait et avec son gourdin il tâtonnait la pente qui conduisait au bateau.

— J'ai bu, dit-il, oui, j'ai bu, mais... j'ai encore ma tête.

La lune, terne et voilée, regardait les deux hommes.

— Et ma femme ? demanda tout à coup l'ivrogne.

— Ta femme?... Elle t'attend sans doute.

— Ah ! la maudite!... Elle sait bien que je tiendrai ma parole, si...

Weslar semblait ne pas entendre.

— Tu ne me réponds pas ? Tu ne sais donc rien, toi ?

— Que veux-tu que je sache?

— Je lui ai promis, oh ! je lui ai promis... Je saurai!...

— Partons ! j'ai hâte de rentrer.

Tanasko se blottit au fond du canot; Tymko, à genoux au milieu de la barque, saisit la rame et dirigea sa nacelle vers le milieu du fleuve.

— Sommes-nous encore loin de chez nous ? demanda le voyageur. Je ne vois rien.

« Lui ou moi », murmura le batelier.

— Toi, là-bas ! sommes-nous loin ?... hurla Woroniouk qui, dans son ivresse ne se rendait pas compte des lieux qu'il traversait.

— Tu ne reconnais donc plus ta contrée et ton Dniester ?

— C'est le Dniester ?... Ah! Olenneka, la misérable ! Je lui ai promis, oui, je lui ai promis...

Tymko cessa de ramer, et abandonnant sa nacelle au gré des flots, il se tourna brusquement vers son compagnon.

— Et moi aussi, dit-il en grinçant des dents, je t'ai promis... Toi ou moi, moi ou toi !...

— Que dis-tu ?

— Tu ne la tueras pas !

Impétueux, inexorable, Weslar fondit sur Tanasko. Il le saisit au cou et à la ceinture, l'étreignit, le souleva, le tint suspendu entre l'esquif et le flot. Avec une force désespérée, Woroniouk s'attacha aux vêtements de son agresseur ; une seconde après, deux corps pesants, soudés l'un à l'autre, enlacés dans une étreinte féroce, s'abattaient dans le gouffre, disparaissaient dans la nuit.

— Tu ne la tueras pas ! Ces paroles avaient retenti encore au-dessus des eaux, et puis, rien.

Emportés par les vagues, la barque renversée fila ; la lune pâlit et d'un nuage de deuil elle se couvrit la face.

Plus rien que les ténèbres. Le fleuve, les falaises, les coteaux, tout s'abîma dans le néant ; l'astre livide fuyait dans le ciel noir.

Pourtant dans cette obscurité, dans cette solitude, on saisit un bruit mêlé à celui des vagues, un bruit de rames ou de bras frappant les ondes et luttant avec le flot.

La nuit est sombre, l'œil demeure impuisssant à percer l'espace ; mais l'oreille entend... La lutte est là, terrible, mortelle ; on y sent la présence de l'homme. L'homme et sa pensée, le courant et sa force aveugle, ah ! quel duel !... Soudain le silence se fait. Des deux lutteurs qui donc a vaincu ? L'homme ou le courant ? On entend plus rien, on ne voit plus rien... Le Dniester bourbeux gronde, menace, bondit, mais le mystère du duel, il ne le trahit pas.

Enfin, la lune se dégagea de son voile funèbre, son regard s'abaissa sur la terre. Les rives du Dniester se dessinèrent dans la pénombre ; une forme humaine longeait le bord du fleuve.

. . . .

. . . .

Cette nuit, Olenneka prosternée devant l'icone, face à terre, les yeux fermés, attendait.

Pourquoi priait-elle ? Elle ne le savait elle-même.

Quelqu'un ouvrit la porte ; elle tressaillit, mais elle n'eut pas la force de se relever.

Weslar entra dans la cabane et s'arrêta pâle, sombre, ruisselant d'eau.

La femme jeta un cri, l'homme la regarda longtemps, sans proférer une parole.

Enfin Olenneka se redressa. Ses dents claquaient, sa face était livide. Elle tendit le bras dans la direction du fleuve, et d'une voix basse que la terreur étranglait, elle dit :

— Là-bas ?.. sous les flots ?..

— Sous les flots... répéta le batelier.

La femme se couvrit le visage et demeura immobile.

— Olenneka, dit Weslar, Satan a pris mon âme.

— Ah ! Tymko !..

— Mon âme est maudite !

— Et la mienne ?..

Elle saisit les mains du garçon et plongea ses yeux dans les siens.

— Tymko... dit-elle tout bas.

— Que veux-tu ?

— Nous sommes très malheureux...

Le reste de la nuit s'écoula dans un morne silence. Weslar et Olenneka se regardaient sans plus rien trouver à se dire : parler leur faisait peur. L'ange de la mort planait au-dessus de leurs têtes ; ils entendaient le frémissement de ses ailes...

Soudain, du banc où il s'était affaissé, Tymko glissa à terre et

se prosterna la poitrine contre le sol; un sanglot le secoua des pieds à la tête.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! gémit l'homme terrassé.

Olenneka s'agenouilla à côté de lui.

— O ! mon aiglon ! je t'aimerai tant, tant... Peut-être Dieu nous pardonnera-t-il !

Chargé d'angoisse, le regard de Weslar fuyait maintenant celui de sa compagne.

— Olenneka ! s'écria-t-il, tu me parles, et c'est lui que j'entends ; je te regarde, et c'est lui que je vois !

— Tais-toi, tais-toi ! Ce qui est, devait s'accomplir.

— Je le vois, lui, je l'entends !

— Nous irons à la *tzerkma* (1), nous brûlerons un cierge pour le repos de son âme.

— Et dans la flamme du cierge, je verrais ses yeux ; dans les chants funèbres, j'entendrai son cri. Il sera partout, je le verrai partout !.. Ah ! mon âme est maudite, maudite !

Le silence dura quelques minutes, un silence lourd, accablant.

— Tymko, murmura la femme, que t'a-t-il dit, lorsque tu...

Weslar frémit.

— Je ne sais pas !.. Le démon soufflait sur mon cœur, je ne comprenais plus rien... Le fleuve grondait, je n'entendais rien. L'heure était néfaste... Satan passait sur le flot.

— Tu as vu Satan ?

— Ah ! je voudrais fuir, et je ne sais où aller... Une nuit sombre s'est abattue sur mon âme... Je ne vois plus mon chemin !

Olenneka pleurait. Tout à coup elle s'essuya les yeux et leva brusquement la tête. Une lumière subite avait traversé son esprit ; elle dit :

— Tymko, Dieu aura pitié de nous ! Écoute : un jour j'ai entendu dire à la *tzerkma* que Jésus-Christ avait pardonné à un brigand qui avait tué beaucoup d'hommes.

Weslar se redressa vivement.

— Tu l'as entendu ?

— Oui, à la *tzerkma*. Et ce doit être vrai, car le prêtre lisait cela dans un grand livre à fermoirs dorés, et il le lisait devant les cierges allumés et devant le crucifix.

— Devant le crucifix.... Et le Christ a pardonné au brigand, dis-tu ?

(1) Église russe.

— Il lui a pardonné. Mais tu n'es pas un brigand, toi ! C'est Tanasko qui... O ! mon aiglon, je ferai couler sur ton âme toutes les larmes de mon cœur pour que tu sois soulagé ; toute ma vie je prierai la très Sainte pour qu'Elle ne se détourne pas de notre misère... Le Bon Dieu n'est pas comme les hommes : Il est miséricordieux.

— Prie, Olenneka, prie-le !

Une lueur d'espérance s'alluma dans les yeux de Weslar.

— Que dois-je faire pour obtenir le pardon ?

— Tymko, dans ce même livre le prêtre lisait que la miséricorde de Dieu est plus grande que tous les péchés du monde; que le monde passera, mais que la bonté divine ne passera pas.

— Prie, prie, Olenneka !

* * *

Tanasko ne revint plus. La nouvelle de sa disparition se répandit dans le village et les gens disaient que l'esquif de Weslar emporté par les flots, avait chaviré au milieu du fleuve ; que des deux hommes, l'un s'était sauvé, l'autre avait péri.

Ah ! le Dniester était si gros, la nuit si sombre, la barque si fragile !.. La mort avait jeté son dévolu sur l'âme de Woroniouk. Cela était écrit.

Et les paysans ajoutaient : « Le défunt a laissé une femme qui sera mère ; elle gardera donc la terre et la maison de son époux : c'est à l'enfant. Elle se remariera, si elle veut ; c'est son droit. Elle était si malheureuse !.. »

Sémène ZEMLAK.

LES BOXERS DE DEMAIN

Henri Heine chantait un jour les Chinois de paravent et la Chine des potiches. « Connaissez-vous, disait-il, la patrie du dragon volant et des théières de porcelaine ? Dans cette étrange contrée, la nature et l'homme ne peuvent se regarder sans rire, mais ils ne rient pas tout haut. Ils sont tous deux trop civilisés pour cela, et trop polis, et en cherchant à contenir les éclats de leur gaieté, ils font les grimaces les plus bizarres. »

Elles ne sont pas toujours belles, les mystérieuses grimaces des magots, mais elles sont souvent terribles. Qui ne se souvient de la cruelle alerte de 1900 ? Or, voici que les magots contiennent mal leur gaieté sinistre et que le Jaune impénétrable, — poli et civilisé, c'est-à-dire hypocrite, — laisse deviner quelque chose des rires silencieux qui plissent ses joues d'un étrange retroussis.

Là-bas, dans le Tché-li, le Honan, le Chan-Toung, parmi cent millions de Chinois, d'apparence, identiques, des Jaunes plus mystérieux, plus renfermés que les autres, se glissent, s'empressent, s'agitent le plus loin possible des yeux vigilants du Vice-Roi Yuen.

Il y a, parmi eux, d'imposants officiers du Yamen, de joyeux commis de marchands, de graves prêtres bouddhistes, des mendiants déguenillés et mourant de faim, des millionnaires en superbes robes de soie qu'unit la haine de l'Etranger et, comme toujours, les Mandarins provinciaux protègent plus ou moins ouvertement les agents provocateurs de désordre.

Ces conspirateurs d'aujourd'hui, ce sont les Boxers de demain.

Sauf la famine, incitatrice suprême en 1900 au meurtre et au pillage, rien ne manque des invites habituelles ; il y a même des éléments nouveaux : la question des *coolies* qu'on prétend maltraités, torturés, assassinés même au Transvaal et les sentiments japonophiles préconisés partout en Chine à la faveur des défaites russes en Mandchourie.

On ne parle plus de la Société des « Poings harmonieux, » pas plus

que des Grands Couteaux. Le Lotus blanc, la Ligue des Frères aînés, l'Association du Ciel et de la Terre ne sont plus que des ancêtres oubliés. Les Franc-maçonneries chinoises ne se métamorphosent elles pas sans cesse, ne se transforment-elles pas à l'infini selon les besoin de l'heure et du moment ? C'est cependant toujours la Hung, l'inondation terrible, déferlant comme des vagues qui conquièrent et envahissent, ruinent et dévastent, au signal de la tempête.

Aujourd'hui, les conspirateurs s'intitulent du nom mystérieux, et peut-être argotique, de Tsai-Yuan, et c'est la fête de Chang-Yang — la journée ou plutôt la soirée du 17 Octobre dernier — que la secte avait indiquée comme date à ses adhérents pour se compter.

Voici la lettre de convocation envoyée aux affiliés, telle que l'a traduite M. James Balfour, missionnaire américain :

Le jour, tout est rouge. Remettons cela au soir.

Venez, mes frères, approchez-vous de la table à sacrifice. Moi, votre humble serviteur, m'y rendrai pour vous y attendre, car il est de toute convenance et de toute justice que nous nous jurions fidélité dans le jardin des pêchers... Que chacun de vous distribue trente exemplaires de cet appel, et, ce jour-là, nous serons aussi nombreux que les Boxers. Les étrangers seront bientôt tous exterminés.

Ce meeting nationaliste chinois ne pouvait manquer d'être entravé par les efforts de la police du Vice-Roi. Il est, d'ailleurs, peu probable qu'on ait songé à rouvrir l'ère des massacres le 17 Octobre. On voulait se livrer sans doute, ce jour-là, à de simples exercices d'invulnérabilité, analogues à ceux que les Boxers célébrèrent le 31 Octobre 1898 - un an et demi avant le grand soulèvement. — A Sing-Meun, devant une foule avide d'un spectacle aussi curieux, il y eut, alors, comme acteur, un chef et deux disciples. Ce furent, d'abord, des génuflexions compliquées devant des tablettes ou étaient inscrits en caractères d'or les noms des esprits protecteurs. Puis proternations, brûlements de bâtonnets d'encens, prières et chants amenèrent à une incantation ultime et solennelle :

Le soleil se lève à l'Orient semblable à une goutte d'huile. Il presse les frères et se répand partout. Les frères excitent Li-Kien-Wang ; Li-Kien-Wang excite Jang-eul-lang ; Jang-eul-lang excite Fong-Pao-Wang : Fong-Pao-Wang excite Lao-Kiun à venir manifester sa merveilleuse puissance.

Après cet appel cent fois répété, le chef parut tomber en extase. D'un mouvement brusque, il se leva et, déchirant sa robe, il mit à nu sa poitrine. Chacun de ses suivants y appuya un fusil chargé et le déchargea à son commandement. Le malheureux tomba, la poitrine percée. Le mystérieux charme n'avait pas agi. On l'emporta sanglant dans une couverture. Le truc avait raté, et l'homme mourut dans la nuit, ce qui encouragea peu de catéchumènes à *revêtir le costume blanc*, c'est-à-dire à se faire initier.

Aujourd'hui, les précautions sont mieux prises. Le Tsaí-Yuan n'est pas composé de visionnaires naïfs : chacun de ses chefs sait comment il faut entraîner les foules et l'art des miracles forains leur est connu comme aux banquistes de la vieille Europe. D'ailleurs, le terrain de proselytisme est bien préparé. Les colères contre le Yang-Hun-Tsy (le diable étranger), loin de désarmer, grandissent tous les jours.

Il en est temps que les diables d'Occident meurent, (dit un autre placard déchiffré par un missionnaire américain, M. Balfour). Les Tsaï Yuan sont dans une cloche d'or : ils ne craignent ni le glaive ni la hache : ils peuvent se garantir des fusils et des canons.

Peuples, levez-vous : n'ayez qu'un cœur et qu'une âme pour tous les diables d'Occident !

Et le placard se termine ainsi par cette menace aux tièdes et aux indécis :

Celui qui connaîtra cette proclamation et en distribuera une copie, se mettra à l'abri de tout malheur personnel. S'il en distribue cinq copies, sa famille entière sera à l'abri. S'il en distribue dix, il mettra toute une région à l'abri, mais s'il ne la distribue pas, les divinités se réjouiront de ses malheurs !

Voici une dizaine de mois que la pensée *qu'il fait trop de vent* (qu'il y a trop d'étrangers) suscita les premiers adhérents du Tsai-Yuan ; une dizaine de mois que leurs *veilleurs* (espions) surveillent les moindres mouvements suspects du *courant d'air* (la police) et de *l'orage* (les troupes du Vice-Roi). Ils y ont, d'ailleurs, de nombreux affiliés prêts à trahir le secret des ordres des Mandarins pour servir les frères. Et déjà, grâce au travail des Thsao-Hiai (agents de recrutement) la société secrète, la Maçonnerie de tous ceux qui ont connu *la véritable cité des Saules* et qui aspirent au « Pavillon à fleurs rouges » envahit les provinces jusqu'ici les plus endurantes à l'afflux des Européens.

Les eaux se répandent de tous côtés inondant l'Univers (dit un de ces chants des initiés que l'on chante sans danger devant ces nigauds de diables étrangers qui ne le peuvent comprendre, même s'ils savent le chinois,) les eaux de Tsaï se répandent de tous côtés, arrosant les pruniers et les pêchers.

Qui verrait rien de séditieux, rien de prometteur de crimes et de massacres futurs dans ces vers innocents qui ne parlent que de culture et d'irrigation !

Entre initiés, on laisse davantage percer le bout de l'oreille.

Les frères sont tous rangés en ordre. Chacun s'est armé d'un signe choisi. De Kao-Khi ils se dispersèrent et, depuis des siècles, ceci a été transmis,

dit un autre chant rappelant l'antiquité de l'œuvre à laquelle s'associent les conspirateurs de 1905.

Comme toutes les sectes chinoises, le Tsai se targue, en effet, de la plus haute origine. Il ne remonte pas moins haut que le XIVe siècle de notre ère, et les Sian-Tung (avant-gardes) qui examinent les néophytes *au seuil de la Cité* (à leur réception dans le Tsaï) leur enseignent des légendes tout aussi antiques que celles qu'on contait jadis aux Tai-pings, insistant, surtout, sur le secret qui lie les frères, et leur prêchant le calme et la patience jusqu'à l'heure de se servir de l'épée.

Personne ne sait dans l'Univers entier que nous tous initiés, nous portons une épée pour nous défendre, quoique nous paraissions d'une nature conciliante. Servons-nous de l'encensoir jusqu'à ce que le ciel nous fournisse une bonne occasion !

Il y a, affirme-t-on encore aux adhérents, une parfaite sécurité à être affilié, à travailler à *purifier les racines des pêchers*.

Un membre loyal me transforma (fait-on dire à un néophyte). Quel est celui qui peut maintenant me reconnaître depuis que je suis revêtu du costume blanc ?

Cette promesse est vraie. En Chine, chez un peuple où une étiquette aussi rigide que compliquée règle toutes les paroles et toutes les actions, il est facile aux Chinois, sans que l'Européen puisse s'en apercevoir, d'échanger des mots de ralliement, des signes de convention, des passes de reconnaissance, perdus en quelque sorte dans la multiplicité des rites d'une politesse qui est pour nous un dédale sans fil d'Ariane.

Pure est l'eau glacée de l'Automne (dit un poème des sectes chinoises). Les os des esprits et des génies sont tous mêlés. L'eau pure

ne prend pas de teinte. Sa pureté de jade excite nos désirs. L'oiseau qui sautille sur les branches a une tête blanche. Le poisson qui passe au travers des vagues paraît brillant au fond de l'eau. Nous sommes seulement unis par un clignement des yeux...

Ainsi une dérogation infime aux usages suffira à deux frères pour se reconnaître et s'entendre.

Quelques étrangers — de ces rares Européens qui ne viennent pas en Chine uniquement dans l'intention de l'exploiter, mais qui veulent avant tout la connaître, — ont, avec une ouie plus fine, plus exercée, perçu le mot d'ordre. Ce sont généralement des missionnaires, sans cesse en contact avec les humbles, ou des friands d'antiquités, sachant plonger inaperçus dans les flots grouillants de cette population surabondante. Ils ont su deviner le péril et, comme il y a cinq ans, ils le signalent à l'Europe. C'est d'un de ces esprits avisés que nous avons reçu les quelques extraits des rituels, des poésies et des proclamations cités au cours de cet article.

Il y a des passages bien curieux dans ces rituels.

Par exemple, un affilié qui s'éloigne de sa demeure est prévenu qu'il doit avoir soin d'emporter avec lui le diplôme que lui a délivré sa Loge, les sapèques marquées de la marque du Tsaï, le fil de soie rouge ou de cinq nuances et l'éventail blanc qui sont la caractéristique des initiés.

Les fils de soie nuancés (dit un poème), s'étendent jusqu'à Chang-Sha. Sous peu, Chang-Ngan sera notre demeure. Manifestement nous faisons passer le fil dans le monde entier. Dans tous les pays, le fraisier porte la même fleur.

L'initié qui entre dans la maison d'un autre initié, lisons-nous ailleurs, doit s'abstenir de toute parole imprudente, si le maître de maison recouvre la théière d'une coupe retournée. Cela signifie que les gens qui sont là sont des intrus, et peut-être des ennemis, devant lesquels il ne faut pas parler. Au contraire, si ceux qui sont là sont des initiés, l'hôte prend la coupe qui coiffe la théière et prononce ces vers :

Les membres du Tsaï recueillent ordinairement le thé destiné à Tsaï. Dans le monde entier, des myriades avouent être membres de Tsaï. J'espère que mes frères voudront bien garder le silence, car primitivement nous naquîmes tous dans la Cité des Saules.

C'est là une présentation qui met tout le monde à son aise et, quand on apportera le riz sur la table, un des hôtes dira à son tour.

D'un cœur sincère et d'un esprit d'union, il a bon goût quand on le mange. Les frères, d'un commun accord, boivent paisiblement ensemble.

Mais au contraire, s'il y a là quelque fâcheux, quelque mouchard, l'hôte s'approche de son visiteur initié et lui offre une pipe en introduisant un de ses doigts dans le fourneau. Alors le silence s'impose. Sollicités par les Ministres de France, d'Angleterre et d'Amérique, le Wai-Wou-Pou (Ministre de la guerre) et son subordonné le Vice-Roi n'auraient qu'à se mettre en tête de supprimer le Tsaï comme on supprima jadis les Boxers !

Les officiers (dit un précepte de la secte), doivent être très prudents dans leur rencontre et secrètement doivent cacher les armes dans le pavillon à fleurs. (De la sorte seulement), les nuages obscurciront totalement les barbares de l'Occident.

L'initié, à qui l'on offre du thé, doit donc porter toute son attention sur la façon dont l'offre lui est faite. On lui dit par exemple :

Le ciel est élevé, la terre vaste et le tout est connu depuis des siècles reculés. Les eaux provenant des montagnes élevées sont toutes semblables et divisées également. Souvenez-vous de ce que firent les membres de Hung dans le jardin d'or. Je prends ce lotus bleu et l'offre à mon frère adoptif.

Le *lotus bleu*, dans le langage convenu de la secte, c'est une coupe de thé. L'initié comprend donc qu'il a devant lui un autre initié et, versant de l'eau sur le thé qui lui est offert, il donne la réponse :

Cette coupe de lotus bleu n'a aucune ressemblance avec la première. Nos amis sont répandus dans l'Univers entier ; le jour que j'en ai bu dans le pavillon à fleur rouge, je ne pensai pas vous rencontrer un de ces jours.

S'il en faut croire le rituel, le Tsai a partout des adhérents. Le rituel suppose une rencontre entre un initié et un *chasseur de perdrix* (voleur de grands chemins) ou un *serpent* (pirate). Les provinces chinoises sont aujourd'hui encore infestées de ces pillards qui figurent toujours au premier rang parmi les soldats des guerres civiles.

— Je suis un pauvre frère qui erre sur les routes, et j'espère que mon frère me laissera m'en retourner dans les montagnes, implore l'initié.

— Ne vous vantez pas tant. Je veux vous dépouiller de vos vêtements.

— Je suis un vaillant soldat de Tsai et non une perdrix.

— Je désire aussi chasser le héros de Tsai.

— Si vous désirez tuer les héros de Tsai, j'en suis un : tuez-moi !

— Ne criez pas tant et remettez-moi votre bourse !

— Ma bourse ne contient que vingt-et-une sapèques qui me sont indispensables.

— Que possédez-vous en sus dans votre bourse ?

— Dans ma bourse sont des milliers de changements et des myriades de métamorphoses, et son poids est de plusieurs milliers de livres.

— Je vous ai questionné et vous m'avez répondu clairement. Veuillez donc ne pas m'en vouloir et venez avec moi dans ma demeure.

Bandit ou millionnaire, tout affilié est soumis à la loi du Tsai. Ce code qui règle l'existence des initiés à partir de leur admission est excessivement sévère. Loin de supprimer les liens familiaux, il recommande le respect des parents et tient la main à ce qu'il soit pratiqué. Cent-huit coups de verges châtient quiconque a insulté ses parents ou ceux d'un autre affilié ; quiconque a séduit la femme ; la sœur ou la concubine d'un frère est puni de mort ; s'il n'y a que tentative, en se contente de lui couper une oreille.

Quiconque révèle à un étranger les secrets du Tsai, quiconque trahit son chef, quiconque prétend opposer sans autorisation son influence à la sienne et grouper à son insu des adhérents, paiera ce crime de sa vie.

Quant à l'aide mutuelle que se doivent les frères, elle est étendue jusqu'aux plus extrêmes limites.

Ainsi, si un frère est en voyage, et s'il a confié avant son départ sa famille aux soins d'un autre affilié, celui-ci, en prenant soin d'elle et en lui fournissant des vivres même au dépens de sa propre vie, fait une bonne action, mais si, à une époque de famine, il se lasse de la nourrir et l'abandonne, renonçant à pousser jusqu'au bout la bonne action commencée, le tribunal de la Tsai le condamnera à la perte d'une oreille.

Aussi la Tsai enseigne aux Chinois initiés la plus étroite et la plus stricte fraternité, — redoutable enseignement s'il se tourne contre les hommes de notre race, car demain, le Tsai-Yuan peut être une décisive déterminante dans la grande lutte qui réunira dans une haine commune contre les peuples de race blanche, Chinois, Japonais et autres peuples de race jaune, ligués pour défendre leur existence propre, leur autonomie, et chasser l'étranger d'un sol séculairement occupé par eux.

Déjà des signes avant-coureurs de cette tempête semblent paraître à l'horizon.

Partout, dans les pagodes, dans les lieux déserts si multipliés à l'approche des grandes villes chinoises, dans les ruelles mêmes, les affiliés se réunissent, la nuit, et même en plein jour, pour s'exercer et tenir leurs conciliabules.

Dans certains villages, des bandes de pillards prennent prétexte de cette agitation pour esquisser des actes de violence. Ces brigands font courir, pour la millième fois, la vieille légende qui prétend que les Chinois baptisés reçoivent des missionnaires des drogues pour empoisonner les puits. Ils attestent qu'ils ont vu des courtiers empoisonneurs et font curer les puits, purs prétextes à exactions et à désordres.

Une de ces bandes, rapporte un missionnaire du Tchéli, arrêta un de ses catéchistes indigènes et ne le relâcha que sur paiement d'une rançon.

Le chef de cette bande était une fille de 20 ans environ, d'une grande beauté et richement habillée. Cette Jeanne d'Arc chinoise brandissait un sabre et chevauchait sur un cheval brun caparaçonné que guidait le prétendu père adoptif de l'amazone.

Elle fit fouiller les hardes du catéchiste. Sur une étagère, on découvrit un collyre.

— « Voilà, s'écrièrent les émeutiers, le poison pour l'eau des puits ! »

A l'instant, le malheureux chrétien fut frappé de verges et promené chargé de chaînes par le village au milieu de la foule accourue là, en ce jour de marché.

Grâce à l'intervention d'un fonctionnaire officiel, la vie du catéchiste en question fut sauve, mais certaines colonies de néophytes sont terrifiées. « Ceux qui sont assez nombreux dans leurs villages pour s'y fortifier et s'y défendre, n'osent pas en sortir pour cultiver et semer, de sorte qu'ils vont être sans ressources lors de la récolte prochaine, » dit une correspondance récente.

A vrai dire, il y a bien 8.000 hommes de troupes européennes dans le Tchéli, mais il ne faut pas oublier que les trois provinces agitées par les Boxers de demain comptent cent millions d'âmes de population.

Cent millions d'êtres vivants, même sans armes, c'est là la Hung, l'*inondation* terrible annoncée par les traditions comme devant purger la Chine des étrangers impurs.

Albert SAVINE.

LA CATHÉDRALE
ET LA BALLERINE

(3)

VI

LES NEFS

D'où vient cette prodigieuse impression que produit, à l'intérieur, la cathédrale de Bourges ? D'où vient cette beauté transcendante et quasi surnaturelle ?... — Et Moldène se disait que, puisque cette cathédrale possède un charme unique, ce charme doit provenir des différences essentielles qui la distinguent des autres.

Ces différences, au point de vue linéaire, sont l'absence de transept, la hauteur libre des piliers, la multiplicité des nefs.

Seule parmi les grandes cathédrales, celle de Bourges n'a pas de transept ; et il en résulte pour elle une unité incomparable, une attirante profondeur qu'on ne rencontre que là. Ses nefs sont des allées ininterrompues où l'on est entraîné irrésistiblement, d'un élan continu, sans déviation, sans halte, vers le sanctuaire, vers l'autel ! Dans les églises à transept, cette sensation n'existe pas. Dès le seuil on aperçoit, avant l'autel, une coupure. On ne va pas infailliblement vers le mystère du tabernacle ; on sent qu'avant d'y arriver l'on perdra son élan, qu'on pourra s'arrêter, prendre un chemin latéral, résister à la marche en avant.

Esthétiquement, le transept brise les lignes, déforme les perspectives, étrangle les nefs, fragmente l'édifice, provoque un morcellement contraire à toute grandeur et à toute majesté. Il est comme

une église qui en traverse une autre. Par lui les cathédrales sont faites de tronçons disparates.

La cathédrale de Bourges, au contraire, est un ensemble indissoluble, un bloc. Elle est *une* ; nulle partie n'en échappe au regard ; le chœur, semblable aux nefs, n'est que leur prolongement ; toutes les travées sont identiques. L'œil suit, sans voir d'interruptions ni de déformations, — à part quelques détails qui ne nuisent en rien à l'harmonie générale, — les lignes des piliers et des arcs, des triforiums et des verrières. L'ensemble se développe d'une façon homogène, avec une unité parfaite ; et c'est cette unité qui donne aux nefs de Bourges leur grandiose caractère de mystérieuse profondeur.

Les églises à transept symbolisent, il est vrai, ce que ne symbolise pas la cathédrale berruyère : le supplice du Christ. Mais ne vaut-il pas mieux, au nom de l'art et du beau, se priver de cette allégorie ? Et n'est-il pas regrettable que les architectes d'autrefois, malgré tout leur génie, se soient laissé, par piété, imposer cette forme en croix ?

Seule, la cathédrale de Bourges n'a pas subi le joug inesthétique, a conservé le plan si simple et si solennel à la fois des antiques basiliques, a pu se développer librement, *en beauté*, sans être gênée par un symbole...

Un autre élément de splendeur, spécial à cette cathédrale, est l'élévation libre des piliers de la grande nef. Rien d'aussi hardi que ces piliers qui ont l'air de jaillir du sol en un élan démesuré ; qui, semblables à un feu d'artifice lapidaire, fusent et montent indéfiniment ; qui semblent fuir la terre en une ascension folle, et dont, tout là-haut, les nervures, à bout de forces, se courbent mollement. Lorsqu'ils s'arrêtent, l'on sent qu'ils ne pouvaient aller plus loin dans leur essor, qu'ils ont atteint la limite de l'audace, de l'équilibre, de l'accessible. C'est effréné, c'est téméraire, c'est presque terrifiant. Plus haut ce serait le ciel ; il faudrait des ailes aux piliers.

Ce jaillissement exceptionnel et vertigineux des piliers est une des caractéristiques de la grande nef de Bourges. Les lignes horizontales sont supprimées ; pour en trouver, il faut regarder jusque sous les voûtes altières, gonflées comme des voiles de navires, au sommet des mâts que sont les fûts des colonnes. Rien ne peut servir de repère pour mesurer l'élévation, qui en paraît d'autant plus formidable. C'est le triomphe de la verticalité.

Et cette verticalité est encore accentuée par la sveltesse des colonnettes engagées grandes baguettes ornementales qui donnent

aux piliers une légèreté incroyable, tout en leur conservant leur noblesse architecturale.

Il est certaines cathédrales, comme Notre-Dame de Paris, où les piliers, courts et trapus, ne s'élancent pas du sol, semblent se tasser, s'affaisser sous le poids de l'ogive dont ils brisent l'essor. A Bourges, les piliers poussent la voûte vers le ciel, au lieu d'être écrasés par elle.

Cette voûte est tellement haut d'ailleurs qu'on en perd la notion, qu'elle a l'air de ne plus exister. Les piliers ne sont plus des supports ; leur hardiesse est si fantastique qu'ils procurent l'illusion de n'avoir rien à soutenir, et de s'élever simplement vers Dieu, comme la prière. On dirait qu'ils sont faits de prière pétrifiée.

Et les chapitaux sont discrets, délicats, d'un relief sans exagération, comme des couronnes élégantes de feuillages, comme des bracelets aux bras ronds des colonnes, comme des bagues aux doigts effilés des colonnettes.

Ces bracelets et ces bagues de pierre n'arrêtent pas la pensée dans son mouvement vers le ciel. La pensée monte sans obstacle le long des grands fûts sveltes. Dans les autres cathédrales, elle se sent impuissante à étreindre les lourds piliers et, de plus, est arrêtée immédiatement par les massives corbeilles des chapiteaux débordants.

L'élancement éperdu des piliers de la nef de Bourges donne donc à celle-ci un caractère unique d'ascension, d'aspiration vers l'infini. Ces piliers surélevés épanouissent leurs ramures en arcs triomphaux. Grâce à eux, la grande nef est une allée d'arcs de triomphe, de gigantesques palmes respectueusement inclinées, en un hommage suprême, devant le trône du Tout-Puissant.

Et quelle fécondité d'heureuses conséquences au point de vue de l'aspect général de l'édifice ! Cette témérité des piliers, n'est-ce pas ce qui a permis d'édifier cette série imposante de cinq nefs, d'un effet si grandiose ? Car, dans la cathédrale de Bourges, ce n'est pas une nef, ni trois nefs, que le regard contemple ; c'est l'ensemble cyclopéen de cinq nefs étagées, ayant chacune son éclairage, son individualité. Notre-Dame de Paris a bien des collatéraux doubles ; mais les moyens et bas côtés ont la même hauteur de voûtes, s'éclairent par les mêmes fenêtres, n'ont pas l'allure de nefs distinctes, forment une seule basse nef trop large coupée en deux par des colonnes.

Les grands collatéraux de la cathédrale de Bourges, au contraire, ont déjà des élévations de grande nef. Chacun d'eux ferait l'orgueil d'une église ordinaire. Ils élargissent et amplifient magnifique-

ment la nef centrale. Par eux l'édifice possède, en quelque sorte, trois grandes nefs.

Et quelles perspectives admirables offre cet ensemble intérieur, avec ses quatre lignes de piliers, ses trois étages de voûtes et de vitraux, ses deux triforiums ! Perspectives infinies qui se mélangent et s'amalgament ! perspectives dans tous les sens ! perspectives qu'on ne trouve que là !

La cathédrale de Bourges est la seule réalisant la grandeur des trois dimensions, la seule présentant de pareilles perspectives transversales. Auprès d'elle, toutes les autres sembleraient étriquées ; elle seule se déploie avec une aisance souveraine. Ses cinq nefs et la profondeur de ses chapelles lui font une largeur telle que, d'une paroi à l'autre, chaque travée paraît elle-même une nef de cathédrale.

Et cette ampleur inusitée n'enlève rien au caractère d'ascension de l'édifice. Les altitudes croissantes des nefs sont combinées de telle façon que, même du milieu des bas collatéraux, l'on aperçoit encore la nef centrale jusqu'aux clefs de voûte. De partout l'on voit les nefs s'élever dans une action commune, dans un essor progressif; l'on voit l'église s'effiler, s'élancer vers le ciel. De quelque point qu'elle parte, la pensée monte, monte sans cesse....

Grâce à l'heureux effet de ces perspectives, grâce également à l'absence de transept, l'énorme basilique ne perd rien de son volume, puisque celui-ci apparaît tout entier d'un seul coup. Et c'est ce qui produit cette majesté colossale, comparativement aux autres cathédrales que l'on ne découvre que par fragments successifs, et qui perdent de leur volume parce qu'il est morcelé.

Cet ensemble de cinq nefs met, en outre, dans la cathédrale, non plus une simple allée de piliers, mais une vraie forêt de pierre, qui semble avoir emprunté aux hautes futaies naturelles leur solennelle sérénité.

Et ces piliers sont si bien combinés, comme diamètre et écartement, qu'on a le sentiment qu'ils tiennent en largeur le moins de place possible dans l'église. Ils ne font pas paroi, n'obstruent aucune perspective, ne cachent rien, pour ainsi dire, de l'édifice.

Et, à leur sommet, courent les arcatures endentellées des triforiums, — galeries découpées aux colonnettes aériennes, grillages délicats de pierre qui sont comme des fenêtres aveugles au-dessus desquelles, par contraste, flamboie la splendeur rayonnante des grisailles et des vitraux.

Colonnes, colonnettes, arcades et verrières !... Que reste-t-il des murs ? Ceux-ci n'existent plus. La matière s'est idéalisée. Tout est

léger, léger... L'âme à son tour s'allège, s'allège infiniment ; elle ne se sent pas emprisonnée, elle est libre ; elle s'élève et se dilate comme un encens, une oraison...

Et, nulle part mieux que dans la cathédrale de Bourges, l'âme n'éprouve cette impression...

Cherchant une comparaison poétique, Moldène trouvait que cette immense église a quelque chose de la langueur et de la grâce orientales, et comparait ses piliers si graciles et si sveltes à des palmiers épandant leurs bouquets de verdure dans les airs, les colonnettes qui les flanquent étant des lianes grimpant le long de ces palmiers.

Cette cathédrale, à l'intérieur, est la plus distinguée, la plus élégante, la plus noble, celle qui a les lignes les plus pures et les attaches les plus fines. Elle a le charme et la majesté. Elle a eu l'heureuse fortune de rencontrer le rythme géométrique le plus propice à sa beauté, les proportions relatives les plus agréables à l'œil, qui font d'elle un chef-d'œuvre vraiment exceptionnel, — le plus merveilleux ensemble de nefs que l'on puisse voir !

Et c'est la simplicité de sa conception qui produit des effets si magiques. Elle est la plus simple possible, la plus belle aussi ! Tout en n'étant pas la plus vaste, c'est elle qui offre les plus grandes dimensions apparentes ; c'est elle qui paraît la plus profonde et la plus haute. D'une ordonnance et d'une noblesse de style incomparables, c'est un prodige d'unité, ajoutant la fière hardiesse de l'art gothique à la sérénité harmonieuse de l'art grec.

Si le sublime de l'architecture tient réellement « à la grandeur des dimensions, à la simplicité des surfaces, à la rectitude et à la continuité des lignes », à quel monument mieux qu'à celui-là peut s'appliquer l'épithète de sublime ?

« Tu es vaincu, Salomon ! » s'écria jadis un évêque en entrant pour la première fois dans l'admirable basilique. Celle-ci est, en effet, tellement belle qu'il semble qu'une puissance surnaturelle ait présidé à sa construction, ait répandu en elle une sorte de charme épars, et qu'en la copiant servilement, l'on n'arriverait pas à reproduire cet exemplaire unique de beauté.

Cette cathédrale est placée sous l'invocation de Saint-Étienne, et l'on dirait que ce sont les pierres elles-mêmes du martyre, les pierres de la lapidation, qui miraculeusement se sont multipliées, transportées, entassées pour former ce prestigieux édifice, avec Dieu comme architecte...

VII

LA NUDITÉ DE LA CATHÉDRALE

A la grandeur des dimensions, à l'absence de transept, à l'élévation des piliers et à la multiplicité des nefs, s'ajoute actuellement dans la cathédrale de Bourges, comme élément de beauté, le manque d'ornements étrangers à l'architecture, — la nudité !

La cathédrale de Bourges est nue, glorieusement nue... Et d'abord elle n'a plus ni jubé ni clôture de chœur ; et Moldène s'en réjouissait. Quelle que soit sa grâce artistique, le jubé brutalement coupe la nef en deux, supprime la profondeur. De même — paroi parasite destinée au confort des desservants du culte et ne répondant à aucune nécessité esthétique — la clôture du chœur mutile les perspectives de l'abside et, dans le pourtour de l'hémicycle, donne cette illusion qu'on est dans un couloir et non plus dans la cathédrale, dont l'ensemble échappe à la vue. Le chœur est isolé du reste de l'édifice ; c'est un endroit clos comme une chambre, une église dans une plus grande, un bloc énorme tombé dans la vastitude des nefs... A quoi bon le vaisseau sublime si on le fragmente, même par des cloisons merveilleuses ?

A Saint-Étienne de Bourges, le chœur, avec ses stalles décapitées, sa grille qui, de loin, ressemble à une écharpe de dentelle sombre, est aussi dégagé que possible. De tous les points l'on aperçoit la basilique tout entière ; rien n'en rompt les lignes admirables. Seul l'autel arrête le regard ; mais c'est le centre symbolique de l'édifice, le point vers lequel vont les nefs, autour duquel tourne l'abside, et qui doit être visible de partout. Encore cet autel, de dimensions modestes, laisse-t-il, dès l'entrée, contempler la profondeur intégrale du monument, — n'étant pas surmonté d'un de ces rétables géants, vraies murailles comme à Amiens, qui amoncellent au dessus du tabernacle un ciel factice de nuages, éclaboussent le sanctuaire de leur prétentieuse laideur.

La cathédrale de Bourges est nue, glorieusement nue... Et Moldène préférait cette nudité superbe à la plus éclatante parure. Il se souvenait d'églises trop ornées, où l'on éprouve la sensation d'être, non plus dans une église, mais dans un musée ; où, sollicitée de tous côtés, l'attention se morcelle, où l'on ne peut se recueillir. Dans ces édifices les lignes essentielles disparaissent

sous la profusion des détails ; la beauté de l'œuvre s'éparpille, son caractère de grandeur s'efface... L'âme de l'église n'existe plus !

Une église n'est pas un palais ; ou, si c'en est un, c'est le palais de Celui qui prêcha le dédain des richesses, et que l'on ne doit pas honorer comme un prince terrestre par le luxe. La cathédrale vaut par l'austérité, par l'impression qui s'en dégage. Jamais l'intérieur d'un palais, malgré son faste, ne procurera des émotions aussi élevées que ne le fera une cathédrale nue.

La cathédrale de Bourges est nue, glorieusement nue... Belle de sa seule beauté monumentale, sans superfluités ni luxe vaniteux, sans coquetterie, ni maquillage, elle méprise les falbalas, fanfreluches et brimborions, se rit des oripeaux et des colifichets.

> Tu dédaignes le marbre et l'or et les statues,
> Tu n'as que tes piliers, que tes murailles nues,
> Tu n'es qu'un vide immense à Dieu seul réservé,

a dit Buot de Kersers...

Ses seuls joyaux faisant ressortir la splendeur de sa nudité, sont ceux qu'il est impossible d'enlever sans la mutiler, qui sont des parties intégrantes, des éléments voulus, indispensables, de sa beauté. Ce sont les ornements purement architectoniques : les gemmes étincelantes de ses verrières et l'orfévrerie ciselée de ses chapiteaux.

Et Moldène se disait que tous les autres ornements, éphémères et rapportés, ne sont bons tout au plus qu'à décorer les chapelles.

Car les chapelles ne présentent pas le même caractère que les nefs. Ce sont les cabinets particuliers du culte, les mystiques bosquets à l'écart des allées. Primitivement destinées à perpétuer la mémoire des personnages donateurs, dont les blasons, les effigies, s'étalaient sur les vitraux, dont les titres s'alignaient sur des plaques de marbre, dont de somptueux mausolées abritaient les dépouilles mortelles ; construites pour honorer des familles humaines plus que pour glorifier Dieu, les chapelles-oratoires en même temps que réduits funéraires, petites églises réservées dans la grande — pouvaient recevoir un décor d'œuvre terrestre : tableaux, statues, tapisseries, armoiries, plaques votives, dalles historiées, châsses, reliquaires, etc. Elles pouvaient s'entourer d'un cadre de richesse, se couvrir d'un revêtement brillant de marbre et d'or.

L'iconoclastie huguenote, en 1562, puis le vandalisme révolu-

tionnaire de 1793 ont, comme des cyclones, saccagé les chapelles de Bourges. De sorte qu'aujourd'hui celles-ci sont presque toutes aussi nues que les nefs, n'ont plus guère d'autres ornements que leurs vitraux, épanouis comme des corolles de verre dans la dentelle des meneaux.

En dehors de ces vitraux, c'est à peine si Moldène daignait regarder les autres éléments de leur décoration : arcades festonnées, crédences, pendentifs... Toutes ces broutilles d'art le laissaient sans enthousiasme ; car il pouvait partout en admirer de semblables... Pourquoi perdre son temps, égarer sa rêverie en de pareils sentiers, quand à côté se déploie cet ensemble de nefs, et surtout cette voie triomphale, cette allée de gloire aux voûtes inaccessibles, cette colonnade sublime ? Pourquoi s'attarder aux détails quand le tout est si beau ? Ce prodigieux vaisseau intérieur, il ne pouvait le voir que là ; c'est vers lui que devaient se porter tous ses élans laudatifs, car c'était une merveille, non seulement rare, mais unique : *la merveille* de l'art gothique...

Et, abandonnant les chapelles, il revenait sans cesse, fasciné, se replonger dans la contemplation sereine de la grande nef, immense, apaisante et berceuse comme la mer infinie...

Puis il passait aux autres nefs, se grisait de la vision de leurs lignes, de l'éclat de leur nudité.

Il ne les trouvait pas encore suffisamment nues... Oh ! voir la cathédrale nue, toute nue, encore plus nue ! n'ayant pour toute parure que l'épiderme velouté de ses pierres et l'éblouissement de ses vitraux ! Ne voir ni chaises ni barrières, ni lustres bizarrement contournés, ni même la chaire qui empiète dans la nef, en même temps qu'elle obstrue un entre-colonnement ! Et, dans les bas côtés, ne pas voir la saillie des tambours des portes latérales, ni le chemin de croix mesquin qui met des taches sans beauté sur l'admirable architecture !

Moldène souhaitait d'enlever impitoyablement tout ce qui peut nuire à l'immortelle magnificence de l'édifice, à son indicible harmonie. Il n'admettait aucune vulgarité dans cette majesté, nulle mesquinerie dans cette grandeur. Tout en reconnaissant que la cathédrale de Bourges est une des moins encombrées de clinquant commercial et de laideur enluminée, il faisait cependant des vœux pour que de nouvelles bandes d'iconoclastes — dont il eût désiré être le chef — la dévastassent encore une fois, comme au temps des huguenots ou de la Terreur, mais d'une façon artistique, ne s'attaquant qu'aux détails inesthétiques ou parasites, détruisant systématiquement tout ce qui est trivial, indigne d'elle, et

peut la déparer encore... Une telle œuvre de destruction ne complèterait-elle pas, de façon fort heureuse, le travail des restaurations ?

VIII

LA NUDITÉ DE LISE

La nudité de la cathédrale éveillait en Moldène le souvenir de celle de Lise. Oubliant un instant la sublimité des nefs, Moldène voyait Lise partout dans le décor du monument. De la vieille basilique édifiée à la gloire de l'éternelle Divinité, son imagination faisait un temple à la Beauté moderne. Lise personnifiait cette Beauté. Vivante idole, il l'adorait dans des fumées d'encens, l'évoquait dans toutes les chapelles, la retrouvait sur tous les vitraux. C'était sa nudité blonde et rose qui blondissait et rosissait les nefs. La nudité de la cathédrale et celle de Lise se confondaient, se superposaient devant ses yeux. Puis seule, resplendissante, la nudité de la ballerine se dégageait de cette rêverie ; et Moldène, en une sorte d'hallucination extatique, ne voyait plus que Lise nue, — que Lise nue magnifiquement...

Lise adorait être nue... Elle avait l'amour de sa nudité, parce, qu'elle avait l'amour de la beauté. Ce n'était de sa part ni dépravation, ni libertinage, mais instinct artistique. C'était l'impeccabilité de sa forme qui l'enchantait.

Elle avait la perfection de lignes d'une statue, — non pas la structure robuste, parfois massive, de certaines statues antiques mais le galbe fuselé, élégant et gracile, les contours effilés d'une Diane de Houdon ou de Falguière... Statue de chair et non de marbre, statue vivante comme Galathée, statue soyeuse et carminée, pleine de frissons et de baisers !

Lise était aussi gracieuse nue qu'habillée. Elle connaissait l'art de mettre en relief sa nudité, et se parait de celle-ci comme de la plus ravissante de ses toilettes. Elle était impudique avec orgueil, avec sérénité, sans ombre d'indécence. Elle avait des fiertés de modèle, des goûts païens pour la beauté physique. Pour elle la nudité, ne comportait aucune honte, semblait chose toute naturelle.

Lise adorait être nue... Souvent, quand il entrait chez elle, Moldène la trouvait dévêtue, totalement ou partiellement. Elle

plaçait une psyché en face de son armoire à glace, afin de se contempler de deux côtés à la fois. Elle avait, comme descente de lit, une peau d'ours blanc sur laquelle elle se roulait — esthétiquement. Elle était tellement souple qu'elle en était acrobatique et qu'elle aurait pu se disloquer sans cesser d'être gracieuse.

A un bal masqué de l'Opéra, elle s'était déguisée en serpent vert et or, — serpent d'Ève ou de Salammbô... Dans son maillot, collant couvert d'écailles somptueuses, dans son maillot qui, se moulant complètement sur son corps, en révélait tous les détails, elle se cambrait et s'étirait, ondulait et se déroulait, en quelque sorte, comme un reptile. Elle eut un succès triomphal.

Lise adorait être nue... Moins encore peut-être par orgueil de beauté que pour le plaisir délicat de réaliser des formes d'art. Avec sa science de l'attitude, elle se plaisait à prendre, comme un modèle professionnel, des poses eurythmiques, s'amusait à copier des tableaux, des statues célèbres. Elle était Ève aux cheveux épars flottant sur les épaules en oriflamme d'or ; elle était Vénus sortant de l'onde, Phryné devant l'Aréopage ; elle était, vêtue d'un miroir, la Vérité...

Quelquefois sur sa nudité elle jetait un voile de mousseline, une écharpe transparente, une guirlande de fleurs. Ou bien, nue, coiffée de chrysanthèmes, elle déployait une grande ombrelle japonaise sur laquelle ressortait l'exquise diaphanéité de sa blancheur et qui l'auréolait d'un nimbe gigantesque et multicolore.

Elle aimait à consteller sa nudité de bijoux, comme une idole païenne, comme une princesse hiératique. Tantôt elle s'entourait les chevilles d'anneaux ; tantôt d'un serpent d'or elle encerclait son poignet ; tantôt elle se coiffait d'un diadème, comme une reine. Elle était adorable, toute nue, avec une ferronnière au front...

Avec Moldène pour partenaire, elle tenta de reproduire plusieurs *Baisers* de Rodin, aux allures tourmentées.

Car elle était sensuelle et gourmande de plaisir autant qu'une femme peut l'être ; elle l'était comme une chatte et se délectait infiniment à tous les badinages et les divertissements, à toutes les mignardises de la luxure. Mais sa sensualité était encore de l'art. Lise avait le talent, même dans l'ivresse de l'abandon, de rester toujours poétique ; jamais elle ne cessait d'être une prêtresse du Beau. Artiste ès volupté, lascive raffinée, aristocrate de l'extase, elle avait des préciosités exquises de caresses. Si la caresse charnelle, en dehors du mariage, est vraiment un péché, jamais le mot « péché mignon » ne put mieux s'appliquer qu'aux caresses de Lise.

C'était même une des grandes séductions de la ballerine que cette sensualité poétique et esthétique. Moldène auprès de Lise vivait, non seulement dans un rêve de griserie amoureuse, mais encore dans le ravissement d'un rêve de beauté. Toujours avec elle il trouvait le frisson d'art mêlé au frisson du plaisir.

Pas plus que Lise, Moldène n'admettait la pudeur. Epris de belles lignes et de belles chairs, fervent apôtre de la nudité féminine, il considérait la femme nue, dans l'épanouissement harmonieux de ses formes, dans l'éclat de sa jeunesse et la pureté de ses contours, comme le plus merveilleux chef-d'œuvre qu'il soit donné à l'homme de contempler sur terre.

. . . .

. . . .

Et Lise, aux yeux de Moldène, était le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre. La nudité de sa maîtresse enchantait ce poète.

Il ne se lassait pas d'admirer cette vision blanche, blonde et rose, — corolle vivante, joyau de chair... Il était tellement orgueilleux de cette nudité impeccable que, volontiers, parfois il l'eût montrée à toute la terre, afin de s'en glorifier. Il comprenait le roi Candaule.

Pourtant, quand Lise déclarait : « J'aime tant être nue que, si l'on me le permettait, je danserais nue en public », il s'alarmait ; la jalousie le mordait sous le sein gauche. — « Tu es venue trop tard dans un monde trop vieux, répondait-il. Il t'eût fallu naître dans l'ancienne Grèce ou dans Alexandrie, ou en Judée, au temps du paganisme. Salomé, fille d'Hérodiade, devait te ressembler... »

Il l'aimait, il la désirait. Rien qu'à la voir, décolletée, lever les bras en découvrant les dessous fauves de ses aisselles, il sentait le coup de fouet du désir le cingler ; il avait les lèvres en feu comme s'il eût mâché du poivre...

IX

LES VITRAUX

Moldène avait retrouvé à Bourges un ancien camarade du lycée Condorcet, Jean Mursy, lieutenant d'artillerie, avec lequel il avait toujours eu les relations les plus amicales. Il fut enchanté de cette rencontre et se sentit moins isolé dans la vieille cité berruyère.

Mursy était brun, souple, cambré, bronzé par le grand air, les

moustaches et la taille fines. Il avait vingt-six ans, portait élégamment l'uniforme, et réalisait assez bien le type du joli lieutenant auquel rêvent les jeunes filles dans les villes de garnison.

Si Moldène s'adonnait à la littérature, Mursy, lui, cultivait les arts plastiques, dessin, aquarelle, peinture. C'était un amateur éclairé, éclectique, qui avait beaucoup, à Paris, fréquenté les musées et les expositions. Il admirait profondément la cathédrale de Bourges, et Moldène trouva en lui un partenaire capable d'analyser les beautés de l'incomparable édifice.

Parlant de l'art gothique, Mursy fit observer que les fenêtres ogivales ont la forme actuelle des obus, que les vitraux ne sont que des silhouettes lumineuses de projectiles. Curieuse coïncidence qui, à plusieurs siècles d'intervalle, place un des plus splendides monuments ogivaux dans le grand centre industriel de l'artillerie ! L'ogive dans Bourges, la ville des canons et des obus, n'est-ce pas un symbole, — un symbole que les architectes du moyen âge n'ont pu prévoir ?

Les deux amis visitèrent plusieurs fois, ensemble, la cathédrale. Séduit surtout, en sa qualité de peintre, par la couleur, Mursy attira l'attention de Moldène sur la perspective aérienne des nefs.

Car la beauté linéaire n'est pas seule à produire la magie des nefs de Bourges. Il y faut joindre la répartition de la lumière et l'harmonie du coloris.

Dans une église, la lumière n'est pas celle du dehors, mais celle tamisée par les vitraux. Ce n'est plus la clarté solaire ; c'est une clarté étrange et comme versée par un astre spécial, — une clarté idéale de songe. En outre, de même que le temps donne du moelleux aux tons de la pierre, il semble en donner également à l'atmosphère de l'édifice. Cette atmosphère paraît, elle aussi, patinée, tout imprégnée d'atomes subtils — cendre impalpable du passé — lui enlevant sa brutalité.

Mursy fit remarquer à Moldène que la profondeur et la hauteur des nefs de Bourges s'accroissent par le jeu des lumières nuancées.

L'absence de transept est là encore une beauté... Car le transept crée dans les nefs une trouée de clarté qui en rompt l'harmonie. A son passage, l'éclairage, comme les lignes, subit un ressaut, une solution de continuité. Et, quelle que soit la richesse des grandes roses latérales, immenses roues ocellées multicolores, cette splendeur de détail est loin de compenser l'inconvénient de la rupture dans le rythme de la lumière.

A Saint-Etienne de Bourges, les vitraux furent combinés pour atténuer le jour progressivement vers l'abside, pour faire s'enfoncer les nefs dans le mystère, pour rendre plus mystique leur courbe autour du tabernacle, et plus brillants la lampe et les cierges de l'autel.

En hauteur, au contraire, l'éclairage augmente doucement. C'est l'ascension dans la clarté. Celle-ci, sous les voûtes, devient triomphale, apothéotique, vibre, frissonne, tressaille, chante la gloire de Dieu.

Il n'y a que dans cette cathédrale, que la lumière, par ses nuances, augmente ainsi l'impression religieuse. La nef actuelle d'Amiens est d'une blancheur trop crue ; les autres sont trop ténébreuses.

La cathédrale de Bourges, à l'intérieur, a l'épiderme blond ; c'est une blonde aux yeux d'améthyste, mille fois plus blonde que celle de Chartres, qui, en réalité, avec ses piliers jaunes et son ombre profonde, n'a qu'une peau de mulâtresse.

A Bourges, la pierre est d'une blondeur nacrée, changeante, parfois colorée, sous les reflets des verrières, d'un peu de rose, de mauve ou de vert pâle. Suivant l'éclairage extérieur, la cathédrale passe par tous les tons du blond, — du blond éteint au blond ardent. Même par les temps maussades elle reste blonde ; son corps se fonce, mais c'est toujours un corps adorable de blonde, — de blonde qui s'assombrit.

Parfois aussi, lorsqu'on arrive du dehors ensoleillé, l'on a cette première impression que la cathédrale est obscure, que ses piliers sont faits de cendre grise... Mais que l'on attende un instant ! L'œil s'acclimate ; la cathédrale bientôt se transfigure... prend une teinte blonde aux frissons roses, indéfinissablement douce...

Oh ! cette atmosphère chaude et fluide des nefs baignées de clarté ! L'on dirait, à certains moments, que les nefs tiennent en suspension, une fine poussière blonde, un nuage d'atomes dorés...

Et Moldène, guidé par Mursy, étudiait les moindres effets lumineux de la basilique auréolée de rayons, de lueurs et de reflets. Il faisait cette étude en peintre et en poète. Aux heures diverses de la journée, suivant la position du soleil dans le ciel et le caprice des nuages qui passent, il notait les colorations multiples de l'édifice, il observait la magie infinie de ses nuances.

Ces nuances si variées sont dues aux grisailles et aux vitraux. Moldène admirait déjà la somptuosité des vitraux. Mursy lui

révéla la beauté des grisailles, — grisailles du XIIIe siècle, bleuâtres, vertes ou jaunes, encadrées de riches bordures et couronnées de roses diaprées au coloris éblouissant.

C'est dans l'après-midi, par le soleil méridional, à l'heure où les vitraux de l'abside somnolent, qu'il faut voir les grisailles des nefs. La cathédrale dans toute sa longueur resplendit, sauf dans les bas côtés opposés au soleil. De grandes nappes de lumière versent une joie exaltante dans l'immense basilique, dans les nefs blondes... C'est une clarté ardente et pourtant mystérieuse qui se répand dans les allées, glisse sur les dalles, lutine les piliers, s'accroche aux feuilles des chapiteaux, — une clarté de fête qui, mieux que celle des cierges aux falotes scintillations, glorifie la Divinité.

Et les grisailles qui, le matin, paraissaient froides et incolores, montrent maintenant des arabesques, des entrelacs et des nuances irisées, moirées, nacrées, opalines, chatoyantes, que l'on ne soupçonnait pas. Après les vitraux du XIIIe siècle, ce sont elles qui, au soleil, s'illuminent et vibrent le plus, acquérant un éclat quasi surnaturel, comme des cristallisations de givre coloré.

Oh! la magnificence de ces camaïeux translucides aux tons d'absinthe, de citron, d'orange, de soufre, de safran! Ce ne sont plus des panneaux vitrifiés; ce sont de grands flacons remplis d'un élixir d'or vert, où s'ébattent des rayons. Ce sont de gigantesques alvéoles de miel sur lesquelles on attend le vol d'essaims d'abeilles. Ce sont des coulées d'ambre fluide, d'ambre en fusion qui ruisselle, entre à flots par ces baies, se projette sur les parois, — bel ambre jaune lumineux, presque de l'or!

On dirait qu'à force de recevoir la caresse solaire, les verrières méridionales se sont dorées plus que les autres, ont pris des tons plus chauds, des tons de chrysolithe, et qu'elles restent ensoleillées, même lorsque le soleil ne les frappe plus directement. C'est comme si l'on avait sur ces grisailles répandu du soleil liquéfié, qui aurait ensuite séché, emprisonnant de la clarté en sa mince couche transparente.

Et ces verrières resplendissantes sont zébrées de grandes ombres obliques, — ombres des arcs-boutants, — qui ressemblent à des barres de bâtardise sur des blasons...

Mais, si les grisailles sont à ce point magnifiques, que penser des vitraux?... Les vitraux! le plus splendide ornement qu'on puisse rêver pour un tel édifice. Toute mosaïque, tapisserie ou peinture, paraît terne auprès d'eux; tous les chromes et les ocres,

tous les émaux, toutes les dorures, toutes les incrustations de pierres ou de métaux précieux, pâlissent à côté. Car les vitraux sont une irradiation, sont des tableaux dont les couleurs rayonnent. Ils sont le coloris lumineux; ils sont la lumière même, — la lumière que l'on ne peut fixer sur une toile, mais que le verre captive, asservit, laisse passer nuancée au gré du caprice de l'artiste. Les tableaux sont faits de couleurs mortes; les vitraux, au contraire, sont des couleurs vivantes; ils brillent, scintillent, miroitent, flambent, rutilent, étincellent...

Par l'énormité de son volume et la multiplicité de ses nefs, par son triple étage de fenêtres, la cathédrale de Bourges possède plus de verrières qu'aucune de ses rivales. Et ces verrières constituent l'une des plus merveilleuses collections existantes, — la plus merveilleuse, peut-être, par le nombre et la variété. C'est un musée unique de vitraux : vitraux du XIIIe siècle dans l'abside, du XIVe à la façade, des XVe, XVIe, XVIIe, dans les chapelles latérales.

Mais toute l'admiration de Moldène se portait vers les vitraux de l'abside, vers ces vitraux au fourmillement intense qui, sur la nudité patricienne de la cathédrale, jettent l'enchantement d'une parure de féerie. Pour rendre hommage aux vitraux postérieurs, il n'eût pas fallu voir le resplendissement de ceux-là; il n'eût pas fallu pouvoir faire l'écrasante comparaison.

Comme ces vitraux du XIIIe siècle s'adaptent mieux que les autres aux masses architecturales, sans introduire de trouées dans les murs, de perspectives insolites! Comme leur éclat violet s'harmonise mieux avec la pâleur de la pierre ! Comme la clarté qu'ils tamisent est plus poétique, plus religieuse !

Et quel abîme entre le coloris des uns et celui des autres ! Au XVe siècle, les vitraux voulant, au lieu de rester des mosaïques lumineuses, devenir de la peinture sur verre, ont, en cherchant la ligne, perdu le coloris. Et Moldène plaisamment énonçait cette remarque que plus le style gothique est flamboyant, moins les vitraux flamboient.

(*A suivre*) **André DARTY.**

UNE CHASSE AU BUFFLE

AU CAP LOPEZ

Du mouillage de Mandji, un des vapeurs monoroues de la Compagnie Transatlantique, gracieusement mis à notre disposition, nous fait remonter, pendant quelques heures, l'un des nombreux bras de l'Ogoôué.

C'est encore la nuit, la nuit charmeresse des tropiques. Autour de nous règne un silence grandiose que, seul, trouble le va et vient haletant de notre machine. Dans un ciel d'un bleu intense et transparent qui commence à peine à rosir à l'Orient, les étoiles déclinent en pâlissant, et de chaque côté de nous, très loin, des lignes sombres qui sont les rives boisées du fleuve, ondulent lentement; par moments, quelques toits pointus de cabanes qui se profilent sur le ciel nous rappellent l'endroit où nous sommes. Tout cela respire un calme profond. Il fait doux; l'air a cette tiédeur délicieuse qui donne une sensation intime, une joie de vivre qui est un véritable bonheur physique, et qui est si rare. Une brise imperceptible ride à peine la surface du fleuve, et les vaguelettes qu'elle fait jouer clapotent doucement contre les flancs rudes de notre bateau. Et l'on regrette vraiment d'être ainsi brutalement entraîné par cette chose bruyante qui met, dans ce paysage de repos, une note d'activité trop moderne.

Quand nous atteignons le point de débarquement, le jour est presque venu. Nous trouvons-là, près de quelques cases, toute une caravane de noirs qui doivent rapporter notre butin futur. Plusieurs sont de ces Pahouins qu'ont élevés les missionnaires dans l'espoir qu'ils apporteraient à leur race intraitable quelques éléments de civilisation, et qu'ils n'ont acquis que quelques superstitions de plus, et, fils de cannibales, ont peut-être, à l'occasion, retournés chez eux, goûté à la chair humaine. Ils nous sourient à pleine dents, de telles dents saines et blanches de fauves, car ils savent qu'ils auront leur part des animaux tués.

Au jour, la caravane se met en route silencieusement, à la file indienne. Au bout de quelques pas, dans une prairie à l'herbe courte et rare, un bois et en tournant le sentier, le premier marigot. Ils sont innombrables dans le delta, ces marigots, fossés bourbeux sans profondeur, soumis au flux et au reflux, laissés là par les alluvions incessamment apportées par le fleuve. Des palétuviers bordent celui-ci, l'envahissent; un chemin a été frayé qui serpente parmi les racines, et bravement chacun se met à l'eau. Impossible de voir où l'on marche; on avance dans l'eau jusqu'à ceinture, à l'aveuglette entre deux haies grises de racines contournées où quelques feuilles mettent des points luisants. Parfois, une fondrière se creuse sous le pied imprudent et, dans un remous bruyant, un homme enfonce jusqu'aux épaules; parfois, c'est une racine cachée entre deux eaux qui arrête une jambe au passage, et, au milieu des rires, quelqu'un trébuche et glisse de son long. Ce premier marigot est vite traversé; c'est d'ailleurs le plus facile.

Puis viennent des savanes sableuses où pousse une herbe maigre, plus verte et plus touffue dans quelques creux où séjourne un peu d'eau. A droite et à gauche, des halliers impénétrables autrement que la hache à la main, repaires de bêtes fauves, sangliers, buffles, panthères, dont nous rencontrons les traces sur notre chemin. Ces savanes immenses, régulièrement plates, sans un seul arbre ou buisson qui arrête la vue jusqu'au hallier voisin, font involontairement penser à quelque gigantesque parc anglais bien tenu; mais bien vite, un détail, un palmier qui se dresse tout roide, un latanier qui se balance, un nègre qui parle, nous ramènent à la réalité.

On coupe à travers bois, on franchit à nouveau des savanes, où le soleil déjà, commence à brûler; voici encore un marigot, plus long celui-là : à une plaine recouverte, succède une forêt inondée. Il règne ici une sorte de demi-obscurité reposante où les couleurs s'harmonisent, où les formes s'imprécisent en contours adoucis. Par endroits, le soleil glisse entre les feuilles et vient se poser en taches lumineuses qui font scintiller l'eau. Des arbres aux formes bizarres se penchent mélancoliquement, jetant çà et là quelques lianes, vertes et légères, qui les enserrent. Un vieux tronc parfois, le pied rongé par les eaux ou par la vieillesse, est tombé en travers du chemin ; mais les lianes vivent encore et le retiennent de leurs lacs graciles dans un équilibre dangereux. La marche est plus pénible ; le terrain sous l'eau, inégal, est semé de vieilles branches pourries ou de racines traîtresses; il faut

tourner l'obstacle qu'on ne peut franchir, et souvent on rencontre une difficulté plus grande ; mais, s'aidant les uns aux autres, on avance toujours.

Enfin nous voici arrivés sur les terrains de chasse. Le dernier marigot franchi nous conduit à une plaine herbeuse qui, à perte de vue, court parallèlement à la côte qui est là tout près, derrière une dune, d'où, périodiquement, monte le grondement sourd de la mer qui déserte. Cette plaine a été formée par des dunes et le sable perce encore sous le pied. Dans les creux, entre deux dunes, de l'eau, des marigots où poussent de longs nénuphars aux tiges enveloppantes, des herbes longues. Sur les arêtes, faute d'eau, l'herbe se dessèche, les bouquets de lataniers jaunissent empoussiérés. C'est ici que nous devons rencontrer des troupeaux de buffles sauvages ; mais pour le moment l'horizon est vide.

Autour de nous, c'est une vraie scène de Paradis, et nous faisons triste figure, dans nos accoutrements grotesques devant les magnificences qui nous entourent. Les oiseaux, indifférents, continuent leur sieste ou leur chasse, sans se préoccuper de notre marche ; des bandes de sarcelles, de canards sauvages, nagent en rond dans les espaces libres de végétation des marigots, à quelques vingt mètres de nous, et sans hâte et sans trouble, poursuivent leurs jeux. Le premier instinct malfaisant, nous fait épauler, mais, défense de tirer de peur de faire fuir le gros gibier, et une mauvaise intention empêche une mauvaise action. Çà et là, quelque marabout solitaire égrène ses réflexions mélancoliques, et notre passage fait s'envoler lourdement quelque aigrette au blanc plumage.

Nous avançons avec prudence, nous dissimulant de notre mieux, mais les jumelles ont beau fouiller la plaine en tous sens, rien. Allons-nous rentrer les mains vides ? Enfin, au bout d'un long moment d'anxiété, l'un de nous, qui a l'habitude de cette chasse et nous sert de guide, aperçoit dans le lointain quelques taches brunes qui nous avaient échappées. C'est un troupeau.

Le moment critique est arrivé. Nous nous divisons en deux bandes ; l'une qui a peu de chemin à faire, remonte lentement sous le vent du troupeau ; l'autre doit le tourner.

Et c'est une joie presque enfantine d'être simple et primitif, la joie de tuer, de faire mal, qui nous a envahis à notre insu et dont nos sens civilisés s'étonnent à la réflexion. Mais le plaisir inédit des ruses de peaux-rouges qu'il nous faut employer pour nous défiler d'arbre en arbre chasse vite cette impression inopportune, et tout à l'excitation du moment, nous rampons à plat-ventre dans

l'eau, nous nous traînons sur les mains et les genoux, indifférents à la boue, aux écorchures, aux lézards énormes qui filent sous nous à l'improviste ; quelquefois, celui qui est en tête fait un bond de côté, surpris par la vue d'un long serpent noir, gros comme le bras, sur lequel il allait marcher et qui s'eufuit invisible dans l'herbe mouillée que son passage fait onduler.

Enfin, après quelques péripéties, nous voici arrivés à bonne distance. Devant nous, paisible est le troupeau gardé par ses sentinelles. Nous sommes à peine installés que celles-ci éventent nos camarades qui ont pris le vent sur eux, et debout en un instant, le troupeau tout entier se dirige au petit trot droit sur nous qu'il n'a pas vus ; c'est un spectacle impressionnant, car on sent là une force brutale contre laquelle nous pouvons bien peu. Mais un coup part, donnant le signal de la fusillade ; le buffle de tête se dresse et retombe inerte. Affolé, le troupeau se disperse, la terre tremble sous un galop terrifié, et l'eau des marigots s'éclabousse de tous côtés en blanche écume.

Deux buffles sont restés sur le terrain ; les porteurs, avec des cris de joie, se précipitent, le couteau à la main. Mais, soudain l'un des buffles se relève et charge ; le galop des taureaux furieux des arènes espagnoles ne peut donner qu'une faible idée de ce qu'est celui-ci, et il ne ferait pas bon se trouver devant cet animal exaspéré. Heureusement, avant qu'il ait pu atteindre quelqu'un, une balle l'arrête, définitive. Et le dépeçage commence, hideux. Chez tous ces sauvages à peine dégrossis, dont quelques-uns même boivent le sang chaud et se relèvent la face ignoblement barbouillée, c'est l'ancestral atavisme qui se révèle, cette joie qui nous a saisis tout-à-l'heure, la joie du meurtre, le plaisir de faire souffrir, et aussi, un peu, chez ces incertains du lendemain, le bonheur de se voir des vivres assurés pour quelque temps.

Pour nous, mis en goût par ce premier succès, nous nons lançons à la poursuite de quelques buffles blessés qui nous échappent pour aller peut-être mourir bientôt au prochain hallier, sauf un que nous parvenons à rabattre sur ceux de nos camarades qui sont restés avec les porteurs.

Subitement, la bête se met à charger. Nous sommes à trop grande distance pour pouvoir tirer, et nous voyons de loin, comme un vol de moineaux, le groupe s'éparpiller, puis quelque chose voler en l'air, relancé aux cornes de l'animal furieux. Nous avons un moment d'angoisse terrible. Quelqu'un a-t-il été atteint, a-t-on vu venir à temps l'animal furieux ? Pourquoi ne tirent-ils pas ? Enfin un coup de fusil, puis un autre : le buffle tombe. Quand nous arri-

vons, nous apprenons que nos camarades, surpris, n'avaient pu de suite retrouver leurs munitions, et que cela aurait coûté cher à l'un de nos laptots sénégalais, si l'animal n'avait foncé sur l'un des buffles à moitié dépecé. Tout est bien terminé, heureusement, et nous pouvons à présent songer à nous reposer.

Le soleil est haut maintenant, presque au zénith et la chaleur monte de partout; l'air semble vibrer ; tout être vivant a disparu, terré ou tapi au fond des bois ; nos vêtements à peine sortis de l'eau chaude des marigots, sèchent en un clin d'œil. Et partout, envahissant tout, cette incomparable lumière des pays chauds, qu'on sent vivante; les ombres mêmes semblent lumineuses. Un silence, bien différent du silence nocturne, fait non de repos, mais d'épuisement, a gagné l'immense plaine ; seul, le frisselis léger des herbes sèches que fait chanter l'air chaud qui monte, le rompt d'un léger murmure qui le rend plus accablant.

Après une courte sieste bien méritée, la caravane est organisée pour le retour. Avec bien des cris, des discussions, les charges sont faites, chaque nègre prend la sienne, et en route! Mais cette fois-ci le chemin nous paraît plus dur, et, la fatigue aidant, les mille petits incidents de la route deviennent obsédants. Ce sol sableux qui glisse sous nos pieds, les marigots vaseux qui nous engluent, les bretelles de nos fusils qui nous coupent les épaules, tout ce qui nécessite un effort nouveau nous coûte davantage. C'est que, ce matin, sans nous en douter, nous avons fait un chemin énorme et l'excitation du moment tombée, la fatigue est restée. Et cependant, souvent, devant un aspect nouveau, un coin de paysage entrevu, tout est oublié.

L'éclairage a changé, les sous-bois ont d'admirables effets et les eaux lourdes sous les branches des forêts inondées prennent des reflets plus chauds, mordorés, profonds. C'est une splendeur inconnue qui, par moments, éclate et nous saisit. Sur les vieux troncs penchés, une mousse épaisse met quelques trombes d'or, et les lianes leur font une chevelure blonde; sur le vert miroitant des feuilles, le bronze du dos de nos hommes et le rouge saignant des quartiers de viande sur leur tête mettent des vigueurs inattendues.

Nous arrivons au bateau qui doit nous ramener, exténués, mais ravis, à l'heure exquise où la grosse chaleur est tombée, et où la lumière plus douce fait déjà pressentir le crépuscule, emportant de cette journée un souvenir inoubliable.

R. MILIANE.

LA GRANDE AVENTURE

Il n'est point de meilleur cadre pour un roman historique qui veut être imprévu, piquant, passionnant, multiple, refléter en son cours le caprice et l'histoire des temps écoulés, juxtaposer aux figures vraies, le pittoresque des personnages de fantaisie, il n'est point de meilleur prétexte que l'étude d'une conspiration.

Depuis Victor Hugo et le complot pour ainsi dire candide, en plein air, qui mène Enjolras, Grantaire et leurs amis, mourir aux barricades du Cloître Saint-Merri, depuis Stendhal et les conspirations à l'italienne de la Chartreuse de Parme, sans compter quelques romans de Balzac, la conspiration a toujours fourni au roman du XIXe siècle et à celui du XXe commençant, nombre d'épisodes et de livres curieux. Le goût des Français pour l'histoire des conspirations a toujours été si vif, qu'avant le développement du roman, au XVIIe et au XVIIIe siècle, alors que l'histoire en tenait lieu, nos aïeux prirent un plaisir infini à lire les récits des conspirations de Fiesque, de Don Carlos ou de Cellamare.

C'est précisément ce goût de la conspiration élégamment résumée, qui fournit au roman français ses entrées dans l'histoire avec le *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny, inspiré, sans doute de Walter Scott mais aussi de Saint-Réal un peu Et depuis ces temps, la conspiration n'a point chômé, donnant parfois des œuvres rares et curieuses comme le *Roman d'une conspiration* de M. Arthur Ranc, souvent des choses infiniment inférieures et relevant strictement du roman-feuilleton. Tout récemment, une partie du très-vif intérêt qui découla des beaux romans de Paul Adam sur la Révolution de 1830, était produit par ses déchiffrages des conspirations des Philadelphes, ses études de carbonaris, et l'histoire des préparations secrètes de la Révolution de Juillet. Il y a en effet dans l'histoire des complots formés pour renverser les puissances dominantes, un charme qui ne lasse point ; la péripétie dramatique y est profonde, car il s'agit de la vie des hommes et de toute leur ingéniosité, soit qu'ils soient comme les policiers de Balzac, les adversaires tortueux et résolus des partis sentimentaux, soit qu'ils

soient des héros que leur dévouement à une cause sacrée attirera vers la mort. De plus, le conspirateur du roman, comme celui de la réalité d'ailleurs, est presque toujours aimé ; cette détermination et cette obstination à aller seul ou presque seul contre des forces à son gré oppressives, concilie au conspirateur les suffrages féminins, et ce n'est une création ni paradoxale, ni humainement fausse de Balzac, que cette Aquilina qui porte pour toujours le deuil d'un des quatre sergents de la Rochelle.

Chose singulière, n'est-ce point dans un pays où les conspirations ont eu le plus souvent, l'aboutissement le plus terrible, qu'est partie une des rares satires qu'on ait faites des conspirations, et c'est ce roman de Dostoïewski, les *Possédés*, si déconcertant, où l'auteur conte les malheurs causés par un seul homme qui a su persuader à quelques amis qu'ils formaient une société secrète en relation avec un organisme à mille ramifications. Sauf Dostoïewski qui est sévère pour ses personnages, sans qu'on puisse bien démêler quelle est la part de vérité dans sa thèse, tous les écrivains ont été pleins de sympathie pour les organisateurs de révolution.

Au moins, la littérature subissant toujours quelque peu les influences de la politique, et les écrivains, d'habitude, ressortant de l'un ou l'autre camp d'opinions, les conspirateurs ont toujours eu, et particulièrement chez nous, des détracteurs et des panégyristes ; mais comme le lecteur ne lit point les romans historiques par l'amour de l'érudition et de la reconstitution des époques, mais simplement pour se distraire, il a toujours préféré ceux ou les conspirateurs étaient exaltés, sans différences de tendance, et Cadoudal, le général Malet, Blanqui ont obtenu des lecteurs infiniment divers et opposés, les mêmes suffrages que le Chevalier de Maison-Rouge ou Cinq-Mars.

M. Georges de Labruyère songeant à écrire l'équipée de Strasbourg et ce singulier coup d'audace d'une tentative d'enlèvement d'une place frontière par quelques hommes n'a point voulu fausser l'histoire vraie, ni l'histoire romanesque. Si quelqu'un était propre à remuer d'une façon attachante ces événements, et à sentir le pittoresque du coup de main, M. Georges de Labruyère était ce quelqu'un ; il l'a prouvé, comme on peut le prouver à notre époque déshabituée de ces prouesses (au moins dans le fond, sinon dans la forme), par certains reportages sensationnels, aménagés avec un art parfait. Au moins a-t-il fait réussir telle évasion romanesque qui fait grand honneur à son habileté comme à son humanité. Il a un tempérament d'homme d'action, et cela lui sert à comprendre des hommes d'action. Il a suivi les grandes lignes historiques, sans se priver pourtant d'introduire des personnages de fantaisie ; ils sont différenciés des conspirateurs d'autres époques, et pourtant la force du sujet est telle, l'identité des hommes agissant dans des conditions rigoureusement pareilles et si nécessairement profondes, que ses personnages historiques ont des aspects de légende et de drame antérieur.

*
* *

L'évocation du château d'Arenenberg « situé sur un montagne dans une position isolée près du lac de Constance, très propre à favoriser des communications suspectes, très difficile à surveiller, vu que tous ceux qu'on voudrait employer, n'ayant aucune raison de se trouver dans le pays, seraient considérés comme espions » selon l'opinion du comte de Talleyrand, ministre de Louis-Philippe en Suisse, est amusante, et peint bien l'époque. Actuellement tout le monde pourrait hanter les environs de tout château de Suisse, sous le pur prétexte de tourisme.

Mais l'alpinisme alors n'était point chronique, et la Reine Hortense pouvait vivre en paix à Arenenberg avec Louis-Napoléon, capitaine d'artillerie au service de la confédération helvétique ; Bade dans la description de M. de Labruyère, le Bade des jeux, le Bade de M. Bénazet prend également un joli relief. C'était alors le centre d'une communication quasi-littéraire entre la France et l'Allemagne. M. Bénazet n'y faisait pas encore venir à grands frais les compositeurs français, montant *Béatrice et Benedict* d'Hector Berlioz comme actuellement M. Gunzbourg monte la Damnation de Faust, mais les rapports étaient nombreux ; les romantiques écrivaient des livres sur le Rhin comme Victor Hugo, ou des guides pour visiter la Forêt Noire ou le Nassau comme Méry. Gérard de Nerval visitait l'Allemagne en touriste soucieux de s'arrêter le plus possible.

Alexandre Dumas père la visitait et la décrivait en vitesse. C'est peut-être en relisant ces tourismes anciens qu'on se rend le plus compte de l'évolution du vieux monde.

Il semble qu'à ce moment, il n'y a nulle possibilité ni d'organisation militaire en Allemagne, ni de grandes guerres, ni de questions sociales ; les grandes grèves de France, les répressions sanglantes de la rue, n'avaient aucune prise sur l'entendement des gens qui visitaient ces pays et s'y constituaient comme une Arcadie de vacances. Ce cadre cosmopolite n'est point mauvais pour y présenter pour la première fois en rêveur et en amoureux Louis-Napoléon, promenant ses ambitions sous un aspect de dilettante sérieux et ne les cachant point. C'est un bon début pour un cycle Napoléonien du second Empire, à ce cycle dont la littérature a écrit la série, non seulement dans les *Châtiments*, mais dans *La Fortune des Rougon*, pour aboutir aux romans des frères Margueritte sur la guerre. Non pas qu'il s'agisse ici de comparer des livres, mais une page manquait au prélude du cycle. Le recul paraît maintenant assez grand, pour qu'on puisse reprendre sans passion toute la série des événements lointains, et des contributions diverses s'ajouteront à l'histoire de Napoléon III, à l'analyse de sa mentalité singulière, de son caractère d'illuminé croyant au destin, croyant au droit divin de la légende et forcé de croire, par l'histoire toute récente des événements, que la révolution armée était l'instrument ordinaire de la légalité.

*
* *

Le roman historique, dont la faveur s'accroît actuellement, soit que soient favorisés les romans de cape et d'épée ornés d'exotisme à nos yeux, comme ceux de Sienkiecwiez, soit qu'on admire ceux qui admettent les lois de la critique historique et se modèlent, comme ceux de Paul Adam, autour d'une patiente étude des milieux, les romans historiques, et c'est l'écueil du genre, sont forcés de tenir compte du roman de l'histoire. Ce roman de l'histoire, c'est moins les écrivains qui contribuent à le formuler que l'opinion, que le peuple. On pourrait dire que le roman de l'histoire se formule par une moyenne prise entre des opinions adverses, et cette moyenne est prise elle-même entre le sentiment des naïfs et le raisonnement des esprits critiques. Il se forme ainsi comme une imagerie de légende qui s'impose aux esprits les plus perspicaces. Les hommes intelligents du gouvernement de Juillet ne songeaient nullement à travailler au rétablissement de la légende impériale, alors qu'ils faisaient revenir en grande pompe les cendres de Sainte-Hélène, et que le plus net esprit qui fut parmi eux écrivait plutôt le panégyrique de l'histoire du Consulat et de l'Empire. Ils obéissaient au plus simple esprit de réaction; triomphants du gouvernement de 1815, ils étaient forcés, par la logique, de leur opposer comme plus glorieux et plus utile celui qui l'avait immédiatement précédé et dont le souvenir ne leur était pas ennemi. De son côté l'esprit populaire simpliste ne vit plus, les malheurs passés de si loin, si oubliés en leur retentissement contemporain, que le dramatique de la légende napoléonienne.

Elle devait donc revivre. L'existence est une beauté; l'humanité ayant besoin de légendes ne fait que les choisir ; elle ne les crée pas, à peine les orne-t-elle ; mais elle sait les composer d'éléments quasi-opposés, qu'elle malaxe et qu'elle force à former une série d'images. Le rôle du roman historique est-il de clarifier ces images parfois contrastantes, de les unifier, ou doit-il s'en servir pour composer à leur aide des fictions plus romanesques encore? Il y a toujours eu, à ce point de vue, deux écoles, toutes les deux appuyées sur des œuvres, divertissantes d'un côté, profondes de l'autre.

Il y avait un homme qui les mettait d'accord. Avait-il tort, avait-il raison ? C'est une question à résoudre ; mais en tout cas il avait qualité pour la résoudre; il était historien et grand historien, c'était Michelet. Il forgeait de l'histoire toute neuve, et quand on lui contait la farce héroïque, telle que la concevait Dumas père, comme Lafontaine quand on lui contait Peau d'Ane, il y prenait un plaisir extrême. Gustave Flaubert, le prestigieux évocateur historique de Carthage, le maître du roman historique documenté accusait les romans historiques amusants de fausser l'histoire. Qui avait raison ? Michelet ou Flaubert ? sans doute tous les deux. La vérité peut avoir des aspects divers en matière de critique historique et littéraire.

Gustave KAHN.

CARNET DE PARIS

Vernissage.

Une série de brèves sentences, rapidement promulguées ayant infiniment éclairci le nombre des toiles, bustes, statues, statuettes, colliers, bracelets, meubles qui demandaient leur entrée, le placement se fit très vite cette année. On s'était avisé aussi de l'existence d'un coin sombre du vestibule, dont on ne savait trop que faire ; il était obscur ; on pensa à y mettre des choses lumineuses, et on trouva tout de suite et sans trop chercher qu'il fallait y mettre des décorations de théâtre. Si ces messieurs avaient été prévenus seulement un mois avant l'ouverture du salon, ils eussent foisonné ; ils nous auraient donné l'illusion d'une petite foire aux lumières, scintillante et précieuse, suscitée par la baguette magique d'une fée, de la fée marraine du Petit Poucet, en un coin du Salon. Dans la vérité, à une demi-douzaine qui sont venus, ils n'ont pas pu faire énormément d'effet ; et leur exposition ressemble, en beaucoup mieux, oh certes, en beaucoup mieux, à ces boutiques de la foire de Montmartre où à travers des disques cerclés de cuivre, pareils à des lanternes d'automobiles, mais effulgents d'une douce lumière, on peut voir pour un décime, les plus beaux assassinats de l'année avec autant de vérité que dans les drames de M. Pierre Decourcelle.

La ressemblance n'existe qu'au point de vue de cette disposition en petites guérites lumineuses qu'ont admise les décorateurs ; le jour du vernissage leur électricité n'était pas prête, et c'est seulement vers trois heures que la lumière s'est faite sur les jolis décors d'Emile Bertin, décors qui seront ici présentés jusqu'au mois de juillet, sous les espèces de leurs maquettes, tandis que les vrais décors regagnent dès à présent les magasins ordinaires où on les entasse, après que pour eux les feux de la rampe se sont apaisés ; les maquettes de Bertin vont être plus longtemps chargées d'électricité que le drame dont ils préparèrent la parure.

A ce vernissage, il y avait beaucoup de gens, les mêmes que ceux qui assistaient à celui de l'année dernière.

Peut-on bien en faire un reproche, et exiger du public qu'il se renouvelle plus que ne le font les peintres. On a bientôt fait de traiter une foule, un Tout-Paris de monotone, parce qu'il dure dix ans. Evidemment ce sont toujours les mêmes peintres, les mêmes critiques ; les

peintres et les critiques ont toujours les mêmes amis, et cela fait l'éloge de la solidité de leur caractère et du bon aloi de leur sociabilité, les amateurs sont toujours les mêmes ; pourquoi voulez-vous qu'ils renoncent d'une année à l'autre à être des amateurs distingués, et à conserver leurs amis, comme le font les peintres et les critiques. Quant à reprocher aux critiques de s'arrêter avec complaisance devant les toiles des mêmes peintres que les années précédentes, ce serait aussi leur demander un naturel changeant, de même qu'aux relieurs d'art si on les supplie de nous donner autre chose que des reliures de Francis Jammes ou de Madame de Noailles.

Ainsi, il n'y a aucune raison pour que le jour du vernissage à deux heures, il ne se produise point dans le pas-perdu circulaire de la sculpture, un vaste remous autour de deux points si voisins qu'ils sont presque également centraux, la sculpture de Rodin, et Rodin lui-même. Notre grand sculpteur est bien à sa place auprès de son œuvre, et sa figure a été popularisée si infiniment par la peinture, le dessin, la photographie que tout le monde le reconnaîtrait partout, qu'il ferait remous même parmi les épures des architectes, et les temples de l'avenir (leurs chimères) quand l'entrepreneur n'est pas là; même dans la salle désolée de la gravure, une foule attentive le viendrait considérer.

Aussi, à la même heure, le peintre Albert Besnard apparaît en haut des degrés qui bordent cette coupe circulaire. Où voulez-vous qu'il aille? Devant son tableau on s'y écrase; du moins il le peut croire. Ainsi errant dans le pas-perdu, au bas des escaliers qui mènent vers la peinture, il n'influence personne par sa présence et ne dirige pas la foule vers des œuvres qu'il préfère; c'est de la bonne impartialité.

Et la foule roule devant le beau Roll pour l'hôtel de ville, d'une jolie franchise de décoration avec des cavaliers en habit rouge voisinant avec une Victoire d'or contre laquelle s'écrase un rêveur; bonne peinture sans timidité d'idées; devant le beau Carrière, portrait du sculpteur Devillez et de sa mère. Les gens s'arrêtent devant les chauds Saint-Tropez et les douks tunisiens de Paillard, où filtre une belle lumière; devant la jeune fille de Guiguet, d'un accord si juste et si absolu de dessin et de couleur, de ces têtes d'enfants où s'affirme un art sûr de lui-même et apte à rendre les plus subtiles lumières, de toute la joliesse enfantine, de toute la mollesse charmante de leur corps, devant la *Joie de vivre*, le beau panneau de Victor Prouvé, devant les scènes de vie de province de Gaston Hochard, d'un relief si puissant et d'un métier si artiste, devant les savoureuses études de Prunier, devant les bois sculptés de Paul Colin d'une simplicité si expressive, devant les eaux-fortes de Peské.

On se cite les personnages du Tripot de Jean Veber; on s'énumère ceux du tableau de Lucien Simon, où fleurissent, à côté d'un sosie de Syveton, quelques-uns des peintres les plus à la mode de la Société Nationale : René Ménard, Cottet, Saglio, etc...; on commente la

vigueur nouvelle de le Sidaner, et comment Gaston La Touche peint de tels tableaux, maintenant, que les jeunes filles devront hausser le catalogue jusqu'aux yeux pour pouvoir les regarder à l'aise; on dit beaucoup de choses; que pense-t-on faire à un vernissage? Dire, redire et médire.

Geneviève Dehelly.

Une magnifique soirée d'art ; telle est la meilleure définition du concert donné récemment salle Erard, par Mademoiselle Dehelly, lauréate de 1903, qui s'est mise d'emblée au premier rang de nos meilleures interprètes en exécutant magistralement les *Trente-deux Variations* sur un motif original en *ut* mineur (1807), de Beethoven, les *Vingt-huit Variations* de Brahms, sur un thème de Paganini, la très orchestrale ouverture de *Tannhauser*, réduite (si l'on peut ici employer ici le mot), par Franz Liszt, dont la splendeur contrastait avec l'exquise *Ballade* (op. 38), de Chopin et la caresse d'une *Nuit d'été*, d'Alkan. Mademoiselle Geneviève Dehelly fait honneur au Conservatoire : elle brille dorénavant en cette pléiade pianistique qui s'enorgueillit des talents de Clotilde Kleeberg et de Marguerite Long, et qui comptait plus récémment encore au début de ce siècle, les belles promesses de Mademoiselle Marguerite Debrie, Eva Boutarel, Marthe Leman, Drewet et Schulz. Sa virtuosité lui fait une place exceptionnelle; et son nom glorieux bientôt. — Des extraits poignants de *Joies et Douleurs*, éloquemment chantés par Madame Mellot-Joubert, complétaient à propos cette belle soirée, en nous permettant d'applaudir une fois de plus la conviction d'artiste que le compositeur Arthur Coquard, un gluckiste, met dans son écriture comme dans sa parole. Espérons que nous pourrons réentendre, l'hiver prochain, sa composition dramatique, *Héro*, récemment chantée chez Pleyel par Madame Durand-Texte et fort applaudie par les amoureux de grand art ému.

Fêtes populaires.

Le roi d'Espagne, Alphonse XIII, met en l'air les cervelles parisiennes et les comités du commerce et de l'industrie frémissent ; le décorateur Jambon, M. Formigi, M. Bouvard lui-même, s'épandent en belles indications décoratives, et la rue de la Paix va réexhiber avec faste et opulence ses celluloïdes et ses pilastres des grands jours ; le fait que Jambon soit l'ordonnateur de la fête promet un beau décor.

De leur côté, les humoristes fêtent un de leurs vieux rois, le bon Callot, prince des soudards et roi des loqueteux. La Butte est en travail et les meilleurs artistes cherchent des projets de joie et d'amuse-

ments. Léandre se métamorphosera pour cette soirée en portraitiste en cinq minutes. Qui veut sa charge par Léandre ? Cet honneur réservé jusqu'ici aux gens de lettres, de politique et de théâtre, on peut l'acquérir au profit de la caisse de la Société de secours des humoristes et au sien propre. Une innovation ; l'habit sera autorisé ; plus n'est besoin de se costumer en doge, en Assyrien, en Turc, en Charlemagne pour pouvoir s'amuser à la fête des humoristes. Le contrôle distribuera des chapeaux Louis XIII à plumes de faisan, de l'effet le plus coquet, pour les gens en habit noir qui viendront dans le hall du Casino de Paris. On se rafraîchira à une hôtellerie tenue par le dessinateur Poulbot, il y aura un mât de cocagne et une foule de divertissements auxquels présidera le bon peintre Abel Truchet.

Poëme de Jade.

C'est le joli titre que trouva autrefois Madame Judith Gautier pour transcrire les fantaisies des poètes chinois, depuis l'illustre Li-Taï-Pé qui buvait l'eau-de-vie de riz dans d'irréprochables tasses de la famille blanche, jusqu'à Tin-Tom-Lin, le Chinois de Théophile Gautier, mandarin lettré en son pays et qui s'était mis au service du plus lettré de nos mandarins d'art, du calme et génial Théophile Gautier. Sur ces proses, Gabriel Fabre a écrit une musique charmante et pleine de tact, comme si des voix de nature frémissaient doucement autour du chanteur des poèmes d'Extrême-Orient. Madame Georgette Leblanc les chantait au concert de Madame Eugénie Dietz à la salle des Ingénieurs.

Comme au temps de Shakespeare.

Des écriteaux sur la scène : « Le théâtre représente un site sauvage au bord de la mer ». Dans ce site tout mental, figuré pourtant par une toile de fond où s'évade un grand parc verlainien, apparaît à une table d'acajou M. Armand Bour. Soucieux d'être compris, soucieux que la tragédie qu'il va représenter en costume de ville soit comprise, M. Armand Bour modernise éperdûment. « Imaginez, dit-il, qu'un officier français, retour du Tonkin, s'arrête dans les Cyclades, que là une belle Grecque, le cœur touché d'enthousiasme par le récit de ses combats héroïques, lui ouvre son cœur et plus que son cœur, que l'officier ensuite rappelé par ses devoirs envers la patrie reprenne le bateau pour Marseille, porte de l'Orient, comme dirait Puvis de Chavannes, mais aussi porte de la France, amorce et terminus tout à la fois de la ligne P.-L.-M., que la belle Grecque meure de son amour, vous aurez la tragédie que de jeunes artistes en habit de ville vont

esquisser devant vous ; seulement ce sont des Grecs qui, pour la *facilité de la mise en verve des passions*, vont opérer devant vous en veston ou complet jaquette. Ne faites pas attention que Thoas, confident du roi Demophoon, fils de Thésée, et vieux guerrier plein de valeur, habile à lancer le javelot et à conduire le char de guerre, va paraître devant vous en redingote noire et gilet à ramages, à l'artiste.

Là-dessus, quand on aura fini la tragédie, je vous demanderai un petit bravo ; si vous le donnez, je repique ; sinon, ne vous en prenez qu'à votre froideur, je vous chercherai autre chose. Ainsi parle judicieusement, et à peu près, M. Armand Bour ; il ajouta que *Phyllis*, la tragedie de M. Paul Souchon, était la première tragédie qu'on ait faite depuis Racine, ce qui était désobligeant pour Crébillon père, Voltaire, La Harpe, Piron, Chamfort, Blin de Sainmore, Népomucène Lemercier, Bour-Lormian, Viennet, Ponsard, de Bornier, défunts, MM. Haraucourt, Grangeneuve, absents, et M. Moréas, alors justement en train de chercher son fauteuil.

Et la tragédie de M. Paul Souchon commence à s'épandre avec la langueur familière accoutumée. Elle a plu. Des amis exigèrent même que M. Souchon vînt saluer son public et il y vint ayant en main une gerbe de fleurs destinée à Phyllis, en une redingote noire belle et bien boutonnée, un beau chapeau de soie à la main ; les jeunes artistes de M. Bour ont eu beaucoup de succès, assez mérité. On a remarqué que les dames, Mademoiselle Farnès, qui jouait Phyllis, entr'autres, avaient trouvé dans des robes longues simples, sans ornements, et dans de manière de petites couronnes formées dans leur chevelure à l'aide de peignes un équivalent au peplum que les héros grecs (M. Hervé et M. Perrin) ne pourraient si facilement atteindre. La tragédie n'était point la pièce rêvée pour la tentative de M. Bour, car, avec deux décors et un peu de calicot pour les costumes, il s'en tirait et jouait en cadre ; il pouvait répondre que c'eût été encore plus simple pour une pièce en habit noir, et qu'après *Phyllis*, il veut pouvoir donner, en tenue de répétitions, une féerie, si le bon hasard lui en apporte une bonne, ce qui se défend.

PIP.

REVUE MUSICALE

L'Armide *de Gluck à l'Opéra*

C'était le mardi 23 septembre 1777.

Aussitôt que M. le chevalier Gluck avait appris, par son fidèle ami, le bailli du Rollet, que les Italianisants prenaient l'offensive, il était revenu d'un bond, comme un héros furieux, de Vienne à Paris... Ah! non contents de refuser la mélodie à ses grands ouvrages et de proclamer en tous lieux qu'il dressait le piédestal sur la scène et la statue dans l'orchestre, ses adversaires lui suscitaient un rival dans la personne plus jeune de l'Italien Piccinni! Le tragique d'*Armide* allait se rencontrer avec le mélodiste de *Roland!* Il fallait batailler! Tant mieux! livrons bataille! Et la guerre musicale éclata.

C'était à l'Académie royale de Musique, en pleine salle de l'Opéra: la *guerre des Coins* reprenait de plus belle, comme au beau temps des *Bouffons*, vingt-cinq ans plus tôt; le coin du Roi, sous sa loge, soutenait l'honneur national en se déclarant cette fois pour « l'Orphée allemand » qui continuait si noblement nos traditions dramatiques; le coin de la Reine exaltait la volupté facile du *bel canto*. Guerre à coups d'épigrammes, de libelles et de petits vers: l'*Anonyme de Vaugirard* répondait aigrement aux couplets de La Harpe; car le critique n'avait pas craint de versifier l'aveu de son ennui. C'était en 1777. *Armide* avait le don d'ennuyer tous les pédants « à la triste mine »; *Armide* excitait le ricanement général des *Piccinnistes* impatients de l'apparition de *Roland*.

Le bruit de la querelle parisienne se répandit si vite qu'une lettre datée de Mannheim, du jeune Mozart à son père, s'en fait prudemment l'écho. L'irascible compositeur n'y mettait pas tant de précautions; il prenait sa plume encore toute chaude des harmonies de la Haine et ripostait violemment à La Harpe: le ton de sa lettre n'est point sans analogie avec la réponse de Richard Wagner à son confrère Berlioz sur la « musique de l'avenir ». Aussi bien tout arrive; mais rien ne change; et Rameau n'avait-il pas essuyé les mêmes défiances injurieuses des Lullistes? Eternel échange de bons procédés musicaux et confraternels! Les étiquettes seules sont modifiées par le temps...

Il arriva le jongleur de Bohême...
Il fit ronfler l'infatigable orchestre ;
Du coin du Roy les antiques dormeurs
Se sont émus à ses longues clameurs.
Et le parterre, éveillé d'un long somme,
Dans un grand bruit crut voir l'art d'un grand homme...

C'est en 1777. Et c'est de Gluck qu'il s'agit. En dépit des réactionnaires poudrés, *Armide* triompha. Son règne dura quarante huit ans, de 1777 à 1825. Un jeune carabin dauphinois, du nom d'Hector Berlioz, put applaudir encore le suave Nourrit et la puissante Madame Branchu. Mais, depuis 1825, *Armide* silencieuse était détrônée. Le mercredi 12 avril 1905 apparaît donc comme une date, après quatre-vingts ans de silence. *Armide!* Il nous faut presque un effort pour ressusciter les appréhensions des puristes de jadis qui la trouvaient, pour leur goût français, trop allemande... Et « puisqu'il suffit d'être homme de lettres pour parler de tout » (ainsi ripostait le chevalier Gluck au pédant La Harpe), plus d'un jeune lettré ne va-t-il point la déclarer, pour son goût contemporain, trop italienne, — sans répéter, avec La Harpe, « que la musique des maîtres italiens est la musique des maîtres par excellence » ? En septembre 1777, *Armide* étonna par son aspect continûment symphonique ; en avril 1905, elle surprendra par son allure surtout vocale. Il est vrai que nous sommes si loin de M. La Harpe et de l'*Anonyme de Vaugirard!* Et, sans le livre copieux de M. Desnoiresterres, nos hommes de lettres pourraient-ils seulement citer leurs noms ?

En 1905, *Armide* n'est plus révolutionnaire : sa seule beauté demeure et nous parle. Aujourd'hui plus que jamais, et dès ce long premier acte où l'héroïsme longuement vanté du chevalier Renaud reste invisible, la tragédie lyrique de Quinault, déjà centenaire au temps de Gluck, prend des rides ; ce déconcertant poème, où le héros n'apparaît que pour s'endormir, est sans pouvoir sur nos cœurs. Mais il y a la musique et le décor : les plaisirs nobles entre tous, le plaisir de l'oreille et le plaisir des yeux. Comme Renaud, le spectateur-auditeur est *charmé;* mais il ne commence point par dormir. A peine sommeille-t-il un peu pendant le long premier acte (avouons notre crime avec une abominable franchise); et, parmi tant de majestés mélodieuses dont se souviendront le Spontini de la *Vestale* et le Berlioz des *Troyens*, la monotonie de l'écriture apparaît quand même sous la justesse de l'accent. Sévère et passionné tout ensemble, Gluck nous semble aujourd'hui le devancier musical de M. Ingres : telle est notre impression, toute frémissante encore des voluptés du *Don Juan* de Mozart ou du *Tristan* de Richard Wagner.... Et qu'il écoute *Armide* grandiose ou *Pelléas et Mélisande*, le critique ne doit-il pas livrer loyalement son impression ? Le jugement n'est qu'une impression qui ne dit plus ni *je* ni *moi*...

Donc, le premier acte apparaît un peu vide, jusqu'au célèbre et beau chœur final.

Second acte : enfin, voici Renaud; trompettes et timbales sonnent la gloire militaire du paladin. Nous avons l'air de découvrir *Armide* ; mais il nous faut encore avouer que nous n'étions pas à la « dernière » de 1825! C'est une lacune évidente. *Armide*, en 1905, n'est pas une *reprise*, mais une *première*. Et c'est un *charme* de plus ! Et la belle entrée magique d'Armide et d'Hidraot, sur l'ouragan des cordes où le cor gémit comme un oiseau nocturne ! Le duo fameux : *Esprits de haine et de rage*, a dû plaire à Méhul ; il nous émeut toujours. Comme la flûte mélancolique parfume délicieusement nos sens après les puissants récits ! C'est la lumière après la nuit. Voici, dans un classique paysage, et sur un frais accompagnement *con sordini*, l'air du sommeil, et la calme Naïade, et le grand air, ou plutôt le grand monologue tragique, si sobrement expressif, de la magicienne Armide dont le poignard tombe devant la splendeur endormie du héros...

Le troisième acte, ah ! c'est l'acte de la Haine : il est musicalement poignant d'un bout à l'autre. Et l'irascible chevalier (c'est Gluck que je veux dire) y respire éloquemment dans sa tragique atmosphère. Après l'air sans récit : *Ah ! si la liberté me doit être ravie*, un grand trémolo d'invocation vient d'ouvrir la porte brûlante de l'enfer, avec ses démons chers à l'auteur d'*Orphée*. Au grand cri : *Sauvez-moi de l'Amour !* répond une étrange clameur sobre et sombre dans des ténèbres incandescentes où la Haine allégorique « aux crins de couleuvres » fait parler sa pâleur verdâtre... Revoilà cette « musique de géant » qui passionnait Berlioz, austère composition d'une sorte de Poussin musical, adorateur des Grecs. C'était le goût du temps : nous aimons le symbole ; on raffolait de l'allégorie. Les masques pompéiens prêtaient à la Haine livide l'hiatus silencieux de leur tristesse; et quels beaux accents l'Allemand Gluck a ressuscités sur ces lèvres blêmes ! Dans la grâce bergère du style Louis XVI, c'est une Grèce romantique renaissante à la voix d'*Orphée*, d'*Alceste* ou d'*Armide !* Les chœurs et les cuivres épandent l'écho du Tartare, — sombre éloquence, lugubre même dans un ballet, tout infernal. Et pas une note de timbale ou de percussion vulgaire! Et quel decrescendo du grand chœur saccadé qui rentre dans son ombre! Après tant de noirceurs et de rougeurs, une fin d'acte haletante et douce.

L'Homère du Drame musical sommeille encore un peu, comme nous-mêmes, au quatrième acte où les braves chevaliers, précurseurs de *Richard Cœur-de-Lion*, repoussent les nymphes damnées des jardins d'Armide... Mais l'héroïsme triomphe sur le tard, après un voluptueux cinquième acte, qui n'est qu'une immense ballet (car *Armide* est une féerie selon la tradition française incarnée trois fois par trois maîtres : Lulli, Rameau, Gluck). *Notre général vous rappelle !* Ce cri du vertueux Chevalier danois ne nous bouleverse plus; mais il occasionne la dernière imprécation d'Armide que nous n'appellerons plus, avec le lettré

Marmontel, « une criaillerie fatigante » : ici, l'Allemand Gluck est le plus pur représentant de l'art expressif français et le précurseur le plus étonnant du drame musical ; il redoutait d'être damné (*sic*), pour avoir osé faire chanter la voluptueuse Armide ; mais sa volupté même est si noble qu'elle nous rassure pleinement sur le salut de l'auteur ! Ce qui nous *charme* encore à présent, c'est moins la grâce grandiose des gavottes et des menuets pompeux, c'est moins l'amour en style noble, que la continuelle pénétration du récit et de l'air qui, sans orchestre intéressant, parvient à l'unité véridique, à l'émotion forte, à la couleur juste ; le dessin, pour Gluck, était dans la ligne vocale, dans la parole d'abord ; la couleur était dans ces rythmes variés et vigoureux du quatuor qui scandent la passion. Quand il composait, le compositeur Gluck voulait oublier qu'il était « musicien » ; ce qu'il ambitionnait, c'était moins la nouveauté des idées que la vérité musicale : Mozart dira bientôt le contraire ; et Wagner, inconsciemment, a suivi Mozart. Voilà, sans doute, pourquoi le grand Gluck nous paraît froid. Je parle d'*Armide*, qui n'offre pas le lyrisme idyllique d'*Orphée*, la surnaturelle tendresse d'*Alceste*, la sculpturale beauté d'*Iphigénie en Tauride*.

« Ce sera superbe », disait M. le chevalier Gluck à sa royale protectrice Marie-Antoinette : il devinait, je gage, avec l'intuition du génie, la soirée du mercredi 12 avril 1905, qui fait honneur à notre Académie nationale de Musique ; M. Gailhard et tous ses collaborateurs n'ont pas fait mentir la prophétie du vieux Gluck. Autour de Lucienne Bréval, une *Armide* vaillante et triomphante et vraiment superbe, magicienne qui se souvient d'avoir été Valkyrie, se groupe une pléiade de belles voix : la Haine, Rose Féart, superbe aussi ; la naïade Alice Verlet, cristalline à souhait ; Mesdemoiselles Lindsay, Dubel, Demougeot, Vix, Mendès, Agussol, car c'est l'originalité de l'interprétation d'*Armide* que les plus petits rôles féminins sont des enchantements ; MM. Affre (Renaud), Delmas (Hidraot), Riddez, Scaramberg, Gilly (remarquable Chevalier danois, prêtre casqué du devoir), complètent ce bel ensemble où les chœurs chantent juste, où les danses même sont expressives, où l'orchestre de Taffanel et la flûte de Hennebains se font l'âme de ces féeriques décors dont le marbre étincelle dans l'orient radieux des paysages.

Harmonieuse et mélodieuse mise en scène, qui ne laisserait pas que de surprendre les lecteurs du *Journal de Paris* de 1777, mais qui collabore, à sa manière, à l'hommage que notre inquiète modernité se plaît à rendre aux vieux maîtres ; car le chevalier Gluck n'est pas le seul grand ancêtre fêté : pendant que notre Opéra le ressuscite et l'acclame, les fervents de Racine écoutent religieusement son *Esther* au Théâtre Sarah-Bernhardt, les adorateurs de Bach relèvent son autel à la *Schola Cantorum*, les amis de Beethoven ont rappelé Joachim avant d'applaudir Weingartner... Le présent subtil invoque le passé profond. En musique du moins, les dieux reviennent...

Raymond BOUYER.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Le Duel*, pièce en trois actes de M. Henri Lavedan.

Les fées de douleur et de deuil, seules, présidèrent à la destinée de l'héroïne du *Duel* ; elle ne connut point son père, tué, avant sa naissance, d'une chute de cheval, ni sa mère, morte en lui donnant le jour : grandie dans l'ombre triste des voiles noirs, élevée sans tendresse par des gouvernantes, elle s'émeut du premier baiser dont le duc de Chailles effleure sa très virginale épaule au cours d'une soirée mondaine.

Elle est « un grand nom sur un gros sac » ; le duc de Chailles est l'héritier d'une illustre lignée. Le bonheur de la femme dissipera-t-il le cauchemar de la vie de l'enfant et de la jeune fille ? Hélas ! Le fils des preux descend de si loin que sa physiologie est fort fatiguée. Factice sa santé ! Duperie sa belle mine ! Le duc montre bientôt que ses trente ans ne sont qu'une façade fragile qui s'effrite pour s'écrouler rapidement sous les rafales de ses vices, « ces vices » dont sa jeune femme se refuse à se faire la partenaire. En manière de consolation, le duc de Chailles s'adonne à la morphine, à la cocaïne, à l'éther et à toutes les drogues plus ou moins maléfiques et subtiles, qui ne tardent pas à faire de lui un haillon qu'on transporte nuitamment dans la maison de santé du docteur Moray. Le traitement du savant praticien ne rendra pas la force et la raison à son malade ; il se bornera à retarder un peu la catastrophe finale et fatale.

La jeune duchesse, désemparée, cherche un soutien, et comme elle vient tous les jours à la maison de santé et que le docteur Moray, garçon fort distingué et au seuil de la quarantaine, est un peu désemparé lui-même, puisqu'il a jusque là vécu sans amour et sans but, ils se penchent l'un sur l'autre tout naturellement. Ce sont de longues conversations, des confidences échangées, de réciproques confessions, sans que le mot d' « amour » soit prononcé jamais. Ce mot, c'est Monseigneur Bolène, prélat retour de Chine où il a été torturé et justement en traitement dans l'établissement du docteur Moray, qui le prononcera, car, instantanément, il a fait le diagnostic du trouble que

ressent le docteur de la présence de la duchesse de Chailles. Mais la duchesse n'est pas du tout disposée à se laisser aimer d'amour par le docteur Moray, qu'elle aime cependant d'une amitié profonde. L'amour n'a pas tenu envers elle ses promesses ; elle en a trop souffert ; elle le hait parce qu'il est « le fléau du monde » et surtout parce qu'elle sent très bien, que dans la lutte qu'elle a engagée contre lui, elle est déjà vaincue. Ses lèvres, assoiffées de baisers, éprouvent une sadique joie à blasphémer l'amour, ce dieu tyrannique et cruel dont les humains ne parlent qu'avec un tremblement d'angoisse ou de volupté dans la voix.

Pour le fuir, elle ira se jeter aux pieds d'un prêtre et, là encore, dans la pénombre du confessionnal, elle entendra parler d'amour, d'amour divin bien entendu, de béatitude d'âme et d'éternels transports.

Le « duel » commence ; les deux adversaires sont face à face : d'un côté, le docteur Moray, qui, de toutes ses forces, désire conquérir la duchesse de Chailles pour en faire sa femme dès que la mort prochaine du duc le permettra ; de l'autre côté : l'abbé Daniel, propre frère du docteur, entré dans les ordres après une jeunesse plus qu'orageuse et avec l'anathème de tous les siens.

C'est le hasard — ou la main de Dieu — qui conduit la duchesse justement à ce prêtre d'une des plus pauvres paroisses de Paris.

L'abbé Daniel est venu à la maison de santé pour rendre tout d'abord visite à Monseigneur Bolène dont il a été l'élève et le pupille au séminaire de Rome et ensuite pour tenter d'obtenir de son frère son concours au profit d'une entreprise charitable et chrétienne. Au nom de son athéisme, le docteur repousse violemment toute proposition et il refuse catégoriquement de donner à son frère une lettre de recommandation pour la duchesse de Chailles qui est très riche et toujours prête à s'intéresser aux bonnes œuvres.

Cependant, les deux adversaires ne combattent pas encore à visage découvert, car le docteur ne sait pas encore que le prêtre, qui, jour par jour, préserve la duchesse de la chute dans l'amour terrestre, est précisément son frère, et l'abbé, seulement instruit par les aveux anonymes du confessionnal, ignore jusqu'à la personnalité de sa pénitente. La duchesse seule connaît la qualité des duellistes « qui se disputent son corps et son âme, en une sorte d'inceste. » L'attirance de l'amour terrestre la retient, mais en même temps elle est entraînée dans le vertige de l'amour divin, et, obéissant tantôt aux appétits de son cœur, tantôt aux élans de son âme qui l'emportent vers la foi, elle souffre affreusement.

La rencontre se produit chez l'abbé Daniel où la duchesse est allée, invitée par une lettre de celui-ci. L'abbé est encore stupéfait d'apprendre que sa pénitente mystérieuse des derniers jours est la duchesse de Chailles, lorsque le docteur arrive à son tour. Une scène très violente, presque sauvage, éclate entre ces deux hommes dont l'un combat pour la possession d'un corps, l'autre pour la conquête d'une

âme. Le docteur part sur des paroles de haine et de menace à l'adresse de son frère, qui, au nom de Dieu, lui arrache cette femme dont il a le violent désir.

Qu'adviendra-t-il ? Monseigneur Bolène, chez qui se passe le troisième acte, sera l'arbitre des parties. Tour à tour, il entend en une sorte de confession la duchesse qui lui ouvre son cœur torturé et l'abbé qui s'accuse d'avoir pour sa pénitente une tendresse mystique mais coupable : « Il aime son âme » et il « est jaloux » de son frère.

A la duchesse, qui déclare que dès la mort attendue de son mari elle entrera en religion, dans l'ordre le plus sévère, pour s'humilier, se mortifier, devenir « pareille au ver de terre » le prélat répond que tout cela c'est de l'orgueil, l'orgueil de ce croire « prise à part par Satan et maudite tout spécialement. » La faute, c'est de « s'admirer souffrir », c'est de s'exposer au danger pour avoir la volupté d'y échapper, c'est de « jouer à cache-cache avec le péché. »

A l'abbé, qui réclame aussi des contritions particulières, Monseigneur de Bolène reproche aussi son inconscient égoïsme, sa faiblesse devant des voluptés inavouées. A ce prêtre qui s'accuse d'indignité et qui veut quitter un costume qu'il croit souiller, le vieillard, avec sa sereine expérience des désespoirs de la vie et des troubles de conscience, dit que le devoir n'est pas un pour tous les êtres humains. Son devoir, à lui, est de rester prêtre et le devoir de Madame de Chailles est de se consacrer à l'amour humain pour lequel elle est élue. Son devoir est de devenir mère, et, dans ses mains, les petits doigts caressés d'un enfant seront le rosaire qui sera le plus agréable à Dieu de lui voir épeler.

Le duel est fini ; la mort lamentable du duc de Chailles permet à l'abbé Daniel de mettre dans la main de son frère la main de Madame de Chailles.

La foi et la science s'étreignent dans un pardon réciproque où se noie toute la haine pour faire place à la tendresse et à l'amour.

Telle est la charpente de ce drame émouvant et d'une extrême sobriété de moyens dramatiques. M. Lavedan a fait là une véritable tragédie extrêmement vivante, et le public lui a fait un accueil enthousiaste.

Il apparaît tous les jours plus inutile et plus vain d'essayer de ranimer les vieilles formes du passé. Pas plus qu'on ne réussit à faire revivre des cadavres, on ne réussira à tirer d'un sommeil, assurément bien mérité, la tragédie antique que le « grand siècle » imita beaucoup plus dans sa forme que dans sa pensée.

L'inconnu, au seuil duquel se heurte l'humanité, n'a guère changé de place depuis que le monde est monde ; c'est cet inconnu qui est l'éternelle matière tragique que les hommes, à tous les âges de l'humanité, pétrissent avec le levain qui fermente dans le cœur de tous les artistes.

Zens et l'aveugle Destin se sont transmués en la Foi, qui ne s'expli-

que pas, et la Science, qui ne livre point ses primordiales causalités. Toujours le front de l'homme se heurte à d'identiques barrières, toujours les mêmes douleurs et les mêmes joies sont les attributs de notre nature. La vie sans cesse change d'aspect comme la terre et comme les nuages ; elle reste cependant toujours la même ; c'est ce que M. Henri Lavedan a triomphalement montré.

Les protagonistes du *Duel* sont, en tout premier lieu, Madame Bartet, simple, et toujours vraie, immuablement tragique, figure émue de douleur et de tendresse hautaines. Madame Bartet est l'interprète absolue de la tragédie moderne, vibrante et admirable toujours. On ne sait jamais si c'est le rôle qui est fait pour elle ou si c'est elle qui est faite pour le rôle. Sa création de la duchesse de Chailles lui valut un triomphe de plus dans une carrière qui en compte tant.

M. Le Bargy composa avec sa maîtrise ordinaire le personnage de l'abbé Daniel, plein d'élans de foi, d'hésitations d'âme et tout palpitant d'humanité.

M. Paul Mounet évoqua un grandiose et tragique dignitaire de l'Église ; plein de bonté, d'indulgence attendrie, il semble bien vivre d'une vie d'au-delà, au-dessus des mesquins préjugés et des misères humaines.

M. Raphaël Duflos, précis et très homme de science dans le personnage du docteur Moray.

Tous rivalisèrent de talent et de zèle et *le Duel* fit acclamer le nom de M. Henri Lavedan que M. Le Bargy vint dénoncer après le troisième acte comme l'auteur responsable de la pièce.

Henri AUSTRUY.

LES LIVRES

Jules Claretie : *Brichanteau célèbre* (Fasquelle). — Célèbre, en effet, ce type de comédien dont Jules Claretie aura eu la gloire d'être le père et, cela, dés l'apparition de son premier roman sur lui ! Et quel observateur plus compétent, plus subtil, et plus amicalement indulgent et documenté pouvait-on rêver que l'auteur universel de *La Vie à Paris* et de *Monsieur le Ministre* ? Toute *l'humanité* des comédiens, toute leur âme, vernie d'extériorités impénétrables aux profanes, palpite dans ce roman moderne, qui ajoute, à la maîtrise du plus parisien de nos écrivains, un don toujours renouvelé de verve attendrie et de style digne de nos gloires classiques. — i.

Gabriel Chevenet : *Douleur et Volupté* (E. Sansot). — Des poèmes qui font regretter que leur auteur soit destiné au fonctionnarisme ; — donc, de bons vers et des idées, rencontre devenue rare chez nos poètes ! — i.

Compain : *L'Opprobre* (Stock). — Un roman de bon et fertile socialisme, un peu poussé au noir, sans doute, mais si ému, par pages, qu'il semble écrit dans la géhenne qu'il décrit et corrigé dans l'idéale société qu'il voudrait nous faire. Du cœur et des dons d'écrivain. — i.

E. Mouchon : *Un Celte*. Légende de Roquebrune (Chroniqueur de Paris). — Le livre, très soigné, d'un graveur de talent, sorte d'artiste de la Renaissance florentine égaré dans notre siècle à spécialités, et qui sait harmoniser ses rêves d'art à une écriture soignée et poétique à souhait. Un régal de dillettante. — i.

Georges de Labruyère : *La Grande Aventure* (Libr. Universelle). — Par ce temps de tout petits complots, terminés en éclats de rire, voici l'histoire dramatique de la tentative de Strasbourg (1836), écrite avec impartialité et agrément. Il vaut toujours mieux relire ces pages que nos gazettes à conspirations pour vaudevillistes. — i.

Henry Houssaye : *1815*. Tome III (Perrin). — Voici la fin de cette magistrale et définitive étude sur la chute de Napoléon, qui ne laissera, après Henry Houssaye, que des broutilles à glaner à ses imitateurs. Ce volume, bourré de notes, conçu dans le plan impeccable des deux tomes qu'il l'ont précédé, ne laisse rien dans l'ombre ni au hasard. Il commence au lendemain de Waterloo, décrit le retour de l'empereur à Paris, son abdication, son isolement à la Malmaison, l'invasion des alliés, la capitulation de Paris, la rentrée de Louis XVIII, l'embarquement de Napoléon, les troubles de la Restauration, et se termine, tragique, poignant, concis et sobre dans sa robuste émotion, par l'exécution du maréchal Ney et l'évasion de Lavalette. De ce livre, très noble et très réconfortant, il faut retenir, au moment où nous sommes, les dernières lignes ; ce qu'il dit de la France n'a pas cessé d'être actuel : « Quand un pays résiste tant de fois à de pareilles catastrophes, quand il triomphe de pareilles crises, c'est qu'il a une vitalité miraculeuse et d'inconnaissables réserves de forces et d'énergie. La raison commande de n'en jamais désespérer. Comment mettre en doute les destinées d'un peuple qui, depuis dix siècles, est allé de résurrection en résurrection ? C'est la pensée qui m'a soutenu et fortifié en racontant ces événements. J'y ai pris une foi plus robuste et plus ardente dans la Fortune de la France ». — i.

Vicomte de Reiset : *Les enfants du Duc de Berry* (Emile-Paul). — On sait quel esprit averti, très documenté, soucieux aussi d'être un fidèle historien des causes qui passionnent, est

M. de Reiset. Cette fois, il est le porte-paroles du duc de Parme, qui lui a confié la mission de détruire la légende d'un premier mariage du duc de Berry avec Amy Brown, — ce qui ferait du malheureux prince un bigame et du comte de Chambord, un simple fils naturel. Il résulte, du livre consciencieux de M. de Reiset que la légende est mensongère et que les enfants *naturels* du duc doivent bien garder, devant l'histoire, leurs qualités officielles.

Cet ouvrage achève d'entr'ouvrir les portes de l'Institut à l'élégant et très sympathique écrivain. — i.

F. de Ribes-Christofle : *L'apprentissage et l'enseignement professionnel en France* (L. Laroze). — Ce travail de M. de Ribes-Christofle est en tous points fort remarquable.

L'auteur y étudie avec une rare largeur de vues un problème qui intéresse au plus haut degré notre pays. Nous ne saurions mieux faire que de citer quelques lignes de la conclusion de cette brochure que voudront lire tous ceux qu'attirent les questions sociales :

Du résumé qui termine la première partie de cette étude, il ressort que la décroissance du savoir professionnel n'est imputable que jusqu'à un certain point à la décadence de l'apprentissage.

Dans la seconde partie, nous espérons avoir montré qu'elle est surtout attribuable à l'éducation incomplète de la classe ouvrière Cela tient à ce que la plupart des enfants n'ont plus à compter sur l'atelier pour y recevoir toute leur éducation.

Cette situation, identique pour tous les pays, a été résolue à l'étranger par la création de cours professionnels qui sont largement subventionnés par le gouvernement et les municipalités.

Chez nous, nous nous trouvons en présence de deux agents d'enseignement dont l'isolement a jusqu'ici stérilisé l'action : l'État, dont les fonds ont trouvé un emploi sans grande efficacité dans des écoles trop en dehors des besoins réels; l'initiative privée qui, faute de ressources suffisantes, n'a pu donner qu'un commencement de réalisation à ses programmes d'enseignement.

Après avoir inauguré les écoles du soir, qui ont leur grande utilité dans certains milieux, les industriels semblent d'accord pour demander la création et l'extension des cours de jour, qui ont fait leur expérience à l'étranger et un peu chez nous et qui répondent seuls à la généralité des cas.

C'est dans ce sens que toutes les énergies doivent converger; c'est à la création et à l'entretien de ces cours qu'il est désirable de voir l'État prêter une aide efficace : ses encouragements de toute nature, ses subventions régulières en assureraient la prospérité pour le plus grand bien de tous, et c'est de ces cours, croyons-nous, qu'il faut attendre avant tout le relèvement du savoir professionnel et par contre-coup de l'industrie nationale.

Jean Morgan : *Les Amants du Passé* (Plon). — Un autre bon roman de l'auteur de la *Triste aventure* et de *Thérèse Heurtot*. Une carrière qui se classe; une maîtresse qui mûrit.

Henri Lavedan : *Baignoire* 9 (Flammarion). — Toute la vie moderne et tout le théâtre en vigoureux raccourcis ; et dans un style incroyable de légèreté, de précision et d'humeur, où l'on retrouve l'auteur du *Marquis de Priola*. Des pièces complètes et parfaites, aussi consciencieuses que leurs grandes aînées. En un mot, tout le talent de Lavedan, détaillé en épisodes ! — i.

Oscar Wilde : *Intentions* (Stock). — Joseph Renaud, très crânement et avec un enthousiasme que commencent à partager tous les esprits épris de poésie et de grandeur littéraire, publie et commente cette œuvre du méconnu, du bafoué, du trop puni Oscar Wilde. Ne souriez pas ! Pensez à ceci: notre Verlaine, s'il eût vécu dans l'hypocrite, pudibonde et stupide aristocratie anglicane, n'eût jamais vécu hors des maisons de hard-labour !... Et Wilde avait plus de génie que Verlaine ! — i.

George Sand : *Histoire de ma Vie* (Ollendorff). — Mme Carette-Bouvet m'envoie ce livre qu'elle a mis au point avec la délicatesse féminine qu'on lui sait et dont je suis demeuré l'admirateur. Il n'y a plus beaucoup d'esprits d'ancien style capables de nous peindre les âmes douces des aïeules. Je croyais que George Sand n'aurait que Madame Adam pour grande historienne auprès de nous ; Madame Carette me prouve que nous en avons deux. — i.

Henry Bataille : *Résurrection* (Fasquelle). — Relisez le beau drame que Bataille a découpé si superbement dans Tolstoï ; et vous comprendrez mieux le cœur nébuleux du grand philosophe russe, clarifié, francisé, humanisé par le rare écrivain du *Beau Voyage*.

REVUE FINANCIÈRE

Toutes les négociations relatives à l'*Emprunt Serbe* sont terminées. Les derniers détails viennent enfin d'être réglés après de nombreux pourparlers et une foule de difficultés soulevées de part et d'autre. L'émission de cet emprunt va donc se faire incessamment; nous avons déjà annoncé qu'il s'agissait d'une somme de 80 millions. Cet emprunt se présente dans des conditions aussi favorables que les précédents emprunts Serbes. Il est certain qu'il trouvera dans le public français le même favorable accueil.

En ce qui concerne l'*Emprunt Ottoman*, on annonce que l'énergie de M. Constans, notre éminent ambassadeur à Constantinople vient enfin de triompher des innombrables difficultés qui avaient jusqu'ici entravé les négociations. Plusieurs fois déjà, les négociations avaient été rompues. Il y a trois jours, M. Constans avait adressé un *ultimatum* à Yildiz-Kiosk, pour notifier que, si dans les quarante-huit heures l'iradé impérial sanctionnant les clauses définitives de l'emprunt n'avait pas paru, il considérerait toutes les négociations comme définitivement rompues. On dit que cet *ultimatum* avait été provoqué par le fait que le sheik-ul-islam, ou grand pontife de la religion mahométane, avait refusé de signer, conjointement avec les autres ministres, le *mazbata* qui devait être transmis au palais demandant l'apparition de l'iradé du sultan.

Devant l'énergie de notre ambassadeur, le gouvernement ottoman a cédé et M. Constans a été avisé officiellement de la sanction définitive donnée à l'iradé impérial du 12 avril concernant les affaires françaises.

La Porte a donné les ordres nécessaires à tous les ministères pour les divers contrats à conclure.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Le Gérant : **Pierre LEMONNIER.** AUXERRE. — IMP. A. LANIER.

LA FRANCE AU MAROC

Lettres Politiques

VIII

Fez, le 30 avril 1905.

Il résulte de vos lettres et des télégrammes que nous venons d'échanger, sous le couvert de nos conventions commerciales, que ma septième lettre — un très long commentaire des évènements marocains, dont les derniers feuillets portaient la date du 6 avril, — ne vous est jamais parvenue. Sa disparition est-elle le résultat d'un accident fortuit ou... intelligent ?... Peu importe ! Je ne veux, d'ailleurs, pas m'évertuer à y voir un incident significatif : les destinataires occasionnels de ma missive auront, peut-être, profité des conseils indirects que je leur y donnais et ma lettre, à cet égard, n'est pas absolument perdue.

Elle vous racontait par le menu les impressions du voyage du Kaiser au Maroc, l'échec partiel de son programme et même la modération de sa manifestation personnelle. Fort heureusement, notre ministre ne s'était point ému plus qu'il ne fallait ; il avait

maintenu les termes énergiques de ses revendications. Le Maghzen, s'étant empressé d'offrir la discussion de la question frontière, M. Saint-René Taillandier avait refusé de le suivre sur ce terrain :

« C'est le projet de réorganisation militaire que nous sommes résolus à discuter d'abord. Souvenez-vous de notre accord à cet égard, — et tenons-nous-y ! »

Le Maghzen avait cédé, abandonnant aussitôt toute velléité de transposition.

Ma lettre du 6 commentait, en outre, les temporisations et les délais moratoires qui allaient, infailliblement, nous être opposés. Oublions ses développements, devenus oiseux et examinons la situation nouvelle, — si peu nouvelle, d'ailleurs, quoi qu'en disent les journaux !

J'ai reçu le canard européen où il est question de mes articles. Je connais l'auteur de « *La Vérité sur la Question du Maroc* » et mon prochain courrier vous apportera tout le dossier du personnage, que je suis en train de réunir ici. Sa publication fera quelque sensation ici et en France, d'autant mieux que les principales de mes informations ont leur source au sein du Maghzen lui-même dont se réclame le personnage !

Je ne puis, d'ailleurs, qu'être flatté de sa... clairvoyance : il m'attribue les trois galons de capitaine et un nom illustre que toute la France vient de fêter, en une apothéose unanime. On a beau n'être qu'un ancien territorial de deuxième classe; il est toujours flatteur d'être pris pour un technicien quand on parle de réorganisation militaire!... Je serai, je vous l'assure, mieux renseigné et, surtout, mieux documenté quand je raconterai la vie et les menées de notre trop peu mystérieux contradicteur !

Mais il s'agit, avant tout, de notre situation ici. Elle se résume en trois mots : les négociations continuent.

Elles continuent très lentement; mais, enfin, elles ont lieu, ce qui est le premier point. Tout demeure dans une expectative pleine d'indécisions. On a reçu l'annonce officielle du voyage de Tattenbach et toutes nos espérances en sont raffermies.

Vous avez bien lu : l'envoi de ce diplomate à Fez relève nos meilleurs espoirs. Au point de vue allemand, en effet, l'Empereur ne pouvait faire un choix plus détestable : le Sultan a, pour cet envoyé, dont il croyait bien être débarrassé, la plus vive antipathie. Il n'a pu pardonner à son zèle, un peu brutal, on s'en souvient ici, le débarquement des soldats allemands à Safi, opéré sur

sa réquisition, lors du meurtre d'un ressortissant allemand, qu'il prétendait réprimer à l'européenne, c'est-à-dire sans aucun délai.

C'est grâce à l'envoi de ce favori du Kaiser que le Maghzen comprendra mieux encore quel est son intérêt véritable ; il ne saurait avoir la moindre illusion à cet égard : les diplomaties s'arrangeront toujours entre elles et c'est sur le dos du Maghzen que se concluеront leurs accords. Il sera contraint alors de céder à nos désirs ; et il aura la mauvaise posture d'un vaincu, alors qu'il eût pu si aisément se donner les allures d'un collaborateur prépondérant et le bénéfice d'une initiative féconde.

Dans le ralentissement même de nos pourparlers, il ne faut voir qu'un résultat des mœurs politiques du Maroc et de tous les pays musulmans. Il suffit qu'il n'y ait point interruption pour nous laisser espérer les solutions heureuses. On a vu, pendant des dix et des vingt années, languir sans s'éteindre, chez les Ottomans, des causes que l'énergie et l'habileté d'un Constans savait mûrir ensuite et faire aboutir en quelques mois.

M. Révoil nous l'a dit souvent à nous-mêmes, sous une forme familière et juste : être lanterné par les musulmans, c'est durer, et durer, c'est réussir !

Quelles que soient les négociations européennes de notre quai d'Orsay ou les pourparlers des diverses chancelleries, le ministre de France doit poursuivre ici l'application méthodique de son programme. Les évènements mêmes viendront l'y aider le plus souvent, désormais, en raison des détentes qui ne peuvent manquer de se produire.

C'est ainsi que le nouveau ministre anglais montera à Fez quel ques jours après l'émissaire allemand.

« Bonne occasion ! » calculent les retors du Maghzen. « Nous allons recommencer notre jeu favori de bascule internationale et opposer les influences étrangères aux influences étrangères ! »

Ils n'ont pas remarqué que les Anglais manifesteront, dès l'arrivée de leur nouveau ministre à Fez, l'intention de marcher étroitement avec nous, — et même de nous être agréables. C'est donc en allié et non en rival que nous allons accueillir ici le représentant de l'Angleterre ; nous croyons même savoir, de source très sûres qu'il nous arrive avec des instructions précises, tendant à appuyer les demandes de la France.

L'incident de Marnia — où les salves de la section d'artillerie française ont sauvé d'un désastre certain les troupes chériffienne, d'Oudjda, — ont contrarié nos vues personnelles : en laissant

battre les gens du Maghzen, le lieutenant français eût, peut-être, mieux servi nos intérêts et démontré l'inutilité de tout effort pour se passer de nous, surtout sur notre frontière algérienne. Mais rien n'est compromis encore à cet effet : des convois partent assez régulièrement d'ici, destinés à réapprovisionner les troupes du Maroc par notre frontière. Il suffira de se refuser à les faire parvenir par nos voies algériennes pour mettre le mauvais vouloir du Maghzen dans le plus grand embarras. Notre ministre des Affaires Étrangères et M. Etienne qui, par bonne fortune, préside aux destinées de l'Algérie dont il n'ignore aucun rouage, s'entendront là-dessus le plus utilement pour nous.

Et, pour conclure, autant que peut le faire un Africain très éloigné de vos moyens de centralisation et d'actualité immédiate, permettez-moi de vous dire comment nous envisageons ici les évènements, avec l'espoir que M. Saint-René Taillandier les voit sous le même angle que nous, à mesure qu'il se pénètre mieux de l'esprit particulariste du pays.

On n'aurait jamais dû — c'est entendu !— nier ou ignorer l'existence des intérêts allemands au Maroc. En novembre 1904 et en février 1905, M. Saint-René lui-même et notre chargé d'affaires à Tanger avaient, à cet égard, trop négligé les avis de la légation d'Allemagne. Déjà, bien avant les revers russes en Mandchourie, l'attitude des Allemands dénonçait qu'ils étaient froissés de notre silence diplomatique. Nous avons eu les premiers torts ; sur le terrain commercial, faisons donc les premiers pas. Engageons les entretiens qui, très facilement, arrangeront tout.

Il faut laisser notre ministre libre d'agir selon les circonstances, puisque, dans l'intervalle des six jours que met un télégramme à parvenir au Quai d'Orsay pour lui demander ses instructions, les occasions peuvent s'évanouir ou se modifier les conjonctures diplomatiques.

A Paris, traitez, négociez, arrangez nos affaires dans le sens général de la politique de la France ; mais, ici, permettez à notre Ministre de progresser avec méthode selon le plan défini déjà devant le Medjliss.

Nous nous appuierons sur l'envoyé anglais ; nous mettrons *surtout* en avant l'argument qui calme les plus exaltés de nos adversaires : sans le concours de la France, l'anarchie règne dans l'est-frontière du Maroc et lui inflige une plaie dont il peut périr. Nous n'avons, pour cela, pas un homme à armer, pas une menace à faire.

Si nous négligeons cette méthode, le Maroc est perdu pour la France — le Maroc, c'est-à-dire le plus riche, le plus magnifique, le plus durable débouché industriel et commercial qui se puisse rêver pour nous, le plus indispensable à l'existence même de notre Algérie. Et nous le donnons à jamais, exclusivement, contre nous et notre avenir, non seulement en Afrique, mais dans le monde entier, dont la domination est à ceux qui produisent et qui écoulent leurs produits — nous le livrons à l'industrie allemande, pour laquelle le Kaiser lui-même ne dédaigne point de manifester la plus ardente sollicitude dans cette question désormais vitale pour tous les empires : la prospérité commerciale des nations.

★★★

IMPRESSIONNISME

Oh ! qui dira pourquoi je vous donne des roses !
Des roses ! que ne puis-je en faucher des moissons !
Elles sont parmi nous de triomphales choses,
les roses d'harmonie et lourdes de frissons !
Elles gardent aussi le songe où nous pensons !
Oh ! le rythme nombreux qu'elles closent en elles ;
c'est le Désir éclos en ailes éternelles
tandis que sous nos cieux, spectres vains ! nous passons.
Oh ! qui dira pourquoi je vous donne des roses !

Oh ! qui dira pourquoi je vous donne des roses !
Idolâtre d'aurore en tunique de roses,
le poète ingénu les aime et, virtuose
aux rais prestigieux où résonne ses chants,
rêvant d'elles, il prend, joyeux, leur rime rose.
Des roses ! que ne puis-je en dépouiller des champs !
Penchez-vous ! penchez-vous où l'abeille se pose :
amphores de rosée aux feux d'apothéoses,
profonds parfums grisants, les calices de roses,
savants de l'art du miel en des métamorphose,
distillent le mirage aux spectres chevauchants !
Oh ! qui dira pourquoi je vous donne des roses !

B. REYNOLD.

L'OUVERTURE DE L'EXPOSITION DE LIÈGE

I

L'Exposition de Liège est officiellement ouverte depuis le 27 avril. La cérémonie, présidée par le prince Albert st sa femme la princesse Elisabeth a été fort imposante bien que le temps fût exécrable ; nos voisins du Nord ne s'émeuvent pas aisément, mais quand ils ont préparé une fête, l'ouragan ne trouble point leur sérénité, ne diminue pas l'intensité de leur joie bruyante. Sous l'averse diluvienne, ils ont attendu patiemment l'arrivée du train princier et les bourrasques, qui n'ont cependant presque pas fait trêve, ne les ont pas empêchés d'acclamer les Altesses Royales, dont la bonne grâce a, d'ailleurs, été justement remarquée. La satisfaction de la population liégeoise était d'autant plus vive que l'organisation de cette exposition avait présenté plus de difficultés peut-être qu'aucune autre, et que toute la période de conception et de préparation avait été plus longue, plus laborieuse et plus fertile en incidents presque décourageants.

Comme l'a justement rappelé M. Digneffe qui présidait le Comité exécutif, ceux qui formulèrent, les premiers, le projet d'Exposition liégeoise ne recueillirent que des sarcasmes ; l'idée parut au moins saugrenue même à l'immense majorité de leurs compatriotes. Bruxelles n'est-elle donc plus la capitale de la Belgique ? Et, si l'on osait organiser une Exposition internationale ailleurs qu'à Bruxelles, le choix d'Anvers ne s'imposait-il pas ? En réalité, ce sont les promoteurs de l'Exposition de Liège qui avaient raison : les grandes Expositions réservées aux seules capitales ont perdu de leur attrait et de leur prestige, depuis que d'autres villes se sont étendues et embellies, et depuis que les moyens de communication sont devenus plus nombreux et plus accessibles à toutes les bourses.

En 1867, par exemple, la visite de l'Exposition de Paris, fut, pour quantité de provinciaux et d'étrangers, le prétexte plus encore que le but d'un voyage qu'ils n'osaient pas entreprendre auparavant; ils arrivèrent de toutes parts, en cohortes si nombreuses que les hôtels furent littéralement envahis et que les bureaux de location des théâtres furent pris d'assaut par des gens qui tenaient beaucoup plus à applaudir Hortense Schneider dans la *Vie Parisienne* qu'à parcourir les galeries du Palais de l'Industrie. Ce fut une magnifique aubaine pour le commerce parisien. Tout le monde sait, au contraire, qu'à ce point de vue spécial l'Exposition de 1900, si merveilleusement organisée par M. Alfred Picard et par ses collaborateurs, n'a point valu aux industriels et commerçants de notre capitale le surcroît de commandes qu'ils espéraient bien à tort, car les étrangers — ceux de New-York comme ceux de Londres ou de Saint-Pétersbourg — ont l'habitude de venir à Paris chaque année et se gardent bien de choisir, pour y faire leurs emplettes, le moment où l'Exposition y attire la cohue. Ce que nous disons de Paris s'applique tout aussi bien à Vienne, Berlin, Londres, et aussi à Bruxelles où quantité de Français ont l'habitude de se rendre une ou deux fois par mois, et si l'Exposition de Liège obtient un très grand succès, il est bien probable que les capitales seront de plus en plus délaissées pour les Expositions futures, Bien qu'elle porte le nom d'exposition internationale, et qu'elle soit aussi universelle que toutes celles qui l'ont précédée et, sans doute, comme toutes celles qui la suivront, l'Exposition de Liège affecte nécessairement dans quelques-unes de ces parties un caractère vraiment spécial et par ce fait même plus intéressant.

Personne n'oserait plus émettre la prétention de grouper dans un espace, quelque vaste qu'il fût, toutes les manifestations du génie industriel. On comprendrait encore, dans une certaine mesure, que l'on fît une revue d'ensemble des progrès réalisés par l'électricité, ou par les sciences chimiques, ou dans le domaine des transports; mais vouloir faire d'une exposition l'image fidèle des travaux accomplis depuis seulement vingt ans, ce serait — même en raccourci — tenter l'impossible. Songez que, rien qu'en France, le nombre des industriels a quadruplé depuis trente ans; que le nombre des ouvriers employés dans les diverses industries a triplé, qu'en Allemagne et en Belgique, cette progression a été beaucoup plus rapide encore et plus importante; imaginez une revue des seules inventions à peu près récentes : automobiles, téléphone, photographie animée et plus ou moins colorée, éclairage élec-

trique, transport de la force, développement presque indéfini de certaines séries chimiques, sans parler des prodiges dont nos artistes sont coutumiers, depuis les joailliers jusqu'aux modistes, depuis les fabricants de tulles et de broderies jusqu'aux fabricants de simples jouets, et dites s'il serait possible de résumer dans un cadre, si vaste soit-il, l'histoire du dernier lustre, du siècle précédent ! Il faut dire la vérité, sans craindre que l'on nous taxe de vanité ou de banalité : le progrès industriel est aujourd'hui trop prompt pour que l'on en puisse traduire toutes les phases. Et c'est pourquoi, dans les expositions actuelles, et dans celle de Liège en particulier, tout ce qui a trait aux œuvres sociales prend une place de plus en plus considérable, au détriment des inventions proprement dites ; et c'est aussi pour ce motif que les villes, moins souvent visitées que les capitales, attireront de plus en plus ceux qui viendront créer d'autres expositions et ceux qui se plairont à les parcourir.

Si l'on se place à ce point de vue, on peut dire que les organisateurs de l'Exposition de Liège sont presque des précurseurs, non pas qu'il n'y ait eu, avant eux, des expositions ailleurs que dans les capitales, mais parce que la plupart de ces expositions, sinon toutes, avaient une allure nettement régionale ; les unes ne comprenaient que les vins et les denrées alimentaires, d'autres n'admettaient les exposants étrangers que dans des conditions spéciales. Aucune d'elles, sauf l'Exposition de Barcelone, n'eut, au même degré que l'Exposition de Liège, cette double qualité d'être accessible à tous et de conserver son individualité précise ; et je tiens à insister d'autant plus sur cette originalité que la plupart des expositions futures devront se calquer sur ce modèle, sous peine d'être banales et coûteuses. Sans vouloir formuler la moindre critique rétrospective et sans avoir l'intention d'exalter notre pays au détriment de ceux qui nous ont offert une si cordiale hospitalité, il est bien permis de dire que le défaut de l'Exposition de Saint-Louis fut précisément de n'avoir pas assez de couleur locale, et que son principal attrait fut la section française. Certes, nous aimons à croire qu'à Liège comme à Saint-Louis, les exposants français, conduits par M. Chapsal, commissaire général du gouvernement, par M. Ancelot et M. Pinard, remporteront de glorieuses victoires, mais il nous a suffi d'une visite à l'Exposition pour demeurer persuadé que la participation des industriels et commerçants belges sera de nature à provoquer de sérieuses réflexions et à réveiller tous nos instincts d'émulation.

II

Ce n'est pas sans orgueil légitime que le Comité exécutif de l'Exposition en a fait les honneurs au prince qui représentait le roi des Belges. Comme on l'a dit, le projet de cette Exposition ne fut accueilli, en 1900, que par des sourires moqueurs : il en est ainsi, d'ailleurs, de toutes les initiatives généreuses. Ce n'est pas, cependant, que nos amis de Belgique aient jamais été dépourvus d'esprit d'initiative. En 1829, déjà, quand nous ne connaissions, en France, que les expositions de peinture et de sculpture, qui dataient de la fin du règne de Louis XIV, les habitants de Verviers avaient imaginé d'offrir à leur souverain d'alors, le roi Guillaume de Hollande, le spectacle d'une exposition industrielle. Ou nous nous trompons fort, ou ce fut la première exposition de ce genre, et, à titre de document historique, on ne lira pas sans quelque intérêt l'arrêté qu'avait rendu le bourgmestre de Verviers.

Le voici dans sa teneur intégrale.

VILLE DE VERVIERS

Le Bourgmestre et les Echevins de la ville de Verviers,

Vu l'espoir fondé qu'il est permis d'avoir de la prochaine arrivée de Sa Majesté dans nos murs.

Considérant qu'un des moyens les plus propres à faire connaître à notre Auguste Souverain l'industrie de cette ville et des environs serait de réunir ses produits dans un même local pour en offrir l'inspection à Sa Majesté.

Arrêtent :

« 1. Il y aura une Exposition des produits de l'industrie du dis-
« trict de Verviers dans la salle du Tribunal de commerce. (Le
« Tribunal de commerce siégeait à cette époque dans le couvent
« des Carmes.)

« 2. Une commission sera chargée de juger si l'espèce de pro-
« duit qu'on destine à l'Exposition est digne d'y figurer.

« 3. Tous les figurants du district sont priés d'envoyer leurs
« objets qu'ils désireraient exposer à dater du 16 juin jusqu'au 22
« inclusivement, à l'Hôtel-de-Ville, où il leur sera donné reçu.

« 4. Messieurs les exposants sont invités à être présents lors de
« la visite dont Sa Majesté sera suppliée d'honorer l'Exposition.

« 5. Le prix des objets exposés pourra y être joint.

« 6. Le lendemain du départ de Sa Majesté, le public sera
« admis dans la salle de l'Exposition moyennant des cartes qu'on
« pourra se procurer ce jour-là à l'Hôtel de Ville.

« 7 Sont nommés membres de la Commission susdite : MM. G.

« Lahoureux, F.-J. Lardinois, M.-J. Dubois, Ed. Biolley, Victor « Sauvage, Winand père, J.-P. Croisier.

« (Signé) : *Le Bourgmestre,*
« *Chevalier de l'Ordre du Lion de Belgique,*
« RUTTEN. »

D'après les documents de l'époque, la cérémonie d'inauguration fut extrêmement brillante ; le roi Guillaume, qui devait, bientôt après, perdre la moitié de son royaume, déjeuna à l'Hôtel de Ville où il fut « régalé » de quantité de sérénades, et, durant la visite qu'il fit des salles où étaient réunis les produits de l'industrie locale, il ne se lassa pas d'admirer les nouvelles machines à tisser les étoffes de laine et de coton et notamment une pièce de drap chiné que MM. Rodembourg avaient fabriquée, en cent trente-quatre heures ! S'il revenait à Liège, le roi Guillaume aurait quelques autres sujets d'étonnement. Mais, si nous évoquons le souvenir de l'Exposition de Verviers, ce n'est pas pour mesurer, par des rapprochements de chiffres, les formidables progrès qu'a faits l'industrie depuis lors ; c'est seulement pour montrer que, par des voies détournées, nous sommes revenus à peu près, en ce qui concerne les expositions, à notre point de départ. Les industries européennes se sont défiées à Paris, à Londres, à Bruxelles, à Saint-Louis. Maintenant c'est à Liège, puis à Milan qu'elles se donnent rendez-vous, non plus seulement pour remporter de trop faciles succès que symbolisent les diplômes et les médailles, mais pour faire connaître l'excellence de leurs procédés, pour vulgariser leurs produits.

Si l'on voulait nous permettre une comparaison un peu risquée nous dirions volontiers que l'industrie moderne a remplacé les commis-voyageurs par les expositions. C'est le grand mérite du Comité français des Expositions à l'étranger d'avoir pressenti cette transformation, et, l'ayant devinée, c'est l'immense service qu'il a rendu à nos compatriotes de leur avoir apporté le précieux concours des hommes éminents qui sont à sa tête. Que la France ait le strict devoir de prendre une part active à toutes ces réunions internationales, nul n'en saurait douter. Mais si l'on éprouvait la moindre hésitation, il suffirait de consulter les statistiques officielles : le chiffre de nos exportations n'a presque pas cessé de décroître depuis trente ans. Il s'élevait, en 1872, à 3 milliards 700 millions — au lendemain de la guerre qui n'avait pas seulement atteint notre puissance militaire mais aussi notre renommée commerciale. En 1875, il atteignait 3 milliards 872 millions; puis,

il tombait, en 1885, à 3 milliards 88 millions, en 1895 à 3 milliards 400 millions. Et si l'on prend le chiffre global des exportations et des importations, c'est-à-dire le mouvement commercial tout entier, on constate avec autant de regret que d'étonnement qu'il est très inférieur à celui de l'Angleterre et de l'Allemagne. Ce n'est pas seulement sur un point déterminé du globe que nous sommes en recul ; c'est partout que nos rivaux nous ont, depuis 1872, d'abord rattrapés puis distancés. En Norvège, nos importations varient de 4 millions et demi à 3 millions et demi, tandis que celles de l'Allemagne passent de 41 à 56 millions ; en Hollande, tout à côté de Liège, nous ne faisons plus que 42 millions d'affaires, et l'Allemagne arrive au chiffre colossal de 595 millions. L'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis occupent les trois premières places, nous ne sommes plus qu'au quatrième rang. Sans doute, on objectera que l'augmentation considérable de la population est pour l'Allemagne une source d'activité qui nous fait malheureusement défaut. Mais ce n'est pas la seule cause des progrès de son industrie. L'Allemagne a prodigieusement développé son réseau de voies ferrées, elle en possède, à l'heure actuelle 35 qui communiquent avec l'Autriche-Hongrie, 11 avec les Pays-Bas, 8 avec la Suisse, 5 avec la Russie, 6 avec la Belgique et 2 avec le Danemark. Les questions de politique pure ne jouent qu'un rôle secondaire dans les élections allemandes ; ce sont les questions économiques qui constituent la base de la majorité des programmes électoraux et ce que réclament surtout les électeurs de leurs mandataires, c'est qu'ils s'engagent à obtenir de nouvelles voies de transit. Il y a quelques années, un de nos agents consulaires les plus distingués, M. de Chappedelaine, signalait en ces termes la redoutable concurrence de l'industrie allemande :

« La capacité de production de l'Allemagne augmente si rapidement que l'Allemagne est devenue, au point de vue du commerce d'exportation, une redoutable rivale de l'Angleterre. De 1898, l'exportation anglaise a subi une diminution de 8 millions de livres sterling. Celle de l'Allemagne progresse dans une telle proportion que, si cela continue, dans trois ans elle atteindra le même chiffre que l'Angleterre. »

Sans doute, pour tenir tête à cette concurrence qui devient de jour en jour, plus redoutable, il ne suffit pas de prendre une part plus ou moins importante, plus ou moins remarquée, à toutes les expositions internationales.

Si nos industries et nos commerçants s'étaient bornés à garnir des vitrines à Saint-Louis et à Liège, le profit serait mince et les

résultats que l'on pourrait espérer ne justifieraient pas l'intervention si active, si persévérante du Ministre du Commerce, de ses collaborateurs et du Comité français des Expositions à l'étranger. Mais on se tromperait étrangement si l'on supposait un instant que nos compatriotes ne participent à ces tournois pacifiques que pour y recueillir quelques diplômes et autres satisfactions d'amour-propre. Le but qu'ils poursuivent est plus élevé et pour ne citer que le seul exemple de l'exposition actuellement ouverte, ne voit-on pas, sans qu'il soit utile d'insister davantage sur ce point, que l'abstention de la France aurait eu pour le prestige de notre pays, pour son influence morale, les plus funestes conséquences. Presque toutes les nations figurent à Liège, on y admire les pavillons de l'Allemagne, de la Russie, de l'Autriche, de la Belgique, des États-Unis, de l'Italie, de la Chine, du Japon, etc... Dans les halls où les machines font entendre leurs puissants grondements, où l'électricité déploie toutes les séductions de ses plus récents progrès, Allemands et Français voisinent et rivalisent. Eût-on pu laisser croire que sur ce terrain nous étions distancés? On ne le dit déjà que trop; nous le répétons trop volontiers et trop souvent nous-mêmes. N'est-ce pas un de nos journaux qui posait à un certain nombre d'étrangers de marque cette question au moins inattendue : La France est-elle oui ou non en décadence? Il y a vingt siècles déjà, un observateur illustre, après avoir loué certaines qualités des Gaulois, notait qu'ils étaient prompts à se dénigrer après avoir eu trop de confiance en eux-mêmes. Les Français d'aujourd'hui ressemblent à ces Gaulois; que nous subissions le contre-coup des crises économiques qui bouleversent toute l'Europe et même les États-Unis et nous voilà criant à tous les échos d'alentour que l'industrie française est déchue de son ancienne splendeur. La vérité est, quand on consent à se tenir à l'écart de toute exagération, que nous manquons un peu dans toutes les branches de l'activité humaine d'esprit d'initiative. Nous ne sommes pas précisément des routiniers, mais plutôt des « embrigadés ». Nous avons besoin d'une direction, et, quand nous l'avons subie et qu'elle nous fait brusquement défaut, nous sommes désorientés au point que nos hésitations se traduisent au dehors et nuisent à notre réputation. Et puis, car ce n'est pas tout, nous avons trop longtemps cru à notre supériorité industrielle et commerciale, militaire, artistique, littéraire; de bons amis, qui rêvaient de nous endormir dans une fausse sécurité, se plaisaient à nous dire que nous étions, en tous les genres et dans tous les domaines, le premier peuple du monde. La déception de

1870 fut d'autant plus sensible à nos aînés, et ce n'est pas seulement dans l'ordre de la défense nationale qu'ils ont voulu nous en éviter le retour, mais aussi dans l'ordre économique où se sont produits, depuis vingt ans, des changements que l'on peut taxer de bouleversements. Si nous avions persisté à rester confinés chez nous, nous eussions été tout à coup les victimes d'un autre Sedan, industriel et commercial, celui-là. Si nous l'avons évité, ce n'est pas seulement parce que nos compatriotes ont redoublé d'énergie et d'intelligence ; c'est aussi parce que, grâce à l'impulsion d'hommes éminents et profondément dévoués aux intérêts les plus élevés et les plus pressants de leur pays, nous avons contracté l'habitude de nous rencontrer avec la concurrence étrangère dans toutes les expositions internationales. Comme celles qui l'ont précédée, l'exposition de la Section Française à Liège n'est donc qu'une étape sur la voie du progrès indéfini ; mais l'éclat dont elle est environnée, la place considérable qu'elle occupe – le seconde immédiatement après la Belgique — sont, dès à présent, pour le gouvernement qui a accordé largement son concours, pour le ministre du Commerce, pour le Commissaire général, M. Chapsal, et pour le Comité présidé par M. Ancelot, la plus haute et la plus précieuse de toutes les récompenses.

Jules GLEIZE.

L'AMI

Les premières années de leur mariage avaient été très heureuses. Les deux époux réunissaient toutes les conditions nécessaires aux félicités durables. Que leur manque-t-il ? avait-on dit, lorsque Jacques conduisit sa fiancée à l'hôtel, et l'expression radieuse des deux mariés faisait sortir de toutes les bouches non pas des souhaits, mais des présages réjouissants. Et cependant un observateur qui eût pu analyser le sourire d'Augusta, sourire d'amour pour la masse superficielle, eût soupçonné, sans doute, une réserve mystérieuse dans la splendeur même de cet épanouissement. On vantait les vertus d'Augusta. On exaltait sa beauté, une beauté particulière, ni gaie, ni sombre, ni froide non plus, mais imperturbablement placide, rayonnant sous un brouillard de cheveux d'or, dans les lignes sculpturales d'une taille souple et chastement modelée à la façon gothique des saintes de vitrail. Elle avait le front pur et d'une éclatante blancheur et dans le pli qui se creusait au-dessus de sa bouche une goutte d'ombre tremblait, embrumant l'habituelle sérénité de l'expression. Ses yeux, surtout, ses yeux aux reflets changeants dans les mouvements presque solennels des prunelles, caractérisaient cette physionomie et témoignaient d'une vie intérieure, impénétrable et radicalement différente de la vie du dehors en tous points conforme aux devoirs sociaux et aux plus rigoureux préceptes de la religion.

Jacques paraissait aussi parfaitement heureux qu'on puisse être. Sa femme l'entourait d'une affection prévenante dont la gravité glaçait un peu la tendresse extérieure, mais il sentait toujours près de lui cette compagne aimée dont le visage souverainement beau lui donnait l'impression d'un repos infini. Augusta s'intéressait aux travaux philosophiques de Jacques. Elle exaltait par de singuliers récits l'imagination de son mari, encourageant son goût très vif pour la recherche inquiète des maladies nerveuses et de l'étrange multiplicité de leurs effets. La jeune femme manifestait pour le monde et les distractions bruyantes une invincible répulsion, et lorsqu'elle entrait dans la haute et vaste bibliothèque, glissant sur le parquet, et faisant avec le froissement de sa robe

un bruit plus léger qu'un froissement d'ailes, il la contemplait avec une immense reconnaissance et un religieux attendrissement. Elle s'asseyait près de lui, silencieusement. Leurs regards se rencontraient, se pénétrant aussitôt d'une pensée commune, et le livre glissait à terre oublié dans l'ivresse excessive de ces communions. A la fin de ces entretiens, du fond de l'atonie qui l'envahissait, Jacques tendait encore les bras et murmurait toujours des paroles de reconnaissance tandis que sa femme observait ce retrait quotidien de la vie dans ce corps surmené déjà par les poisons de l'existence. Jacques, en effet paraissait puiser dans ces longs entretiens ou dans la préoccupation constante qui l'obsédait, le germe même de ces maladies exceptionnelles dont il étudiait passionnément les manifestations, et favorisé, peut-être inconsciemment, le mal faisait d'effroyables progrès ; mais eût-il jamais pu espérer une consolatrice semblable à cette Augusta, la créature rêvée qui le menait à la mort en lui faisant la vie trop belle et contre la placidité de laquelle, son irritabilité, sa tendresse extravagante, ses torpeurs léthargiques venaient se briser sans force comme des flots agonisants !... Un médecin consulté parla de troubles nerveux, développa les formules techniques d'un diagnostic compliqué et finalement, prescrivit le repos absolu et l'air de la campagne, ces deux lieux communs de l'impuissance médicale.

C'est alors que survint l'ami, le seul cœur dévoué après celui d'Augusta, sur lequel Jacques pût se reposer en toute confiance, la seule intelligence ouverte comme la sienne aux recherches d'insolubles problèmes, la seule âme vibrante aux mêmes sensations, le seul être avec lequel il fût, pour ainsi dire, soudé par une affinité spirituelle plus puissante que l'identité du sang, l'ami enfin dans l'acception la plus étroite et la plus humainement complète de ce mot. — Un seul instinct les séparait, le plus naturel de tous. Williams aimait la vie.

Il l'aimait en jouisseur âpre et impatient. Il l'aimait de toute la puissance d'une santé vigoureuse, de tout l'élan d'une âme ouverte aux luxueuses aspirations. Il était pauvre ; jamais pourtant, Jacques n'avait pu s'apercevoir que sa richesse et l'excentrique étalage de son luxe eussent fait naître le plus léger mouvement de jalousie dans l'âme de Williams, et il avait toujours attribué à la hauteur de sa dignité le refus farouche de son ami de participer à la jouissance d'une fortune dont l'emploi finissait par l'embarrasser. C'était de lui que Jacques tenait Augusta, car Augusta était la cousine de Williams, le tuteur et le protecteur naturel désigné à la jeune fille par la mort simultanée de ses parents.

A la première nouvelle de la maladie de Jacques, il accourut, s'installa près de lui, ne le quitta plus, et le veilla avec cette patience que peuvent seules donner l'affection maternelle, l'idée fixe ou le sentiment religieux. — La paralysie avait frappé les jambes de Jacques, et une tristesse plus noire, l'envahissait s'étendant comme une ombre de deuil sur la pâleur grave de son visage. L'ami restait inébranlable dans son dévouement, supportant avec une miséricordieuse douceur les plaintes et les fureurs du paralytique exaspéré par le mal. Aussi, dans les instants de calme, quelle gratitude au fond de ce regard prolongé comme un merci de moribond et dans la pression tremblante de sa main que la fièvre desséchait !

Parfois ils passaient des journées entières auprès de la haute et vaste cheminée de chêne, dans des conversations rétrogrades où se faisait une lente évocation de choses et d'êtres disparus. Puis, Jacques s'exaltait dans le panégyrique de sa femme. — « Quelle « tendresse passionnée ! Elle seule pouvait réchauffer une exis- « tence ruinée comme la mienne ! Elle seule pouvait me faire des « derniers jours qui surpassassent en joies ineffables les jours de « la vingtième année. Ah ! nous sommes coupables de ne pas « réserver pour de telles créatures la force morale et la vigueur « corporelle que nous sacrifions à d'autres, moins dignes ; mais « Augusta !... Toutes mes richesses pourront-elles la récompenser « de l'ivresse infinie dans laquelle elle me fait « mourir ? »...

Williams écoutait gravement cette louange vibrante de souvenirs récents qui secouaient le malade et le plongeaient dans une lassitude extasiée ; mais tandis qu'il parlait, l'Ami passait sa main sur son front comme pour comprimer le bouillonnement de son sang qui battait à rompre les veines de ses tempes.

Les seules heures de repos que s'imposât la sollicitude de Williams étaient le soir, lorsque Jacques assoupi dans l'apaisement des nuits tombantes congédiait d'un geste attendri les deux infatigables dévouements. Il allait alors se promener avec Augusta dans les allées du Parc pleines d'ombre et de lune. C'est là qu'ils trouvaient leur repos, dans le mystère des charmilles au fond des massifs qui exhalaient comme une respiration de plantes le grésillement des insectes, et sous les arbres puissants sur les branches desquels somnolaient de grands oiseaux nocturnes, accroupis, dardant en l'obscurité leurs prunelles lumineuses.

Une nuit d'octobre, Jacques veillait à sa fenêtre. La paix des espaces champêtres flottait dans l'air refroidi par les premières bises, et le silence de l'hiver s'appesantissait déjà, car les insectes

eux-mêmes se taisaient, frileusement terrés au plus intime de leurs cachettes. Le paralytique savourait ces splendeurs mourantes et buvait avidement les trainées de senteurs qui traversaient l'atmosphère. Il suivait d'un œil distrait la silhouette blanche d'Augusta se détachant au bras de Williams dans l'ombre d'une avenue.

Ils parlaient à mi-voix, mais le vent transmettait exactement à Jacques les paroles qu'ils échangeaient. Tout-à-coup, il tressaillit.

— « Cette maladie est bien longue disait Augusta. Ah! comme il faut que je vous aime pour supporter une semblable épreuve!...

Et croyez-vous, chère, bien chère Augusta que je ne souffre pas, moi? Croyez-vous que je ne supporte pas le plus terrible des martyrs, lorsqu'il me vante vos tendresses, votre affection, jusqu'aux plus enivrantes ressources de votre amour, de cet amour que je revendique moi, à qui vous l'avez irrévocablement voué.

« Et quelle plus grande preuve puis-je vous en donner Williams, que le crime que j'accomplis, tous les jours, avec la seule arme légale dont je puisse disposer? Car ne l'avez-vous pas dit vous-même. Il faut qu'il meure pour que nous soyons heureux!

« Oui, oui, il le faut s'écria l'Ami, c'est horrible, mais il le faut!
« Je te veux riche, embellie de toutes les élégances, parée de tous
« les luxes. Je ne veux pas que la pauvreté salisse mon idole. Je
« veux que nous nous aimions dans l'opulence. Cette immense for-
« tune, nous l'aurons, Jacques nous la partage, il me l'a dit, mais
« comme toi, je suis impatient, je... Il ne put finir, un cri rauque, étouffé se fit entendre, déchirant le silence qui les environnait, et l'ombre de Jacques disparut tout-à-coup de la fenêtre où la lune l'avait vaguement dessinée. Lorsqu'ils rentrèrent, tremblants, dans la chambre, ils trouvèrent le paralytique foudroyé sur son fauteuil par la rupture d'un anévrisme.

Un an après Williams et Augusta se mariaient discrètement, et dans le sourire radieux de la jeune veuve, l'observateur le plus clairvoyant n'aurait pu lire que l'expression d'une parfaite tranquillité d'âme et d'un bonheur, cette fois, sans mélange.

Les deux époux ont honoré la mémoire de leur bienfaiteur. Williams a fait édifier un monument funèbre de haut style, et après avoir longuement cherché l'épitaphe qui pût le plus fidèlement traduire l'intégrité de son souvenir, il s'est arrêté à cette inscription simple, mais éloquente : « A MON MEILLEUR AMI ! »

Gustave GUICHES.

L'ŒUVRE

DE LA MISSION MILITAIRE FRANÇAISE

EN MACÉDOINE

Aucun événement, aussi tragique et aussi retentissant fût-il, ne devrait détourner notre attention du sombre drame qui se déroule en Macédoine.

L'action se passe aux portes de l'Europe, tout près de nous, au sein d'un empire qui s'écroule pierre par pierre et craque de toutes parts, et dont la chute finale, bien plus que celle de Port-Arthur, marquera sûrement dans le monde une ère nouvelle. Il importe grandement que la France, puissance essentiellement méditerranéenne, regarde et pénètre les passions, les haînes, les intrigues et les desseins de tous ces personnages, races, nationalités, religions, qui se meuvent et s'agitent tout le long du Vardar et sur les cimes neigeuses du Perim, dans le sang, dans le feu et dans la boue. Selon que notre diplomatie aura été clairvoyante ou insoucieuse, la Méditerranée, bientôt peut-être, sera un lac gréco-latin ou un lac germano-slave.

Je viens de passer cinq mois sur cette terre maudite, dans cet enfer où Bulgares, Grecs, Serbes, Albanais et Turcs s'entrechoquent et s'entredéchirent sauvagement, poussés les uns contre les autres par des mains expertes à créer le désordre, le trouble et l'anarchie qui provoqueront et amèneront les interventions, les étranglements et les spoliations. Car, il faut bien le dire, et il conviendrait qu'on le sache en France, la question Macédonienne, comme toute la question d'Orient, est dominée et empoisonnée par trop de convoitises malsaines et inavouables. Tous les projets de réformes imposés à la Turquie par les chancelleries d'Europe sont condamnés à échouer piteusement par leurs auteurs eux-mêmes.

Ceux-ci embusquent et entassent dans les coulisses toutes les entraves qui arrêteront leur propre machine.

Toutes les turpitudes et toutes les horreurs dont j'ai été le témoin attristé durant le cours de mes promenades et de mes enquêtes dans les trois vilayets de Roumélie ont été, non pas effacées — on n'oublie pas certains spectacles ! — mais atténuées et comme estompées dans mon esprit par le souvenir réconfortant de l'œuvre claire, honnête, franche, bienfaisante et humanitaire entreprise par la mission militaire française. Je voudrais pouvoir rendre aujourd'hui à nos officiers tout l'hommage qui leur est dû. Je voudrais aussi réparer un peu, si c'est possible, l'injustice que notre presse a commise envers eux, en gardant obstinément le silence sur leurs nobles travaux, alors qu'elle avait reçu, dans les bureaux de rédaction, comme des triomphateurs et des héros, les chevaliers de la bombe qui avaient fait sauter le Guadalquivir des Messageries Maritimes.

Personne n'ignore que la fameuse Charte de Muerzteg, octroyée aux Macédoniens par les deux empereurs d'Autriche-Hongrie et de Russie, prévoyait la réorganisation de la gendarmerie impériale ottomane dans les malheureuses provinces qui venaient d'être piétinées et broyées tout à la fois par l'insurrection et par la répression. Cette réforme est en réalité la seule que l'on ait étudiée avec quelque ampleur, sans qu'on ait réussi, du reste, à la mener à bonne fin.

La Macédoine a été divisée en cinq grands secteurs. L'Angleterre est représentée à Drama, l'Autriche à Uskub, la France à Serrès, l'Italie à Monastir, la Russie à Salonique. Les cinq délégués européens, officiers généraux ou supérieurs, *adjoints* à Degiorgis pacha, sont des contrôleurs qui dépendent uniquement de leurs gouvernements respectifs. Ils n'émargent pas au budget de la Turquie, et ils continuent à porter la tenue de leur arme. Les autres officiers étrangers — il étaient cinq, dans chaque district, mais leur nombre vient d'être augmenté, suivant les convenances de chacune des puissances réformatrices — sont au contraire au service direct de la Sublime Porte. Fonctionnaires du Sultan ils reçoivent leur solde du Trésor ottoman. Ils ont un uniforme spécial en drap bleu. Ils ont adopté comme coiffure, après de longues et orageuses discussions, le fez ou le kalpak.

Le chef de la délégation française est le colonel Vérand, de la garde républicaine. Il avait sous ses ordres jusqu'au mois de mars dernier les commandants, ou plutôt les majors-bimbachis Foulon, Lamouche, Massenet, et les capitaines Enchery

et Sarrou, chargés de surveiller les huit cazas du Sandjak. Depuis, on lui a en outre envoyé le bimbachi Rochas pour Névroucop, les capitaines Bouvet pour Melnique, Brunet pour Razlogue, Campocasso pour Zihna et Falconetti pour Petritche.

Lorsque nos officiers eurent pris possession de leurs postes ils comprirent tout de suite que tout, à peu près, était à démolir et tout à reconstruire. Qu'on en juge.

En France, le corps de la gendarmerie est fractionné en une infinité de brigades légères et mobiles, dont l'effectif normal est de cinq à six hommes, à pied ou à cheval. L'ensemble des brigades d'un arrondissement administratif est placé sous l'autorité d'un officier subalterne, capitaine, lieutenant ou sous-lieutenant, dénommé commandant d'arrondissement. La gendarmerie d'un département forme une compagnie : compagnie des Bouches-du-Rhône, compagnie du Gard, etc.; elle est commandée par un chef d'escadron. Et les compagnies d'un territoire de corps d'armée sont groupées sous le commandement d'un colonel, ou lieutenant-colonel, qui prend le nom de chef de légion ; l'unité elle-même emprunte sa dénomination au corps d'armée où elle se trouve stationnée : la 14e légion, la 15e légion.

En Turquie, rien de pareil n'existe. Cette dissémination, cette décentralisation fécondes sont inconnues, ou s'arrêtent trop tôt, L'ensemble de la gendarmerie d'un vilayet (province), forme un régiment commandé d'habitude par un colonel, quelquefois par un *général de division* (!) La gendarmerie d'un sandjak, subdivision administrative qui correspond à notre département, constitue un bataillon, placé sous le commandement d'un bimbachi ; le bataillon se subdivise en un nombre de compagnies variable suivant l'étendue du sandjak. La compagnie a la surveillance d'un ou de deux cazas (sous-préfectures). Ces compagnies ou fractions de compagnies ne sont pas échelonnées en petits postes sur des points stratégiques, elles sont concentrées aux chefs-lieux des cazas, sous l'autorité du capitaine ou du lieutenant. Il n'y a pas un réseau de brigades autonomes, reliées entre elles par un intelligent service de tournées. A la vérité, quelques *caracols* composés de deux hommes ont été jetés au hasard, de ci de là, mais, étant donnée la faiblesse excessive de leurs effectifs, étant donnée surtout l'absence de méthode qui présida à leur distribution, ils sont d'une utilité fort contestable.

Le rôle de la gendarmerie en France et dans tous les autres pays d'Europe, consiste en une surveillance permanente, destinée bien plus à prévenir le crime ou le délit qu'à le réprimer. En bat-

tant constammant la campagne, de nuit et de jour, en parcourant tous les coins et recoins de la région, aussi souvent que possible, les brigades contrarient dans une large mesure les opérations des malfaiteurs de tous ordres, qui peuvent s'attendre, à chaque minute, à l'arrivée soudaine de Pandore.

Les gendarmes turcs ignorent les patrouilles, les inspections, les correspondances. Ils restent tranquillement chez eux, au siège de leur circonscription. Ils ne rayonnent jamais dans l'intérieur, ils ne fouillent jamais la montagne ni la plaine. Ils laissent le champ libre aux bandits. Ils ne se mettent en mouvement — et avec quelle lenteur ! — que lorsqu'un assassinat a été commis. Encore se bornent-ils à faire des constatations, rarement ils procèdent à des recherches. D'autre part, comme il n'existe pas de postes intermédiaires formant les anneaux d'une chaîne par lesquels il soit possible de transmettre d'un point à un autre, des avis, des communications, des ordres, les gendarmes sont obligés parfois de parcourir quarante kilomètres avant d'atteindre les lieux du crime. Et il advient que leurs chefs et le parquet sont pendant plusieurs jours, faute aussi de télégraphe, dans l'ignorance complète de leurs faits et gestes.

Même ainsi limitée, leur action s'exerce dans des conditions déplorables.

Ils sont généralement disciplinés, intelligents, dévoués, secourables, fidèles, honnêtes. Ils sont doués d'une remarquable endurance. Les cavaliers sont parfaits. — « Ah ! quels gaillards, admirait le colonel Vérand. C'est un plaisir de les voir galoper. Ils restent vissés à leurs selles pendant quatorze heures sans que leur visage trahisse la moindre fatigue. Et, chose stupéfiante, je ne les vois jamais manger. Pendant les courtes haltes, moi, je suis littéralement affamé. Je dévore tout ce que puis me mettre sous la dent. Eux, impassibles, attendent simplement le signal du départ. Ont-ils mangé le matin ? mangeront-ils le soir ? Mystère. Je n'en sais jamais rien. Mais ce que je puis affirmer avec certitude, c'est que, durant les douze à quatorze heures de chevauchée, ils n'ont pas pris une miette. Le ventre vide, le ventre nu, qu'importe ! Ils supportent stoïquement les plus dures privations et les travaux les plus pénibles. Ce sont des hommes de fer. Et toujours soumis à la volonté de leurs chefs. Quels soldats ! je les tiens pour les premiers du monde. Il faudra, certes, une rude poussée pour déboulonner l'armée turque...»

Oui, mais le corps de gendarmerie est encroûté dans la rou-

tine et réfractaire au progrès. Il n'est composé, sauf de très rares exceptions que d'illettrés, aussi bien parmi les officiers et les sous-officiers que parmi les hommes. Tout le personnel est incapable de dresser le moindre rapport ou procès-verbal. Ainsi, tandis que je poursuivais mon enquête à Serrès, il m'a été confirmé que, dans la compagnie du sandjak qui comprend 32 gradés et 120 hommes, à pied ou à cheval, 24 gradés et 102 hommes étaient totalement dépourvus d'instruction. Et j'ai noté, en passant que les chrétiens étaient moins ignorants que les mulsumans : le tiers des raïas, tous grecs, savaient lire et écrire. On a dû créer à Salonique deux écoles, l'une pour les officiers et les sous-officiers, et l'autre pour les simples gendarmes.

Ces établissements donnent un enseignement professionnel et primaire. Les résultats obtenus jusqu'à ce jour dépassent toutes les prévisions et sont une indication précieuse pour tout ce qu'on pourrait entreprendre de solide et de durable dans l'empire ottoman si les Turcs secouant leur torpeur se décidaient enfin à s'amender, à se réformer, à se régénérer. On a vu des hommes de 30 et 40 ans apprendre à lire et à écrire convenablement dans l'espace de *deux* mois. Ces phénomènes excitèrent, à juste titre l'enthousiasme du lieutenant-général Degiorgis pacha, des agents civils d'Autriche et de Russie, et de l'inspecteur général Hilmi pacha, vice-roi de Roumélie. Le colonel Vérand et ses dévoués collaborateurs n'ont pas manqué d'encourager vivement les gendarmes ottomans à commencer et à parfaire leur instruction. Il ont organisé eux-mêmes, sur place, et ils surveillent, avec un soin jaloux, toute une série de cours qui sont professés par les rares officiers et sous-officiers susceptibles d'enseigner les éléments de la lecture et de l'écriture, ainsi que les rudiments du métier.

Enfin, beaucoup trop de gendarmes sont employés à une foule de corvées qui n'ont qu'un rapport assez lointain avec l'objet même de leurs fonctions ; ils fournissent des escortes, des estafettes, des plantons, des courriers postaux, etc. D'autres sont trop vieux ou infirmes, impuissants à donner le moindre effort et à remplir un service actif. Ils ont tout au plus assez de vigueur pour soulever les portières dans les conaks, porter quelques minuscules tasses de café et quelques fines cigarettes sur de petits plateaux tout frêles. Mais je ne sache pas que la gendarmerie ait été instituée pour dresser des domestiques, des huissiers ou des garçons de bureau.

On voit, par tout ce qui précède, combien la tâche des réorga-

nisateurs fut ingrate. La plupart des officiers étrangers la simplifièrent par une...inactivité sceptique et un élégant je m'enfichisme. Les Anglais ont résolu toutes les difficultés en s'adonnant passionnément à la chasse et au foot-ball.

Notre mission s'acquitta dignement de tous ses devoirs. Seule, je l'ai constaté avec quelque fierté, elle a travaillé consciencieusement à redresser le mécanisme qui lui a été confié. Elle a étudié dans ses moindres replis la circonscription de Serrès. Et ce n'était pas, croyez-le, chose aisée.

— « On ne s'imagine pas, me confiait le colonel Vérand, le mal que nous éprouvons à mener à bien notre entreprise. Notre périmètre est très étendu, sans voies de communication. Je ne puis voir que très rarement nos officiers, car c'est toute une expédition qu'il faut organiser pour aller chez eux... Quel pays ! un fouillis de montagnes sur le flanc desquelles courent en zigzags capricieux les sentiers les plus impraticables, des sentiers de chèvres. Vous marchez tout le temps au-dessus de précipices. Au moindre faux pas de la bête vous rouleriez dans l'abîme. Heureusement les chevaux, ici, sont sûrs et dociles ».

J'ai visité moi-même toute la région et j'ai pu juger de l'état des routes. Celles-ci se confondent le plus souvent avec les rivières, les torrents et les ruisseaux. Il m'est arrivé — en vue de Razlog, par exemple — de franchir des kilomètres à cheval en pleine eau. Ma monture qui baignait jusqu'au poitrail paraissait se trouver dans son élément naturel, aussi bien que sur la terre ferme. Ah ! les chemins de Turquie, quelles fantaisies ! et quels symboles ! Rien n'a découragé nos officiers. Ils ont bravement accepté tous les ennuis et toutes les responsabilités de la situation. Pas un détail n'a échappé à leurs regards. Pas un pli de terrain n'a été soustrait à leurs investigations. Ils possèdent si bien leur secteur qu'ils rectifient la meilleure carte qui en ait été dressée jusqu'ici : celle des Autrichiens. Chaque poste a été reconnu, chaque emplacement a été déterminé. Des dispositions ont été prises pour que les brigades soient pourvues, à bref délai de casernes convenables. Des contrats ont été négociés soit avec les municipalités, soit avec les particuliers, propriétaires des immeubles, pour la location ou l'achat. Le colonel Vérand a établi un règlement de service qui est la reproduction presque intégrale de notre système, avec les modifications que comportent les mœurs locales et les besoins des populations.

En un mot, tout a été minutieusement fixé, depuis longtemps déjà, et, s'il ne dépendait que de notre mission, la réorganisation

de la gendarmerie ottomane dans les trois vilayets de Roumélie, serait un fait accompli. Tout serait sur pied, les brigands seraient traqués dans leurs repaires, et les honnêtes gens de toutes races et de toutes religions pourraient travailler en paix. Mais — tout se heurte à des *mais* en Turquie — cette réforme rencontre mille obstacles qui la font trébucher à chaque pas et en compromettent le succès final. Le gâchis est partout sur les rives du Vardar, en dépit du contrôle austro-russe.

Le général Degiorgis doit réaliser le miracle de constituer un corps homogène avec les concours les plus disparates et les plus contraires, et en s'appuyant sur des étais qui se dérobent ou le trahissent. Chaque adjoint apporte sa méthode, qui s'inspire évidemment de l'esprit et des usages de son pays. L'Autrichien soumet un programme dont les grandes lignes sont en opposition manifeste avec celles de l'Italien. De sorte que le Réorganisateur en chef reçoit cinq projets qui se contredisent et s'annulent; que s'il tente de les fondre en un seul, empruntant à l'un et à l'autre ce qu'ils renferment de pratique, aussitôt des clameurs s'élèvent: les amours-propres froissés protestent. Une Macédoine nouvelle est venue se superposer sur l'autre Macédoine. Et le poignard, et le fusil et la torche continuent leur œuvre de mort, épaississant de plus en plus les ténèbres. Sans compter que Degiorgis-pacha lui-même ajoute aux complications qui surgissent de tous les horizons et écrasent déjà ses faibles épaules, en requérant des candidats aux postes vacants des conditions draconiennes dont le mérite le plus apparent est d'écarter impitoyablement d'excellents sujets. Et puis, le recrutement des chrétiens est rendu impossible par cette circonstance très grave que l'organisation intérieure macédonienne leur a fait défense de s'enrôler dans le corps de la gendarmerie sous peine des châtiments les plus sévères. Ajoutez à tout cela, qui suffirait amplement à décourager les volontés les plus intrépides, que l'on ne peut rien décider, à Salonique, sans en référer à la Porte, et que celle-ci, poussée par je ne sais quelle fatalité ou quel démon, s'ingénie à briser toutes les tentatives généreuses et désintéressées qui nourrissent l'ambition d'arrêter l'Empire au bord du gouffre et de le ramener au salut, à une glorieuse régénération; et l'on ne s'étonnera plus que, malgré son beau zèle, après douze mois de travaux incessants et consciencieux, la mission française n'ait pu doter encore le sandjak de Serrès d'une gendarmerie habile et puissamment constituée. Il convenait de démontrer qu'elle est à l'abri, en tout cas, de tout reproche et de tout soupçon. Aucune faute, aucune négligence,

aucune erreur ne lui seront imputées. Elle est digne de tous les éloges et de... toutes les récompenses.

Est-ce tout? Connaissons-nous toute l'œuvre de nos vaillants officiers? Nous allons voir qu'ils sont quelque chose de plus que des « gendarmes » et des policiers, et qu'ils n'ont pas oublié que la France fit rayonner toujours au dehors des idées de concorde et de fraternité.

Le colonel Vérand ne crut pas devoir se cantonner dans un rôle purement technique. Il fut amené par les circonstances à étendre, à élargir de sa propre initiative, ses attributions et ses prérogatives jusqu'à devenir une manière de haut contrôleur administratif et judiciaire. Les populations chrétiennes en effet avaient fondé de magnifiques espérances sur le programme de Muerzteg. Elles s'imaginaient que l'Europe avait le ferme dessein de soulager leurs misères et de panser leurs blessures. Et l'on accourut en foule à Serrès, des villages les plus lointains et les plus hauts perchés sur les monts, pour y entendre des paroles de consolation et y contempler l'aurore des temps nouveaux. Chacun y dévoila aux représentants de la République le fardeau de ses peines et de ses douleurs. Chacun sollicita humblement leur aide généreuse. Ce furent, dans les bureaux de nos officiers, de longues théories de suppliants. — « Les beys, gémissaient les hommes de la glèbe, les beys et les gros propriétaires du sol que nous fécondons de nos sueurs, nous traitent en serfs et en bête de somme. Ils exigent que nos bras s'usent en un labeur de toutes les minutes, uniquement pour accroître leur richesse. Jamais de répit, jamais de trève. Même les dimanches et jours de fête ils nous astreignent à toutes sortes de corvées. Nous sommes condamnés à rester courbés éternellement sur la charrue, jusqu'à complet épuisement de nos forces, à toutes les intempéries des saisons.

— Ceci ne serait rien, appuyaient d'autres miséreux, s'il nous était permis de manger à notre faim, de boire à notre soif, si nous pouvions jouir paisiblement des modestes biens que nous parvenons à sauver des griffes de nos seigneurs. Hélas! d'autres fléaux viennent compléter notre ruine et achever notre infortune. Le dîmier, d'abord, nous arrache non pas le dixième mais souvent le tiers ne nos récoltes. Il est suivi de près par le taxildar (percepteur) qui prétend percevoir d'avance le montant de cinq années d'impôts, ensuite viennent le juge et le soldat qui réclament impérieusement leur part. Malheur à ceux qui ont l'audace de repousser leurs exigences. On ne les brave pas impunément.

— Le juge, expliquait-on, vous implique dans une affaire à

laquelle vous êtes totalement étranger. Vous pourrirez en prison pour un crime que vous n'avez pas commis. Afin d'écarter les ennuis d'une action judiciaire on paiera le bakchiche, suivant une échelle de tarifs savamment combinée avec vos moyens. Le tribunal n'est jamais embarrassé, grâce aux faux témoignages dont il dispose, pour prononcer une condamnation qui est un véritable déni de justice. Lorsqu'un jugement est rendu en notre faveur par une surprise du sort, il n'est exécuté que contre espèces sonnantes et trébuchantes. Le riche seul finit par avoir raison. Pour obtenir des aveux, on vous bat la plante des pieds, on introduit sous vos ongles des morceaux de résine enflammés. (Je n'ai trouvé trace nulle part de pareilles pratiques, et aucun officier français ne les croit possibles maintenant.) Les soldats nous insultent et nous bastonnent. Ils pillent et incendient nos villages. Les rédifs enlèvent nos femmes et nos filles et les violent, ou bien on les force à abjurer leur foi religieuse pour qu'elles embrassent l'islamisme.

Toutes les libertés, clamait-on de toutes parts, nous sont enlevées, aucun pouvoir ne défend nos droits, ne protège nos biens. Nous sommes broyés par toutes les souffrances physiques et morales, livrés à tous les hasards, à tous les caprices, à tous les despotismes. Notre existence n'est qu'une suite de détresses, un lent calvaire. »

Le chef de la mission française n'eut pas la cruauté d'opposer à ces malheureux la sèche réponse que leur jetèrent les lèvres dédaigneuses et insensibles d'autres officiers européens : « Toutes ces *histoires* ne me regardent pas. Adressez-vous ailleurs. »

— Vous m'avez dit vos plaintes, dites-moi aussi vos désirs. Que voulez-vous ?

— Ce que nous voulons, s'écria le chœur des opprimés ? Oh ! nous ne sommes pas ambitieux. Nous voulons tout simplement pouvoir travailler dans les champs. Nous ne sommes pas des révolutionnaires, encore moins des anarchistes. Nous voulons un régime paternel. Nous voulons que le faible soit protégé par la loi, que le pauvre soit assuré d'un peu de détente et de sécurité après une journée bien remplie, et qu'il puisse atteindre au bien-être par le travail. Nous voulons que le foyer soit respecté, que nos familles soient à l'abri des violences et des souillures, que l'armée soit la gardienne fidèle de nos maisons, que la justice punisse les coupables et ne frappe pas des innocents, que les fonctionnaires de toutes catégories ne commettent plus d'exactions. Nous voulons pouvoir prier librement, en toute indépendance, comme

nos aïeux nous ont appris à prier. Nous voulons que nos églises et nos écoles soient inviolables. Nous voulons enfin que l'on nous permettre de vivre en hommes et non en brutes. — Il est à remarquer que beaucoup de ces plaintes visaient l'organisation intérieure macédonienne.

— Vous avez porté des accusations, où sont vos preuves, demanda le chef de la mission française ?

— Les voici,... les voici, à pleines mains, à pleines brassées. Voici des faits, voici des témoignages. Voici les victimes elles-mêmes qui portent sur leurs corps meurtris de nombreuses traces des outrages et des coups qu'ils ont reçus.

Et le colonel Vérand empila dans sa maison dossiers sur dossiers. Il ne s'accorda pas une minute de repos, prenant même sur le sommeil de ses nuits. Il se livra à des enquêtes, à des interrogatoires et à des confrontations. Il instruisit le procès des oppresseurs. Ah ! certes, il constata avec une amère surprise que plusieurs plaintes n'étaient pas fondées, que certains faits avaient été manifestement exagérés, et d'autres inventés, que le mensonge et l'hypocrisie avaient emprunté aux larmes toutes les apparences de la sincérité pour l'émouvoir et lui faire adopter « toutes les revendications macédoniennes ». Pourtant, il découvrit qu'il y avait réellement trop d'abus et trop d'iniquités, intolérables, du haut en bas de l'échelle gouvernementale. Il découvrit que l'administration ottomane avait recours à des procédés exécrables et abjects pour consolider la domination de l'Islam, que le dîmier, le juge et le soldat s'entendaient à merveille pour pressurer, vider, ruiner et martyriser des milliers d'êtres inoffensifs. Il eut le courage de s'instituer l'avocat des humbles. Les agents civils, les consuls et les autres chefs de mission purent railler cette ardeur qui allait se dépenser naïvement en pure perte ; le colonel Vérand passa au milieu de toutes les ironies et de tous les scepticismes, la tête droite, le regard clair, la volonté tenace. Il posa sa lourde main sur les épaules des tyranneaux de village qu'aucune puissance n'avait su vaincre, et il les terrassa. Il frappa aux portes des valis, des mutessarifs, des caïmakams, et il plaida la grande cause des faibles dont il avait réuni patiemment tous les éléments, pièce par pièce. Et il la plaida avec tant d'éloquence, et avec tant de fermeté que, d'un premier effort, il emporta la condamnation des prévaricateurs, des concussionnaires, des égorgeurs et des incendiaires. Il y eut vraiment quelque chose de changé dans le sandjak de Serrès. Le colonel Vérand fut le gouverneur civil et militaire qui veut tout corriger, tout pacifier, tout

améliorer. Le froid de la peur glaça le front de tous ces fonctionnaires qui avaient été jusqu'alors les vampires de la province. On redouta l'acuité de son regard et les exigences de sa probité. Chacun se hâta de mettre de l'ordre dans ses affaires. Des coupes sombres furent opérées dans les rang des mauvais juges et des soldats indignes.

Des généraux durent s'éloigner pour aller accomplir ailleurs leurs exploits. Les prétoires furent nettoyés, assainis. L'administration tout entière montra les dispositions les plus « réformatrices. »

Mais dès que les interventions de nos officiers parvinrent à la connaissance de la Sublime Porte, elles furent vivement désapprouvées et combattues comme portant atteinte à la souveraineté du Sultan. Hilmi pacha reçut l'ordre d'entraver l'action indiscrète du colonel Vérand et de lui rappeler que Messieurs les officiers européens, au service de Sa Majesté, n'avaient pas à s'immiscer de près ni de loin, dans l'exercice du pouvoir effectif, qu'ils n'étaient que de simples instructeurs chargés d'enseigner l'art de constituer des brigades de gendarmerie, de répartir des postes et de fixer les règles du métier. On profita même de la circonstance pour bien spécifier, à nouveau, qu'ils ne pouvaient exercer aucun commandement direct sur les gendarmes ottomans. Et une circulaire officielle vint commenter et appuyer ces protestations, circulaire qui interdisait formellement à tout détenteur d'une parcelle d'autorité de discuter avec les missions étrangères des affaires civiles, judiciaires ou militaires ; la sphère des uns et des autres était nettement délimitée.

Le colonel Vérand a eu le mérite de connaître rapidement les hommes et les choses d'Orient. Il ne s'attarda pas à balbutier l'a b c de la diplomatie turque. Il ne se laissa ni démonter par les menaçantes injonctions ni séduire par les mielleux compliments. Le Vice-Roi de Macédoine eut beau multiplier et varier ses feintes et ses passes, il avait trouvé son maître en la personne du colonel Vérand. Le duel se termina à l'avantage de la mission française. Celle-ci ne s'inquiéta pas des ornières ni des pierres du chemin. Elle poursuivit sa rude besogne, courageusement, honnêtement, fidèle aux traditions nationales qui veulent au dehors une politique claire et pacifique. Oh ! je ne dirai pas que tout a été amendé et purifié dans l'administration du sandjak de Serrès, mais nos officiers ont été unanimes à constater que le progrès a commencé d'y pénétrer, et que l'air y est plus respirable. La surveillance inlassable à laquelle ils soumettent les actes adminis-

tratifs incite les fonctionnaires de tous ordres à la plus grande circonspection. Et c'est ainsi qu'ils contribuent à éloigner l'arbitraire et l'injustice. L'énergie du colonel Vérand est bienfaisante pour l'autorité suprême elle-même, car bien souvent elle apaise des colères, injustifiées, et ramène des égarés au devoir. Il n'est jamais entré dans l'esprit de cet officier de miner la souveraineté du Sultan. Il prétend au contraire la consolider dans la limite de ses moyens, en rendant le régime plus humain.

— Je ne suis pas votre ennemi, déclare-t-il aux Turcs. Je suis ici pour aider à votre sauvetage. La France désire que vous vous releviez, car elle pense avec Thiers que vous êtes nécessaires à l'équilibre européen. Si la clef des Balkans glisse de vos mains engourdies, la paix du monde sera violemment troublée. Ce sera le coup de canon qui cassera toutes les vitres. Redressez-vous ! fortifiez-vous ! arrachez les mauvaises herbes qui encombrent les chemins, arrachez-les toutes... Extirpez le mal!.. Donnez un coup de barre à gauche, hardiment, cinglez à toutes voiles vers la lumière. Tous les peuples, en Europe, ont brisé les vieux moules. Tous les peuples marchent de l'avant. Ceux qui marquent le pas, aujourd'hui, ceux qui regardent encore vers le passé, ceux-là sont marqués par les mauvais destins. Ils mourront. C'est folie que de s'entêter à tourner le dos au progrès... Oui, nous serions heureux d'assister à une Renaissance turque.

Le colonel Vérand évolue dans le violent conflit des races avec un tact et une mesure qui rendent la calomnie impuissante. Il n'excite pas les partis politiques, il n'en favorise aucun, il les ignore tous et veut les ignorer. Il observe une stricte neutralité. Il n'est ni bulgarophile, ni grécophile, ni roumanophile, ni albanophile, ni turcophile. Il est Français. Il protège indistinctement tous les malheureux, qu'ils soient catholiques, orthodoxes, ou musulmans. Il a stigmatisé en termes vibrants aussi bien les iniquités ottomanes que les atrocités bulgares. Les comitadjis n'ont pas été plus épargnés devant sa hautaine et loyale conscience que les bachi-bouzoucks. Il semble donc que tout le monde eût dû seconder ses efforts. Hélas ! toutes les embûches ont été tendues sous ses pas.

Je ne m'étonne pas, certes, que le gouvernement ottaman subisse avec impatience son rigoureux contrôle. La Turquie ne sut jamais discerner ses véritables amis, ceux qui lui veulent sincèrement du bien. Elle est aveugle. Mais ce qui est étrange et vraiment déconcertant c'est que l'organisation intérieure, dont le centre est à Sofia, ait accumulé tous les désordres et tous les crimes pour rendre

stériles les travaux de nos officiers. A peine la mission française était-elle installée que des hordes de bandits étaient lâchées sur les villes et sur les villages de notre secteur.

— Une de mes plus pénibles impressions de mon premier voyage, racontait le colonel Vérand à un correspondant du *Temps*, est la suivante : en arrivant dans un village, près de Pétrich, j'ai vu dans une misérable cabane à demi incendiée une femme et ses deux enfants carbonisés, près de là, un homme — le père — assassiné, ayant sur le front, le nez et la bouche, trois cicatrices faites avec la pointe d'un poignard. On me dit que c'étaient des comitadjis qui avaient commis ces crimes et qu'ils avaient ainsi l'habitude de marquer les cadavres des gens condamnés à mort par leur tribunal... C'est odieux, je n'appelle pas cela des exécutions politiques, ce sont des crimes de droit commun, et leurs auteurs doivent être pendus comme de vulgaires assassins... Plusieurs personnes, me demandent protection. Mais que puis-je faire seul ? C'est une situation horrible...

— Lorsque j'ai traversé le caza de Melnique, m'a confirmé le colonel Vérand, on venait d'y commettre plusieurs crimes. On s'en prend même aux femmes, même aux enfants. C'est monstrueux !

Et depuis, les comitadjis n'ont cessé de brûler, de piller, de violer, de supplicier Turcs, Grecs et Serbes. Les Grecs surtout sont traqués sans pitié. Moi-même, j'ai vu, de mes yeux épouvantés, des cadavres bien plus affreusement mutilés que les loques humaines dont m'avait parlé le colonel Vérand. J'ai assisté aux drames effroyables de Gradobor et de Ghirzista.

Gradobor ! quel cauchemar ! Je pénètre dans le village à pas lents et craintifs. Je touche les premières maisons, et, tout de suite, une odeur âcre me monte à la gorge. J'aperçois, là, à dix mètres, sur un terrain exhaussé, des murs noirs que de courtes flammes lèchent encore. J'approche, angoissé ! Une vingtaine de paysannes entourent un monceau de meubles et d'ustensiles grossiers qui ont été lancés dans le pêle-mêle d'un sauve-qui-peut général. Toutes les femmes ont l'air morne et mélancolique, elles ont les regards résigné de bêtes qu'on mènent à l'abattoir. Quatre immeubles ont été la proie de l'incendie. Tous les plafonds, tous les planchers ont flambé. Quelques boiseries se tordent dans le feu mourant et crépitent. Je fais le tour de ces ruines et je rencontre un second groupe de cinq ou six femmes. Deux d'entre elles pleurent avec un balancement du buste continu et monotone. Elles sont agenouillées à terre près de deux tas de couverture qui bombent. Dès

qu'elles m'aperçoivent, elles poussent des cris déchirants, des cris de détresse qui me donnent le frisson et m'arrachent, malgré moi, des sanglots. Que cachent ces couvertures ? Ah ! la misère humaine est immense ! L'horreur de la vision rejette brutalement tout mon être en arrière. Jamais, non, jamais, je n'oublierai ces faces hideuses qui ne rappelaient plus rien de l'homme, ces faces où je ne distinguais confusément que des trous et des trous, avec des lambeaux de chairs sales et repoussantes. Cette chose indéfinissable ? Qu'est-ce ? Ce sont les restes de Traïko-Sterio. Le vieillard — il avait soixante ans — a été poignardé, sauvagement mutilé sur tous les membres. Et cet autre cadavre ? Ah ! celui-ci fut un martyr. C'était l'aîné des fils de Traïko-Sterio. Il a subi toutes les tortures de l'Inquisition, il a parcouru toute la gamme des supplices. Sa chair a été meurtrie, sillonnée par tous les poignards de l'enfer. Tous les démons ont ricané devant son agonie. Toutes les souffrances ont broyé son corps. Les parties sexuelles ont été arrachées, les oreilles ont été coupées, la poitrine a été labourée, les bras et les jambes ont été lardés, le nez a été complètement rasé jusqu'à la racine des ailes, les yeux ont été crevés, le cerveau a été fouillé, les lèvres ont été déchirées. Et le supplicié rit maintenant dans la quiétude de l'au-delà, mais de quel rire ! La mutilation de ses lèvres a figé sur sa face un rictus de folie, un rictus qui jette l'épouvante et glace d'effroi, un rictus dont le souvenir hante mes nuits et mes jours, comme une hallucination. C'est le rire de la douleur suprême, de la douleur parvenue à l'infini. Et cette vieille femme, qui gît dans la poussière, sur la pierre dure ? Je soulève l'amas d'étoffes qui la recouvrent, je déchire les habits qui la revêtent. Je compte vingt-deux blessures dont l'une a emporté le sein droit. Les reins et les épaules ne forment plus qu'une écumoire. Cette femme est l'épouse de Traïko-Sterio. Elle vit, mais elle est au seuil de la mort ; la Camarde l'enveloppe de son étreinte glaciale ; elle rendra le dernier soupir tout à l'heure.

On me signale une quatrième victime : le second fils de Traïko-Sterio est enseveli sous les cendres fumantes de la maison paternelle.

A Ghirzista, je me penche sur d'autres misères. On nous montre, au colonel russe Swirsky et à moi, cinq troncs de corps calcinés. Que s'est-il donc passé ? Les principaux notables du village sont amenés en notre présence et nous racontent ainsi la lamentable histoire.

— Nous avions une jeune institutrice grecque, car nous sommes

patriarchistes. Elle avait vingt ans et s'appelait Catherine Hadjiyorghi. Nous étions contents d'elle. Elle était bonne, elle était douce, elle était dévouée, elle aimait nos enfants qu'elle instruisait avec zèle depuis six ans. Jusqu'à ces derniers temps aucun nuage n'avait assombri notre ciel. La paix régnait au village. Nous étions tous frères. Hélas ! les comitadjis voyaient d'un mauvais œil l'harmonie parfaite qui unissait nos familles. Ils vinrent nous intimer l'ordre de chasser Mademoiselle Catherine Hadjiyorghi et de la remplacer par une institrice bulgare. Nous devions adresser en outre une pétition au gouvernement pour nous déclarer exarchistes.

— Y a-t-il des Bulgares au village, demandai-je en présence du colonel russe Svirsky, du juge d'instruction, du substitut du procureur et d'autres fonctionnaires ottomans.

— Pas un, me fut-il répondu. Nous sommes tous grecs et entendons rester grecs...

— Personne n'avait exprimé le désir qu'on renvoyât l'institutrice ?

— Personne... Nous avons tous refusé de commettre une injustice et de renier notre religion. Aussi nous avons eu du malheur.

Avant-hier, samedi, dans la nuit, une bande cerne le village tirant des coups de fusil dans toutes les directions. Ils pillent tout le pétrole qui se trouvait dans la boutique de l'épicier. — Celui-ci était absent et passait la veillée avec sa fillette Andronica (sept ans) chez Anghos Chiros, dans la maison même où habitait l'institutrice. Il y avait, également, réunis dans la même chambre outre les précédents, la femme d'Anghos Chiros, sa fillette (dix ans) et Grégor Minos.

Au bruit de la fusillade, tout ce monde est sur pieds. On s'enquiert en tremblant des intentions de la bande. Les pauvres gens apprennent qu'ils sont condamnés à mort, tous sans exception. La maison est étroitement bloquée. Les balles pleuvent dans toutes les pièces, réduisant les vitres en miettes. Les trois hommes paraissent avoir risposté de l'intérieur, car l'on a trouvé un fusil Gras et des cartouches. Mais ils sont impuissants à se défendre. Les bandits enduisent immédiatement de pétrole quatre maisons qui formaient un seul pâté et allument un vaste incendie. Les assiégés sont affolés. Ils courent en tous sens, d'une pièce à l'autre, cherchant une issue par où l'on ne pourra surprendre leur fuite. Ils se précipitent enfin vers le mur extérieur qui donne sur une étable. Ils creusent un grand trou dans le mur et sautent au milieu d'un veau et d'un âne. Ils ont une lueur d'espoir. Ils vont se sau-

ver. Les flammes, de ce côté, sont courtes et inoffensives. Anghos Chiros affronte le premier le danger. Il tâche de sortir et de frayer un chemin à sa femme, à son enfant et à ses hôtes. Il ramasse toute son énergie, serre dans la main droite le revolver qui écartera l'agresseur, s'il s'en rencontre, et s'élance en avant dans l'inconnu.

Hélas ! à peine a-t-il paru au dehors qu'il tombe mortellement atteint par une grêle de balles. Les bandits avaient resserré le cercle autour des maisons ; ils braquaient leurs fusils sur chaque pierre des murs, de telle sorte que les assiégés dussent mourir ou par le feu ou par le fer. Un coup de poignard furieux acheva Anghos Chiros. Sa femme, sa fillette, l'institutrice et les autres personnages du drame sont livrés à leur sort. Les flammes les enveloppent. Ils se débattent en vain. En vain ils appellent à leur secours la « Vierge ». En vain ils implorent la pitié de leurs bourreaux. En vain les enfants poussent des cris déchirants à fendre l'âme la plus inexorable. Ils se pressent les uns contre les autres pour se faire plus petits, plus minces et donner moins de prises au feu. Rien n'y fait. Ils s'écroulent à terre et deviennent la proie de l'incendie. Leurs jambes, leurs bras sont entièrement en cendres, il n'en reste pas un lambeau. L'institutrice n'a plus de tête ; on n'a pu rétablir son identité qu'à l'aide de quelques bouts de chiffon qui sont restés collés à la poitrine. La femme d'Anghos Chiros est introuvable ; on n'en a découvert aucun reste, pas même un doigt. Les fillettes seules, ont conservé leur tête à peu près intacte. Elles ont même encore la petite tresse de cheveux que leurs mères, au lever, avaient ornée avec tendresse.

— Canailles ! canailles ! — C'est la voix du colonel russe qui éclate, haute et vibrante d'indignation. Son bras est tendu en un geste de menace. — Qu'on les fusille tous, tous jusqu'au dernier, ces canailles de comitadjis. Ah ! c'est du propre, c'est du joli ! Le bel héroïsme, vraiment, que de martyriser les femmes et des fillettes. — L'officier est remué jusqu'au fond des entrailles.

— J'ai des enfants, moi aussi, m'informe-t-il dans un demi-sanglot.

Ces scènes d'un autre âge, se renouvellent tous les jours sous les yeux des réformateurs européens. La propagande par le massacre et la torture, la propagande par l'incendie et le pillage se développe avec autant d'acharnement dans les zones russe, autrichienne, italienne et française. Le secteur anglais fait exception, sans doute parce que le sandjak de Drama ne compte que des Grecs parmi les chrétiens.

Mais où tend cette propagande infernale ? Pourquoi ces épouvantables tueries ? pourquoi ces lents supplices ? pourquoi ces ruines ? pourquoi cette géhenne ? pourquoi ces veuves, faites pour les joies de l'amour et de la maternité, jettent-elles des hurlements de désespoir vers le ciel insensible ? pourquoi cent villages sont-ils dans le deuil ? pourquoi la terreur est elle peinte sur tous les visages de ces paysans, endurcis par les rudes travaux des champs ? pourquoi tous les honnêtes gens de Macédoine ont-ils perdu tout espoir ? pourquoi brise-t-on les efforts généreux de nos officiers ?

Oui, pourquoi ? C'est que, derrière les gestes fratricides des comitadjis, se trament de louches desseins et d'infâmes complots. C'est que les uns entendent faire de la Macédoine une province autrichienne, les autres une province bulgare.

Mais, quoi qu'il advienne, sur les rives du Vardar, la mission française aura rempli son devoir. Et, elle aura sauvé l'honneur national de toutes les honteuses compromissions. Déjà, les populations musulmanes et chrétiennes, reconnaissent et bénissent ses bienfaits. Elles aiment de plus en plus notre pays. Tandis que je visitais les écoles helléniques à Serrès, à Barakli-Dzumaïa, à Nevrocop, à Melnique, etc., j'étais ému jusqu'aux larmes d'entendre les jeunes gréco-macédoniens acclamer la France d'une voix ardente et chaude. La reconnaissance coulait à pleins bords de leurs lèvres, et, à Nevrocop même, on apprenait à chanter... *la Marseillaise.*

Michel **PAILLARÈS.**

CHRONIQUES CHANTÉES DU XVII[e] SIÈCLE

Noëls sur le procès de Fouquet et sur ses Juges

S'il eut quelques ennemis acharnés à sa perte, Fouquet (1) compta de nombreux amis : il avait su se faire aimer ; et ce n'était point seulement par des largesses quasi royales que ce terrible dilapidateur des deniers du roi — « le dernier homme magnifique qu'ait eu la France » (2) — avait su forcer les sympathies ; il les dut aussi à de réelles qualités. Son commerce était agréable, son esprit vif et fin, sa courtoisie parfaite ; il savait obliger avec délicatesse ; en un mot, il était par nature aimable et séduisant, si bien que des gens qui ne lui devaient rien, qui ne lui étaient de rien — tels Pomponne (3) et Madame de Sévigné — lui montrèrent spontanément dans son infortune le plus sincère attachement ; et il y avait à cela quelque courage, étant donnés la haine passionnée de Colbert et le ressentiment du roi lui-même. Pomponne y gagna du reste

(1) Nicolas Fouquet ou Foucquet, vicomte de Melun, procureur général et surintendant des finances.

(2) La Beaumelle. *Mémoires de Maintenon.*

(3) Simon Arnauld, marquis de Pomponne. — Fouquet avait poursuivi plus d'un an de ses galanteries l'aimable veuve qu'était Madame de Sévigné ; mais,

quoique surintendant, il la trouva cruelle ;

elle resta fidèle au souvenir de ce coureur de mari « qu'elle aimait, et qu'elle n'estimait pas », comme disait un autre de ses amis, l'abbé Ménage. Toutefois, si elle refusa son amour au surintendant, elle ne lui marchanda pas son amitié : ils étaient en commerce de lettres. Le ministre Le Tellier qui, seul avec le roi, vit celles que l'on trouva à Saint-Mandé, dans la fameuse cassette où Fouquet serrait sa correspondance intime, les déclara les plus honnêtes du monde ; il dit même à cette peste de Bussy que les lettres de sa cousine « étaient d'une amie qui avait bien de l'esprit et qu'elles avaient bien plus réjoui le roi que les douceurs fades des autres lettres. » (*Mémoires manuscrits de Bussy Rabutin*).

d'être relégué à Verdun ; à la vérité, Louis XIV s'honora en ne tenant point longtemps rigueur à ce parfait honnête homme.

Mais, à côté de ces amis désintéressés et fidèles à l'adversité contrairement au fameux distique d'Ovide, nombre de clients lui restèrent dévoués, qui tâchèrent à le défendre ; et même, certains, — entre autres son valet de chambre, son médecin, sans parler de Pellisson — poussèrent le dévouement jusqu'à subir pour l'amour de lui les pires disgrâces.

Ajoutons qu'un goût sûr et délicat avait fait de Fouquet le Mécène le plus éclairé : il sut découvrir — on le sait — et, par ses générosités, mettre en lumière nombre d'artistes et d'écrivains dont plus tard devait s'enorgueillir le grand siècle ; enfin sa recherche de l'exquis portait même sur les choses secondaires. Sa table lui coûtait bon an mal an 200.000 livres (1) : il avait Vatel pour cuisinier ; et Gourville, ce grand dépensier, était l'ordonnateur — on ne saurait dire l'économe — de sa fastueuse maison. Grâce à ce dernier les splendeurs de la célèbre fête de Vaux devancèrent les splendeurs de Versailles et purent même leur servir de modèle.

Mais, hélas ! cette fête n'eut pas de lendemain. Un Roi qui avait pris le soleil pour emblème, un astre qui se levait *nec pluribus impar* ne pouvait souffrir à côté de soi une si brillante étoile : il l'anéantit. On sait la retentissante chute de Fouquet et comment il passa brusquement de la plus haute fortune au sort le plus misérable : Arrêté à Nantes quelques jours à peine après avoir ébloui la cour par les merveilles de Vaux, après y avoir donné à la famille royale une royale hospitalité, il languit en prison durant trois longues années en attendant son jugement. Ses ennemis voulaient sa tête ; leur acharnement, son infortune le rendirent sympathique, même au public ; malgré ses fautes, on le plaignit, et les péripéties de son procès passionnèrent les contemporains.

« La disposition des esprits sur cette affaire », écrit dans son journal un de ses juges, l'intègre d'Ormesson (2), « a paru à la joie publique que les plus grands et les plus petits ont fait paraître du salut de M. Fouquet jusques à un tel excès qu'on ne le peut exprimer, tout le monde donnant des bénédictions aux juges qui l'ont sauvé, et à tous les autres des malédictions et toutes les marques de haine et de mépris, les chansons contre eux commençant à paraître... »

Ce sont ces chansons que nous avons retrouvées dans divers

(1) Tallemant. *Histoire de Bullion.*

(2) *Journal d'Olivier d'Ormesson.*

manuscrits (1). Elles donnent raison à d'Ormesson et nous permettent, en effet, de voir l'état des esprits comme en un miroir fidèle. C'est pourquoi nous les allons reproduire dans toute leur savoureuse naïveté.

***

C'est d'abord un cri de joie : Fouquet a la vie sauve.

A la venue de Noël (2)
Chacun se doit bien réjouir
Car Fouquet n'est pas criminel
On n'a pu le faire périr !

Ce noël ne fait que se réjouir, le suivant exulte :

Sus, bons François, (3)
A haute voix
Remercions le roi des rois (*bis*)
Et sa toute puissance
Qui, malgré le grand Lucifer,
A sauvé l'innocence
De la corde et du fer !

« Louez Dieu, Monsieur », écrit de son côté Mme de Sévigné à Pomponne, « notre pauvre ami est sauvé ;... je suis si aise, que je suis hors de moi. » (4).

C'est le sentiment de tous les amis de Fouquet — et ils sont légion ; — sa condamnation au bannissement leur causa une joie d'autant plus vive qu'ils avaient davantage craint pour sa vie, non sans raisons :

Là haine toujours en éveil de Colbert : il faut dire que Colbert ne haïssait point Fouquet uniquement par ambition et à cause de ses dédaigneux mépris, mais encore certainement par amour sincère du bien de l'État (5) ; — l'irritation profonde du roi due à de com-

(1) *Manuscrit dit de Saint-Papoul*, bibliothèque de Castelnaudary, fº 100 et suivants ; Bibliothèque Nationale, manuscrit 15127 fº 238 ; 12667 fº 155. Arsenal 2926 ; Toulouse 250 fº 216 pour le Noël sur le timbre liturgique. — Bibliothèque Nationale, 15127 fº 225 ; Arsenal 2926 et Toulouse 250 fº 213, pour le timbre « Laissez paître vos bêtes ».

(2) Air liturgique.

(3) Air : *Laissez paître vos bêtes.*

(4) Lettre du 20 décembre 1664.

(5) On peut toutefois lui reprocher d'avoir absolument manqué de générosité vis-à-vis de l'ennemi abattu. On lui chantait : (Air de *Grégoire.*)

Ayez pitié, grand Colbert,
De Fouquet qui soupire :
Nous l'avons vu comme vous,
Peut-être vous verrons-nous
Bien pire !

plexes et multiples raisons, certaines fondées, d'autres futiles mais décisives et qu'il serait trop long d'examiner ici ; — le choix étrange des commissaires chargés de le juger : on les avait pris dans tous les parlements et cours de France pour les mieux tenir en main ; — les manœuvres ouvertes ou sournoises des agents de Colbert : les Foucault, les Chamillard, les Poncet, et même des agents du roi tels que Boucherat (1), manœuvres ayant pour but de peser par la crainte ou les promesses sur la conscience des juges indécis ; — l'enquête conduite par Berryer, créature de Colbert, partisan enrichi dans les Forges et le « plus décrié des hommes (2) » ; — la direction des débats confiée au chancelier Pierre Seguier, le dévot ennemi de Fouquet, « Pierrot métamorphosé en Tartuffe, » disait de lui Arnauld d'Andilly, Séguier, l'homme de tous les compromis, de toutes les vilaines besognes, toujours à genoux devant les puissances et fort capable, en bon courtisan, de lui faire couper le cou, comme jadis et pour de moindres motifs, Châteauneuf (3) avait fait du maréchal de Marillac ; — enfin et surtout la sentence des six premiers commissaires qui votèrent la mort ; — tout cela avait fait trembler ceux qui aimaient le malheureux. Les lettres si vivantes de Madame de Sévigné montrent par quelles alternatives de crainte et d'espoir ils passèrent.

L'enquête de Berryer les a d'abord atterés. Ce commis de Colbert a bien servi son maître : il doit, il est vrai, se faire pardonner son enrichissement dans les Forges, et l'on sait que Colbert n'est pas tendre pour les partisans. Grâce à Berryer, l'enquête et la prison préventive de Fouquier dureront trois ans. Dans ces trois ans, il relèvera quarante-deux chefs d'accusation ; il fera tout pour le perdre ; il mettra même tant d'ardeur, tant de passion à cette besogne qu'il en deviendra monomane ; bien plus, cette monomanie tournera pendant les débats à la folie furieuse :

> Ce forgeron
> Dur et félon,
> Changeant comme un caméléon
> Et pire cent fois qu'un démon,

(1) Foucault, chancelier en la Grand'Chambre de l'Arsenal ; Chamillard, père du futur ministre, et qui mourut intendant de Normandie ; Mathias Poncet de la Rivière, maître des requêtes ; Boucherat, qui devait plus tard avoir les sceaux.

(2) Journal d'Ormesson. — Quand il vint plusieurs années après féliciter Le Tellier que le roi venait de faire garde des sceaux, le nouveau chancelier lui répondit en public : « C'est entendu, c'est entendu, M. Berryer ; mais surtout pas de friponneries. »

(3) Charles de Laubespine, marquis de Châteauneuf.

Par sa fureur extrême
Voulait perdre les innocens
Mais il perdit lui-même
La raison et le sens.

« Berryer, dit Madame de Sévigné, est devenu fou, mais au pied de la lettre, c'est-à-dire qu'après avoir été saigné excessivement il ne laisse pas d'être en fureur : il parle de potences, de roues; il choisit des arbres exprès : il dit qu'on le veut pendre et fait un bruit si épouvantable qu'il le faut tenir et lier. Voilà une punition de Dieu assez visible et assez à point nommé ! (1) »

Heureusement pour Fouquet le rapporteur d'Ormesson vient mettre les choses au point. Son intégrité a résisté à la pression exercée par Boucherat sur l'esprit de son père, et Boucherat est — on le sait — le porte parole du roi qui ne veut pas, qui ne peut pas intervenir personnellement (2) :

Quand, par ses malices, Berryer
Dedans l'abîme l'attira
Il le noyait dans un bourbier
Mais d'Ormesson l'en retira.

« En effet, dit en substance d'Ormesson, Fouquet a gaspillé les finances de l'État; il a puisé à pleines mains dans le trésor; il a ainsi abusé de la confiance royale et mérite d'être sévèrement puni. Mais qu'on ne vienne point ici parler de trahison envers le roi, ni de crime d'État à causes des démêlés qu'il peut avoir eus, il y a quinze ans, avec Mazarin. Si Fouquet a été un comptable infidèle, il est resté un loyal serviteur. Qu'on le bannisse, que ses biens soient confisqués : soit, ce sera justice. Mais la mort serait un châtiment immérité et excessif. » Telle était la conclusion de ce rapport dont l'exposé dura plusieurs séances. Il faut dire à la louange de Louis XIV que l'impartialité de d'Ormesson ne le desservit pas; peut-être le roi lui sut-il gré, plus tard, d'avoir épargné à sa conscience les remords d'un assassinat juridique.

L'avis de d'Ormesson paraît un peu sévère à Madame de Sévigné, « mais prions Dieu, » ajoute-t-elle « qu'il soit suivi ! (3) » et ses appréhensions sont fondées : tous les juges ne pensent pas comme elle, et ceux-là d'Ormesson ne les a pas convaincus.

(1) 17 décembre 1664.
(2) Journal d'Olivier d'Ormesson.
(3) Lettre du 13 décembre.

Le rapporteur adjoint Le Cormier de Sainte-Hélène (1) reprend vivement l'accusation et demande la mort. Il ambitionne la présidence du parlement de Rouen; on la lui avait, croyait-on, promise; le public le sait et l'on chante :

Le rapporteur
Adulateur
S'intéressant à la faveur. (*bis*)
Crut sa fortune faite
Et qu'il serait assurément,
Abattant cette tête,
Celle d'un Parlement;

d'autres le questionnent à ce sujet :

Pourquoi donc sans justice,
Messire Le Cormier,
Voulez-vous le supplice
Du pauvre prisonnier ?
— D'une ample présidence
L'octroi m'était promis;
Pouvais-je en conscience
Être d'un autre avis?

et le Noël liturgique reprend :

Sainte-Hélène fort s'emporta
Quand il se mit à rapporter
Et tout le premier protesta
Qu'il le fallait décapiter

« J'ai », dit-il, « un double argument
Messieurs, pour fonder mon avis.
L'un c'est : « Je serai président;
Et l'autre dans la loi *Si quis...* »

Henri Pussort, l'oncle maternel de Colbert, vient à la rescousse :

Si quis!... », cria Monsieur Pussort,
Qu'il est profond, qu'il est sçavant !
Peut-on trouver l'homme plus fort
Pour régir le Sénat normand ?

« Mais, Messieurs, ajoutons encor
Un troisième raisonnement,
Par où je conclus à la mort
Et non pas au bannissement :

(1) Le Cormier de Sainte-Hélène, conseiller à Rouen, puis maître des requêtes.

« Quand d'ardoise il couvrit un toit
L'autre de tuile seulement,
Fut-ce pas pour tromper le roi ?
Répondez à cet argument ! »

Voilà un bel argument, en effet. La maison de Fouquet à Saint-Mandé était bien couverte en tuile du côté de Vincennes, en ardoise du côté de Paris. Pussort interrogea longuement Fouquet sur ce point important. Bien qu'il ait collaboré — par la grâce de son neveu — à la rédaction du code Louis, Pussort était violent et borné : durant les débats, il les troublait, comme par système quand se produisait un incident favorable à l'accusé ; il posait à ce dernier des questions oiseuses, saugrenues qui avaient le don de l'exaspérer : « Fouquet s'est impatienté sur certaines objections qu'on lui faisait et qui lui ont paru ridicules, il l'a un peu trop témoigné. » (1) Mais dans son acharnement, Pussort passa souvent les bornes, et son animosité alla à l'encontre de son but :

« Ce matin Pussort a parlé quatre heures, mais avec tant de véhémence, tant de chaleur, tant d'emportement, tant de rage, que plusieurs juges en furent scandalisés ! » (2).

Aussi le prend-on à partie :

Monsieur Pussort
Harangua fort
Mais il prit un peu trop l'essor,
Cet excellent Monsieur Pussort ;
Et sa sotte harangue
Fit voir à Messieurs du barreau
Qu'il a beaucoup de langue
Mais fort peu de cerveau !

Gisaucourt, Fériol, Hérault (3) sont un peu dans ce cas, car ils approuvent l'argument baroque de Pussort :

« Il est fort bon » dit Gisaucourt,
Et Fériol pareillement :
« Messieurs, admirons ce discours
Et le suivons aveuglement ! »

(1) Sévigné, 21 nov. 1664.

(2) Sévigné, 17 décembre.

(3) Gisaucourt, conseiller au Grand Conseil ; — Fériol, conseiller au Parlement de Metz ; — Hérault, conseiller au Parlement de Bretagne.

Hérault dit : « Vous n'avez pas tort :
Et, quand il n'aurait fait que Vaux,
N'est-il pas bien digne de mort
D'avoir tant dépensé en eaux? »

« Pour moi, je n'y répugne pas, »
Ajouta le petit Noguès (1),
« Car je voudrais l'évêché d'Aqs (*sic*)
Pour mon frère le Béarnois. »

Hérault, toutefois, n'a point trop de tort de reprocher à Fouquet Vaux et ses fontaines. Le surintendant y avait dépensé de douze à dix-huit millions de livres, suivant les appréciations; mettons une cinquantaine de millions d'aujourd'hui !! Il y entretenait d'ordinaire six cents personnes; voulant créer des jets et des miroirs d'eau, il avait *acheté* et *rasé* trois villages pour en avoir les sources !! Malheureusement Hérault avait la réputation de ne pas détester le vin :

Hérault dessus les fleurs de lis
Vient cuver le vin qu'il a pris
Et rêve à celui qu'il prendra.
Alleluia ! (2) ;

et les railleurs de prétendre que son aversion pour l'eau peut bien avoir inspiré son avis :

Monsieur Hérault
A dit tout haut
D'un air échauffé, ayant chaud,
Qu'il méritait bien l'échaffaud (*sic*)
D'avoir eu l'insolence
De faire une fontaine à Vaux
Qui jette en abondance
Incessamment de l'eau

Lors un rieur,
Mais plein d'honneur,
Répondit à ce gros buveur
En lui disant d'un ton moqueur :
« Si Fouquet eût su faire
A Vaux des fontaines de vin,
Je crois que mon confrère
Ne s'en fût jamais plaint ! »

(1) Noguès, conseiller à Aix.

(2) Air de Pâques : *O filii et filiæ.*

Le mercredi, 17 décembre, Madame de Sévigné écrivait à M. de Pomponne, « ...On s'attendrit, on craint, on souhaite, on hait, on admire, on est triste, on est accablé... mais c'est une chose divine que la résignation et la fermeté de notre cher malheureux. » Après la séance du jeudi, elle n'ose rien lui mander: Au cours de cette terrible journée Sainte-Hélène, Pussort, Gisaucourt, Fériol, Hérault, Noguès ont voté la mort, et Fouquet semble perdu, bien que Roquesante (1) ait osé se ranger le premier à l'avis d'Ormesson. Il « parla une heure admirablement bien; » ce qui lui valut d'être exilé à Quimper au mois de février suivant.

> Roxante (*sic*), ce fier provençal
> Se mit alors en grand émoi
> Et dit : « Messieurs, vous faites mal,
> Car vous dénaturez la loi ! »

Dès lors, les avis favorables vont se succédant : « deux ou trois incertains ont été fixés et, tout d'un article, nous avons eu la Toison, Masnau, Verdier, La Baume de l'avis de M. d'Ormesson. »

La Toison veut qu'on ne parle plus de ce fameux complot de Fouquet contre Mazarin : tout le monde sait que, depuis, premier ministre et surintendant se sont entendus à merveille pour mettre en coupe réglée les revenus de l'Etat et piller à même le trésor :

> La Toison sitôt qu'il finit (2)
> En faveur de Fouquet parla
> Et ne voulut pas qu'on punit
> Des crimes du temps de Sylla.

La Baume (3) opine de même ; puis d'Ormesson, qui se borne, dans un résumé très bref et très précis, à rappeler les conclusions de son rapport : bannissement et confiscation.

> La Baume vint à son secours :
> Puis, parut le grand d'Ormesson
> Et quelqu'un dit que son discours
> Fut très court mais aussi fort bon.

Verdier (4) trouve que c'est encore trop : l'exil doit suffire.

(1) Roquesante conseiller d'Aix.
(2) Roquesante.
(3) La Baume, conseillier de Grenoble.
(4) Verdier, conseiler de Bordeaux.

Verdier s'emporta là-dessus,
Et, par maint auteur allégué,
Il leur prouva que, tout au plus,
Il pouvait être relégué.

Et là-dessus, Masnau (1), quoique venant de la palladienne Toulouse, donne par plaisanterie, un franc avis d'iconoclaste :

Mais pour ces Messieurs contenter
Dit en les raillant Mazenault (*sic*)
Pourquoi ne pas décapiter
Les marmousets qui sont à Vaux ? »

Il fut d'ailleurs héroïque : malgré qu'il fût tourmenté d'une atroce colique néphrétique « il se fit », écrit Madame de Sévigné, qu'on ne saurait se lasser de citer, « il se fit traîner à la Chambre de justice ; il y souffrit des douleurs inconcevables. M. le Chancelier le vit pâlir, il lui dit : « Monsieur, vous n'en pouvez plus, retirez-vous ! », il lui répondit : « Monsieur, il est vrai : mais il faut mourir ici ! » M. le Chancelier, le voyant quasi s'évanouir, lui dit, le voyant s'opiniâtrer : « Hé bien, Monsieur, nous vous attendrons ! » Sur cela, il sortit un quart d'heure, et, dans ce temps, il fit deux pierres d'une grosseur si considérable, qu'en vérité, cela pourrait passer pour un miracle, si les hommes étaient dignes que Dieu en voulut faire. Ce bonhomme rentra gai et gaillard... » (2)

Mais les « Marmousets » de Vaux trouvent des défenseurs :

« Je ne leur ferai point de mal
Non plus qu'à Fouquet » dit Moussy (3)
— « Ni moi », dit Monsieur Catinal (*sic*)
— « Ni moi «, dit Le Feron aussi...

Dès lors, Fouquet a la vie sauve, car la plupart des autres juges sont « bons », dit la marquise, et elle ajoute :

« Voilà où nous en sommes, qui est un état si avantageux, que la joie n'est pas entière ; car il faut que vous sachiez que M. Colbert est tellement enragé, qu'on attend quelque chose d'atroce et d'injuste qui nous remettra au désespoir. Sans cela, mon pauvre Monsieur, nous aurions la joie de voir notre ami, quoique bien malheureux, au moins avec la vie sauve, qui est une grande affaire... » (4)

(1) Masnau, conseiller de Toulouse.

(2) 17 décembre.

(3) Moussy, Maître des Comptes et Conseiller au Parlement de Paris.

(4) Vendredi 19 déc. Lettre à Pomponne.

Brillac (1) proposera un moyen terme.

> « Je sais bien », dit Brillac, « par où,
> Messieurs, vous mettre tous d'accord :
> Qu'on lui mette la corde au cou,
> Mais qu'on ne serre pas trop fort ! »

Mais, halte-là ! Renard et Bernard de Rézé (2) ne sont nullement de cet avis.

> « La corde au cou ! » cria Renard,
> « Je crois que vous n'y pensez point ! »
> — « Dieu nous préserve », dit Bernard
> D'un ministre la torche au poing ! » (3)

Quant à Poncet, dont nous connaissons l'attitude au cours du procès, son vote était connu d'avance : il parla peu — doucereusement à son habitude — et opina pour la mort :

> Poncet ne montra pas de fiel
> Comme avait fait Monsieur Pussort,
> Mais par un discours tout de miel,
> Conclut doucement à la mort.

Voisin, le prévôt des marchands, vint ensuite; il avait été domestique du premier président de Harlay, qui le poussa ; vu ses origines, Fouquet le prit de haut avec lui et blessa ainsi fort cruellement son amour-propre, d'autant plus pointilleux que ses débuts dans la vie avaient été plus humbles. Non seulement Voisin ne le lui pardonna pas, mais il prit violemment à partie les commissaires qui n'étaient pas de son avis :

> Monsieur le Prévôt des Marchands
> Ne parut pas si modéré :
> Ce n'est pas qu'il soit trop méchant
> Mais Fouquet l'avait ulcéré !
>
> « En raisonnements superflus
> Je ne veux point perdre de temps »,
> Dit-il, « contre des corrompus,
> Des lâches et des ignorants ! »

(1) Brillac, Conseiller à la Grand'Chambre.

(2) Renard, Conseiller à la Grand-Chambre ; Bernard de Rézé, maître des requêtes.

(3) « La torche au poing » pour faire amende honorable à Notre-Dame comme les malheureux qu'on menait supplicier en Grève.

Cette insolence méritait une verte leçon, Pontchartrain (1) la donna :

> Pontchartrain dit : « Ces nouveaux noms
> Nous conviennent bien moins qu'à toi :
> Tes rentes, tes opinions
> Tes procès-verbaux en font foi ! »

Il alla même peut-être un peu trop loin, lui aussi. Colbert ne lui pardonna de sa vie ni son attitude, ni son vote ; Pontchartrain supporta d'ailleurs sa longue disgrâce avec une noble dignité ; et cette dignité fut récompensée en son fils dont Louis XIV fit son garde des sceaux : à la vérité, Colbert était mort.

Comme président, le chancelier Seguier — à tout seigneur tout honneur — donna son avis le dernier : on le connaissait d'avance, il vota la mort.

> Si Séguier eut raison ou tort
> Je n'éclaircirai pas ce point :
> Je l'honore et révère fort
> C'est pourquoi je n'en parle point !

D'autres le révéraient moins et en parlaient davantage ; nous avons déjà cité à son propos le joli mot du grave Arnauld d'Andilly « Pierrot métamorphosé en Tartufe » ; il faut dire qu'on donnait couramment au chancelier le surnom de Pierrot dont l'origine est assez piquante pour être ici rapportée (2) :

Malgré sa dévotion, Pierre Séguier était très coureur ; — Tallemant (3), cette bonne langue, crée même en son honneur une épithète dont le pittoresque nous fait pardonner la crudité : il l'appelle « garçailler » — Un jour donc qu'il était en bonne fortune, la demoiselle qu'on lui avait procurée le reconnut : La voilà bien flattée. Elle lui donne du Monseigneur par ci, du Monseigneur par là, du Monseigneur enfin quand vraiment le Monseigneur n'était plus de saison ; si bien qu'impatienté : « Appelle-moi donc Pierrot ! » dit le bonhomme.

On le sut : on rit ; le surnom resta. L'anecdote était courante : Madame de Sévigné elle-même fatiguée des formules par trop cérémonieuses qu'emploie vis-à-vis d'elle sa fille bien aimée ne lui écrit-elle pas un jour : « Mais appelez-moi Pierrot » ?

(1) Pontchartrain, président de la Chambre des Comptes, père du futur chancelier.

(2) B. Nat. Mns. fr. 12.628, fo 479.

(3) Tallemant des Réaux Hist. Seguier.

Cette digression nous a un peu éloigné des Noëls : il n'y a pas grand mal, car il ne nous reste — comme ils font eux-mêmes — qu'à conclure :

> Et pour finir cette chanson,
> Que chacun se mette à crier :
> Gloire soit au grand d'Ormesson,
> Et le diable emporte Berryer !

Fouquet avait donc la vie sauve. Cela valut-il mieux pour lui ? On sait comment se réalisa le « quelque chose d'atroce et d'injuste », que craignait tout à l'heure Madame de Sévigné. Le bannissement ne suffit pas à ses ennemis ; ils remontrèrent à Louis XIV — qui d'ailleurs ne demandait pas mieux que de les écouter — que, Fouquet ayant le secret du roi, il était dangereux de l'exiler ; et, soi-disant par raison d'État, le roi changea le bannissement en une prison perpétuelle : il aggravait ainsi singulièrement la peine.

Le malheureux fut interné à Pignerol, loin des siens, loin de ses amis ; isolé du monde avec ce luxe de précautions dont savaient s'entourer les bons geoliers comme Saint-Mars ; emmuré vivant en un mot, à ce point que lorsque Lauzun, son voisin de prison, lui conta, par le moyen d'une cheminée commune, sa prodigieuse aventure avec la grande Mademoiselle, Fouquet le crut fou, en eut peur et ne voulut plus correspondre avec lui, ce dont Lauzun lui garda toujours rancune.

C'est à peine si, quelques mois avant sa mort, on le laissa voir à sa noble femme et recevoir la consolation de cette sainte. Et cet homme qui avait ébloui les contemporains de son faste, but à pleine coupe toutes les délices de la vie, qui avait aussi, pour une large part, contribué à la splendeur du règne à son aurore, s'éteignit misérablement en prison, le 23 mars 1680. Il avait payé sa dette et, par dix-neuf années de souffrances, cruellement expié et ses fautes et sa grandeur.

Emile ROCA.

LES COURSES HIPPIQUES

Nous voici dans la pleine période des courses hippiques, au moment où se disputent les plus grosses allocations, à la veille du Grand Prix de Paris qui prend toutes les proportions d'une fête internationale des chevaux. Il n'est donc pas sans intérêt de parler des courses hippiques, des progrès que leur organisation a accomplis depuis plus d'un demi-siècle, non sans bien des défaillances, des hésitations et des tergiversations. Aujourd'hui, l'on peut dire toutefois que l'essor pris par les courses hippiques est complet : la majeure partie de la population parisienne et beaucoup de suburbains suivent maintenant les courses et les font vivre... par l'argent qu'ils apportent aux guichets du pari mutuel. C'est donc bien là, qu'on le veuille ou non, une sorte d'institution sinon nationale au moins parisienne et que, pour le surplus, patronne l'État. Certes, dans le bon million de personnes qui hantent les courses, il faut compter pas mal de gens tarés et des déclassés de tous ordres, et c'est pourquoi les courses hippiques sont, en général, si durement qualifiées par les gens dits moralistes ; mais, tout de même, il importe de prendre en considération le double but qu'elles poursuivent : l'amélioration de la race chevaline et l'obligation à de nouvelles et considérables dépenses somptuaires.

Les courses hippiques ont eu, tout à coup, en France, un développement si rapide que l'on a peine à croire qu'il y a soixante-dix ans elles n'étaient nullement organisées. Et pourtant l'origine des courses apparaît aussi ancienne que l'usage du cheval. Il y a eu origine de courses proprement dite le jour où l'on s'est avisé de faire partir deux ou plusieurs chevaux de front et de leur faire parcourir une distance convenue, le premier arrivé au but étant le gagnant. Ce n'est que beaucoup plus tard, bien certainement, que l'on comprit la nécessité d'une préparation spéciale, de différencier les âges, etc., etc.

Les Arabes passent pour avoir été, en matière de courses, les ancêtres directs de nos actuels propriétaires d'écuries. Saisissant la nécessité d'entraîner leurs chevaux avant de les produire en épreuve publique, ils avaient imaginé une dure méthode d'entraînement, consistant en longues chevauchées, qui, empressons-nous

de le dire, n'a, toutefois, aucun rapport avec le mode d'entraînement généralement adopté aujourd'hui. Ils triaient de cette façon un petit lot de chevaux rapides et résistants, et c'est parmi ceux-là qu'ils choisissaient leurs étalons reproducteurs. Au fond, c'est toujours là la raison principale des courses : trouver les meilleurs chevaux pour perpétuer l'espèce.

Cette raison a été longtemps sans être comprise, du moins en France. Il existait bien, de longue date, une administration des Haras ; mais cette administration, comme toute collectivité de ce genre qui se respecte, fut longtemps routinière et hostile, n'ouvrant même pas les yeux devant les merveilleux résultats que l'Angleterre obtenait par ses réunions hippiques très vite et très bien organisées.

Peu encouragés donc, même condamnés, les premiers essais de courses restaient de simples spectacles de fêtes locales. On n'avait pas fait de chemin depuis l'année 1370, où, sous le règne de Charles V, avait eu lieu à Semur (Côte-d'Or) la première course mentionnée.

Et pourtant, de temps en temps, à travers les âges, on relate des embryons de courses, des essais de match : l'idée était dans l'air ; mais tout cela, bien entendu, ne comporte encore aucune signification. En 1651, par exemple, au Bois de Boulogne, le prince d'Harcourt et le duc de Joyeuse courent un match, pour lequel la question de jeu seule compte. De même, la question de l'élevage n'a rien à voir avec la course pourtant *internationale* qui est gagnée à Achères, en 1683, en présence du Roi Soleil, par un cheval *hongre* monté par le duc de Monmouth.

Pendant ce temps, en Angleterre, au contraire, les courses hippiques sont très encouragées. Quelques gentilshommes français, qui sont allés apprendre par delà le détroit les méthodes d'entraînement, reviennent et ne persuadent personne. Il faut arriver à l'année 1776, pour que les modes anglaises étant alors dans toute leur vogue, on songe, à la Cour de Versailles à organiser des courses. On hésite, on tâtonne, enfin on met sur pied tout de même, le 6 novembre, un match de chevaux issus d'étalons pur-sang anglais. Le lendemain, Dethroner, à M. Fitzgérald, bat un cheval arabe au comte de Nassau, sur 1,600 mètres ; l'allocation est de 5.000 francs. Le 8 du même mois, nouvelle course, cette fois *avec poids enregistrés*, gagnée par l'Abbé, au prince de Guéménée, battant Partner, au duc de Chartres et Frivole, au comte d'Artois.

On a trouvé là une occasion de parader, de parier, de faire

montre de prodigalités nouvelles, on va donc par cela même recommencer quelquefois ces fêtes hippiques. Le 15 octobre 1777, on mentionne, à Fontainebleau, une course importante à laquelle prennent part quarante chevaux. Le prix consiste en un chardon d'or et en cent écus. Mais ce n'est guère qu'en 1784, grâce aux efforts du comte d'Artois qu'on songe à préparer des réunions périodiques. On mentionne, les 2, 6 et 11 avril de cette année 1784, au bois de Vincennes, trois réunions pour juments françaises et étrangères. La troisième réunion met en ligne les juments victorieuses dans les épreuves précédentes : le prix est de 12.500 francs et la distance de deux milles.

Vint la Terreur et la nuit, bien entendu, pour les courses hippiques. Avec Napoléon Ier, c'est au contraire leur réglementation qui s'impose, et l'arrêté du 13 fructidor an XIII (1805) et le décret du 4 juillet 1806 fixent la création de haras et de dépôts d'étalons. Mais on s'est appuyé sur une mauvaise base : l'écart systématique, par amour-propre national, du pur sang anglais comme reproducteur ou mieux comme régénérateur. Les résultats en sont tels qu'en 1810, l'Empereur réorganise les haras et les courses en prescrivant l'emploi des races anglaises, dont la supériorité n'a jamais cessé de se montrer incontestable.

Toutefois les courses données alors un peu partout en Vendée, dans la Côte-d'Or, les Bouches-du-Rhône, etc., etc., ne donnent pas grande signification, étant organisées trop rapidement, sans pensée directrice. De même, les achats d'étalons anglais sont plus que rares.

La Restauration fixe quelques progrès. On ne tient pas compte encore de l'origine des chevaux, faute grave, mais on s'inquiète de leur âge, de leur taille. Les poids sont réglementés, d'une façon puérile il est vrai. Mais tout cela, néanmoins, indique qu'on a saisi la nécessité d'établir certaines règles indispensables.

Parallèlement, on établit des haras. Parmi les plus importants, on note celui de Viroflay, fondé par M. Rieussec, et celui de Meudon, subventionné par le Dauphin, et où le duc de Guiche et le comte Alexandre de Girardin vont tenter d'amener les éleveurs à s'en tenir désormais à l'emploi du pur-sang anglais comme étalon. Ils tentent, au fait, une longue lutte contre la routine. En 1825, tout de même, le gouvernement, sur leurs instances, oblige à constater l'origine des chevaux ; c'est la création d'un stud-book. On achète aussi de nombreux étalons anglais ; on donne aux courses une nouvelle impulsion ; enfin, à partir de 1827, des courses régulières, à des époques fixes, ont lieu à Paris, au

Champ-de-Mars, en même temps que saus les auspices d'une Société privée, des courses sont organisées au bois de Boulogne.

Tout cela n'avait pas été fait sans peine, et si les courses étaient enfin, en France, constituées pour vivre désormais d'une vie tenace, c'est à quelques princes, comme le comte d'Artois et le duc de Chartres, à quelques gentlemen comme le marquis de Kergariou, le baron de la Bastide, le chevalier de la Place, le comte de Vanteaux, MM. de Royères, Charles Laffitte, Leconte, de Castellane, Schickler et enfin lord Henry Seymour qu'elles le doivent. C'est sur leurs instances, après tous les efforts accomplis par ces hommes de cheval, qu'enfin une ordonnance royale du 3 mars 1833 prescrivait la création d'un registre d'origine. Malgré tout, le gouvernement, battu en brèche par ses bureaux, n'obtint, somme toute, du côté des courses hippiques, aucun résultat important; la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, fondée, on le sait, en 1833, devait en fin de compte, accomplir, elle seule, tout le miracle.

***

Au début, la Société d'encouragement se composait de douze membres actifs et des deux princes royaux : le duc d'Orléans et le duc de Nemours, qui étaient membres honoraires. Les membres actifs étaient MM. le comte Maxime Caccia, le comte de Cambis, Casimir Delamarre, le comte Anatole Demidoff, Fasquel, Charles Laffitte, Ernest Le Roy, le chevalier de Machado, le prince de la Moskowa, de Normandie, Rieussec et lord Henry Seymour.

On sait l'admirable programme, d'où toute pensée de spéculation était écartée, que ladite Société publia. Toutes les courses actuelles reposent, à quelques petites variations près, sur les principes mûrement réfléchis et adoptés par cette réunion de gentlemen passionnés pour la race chevaline.

La Société eut à combattre, à lutter, pour mieux affirmer son énergie. Elle retrouva devant elle la rétrograde administration des Haras ; mais elle en eut raison et obligea à la retraite le directeur d'alors, après le départ duquel elle put heureusement réaliser ses projets.

Sa vitalité eut d'autres louables résultats. A son image, des sociétés départementales se constituèrent ; et, peu après, la Société des steeple-chases et celle du demi-sang. Enfin, en matière de courses, l'Administration n'eut plus aucun pouvoir souverain. D'un côté l'État, de l'autre les Sociétés privées. Prix

offerts par le Gouvernement, prix offerts par les Sociétés ; chaque collectivité ayant ses ressources propres.

Enfin, en 1866, consécration suprême : un arrêté du 16 mars, rendu par le maréchal Vaillant, prescrit que tous les hippodromes de courses plates au galop seront régis par le règlement de la Société d'Encouragement.

Les peintres et les dessinateurs avaient, de leur côté, aidé puissamment à la popularité des courses. Les estampes anglaises des John Bodger, des John Pollard et des Henry Alken s'étaient répandues partout, en France.

Tout le monde connaît ces « planches » décisives, complètes et minutieusement exécutées. C'était la véridique histoire, à peine changée de nos jours, du turf d'alors, si l'on veut remplacer les bâtisses sommaires d'hier par les tribunes parées et fleuries des actuels hippodromes.

Voici, par exemple, les courses à Newmarket, de John Bodger. La plaine immense est envahie par une société de lords, de gentlemen et de ladies. Dans le fond, à gauche, se silhouette la ville de Newmarket; et de là-bas arrivent encore des lords à cheval, des chevaux conduits par des valets, des berlines et des berlines, courant en hâte derrière le mail-coach du Prince de Galles, vêtu de rouge, et qui, d'un geste de son fouet, semble montrer la piste au duc de Bedford et au duc d'York. Au premier plan, des chevaux tenus en main, bondissent comme de grandes sauterelles, sur la piste verte ou bleue. La foule s'entasse vers les piquets, près des tribunes. Un ciel bleu, léger, éclaire les infinis lointains de la plaine rose ; et mille petits détails de gestes et d'attitudes surgissent, si l'on penètre, si l'on scrute cette gravure si soignée, si amoureuse de son sujet, où le prince de Galles, même interprété par un exclusif amoureux de chevaux, met la grâce féminine de son visage blond et rose et de sa coquetterie à fleurir de rubans son justaucorps rouge.

Portraits de chevaux, courses sensationnelles, tout a été exprimé gravé avec un soin, une patience infinies. John Pollard comme Henry Alken étaient heureux certes, de dessiner ces chevaux, de satisfaire au goût des hommes de sport de jour en jour plus nombreux.

En France, Carle Vernet n'avait pas attendu cette floraison d'artistes anglais pour nous donner, lui, ses estampes de sport, aussi admirables qu'amusantes. Il est, n'est-ce pas, le plus amusant metteur en scène qui soit de types drôlatiques, de joyeuses facéties ? Vous revoyez ces longs personnages secs comme des triques, ses chevaux copiés sur les levrettes.

Puis étaient venus le classique et savant Géricault, Alfred de Dreux le dandy, et Swebach, et Bayot et Dandiran, Victor Adam, l'exubérant Constantin Ghys et Eugène Lami, le peintre de la Cour et du Monde.

Ainsi popularisées, les courses ne pouvaient que prospérer ; et, de fait, à partir de 1833, date de la fondation de la Société d'Encouragement, c'est une suite ininterrompue de réunions, de créations de prix, d'inaugurations d'hippodromes. En 1836, c'est la création du prix du Jockey-Club ; en 1843, création du prix de Diane ; en 1863, création du Grand Prix de Paris, gagné pour la première fois par The Ranger, à M. H. Savile. Nous étions toutefois pas mal en retard sur les Anglais, puisque leur prix du Jockey-Club, à eux, le Derby d'Epsom avait été créé en 1780 ; et les Oaks d'Epsom, pour juments, en 1779. N'importe : on s'efforçait de rattraper le temps perdu ; on abandonnait peu à peu les anciens terrains de courses devenus trop insuffisants, et le 27 août 1857, on inaugurait le nouvel hippodrome de Longchamp. On courait déjà régulièrement à Chantilly, au printemps et à l'automne ; et, en province, des réunions importantes avaient lieu à Amiens, Caen, Nantes et Versailles.

On connaît la prospérité actuelle des courses : le grand nombre des réunions, tant pour les courses plates que pour les courses à obstacles; il est donc bien inutile d'en faire même mention.

On peut dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, que les grands propriétaires actuels de chevaux de courses, sont mieux connus du public parisien que la plupart des ministres non seulement d'hier, mais encore d'aujourd'hui.

Au reste, ce public là n'est pas oublieux; il se souvient des grands propriétaires qui ont poussé les courses au point triomphal qu'elles ont atteint. MM. Auguste Lupin, Alexandre Aumont, Reiset, le comte de Lagrange, H. Delamarre, le baron de Schickler, E. Fould, le baron de Rothschild, le comte de Juigné, Michel Ephrussi, le duc de Castries, Edmond Blanc, P. Donon, R. de Monbel, etc., sont les grands triomphateurs de cette période qui va de l'année 1845 à l'année 1893. D'énormes fortunes étaient alors consacrées, sans idée de spéculation, à l'amélioration de la race chevaline. On aimait alors passionnément le cheval, et les célèbres jockeys de ce temps étaient déjà adulés. On citait les H. Grimshaw, les Chifney, les Bartholomew, les Fordham, les C. Pratt, les Wheeler, les T. Cannon, les Goater, les Fred Archer, les Kearney et les Tom Lane.

Aujourd'hui, en cette année 1905, quelques-uns de ces grands

propriétaires que nous venons de citer, restent encore au premier plan. C'est par exemple M. Edmond Blanc, le gagnant, semble-t-il, à perpétuité, des grandes épreuves en courses plates. Homme de cheval d'une vive intelligence, il a su acquérir pour son haras-modèle de Jardy, les plus célèbres étalons anglais. Depuis l'année 1879, où il remportait pour la première fois le Grand Prix de Paris, avec Nubienne, montée par Hudson, il a maintes fois conquis ce brillant trophée. Actuellement, son entraîneur est R. Denman, un fin connaisseur, et son jockey préféré G. Stern, qui ne craint aucune comparaison. Il faut citer très près MM. Caillaut, officier de cavalerie démissionnaire, qui a, lui aussi, remporté maints succès; — de Pourtalès, le gendre et le successeur heureux du baron de Schickler; — H. Delamarre; — le vicomte d'Harcourt; — A. Fould; — le comte Le Marois; — le comte de Fels; — le prince d'Arenberg; — E. Veil Picard; — de Saint-Alary; — E. Deschamps; — Aumont; — Vanderbilt; — Ch. Liénart; — le marquis de Ganay; — le baron de Rothschild; — etc., etc.

Les propriétaires qui font entraîner plus spécialement pour les courses à obstacles sont, après avoir mentionné M. le baron Finot, un glorieux ancêtre : MM. Charles Liénart; — de Fontarce; — E. Fischhof; — Gaston Dreyfus; — J. Cole; — Thiébaux; — Teisset; — E. Archdeacon; — Camille Blanc; — J. Lieux ; etc.

Beaucoup d'autres propriétaires, moyens et petits, ont reçu licence de faire courir. On compte parmi ces derniers, des marchands de chevaux, des actrices et des demi-mondaines et même des journalistes. Quelquefois même, un cheval appartient à plusieurs personnes à la fois. Ces tout petits propriétaires n'ont, on le pense, aucun souci de l'amélioration de la race chevaline ; ils cherchent une « affaire ! » Ce qui est certain, c'est qu'ils aident, ceux là, à faire décrier les courses par leurs « manigances » trop éhontées.

Malgré tout, les courses vivent et vivent bien.

Aux réunions sensationnelles à Longchamps, on peut noter, dans la tribune des dames, parmi les plus assidues : Mesdames : la princesse Eugène Murat; comtesse Jean de La Rochefoulcauld; comtesse Le Marois; marquise de Kéroman; marquise de Jouy d'Arsy; duchesse de Noailles; baronne de Waldner; baronne Alphonse de Rothschild; comtesse de Maillé; vicomtesse de Redorte; comtesse de Saint-Phalle ; comtesse Costa de Beauregard; comtesse de Fels; comtesse du Bourg de Bozas; comtesse de la Tour du Pin; marquise de Bonneval; marquise de Laujamet, etc.

Dans la tribune et l'enceinte réservées aux propriétaires : MM. baron Finot; baron Alphonse de Rothschild ; baron Foy ; marquis de Kéroman; baron Henri de Rothschild; comte de Cherisey ; comte Le Marois; baron de Fontarce; de Soukozanette; comte de Clermont-Tonnerre; marquis de Ganay; baron de Pierrebourg ; comte de Bonneval; duc d'Uzès, etc., etc.

Mais ce sont là hôtes du pesage, le dessus du panier des courses hippiques, hôtes qui font assaut d'élégance et dont la réunion compose un exquis décor de fête surtout quand le soleil se met de la partie.

A la pelouse, il en va autrement. Toutes les catégories des classes au dessous sont là représentées, attirées par l'appât du jeu, ne ce souciant pas de l'amélioration de la race chevaline, pour la bonne et suffisante raison qu'elles ne cherchent même pas à connaître, la plupart du temps, le cheval qu'elles choisissent. Certes, celui qui veut se faire une haute idée de l'homme, ne doit pas s'aventurer dans cette foule grouillante, hurlante, exaspérée, qui n'a d'yeux et de vociférations que pour le tableau où l'on affiche ses espoirs et ses désespoirs. Certains rapports énormes du Pari Mutuel ont contribué à ce vaste exode vers les champs de courses. Les dimanches, surtout, c'est une cohue qui assiège les voitures, les trains, et qui se déverse là avec, en somme, de maigres pécules qu'il faudra défendre de toutes ses forces. Forain a dessiné les foules au pesage; aucun peintre n'a « peint » la foule sur la pelouse. Il y a pourtant là d'admirables sujets de tableaux : du tragique, du comique, à foison. La tâche est rude, mais le résultat, atteint, en serait vraiment éloquent. Le misérable employé, la femme de boutique, le pion, tous ces humbles qui jouent se montrent là tels qu'ils sont, et dans une vérité de cris et de gestes singulièrement éloquente. Entrée des chevaux sur la piste, départ, arrivée, tout cela est commenté avec de l'inquiétude, des rires, de l'effroi, de la douleur. Tel s'effondre, ayant perdu tout ce qu'il avait; tel autre rit béatement, formidablement, en montrant quelques pièces qu'il vient de prendre au guichet. Attendez. Demain, ce sera l'inverse. Petites joies, grosses peines que les « pelousards » se passent et se repassent, avec entrain, aiguillonnés, harcelés, cravachés par la chimère du Jeu.

Heureusement le spectacle est, malgré tout, amusant et souvent impressionnant, des chevaux qui partent, galopent et bondissent, le nez frénétiquement tendu, sous l'appel cinglant et répété du fouet !

Gustave COQUIOT.

QUELQUES MENEUSES D'HOMMES

AU XVIIIe SIÈCLE

LE XVIIIe SIÈCLE

« Avec le XVIIIe siècle se leva l'aurore de la douceur humaine »
Anatole FRANCE.

I

« Les siècles, dit Fontenelle, diffèrent entre eux comme les hommes ; ils ont chacun leur tour d'imagination qui leur est propre ». — Le XVIIIe siècle n'a pas la majesté ni la pompe solennelle de son devancier ; mais avec plus d'amplitude et de variété, il se caractérise surtout par la grâce et l'audace de l'esprit.

Le premier, il a eu conscience de la portée de son œuvre ; le premier, il a osé faire un choix dans les idées du passé, et prodiguer les siennes, vraies, neuves ou hardies, dans une incomparable clarté ; le premier, au dessus de la Justice même, il a mis la bonté.

D'Alembert écrivait au grand Frédéric en 1774 : « Notre siècle, j'en conviens avec votre majesté, ne vaut pas le siècle de Louis XIV pour le génie et pour le goût, mais il me semble qu'il l'emporte pour les lumières, et pour l'horreur de la superstition et du fanatisme ».

Les anciens croyaient à la décadence continue. Les âges représentés par les métaux mystiques l'or, l'argent, l'airain, le fer, se succèdaient, d'arrêt du destin, jusqu'à la misérable génération dont on était. Saturne était toujours l'antithèse de Jupiter. Quelques sages pourtant, Démocrite, Epicure, Lucrèce, Horace opposèrent à la dégénérescence, les débuts infimes et les lents progrès de l'humanité.

Sous l'empire de la tradition chrétienne, on évoquait volontiers « le bon vieux temps », sans date fixe, pour faire honte au temps présent. « Personne, dit Voltaire, n'ose convenir franche-

« ment des richesses de son siècle. Nous sommes comme les ava-
« res qui disent toujours que le temp est dur ».

La Renaissance, en relevant les ruines de l'Antiquité, fait surgir des sciences nouvelles ; c'est le commencement d'une profonde rénovation, mais rien ne s'y achève ; c'est une période de transition.

Le XVIIe siècle était dirigé par deux inspirations contraires : le christianisme pour la vie morale, le paganisme pour les productions de l'esprit. Il donnait généralement la suprématie à l'antiquité, mais Bayle, Perrault, Saint-Evremond, Fontenelle protestaient en faveur des modernes. Leur critique un peu rudimentaire et sans grande valeur esthétique n'en démontre pas moins ce que Pascal avait entrevu, quand il avait dit : « Le genre humain est un individu éternel qui apprend toujours ».

Moins de morale, plus de plaisir ; moins d'attention, plus d'esprit ; des lumières qui viennent des mondes nouveaux, une civilisation qui se propage par ses côtés brillants et frivoles, arrachent au poète de cour la fameuse exclamation :

« Ah le bon temps que ce siècle de fer ! »

Il y a des époques où la fermeté des principes, la naïveté et la profondeur des sentiments, marquent de leur empreinte les idées, les institutions ; où l'on professe l'indifférence aux gênes individuelles qui résultent du lien social ; où l'on aime mieux voir les lois enfreintes qu'avilies.

Il en est d'autres où la pensée à hâte de conclure ; où toute démonstration est trop lente, il faut l'évidence immédiate ; le plus sûr moyen de convaincre est encore *l'Art de plaire*. Ce sont les points de vue du XVIIIe siècle, et c'est par excellence le *siècle de la femme*. Il en a les vertus et les vices, les gloires et les misères. Ses œuvres même les plus célèbres manquent de grandeur et de sévérité ; elles brillent surtout par la grâce des détails et l'imprévu des idées, qui sont bien du caractère de la femme. Mais il a fait le plus d'efforts pour n'être pas dupe, — c'est ainsi qu'il entend la vérité ; — et pour abolir le plus de souffrances, — c'est ainsi qu'il entend la morale.

Il faut donc le voir dans la série des siècles, et alors il est le plus grand, parce que chez lui l'inspiration est supérieure à la forme. Avec lui se soulève l'Humanité jusque là captive de ses codes et de ses symboles. Il a supprimé les conventions, bafoué le respect, et fait servir jusqu'à la mode pour mettre en faveur les vérités permanentes.

Ce qui l'amoindrit un peu, si on le compare à l'ère qui l'a pré-

cédé, c'est qu'il ne présente aucun génie identifié à son œuvre comme Shakespeare, Molière, Cervantès ; aucun de ces talents imposants qui désarment la critique, comme Milton, Corneille ou Lafontaine. Il est riche en petits chefs-d'œuvre. Il crée des genres nouveaux : on y rencontre l'observation ingénieuse et subtile, on y admire l'ironie et la pitié, on y entend la note tendre, mais jamais l'accent sublime.

L'art et la littérature croient s'y renouveler par un retour à la Mythologie. C'est un *Embarquement* général pour *Cythère* ; les plus grands esprits vont sacrifier au « Temple de Gnide » et folâtrer dans les bosquets de Paphos. Car, si par ses philosophes et ses penseurs, cet âge est le siècle de la Raison, par ses petits poètes et ses grands artistes, il est surtout le siècle de la *Volupté* :

« Volupté, disent les Goncourt, c'est tout le XVIIIe siècle. Elle « est l'air dont il se nourrit et qui l'anime. Elle est son atmos- « phère et son souffle. Elle vole sur ce monde, elle le possède, « elle est sa Fée et sa Muse, le caractère de toutes ses modes, le « style de tous ses arts ; et rien ne demeure de ce temps, rien ne « survit de ce siècle de la femme, que la volupté n'ait créé, n'ait « touché, n'ait conservé comme une relique de grâce immortelle, « dans le parfum du plaisir. »

L'art y domine avec Watteau, ce poète mélancolique de l'amour, avec Greuze ce peintre de la demi-vierge et des vertus bourgeoises ; avec Boucher, Fragonard et Clodion, ces artistes épris de la beauté païenne, dont les Vénus, les Satyres et les Bacchantes chantent glorieusement l'*Art d'aimer* et le triomphe de la femme.

Un siècle veut communément dire *cent ans*. Le sens primitif était une génération. Lucrèce disait : « sœcla ferarum ». Rome célébrait les jeux séculaires sans s'astreindre au nombre des années. Voltaire appelle « siècle de Louis XIV », la deuxième partie du XVIIe ; c'est dire qu'un siècle est un état d'esprit.

Le XVIIIe siècle pour les chronologistes commence le 1er janvier 1701 et finit le 31 décembre 1800 ; pour les historiens il se circonscrit dans une époque : la décadence de l'Ancien Régime, l'âge des mœurs élégantes et des volontés faibles, de la littérature légère et de la philosophie audacieuse.

Les quinze premières années appartiennent encore à Louis XIV et sont du pur XVIIe siècle. Les dix dernières sont presque du XIXe par la tristesse de la vie et la hauteur des pensées ; mais le seul nom qui leur convienne est celui de la Révolution. Ces dix années sont à part dans l'histoire.

Il y a des limites intérieures ; trois règnes : la Régence, Louis XV, Louis XVI. La Régence (1715-1723) est une explosion de joie, d'impudeur et de curiosité d'esprit.

Après l'élan spontané et désordonné, la réflexion et la méthode. La doctrine se constitue et devient un parti.

A l'avènement de Louis XVI on croit que la philosophie va gouverner, mais Turgot ne fait que passer.

C'est pricipalement le règne de Louis XV qu'il importe de diviser. Pour tant de fleurs brillantes que firent éclore les Lettres et les Arts, qui peindra la tristesse du long ministère Fleury (1725-1741), et la détresse des esprits qui s'étaient épanouis avec la Régence, et qui voyaient tout se dessécher ?

Enfin le Gouvernement change. Voici le règne des quatre sœurs, le ministère Chauvelin ; l'alliance de Frédéric II ; tout marche au triomphe des philosophes avec la victoire de Fontenoy (1745). C'est le moment très court de la faveur de Voltaire, c'est l'heure qui voit poindre Diderot.

En 1748 paraît l'esprit des lois, et commence à s'élever le monument de l'Encyclopédie. D'Alembert fut frappé de cette date. Soit amusement de mathématicien, soit pressentiment des lois de périodicité de l'histoire, il commence ainsi ses éléments de philosophie :

« Il semble que depuis environs trois cents ans, la Nature ait destiné le milieu de chaque siècle à être l'époque d'une révolution dans l'esprit humain ». Et il cite la prise de Constantinople qui a fait renaître les lettres en Occident, le Concile de Trente qui a marqué la séparation entre les catholiques et les protestants, Descartes qui a fondé une nouvelle philosophie. (Il n'a garde de parler de la révolution d'Angleterre — précisément de 1648 — ni de la Fronde, ni de Masaniello). Il ajoute avec sa malice un peu lourde : « Notre siècle s'est appelé par excellence le *siècle de la* « *Philosophie* ; plusieurs écrivains lui en ont donné le nom, persua- « dés qu'il en rejaillirait quelque éclat sur eux ; d'autres lui ont « refusé cette gloire, dans l'impuissance de la partager ».

Jusqu'en 1760 le siècle est tout critique, lucide et antichrétien. Le combat s'engage par la comédie des « philosophes » de Palissot. Rousseau éclate dans la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat Social*, « l'Emile » 1761-1762. C'est un retour au christianisme par l'*Être Suprême*. Mais la doctrine des philosophes est encore dominante. En 1762 elle entraîne la destruction des Jésuites ; les philosophes et les rois sont d'accord ; et la même impulsion renverse aussi les alliés douteux, les Parlements. Le coup d'état Maupeou, approuvé de Voltaire, est de 1771 ; en 1774, Turgot, c'est l'apogée.

Il faut donc distinguer un mouvement de montée qui va de 1721, les « Lettres Persanes », au ministère Turgot, et après bien des incertitudes en 1789, pour aboutir au culte de la *Raison* (1793); et un mouvement de descente de 1754, — date où Rousseau marque son dissentiment avec les encyclopédistes, — au culte de l'*Être Suprême*, 1794.

Les philosophes n'avaient pas prétendu tout d'abord rompre avec le passé, du moins au point de vue littéraire. Ils croyaient un peu superstitieusement continuer le siècle de Louis XIV. N'avaient-ils pas en effet pour la tragédie, Crébillon et Voltaire; pour la comédie, Marivaux, Destouches et plus tard Beaumarchais; pour la poésie satyrique et lyrique, Lagrange-Chancel et J.-B. Rousseau; sans parler des romanciers comme Lesage et l'abbé Prévost?

La littérature menait insensiblement à la philosophie, et la Philosophie à la Science. Fontenelle ouvrait le siècle que devaient fermer Condorcet et Lavoisier.

II

LES FEMMES

Des deux antiquités, païenne et chrétienne, la première eut le dédain de la femme, le deuxième en eu le dégoût et la crainte.

Les Grecs ne semblent pas s'être préoccupés du conflit des sexes. Ils ont peu écrit sur les femmes. « Platon, dit Renan, bâtit toute sa théorie de la beauté en se passant de la femme. Penser à une femme pour s'exciter à faire de grandes choses! un grec eut été bien surpris d'un pareil langage ». C'est que la Grèce était une société virile, organisée selon les formes de l'esprit masculin, — collèges, casernes. — Les vertus des femmes étaient domestiques. Elles régnaient au gynécée, mais ne comptaient pas au dehors. L'hétaïre lettrée, savante, n'étendait pas son action au delà de quelques orateurs et philosophes. Étrangère d'ailleurs, (Diotime, Herpyllis, Aspasie) elle était assez mal vue du peuple athénien.

Dans la Rome républicaine, l'influence de la matrone et de la courtisane reste sensuelle ou sentimentale. Sous l'Empire, affranchies par les lois et la jurisprudence, les femmes commencent à livrer la Cité aux superstitions orientales. Mais c'est à l'avènement du Christianisme, et malgré les anathèmes lancés contre

elles par les apôtres et les Conciles, qu'elles vont jouer un rôle important dans l'histoire. Silencieuse, — « taceat mulier in Ecclesiâ » — la femme chrétienne n'en répand pas moins sur les hommes sa mentalité qui est celle de la nouvelle religion : sentiment, pitié, dévouement, obéissance, haine de la justice et de la raison. Une contradiction résume le dogme de la nouvelle Isis : Maternité-Virginité.

Les Barbares du Nord, qui admiraient dans la femme un esprit divinatoire, ces Germains brutaux et facilement menés par des êtres plus faibles, construisent aussi la Chevalerie sur une antinomie : le respect religieux de la chasteté, la galanterie littéraire qui se joue cyniquement du mariage et de l'objet même de son culte : le trouvère et le conteur.

Mais déjà dans la châtelaine féodale s'affirme la personnalité de la femme. Sérieuse, ordonnée, régulière et stoïque sous la Réforme, elle apparaît avec la Renaissance, éprise d'art, de poésie et d'éloquence.

François Ier mérita le nom de « Père des lettres », non pas seulement quand il fonda le Collège de France, mais surtout lorsque, sous l'inspiration de son admirable sœur Marguerite (la perle des princesses), il appela les femmes à la Cour.

La Cour fut le premier centre de leur inflence, puis ce fut la Ruelle et enfin le Salon.

Les femmes dans la littérature et dans les mœurs des gens de lettres apportèrent la décence, l'urbanité, les élégances ; elles surent imposer le langage du bon ton, épurer le goût, assouplir le style, jusqu'alors hérissé de grec et de latin. Le signal avait été donné par les deux reines de Navarre : *l'Heptaméron, la Ruelle mal assortie* ; puis vinrent Mademoiselle de Scudéry, *les Précieuses* avec la *Gazette de Tendre ;* enfin le chef-d'œuvre du roman féminin : *la Princesse de Clèves.*

Il fut admis que les femmes étaient les juges du mérite des hommes, non seulement de leur bravoure, mais de leur valeur intellectuelle, de ce qui échappe le plus à leur compétence.

Taine, dans son *Ancien Régime*, explique bien comment les écrivains du XVIIIe siècle subirent de plus en plus le joug de leur compréhension à la fois facile et dédaigneuse. Une idée qui n'avait pas passé par leur critique n'était pas éprouvée.

Les femmes régnaient. Montesquieu le constate en disant qu'elles « forment un État dans l'État ». Il ne croit pas que leur caractère ait changé d'Orient en Occident :

« Dans les États despotiques, les femmes n'introduisent pas le luxe,

« mais elles sont elles-mêmes un objet de luxe. Elles doivent être « extrêmement esclaves. On a peur que la liberté des femmes n'y « fasse des affaires. Leurs brouilleries, leurs indiscrétions, leurs « répugnances, leurs penchants, leurs jalousies, leurs piques, cet « art qu'ont les petites âmes d'intéresser les grandes, n'y sauraient « être sans conséquences. » (*Esprit des Lois*. L. VIII, ch. 10.)

Ailleurs non plus.

Cependant le XVIIIe siècle ne plait guère aux femmes. Il a leurs qualités, mais elles ne sont fières que de leurs défauts.

Il est supérieur en tout ce qui est femme : esprit, pénétration rapide, expression légère, marivaudage, attendrissante pitié.

Il est inférieur en tout ce qui est de l'homme : La métaphysique, le théâtre, l'éloquence. Il est déclamatoire, *vertueux et sensible*. Il a sapé la religion, dont elles ne peuvent se détacher.

Une autre raison expliquerait pourquoi les femmes ne sont attirées dans ce siècle que par les romanesques et les orageux dont Rousseau fut le type. C'est que ce genre d'hommes agit sur elles par ce qu'il a d'imprévu et de contradictoire, et qu'elles agissent sur les autres plus réfléchis, partant plus disposés à tenir compte de leurs droits, et même de leurs caprices.

Bernardin de Saint-Pierre, qui rappelle parfois Fénelon par la grâce chaste du talent, s'est montré à leur égard d'une franchise qnelque peu brutale :

« Les femmes, dit-il, jetées hors de leur état naturel par nos « mœurs injustes, renversent tout, se moquent de tout, détruisent « tout : les grandes fortunes, les prétentions de l'orgueil et les « préjugés de l'opinion. »

Croire que les femmes mènent les hommes par la sensualité, c'est ne voir que les phénomènes vulgaires, le ménage, la courtisane, le peuple, l'Orient. L'action décisive et durable des femmes sur les hommes est d'ordre intellectuel bien plus que sensuel. Rousseau lui-même en fait l'aveu dans ses *Confessions*, lui qui eut un si grand ascendant sur les *intellectuelles* de son temps, depuis Mme d'Epinay jusqu'à Mme de Staël et Mme Roland.

« Si les femmes, dit-il, savaient combien elles attachent les « hommes par leur conversation plus que par leurs faveurs ! »

Certaines femmes exercent leur pouvoir par ce qu'il y a de viril en elles ; — entendons par viril le raisonnement et la sensibilité consciente. — Celles-là sont des femmes philosophes. (Au XVIIIe siècle, Mesdames de Tencin, de Staal de Launay, du Deffand, qui toutes trois se rattachaient plus directement à Labruyère). Les femmes philosophes ont plus d'empire sur les hommes que les

femmes politiques : peut-être parce que la politique est naturellement l'art de la femme qui, ne voyant que son but, y subordonne ses motifs, et croit encore raisonner quand elle se contente de vouloir.

Les femmes artistes, s'il y en avait, seraient encore plus puissantes. Mais l'Art est un grand parti-pris qui demande le travail soutenu, l'effort intense et prolongé. Il est exclusivement l'affaire de l'homme, et n'a pas de degrés. La Science, au contraire, dans ses degrés inférieurs, se contente d'observations accessibles à l'esprit féminin.

En général, les femmes prennent les hommes par la vanité, en faisant semblant de s'intéresser à ce qui les intéresse eux-mêmes. Elles devinent, jugent et mesurent l'homme à première vue, parlent à chacun sa langue, expertes aux nuances, indifférentes aux idées.

Aucune autorité ne leur impose. Elles ont l'insouci de l'honneur et de la gloire.

« Faute de réflexion et de principes, dit Diderot (dans sa criti-
« que de l'*Essai sur les femmes de Thomas*), rien ne pénètre jus-
« qu'à une certaine profondeur dans l'entendement des femmes ;
« les idées de justice, de vertu, de vice, de bonté, de méchanceté
« *nagent à la surface de leur âme* »

De là sans doute cette force étonnante et mystérieuse qui sourdemement est allée grandissant de siècle en siècle, *vires acquirit eundo*, et de l'antique servitude a conduit la femme à la domination.

Le XVIIIe siècle affirme la suprématie de la femme. Elle a la royauté du salon, et le salon détient le souverain pouvoir : celui de Madame de Tencin fait des généraux et des cardinaux : celui de Mademoiselle de Lespinasse, des académiciens et des ministres ; celui de Madame Roland, des insurrections triomphantes. Le XVIIIe siècle c'est l'avènement, c'est le sacre, c'est l'apothéose de la femme.

Le grand Diderot, auquel il faut toujours revenir, *quand on écrit des femmes*, a dit magnifiquement : « Il n'y a qu'une tête de
« femme qui puisse s'exalter au point de pressentir l'approche
« d'un dieu. Jamais un homme ne s'est assis à Delphes sur le tré-
« pied sacré. Le rôle de la Pythie ne convient qu'à une femme. »

Madame Du Châtelet

(La divine Emilie)

Voltaire n'avait pas sur la femme les mêmes idées que la plupart des philosophes et notamment l'abbé Galiani, qui la définissait : « un animal naturellement faible et malade ».

Il demeura au contraire toujours convaincu que les femmes étaient les égales des hommes en intelligence, non seulement les égales mais les pareilles. L'esprit le plus éblouissant du siècle était un esprit féminin.

Avant de rencontrer celle qui devait marquer sa vie d'une empreinte définitive, Voltaire avait déjà subi l'influence de quelques femmes de mérite.

Le legs de Ninon de Lenclos dut enivrer le petit poète de douze ans. Mademoiselle Dunoyer lui apprit l'amour romanesque, suscita son génie d'intrigue. La maréchale de Villars le fascina, lui fit perdre en inutile idolatrie un an de travail. — « L'homme actif qu'il était n'en parlait qu'avec un accent de regret, presque de remords » — (Condorcet). Madame de Rupelmonde avait partagé ses doutes sur le christianisme, et Madame Du Deffand aiguisé sa verve sarcastique. Mademoiselle de Corsambleu, — Philis, — qu'il fit actrice et qui joua Marianne, avait été l'amie des premiers succès. Enfin Madame de Fontaine-Martel chez qui le vieux Samuel Bernard amenait les savants et les artistes, lui avait donné un asile. C'est elle qui mourut en disant : « Ce qui me console, c'est de savoir qu'il y a en ce moment bien des endroits où l'on fait l'amour ». Vers 1733 Voltaire se lia avec Madame Du Châtelet.

Que voulaient l'un de l'autre ces deux êtres qui ont vécu ensemble quinze ans de travail et de gloire, et dont l'union n'a été rompue que par la mort?

Madame Du Châtelet fut entraînée vers Voltaire comme vers un oracle par une double curiosité : Elle traduisait Newton, — c'était la science la plus neuve, — et Virgile, — c'était la plus haute poésie alors connue.

Voltaire était un poète déjà célèbre. Il avait enrichi sa patrie du poème épique qui lui manquait. Newton était l'insurrection en Physique. Justement les « Lettres Anglaises » venaient de donner de Newton une éclatante interprétation. Ce livre fut le lien des deux esprits.

Madame Du Châtelet, menée par une amie, va prendre Voltaire dans son triste logis de la rue de Longpont près Saint-Gervais.

Elle trouve un malade qui se croyait vieux à trente-neuf ans.

Elle en avait vingt-sept ; elle était aussi forte et hardie, qu'il était frêle et inquiet.

Mariée à dix-sept ans à un mari qui la laissait libre, Emilie Le Tonnelier de Breteuil savait le monde, la politique, aimait les plaisirs, les « chiffons et les pompons », selon le mot de Voltaire ; « Il faut bien se convaincre, écrivait-elle (dans son essai sur le « bonheur) que nous n'avons rien à faire dans ce monde, qu'à nous « y procurer des sensations et des sentiments agréables ». Deux amants avaient précédé Voltaire : le marquis de Guébriant et le duc de Richelieu. Délaissée par le premier, elle avait tenté de s'empoisonner. Elle fut toujours exaltée, mais échappa à la passion absorbante par le goût du plaisir et la multiplicité des travaux.

Elle attira Voltaire par cette intelligence virile, si rare chez la femme, à laquelle l'homme de pensée ne résiste pas.

Il se prit aussi d'intérêt pour cette femme seule, exposée à la malignité et par sa conduite et par ses prétentions. — *L'épître sur la calomnie* est tout à fait des débuts de leur liaison (1733).

Elle l'arracha aux dangers de Paris, à la persécution, aux lettres de cachet lancées pour les « Lettres Anglaises » (1734) pour « Le Mondain » (1736). Non moins néfastes à l'homme et à l'œuvre étaient la vie dissipée qu'il aimait, ces salons où il plaisait par sa grâce, où il offensait par son impertinence.

Si peu ermites qu'on fût à Cirey, on y vivait du moins dans une retraite relative ; on y recevait surtout des gens d'étude, Maupertuis, Clairaut, le président Hénault, Algarotti, Bernouilli. Dans une maison sévèrement réglée (Madame Du Châtelet payait ses domestiques jour par jour, et ils se nourrissaient eux-mêmes), on ignorait les excès de table, dont la crainte exila Montesquieu : « A Paris, disait-il, le souper tue la moitié du monde, le dîner tue l'autre ».

Ils vécurent, la plume à la main, dans la conscience heureuse de leur activité. La science les avait unis. Ils firent de Cirey un laboratoire. C'est de là que Voltaire envoie à l'Académie des

sciences le fameux Mémoire sur le feu. De son côté, Madame Du Chatelet, sans le prévenir, concourait sur les mêmes sujets. Ils n'eurent le prix, ni l'un ni l'autre.

Que voulait Voltaire ? Etre le Racine du siècle et plaire à Louis XV. Ces deux illusions le poursuivirent, sans pourtant l'empêcher de suivre, et souvent imprudemment, les curiosités nouvelles, imprévues, où s'engageait cet esprit lumineux et passionné, et d'où jaillit son originalité. S'il échoua vis-à-vis du roi, il put croire raisonnablement qu'il était le successeur du poète tragique. Mais entre ses mains, la tragédie, l'art central du temps, devenait histoire. Dans « Zaïre », il avait dépeint la mentalité des deux races, chrétienne, musulmane. Des tragédies composées, sous le règne de Madame Du Chatelet, il en est trois qui caractérisent des époques, des manières d'être de l'humanité : « Adélaïde Duguesclin » décrit le moyen-âge chevaleresque, « Alzire » oppose l'ancien au nouveau monde, les mauvais chrétiens, aux bons sauvages ; « Mahomet » est une ère nouvelle et montre comment on fonde une religion (par l'imposture évidemment), comment on trouve des aliénés pour la répandre, des *Seides* ; le nom est resté.

Pour faire apprécier à Madame Du Châtelet l'intérêt et l'utilité des travaux historiques, Voltaire se fit historien. Il lui démontra que le véritable objet de l'Histoire ne changeait pas au cours des temps ; qu'il était toujours, sous des formes mobiles, la manière dont l'homme recherche le bonheur, et que les faits caractéristiques sont les événements de la vie ordinaire : *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

Les uns ont approuvé, les autres ont blâmé Madame Du Châtelet d'avoir gardé sous clé pendant des années *Le siècle de Louis XIV.* Mais on s'explique aisément que la fille du baron de Breteuil, née un peu avant la Régence, où ce fut une joie de secouer le joug de l'hypocrisie et de Madame de Maintenon, ait répugné à la glorification du grand règne.

Un certain libéralisme aristocratique avait survécu à Richelieu, à Mazarin. Admirer la monarchie absolue semblait *peuple.* Louis XIV n'était-il pas le roi des marquis, des traitants, qui, pour être Colbert ou Louvois n'en étaient pas moins plébéiens, haïs de la vraie noblesse ?

Voltaire inversement aimait cette tyrannie à l'italienne où régnaient la Banque et les Arts. Il subit pourtant ce retard imposé par son amie, et à ses doutes, à ses dédains pour le genre historique, répondit par sa grande enquête de l'*Essai sur les mœurs* (qui ne parut d'ailleurs que longtemps après, en 1757), « livre immense

« dit Michelet, livre décisif.... il inonda l'Europe, la remplit de « lumière. »

Cirey n'était pas toujours un sûr asile ; tout près de la frontière, c'était surtout une étape pour l'exil temporaire et nécessaire. Au delà s'ouvraient Bruxelles, la Hollande (après le « Mondain ») et les *Allemagnes*, comme on disait, Clèves, Berlin, Bareith ; plus près un pays neutre, la Lorraine, où régnait Stanislas.

Dans la lutte engagée contre le fanatisme, Voltaire, dit Sainte-Beuve, « fut un meneur infatigable, d'une aptitude d'action mer- « veilleuse ; il se tenait au plus clair, courait au plus pressé, visait « au plus droit, ne perdant aucun de ses coups, harcelant de loin « les hommes et les Dieux, comme un Parthe sous ses flèches « sifflantes. »

Madame Du Châtelet était fort pour la prudence. En 1736, après la fuite en Hollande, elle écrivait à Berger, un des tièdes amis de Voltaire. « Vous donnez, Monsieur, des conseils à M. de Voltaire, « dont il n'a pas besoin. Il n'a jamais écrit ni contre le Gouver- « nement, ni contre la Religion ; il respecte l'un et l'autre. Tous « ses ouvrages portent la marque d'un bon critique et d'un chrétien « éclairé. Il attendait d'une amitié sage et éclairée comme la « vôtre, que, bien loin de lui reprocher un badinage innocent, que « ses ennemis ont apparemment falsifié, vous vous éléveriez avec « force et courage contre la basse jalousie et contre la superstition « de ceux qui osent le condamner. »

Dans une accalmie elle lui avait fait acheter l'hôtel Lambert, le palais illustré par les maîtres de la fin de Louis XIV. — Il avait quarante-quatre ans et croyait mourir. C'est de là qu'elle le vit triompher au théâtre, forcer les portes si longtemps fermées de l'Académie, faire cesser un moment l'antipathie de Louis XV, vivre dans l'apparente faveur des rois (1745-46).

Mais elle savait que le plus dangereux pour Voltaire était Voltaire même. Elle écrivait : « Il faut à tout moment le sauver de « de lui-même, et j'emploie plus de politique pour le conduire, « que tout le Vatican n'en emploie pour retenir la Chrétienté dans « les fers. »

Elle admettait à peine les voyages à Clèves, à Berlin pour voir Frédéric. Le voyage à Bareith surtout l'inquiéta : « Il va à Bareith « où assurément il n'avait que faire ; il y passe quinze jours sans « voir le roi de Prusse, et sans m'écrire une seule ligne ; il s'en « retourne à Berlin, et passe encore quinze jours ; et que sais-je ? « il y passera peut-être toute sa vie. Je ne connais plus celui dont « dépendent mon mal et mon bien ; ni dans ses lettres, ni dans

« ses démarches. Il est ivre absolument, car il est fou des Cours « et de l'Allemagne.... Son cœur a bien à réparer avec moi, s'il « est encore digne du mien » (lettre à D'Argentat, octobre 1743). C'est qu'à Bareith régnait la sœur de Frédéric, la margrave Sophie Wilhelmine qui paraît avoir exercé sur Voltaire une fascination.

Et le 23 novembre encore : « J'ai été cruellement payée de ce « que j'ai fait à Fontainebleau. J'ai ramené à bien l'affaire du « monde la plus difficile. Je procure à M. de Voltaire un retour « honorable dans sa patrie, je lui rends la bienveillance du minis- « tère, je lui ouvre le chemin des Académies, je lui rends en trois « semaines tout ce qu'il avait pris à tâche de perdre depuis six « ans. Savez-vous comment il m'a récompensé de tant de zèle, « tant d'attachement ? en partant pour Berlin. Il m'en mande la « nouvelle avec sécheresse, sachant bien qu'il me percera le « cœur. »

Mais ce qui suit est bien d'une femme, et qui, malgré tout, se sait aimée : « Croyez-vous que l'idée qui m'occupe le plus dans « ces moments funestes, c'est la douleur où sera M. de Voltaire « quand l'enivrement où il est de la Cour de Prusse sera diminué. « Je ne puis supporter l'idée que mon souvenir sera un jour son tourment. »

Les dégoûts de la Cour, de l'Académie, les déceptions diplomatiques ramenaient Voltaire à Madame Du Châtelet. Ils allèrent ensemble à Sceaux, chez la duchesse du Maine, où il composa *Sémiramis* (1748). Plusieurs fois ils séjournèrent à Lunéville, chez Stanislas. Survint Saint-Lambert, jeune officier de dragons, bellâtre, plein de lui-même, qui dut moins à ses écrits qu'à l'amour de deux femmes une sorte de célébrité :

« Ce Saint-Lambert, écrit Madame Du Deffand, est un esprit « froid, fade et faux; il croit regorger d'idées, et c'est la stérilité « même. »

Il méditait déjà *Les Saisons*, qui parurent 30 ans après. Il n'était connu que par une épitre à Chloé, mais ce n'était pas cela dont s'embarrassait la divine Emilie. Il plut, il inspira une passion singulière. Voltaire l'accueillit, lui fit les honneurs de Madame Du Chatelet :

Mais je vois venir sur le soir
Du plus haut de son aphélie
Notre astronomique Emilie
Avec un vieux tablier noir,
Et la main d'encre encore salie.

La fin fut rapide et tragique. La malheureuse femme se sentit enceinte, et l'inquiétude, le ridicule à son âge de 43 ans, avec un fils de 22, et les tristesses de la froideur de Saint-Lambert donnent aux dernières lettres un accent de pressentiments funèbres. Elle accoucha en septembre 1749. Elle reprit le travail follement sur ce Newton qui l'ennuyait maintenant. Ainsi s'explique le mot de Condorcet qu'elle sucomba à un *travail forcé*, pour achever la traduction de Newton.

Voltaire cependant soupait chez Madame De Boufflers avec M. Du Châtelet. En apprenant la fatale nouvelle, il alla tomber aux pieds de l'escalier, contre la guérite du factionnaire de Stanislas. « Il fallut, dit M. Duvernet, que son cercueil traversât la salle de « spectacle, le brancard sur lequel il était placé cassa sur le « théâtre, où elle avait joué la comédie quatre jours auparavant. »

Voltaire aussitôt après la mort écrivit à d'Argental : « je « n'ai pas perdu une maitresse, j'ai perdu la moitié de moi-même, « une âme pour qui la mienne était faite... »

Et dans la préface de la traduction des principes mathématiques de Newton :

« Elle joignait à ce goût pour la gloire une simplicité qui ne « l'accompagne pas toujours, mais qui est souvent le fruit des « études sérieuses. Jamais femme ne fut si savante qu'elle, et « jamais personne ne mérita moins, qu'on dît d'elle, c'est une « femme savante...

« Elle a vécu longtemps dans des sociétés où l'on ignorait ce « qu'elle était, et elle ne prenait pas garde à cette ignorance... Le « mot propre, la précision, la justesse et la force étaient les caractères de son éloquence. Elle eut plutôt écrit comme Pascal et « Nicole, que comme Madame de Sévigné; mais cette fermeté « sévère et cette trempe de son esprit, ne la rendaient pas inaccessible aux beautés de sentiment... »

Comme pendant à ces extraits, d'une louange peut-être excessive, nous ne citerons que les dernières phrases du portrait, cruel celui-là, que fit d'elle Madame Du Deffand :

« Tant de prétentions satisfaites n'auraient pas suffi cependant « pour la rendre aussi fameuse qu'elle voulait l'être : il faut « pour être célèbre, être célébré, c'est à quoi elle est parvenue en « devenant maitresse déclarée de M. de Voltaire. C'est lui qui la « rend l'objet de l'attention du public... C'est à lui qu'elle devra « de vivre dans les siècles à venir, et en attendant, elle lui doit ce « qui fait vivre dans le siècle présent. »

Ce que perdit Voltaire, en perdant Madame Du Châtelet, nous le savons mieux que lui-même. Elle avait saisi cet esprit souple et mobile par l'attrait sensuel et la vigueur de la pensée. Elle lui fit un foyer; elle lui ouvrit des routes nouvelles, où la science et la philosophie remplaçaient la littérature épuisée. Les fautes de conduite, les ambitions désordonnées, dont, après sa mort, il ne sut pas se garder, montrent quelle avait été la sagesse de son empire.

En préservant celui « qui tint toute sa vie son fouet levé sur les « tyrans, les fanatiques et les autres grands malfaiteurs de ce « monde » (Diderot), Madame Du Châtelet a servi l'humanité. Elle a une part dans l'œuvre et dans la gloire du plus grand des écrivains français.

EPITAPHE DE MADAME DU CHATELET

L'univers a perdu la sublime Emilie !
Elle aima les plaisirs, les arts, la vérité.
Les Dieux en lui donnant leur âme et leur génie
N'avaient gardé pour eux que l'immortalité.

VOLTAIRE.

Jacques de BOIJOLIN et Georges MOSSÉ.

LE VOL DE L'AIGLE

(5)

L'IMPÉRIALISME

La théorie et les principes de l'Impérialisme

I

LA GENÈSE DE L'IMPÉRIALISME

L'Impérialisme américain s'est formé sur la gigantesque floraison économique qui, depuis 1870, a poussé, aux États-Unis dans des conditions si colossales qu'il était impossible de les prévoir.

Au seul point de vue des produits fabriqués, l'exportation des États-Unis qui n'était, en 1871, que de 500 millions, s'est élevée, en 1890, à 1.500 millions, et, en 1900, à 2.300 millions. Ce courant formidable s'était établi malgré l'absorption par le marché intérieur d'une immense quantité de produits et, comme il vient d'industries maîtresses, il est destiné à grandir beaucoup plus encore. Les établissements manufacturiers qui étaient en 1870, au nombre de 252.148, fabriquant pour 17 milliards de produits, sont arrivés, en 1900, au chiffre fantastique de 490.415, exécutant pour 65 milliards de produits. En ce qui concerne la production agricole, les États-Unis tiennent le premier rang avec quinze milliards et demi de francs. Sur les 480 millions d'hectolitres de blé nécessaires à l'Europe et sur lesquels 134 millions sont réclamés à l'étranger, l'Amérique du

Nord fournit de 25 à 60 millions d'hectolitres, après avoir satisfait amplement aux besoins de ses habitants. La population des grandes villes a crû dans des proportions aussi phénoménales : de 1850 à nos jours, la population de San-Francisco passe de 34.800 habitants à 350.000; celle de Baltimore, de 169.000 à 625.000; celle de Philadelphie, de 340.000 à 1.250.000; celle de Chicago, de 29.963 à 1.800.000.

A ces bouleversements inouïs des conditions économiques, ont correspondu des hommes inouïs, les milliardaires, qui, par l'élaboration du trust, ont créé une sorte de royauté des affaires et de césarisme de la finance. Les Carnegie, les Vanderbilt, les Morgan, sont ou ont été de véritables souverains. Quand M. Pierpont Morgan a voyagé à Cuba, toutes les lignes étaient dégagées sur le passage de son train spécial. Il a été solennellement reçu par l'empereur d'Allemagne. Le moindre rhume de cerveau qui, d'aventure, l'atteignait, effarait, il y a quelques années, la Bourse de New-York. Dans la dernière grève des aciers, les « trustermens » ont infligé au travail organisé une écrasante défaite, et leur pouvoir dominateur s'affirmait avec une telle intensité sur l'État tout entier, que cette parole du président de l'Université de Yale, dans un discours à Boston, le 11 mars 1901, revenait à la mémoire : « Nous aurons, dans vingt-cinq ans un empereur à Washington, si nous ne parvenons pas à créer un sentiment public qui, sans compter sur la législation, prenne le dessus sur les syndicats d'accaparement ». En dehors même de cette conséquence politique, on comprend que l'impérialisme économique devienne, pour des hommes tels que les milliardaires, une nécessité : l'Amérique était, pour eux, trop étroite : il leur fallait le Monde. Les « trusts » se dilataient de plus en plus, leurs excroissances débordaient sur le rivage des mers, en quête de débouchés ; les hommes et leur œuvre réclamaient l'immensité.

Il y a une différence profonde entre cette façon dont est né l'impérialisme américain et la manière, dont, chez nous, par exemple, s'est établi l'impérialisme d'un Napoléon. Le génie autocrate et conquérant d'un homme n'entre pour rien dans l'apparition de l'impérialisme yankee. Ce n'est pas William Mac-Kinley qui en est le créateur : ce ne sont même pas les milliardaires : ce sont les situations économiques concomitantes.

Comme l'impérialisme anglais, l'impérialisme américain repose, avant tout, sur un fondement économique : il est issu de la morale de l'intérêt. Ainsi qu'on l'a dit (1) : « La politique d'expansion américaine n'est en réalité que la manifestation d'un égoïsme farouche dicté par les appétits ou par les aspirations d'un peuple dont toutes les forces vives sont dirigées vers l'accroissement indéfini des richesses et des biens matériels et vers la conquête du confort. » La tradition démocratique de Washington devait d'ailleurs empêcher, aux États-Unis, l'innovation impérialiste de s'établir en première ligne sur le terrain politique. Il fermente là-bas des germes autres que ceux qui s'agitent chez nos vieux peuples, reliés à la tyrannie par des chaines ancestrales. Les États-Unis furent, de prime abord, un peuple libre au même degré qu'ils ont été un peuple arriviste, industrieux et pratique.

Mais le commerce suit le drapeau, *trade follows the flag* (2). Les grandes clés économiques du globe demandent à être conquises. Les carrefours où circule le négoce de l'univers, sont des passages occupés qu'il faut arracher à leurs possesseurs. Ainsi, l'impérialisme économique trouve son complément nécessaire, indispensable, dans l'impérialisme politique. L'âme américaine, imprégnée d'orgueil, avide de domination, en a frémi d'enthousiasme et ses instincts de puissance, éveillés, sont revenus à leur point d'appui normal, naturel, qui est la doctrine de Monroë. Sur cette base protectrice s'est constituée une théorie philosophique de race et de religion qui a consacré l'impérialisme : la théorie de la « manifest-destiny ». Emerson avait dit : « L'âme universelle est présente dans toutes choses ; elle ne peut y travailler que pour le Bien et pour le Beau ; il suffit que chacun de nous accomplisse justement la chose pour laquelle il est créé et l'harmonie régnera dans le monde. » Emerson avait pris l'individu, type représentatif, et il lui avait affirmé : « Tu dois croire en ta pensée, avoir confiance en toi, avoir l'orgueil de toi ». Dans ces paroles d'énergie et d'espoir, le peuple américain s'est retrempé : l'ardeur de son tempéra-

(1) Octave Noël : *Correspondant*, mars 1899.

(2) C'est une parole étrange que celle de Montesquieu : « L'effet naturel du commerce est de porter à la paix. »

Cf. Pierre Baudin : *La Poussée*. — Schwob : *La Guerre commerciale*.

ment y a trouvé l'expression de ce pressentiment obscur et fatidique qu'il gardait en lui, pressentiment d'une mission providentielle environnant d'un nimbe éblouissant toutes les ambitions nationales. Le texte favori de la Bible que répétaient tous les échos de Philadelphie s'est alors éclairé d'une lumière nouvelle : « Le nombre des enfants d'Israël sera un jour comme celui du sable de la mer qu'on ne peut ni mesurer ni compter (1). » Ainsi, toute conquête deviendra, comme autrefois pour les musulmans, une guerre sainte ; ainsi, l'impérialisme s'est infiltré dans la moëlle même de la nation.

Le mouvement d'idées qui s'est répandu sur l'Univers à la fin du XIX[e] siècle, formait un cadre propice à la théorie de la « manifest-destiny ». Par un phénomène général, tous les peuples s'efforcent depuis quelques années d'affirmer leur individualité (2). On dirait qu'ils ont l'appréhension confuse d'un bouleversement gigantesque contre lequel ils doivent chacun se mettre à l'abri. La grande loi historique qui régit la durée des combinaisons humaines pèse peut-être sur eux. Depuis 1871, et malgré l'édification alors d'un équilibre international, un malaise latent n'a cessé de régner. Le résultat a été, chez les peuples forts, une politique d'expansion agressive : l'impérialisme ; on en trouve des traces en Russie, et en Allemagne et deux manifestations éclatantes, en Angleterre et aux États-Unis. Chez les peuples faibles ou meurtris, le résultat fut une défense armée, prête à l'attaque : le nationalisme. L'Italie et, plus particulièrement, la France en ont ressenti l'influence. Le souffle où se mêlent l'attaque et la défense passant ainsi sur l'Univers, les États-Unis n'avaient pas

(1) Osée : I, 10, 11.

(2) « L'impérialisme est un des grands phénomènes de notre temps. A l'œuvre dans tous les quartiers du monde, c'est une politique qui tend à en changer la face, et qui tous les jours sous nos yeux modifie la carte des États. L'impérialisme britannique envahit l'Afrique australe, travaille à étreindre par le Nord et par le Sud, à percer de part en part tout un continent, et rêve encore de constituer aux quatre coins des océans le plus paradoxal des empires. L'impérialisme allemand ne se borne pas à ouvrir au commerce et à la colonisation germanique, les domaines les plus vastes, les plus lointains et les plus divers ; il convoite une riche part de la succession autrichienne. L'impérialisme russe déborde sur l'Asie entière ; depuis longtemps il pesait sur la Turquie, sur la Perse, et il menaçait l'Inde ; maintenant il démembre la Chine, et il s'étendrait sur la Corée s'il ne rencontrait devant lui un autre impérialisme nouveau-né, l'impérialisme japonais. »

Georges Weulersse : *Impérialisme américain.*

à réagir : il leur suffisait de suivre. Ils eurent la tentation de précipiter le courant ; un parti exalté, brûlant de fièvre, le « jingoïsme », voulut déchirer toutes les barrières et sans trêve, l'épée haute, les drapeaux au vent, partir à la conquête du Monde. Ce rêve de folie, réunir à la Maison-Blanche, comme autrefois, à Rome, au palais des Césars, le gouvernement de l'Univers, une seule force fut capable de l'arrêter et de l'assagir : c'était la force où la théorie de la manifest-destiny avait puisé sa plus pure substance, la force génératrice et fondamentale de la puissance yankee et par conséquent de l'impérialisme américain : la doctrine de Monroë !

II

L'IMPÉRIALISME ET LA DOCTRINE DE MONROE

D'aucuns, et non des moindres, ont prétendu que l'impérialisme marque la fin et le déchirement de la doctrine de Monroë. M. Geouffre de Lapradelle, entre autres, a soutenu (1) que, par l'impérialisme, les Américains se déclarent traîtres à Monroë. Cette opinion provient d'une confusion que l'on s'obstine à commettre en ne voyant dans le message de 1823 qu'une théorie spéciale, l'américanisme ou monroéisme, que les juristes attirent à eux pour la déchiqueter. On oublie que Monroë n'a pas voulu émettre une règle inflexible du droit des gens. Sa « doctrine » est, au contraire, la souple expression d'une idée philosophique, le résumé des aspirations d'une race et l'orientation de ses destinées. Elle justifie l'attaque aussi bien que la défense au nom de l'intérêt supérieur du peuple américain, au nom de ce principe formidable : « Les États-Unis doivent devenir de plus en plus puissants. » L'impérialisme n'est donc pas antinomique à la doctrine de Monroë : au contraire, il en découle. C'est avec le message de 1823 comme Évangile et avec la théorie d'Emerson comme bréviaire que les États-Unis par-

(1) *Revue Générale de Droit International*, 1899, p. 687.

tent à la conquête du monde. Lorsque le sénateur Summer lança pour la première fois, au Congrès, l'expression de « manifest-destiny, » il n'entendit par là, et tout le monde le comprit ainsi, remplacer l'expression de « Monroë-doctrine, » qu'en la résumant et en l'élevant à la hauteur d'un dogme. C'est donc un phénomène sans contradiction intime que l'entrée des États-Unis dans la politique mondiale pendant que le maintien de la doctrine de Monroë est, de plus en plus, affirmé dans l'Union. Le président républicain, élu sur une « plateforme » impérialiste, celui que l'on a appelé l'homme des « trusts, » l'homme de la destinée manifeste, est le même que ce Mac-Kinley qui, en 1890, par des bills extrêmement rigoureux, avait cru devoir réaliser le « summum » de la doctrine de Monroë sur le terrain économique. Le sénateur Lodge, du Massachussets, connu, autant que le sénateur Hanna, pour ses convictions impérialistes, ne néglige pas cependant une occasion d'affirmer la doctrine de Monroë. Le 23 décembre 1900, il publie dans le *Times* : « La nation américaine ne permettra jamais qu'on creuse un canal dont elle n'aurait pas le contrôle : nous voulons que l'Europe se tienne en dehors de cet hémisphère. » Le 11 novembre 1901, il déclare à Boston : « Au nom de la doctrine de Monroë, le continent américain ne doit se laisser entamer ni par une acquisition de territoires, ni par l'établissement de forts ou de stations navales. » Le président Roosevelt lui-même, celui qui a recueilli, synthétisé, purifié et agrandi la tradition de Mac-Kinley, affirme dans le discours de Proctor : « Nous restons fermement attachés au principe formulé sous la présidence de Monroë, à savoir que ce continent ne doit être traité comme un terrain de colonisation politique par aucune puissance européenne. » Quatre jours avant l'attentat contre le président Mac-Kinley, M. Roosevelt, vice-président, disait à Buffalo : « A l'avenir, l'Amérique ne doit pas hésiter à occuper une place parmi les grandes puissances, et à remplir consciencieusement les devoirs que cette attitude lui dictera. Mais, en même temps, il est bon d'insister énergiquement pour qu'aucune puissance européenne ne vienne s'établir sur le sol américain. » Il était impossible d'unir, d'une façon plus concise et plus frappante, l'impérialisme à la doctrine de Monroë. Faut-il croire que Mac-Kinley, que M. Lodge, que M. Roosevelt auraient tenté de lier

deux éléments disparates, associer deux antinomies ? Leur haute carrière, couronnement de la continuité logique de leur œuvre, proteste contre une pareille supposition. Si ces grands hommes ont parlé du Message de 1823, à côté d'un appel à l'expansion et à l'agrandissement, c'est que la vivacité de leur sentiment national leur a révélé que la doctrine de Monroë est le réservoir d'énergie où tout doit aboutir. Monroë a voulu établir, pour le présent et pour l'avenir, la puissance de son pays. Il a prévu le développement de cette puissance et, en le préconisant, il s'est attaché à le sauvegarder. De même que l'Angleterre, qui avait dû, pour la plus grande part, sa supériorité à sa position géographique, les États-Unis devaient tirer le meilleur parti de leurs avantages naturels : la doctrine de Monroë a posé ce fait en principe et ce n'est pas la moindre chose, qu'en agissant ainsi, elle a accomplie dans l'intérêt supérieur des États-Unis (1). Si les Yankees n'étaient pas chez eux, dans leur lointain hémisphère borné par les Océans, maîtres incontestés de leur marché économique, libres de diriger à leur gré l'organisation de leur politique panaméricaine, pourraient-ils songer à chercher, au dehors, des éléments utiles et glorieux pour leur activité ? Sans la doctrine de Monroë, l'impérialisme ne serait qu'un vain mirage ; par son principe de défense, le Message de 1823 constitue le point de départ indispensable de l'impérialisme et par sa perspective d'attaque il en favorise et en excite le développement.

Après « l'Amérique aux Américains, » après « l'Amérique aux Américains du Nord », on peut dire sans paradoxe : « Le Monde aux États-Unis. »

(1) « Tout impérialisme a ses raisons, bonnes ou mauvaises. L'impérialisme allemand cherche volontiers les siennes dans l'ethnographie et dans la linguistique ; l'impérialisme, américain, dans la géographie. »

Georges Weulersse.
(*L'Impérialisme Américain*).

III

LA FORMULE POLITIQUE DE L'IMPÉRIALISME

« Le Monde aux Etats-Unis ! » ; c'est la formule de la conquête universelle : elle semble trop audacieuse pour être réalisable. Cependant elle vole sur toutes les bouches au pays des dollars et la presse aux cent voix la répète tous les jours aux foules. Lors de la guerre d'Espagne, la « presse jaune » déclarait à cor et à cri que Napoléon eût été trop petit pour l'Amérique. Mais ce n'est point dans les affirmations passionnées des « jingoës » qu'il faut chercher le contenu sérieux de l'impérialisme. Ils s'enivrent d'un rêve insensé ceux qui, dans les conditions d'existence du monde contemporain, osent aspirer à la réalisation formelle et complète de l'impérialisme par un nouvel Alexandre ou un nouveau César, descendît-il du bord des Grands-Lacs ou des rives du Mississipi. Avec la civilisation actuelle et la loi de progrès qui conduit vers l'avenir les huit ou dix grands peuples de l'Univers, nulle intelligence éclairée ne peut évoquer raisonnablement cette vision : le Monde tout entier découpé en territoires yankees comme il le fut en provinces et en proconsulats romains. Le péril américain n'existerait pas s'il se bornait à cette chimère ; malheureusement la formule politique de l'impérialisme, aux Etats-Unis, renferme sans cela une portée précise et directement dangereuse. On peut et on doit concevoir que pour assurer leur maîtrise économique, les Etats-Unis enlèvent, au besoin par la force, aux nations rivales les nids d'aigle d'où l'on domine les mers, les observatoires et les citadelles d'où l'on inspecte toutes les routes commerciales du globe. La prise de Manille est un premier pas dans cette voie qui est infinie. L'Angleterre n'a-t-elle pas ainsi conquis Gibraltar, Malte, Suez, Calcutta, Melbourne et le Cap ? Il est, de plus, permis d'envisager qu'après avoir assis dans le Monde cette domination économique que réclame leur indiscutable supériorité de production, les Etats-Unis voudront

jouer, à l'exclusion de tout autre, un rôle prédominant dans les affaires politiques de l'Univers. Convaincue de sa mission providentielle, de sa « manifest-destiny », l'Union américaine sera prête à faire sentir à tout contradicteur, qu'elle est, au premier rang, la première puissance, la nation sur laquelle repose l'axe du Monde. Autrefois ainsi, la Maison d'Autriche dominait l'Europe, ainsi la France après le triomphe de la politique de Richelieu et de Mazarin. Mais il ne s'agit plus d'équilibre européen ; la question est dépassée ; une autre plus grandiose a surgi : c'est de l'équilibre mondial qu'il faut se préoccuper. Dans un des plateaux de la balance, avec une supériorité de poids formidable, arrivent les Etats-Unis. Ils veulent maintenir et accentuer cette supériorité, la rendre incontestable et incontestée. Voilà tout l'impérialisme américain, c'est dans ce sens raisonnable et réalisable que l'on doit en entendre la formule. Le Monde aux Etats-Unis, ce n'est pas plus une illusion vaine qu'une réalité absolue ; c'est l'hégémonie morale de l'Union américaine consolidée en politique sur l'Univers entier, par une prédominance économique contre laquelle nul ne pourra s'élever. Cet horizon est, on le voit, bien différent de celui qu'ouvre le panaméricanisme. Vis-à-vis de l'hémisphère américain, les Etats-Unis ne sauraient prendre comme base la prédominance économique. Les Congrès de Washington et de Mexico ont suffi à le prouver ; ce serait plutôt le moyen de retarder, en suscitant une résistance désespérée chez des peuples menacés dans leur source de vie, l'efficacité de l'action envahissante. L'Union américaine doit donc placer premièrement la question du panaméricanisme sur le terrain politique et là, guidée non par le Droit mais par l'Intérêt, c'est-à-dire par la Force, elle ne peut se borner à un protectorat moral ; celui-ci n'est que préliminaire, il est le vestibule de l'occupation effective, occupation que la doctrine de Monroë justifie dans l'esprit américain et qu'elle impose avant le complet épanouissement de l'Impérialisme et pour son triomphe.

Il est facile de trouver des traces de la conception impérialiste telle qu'elle vient d'être développée dans l'opinion contemporaine aux Etats-Unis. Dès 1890, M. James Blaine avec l'autorité qui s'attachait à sa fonction, avec le prestige de son nom et de son éloquence, avait émis la théorie de la domination effective

des Etats-Unis sur l'Amérique, et de la domination morale de la grande Fédération ainsi constituée sur l'Univers entier. Le 9 janvier 1901, c'était le sénateur Lodge qui déclarait au Congrès : « Le conflit commercial va naître entre l'Europe et les Etats-Unis ; mais les Etats-Unis n'ont rien à craindre ; ils seront les maîtres du Monde. » Le 25 mai 1903, deux fois en deux jours, à Tacoma et à Seattle, le président Roosevelt prophétisa la prédominance économique des Etats-Unis sur le Pacifique, et, de là, sur le Monde entier. En 1904, dans la lettre connue sous le nom de « lettre cubaine », il compléta cette déclaration en précisant la portée morale de l'Impérialisme : « Il est faux, dit-il, que les Etats-Unis soient assoiffés de conquêtes territoriales. Aucune nation n'a à craindre les Etats-Unis, si elle maintient l'ordre, si elle s'acquitte de ses obligations, si elle montre qu'elle sait agir convenablement en matière de politique et d'industrie. Mais la malfaisance brutale et continue, l'impuissance qui résulte du relâchement général des liens d'une société civilisée, voilà ce qui peut aboutir à une intervention de la part d'une nation civilisée. » Ce langage de M. Roosevelt suffirait à expliquer ces actes d'impérialisme moral qui ont étonné le Monde et dont on n'a peut-être pas assez compris la signification périlleuse : l'intervention des Etats-Unis à propos des juifs de Roumanie, des chrétiens d'Arménie et des juifs de Kichineff, sous prétexte d'humanité, mais, au fond, uniquement pour effectuer des expériences d'impérialisme. L'Union américaine a voulu donner à l'Univers des leçons de morale. Il lui plaisait de tâter sa force et d'assouvir ses instincts de domination.

Ainsi la formule impérialiste : « Le Monde aux Etats-Unis », pour être bien comprise, doit être décomposée ; elle a un sens principal qui exprime l'impérialisme économique, et un sens complémentaire sans cesser d'être capital, qui fonde l'impérialisme politique moral. De ces deux courants, le premier est un courant d'innovation qui ne doit pas actuellement même reculer devant la conquête guerrière, c'est aussi un courant préparateur appelé à disparaître lorsqu'il aura formé une base suffisante pour le second courant qui déjà grandit à ses côtés, l'impérialisme politique moral. Celui-ci a des racines lointaines dans la tradition ; il est passé tour à tour sur toutes les vieilles

puissances : l'antique Allemagne, l'Espagne et la Maison d'Autriche, la France. Avec l'idée nouvelle d'arbitrage, il s'accommoderait peut-être d'un régime de paix, mais il faut se garder de considérer cette possibilité comme une certitude. Quoi qu'il en soit, à cette heure, le parallélisme de ces deux courants vivant à côte à côte ne peut que constituer une menace, un grave danger. Ce danger apparaît même dans le fonctionnement technique de l'Impérialisme sur le terrain économique.

IV

LA TECHNIQUE ÉCONOMIQUE DE L'IMPÉRIALISME

L'impérialisme, entendu au sens d'expansion économique, paraît avoir son instrument rationnel dans le libre-échange. C'est ainsi que l'Angleterre en a agi pour arriver à la conquête du marché mondial. Lorsqu'elle fut devenue, à l'abri des règles protectrices de l'acte de navigation, ce que List a appelé la « nation normale », type complexe, à la fois agricole, manufacturier et commerçant, sûre d'être victorieuse contre toute concurrence, elle ouvrit à deux battants les portes de sa cage et partit, oiseau de proie déchaîné sur l'Univers. Mais, à la fin du XIXe siècle, un curieux phénomène a bouleversé toutes les traditions de politique douanière. La question de la conquête des marchés extérieurs s'est compliquée de la question, considérée comme capitale, de la défense du marché intérieur. L'expansion a réclamé, à la base de son existence, la protection, les grandes nations ont, depuis vingt-cinq ans, parallèlement à la politique d'expansion, constituée par l'accroissement colonial et par les courants d'émigration, donné des gages plus ou moins importants au régime protectionniste, plus ou moins importants, car ce ne sont point des arguments théoriques qui ont déterminé la conversion de chaque État au protectionnisme. La grande bataille théorique entre le libre-échange et la protec-

tion n'a plus repris depuis 1860. Les divers pays se sont inspirés d'une notion réaliste : ils ont adopté le protectionnisme parce qu'il consacrait le mieux leurs intérêts particuliers et, au nom de ces intérêts mêmes, suivant le temps, le lieu et le moment, ils n'ont pas hésité à ouvrir de larges brèches dans les remparts protecteurs. Le positivisme réaliste a étouffé le rationalisme dogmatique. Rien n'est précis, tout fluctue. La France vit sous le régime du double tarif, renforcé, depuis 1892, des 2/3 pour le tarif maximum et des 2/5 pour le tarif minimum. L'Allemagne, après avoir dénoncé tous ses traités de commerce en 1878, les a ressuscités en 1892, mais en conservant cependant un tarif protecteur qui est aussi dur quoiqu'on en dise, que le nôtre (1). L'Italie a relevé ses tarifs depuis 1898-1899, l'Espagne en 1899, la Norwège et la Russie en 1898, la Suède en 1892, la Belgique en 1900, le Brésil, le Mexique et le Canada en 1897, l'Argentine et le Japon en 1899, les Indes anglaises en 1896. L'Angleterre elle-même a suivi le mouvement. Elle a déguisé des mesures de protection sous le prétexte des droits fiscaux pour les vins et les bières et de véritables mesures de prohibition sous le prétexte de défense contre l'épizootie à propos du bétail et de fausses marques à propos des produits fabriqués (2). Enfin, M. Joë Chamberlain, a soulevé, dans le Royaume-Uni, une très vive agitation protectionniste. Son discours de Birmingham, en 1902, a produit un émoi universel. En septembre 1903, le célèbre homme d'État a démissionné pour se consacrer tout entier à la victoire du programme économique dont il s'est constitué le champion. Unir toutes les colonies britanniques à la métropole par un pacte douanier qui opposerait au monde son impérialisme protectionniste, telle est la conception de M. Chamberlain. Avec toute l'ardeur de son talent, vigoureux et combatif, il s'efforce de la répandre en Angleterre par une propagande monstre. Les conservateurs résistent, mais ils n'en est pas moins vrai que l'axe de la vieille Angleterre se trouve ébranlé. Les États-Unis en ont éprouvé le contre-coup : s'ils entendent défendre leur territoire par des tarifs aussi élevés que le tarif Mac-Kinley et le

(1) Cf. Cauwés. *Cours Écon. Politique.* Doctorat, 1901-1903, 3e partie.

(2) Les produits allemands doivent porter la mention connue : « Made in Germany. »

tarif Dingley (1), ils ne voudraient pas être atteints, dans leurs débouchés, comme pays exportateurs. Or, on peut dire qu'ils seraient blessés à la prunelle de l'œil, si l'Angleterre abandonnait le libre-échange : leurs plus vastes débouchés leur seraient enlevés. Comme tous les autres peuples et plus encore que tous les autres peuples, les États-Unis réclament l'expansion à côté de la protection. Ils ont été le pays où la protection s'est affirmée plus spécialement, grâce à la doctrine de Monroë, mais on peut les signaler aussi parmi les autres nations dans le mouvement général d'expansion qui s'est produit.

Depuis 1870, les pays d'émigration qui avaient été principalement l'Angleterre d'abord, et l'Allemagne ensuite, se sont multipliés. L'Autriche, la Norvège, la Suède, l'Italie, la France, la Chine, le Japon, ont envoyé dans les pays neufs un flot d'hommes et de capitaux. Des centres de colonisation ont ainsi été fondés, entre autres par l'Allemagne, dans l'Amérique du Sud. La conquête suppléait d'ailleurs à l'œuvre de l'émigration ou bien la complétait. L'Angleterre s'est taillé un empire colonial de 2 à 300 millions d'hommes dispersés sous toutes les latitudes. La Russie s'est prolongée en Sibérie et dans les régions transcaucasiennes. La France a été en Indo-Chine et à Madagascar. L'Allemagne dans les mers d'Océanie et dans l'Amérique du Sud. L'Italie a semé des cadavres dans les plaines d'Abyssinie. Le Japon lutte avec la Russie pour la presqu'île de Corée. Ce n'est que vers 1898 que les États-Unis se décidèrent à ne plus résister au courant d'expansion qui entraînait les peuples civilisés. Coup sur coup, alors, ils s'introduisirent aux îles Hawaï et Samoa, aux Philippines, à Cuba, à Porto-Rico. Dans la guerre de Chine, ils fondèrent leur intervention sur le désir de faire respecter le principe économique de la porte ouverte. Ils ont mis la main sur Panama, la clef double qui ouvre à la fois la porte du Pacifique et celle de l'Atlantique. En même temps, ils ont résisté par des bills énergiques au courant d'émigration qui venait d'Europe et d'Extrême-Orient (2), et ils ont envoyé eux-mêmes des émigrants avec des capitaux énormes, dans les lieux où ils avaient établi leur influence.

(1) Voir plus haut : La doctrine de Monroë sur le terrain économique.

Cependant, ils adoptaient avec Samoa, Hawaï et Porto-Rico, le régime de l'assimilation douanière et ils organisaient un traitement de faveur, peu accentué encore, pour les Philippines, mais très réel pour Cuba ; ils passaient des traités « spéciaux » de réciprocité (1) avec presque toutes les nations d'Amérique et avec quelques Etats européens, dont la France. Mais à côté de toute cetteorganisation expansive, l'organisation protectionniste demeurait, et, dans sa sphère, elle était, de plus en plus, consolidée et renforcée par des mesures ingénieuses. C'est ainsi qu'à propos des primes sur les sucres qui permettaient aux « cartels » allemands et français, d'exporter à vil prix, les droits de douanes, aux États-Unis, ont été perçus *ad valorem*, d'après la valeur des produits sur le marché intérieur, valeur rendue très forte par la prime pesant sur la consommation. De même, pour la clause de la nation la plus favorisée, les États-Unis ont déclaré ne l'accepter que vis-à-vis des pays qui leur rendent réciprocité de concessions. L'Allemagne qui réclamait à l'Union, en 1900, le bénéfice de cette clause, par suite de certaines réductions de droits accordées à la France, a dû essuyer un refus, faute de réciprocité de faveurs. Le marché américain est donc plus fermé que jamais. Il semble puiser des nécessités nouvelles de défense dans l'existence corrélative de la poussée impérialiste (2). Se protéger d'autant plus que l'on s'étend davantage, telle paraît être la devise des États-Unis sur le terrain économique. Elle correspond à leur formule politique générale, extraite ou découlant de la doctrine de Monroë : « pas d'Européens en Amérique, mais l'Amérique et le Monde aux États-Unis ». De cette unité de moyens, quand on connaît la grandeur du but, et quand on s'est pénétré de l'importance des faits déjà accomplis, il est impossible de ne pas augurer une révolution égale aux plus graves parmi celles qui ont changé la face des destinées humaines.

(1) Il ne faut pas confondre des traités « spéciaux » avec des traités « généraux ».

(2) Voir Curoll Wright : *Les transformations économiques aux Etats-Unis*

Le Développement Historique de l'Impérialisme

Si la théorie impérialiste possède, aux Etats-Unis, des racines profondes qui la rattachent au message de Monroë, sa réalisation historique date à peine d'hier. Cela s'explique, car le plus formidable élan de puissance qui a soulevé l'Union américaine, ne s'est produit, les chiffres le démontrent, qu'à partir de 1896. C'est donc seulement avec le message du 12 avril 1898, par lequel Mac-Kinley donna, à propos de la guerre d'Espagne, son adhésion à la guerre de conquête que surgit l'avènement officiel de l'impérialisme yankee. Aux élections de 1896, l'ancien gouverneur de l'Ohio, soutenu par le parti républicain, avait posé sa candidature comme représentant nettement les idées d'expansion et de destinée manifeste. Une majorité formidable s'était présentée qui exprimait formellement le vœu national. Mac-Kinley ne faillit pas à sa réalisation, et à la première occasion, il ouvrit le champ libre aux tendances impérialistes. Par le traité de Paris du 11 août 1898, les Philippines et Porto-Rico furent annexées et le message du 7 décembre 1898, célébra cette conquête en même temps que celle des îles Hawaï. Dès lors, les événements se précipitent. Les Etats-Unis se rendent à la conférence de La Haye, au début de 1899 ; en 1900, ils s'emparent des îles Samoa, et ils prennent rang parmi les puissances dans la guerre de Chine. L'élection présidentielle qui surgit sur ces entrefaites, a lieu sur la question primordiale de l'impérialisme ; les « boss », le « caucus », la nation toute entière, s'agitent avec furie. Le 7 novembre, Mac-Kinley est réélu, et la politique impérialiste se poursuit avec une nouvelle intensité. On organise les territoires conquis : l'arrêt de la Cour suprême, en mai 1901, élargit, au profit de l'Impérialisme, le cadre de la Constitution. Puis, coup de théâtre, Mac-Kinley est assassiné, le 6 septembre 1901. C'est M. Théodore Roosevelt qui passe à la présidence. Va-t-il poursuivre l'œuvre de son prédécesseur : expansion coloniale, protectionnisme mitigé de réciprocité ? Il n'hésite pas, car il est

républicain convaincu, fier des traditions du grand parti « qui a eu Lincoln pour patriarche, et la guerre de Sécession pour baptême », jaloux surtout de la puissance croissante de son pays. Le 18 novembre 1901, le traité Hay-Pauncefote garantit aux Etats-Unis la route du Nicaragua pour le canal interocéanique ; en janvier 1902, une intervention énergique, renouvelée de l'attitude comminatoire prise à la suite des incidents d'Arménie en avril 1900, est exercée contre la Turquie à propos de la captivité de la célèbre miss Stone ; le 4 février, le trust de l'Océan est constitué ; en septembre, M. Hay prend en mains la cause des Juifs de Roumanie : il envoie une note circulaire à toutes les puissances ; le 21 janvier 1903, le traité Hay-Herran, route de Panama pour le canal interocéanique, est signé ; en mai, un grand incident s'élève avec la Russie, à cause des massacres de Kichineff ; en février 1904, le traité Hay-Buneau-Varilla met définitivement à la merci des Etats-Unis, le canal interocéanique ; en octobre, le président des Etats-Unis prend l'initiative d'une nouvelle grande conférence de la Paix. L'élection de novembre où le parti républicain a maintenu, pour sa « plateforme » l'impérialisme, en donnant la victoire à M. Roosevelt, n'a pu qu'infuser une vie nouvelle à la politique d'expansion et lui ouvrir triomphalement les voies de l'avenir (1). Les Etats-Unis ont brisé leurs chaînes. Ils ont traversé, d'un côté l'Atlantique, et de l'autre, le Pacifique sans que l'on puisse apercevoir les bornes lointaines de leur ambition. C'est le moment, ou jamais, d'opposer à cette Force qui va, l'énergique coalition des volontés. Comme l'a dit M. de Tocqueville : « Il y a de grands périls qu'il est possible de conjurer, de grands

(1) Le parti républicain l'a emporté par plus de 200.000 voix de majorité. La majorité des républicains à la Chambre est passée de 34 voix à 60. L'enthousiasme a été indescriptible à New-York et dans toute l'Amérique. M. Roosevelt rallia plus de 300 suffrages sur les 476 exprimés, plus que n'en a jamais réuni aucun président des États-Unis. C'est donc à juste titre que M. de Saint-Maurice a pu écrire dans *Gil Blas* :

« Le succès de M. Roosevelt ne saurait s'expliquer que parce qu'il est en parfaite communion d'idées avec le peuple américain. Il a été choisi comme impérialiste, comme le partisan le plus décidé du panaméricanisme, parce qu'il résume en sa personne toutes les qualités et les défauts de la masse de ses électeurs. »

(*Gil Blas*, 10 nov. 1904).

mots qu'on peut éviter ou restreindre; pour être honnêtes et prospères, il suffit encore aux nations démocratiques de le vouloir. »

Les faits d'impérialisme seront étudiés sous une double rubrique qui est celle de l'idée qui les a inspirés :

1° L'impérialisme économique, en dehors des considérations techniques déjà examinées sur le régime douanier, sur le seul terrain par conséquent de l'action conquérante ou simplement expansive. A ce titre, seront passées en revue la question du canal interocéanique, une des grandes clés économiques du globe ; l'annexion des Philippines, celle de Hawaï et de Samoa ; l'intervention des États-Unis dans la guerre de Chine, motivée principalement par le désir des États-Unis de conserver leurs débouchés économiques dans l'Empire Chinois ; enfin, le trust de l'Océan, cette tentative d'accaparement de toutes les voies maritimes de l'Univers ;

2° L'Impérialisme politique moral, qui comprendra l'appréciation de l'attitude des États-Unis à la Conférence de la Haye de 1899, dans les incidents de Turquie, de Roumanie et de Kichineff.

L'Impérialisme Économique

I

LE CANAL INTEROCÉANIQUE

La première intervention des États-Unis, à propos du canal interocéanique, date de 1825. A cette époque, un Américain, Aaron Palmer, demanda une concession à la République centrale (Nicaragua, Salvador, Honduras et Costa Rica), pour le percement de l'isthme. La République Centrale en prit le prétexte pour réclamer l'approbation, ou pour mieux dire, l'appui des

États-Unis. Henri Clay, alors secrétaire d'État, fit une réponse évasive et sans portée pratique : il déplaisait à cet Américain fervent, à cet ami de John Quincy Adams et de James Monroë, de voir le canal de Panama construit au profit d'une nation autre que l'Union. Il était prématuré de poser, en principe, que tout canal interocéanique devrait être soumis à l'hégémonie yankee. Mais il était du moins possible, pour les États-Unis d'affirmer que le canal qui ne leur appartenait pas en propre, ne devait point appartenir à une nation en particulier, mais à toutes, en général. Dans sa réponse à la République Centrale, Clay déclara : « Le canal ne doit pas être construit en vue du bénéfice exclusif d'une seule nation : il doit profiter à toutes et être par conséquent placé sous la protection de toutes. » Cette politique des États-Unis durait encore en 1846, quand elle trouva une nouvelle confirmation dans le traité de la Nouvelle-Grenade (1). Une clause de ce traité portait, en effet que : « La Nouvelle-Grenade assurait aux États-Unis le droit de transit à travers l'isthme, par tout moyen de communication susceptible d'être construit, à charge par eux de garantir la neutralité de l'isthme et les droits de souveraineté et de propriété de la Nouvelle-Grenade sur ce territoire. » Mais la poussée de l'impérialisme anglais ne devait pas tarder à faire dévier cette ligne de conduite et à forcer les États-Unis à dévoiler leur plan de prédominance exclusive sur le canal. Une superbe joute diplomatique allait s'engager entre les deux pays, également habiles et ambitieux. L'Angleterre gagna la première manche avec le traité Clayton-Bülwer, mais les États-Unis eurent la belle, avec le traité Hay-Pauncefote.

Les Anglais avaient posé leurs griffes sur les deux ouvertures du canal : du côté du Pacifique, ils s'étaient emparés de l'île du Tigre, dans la baie de Fonseca, et du côté de l'Atlantique, ils avaient établi leurs marins à l'embouchure de la San-Juan. C'était en 1848. Par l'intermédiaire de leur consul dans ces parages (2), les États-Unis suscitèrent immédiatement un conflit : ils se firent céder San-Juan par le Nicaragua, et l'île du Tigre, par

(1) 21 décembre 1846. Cf. Viallate. *Revue générale de droit international public*. Janvier 1903.

(2) M. Hise, puis M. Squier.

le Honduras. L'Angleterre refusa naturellement de « déguerpir » et un premier grave différend s'éleva. Il fut résolu par le traité Clayton-Bülwer que Clayton signa pour l'Amérique, et Bülwer, pour l'Angleterre, le 19 avril 1850. Les États-Unis se trouvaient immobilisés sur place, car la règle politique, posée par Clay et par le traité de la Nouvelle-Grenade, était maintenue solennellement : la neutralité absolue du canal était assurée pour toutes les nations. L'Angleterre conservait tous ses droits sur le Honduras britannique et sur ses dépendances, c'est-à-dire la côte des Mosquitos et la rivière de San-Juan. C'était à la fois le maintien détourné de l'action britannique dans ces parages et la mainmise autoritaire des États-Unis rendue impossible sur le canal. Double résultat trop préjudiciable à l'Union pour ne pas être attaqué immédiatement par elle ! En 1852, en 1854, des escarmouches se produisirent : les États-Unis, pour défendre leur consul, firent bombarder Greytown. En même temps, le gouvernement de Washington insistait par une action diplomatique pleine d'énergie, auprès du cabinet de Saint-James ; afin d'en terminer avec une situation intolérable, il fallait, disait-il « boucher ce guêpier » dans lequel les Anglais s'étaient embusqués. Deux traités échouèrent à la ratification : le traité Dallas-Clarendon, en 1856, et le traité Cass-Yrissari, en 1857. Mais les États-Unis ne voulurent point céder : leur ténacité réussit, puisqu'en 1857, par trois traités avec le Nicaragua, le Guatemala et le Honduras, l'Angleterre fut chassée de l'Amérique Centrale et dut perdre tout espoir de situation privilégiée sur un canal interocéanique.

Les États-Unis étaient débarrassés du rival le plus dangereux que leur avait laissé le traité Clayton-Bülwer : il leur restait à briser ce pacte, à leur avantage, en s'affranchissant de l'obligation de principe qu'il leur avait imposée. La guerre de Sécession retarda quelque temps l'exécution de ce nouveau plan ; mais après la défaite des Sudistes, dès le 21 juin 1867, un traité fut signé avec le Nicaragua d'après lequel les États-Unis, comme autrefois avec la Nouvelle-Grenade pour l'isthme de Panama, s'assuraient le transit à travers la contrée, en s'engageant à faire respecter la neutralité du passage et en reconnaissant tous les droits de souveraineté de la petite République. Ainsi, le traité Clayton-Bülwer demeurait intact mais, sur une seconde voie

possible pour le canal interocéanique, la voie du Nicaragua, il était acquis que les États-Unis pouvaient tenter l'édification du passage et qu'il leur revenait l'avantage d'en assurer la neutralité. C'était un signe indubitable que le revirement de la politique de neutralité des États-Unis sur le canal, était proche : ils prenaient trop de soin pour assurer eux-mêmes cette neutralité. Le 7 décembre 1869, en effet, dans un message où il s'étendait longuement sur la situation de Cuba insurgée, le président Grant, cet émule audacieux du président Polk, déclarait dans une phrase lapidaire et retentissante : « Il est de la plus grande importance politique pour les États-Unis qu'aucun gouvernement européen ne possède le canal ». Le voile était déchiré : la tactique de l'Union américaine allait pouvoir se dérouler au grand jour et puiser ses moyens d'action à la grande source que jusque là l'on avait laissée dans l'ombre, dans l'ombre transparente : la doctrine de Monroë. Quand Ferdinand de Lesseps alla dresser sur l'isthme ses plans et ses calculs, le président Hayes annonça dans son message de 1880 : « Les États-Unis ne sauraient consentir à l'abandon de la domination du canal, soit d'une puissance européenne, soit à une puissance alliée d'une puissance européenne... Aucune autre grande puissance, dans de pareilles circonstances, ne manquerait d'affirmer « une domination légitime » sur une œuvre affectant aussi vitalement ses intérêts ». La « garantie de neutralité » était remplacée par « la domination légitime : les États-Unis reprenaient le principe immanent de Monroë, en s'attachant à la réalisation de leur intérêt supérieur et au développement égoïste de leur puissance. L'anéantissement du traité Clayton-Bülwer méthodiquement et ouvertement poursuivi, n'était donc plus qu'une question de temps, d'un petit nombre d'années. M. James Blaine, étant bien l'homme qui convenait à une telle œuvre, fut celui qui l'entama avec la plus grande force de volonté.

Le 24 juin 1881, une note circulaire, adressée à toutes les puissances, déclarait que les États-Unis devaient nécessairement se réserver sur le canal « un contrôle politique distinct de la réglementation administrative et commerciale ». Aucune allusion n'était faite dans cette note au traité Clayton-Bülwer, mais sa répudiation morale était si flagrante que le cabinet de Saint-James ne put s'empêcher, dans une note du 10 novembre,

de faire remarquer au gouvernement de Washington qu'il comptait bien que le traité Clayton-Bülwer serait respecté. Sans répondre directement, M. Blaine, alléguant le développement pris, depuis quelques années, par les États-Unis sur le Pacifique, déclara que l'Union ne pouvait admettre un canal de Panama sans fortifications américaines. La diplomatie anglaise fit alors à nouveau très fermement observer que le traité Clayton-Bülwer conservait toute sa vigueur et qu'il ne fallait pas songer à le violer : aucune puissance ne devait être privilégiée sur le canal. On ne sait ce qu'aurait répondu M. Blaine à une déclaration aussi tranchante, car ce n'est pas M. Blaine qui répondit : la mort violente du président Garfield l'avait arraché au secrétariat d'État. Son successeur, M. Frelinghuysen, soutint la controverse avec moins d'ardeur et de conviction : il essaya bien, le 1er décembre 1884, d'un traité avec le Nicaragua, mais ce pacte fut rompu par le Sénat. Avec l'avènement à la présidence, le 4 mars 1885, du démocrate Grover Cleveland, la question entra dans une ère de calme ; l'opinion américaine demeura paisible devant la faillite de l'entreprise française de Panama, en 1888 ; l'intermède républicain du président Harrison, malgré son Message de décembre 1891, passa, sans produire une grande impression. M. Cleveland revint et l'on ne parla plus du canal, sauf incidemment à propos de l'affaire Angleterre-Vénézuéla, jusqu'au triomphe significatif du parti républicain impérialiste avec Mac-Kinley. Celui-ci, dans ce même Message du 7 décembre 1898 où il célébrait la guerre hispano-américaine, la conquête des Philippines et l'annexion des îles Hawaï, posa la question du canal dans les termes suivants : « Le rapport de la commission du canal de Nicaragua sera prochainement soumis au congrès. Il est nécessaire de maintenir le « statu quo » jusqu'à ce que ce rapport ait été présenté et que le Congrès ait eu l'occasion d'adopter définitivement sa politique sur cette question dans la session actuelle. La construction du canal est maintenant plus indispensable que jamais et notre intérêt le plus impérieux exige que ce soit le gouvernement américain qui construise ce canal ». Le grelot était attaché et, dans l'état d'esprit qui régnait alors en Amérique, le son qu'il propageait n'était pas près de s'éteindre. L'Angleterre le comprit ; elle voulut protester contre le langage

de Mac-Kinley mais M. Hay fit savoir à Londres qu'il était impossible de lutter contre un mouvement d'opinion tel que celui qui provoquait l'Impérialisme aux États-Unis ; l'Angleterre devait s'empresser d'accepter la modification du traité Clayton-Bülwer si elle ne voulait pas s'en voir imposer l'abrogation. Malgré cet avis catégorique, le cabinet de Saint-James crut devoir résister et temporiser. Mal lui en prit, car, en décembre 1899, un bill fut déposé à la Chambre américaine qui réclamait du gouvernement l'autorisation de construire le canal. Aussitôt, l'Angleterre ouvrit des pourparlers sérieux et le 5 février 1900, un projet de traité Hay-Pauncefote était signé. Le canal interocéanique demeurait neutre et sans fortifications, mais la police d'ordre en était réservée aux États-Unis. La convention passa le 20 décembre devant le Sénat américain. M. Lodge, avec sa fougue habituelle, soutint que, les intérêts des États-Unis étant primordiaux dans l'affaire, il fallait à tout prix que le canal fût américain (1). M. Davis et M. Foraker appuyèrent cette thèse avec énergie, de sorte que la ratification du projet du 5 février 1900, fut subordonnée au triple amendement suivant :

1° Le traité Clayton-Bülwer est, non seulement « remplacé », mais « abrogé » par la nouvelle convention (2) ;

2° Les puissances ne seront pas appelées à une ratification internationale de la nouvelle convention (3) ;

3° En cas de guerre, les États-Unis se réservent le droit absolu de protéger le canal et d'en défendre l'accès à toute puissance hostile.

Un quatrième amendement qui tendait à supprimer la clause du projet interdisant aux États-Unis d'élever des fortifications sur le canal ne réunit que 26 voix.

L'Angleterre refusa d'accepter ces modifications, mais son refus n'était pas ferme. Elle sentait bien que le traité Clayton-Bülwer était caduc, qu'il avait été conclu à une époque où la Grande-Bretagne régnait sur toutes les mers, et que ce temps-là

(1) Le sénateur Morgan s'écria en réclamant l'annulation du traité Clayton-Bülwer : « Contre toute puissance qui tenterait de leur imposer des entraves semblables, les Américains résisteraient jusqu'à la mort ».

(2) Cette modification n'avait d'autre importance que celle de plus ou moins d'énergie dans l'expression.

(3) Il faut avouer que cet amendement est obscur et dans la forme et dans le fond.

n'était plus. L'impérialisme américain se haussait de plus en plus au-dessus de l'impérialisme britannique : le lion était dominé, sinon vaincu, par l'aigle. M. Hay eut l'habileté d'éviter, en conservant toutes les prétentions américaines, une blessure trop profonde à l'amour-propre anglais. Il refondit son projet, noya « l'abrogation » du traité Clayton-Bülwer dans la prolixité d'une garantie générale de neutralisation, mit : « tous les navires de commerce et de guerre passeront par le canal », au lieu de : « tous les navires de commerce et de guerre passeront par le canal en temps de guerre comme en temps de paix » et présenta le nouveau texte à l'approbation de l'Angleterre. Celle-ci ne résista plus. Le 18 novembre 1901, lord Pauncefote donna sa signature et le 18 décembre, le Sénat américain ratifiait le traité sans discussion (1). Le traité Clayton-Bülwer avait vécu, le principe de neutralité était réduit à une affirmation vague et déjà ébréchée, de sorte que l'expansionnisme américain gagnait plus dans cette victoire diplomatique que dans vingt batailles rangées. La souveraineté des États-Unis s'affirmait sur le canal avec la sanction explicite de la Grande-Bretagne qui venait une fois de plus, par son recul, de se montrer « mauvaise Européenne ». Il était même permis de se demander au point de vue de ses propres intérêts, si ce n'était pas pour elle : « payer un peu cher l'amitié toujours sujette à caution d'une démocratie dont le sentimentalisme est le moindre défaut et qui saurait fort bien, à l'occasion, recouvrer, non l'indépendance du cœur qu'elle n'aura jamais perdue, mais la liberté de ses démarches, et de ses alliances » (2). En tous cas, les États-Unis étaient dégagés, la question n'était plus, pour eux, de savoir s'il leur serait permis de faire le canal à leur profit mais quel serait le meilleur moyen de le construire. Deux routes se présentaient avec des avantages et des inconvénients réciproques : celle du Panama et celle du Nicaragua.

Un rapport de la Commission du canal isthmique, envoyé au Congrès, peu de jours avant la ratification du traité Hay-Pauncefote, concluait en faveur de la route du Nicaragua. Il

(1) La ratification fut votée par 72 voix contre 6. Les six voix contre furent celles de MM. Bacon, Blackburn, Culberson, Mallory, Teller, Tillman.

(2) *Le Temps.*

renversait les conclusions du rapport de M. Hutin que la compagnie française du Panama avait envoyé aux États-Unis pour réaliser la cession de ses droits. D'après le rapport de la commission, la route de Panama ne devait nécessiter qu'une dépense de 144.233.258 dollars. Son tracé, plus praticable, plus au niveau de la mer, ne réclamerait que 40 milles environ de trajet, soit une traversée de 12 heures. Des ports naturels existaient aux extrémités. La route du Nicaragua, d'après le même rapport, aurait coûté 189.864.062 dollars, avec un tracé de 183 milles 066, soit 33 heures de traversée, et sans ports naturels aux extrémités. Il fallait des écluses, mais le lac du Nicaragua aurait fourni de l'eau en inépuisable abondance et cette route paraissait plus favorable aux voiliers, plus hygiénique. De plus, huit années suffisaient pour la frayer, tandis que la route du Panama réclamait encore un minimum de dix années de travail.

C'est sur ces quelques avantages que la Chambre des Représentants parut adopter le 8 janvier 1902 le projet Hopburn, en faveur de la route du Nicaragua. En réalité, le parti jingoïste soutenait ce trajct avec la plus grande ardeur car il lui semblait que le canal serait ainsi plus entièrement yankee, à cause de la servilité et de la vénalité du Nicaragua et de Costa-Rica, et la Chambre, sur laquelle le chauvinisme conservait toujours une grande influence, s'était décidée beaucoup plus par impression que par raisonnement. Les conclusions du rapport, rédigé d'ailleurs par une commission composée en majorité de « jingoës », n'avaient servi que de prétexte. Dès que la première effervescence fut passée, un revirement se produisit. On remarqua que la compagnie anglaise, Forward and C°, qui avait acquis du Nicaragua, jusqu'en 1927, le monopole des transports sur la rivière San-Juan, dont précisément le canal emprunterait le cours sur une longue étendue, ne manquerait pas de réclamer une très forte indemnité, 200 millions au moins. On prit en considération les immenses travaux déjà exécutés par la compagnie française sur la route du Panama, l'esprit pratique des Yankees réfléchit à la longueur du trajet et à la durée de la traversée, tant et si bien que le nombre des partisans de la route du Nicaragua diminua de plus en plus et que, lorsque l'affaire vint au Sénat, le 18 juin 1902, par huit voix de majorité, ce fut la route du Panama qui l'emporta. L'opinion

tout entière, le sénateur Morgan lui-même, le plus ardent apôtre de la route du Nicaragua, se rallièrent à ce vote, mais à la condition toutefois qu'il serait exigé de la Colombie et de la Compagnie française une concession en règle. Comme l'avait dit le sénateur Lodge, « le Panama devait être américain ou il n'y avait pas de Panama ». Les premiers efforts furent tentés du côté de la Colombie ; on savait que la Compagnie française consentirait à la vente de ses droits et travaux pour la somme de 40 millions de dollars. A ce sujet, point d'inquiétudes, le plus pressé était donc la Colombie. Après de longs pourparlers où la duplicité créole se manifesta dans toute son étendue, on aboutit, le 21 janvier 1903, à un projet de traité Hay-Herran aux conditions suivantes : « Moyennant une somme de 10 millions de dollars et une redevance annuelle de 250.000 dollars, les États-Unis reçoivent de la Colombie le droit de construire le canal et de l'exploiter pendant cent ans, suivant un bail renouvelable à leur gré, à l'infini. Pour assurer la sécurité de ce canal, au cas où la Colombie serait menacée, les Etats-Unis pourront prendre telles dispositions qu'il leur conviendra. Le canal passera au milieu d'une zone de six milles de largeur, soumise à la police des Etats-Unis mais dont la Colombie gardera la suzeraineté ; les Etats-Unis seront chargés de faire respecter la neutralité de cette zone ; ils pourront y établir des tribunaux qui jugeront tous autres nationaux que les colombiens ».

La parole était au Congrès colombien pour approuver le traité. Mais, dès les premières discussions, il fut certain que l'affaire n'irait pas sans des tiraillements. La Colombie trouvait insuffisante l'indemnité de 10 millions de dollars que l'oncle Sam lui offrait non sans une certaine ironie. Par un contre-projet, adopté à l'unanimité en septembre 1903, le sénat colombien décida que la somme à payer par les Etats-Unis devait être élevée à 20 millions de dollars et que l'indemnité annuelle devait être de 400.000 dollars au lieu de 250.000. A Washington, où déjà l'on regrettait les chiffres du traité Hay-Herran, ces prétentions furent trouvées exorbitantes. Une campagne s'organisa contre la Colombie ; des arguments d'une dignité et d'une délicatesse hypocrites, s'efforcèrent d'expliquer un dépit réel. Si la Colombie se fut respectée, disait la presse yankee, elle n'eût rien

demandé ; les Etats-Unis avaient eu tort de lui faire des offres; à plus forte raison ne devaient-ils pas s'abaisser à marchander. On ne discute pas « l'accomplissement du plus grand des progrès que l'homme puisse réaliser dans l'aménagement de la planète, le droit supérieur des nécessités de circulation de la collectivité humaine » (1). A côté de cet immense « bluff » éthique, la presse américaine ne négligeait pas de lancer des insinuations plus perfides. La Colombie fut accusée entre autres de ne rejeter le traité Hay-Herran que pour déposséder à son aise la Compagnie française de ses droits, en lui refusant la prorogation de concession qui lui était due, de 1904 à 1910. Ainsi, les 40 millions de dollars, offerts à la Compagnie française par les Etats-Unis, tomberaient dans les coffres de la Colombie puisque, seule, elle serait capable de vendre des droits que la Compagnie n'aurait plus. Sur ce chef d'accusation très habile, l'opinion américaine frémit. Le 1er octobre, on pouvait lire dans une grande revue, celle qui reflète le mieux les sentiments américains (2) : « La prétendue République de Colombie n'a vécu que sur l'anarchie ou le despotisme corrompu, elle ne mérite pas plus le respect de l'Univers que le Maroc où la France se prépare à intervenir ». Dans un autre périodique, le 26 octobre, on lisait : « Quand il s'agit de nègres ou de demi-nègres, le meilleur stimulant pour les rappeler à l'honnêteté est parfois de leur envoyer des bateaux de guerre ». La révolution de Panama, survenue par un coup de théâtre, le 4 novembre, vint sauver la situation. La République de Panama, aussitôt créée fut reconnue par les Etats-Unis, et comme pour bien prouver que cet acte si prompt n'était motivé que par la hâte de résoudre le problème du canal, le message du 7 décembre annonça cette reconnaissance en ces termes (3) : « Le peuple de Panama était depuis longtemps mécontent de la République de Colombie, et il n'était resté calme que dans l'espoir que le traité du canal serait conclu. Quand il est devenu évident que le traité serait irrévocablement rejeté, le peuple de Panama s'est soulevé littéralement comme un seul homme. Pas un coup de fusil

(1) Paroles de M. Roosevelt citées par *Le Matin*.

(2) *American Review of Reviews*.

(3) On doit ajouter cette citation à celle que nous avons déjà donnée. Cf. suprà *La Nouvelle République de Panama et les États-Unis*.

n'a été tiré dans l'isthme pour défendre le gouvernement colombien. Le devoir des Etats-Unis, dnns la circonstance, était tout tracé. En strict accord avec les principes proclamés par les secrétaires Cass et Seward, ils ont signifié qu'il ne permettraient le débarquement d'aucune expédition, d'aucune force dont l'arrivée eût entraîné le chaos et la destruction, le long de la ligne du chemin de fer et du canal projeté et, comme suites inévitables, l'interruption de la circulation. C'est alors qu'a été reconnu par les Etats-Unis, le gouvernement qui existait de fait à Panama. » Le 4 janvier, un message spécial présentait au Sénat américain un traité Hay-Buneau-Varilla par lequel les Etats-Unis réglaient avec la nouvelle République de Panama, la question du canal. D'après ce traité, la cession absolue d'une zone de dix milles dans l'isthme et de trois îles dans la baie est faite aux Etats-Unis; ceux-ci ont droit de police sur le canal et ils peuvent élever des fortifications à l'entrée et à la sortie. Le gouverneur du territoire du canal est choisi par le secrétaire de la guerre à Washington ; il est assisté des représentants locaux du pouvoir central de Panama, de la commission de construction du canal et du ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Colon.

Le traité Hay-Buneau-Varilla a été ratifié le 23 février 1904. Le 3 mai, les deux sous-secrétaires d'État au département de la justice à Washington, MM. W.-A. Day et C.-W. Russell signèrent les actes terminaux d'achat du canal de Panama avec la Compagnie française (1). M. Pierpont Morgan fut chargé d'opérer le transfert des 40 millions de dollars constituant le prix d'achat.

Ce transfert est aujourd'hui chose faite : les 200 millions de francs sont déposés dans les caisses de la Banque de France au crédit du liquidateur de la Compagnie Française de Panama. Le canal interocéanique appartient donc définitivement aux États-Unis. M. Roosevelt pouvait affronter sans crainte le jugement prochain de ses électeurs impérialistes. Si Mac-Kinley avait

(1) M. Russell avait été chargé, en 1902, d'une enquête en France sur la valeur du titre de propriété que la Compagnie du canal pouvait transférer aux États-Unis. Ses conclusions, adoptées par M. Knox, ministre de la justice, éliminèrent la plus grande objection formulée par les partisans du Nicaragua.

conquis les Philippines, son successeur avait le droit de se glorifier d'avoir réalisé la condition fondamentale pour faire du Pacifique un « lac américain » — c'est-à-dire la prise en possession du canal interocéanique.

II

LA CONQUÊTE DES PHILIPPINES

La guerre hispano-américaine procura aux États-Unis l'occasion de faire, à la fois, acte de panaméricanisme et d'impérialisme. L'Espagne possédait encore, dans les mers lointaines du Pacifique, une vieille colonie dont Lapeyrouse avait dit que c'était la meilleure situation commerciale du monde. Le traité de Paris la prit pour 20 millions de dollars comme un excellent levier de la puissance américaine dans l'Univers. Manille, commande toutes les routes commerciales de navigation entre le détroit de la Sonde et l'estuaire du Yang-Tze-Kiang et cet avantage unique compensait largement, aux yeux des États-Unis, la médiocrité du commerce et de l'industrie des îles Philippines.

Il était d'ailleurs certain que les principales cultures d'exportation, le sucre, le tabac et l'abaca (1), s'acheminaient vers San-Francisco pour leur plus grande part, de sorte que par la conquête, l'intérêt supérieur et les intérêts particuliers de la Grande-République se trouvaient, ou du moins, risquaient de se trouver un jour en même temps satisfaits. L'annexion des Philippines pouvait donc se présenter avec de graves difficultés en perspective, les États-Unis ne devaient pas lâcher la proie qui leur était offerte.

Les Philippines sont peuplées de races diverses et ennemies : les Espagnols, les Indiens péninsulaires de sang pur, les Métis et les « Négritos ». Les Espagnols s'étaient imposés par un

(1) Chanvre de Manille.

joug de fer (1) à la fierté belliqueuse des Indiens, à la fourberie des Métis, à la cruauté des « Négritos. » Mais ils avaient soulevé des haines implacables. Les « Négritos » clouaient au poteau de torture tous les blancs qui s'aventuraient dans l'intérieur, les Métis fomentaient révoltes sur révoltes. C'est ainsi qu'une rébellion terrible agitait les îles, lorsque les États-Unis eurent à en prendre possession. Après le traité de Paris, les insurgés, loin de se soumettre, se proclamèrent en République et se donnèrent une Constitution régulière. Manille s'était rendue le 13 août 1898, mais, le 5 février 1899, avec Aguinaldo comme chef, tout l'archipel s'était soulevé de nouveau, réclamant l'autonomie administrative et politique et l'expulsion des moines. Les deux corps d'armée que les États-Unis avaient dû envoyer aux Philippines, furent débordés et il fallut organiser la répression de la manière la plus sérieuse : une forte escadre américaine partit sous les ordres de l'amiral Dewey et dans l'espace de quelques mois, soixante mille hommes de troupes menèrent la campagne dans l'archipel.

Le général américain Lawton fut tué le 19 décembre 1899, à San-Mateo. Aguinaldo, ce tout jeune homme, qui rappelait Maceo par la couleur et par la bravoure, avait des feintes de vieux capitaine. L'année 1900, tout entière, fut passée à le poursuivre sans résultat. Le général Funston ne put le cerner et le faire prisonnier que le 29 mars 1901. Mais dès lors, l'insurrection, privée de son chef, de son héros, était frappée au cœur. L'état de siège fut maintenu quelque temps encore dans toute sa rigueur, puis, au début de 1902, on parla d'amnistie. Aguinaldo lança, du fond de son cachot, une proclamation de paix. Le 4 juillet 1902, le président Roosevelt décréta la cessation de l'état de siège et l'établissement du gouvernement civil aux Philippines. Le manifeste fut lu publiquement à Luneta, en anglais et en espagnol, après une revue de 6.000 hommes de troupes américaines et philippines. Depuis la prise de Manille, les États-Unis avaient envoyé dans l'archipel 123.807 hommes et 4.135 officiers : ils avaient perdu 4.470 soldats et 282 offi-

(1) Cf. Charles Benoist : La révolte des Philippines et les Mœurs politiques de l'Espagne. (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1897).

ciers. Encore la pacification n'était-elle pas absolue, car les « Moros », de la grande île de Mindanao, sanguinaires et pillards, n'avaient point déposé les armes : ce ne fut qu'en octobre, après une bataille cruelle, que le général Davis put obtenir une paix relative des sultans de Soulou. L'insurrection était vaincue, mais il fallait songer à fonder et à bâtir sur les ruines amoncelées. Pour l'organisation politique coloniale, les États-Unis avaient déjà créé leur type à Porto-Rico. Les mêmes procédés furent suivis aux Philippines. Aux premiers jours de l'annexion, une commission était partie de Washington pour enquêter sur le meilleur moyen de concilier, dans l'archipel, les aspirations légitimes des insulaires vers la liberté et les désirs de contrôle du pays conquérant. Un rapport, déposé en janvier 1900, avait conclu que l'organisme souple du territoire pourrait à merveille s'appliquer aux Philippines. L'arrêt de la Cour suprême, de mai 1901, en inaugurant, dans le cadre constitutionnel, une spécialité de « territoires conquis, » supprima toutes les difficultés. C'est, naturellement, dans un moule prêt à la recevoir, que la nouvelle conquête fut introduite dès que les circonstances le permirent. Le régime militaire du général Chaffee disparaissant, un gouverneur civil, M. Alonso Taft, lui succéda, avec l'assistance d'une Commission américaine des Philippines.

Les garanties de la liberté civile furent rendues à chaque citoyen. On oublia, comme une mauvaise hallucination, les conseils de guerre et la question par l'eau, les massacres des enfants au-dessous de 10 ans et la destruction systématique des bâtiments et des récoltes (1). Le pays se crut régénéré, dans le maintien de ses institutions traditionnelles, par la création de deux chambres élues, et il s'endormit bercé par le rêve du self-government (2). Aguinaldo, lui-même, libéré le 6 juillet, philosophait à Carite sur les bienfaits de la liberté que Washington

(1) C'est pour des faits analogues que le général américain Smith fut mis en disponibilité.

(2) On avait proposé aux États-Unis un système mixte consistant à instituer le régime civil aux Philippines, mais à en confier la mise en train et la direction à un militaire, comme cela arriva, en Algérie, avec le vice-amiral de Gueydon. Mais la solution de l'arrêt de 1901 l'emporta sans modifications.

avait glorifiée, et il projetait d'aller faire une tournée de conférences aux États-Unis. Ainsi le conflit des races s'éteignait : l'individualité des Philippins, leurs traditions, leur sang, tout s'étouffait sous la pression calculée des Yankees. Les vétérans de l'indépendance supportaient sans récriminer une sujétion préparatoire dans l'espoir, que l'on faisait habilement miroiter à leurs yeux, de la liberté future. On répétait partout, aux États-Unis, la parole de Lincoln à Gettysburg : « Les hommes doivent être tous libres et tous égaux. » On insistait sur l'affirmation nette de la Cour suprême : « Le contrôle des « territoires conquis » ne doit s'exercer que momentanément, pendant le temps nécessaire d'un stage pour la liberté. » M. Roosevelt développait ce thème dans cent discours ; il disait, entre autres, à Arlington : « Nous croyons que nous pouvons apprendre rapidement aux habitants des Philippines, non seulement à jouir de leur liberté, mais encore à en faire un heureux usage. L'autonomie progressera d'ailleurs au fur et à mesure que progresseront les connaissances des Philippins. Ce n'est que lorsqu'ils se seront montrés, en se gouvernant eux-mêmes, dignes d'une liberté réelle qu'il sera possible de décider s'ils doivent exister indépendamment de nous ou s'ils doivent nous rester attachés par les liens de l'amitié réciproque et des intérêts communs. »

Les Philippins ont ajouté foi à ce mirage (1) : ils n'ont pas compris que, sans aucun doute, si jamais ils étaient libres, ce ne serait pas au titre de Philippins mais au titre de citoyens de l'Union américaine ! Une recrue de dix millions d'hommes pour les États-Unis, recrue acquise par la simple évolution d'un procédé constitutionnel, après beaucoup de sang versé, tel était le bilan de la guerre de l'indépendance aux Philippines. La Grande

(1) Dans un article de la *North American Review* (août 1900), l'auteur se refusait à voir dans la prise des Philippines, un acte d'impérialisme conquérant : « Le président Mac-Kinley, disait-il, fait pour les Philippines ce qui a été fait par Jackson et ses successeurs pour la Floride... Ceux qui appellent cela de l'impérialisme, voient un mirage dans l'air chaud de la politique... Les Américains sont aux Philippines par droit, et ils ne demandent qu'à ne pas être inquiétés dans la marche en avant de leurs affaires. Les Philippines seront protégées et aidées par un peuple fort, en civilisation. »

Peffer : *Impérialisme America's historic policy*. N A. R., p. 246

République du Nord ne devait d'ailleurs négliger aucun détail vis-à-vis de l'archipel : elle y a réglé minutieusement, après la question politique, deux graves questions pendantes : la question douanière et la question religieuse. La Constitution américaine est formelle : elle exige l'unité douanière entre tous les États de la Confédération, et une jurisprudence immanente a étendu ce principe aux territoires. La création nouvelle des « territoires conquis » devait-elle échapper à cette règle? Le régime de l'assimilation douanière, n'était-il pas obligatoire pour les colonies de ce pays qui, après être resté lui-même si longtemps une colonie, avait voulu devenir une métropole et s'était pour cela donné une Constitution inviolable! Ici, comme sur le terrâin politique, la souplesse d'esprit des Yankees, la force de de leur réalisme, leur a permis d'éviter les dangers de l'innovation, sans couper le fil conducteur de la tradition. Porto-Rico, Hawaï, et plus tard Samoa, offrant des possibilités normales d'assimilation, entraient régulièrement dans l'organisme douanier de l'Union. L'importation de ces contrées aux États-Unis était relativement trop minime pour inspirer des craintes à la production américaine, et d'un autre côté l'exportation des États-Unis vers ces pays où les produits fabriqués font grandement défaut, méritait d'être prise en considération. La liberté d'entrée réciproque était donc avantageuse aux États-Unis, en même temps que l'application de leur tarif protecteur contre les étrangers autour de Porto-Rico, Hawaï et Samoa, leur garantissait une sorte de monopole d'importation. Mais pour les Philippines, la situation était bien différente. L'archipel tient le cinquième rang dans le monde pour la production du tabac et du sucre. Si le « caucus » américain avait donc redouté l'importation libre ou même seulement favorisé du tabac et du sucre de Cuba, il devait se défendre au même titre contre les produits des Philippines, contre les 25 millions de dollars de sucre et de tabac que Manille débarque sur la côte de Californie. Au demeurant, l'importation des États-Unis aux Philippines avait une importance comparée bien moindre que celle des États-Unis à Porto-Rico, Hawaï et Samoa. Le produit d'importation essentiel est le riz, que l'on a surnommé : « le pain de l'archipel » ; or, il venait naturellement à Luçon, de l'Indo-Chine, et les États-Unis, ne pouvaient songer à frapper cette den-

rée, à l'entrée aux Philippines, du tarif Dingley. C'eût été inutile et de plus dangereux, car le droit du tarif Dingley, dix fois plus fort que le droit existant dans l'archipel, n'aurait pas manqué de susciter une véritable famine. Pour toutes ces raisons primordiales, sur ce fait, aussi, que le traité de Paris assurait, pour une période de dix ans, aux Philippines, le même traitement aux produits espagnols qu'aux produits américains, la Commission d'enquête avait conclu, dans son rapport, contre l'assimilation douanière. Le Président, le Congrès, la Cour suprême ont ratifié cette opinion : le premier, dans ses messages et ses discours, le second par son silence, la troisième, dans un arrêt de février 1900 (1), dont les considérants n'ont pas été modifiés. Cet arrêt déclare que tant que le Congrès n'a pas statué sur la situation douanière des îles, celles-ci doivent être considérées comme une contrée étrangère, soumise aux mêmes droits d'importation : « subject to the same duties as importations from other foreign countries. » Or, si pour Porto-Rico, le Congrès a statué, économiquement et politiquement, comme le constate, à son heure, l'arrêt de mai 1901, pour les Philippines, aucune résolution générale du Congrès ne s'est fait jour. Le régime politique a pu être organisé, en juillet 1902, sur les principes déjà émis pour Porto-Rico, mais le régime économique n'a pas été mis en question. Les Philippines gardent donc le système douanier qui était le leur avant le traité de Paris (2). Seulement, pour réparer l'accroc qui est fait ainsi dans leur Constitution, les États-Unis ont bien soin de déclarer que cette situation n'est que passagère et que le jour où se seront effacées les différences fondamentales qui séparent les conditions économiques des Philippines de celles de l'Union américaine, l'assimilation douanière sera immédiatement adoptée. La même tactique est donc suivie sur le terrain économique et sur le terrain politique. A l'abri de la même formule de réalisme « momentané », l'annexion totale des pays conquis s'élabore avec une sûreté mathématique. Déjà, quelques faveurs de détails ont été accordées aux Philippines. Les bagues en diamant venant de l'île

(1) Cf. American digest, 1900. Treaty provisions. Customs duties.

(2) C'est ainsi que l'Angleterre et l'Allemagne ont pu énergiquement protester contre un droit de sortie payé par elles sur le chanvre aux Philippines et dont les États-Unis s'étaient délibérément dispensés.

de Luçon, entrent en franchise aux États-Unis. D'autres particularités ne tarderont pas à être réglées. On en est bien venu, pour Cuba, au tarif réduit pour les sucres et le tabac : il est vrai que Cuba offrait une réciprocité d'avantages que l'on ne saurait réclamer aux Philippines. Mais les Philippins se plaignent très vivement : puisqu'on les fait Américains, ils veulent du moins en tirer profit, et l'abaissement des droits aux États-Unis leur serait une vraie source de richesse (1). M. Roosevelt les avertit que tout viendra en temps et lieu, et, en attendant, il les a délivrés d'un fléau redoutable : les moines.

Sous la domination espagnole, la congrégation était maîtresse souveraine aux Philippines. Les moines avaient accès au conseil municipal et au conseil provincial. Les supérieurs de tous les ordres religieux siégeaient au conseil d'administration du gouvernement général, à côté de l'archevêque de Manille. Des biens immenses, des écoles nombreuses, complétaient cette puissance cléricale à laquelle tout, dans le pays, devait rendre des comptes. C'est pourquoi, dans leur révolte contre l'Espagne, la première revendication formulée par les insurgés philippins, avait été l'expulsion de ces moines qui avaient étendu sur leur patrie les filets d'acier d'une bureaucratie théocratique. Le traité de Paris dut les rassurer sur ce point. L'esprit américain, essentiellement antinomique à tout despotisme, clérical ou autre, ne pouvait tolérer, aux Philippines, le règne de la congrégation. En Amérique, l'Église ignore l'État et réciproquement. Toutes les confessions sont acceptées, et aucune ne peut se fonder sur un pacte officiel. La commission d'enquête des Philippines avait proposé l'application de ces principes dans l'archipel. Mais le gouvernement des États-Unis se rendit bientôt compte que cette solution était trop brutale et que cette brutalité ne pourrait qu'exaspérer, non pas renverser, un édifice ancien, profondément enraciné. Une mission américaine, avec M. Taft comme président, fut donc envoyée à Rome pour négocier. Elle demandait à acheter, sur estimation d'arbitres, toutes les propriétés rurales des congrégations religieuses ; elle demandait que le personnel espagnol de ces congrégations, et aussi les 5 arche-

(1) Un écho de ces plaintes s'est élevé dans le banquet offert à Manille, le 30 août 1902, à M. Taft, par la Chambre de Commerce américaine des Philippines.

vêques, fussent remplacés par des Américains. En revanche, les États-Unis accorderaient les délais pour opérer ces modifications et ils alloueraient aux Jésuites, autorisés à rester aux Philippines, une subvention pour le maintien du grand observatoire de Manille. Le Vatican refusa ces propositions en se retranchant derrière le traité de Paris qui assurait, disait-il, le libre exercice de leur vocation à tous les sujets espagnols aux Philippines. Une note de M. Root, secrétaire d'État, essaya de vaincre cette résistance, mais la commission que Léon XIII avait chargée de cette affaire, comprenait trop de moines (1) pour céder. La mission américaine dut quitter Rome, le 24 juillet 1902, accablée de bénédiction et de formules de politesse, mais sans aucun avantage précis. Cependant, une entente amiable était sous-entendue puisque un cardinal partit aux Philippines pour liquider, de concert avec M. Taft, nommé gouverneur civil, les affaires ecclésiastiques de l'archipel.

Le règlement se poursuit encore, mais on a beaucoup fait et la volonté américaine ne souffre pas d'atermoiements.

Ainsi, difficultés politiques, économiques religieuses, les Américains ont tout surmonté à force d'habileté et d'énergie.

En conclusion, ils sont définitivement implantés aux Philippines ; ils dominent de là, les vastes étendues du Pacifique et c'est d'autant plus grave qu'à Hawaï et à Samoa, ils ont acquis d'autres remarquables points de repère.

(*A Suivre*). **Joseph RIBET.**

(1) 4 moines sur 5 membres. Les cardinaux : Rampolla, protecteur des Augustins ; Steinhuber, de la Compagnie de Jésus ; Gotti, carme ; Vivez y Tuto, capucin.

LA CATHÉDRALE
ET LA BALLERINE

---

(4)

Le secret de la couleur est mort avec les vieux vitraux. L'on dirait que ces derniers sont l'œuvre d'enchanteurs ; les artistes qui vinrent ensuite n'étaient, hélas! que des hommes et n'ont pu recommencer ces vitraux de sortilège. Après avoir été méconnus et honnis, ceux-ci ont enfin repris leur vraie place, la première. Aucun ouvrage nouveau ne les a dépossédés de leur souveraineté triomphale : les vitraux du XIIIe siècle sont toujours les rois des vitraux!

Moldène admirait surtout les grands panneaux du pourtour et les triples lancettes des chapelles absidales. Vus de près, ces vitraux sont d'une exécution qui semble puérile. Le dessin en est fruste, et, s'il a une allure puissante, sa vigueur quelquefois confine à la brutalité. Les couleurs, quoique combinées avec une science très sûre des effets rayonnants, paraissent choisies au hasard. Tout est conventionnel et excessif comme coloris : chiens violets, verts, bleu pâle, bœufs cuivrés aux cornes vertes, chevaux jaune d'or, serpents rouges, diables muticolores dans des flammes sanguinolentes, anges éployant des ailes aux teintes inattendues... C'est un grouillement indescriptible de gens aux visages bistrés, aux chairs tannées, vêtus de tuniques éclatantes, de robes de toutes nuances, qui voguent sur des flots violets, se reposent dans des palais d'une polychromie outrancière, se promènent, sous un ciel de cobalt, dans des paysages hiératiques où les arbres ressemblent à des bouquets sphériques, les nuages à des reptiles... Étrange et fantastique, c'est un monde qui palpite et s'agite sur ces vitraux : la terre, le ciel et l'enfer y sont représentés avec un luxe inouï. Et l'effarante vision de cette figuration aux personnages innombrables augmente la vivacité ardente des couleurs, sans créer assez de mouvement pour nuire à l'immobile majesté des parois.

Et c'est une splendeur violette! Car, dans cette symphonie bril-

lante, dans cette fanfare de lueurs, le rouge et le bleu dominent, se marient et se fondent en des violets d'une suprême beauté. Et la densité du coloris est telle que des effluves en jaillissent, que les vitraux semblent faits d'un velours translucide d'une douceur somptueuse, d'une séduction infinie.

Et quels magnifiques reflets ces vitraux mettent dans l'hémicycle! quelle fraîche diversité de touches sur les parois et les piliers! Partout errent, fugitives, des ellipses de lumière pâlie; partout des taches ovales vagabondent et, dans les nefs blondes, provoquent des effets imprévus. De même que, sous la ramure des forêts ensoleillées, le sol ombreux des allées paraît criblé de pièces d'or, de même les dalles du chœur sont jonchées de disques multicolores, semblables à des pétales jetés devant les reposoirs, un jour de Fête-Dieu. Et ce sont des tons amortis d'une ténuité exquise; des tons effacés de pastel; des teintes subtiles, aériennes, de prisme, d'arc-en-ciel; ce sont des nuances frêles, mystérieuses et irréelles, — nuances de rêve qu'il ne semble pas possible de reproduire...

Hélas! au cours des âges, les verrières admirables ont été mutilées; et, quel que soit le talent apporté aux restaurations, les fragments neufs ne valent pas les panneaux primitifs. Ce sont des morceaux de verre à côté de pierres précieuses; c'est du strass à côté du diamant! Leurs couleurs sont décolorées, sans vibrations; l'on croirait qu'elles ont « passé » au soleil. Les vieux vitraux ont, au contraire, malgré leur vétusté, un éclat éternellement jeune, comme s'ils avaient de tout temps engerbé du soleil et concentraient dans leurs paillettes la lumière de sept siècles.

Mais ce qui désolait et indignait Moldène, c'était, en levant les yeux vers les verrières du grand collatéral, de constater l'acte exécrable de vandalisme, le crime de lèse-beauté, le sacrilège abominable, commis au XVIIIe siècle par les propres chanoines de la cathédrale, lesquels firent remplacer par des vitres incolores les vitraux de dix-huit lancettes, sous le prétexte qu'ils assombrissaient le chœur au point de gêner la lecture des offices. Dire qu'il fut une époque d'aberration artistique, où l'on détruisait ainsi froidement, systématiquement, les vitres peintes considérées comme de « vieilles friperies gothiques »! Oh! ces trouées aveuglantes! ces faisceaux de clarté crue dans la majesté douce des nefs! cette suite de fausses notes dans cette symphonie exultante de couleurs! Moldène en recevait toujours une commotion douloureuse. Car ces mutilations ne sont pas localisées comme celles, par exemple, d'une moulure ou d'un chapiteau; car, en

mutilant un vitrail, c'est en même temps tout le coloris de la cathédrale que l'on mutile.

Il devait être si beau, le chœur, dans l'intégralité de son triple diadème de vitraux ! Certes, les lancettes des hautes nefs n'ont pas le charme prestigieux des verrières des bas côtés. Destinées à être vues de loin, ce sont de grandes enluminures à un seul personnage ; ce n'est plus la kermesse de nuances, l'univers chatoyant des fenêtres du pourtour. Mais elles complètent merveilleusement la décoration de l'édifice ; et l'ensemble de ces vitraux constitue un cycle total de l'histoire de l'Église.

Tout en haut, les prophètes annoncent la venue du Christ ; les apôtres, les évangélistes, répandent sa doctrine. L'idée se continue dans le premier collatéral par la série des évêques canonisés de Bourges, les évêques étant les successeurs des apôtres. Enfin les verrières du bas sont l'interprétation mystique des Écritures, l'illustration des paraboles et des légendes bibliques, la traduction en images des textes sacrés.

Et le sens de tous ces vitraux se prolonge dans les oculi couronnant les grisailles des nefs. Fleurs de verre diaprées, corolles de flamme, roses multicolores sous les palmes des voûtes, ces oculi représentant, pour la plupart, des musiciens, célébrant les louanges du Seigneur par la harpe et la viole de David et de Saül, par les orgues, les cloches, et par les lèvres des personnages que renferment leurs médaillons... Et c'est ainsi que, d'un bout à l'autre de la vaste basilique, les verrières du XIIIe siècle prédisent le Christ, racontent sa vie, commentent ses paroles, chantent sa gloire, ajoutent superbement leur hosanna de lumière à l'hosanna de pierre des piliers.

Mais c'est toujours vers les vitraux du pourtour de l'abside que Moldène revenait, comme aux clartés du Paradis. Il aimait à en contempler le déroulement panoramique. Car leur beauté individuelle s'accroît de la beauté de leur nombre et s'amplifie par le groupement. Leur ensemble est aussi harmonieux que chacun d'eux. Tous concourent au même effet de grandiose magnificence... L'abside et les vitraux se font valoir réciproquement !

Parfois il semblait à Moldène que le but de l'hémicycle n'était plus de permettre de tourner autour de l'autel, mais uniquement d'offrir aux regards et de mettre en relief cette galerie admirable de vitraux, à laquelle les nefs n'ont d'autre mission que d'accéder, pour laquelle la cathédrale tout entière, cadre sublime, fut érigée.

Il se souvenait et comparait : c'étaient les plus beaux vitraux qu'il eût vus. Jamais ceux de Notre-Dame de Chartres ne l'avaient captivé autant. On dirait que les vitraux de Bourges ont recueilli plus de lumière. Ce sont des gemmes aux feux plus étincelants, d'une taille plus fine, d'une eau plus pure. Ils palpitent davantage, sont plus joyeux, ont des frissons plus troublants, plus vivants, sont mieux un alleluia de clarté. Ceux de Chartres sont moroses, sombres, souvent obscurs ; certains, placés au nord dans l'ombre, ne s'allument jamais, paraissent de plomb et de bitume, sont comme dévitrifiés, comme éteints pour toujours. Ce n'est plus la splendeur violette, au poudroiement pailleté, des verrières de l'abside de Bourges.

Moldène serait resté indéfiniment dans cet abside, refuge auguste et mystique, oasis de méditation, qui, grâce à ses vitraux, est peut-être la plus poétique qui soit. Il allait la visiter, le matin, pour voir s'illuminer le plus de fenêtres à la fois. Il regrettait que le soleil ne pût nimber, en même temps, tout le chevet de rayons. Et il s'hypnotisait devant cette vision fascinante, enchanteresse, indescriptible, des vitraux ensoleillés.

Pour dépeindre ces vitraux, il eût fallu des cliquetis de mots imprévus, un miracle du Verbe. Dans le cerveau de Moldène, les images se pressaient en tourbillons, en avalanches, les mots se groupaient en hymnes triomphaux. Toutes les vieilles comparaisons grandiloquentes et lyriques, les métaphores les plus pompeuses, accouraient ; et il ne pouvait les repousser, tellement elles étaient justes et s'imposaient.

C'était d'abord la gamme resplendissante des luminosités et des clartés. L'intensité ardente de ces vitraux est telle que derrière eux, dirait-on, flamboie en permanence un foyer de tisons crépitants, de braises incandescentes, un bûcher rougeoyant, une fournaise en ignition.

Oh ! ces vitraux brûlés de flammes multicolores ! ce choc, cette bataille éclaboussante de lueurs ! ces gerbes d'étincelles de forge cyclopéenne ! ces clignotements polychromes d'une multitude de cierges allumés ! ces myriades de lucioles dans une nuit de printemps ! ce papillotement de regards embrasés dans une infinité de prunelles de toutes nuances ! Quel miracle d'optique que ces verrières incendiées ! Quelle féerie ! quelle orgie frénétique de lumière ! Ce sont des miroitements de kaléidoscope, des pétillements de feux d'artifice colorés, un éblouissement aveuglant de merveilles pyrotechniques !

Et ces vitraux sont aussi des bijoux... Chaque vitrail est une

mitre énorme enchâssée dans la pierre, mitre constellée de pierreries, mitre d'évêque richissime. Toute l'abside est une couronne géante dont chaque vitrail est un fleuron, — une couronne princière sertie, avec un luxe inouï, de gemmes chatoyantes.

Et c'est un ruissellement, une cascade de joyaux ; c'est le contenu répandu de quelque inépuisable écrin, d'une cassette miraculeuse d'où les orfévreries jailliraient, innombrables, en une profusion inextinguible de frissons, de scintillations et de reflets.

Parfois il semblait à Moldène qu'un magicien ou quelque fée prodigue versait derrière ces baies, à pleins chars, des pierres précieuses, — à rendre jaloux un Crésus ou un Haroun-Al-Raschid ! Et — comme si des galions de pierreries avaient échoué là — c'étaient des échappées sur un océan de rubis et de saphirs, de topazes, d'émeraudes, d'améthystes, sur des grèves de galets lumineux... C'était le rayonnement des grottes de Monte-Christo, l'irradiation des trésors d'Ophir ou de Gôlconde, l'apparition prestigieuse d'un décor des Mille et une nuits... Rêve matérialisé d'azur, de pourpre et d'or ! Rêve des temps fabuleux ! Rêve d'Orient et de soleil !

Ces vitraux, en effet, ne se ressentent-ils pas de l'influence arabe ? N'imitent-ils pas la splendeur décorative des tapis d'Arabie au moyen âge ? N'ont-ils pas l'apparence fastueuse de mosaïques byzantines ? Ne sont-ce pas des tentures translucides accrochées aux parois d'un palais enchanté, des écussons de lumière, des écrans gigantesques aux tonalités éclatantes, mettant une parure de gala sur la nudité des murailles ? Ne sont-ce pas des chasubles de fête ? Ou plutôt ne dirait-on pas d'immenses boucliers flamboyants qu'en offrandes votives, des chevaliers géants suspendirent, la pointe en haut, au chevet de l'édifice, en revenant des croisades ? Ou des trophées — bannières, étendards, oriflammes — conquis sur les infidèles et rapportés triomphalement de Palestine, pour la plus grande gloire du Christ ?

Mais non ! Tout ce pétillement, tout cet éblouissement, ce chaos de colorations, tous ces vitraux illuminés, pointillés de flammes de couleur, c'est mieux qu'un décor terrestre : c'est une vision stellaire. C'est de la lumière solidifiée ; c'est du soleil en fleurs. Et ce sont aussi des cassures d'arc-en-ciel, des miettes de prisme solaire. Avec leur fond d'azur intense, ces vitraux éveillent l'idée de milliers de constellations au coloris multiple, agglomérées, jetées en monceaux, dans un coin de firmament... Poussière sidérale, poudre d'astres, éclaboussures de la voûte céleste, éclats de météores, débris d'aérolithes, copeaux d'étoiles tombés du ciel !

Aux yeux de Moldène, la cathédrale ne s'arrêtait plus aux vitraux. Elle était ouverte de partout ; les verrières ne la clôturaient pas, n'étaient que des ouvertures sur un monde irréel. Par tous les intervalles des piliers de l'abside apparaissait un séjour de suavités et de délices, comme si la cathédrale était vraiment une forêt majestueuse de pierre, dont les allées conduisent au Paradis. C'était un rayonnement tout autour de l'autel... Moldène, dans son rêve exalté, s'attendait — lui, l'athée, mais aussi le poète — à voir passer derrière ces baies des formes brillantes et diaphanes, des êtres de blancheur et de clarté, des silhouettes de séraphins.

Et quand, redescendant sur terre, il quittait ces cieux de braise, ces édens resplendissants, c'était pour se retrouver dans des jardins magiques, jardins fleuris de lueurs, émaillés de fleurs précieuses, de fleurs de verre épanouies... Ce n'était plus le firmament qu'il contemplait ; mais, derrière les grilles des armatures, des parterres de fleurs lumineuses, des pelouses enguirlandées, des clairières diaprées, des prairies où des corolles merveilleuses rutilent. C'étaient des floraisons, des frondaisons étincelantes, le floconnement polychrome d'une neige de pétales. On eût dit également des reposoirs de féerie pour une Fête-Dieu sublime. Ce n'étaient que jonchées, que gerbes et bouquets : pistils ardents, étamines somptueuses, calices éblouissants... Flore prodigieuse ! Auréole d'avril sur le front rajeuni de la vieille église séculaire !

Et l'imagination surchauffée de Moldène ne s'arrêtait plus dans son élan, vagabondait à l'infini. Dans ce printemps de feu, Moldène voyait maintenant des papillons de flamme, des essaims innombrables de beaux papillons fulgurants qui butinaient les fleurs précieuses, se substituaient à elles dans le coloris des vitraux. Il voyait ces vitraux s'animer. Les couleurs tressaillaient, tournoyaient devant ses yeux, paraissaient avoir des ailes. N'étaient-ce pas, en effet, des papillons chatoyants qui se précipitaient, se bousculaient pour entrer par ces baies du pourtour, par ces fenêtres miraculeuses ? N'étaient-ce pas des vols éperdus de papillons multicolores, des rondes effrenées de papillons ivres miroitant et palpitant au soleil, de papillons fous qui dansaient, radieux et aveuglants, dans des frissons de lumière ?

Ils dansaient... Et, laissant son esprit vagabonder de plus en plus, Moldène se lançait dans des évocations étrangement troublantes. Ces vitraux, dont les couleurs s'animaient et tournoyaient, lui suggéraient bientôt la vision d'un ballet aux nuances éclatantes... Oui, c'était cela ! Les vitraux du XIIIe siècle étaient une

vibration, une giration, une fête de clarté, étaient autant de ballets microscopiques et vertigineux. Toutes ces taches étincelantes de toutes couleurs. toutes ces gemmes, toutes ces étoiles, toutes ces fleurs, tous ces papillons devenaient autant de ballerines en miniature, de petites Lises adorées tourbillonnant dans le soleil, au lieu de tourbillonner dans des jets de lumière électrique...

DEUXIÈME PARTIE

I

LA CONVALESCENTE

Lise!... Voilà quinze jours que Moldène ne l'avait vue, quinze jours qu'ils échangeaient des lettres passionnées, des lettres d'impatience et de désir.

Et c'étaient, surtout de la part de Lise, des appels éperdus, des accents d'ardente frénésie. Quoique gardant encore la chambre, elle se portait, affirmait-elle, de mieux en mieux. Bientôt elle serait assez forte pour venir terminer à Bourges sa convalescence. En attendant, elle languissait loin de l'aimé, suppliait celui-ci d'accourir au plus vite lui apporter sa chère présence et la douceur de ses baisers.

Moldène, de son côté, souffrait de cette séparation, s'attristait d'être seul, avait besoin de se retremper dans une atmosphère d'amour, de sentir auprès de lui un peu de tendresse féminine. Aussi, le samedi de la deuxième semaine, à onze heures, se trouvant libre, s'empressa-t-il, joyeux, de prendre le train pour Paris.

Son cœur battait délicieusement à l'idée de retrouver le Tanagra chéri, le Saxe frêle et adoré, l'amoureuse frémissante et folle de bonheur. Quand le train s'ébranla, il fut tout en émoi, comme pour un premier rendez-vous.

Au sortir de la gare, il aperçut la cathédrale qui, dominant la ville, se détachait en gris sur l'azur argenté du ciel. Un instant, sa rêverie fut distraite. Il pénétra en imagination dans l'édifice sublime où il avait goûté tant d'exquises sensations d'art, revit les perspectives indéfinies des nefs, le jet orgueilleux des piliers, la féerie des vitraux...

Mais le train roulait, longeant la prairie Saint-Sulpice. Au delà des pâturages sillonnés de cours d'eau, au delà des arbres bordant

le frais paysage plantureux, la cathédrale semblait maintenant dominer tout le Berry. Elle se dressait à l'horizon, de plus en plus lointaine, de plus en plus estompée, — ombre bleuâtre au dessus de la campagne verdoyante... Derrière une ondulation du sol, elle disparut.

Alors Moldène fut tout à Lise, tout au charme d'aimer et de se savoir aimé. Entraîné d'un mouvement irrésistible vers sa maîtresse, il sentait réellement, au trouble croissant qui l'envahissait, la distance décroître entre elle et lui ; il sentait entre leurs deux êtres une attirance mystérieuse comme l'attirance magnétique. Peu à peu l'impatience l'enfiévra. Aux stations, il se désolait, éprouvait une sorte de rage désespérée. Il eût voulu que le train ne subît aucun arrêt, roulât encore plus vite, — aussi vite que l'éclair, que la pensée.

Il essaya de calmer cette impatience en s'absorbant dans la lecture d'un roman. Mais, entre toutes les lignes. se glissait, obsédante, l'image provocatrice de la douce figurine aux yeux et aux cheveux d'or. Et, sur les pages du roman, Moldène ne lisait plus que ces mots prometteurs : « Viens vite ; je t'aime et je t'attends... »

Alors il se complut à évoquer les charmes les plus secrets de Lise ; et c'est dans un état indicible d'exaltation tendue, qu'ivre d'espoir, embrasé de désir, après un voyage de cinq heures qui lui avait paru interminable, Moldène fit enfin son entrée dans Paris.

A la gare, la plus agréable surprise lui était réservée. Lise était là, guettant l'arrivée des voyageurs. Sitôt qu'elle l'aperçut, elle se précipita pour se jeter à son cou... Et Gilbert défaillit sous l'acuité de ce baiser... C'était le baiser de l'amoureuse; mais il lui semblait, à lui, — parisien en rupture d'exil, — que c'était en même temps le baiser de Paris qu'il recevait des lèvres de Lise.

Dans la voiture les emportant, Moldène contemplait la chère idolâtrée, la blonde convalescente au visage encore amaigri et pâli, aux yeux encore pleins de souffrance. Et celle-ci, d'une voix tremblante d'émotion, lui racontait que, pour hâter un peu le moment de le revoir, elle n'avait pu, malgré les conseils du médecin, résister à la tentation de venir au devant de lui. C'était sa première sortie, — une imprudence, peut-être... Mais elle l'aimait tant ! N'était-il pas tout son bonheur?

Comme elle avait pleuré pendant ces quinze jours de détresse ! Sa vie avait été, en quelque sorte, suspendue; cette séparation avait été pour elle comme un arrêt dans l'existence, une mort temporaire... Mais aussi quel délice de le retrouver, de le posséder,

bien à elle, jusqu'au lendemain soir !... Jusqu'au lendemain ! Comme ce serait court, hélas !... Mais pourquoi s'attrister en parlant déjà de départ ? Avait-il souffert, lui aussi ? Autant qu'elle? C'était impossible... N'avait-il pas eu des pensées étrangères à leur amour ?

Grisé, Gilbert écoutait, savourait les tendres paroles comme une musique divine. Il s'y désaltérait comme à une source pure, et, dans son trouble, c'est à peine s'il avait la force d'y répondre. De ses lèvres s'échappaient seulement par intervalles, en un balbutiement, les mots : « Je t'aime ! Je t'aime ! » Dans ses mains il tenait, captive comme un oiseau, une main de Lise et la pressait doucement. Son pied s'appuyait câlinement contre les pieds frémissants de Lise, — petits pieds agiles de danseuse, petits pieds voltigeants condamnés momentanément au repos.

Ils ne pouvaient se regarder sans voir leurs yeux se mouiller, sans défaillir... C'était une prise de possession délectable et pleine de frissons, sous le ciel bleu, à la face de tous, dans le rayonnement du soir d'été, dans le tumulte assourdissant de la grande ville qui leur communiquait à tous les deux sa fièvre intense.

En Moldène s'accomplissait une résurrection. Secouant sa chape provinciale, il renaissait avec la plénitude de ses aspirations et de ses facultés. Il débordait de sève, de joie, d'activité. Il retrouvait non seulement Lise, mais Paris; et sa poitrine se soulevait comme dans l'émoi d'un double amour. Près de lui était sa maîtresse au sourire dévoué, — maîtresse et esclave à la fois... Autour de lui était la Ville, la Ville fascinatrice qui, avec son agitation, son papillotement diapré, l'éblouissement de ses couleurs et la symphonie de ses bruits, paraissait également lui sourire et lui faire fête ; la Ville merveilleuse qui semblait l'accueillir et se donner à lui, comme Lise se donnait déjà dans un regard. Il triomphait, avait des fiertés de conquérant ; sa promenade en voiture prenait des airs d'apothéose... Lise et Paris ! Paris servant de cadre magnifique à Lise ! Paris et Lise se complétant, s'identifiant pour l'aimer...

. . . .

Les deux amants vécurent, jusqu'au lendemain soir, dans le ravissement de leur rêve d'amour.

Ils s'aimèrent — le cerveau en feu et les sens réprimés — dans un inassouvissement exquis et torturant, moins en amants se rejoignant après une séparation qu'en adolescents virginaux à l'éveil de leur tendresse. La maladie, en affaiblissant Lise, l'avait,

pour ainsi dire, transformée. C'était vraiment une amoureuse nouvelle que Moldène retrouvait.

Ils restèrent l'un près de l'autre, plongés dans une mutuelle et béate contemplation, sans nulle distraction extérieure qu'une courte promenade au Bois. Avec une touchante ferveur, ils firent un pélerinage à l'endroit où Gilbert avait sauvé Lise de la mort, à l'endroit où dramatiquement était éclose leur idylle. Et il leur sembla que leur amour recommençait aussi sincère, aussi jeune qu'au premier jour, — frais comme une aube de printemps, brûlant comme un soleil d'été.

Ils restèrent l'un près de l'autre, se grisant de souvenirs, égrenant des aveux et de tendres propos, balbutiant des paroles qui étaient des caresses, entremêlant gentiment les confidences et les baisers.

Lise questionna Gilbert sur les moindres détails de son existence loin d'elle, s'informa de l'élégance et de la beauté des femmes de Bourges et, par coquetterie d'amoureuse, crut devoir esquisser une puérile et absurde scène de jalousie préventive.

— Tu ne me caches rien ? Tu me le jures ? répétait-elle, rieuse, et cependant un peu inquiète, car l'amour, quoi qu'on dise, s'accompagne toujours d'une pointe de soupçon.

Et Gilbert jurait tour à tour sur les cheveux, sur les yeux ou les lèvres de Lise, tout en les embrassant. Jeu charmant qui transportait Lise et qui, lui, l'enchantait ! Aussi ne se priva-t-il pas de prodiguer les serments.

Lise fit également allusion à la cathédrale, rivale dont elle s'amusait. Mais elle était trop absorbée par son bonheur présent pour s'arrêter longuement à un tel badinage...

Quand Moldène reprit le train, il emportait de son séjour à Paris un regain de passion juvénile. Eperdument épris, il lui semblait, en toute sincérité, que nulle puissance au monde ne pourrait le détacher de Lise... Nulle puissance ? Chose étrange ! A mesure qu'il s'éloignait de Paris pour se rapprocher de Bourges, il voyait s'évanouir en lui douloureusement, comme sous l'effet d'un maléfice, le charme gracile de l'aimée. Une sorte d'obsession énigmatique l'envahissait. Malgré tous ses efforts, il échappait mystérieusement à l'influence de sa maîtresse, et de nouveau sentait s'appesantir sur lui la hantise de la cathédrale, un instant de loin oubliée...

(*A suivre*). André DARTY.

LA FILLE DU NAUTONIER

Nouvelle de la Romagne

Zurdàna di Era, la Vieille, dit encore : — Il te trouva près du Tèlèspar, parmi les roseaux ; on t'avait mise dans une corbeille recouverte d'un linge blanc et l'on t'avait abandonnée près de l'eau. C'était l'automne, les eaux croissaient et les clartés du marais s'étendaient toujours plus, comme le glacis de la mer tranquille.

Je m'en souviens. Alors nous vivions de la chasse qui était copieuse, et les lieux étaient peu fréquentés; Ariuvèld se levait toutes les nuits avant l'aube; avant que Pirbors surgisse de la mer, il partait dans son bateau pour chasser à la lune, et il tuait beaucoup de canards et de poules d'eau parce qu'il avait des yeux de faucon. Les oiseaux en criant sortaient de l'ombre, passaient en bruissant sous la lune et Ariuvèld di Fusa, pauvre âme, ne les manquait jamais.

Il me disait ensuite : si tu voyais, ma femme, la lune les appelle dans son argent, et lorsqu'ils passent, leurs ailes sont claires et les plumes semblent de lumière; s'annonçant à peine, et d'une étoile à l'autre, vers la grande route qui monte dans l'air, ils vont, ils vont, jusqu'à ce que la mort les cueille !

Zurdàna di Era, ayant filé un fuseau, le laissa tomber dans la corbeille qui était à ses pieds ; elle en prit un autre ; elle noua le fil aux deux bouts du métier, puis elle recommença son œuvre lente.

Ombra di Tèlèspar, accoudée à la caisse du métier, sous la petite lampe de cuivre, se tenait immobile, les yeux fixes, tandis que les marches se taisaient et que la navette reposait sur les fils de la chaîne.

En parlant, Zurdàna di Era tordit l'étoupe et regarda le tour rapide du fuseau.

— Le temps, ma fille, le temps autour de l'ensouple enroule les journées, et il est passé autant de toile sur le métier qu'il est

descendu d'eau des montagnes. Alors, Nedadòr était avec nous ; alors, durant les nuits d'hiver, nous étions trois autour du feu...

Une fois, Ariuvèld partit dans son bateau, emmenant avec lui son chien Fug, un chien blanc qui avait les yeux d'une créature humaine. Il y avait une belle lune, la lune qui lutte contre l'aube. Ariuvèld di Fusa, — que Dieu ait son âme — avant de partir, me dit : ma femme, prépare le dîner pour six heures. — Tu reviendras si vite, lui demandai-je. — Oui, — répondit-il. — La lune est pleine et répand son enchantement sur toute la mer. Les canards viendront comme des nuées, déjà, je les ai entendus passer. Et je pense revenir vite, prépare le dîner pour six heures. — Comme tu voudras, lui dis-je, et il partit.

Elle s'interrompit :

— Maudite étoupe pleine de nœuds, le fil vient rude et la toile épineuse... On ne pourra jamais avoir quelques draps fins dans l'armoire, et si tu te maries...

— Continuez Zurdàna di Era — dit Ombra, et sa voix jeta dans le silence une douce vibration, — donc Ariuvèld di Fusa partit...

— Oui, comme d'habitude il se rendit à son piège, les étoiles étaient à leur déclin. Il tua tant d'oiseaux qu'il en remplit la petite barque. Et lorsque l'ourse surgit de son seuil que personne n'atteignit jamais, Ariuvèld pour rentrer, longea jusqu'à notre Tour les veines et les canaux.

Il était au Cucîn, il devait traverser le Casantèn, la Cvèra et le Tèlèspar pour arriver jusqu'au grand canal et revenir ici. Lorsqu'il fut parmi les roseaux, Fug sauta de la barque et alla quêtant par ci et par là. Ariuvèld le suivit avec son fusil. Tout d'un coup, le chien stoppe en remuant la queue; il l'appelle en vain. C'est ainsi que te trouva Ariuvèld di Fusa.

Après une pause, Ombra de sa voix douce demanda :

— Il m'apporta tout de suite à la maison, chez vous ?

— Oui, il t'apporta ici. Tu dormais dans tes langes et tu avais au-dessus de la tête une petite croix d'or.

— Combien d'années y a-t-il, maman ?

— Oh ! beaucoup, beaucoup ma fille; peut-être vingt, je ne me rappelle pas bien.

— Et puis ? racontez encore.

— Ensuite, tu as grandi ici à la Tour. Ariuvèld ne voulut pas te mener avec les autres à l'hospice. Il dit : elle sera pour nous comme la fauvette qui vient de loin; c'est le destin qui l'a envoyée

et par la volonté de Dieu le Père, le pain ne manquera pas à sa petite bouche.

— Je répondis : Il ne manquera pas à sa petite bouche ! Et tu es restée ici, à la vieille Tour de Bevano, aux confins des cieux comme dit Gabariel di Glafira.

Nous pensâmes à la nourrice. Giba di Matiù s'offrit et te donna le sein.

Ainsi le temps te grandit.

Un jour, tu eus sept ans peut-être, tu ressemblais à un petit ange et personne n'avait vu créature plus divine. Aussi, les pèlerins qui traversent tant de pays et vont jusqu'à la ville du Seigneur, à la ville toute d'or et de gemmes, aussi les pèlerins disaient en s'arrêtant : Adieu créature du Seigneur, œil de Paradis ! — Un jour, à l'heure où notre soleil se meurt, un vieillard s'arrête à la porte et dit : Ariuvèld di Fusa, je veux te parler, sors. — Personne ne l'avait jamais vu. Il était grand comme un bon pin jeune, et il regardait droit devant lui, sans crainte, comme ceux qui commandent et ne savent pas obéir.

Ariuvèld — que Dieu ait son âme — alla sur le seuil de la porte et demanda : Que veux-tu ? — Ils parlèrent longtemps ensemble, puis ils t'appelèrent. Tu ne te rappelles pas ?

— Je ne me rappelle pas — répondit Ombra di Tèlèspar.

— Oui, alors tu avais sept ans, tu étais trop petite. Ils t'appelèrent et tu allas vers eux le menton baissé sur la poitrine, en regardant la terre. Le vieux te sourit et te dit quelques mots que je n'entendis point. Mais après quelques minutes tu éclatas en pleurs. Alors Ariuvèld di Fusa cria : femme, reprends la petite ! — Je vins, je te pris dans mes bras et je n'arrivai pas à te calmer. Pour toute la soirée, des sanglots restèrent dans ta gorge.

Lorsque je demandai à Ariuvèld : — Que voulait-il, cet homme ? il me répondit : — rien. — Et je me tus, car je savais qu'il n'aurait pas ajouté un mot.

Quelques années plus tard, Ariuvèld di Fusa — que Dieu ait son âme — mourut. Lorsqu'il comprit que désormais il ne pouvait plus espérer rester debout sous le soleil, il m'appela et me dit ce que le vieux lui avait confié et que tu sauras à ton tour, si le jour vient.

Celle-ci est ton histoire, Ombra di Tèlèspar ; maintenant, repose tranquille, car l'étoile qui régit ton sort est haute sur ta tête, et dirige la fortune aux yeux de gemmes qui luisent et ne voient pas, et sont comme les étangs, prunelles de la forêt !

Quand la voix de Zurdàna di Era se tut, la jeune fille resta quelque temps les yeux fixes et la figure appuyée aux paumes de ses mains ; elle était sous la lampe de cuivre, dans une pénombre violacée, et seul le sommet de sa chevelure luisait ; plus bas, les lices et la chaîne mettaient une blancheur douce dans la faible clarté. Puis elle se secoua, elle reprit la navette qu'elle lança à travers la chaîne ; deux fois en deux coups secs, elle attira vers elle le peigne et ramena les marches qui eurent un craquement lent. Le vieux métier fit entendre dans la nuit sa voix antique, et la toile crût sous la lampe qui ondula lentement.

Zurdàna di Era avait filé un autre fuseau.

— Ma fille, — demanda-t-elle d'une voix rauque en abandonnant ses mains sur son giron — quelle heure peut-il être ?

Ombra suspendit son travail et tourna les yeux vers la petite fenêtre à demi ouverte :

— La lune ne s'est pas encore levée — répondit-elle — et les hommes des Falasch ne sont pas encore passés.

— Il me semblait les avoir entendus au commencement de la soirée, lorsque tu tissais,

— Je ne les ai pas vus Maman. En tous cas, la chanson de Vinzador ne s'est pas encore fait entendre et la pléiade monte maintenant dans les cieux. Etes-vous fatiguée ?

— Le somme il vient ma fille. Autrefois, oui, j'en tordais du fil, maintenant au quatrième fuseau ma bouche est sèche et mes doigts tremblent comme de pauvres feuilles. Zurdàna di Era, a fini désormais les grains de son chapelet. — On entendait murmurer la mer dans la nuit profonde.

— Tu viens te coucher? demanda la vieille.

— Je reste encore — répondit Ombra. Je veux avancer mon travail.

Tandis que toute courbée, Zurdàna di Era montait la petite échelle de bois qui conduisait au second étage de la Tour, et que la lampe pendante qu'elle portait dans une main éclairait faiblement les hautes marches, dans la nuit claire s'éleva la voix de Vinzador traversant l'ombre de sa forte vibration.

— Il chante gaîment, le chasseur ! — dit Zurdàna di Era, en montant les hautes marches une à une avec une lenteur fatiguée, — il doit avoir fait une chasse triomphale, que le Seigneur le garde ! — Et ces mots se perdirent avec le petit bruit de ses pas et avec le dernier éclair de la flamme pâle, qui, tout en haut, disparut.

Ombra di Tèlèspar, assise devant son grand métier semblable à un rude tronc de chêne, tira le peigne et lança la navette pour

allonger la blanche trame végétale, trésor des armoires nuptiales.

Et les battements du peigne, et les craquements des marches, marquèrent les palpitations du vieux métier, sacré pour les douces mains féminines.

La fenêtre était ouverte sur la lande. Tout près, un groupe de pins, les derniers de la grande forêt, se détachait sur les étoiles, frêles sentinelles veillant sur les violences du vent.

Vers la fenêtre ouverte, Ombra tourna ses yeux doux, d'une douloureuse suavité; elle abandonna la caisse du métier et regarda dans la nuit comme si elle suivait le vol d'une ombre. Le rougoiement de la lune naissante teignit la limite du ciel sous la constellation de Pégase. Un petit nuage partagea le grand disque rougeâtre en deux zônes, puis monta lentement semblable à une paupière, et l'œil de Caïn s'ouvrit dans sa tragique fixité à travers les espaces.

— Je souhaite bonne nuit à ma « donna e madonna » (1) — dit une voix claire; et Ombra di Tèlèspar se leva.

— Bonne nuit Evmari di Cospa — répondit la jeune fille en s'avançant vers la fenêtre. Comme sa silhouette se dressait dans la faible clarté rougeâtre, elle apparut dans toute sa beauté.

Parmi les jeunes filles de la « Pineta » Ombra di Tèlèspar était celle qui répandait le plus grand charme d'amour. Ses tempes paraissaient d'opale, et sa figure était d'une douceur sereine et suavement triste, sous la grande auréole des cheveux roux.

— Tu as tardé ce soir, Evmari — dit Ombra.

— Je viens de loin — répondit le jeune homme.

— Tu dois être fatigué car tu ne souris pas, je t'ai attendu en tissant, et il me semblait que le temps ne passait pas. J'ai enroulé la toile à l'ensouple une fois, dix fois, et j'ai ajouté de l'huile à la lampe.

— Je suis allé chez Gabariel di Glafira, répondit le jeune homme.

— Et pour quoi faire ?

— Je voulais lui parler. Gabariel di Glafira sait beaucoup de choses que tous ignorent. Un silence tomba.

Puis, Evmari leva les yeux et demanda à voix basse :

— Zurdàna t'a-t-elle parlé ?

— Oui.

— As-tu su ?

(1) « Donna e madonna » jeu de mots impossible à traduire en français. Donna, femme, dame; madonna, madone.

— Oui.

— Tout?

— Tout ce qu'elle pouvait me dire.

— Mais t'a-t-elle parlé de Ariuvèld di Fusa... Elle t'a parlé du vieux...

La figure de Evmari di Cospa se contracta sous l'empire d'une commotion violente. Sa voix sortit saccadée, haletante et rauque.

— Oui, — répondit Ombra, — mais qu'as-tu ?...

— Ma petite... mon amour, pardonne-moi... je n'ai pas ta force...

— Qu'as-tu ?... reprit Ombra.

— Gabariel di Glafira m'a dit que le destin s'accomplirait, et moi, j'ai peur du destin.

— Ecoute, — et il tendit les bras, — tu viendras avec moi. Zuba di Carân part cette nuit pour le nord... la mer est grande...

— Evmari di Cospa ! — cria la jeune fille, les yeux élargis et peureux.

L'autre s'approcha :

— Ne crie pas, dit-il, la vieille pourrait t'entendre; personne ne doit nous entendre; cette nuit même nous partirons. Ensuite, ils te chercheront en vain, puis ils diront : la fille du Nautonier est morte...

Ombra fut secouée d'une contraction subite. Sa voix sortit ferme et aiguë :

— Qui ? Qui l'a dit ? Evmari di Cospa, qui l'a dit?

Le jeune homme pâlit; mais sous le charme invincible des yeux de la jeune fille, transfigurés, pleins d'une tragique ardeur suggestive, il répéta d'une voix rauque :

— La fille de Mathiù d'Abrìm, qui fût nautonier.

Un hurlement sauvage passa sous les cieux nocturnes, et Ombra di Tèlèspar, la douce et suave créature, tomba à la renverse.

La petite lampe de cuivre, pendue au sommet du rude métier, ondulait lentement comme un pendule fatal, dans le temps et dans le mystère.

***

Zurdanà di Era lui rendit sa croix d'or, la croix qu'on avait trouvée sur son front le jour où Ariuvèld la cueillit parmi les roseaux du marais, le long du Tèlèspar.

D'un côté, la petite amulette portait gravés un nom et une date; le nom était celui du père de la jeune fille : Mathiù d'Abrìm, la date, elle ne sut la rattacher à aucun fait, parce qu'elle ignorait le passé.

Un soir, elle demanda à Zurdanà di Era :

— Maman, pourquoi as-tu menti ?

Et Zurdanà répondit :

— La douleur arrive toujours à temps.

— Mais tu savais tout ?

— Oui.

— Et quand aurais-tu parlé ?

— J'attendais; les gens sont mauvais, les gens ont leurs traditions, ont leurs lois, et se vengent, se vengent terriblement, de père en fils et sur les fils des fils, durant des générations. Tu étais belle et jeune; l'amour pouvait te sauver et il te sauvera peut-être. Je ne voulais pas parler, ce n'eût pas été bien de parler, je croyais aussi que les quelques-uns qui savaient, se seraient tus comme moi. Gabariel di Glafira est un philosophe, et il aura suivi une loi qui lui est particulière et que j'ignore.

Peut-être connaît-il les vraies routes du bien. Moi je suis une ignorante, j'ai écouté ma conscience parce que je te considérais comme une chose sacrée dans ma douce maison; parce que la douleur arrive toujours à temps. Maintenant tu ne peux pas m'adresser de reproches.

As-tu causé à Evmari di Cospa?

— Non.

— Il n'est pas revenu la nuit dernière?

— Non.

— Il reviendra. Evmari di Cospa est bon, il a l'âme droite et il saura te juger.

Je suis sûre qu'il reviendra parcequ'on ne peut pas abandonner les chemins de l'amour lorsqu'on en a parcouru une bonne partie, et celui qui s'est fait l'esclave des yeux d'une femme cherche son contentement au-delà de toute douleur.

J'espère en ton étoile; nous avons tous notre destin là-haut, j'espère en ton destin ! —

Et les mains tremblantes de la vieille dans leurs gestes brefs, se levèrent vers le ciel du soir comme pour une prophétie.

— Lorsque Ariuvèld — que Dieu ait son âme — vit venir la mort il me dit : Prends garde à l'enfant, fais qu'elle puisse vivre tranquille — et j'ai obéi. En outre la semence de la mauvaise plante a sa raison pour s'épanouir.

Ombra di Tèlèspar baissait les yeux ; elle était pâle, elle était comme une pauvre créature que détruirait un mal lent.

Les premiers jours passèrent, des mois s'écoulèrent; la nouvelle se répandit.

Comment se faisait-il que Evmari di Cospa n'épousait pas la belle de la Tour de Bevano? Et pourquoi Ombra di Tèlèspar n'apparaissait-elle plus à l'église ? Pourquoi fuyait-elle l'église et ses compagnes, et ne fréquentait-elle plus les chœurs et ne se joignait-elle pas aux *garavellantine* (1), pour les grandes récoltes ?

La nouvelle se répandit et l'on ne sut pas celui qui avait parlé le premier ; de voix en voix elle passa, des chaumières aux pays des environs, courut de Porto à Cervia à travers toute la forêt et la marine. Les femmes devinrent muettes et les figures des hommes, vermeilles.

Les vieux se souvenaient encore de Matiù d'Abrìm, leur haine était inépuisable, implacable, et elle ne tombait pas devant le charme d'une créature gracieuse, parce qu'une petite source gaie ne peut pas désaltérer un désert. Pour la trace qu'avait laissée le vieux nautonier la force aveugle voulait sa justice cruelle; la force inconsciente et brutale poussée par les lois du mystère ne pouvait pas se taire, ne pouvait pas se calmer, parce que des années et des années avaient passé et que le souvenir était lointain. La haine est comme une flamme que la pluie, le vent et la ruine alimentent.

Matiù d'Abrìm était, par les garçons et par les filles, connu comme un terrible malheur ; les vieux blasphémaient son nom. Les puissances maléfiques que le peuple redoute et dont il émaille ses légendes n'en recevaient pas un culte différent.

Alors Ombra di Tèlèspar sentit que son sort était accompli sur la terre.

La vieille, la bonne vieille au doux profil, Zurdanà di Era, qui l'aimait comme une créature de son sang, celle qui, d'un cœur plus que maternel, lui avait donné le nécessaire et le superflu, en vain de sa faible voix l'encourageait à espérer; elle était comme une pauvre bouée, ballotée par les vagues, vain espoir pour le désespoir tragique du naufragé.

Evmari di Cospa n'était pas revenu.

Pendant plusieurs nuits la petite lampe de cuivre ondula sur le vieux métier, pendant plusieurs nuits Ombra di Tèlèspar entendit

(1) *Garavellantine*. On appelle ainsi dans la Pinetta de Ravenne les jeunes filles employées à la récolte des pins.

la chanson de Vinzador se disperser comme une haleine dans la forêt obscure. Son cœur trembla en vain d'anxiété; elle n'entendit plus par la fenêtre ouverte le souhait de la voix claire.

La nouvelle s'était répandue. Evmari di Cospa avait oublié son amour aux grands yeux tristes, la petite créature qui était comme une feuille frêle sur une branche dépouillée. Evmari di Cospa, le jeune homme fort, avait suivi d'autres chemins.

Alors elle s'enferma dans son silence et sentit qu'elle ne pourrait plus pleurer. Son âme douce était fatiguée, elle cédait à l'influence d'une stupeur muette, et s'abandonnait à la mer de l'inconscience dans laquelle les formes luisent comme des apparences étranges et inconcenables.

Une fois, à la tombée de la nuit, en revenant de la mer, Ombra rencontra Evmari di Cospa. Tout à coup elle se trouva devant lui: alors elle leva ses beaux yeux et s'arrêta. Le jeune homme avait pâli; elle était maigre, hâve, et sa figure avait le calme douloureux de celui qui ne maudit point.

Il dit :

— Ombra di Tèlèspar, me pardonnes-tu ?

Elle ne répondit pas, mais elle le fixa dans les yeux d'une façon si intense et si douce qu'il ne put soutenir son regard.

— Où vas-tu ? lui demanda-t-elle.

— A la mer.

— Tu pars ?

— Oui.

— Où vas-tu ? Loin ?

— Oui, je vais loin, dans les pays du Levant.

Un autre silence passa. Les joues de la jeune fille semblèrent s'animer d'une faible rougeur.

— Me pardonnes-tu, Ombra de Tèlèspar ? demanda encore, d'une voix déchirante, Evmari di Cospa.

Elle leva une main en l'air, eut un geste lent et ses yeux scintillèrent :

— Le seigneur te bénisse !

Puis elle serra la laisse de sa chèvre blanche, courba la tête et reprit sa route vers le soir rouge. On entendit, dans l'air, l'âpre sanglot d'Evmari di Cospa.

Elle se trouva seule dans le monde ; personne ne lui adressait plus la parole, personne n'eut plus pitié de sa faiblesse et de son innocence, sauf Zurdanà devenue semblable à une vieille plante.

Un jour, sa stupeur la conduisit à des songes doux et enfantins; elle vit le monde comme une île déserte, abandonnée au milieu

d'un océan immense, environnée d'eau et d'air, et dans laquelle demeurait une phalange de créatures muettes et immobiles, qui ne parlaient que dans le vent et qui, dans la tempête, se soutenaient avec leurs bras noueux. Un jour, l'île déserte se couvrit de violettes, car le printemps était venu; alors elle sourit, mit une robe rouge qu'elle ne quitta plus et s'en alla nu-pieds dans la forêt de pins, en traînant derrière elle sa chèvre à la laine blanche.

Elle semblait plus décharnée, elle sourit aux arbres, elle sourit à l'air, elle sourit à son terrible silence. Puis elle chanta en se tressant une couronne d'orties qu'elle posa sur son front, et elle chanta encore sous sa triste couronne en s'arrêtant devant les marais, en regardant les seules créatures qui lui tenaient compagnie : les grands arbres qui se miraient dans la profondeur des marais.

Plusieurs se souviennent d'elle, de la petite folle ; elle allait d'ombre en ombre avec sa robe rouge, dans le grand silence de la forêt, son front blanc et innocent couronné de pâles orties.

Elle apparaissait à l'aube, elle disparaissait au crépuscule ; elle surgisssait du labyrinthe des troncs, elle se perdait dans l'ombre, toujours plus épuisée, et souriante et belle.

Puis une nuit, Vinzador, le chasseur, la trouva étendue au travers du chemin.

Les yeux de la petite folle étaient à jamais ouverts, dans la stupeur du songe éternel, et réflétaient les grands arbres muets.

Ainsi disparut Ombra di Tèlèspar, la douce jeune fille que le peuple ne plaignit point ; la fille d'un homme qui pour le gain s'était adonné à la mort, la fille de Matiù d'Abrìm, le bourreau.

Antonio BELTRAMELLI.

(*Traduit du manuscrit italien par Valentine de Saint-Point*).

THESPIS ET CLIO

Voici Madame Sarah Bernhardt, membre de la Société des Gens de Lettres, comme elle peut, avec plus de droits encore, faire partie de la Société des artistes français ; voici M. Febvre qui publie des mémoires dont on parlera avec de la sympathie et avec des sourires, car M. Febvre excite la sympathie et possède cette rondeur de bonne humeur qui suscite l'allégresse chez le contemporain ; sans doute, M. Truffier qui eut l'honneur de collaborer avec M. Gabriel Vicaire à des petites pièces qu'il a le tort de ne pas faire reprendre, prépare des inédits. Comme Mounet-Sully, qui fait de beaux sonnets, Silvain forge des rimes ; Georges Berr est un des meilleurs auteurs de comédies légères. Pierre Nahor, c'est Madame Emilie Lerou qui possède une façon bien personnelle mais très curieuse de conter la vie du Christ. M. de Féraudy a des volumes de vers ; beaucoup de ses poésies ont inspiré des musiciens, et il est l'auteur de petites comédies dans le genre des proverbes du XVIIIe siècle, pleines de verve, d'une verve discrète, très théâtre, qui sait s'arrêter à temps, laisser deviner, laisser entendre, bien dans le goût du joli siècle de Crébillon et de Voisenon. Il y eut un journal littéraire, le *Mascarille*, qui vécut tout entier alimenté par des poésies légères et des articles de gens de théâtre.

Madame Réjane a saisi des occasions d'envoyer aux journaux des lettres qui étaient des articles. M. Céalis est un de nos écrivains coloniaux. M. Arquilière a écrit un drame. M. Pujol qui fut la gloire du vieux Gymnase a fait jouer un drame. M. Paul Esquier en a fait jouer plusieurs. M. Marc Gérad est un bon poète lyrique. Avec une égale souplesse, M. Albert Lambert père alterne en ses loisirs la sculpture et la poésie, Madame Dortzal rime, et tel Glatigny qui faisait des poésies, des pièces, et jouait des traîtres et des confidents. M. René Fauchois fait jouer du drame et joue le drame. Il fut le roi dans *Hamlet* et Mounet-Sully le tuait avec régularité, aux soirs d'une longue tournée.

Parmi les artistes qui se bornent à parler en prose et de leur art, Lugné-Poë a une place à part; il est excellent critique. Il a donné une conférence sur *Ibsen* et la diffusion des idées ibséniennes, pleine de qualités, claire, documentée, de façon inédite, avec de jolies phrases.

Gémier déduit fort bien les motifs de ses mises en scène; de même Antoine.

La littérature pénètre tout le théâtre, et à mesure que le théâtre devient moins littéraire, les artistes dramatiques deviennent plus lettrés.

* * *

Aussi les temps sont finis, des comédiens qui parcouraient le monde, en n'apercevant de l'univers que le foyer, la scène du théâtre et le café de la comédie; le temps de Brichanteau est passé, et M. Jules Claretie pouvait écrire son histoire, car il est de l'ancienne école, de celle qui n'empruntait point les habitudes de l'homme de lettres, mais plutôt celles du rapin. Théodore de Banville qui décrivit avec un égal amour, et une aussi scrupuleuse attention les gestes de Frédérick-Lemaître et ceux de Machanette (de la Porte-Saint-Martin), qui burinait dans un triolet, Néraut, Tassin et Gredelu qui étaient la gloire des figurations de la Porte-Saint-Martin, semble légendaire et apocryphe lorsqu'il raconte les charges d'atelier laborieusement combinées par Frédérick-Lemaître, Beauvallet et Bocage; sans la magie du style, on croirait entendre parler du *Cabrion* d'Eugène Sue en présence du sage M. Olivier Merson. Brichanteau garde de la réalité; on l'aperçoit encore au café des Variétés, où il revient après avoir accompli son métier héroïque étant ici Régulus ou Œdipe, là, le Malade imaginaire, et par ci par là dieu, gavroche, jeune premier, père noble et capable de tenir en fausset le rôle d'une ingénue empêchée.

Quelquefois aussi, il a été moins protéïque. On l'a embarqué à Paris, chargé des destinées d'un rôle, dans une pièce; ce rôle et cette pièce, il les a traînés dans la France entière, villes et bourgades, il les joua jusqu'à la satiété, jusqu'à l'identité; veut-on qu'il ne reste point un léger pli à un homme qui vient d'être deux ou trois ans durant M. Poirier ou le marquis de la Seiglière; Brichanteau lui, a gardé, bien des plis : ceux qui se sont le moins effacé ce sont ceux du drame héroïque, ceux du drame héroïque picaresque; il a des tons d'Hernani, et des contrastes de gaîté à la Don César de Bazan. M. Claretie, son historiographe, a pensé à Milingue, à Taillade, à de faux Milingue, à de pseudo Taillade, dans la forte silhouette qu'il a tracé du comédien errant, des âges demi-romantiques, alors que le romantisme luttait contre les étreintes raisonnables de l'école du bon sens.

C'est d'un tout autre aspect que M. Charles-Henry Hirsch a considéré le comédien.

C'est un écrivain d'un ton doux et corrosif. Il s'est fait une langue souple, ferme, d'une rare concision, avec une phrase très bien faite qui touche à tous les points du sujet. C'est elliptique et suggestif: il a cette rare qualité dans la phrase écrite d'évoquer la phrase parlée sans que le ton littéraire y perde rien. Ses aperçus sur les personnes sont d'une douceur nonchalante qui ne veut point ignorer leurs subtilités, leurs calculs, ni leurs perversités. A petits coups il bossèle des reliefs et arrive à une illusion de vie dans le rendu de ses personnages.

Cet aspect de vie s'accentue, par l'attention qu'il porte, avec les meilleurs romanciers modernes à la mentalité de ses personnages. Ce qui est la conquête importante, l'acquet du roman moderne, depuis le

beau temps du naturalisme, tout épris du mouvement et de l'aspect extérieurs. Son Ressac, qu'il modèle dans la Demoiselle de Comédie, n'a rien de Brichanteau. D'abord c'est un comédien arrivé; dans le wagon de Thespis qui sillonne le monde des tournées, il prend le sleeping; ses amours ne sont point les douairières de petites villes ou les notairesses sentimentales qu'a conquises la vibration des rr, dans Buridan, dans Antony, ou dans la Closerie des Genêts. Il exerce poliment le Droit du Seigneur parmi les élèves que lui confient au Conservatoire, le Destin, la Vocation, M. le Ministre de l'instruction publique et l'imprudence des mères. Son caractère passionné accentué par tant d'infusions qu'il absorba de Perdican et de Didier, ses emportements amoureux d'après Bressant et la nature, ne l'empêchent point de savoir ce qu'il doit aux puissances qui subventionnent le grand art, même quand elles s'égarent, et s'en viennent chasser sur ses plates-bandes. Aussi quand M. Rouilhès de Loire-et-Rhône, ou tel autre département promu à guider de sa houlette l'Académie française, celle de musique, l'Université et l'Ecole de Rome, le culte des classiques dans les éditions Delagrave et dans la Maison de Molière, la préparation aux écoles navales et militaires, et l'armée des officiers d'Académie, quand M. Rouilhès veut se délasser des interpellations et des arrêtés pour faire du Marivaux, il sait, en artiste soumis, s'effacer devant son ministre. Brichanteau eût emporté son étoile en tournée, loin des palmes et du Paris ministériel. Pressac agit autrement. Il obéit aux hiérarchies; savoir se tenir à son rang, cela n'est-il pas une des plus précieuses qualités du comédien, et que d'habitude injustement on lui dénie.

***

Cela prouve-t-il que Bressac ait remplacé Brichanteau, que le vieux comédien romantique, soit définitivement remplacé par ce fonctionnaire tout moderne?

Non, le peuple des comédiens est immense et les nuances de son caractère sont infinies; tous les facteurs agissent sur sa diversité; situation, répertoire, comédiens de Paris, comédiens de province...

Voici des estampes du *Monde Moderne*; elles illustrent un article sur la Tournée; dans leur brièveté lapidaire, les légendes ouvrent des horizons sur des vies théâtrales diverses. Le paquebot qui entraîne vers les Australies, M. Coquelin et M. Herz, voisine avec la petite guimbarde attelée d'un seul cheval et occupée par deux personnes, dont l'une sonne de la trompette, tandis que l'autre veille à la stabilité d'un écriteau qui assure le public d'une bonne interprétation des *Deux Orphelines.*

Voici des comédiens qui déjeunent dans un coin de banlieue, en plein air, là où la roulotte s'est arrêtée, qui va de village en village, vers où la représentation sera donnée, soit dans un préau d'école, soit sur la place sous la grande tente que possède la direction; voici l'anti-

chambre de l'agence, douce aux talents reconnus, terrible aux débutants, impitoyable aux fourbus, l'agence où se libellent ces traités chimériques, sérieux pourtant léonins mais incassables, qui assurent au pauvre diable de *cabot*, en échange de tout son temps, de son acquit, de sa mémoire, non pas la certitude, mais l'espoir de manger.

Question de chance ! car tous les directeurs ne font pas toujours honneur à leurs engagements, et ne font pas toujours ni ce qu'ils veulent ni ce qu'ils peuvent.

*
* *

La faiblesse du théâtre en province, le peu de renfort que donne la province aux troupes de Paris, l'infériorité générale de l'art dramatique hors de quelques beaux soirs de première, procède de ces habitudes, de ces agences, de la façon dont se recrutent les troupes de province, du répertoire qu'on impose aux artistes et qu'ils doivent connaître pour être engagés. C'est surtout leur mémoire qui travaille ; ils avalent des pierres, se transforment toutes les semaines, apprennent une pièce en cinq actes, en cinq jours, ce lever de rideau en une demi-heure. Ceux-là n'ont point d'impressions de pittoresque ; ils peuvent traverser le monde en bateau, en chemin de fer, jouer dans toutes les villes, apparaître devant les humanités les plus diverses et les plus curieuses, fréquenter Hanoï comme Melbourne, Djibouti comme Tlemcen, Concarneau comme Lille ou Périgueux, jouer partout et jouer toujours, ils ne connaîtront des pays traversés que le théâtre et le café de la comédie. Ils n'ont point le temps de regarder.

Forçats du verbe, toujours occupés à marier Robert avec Alice ou à l'en empêcher, quelquefois Robert et Alice eux-mêmes, ou sur le point de le devenir, ils ont devant les yeux la mauvaise écriture des rôles, que le souffleur émailla d'orthographes déconcertantes, et le rôle leur bouche le paysage, la rue, toute la vision ; on leur reproche de ne penser qu'à eux-mêmes. Et à quoi penseraient-ils ? Ils n'ont que l'intervalle des repas pour cesser de se modeler eux-mêmes, de se préparer à paraître le soir sous les masques les plus divers, dans le drame, la comédie, l'opérette. On leur reproche d'être sans personnalité. Ils sont les forçats du protéïsme. Tout comédien est un Frégoli un peu moins preste, un peu moins agile, ou du moins qui n'a pas poussé jusqu'à l'exceptionnel, une aptitude nécessaire, organique.

Et c'est parce que le comédien est ainsi, infiniment variable, et plein de ressources, orné aussi de beaucoup de talents divers qui concourent au même but, qu'il ne faut pas plus s'étonner de le voir homme de lettres, sculpteur, homme politique comme le fut Collot d'Herbois, peintre, érudit ou journaliste, qu'il ne faut trouver singulier qu'il accomplisse obscurément des travaux énormes et qu'il triomphe dans la généralité presque par l'ubiquité.

Gustave KAHN.

CARNET DE PARIS

Le Vernissage au Salon des Artistes Français

Naturellement, une cohue : l'habitude en est prise ; une cohue ordonnée avec des remous distincts. Autour de la corbeille, face à l'entrée sur quelques chaises que parcimonieusement disposa l'administration, des personnes venues pour voir ou pour être vues, et qui parlent de l'affiche de Firmin Bouisset; de quoi parlent-elles ; elles n'ont encore vu que cette jolie affiche et pas du tout le Salon qu'elles ne sont point curieuses de visiter, quoi qu'il en semble : la figuration du vernissage les occupe toutes et seule. Il s'agit de reconnaître et de se faire reconnaître, d'engranger les poignées de mains notoires, de faire bon effet aux inconnus qui passent par les relations qui s'affirment cordiales, parmi les torses blancs ou bronzés des statues ; et encore malgré que la mode des journaux ne soit plus de citer les noms des visiteurs, mais plutôt d'indiquer devant quels tableaux ils se portent, on peut espérer une petite, toute petite citation, moins bien encadrée.

Enfin, tout le monde trouve son plaisir dans des voies particulières.

On regarde à la sculpture les œuvres de Théodore Rivière, de Laporte-Blairsy. Le pot de verre d'Henry Cros, l'*Apothéose* de Victor Hugo, apothéose coulée en matière durable. Au même Victor Hugo, où il y a tout ensemble, l'hommage à Victor Hugo des peintres et des camelots, des Carrière, des Raffaelli et des artisans humbles, qui cisèlent la tête de pipe et le bouchon de bouteille, jusqu'à lui donner la forme et le relief de la face humaine : l'*Apothéose* de Cros tient le bas d'un escalier, en bonne lumière et c'est une très belle chose ; on court à la petite sculpture, où il y a toujours des choses amusantes, par exemple, le chien de M. Perreaux-Harry.

Evidemment, on a fait des chiens aussi bien que cela ; on ne les a jamais faits beaucoup mieux; mais il était arrivé à peu de personnes de saisir, de clicher pour ainsi dire un chien, dans une allure aussi naturelle ; me fais-je bien comprendre ? On peut voir là, pris au vif, un arrêt de chien, qui ne reste pas en arrêt de chasse; c'est drôle et de bonne humeur.

Mademoiselle Claudel, autrefois familière de la concurrence, du Salon de la Société nationale, a placé ici son Vertumne et Pomone, un

beau marbre, et cette sirène que considère avec plaisir M. Blot, l'éditeur de bronzes d'art, acquéreur de cette œuvre-ci, bon collectionneur d'impressionnistes, dilettante audacieux dans le choix des œuvres nouvelles.

M. Hannaux a un beau buste sévère et pensif de Victoire. Inutile de dire que les médailleurs remportent un beau succès: les médailleurs sont à la mode ; les plaquettes de Vernon s'accrochent dans les cabinets de travail les plus noblement sévères, et les plaquettes de Patin où se jouent les plus féroces comme les plus inoffensifs animaux, remplacent bientôt le Lafontaine dans les mains des enfants. On aime beaucoup la glyptique.

Il ya du vrai, dans ce goût, il y en a même avec infiniment d'abondance ; il y a des bustes nombreux, entre autres de Madame Clovis Hugues. Madame Girardet expose une belle Maternité religieuse. A la peinture, la foule se groupe devant la charge de cavalerie de Detaille, lancée en plein ciel, sous l'œil indulgent d'une Victoire qui a un petit quelque chose du mouvement d'un Antonin Mercié ; il va ailleurs aussi au tragique d'un Paul Laurens, manière changée, calme, rigide, belle imagerie populaire, éloquente de lignes simples, vers le tableau d'Henri Martin, qui ornera la maison de Rostand à Cambo, une synthèse d'été frais et ombreux avec des amours de moissonneurs, et un rouge de soleil avec le coteau lointain, vers les Ernest Laurent, portraits remarquables, vers la petite fille nue et frissonnante dans la nuit et dans le froid de Paul Chabas. Sa petite ondine vaut mieux que ses portraits. Bail a peint des petites dentellières de Marken, des petites hollandaises chères à Benoît-Lévy, qui a un joli coin de canal dormant auprès de maisons rouges, et s'égrènent de nonchalants propos d'amour entre fillettes et mariniers.

Les poèmes ne manquent point sur les cadres ni au catalogue. Sonnets de Jules Breton sur l'Amour, vers d'Henry Maret (une révélation) sur le tableau de Louis Dumoulin ; et des noms d'exotiques retentissant comme un hémistich de Heredia autour de belles choses, des baigneuses de Sorolla y Bastida.

Les objets d'art épars dans les vitrines détournent les amateurs de tableaux ; on s'écrase un peu autour des Lalique ; un bijou pour Mademoiselle Calvé, où des cigales de topaze se mêlent à des feuilles de laurier d'or, des broches, des pendentifs, des médaillons où vit la grâce tanagréenne encore d'une danse grecque, d'où s'essaime la fantaisie de petites figurines en ivoire, prises à mi-corps, au pourtour des amateurs s'arrêtent aux reliures, aux dentelles, à des frises décoratives ; et, comme toujours, on s'en va en affirmant que le Salon offre cette année une moyenne plus faible que l'année précédente, à force d'écouter les personnes qui se plaignent du Salon qu'ils ont parcouru sans le voir, il y aurait une immense décadence s'accentuant tous les ans depuis

1736, date de la fondation des Salons annuels, celui-ci serait le 123e dans la suite des décadences.

Les Salons.

De la plus louable façon, les arts graphiques s'efforcent de sortir de la crise où les tient l'emploi trop répandu des procédés mécaniques de reproduction artistique. Les Salons annuels témoignent de ces efforts toujours conviencieux, souvent remarquables, parfois d'une note d'art très relevée. Un progrès réel, considérable même cette fois, est affirmé de la sorte par les Salons de 1905.

Voici, à la *Société nationale des Beaux-Arts*, les envois de M. Waltner, eaux-fortes à la morsure impeccable, au rendu définitif, planches savoureusement puissantes qui maintiennent hors de pair la maîtrise de leur auteur; en particulier, le *Portrait de l'Arioste*, d'après le Titien, avec ses valeurs et ses oppositions admirablement observées est un pur chef-d'œuvre de gravure.

Voici encore d'autres belles eaux-fortes : celles de M. Beurdeley, d'une coloration si intense; celles de M. Eugène Béjot, et les paysages de M. Dauchez; et les croquis de M. Chahine et les recherches curieuses de M. Lefort des Ylouses. Il faut citer aussi les beaux portraits de M. Mordant, les pointes-sèches de MM. Storm van Graverande et Friant et les eaux-fortes en couleurs de MM. Bartholomé, Eugène Delâtre, Jeanniot, Osterlind, Valère Bernard, Manuel Robbe, etc.

La gravure sur bois est là non moins brillamment représentée. Il y a, de M. Paillard, sa suite des illustrations de *Serenus*, les planches de M. Paul Colin à la taille hardie et souple, celles de M. Tony Minnartz et les bois en couleurs de M. Jacques Bertrand, portraituriste puissant de grands hommes.

La lithographie, enfin, avec M. Alphonse Lévy dont le crayon savant continue une série d'études de la vie juive moderne, avec les notations piquantes de MM. Jean Veber, Abel Truchet et H. Dumas, avec la belle planche en couleurs de M. A. Clot, complète un ensemble qui fait le plus grand honneur à la section de gravure de ce Salon.

La *Société des Artistes Français* présente également une fort belle exposition de gravure; les envois y sont plus nombreux qu'à la *Société Nationale*; la plupart ont le meilleur et plus artistique intérêt.

Au burin, il faut louer le savoir et la conscience de M. Achille Jacquet, la finesse de M. Dezarrois, le brio de M. Sulpis, la volonté de M. Mignon, la souplesse de M. Burney, la sûreté de M. Delzers, la franchise de M. Coppier, la nervosité de M. Pavron. Citons encore : MM. Jules Jacquet, Deturck, Deblois, Jamas, Mayeur, Raoul Serres, etc.; Mesdames Besson et Chanteux.

A l'eau-forte, MM. Laguillermie, Boulard, Mathey-Dorey et Ruet

demeurent dans leur incontestable maîtrise ; M. Albert Maignan manie l'acide non moins bien que le pinceau.

M. Brunet-Debaines interprète delicieusement Corot; la facture de M. Lefort est large et souple; M. Robida est plein de verve et M. Camoreyt, de sentiment; enfin les planches de MM. Dautrey, Focillon, Taverne, Camille Fonce de Billy, Coste, Petitjean, Rennefer, Giroux, Léon Salles, ect., sont, à des titres divers, remarquables; celle aussi de Madame Henriette Lecoq.

A signaler les eaux-fortes en couleurs de MM. Doir, Lalauze, Larramet, Bellanger-Adhémar, Marchetti, Du Gardier, etc.

Parmi les lithographes, M. Paul Maurou a vaincu magistralement les plus graves difficultés en interprétant des fresques de M. Humbert. c'est un véritable tour de force qui dénote un métier et un art accomplis, et c'est l'œuvre maîtresse de cette section.

M. Firmin Bouisset, avec *la Croix du Bois-Roux*, lithographie originale, fait preuve de savoir, de sentiment et d'émotion; Mademoiselle Vernaut a une grande sûreté d'exécution et un talent plein de charme; les planches de M. Belleroche sont de délicieux croquis; MM. Broquelet, Mesplés, Lereudu, Hem, Tinayre, Cœuret, Rocher, Huvey, Camille Bellenger, Trinquier, Nicolas, Toupey, Juillerat, Cazaban, Georges Sauvage, Leleu, Massot, etc., sont d'excellents lithographes.

Le Bois, enfin, a une belle cimaise. M. Ruffe expose un *Portrait d'Homme*, d'après Albert Durer, qui est une chose de tout point parfaite; M. Duplessis a une taille spirituelle et souple; M. Vintraut est un graveur savant et consciencieux; M. Tinayre présente une planche solide et puissante; M. Vibert est artiste jusqu'au bout des ongles; M. Froment interprète Daniel-Vierge avec beaucoup de sentiment; la taille de M. Crosbie est savoureuse et fine; M. Van de Put observe admirablement ses valeurs.

Citons encore : MM. Brauer, Jarraud, Montet. Mathieu, Prunaire, etc.

Durant cette saison de pluie continue, il fait bon passer ses après-midi en lieu bien clos, en face de toiles où le printemps est plus riant et où le soleil d'été redore même les cadres. Nos jardins sont dévastés, mais il est d'autres climats où tout rayonne, où tout chante, comme dans les jolis paysages aussi fleuris que le teint de l'artiste : M. Didier-Pouget, ce vaillant coq de bruyères. La lune de son côté nous offre des nuits paisibles, et sa lumière doucement tamisée nous berce de quelque illusion sur la température ambiante; on emporte dans son œil toute l'atmosphère calme de cette campagne toulousaine qui rêve sur cette toile faite de fils mystérieux par A. Raynolt, un élève original de J.-P. Laurens. Ici c'est le ciel bleu d'Espagne sous lequel tout s'embrase, depuis la ceinture rouge du matador jusqu'à la prunelle vive de la « senorita »; nous sommes conviés en plein mois d'août à une course de taureaux, à Saint-Sébastien, par les soins de M. Diffre, ami de Mazzantini, le tueur de taureaux, et de Foàche, le pourfendeur de sangliers.

Et plus bas, c'est l'heure sainte où les bûcherons rentrent vers leur chaumière dans le plus beau pays du monde, où Luchon est reine; l'ombre est bleue et le marbre toujours pur sous l'habile ciseau de J.-M. Mengue, un ami des humbles, que la pierre des montagnes a déjà grandi, et que le Ministre des Beaux-Arts fera un peu rougir, a-t-on dit, d'ici peu. Ses paysans sont dignes des salons les plus fermés, et la preuve que l'État les a acquis pour le palais du Luxembourg.

Cette femme qui se ploie sans faire craquer son corset de satin, Thylda, dont le nom est inscrit en toutes lettres comme une garantie de souplesse, se meut dans un décor rustique mais où l'air est certainement chaud; c'est le souffle de l'artiste M. Lucet, qu'on a recueilli entre quatre baguettes d'or.

Victor-Hugo à Rome.

C'est en marbre qu'il y va apparaître; comme une politesse en vaut une autre, je pense que nous aurons bientôt la statue de Garibaldi à Paris, ou celle de Carducci; il semble bien, que malgré tout le désir qu'il en ait, d'Annunzio devra attendre une autre tournée de compensations et de cordialités. Il est très bien que Victor Hugo ait sa statue à Rome.

Une fois passées les mousses du culte qui s'épandent sur le socle un peu volumineusement, la figure d'Hugo restera l'incarnation populaire du poète romantique, et ce sera mieux encore quand à l'érection de son monument, les discours ternis seront adressés face à lui, par des gens ayant fait autre chose, que partant de l'ombre que projette sa statue par ses disciples. Il y aura banquets et enthousiasme à l'italienne, enthousiasme violent, calculé, raisonneur, tout à la fête, et tout prêt à se reprendre le lendemain.

Cest un peu l'histoire de tous les enthousiasmes officiels, mais en Italie c'est plus apparent. En échange de politesses on applaudit ici les librettistes des opéras italiens; M. Colautti, l'auteur de quelques-uns des livrets qui sont proposés à notre sympathie est un bon poète; les autres aussi, mais moins connus par leurs efforts en dehors du drame lyrique, et formulés dans le simple mode des volumes de vers.

Exposition Mantovani-Gatti.

C'est encore de l'art italien, enrichi d'art anglais; Madame Mantovani-Gatti, fait des portraits de reines d'Italie et d'enfants royaux d'Italie, a beaucoup regardé Rossetti, et s'en souvient quand elle délimite le délicat profil de Laure qu'aime Pétrarque, ou de Béatrix qu'aime le Dante; son Dante est un peu faible; sa Béatrix charmante et mondaine jusqu'au plus léger flocon doré de ses cheveux; mais c'est d'un art très poli, avec des simplicités voulues, des réticen-

ces heureuses, une sobriété de moyens assez remarquable. Art italien, par cette sorte de justesse réaliste qu'il peut atteindre. Il y a des portraits de Cappiello qui sont cela et davantage avec un don de vie tout particulier, et qui équivalent à des très beaux XVIIIe siècle avec le frisson moderne.

Les fêtes Cervantès.

Fêtons Cervantès. Il semble qu'on le fît, moins qu'on ne l'avait dit; il n'était question que d'une grande pièce de vers de Jean Richepin qui eût rappelé au public du Théâtre français des beautés de l'œuvre de Cervantès; on aura des sonnets d'Haraucourt, des strophes de M. José-Maria Cantilo, et des fragments du *Don Quichotte* de Le Lorrain, ce qui est juste; le pauvre diable de poète qui meurt à l'heure du succès a droit à ce bout de laurier donné à l'heure de la consécration de son héros. Pauvre Le Lorrain à qui rien ne réussit, pas même le reportage et se mettant franchement à chercher à vivre. « Faites-vous plutôt cordonnier » dit-on aux poètes, il s'était fait cordonnier et était resté poète; Cervantès l'eût pris comme héros d'une de ses nouvelles, moins commun que Don Quichotte, mais aussi belles dans leur petit format et leur ambition restreinte.

Le Beffroi et ses poètes.

Il y a à Lille une vaillante revue, le *Beffroi;* elle a déjà fait parler d'elle par un plébiscite bizarre visant à créer dans les rêves bleus, une Académie de Poètes élus par le suffrage universel; elle a pris la défense de l'orthographe menacée par les cruels romanistes; elle fait mieux, elle publie des livres de vers de ses collaborateurs. Il en est d'excellents; celui de M. Amédée Prouvost, à la *Gloire du travail,* le *Promeneur*, de M. Francis Eon, une série de nobles poésies de M. Roger Allard, la *Divine aventure*, et de M. Théo Varlet, des notes et poëmes d'un ton tout à fait intéressant, avec de jolies notations de nature, ainsi ce sonnet sur le bras desséché de l'Escaut, le *Zwyn* :

ZWYN FLEURI

Toutes voiles dehors, les hautaines galères
ni les galions lourds venus d'Eldorado,
jamais plus ne feront d'un précieux fardeau
écumer le village au golfe tutélaire;

car le vieil Océan, rancunier et colère
victorieusement a retiré ses eaux :
le gazon glauque, entre des rives de roseaux
étend à l'infini sa plaine séculaire.

Mais le printemps rêveur, qui sait les souvenirs,
aux vagues flots défunts se plut à réunir
les disques chatoyants de fleurs versicolores.

Et, retour fastueux de lointains cargadors,
l'ivre geste d'Avril papillonne la flore
des piastres d'argent et des quadruples d'or.

Et puisque nous citons des vers, ce qui est la meilleure façon de parler du poète, ce sonnet de M. Roger Allard :

LE BOUQUET

Pour n'être que la plus éphémère pensée
de son cœur où tant d'autres poupres ont vécu,
garde le souvenir de cet aveu plus nu
de toute sa douleur de colossale blessée.

Aucun autre à ses doigts vers ta gloire encensée,
fût-elle la fleur d'or où vibre l'inconnu,
moins que celle de notre amour n'aurait déçu
l'indicible souhait de ton âme insensée.

Le soir, qui la précède, et, l'autre, qui le suit,
et l'astre éperdûment baigné des froides nuits
consacrent la splendeur des doubles auréoles

que sa mémoire cueille, afin de les confondre
en l'illusoire envoi de l'heure qui s'envole,
le parfum d'une lèvre et le baiser d'une ombre.

PIP.

REVUE MUSICALE

La Cabrera et la *semaine Beethoven*

La semaine théâtrale est au *vérisme* : au théâtre Sarah-Bernhardt, commence, avec l'*Adriana Lecouvreur* de Cilea et la *Siberia* de Giordano (navrante histoire d'une *Manon Lescaut* contemporaine et compatriote de Tolstoï), la saison lyrique d'un mois et demi qui doit achever de révéler aux Parisiens complaisants la jeune Italie musicale avec l'*Amico Fritz* du précurseur Mascagni dont l'*Amica* (tout court) a vu le jour de la rampe à Monte-Carlo, *Fedora* et le célèbre *André Chénier* de Giordano, la *Zaza* du réaliste Leoncavallo, *Manuel Mendez*, l'opéra-comique en un acte qui a remporté le second prix au concours Sonzogno, sans oublier *Il Barbiere di Seviglia*, l'immortelle enfant de Rossini, qui réveillera peut-être une heure le goût de la vraie musique italienne (car, ici, tout arrive et tout passe...)

A l'Opéra-Comique, c'est la triomphatrice même du récent concours, cette *Cabrera* fameuse avant sa *première*, — italienne seulement d'atmosphère et de nom, car ses deux auteurs sont français. Un prix a mis en lumière un nouveau compositeur, ignoré jusque-là, M. Gabriel Dupont, qui avait illustré de vive musique le petit *drame lyrique* en deux actes de M. Henri Cain. Et ce nom brusquement révélé ne prouve-t-il pas d'abord la surabondance du talent, proportionnelle au fatal déclin du génie ? Aujourd'hui, qui ne sait manier l'orchestre, animer le théâtre, abuser de l'*écriture artiste*, laver une aquarelle, parfaire un sonnet ?

On n'a jamais eu plus de talent qu'aujourd'hui. Notre époque alexandrine regorge d'adresse et d'érudition. Notre byzantinisme est plus savant que tous les mandarins syndiqués. Que manque-t-il à notre bonheur ? Cette originalité dont tout le monde parle et que tous recherchent parce qu'apparemment aucun n'a pu la trouver... M. Gabriel Dupont n'est pas un nouveau Messie musical, le phénix attendu par des incrédules ; lauréat d'un concours international, il est l'heureuse exception qui confirme la règle : il a du talent.

Les premières mesures de son œuvre, à rideau baissé, préviennent en sa faveur et justifient celle de ses juges : c'est une longue phrase ample et grave, aux basses, qui caractérise d'avance l'héroïne fruste et fière de cette anecdote musicale. — Au pays de la mer : dans

un petit port de pauvres pêcheurs espagnols. Pedrito, parti depuis quatre ans, n'est point revenu ; sa mère elle-même a perdu l'espoir, quand il survient, le front rouge encore d'une grande blessure. Son cœur aussi saigne encore : il appartient toujours à la sombre Amalia, que raille la rieuse Juana (la blonde Lucy Vauthrin, toujours charmante), avec le groupe narquois des jeunes filles, en lui jetant son surnom de *Cabrera*... Dans une longue scène, le jeune homme apprend que son étrange aimée n'est plus digne de son amour et que la preuve de sa faute dort sous ce pauvre toit : « Tout est fini ! » crie-t-il, brutal ; et la mère maudite s'éloignera... Plus tard, au second tableau, dans une fête, les anciens rivaux se rencontrent et se menacent. Pedrito ne peut oublier. La nuit tombe... Cette Cabrera qu'il aime toujours et qu'il a chassée, la revoici, plus pâle que jamais dans son deuil ; elle est seule et, tardivement, l'amoureux pardonne ; mais elle ne revient que pour mourir.

Fait-divers sentimental, histoire plus touchante évidemment qu'inédite ! C'est la *nouvelle* musicale, avec *interlude* suave obligé, selon la coupe italienne, avec la trêve instrumentale entre les deux crises d'un petit drame sans imprévu. C'est la saynète tragique bâtie sur le patron de cette heureuse *Cavalleria Rusticana*, lauréate de 1888 et partout centenaire à présent, dont le succès exceptionnel autant que prolongé parmi nous n'est pas une indéchiffrable énigme, car elle nous prend aux entrailles, comme eût dit Molière : un peu d'humanité souffre en elle ; sa passion plaide pour sa musique... *La Cabrera* nouvellement primée est moins poignante, mais plus musicale ; elle est musicale avant tout. C'est un reproche qui vaut nombre d'éloges, car il ne dépend guère du musicien de transformer complètement le *déjà vu* du livret. *La Cabrera* de 1904 ressemble à la *Cavalleria* du précurseur sans le savoir, à l'ardente *Navarraise* de notre Massenet, violent épisode des guerres carlistes que nous avons appelé la *Cavalleria Espanola*, combien supérieure à son modèle ! Mais la blême Amalia (malgré la voix profonde et toute la mimique expressive de la Bellincioni) ne dégage point l'absorbante émotion de Santuzza vindicative au pays des haines siciliennes, où d'Anita, *la Navarraise*, qui devient criminelle et folle par amour ; malgré le charme fiévreux et poétique d'Edmond Clément, Pedrito, son amoureux au tardif remords, est plus neutre que Torridu, qu'Araquil... Les autres rôles sont des comparses.

Ce petit drame d'une heure et demie paraît long. Ce n'est point la faute de la musique. Et serait-ce la louer suffisamment que de la proclamer très supérieure au bruit nourri de réminiscences de la *Cavalleria* de 1888 ? En dix-sept ans, le *vérisme* a fait bien des progrès ! Et le lauréat de 1904, entre tous, a prouvé que la belle violence italienne n'avait rien à perdre à s'unir au goût français : avec un mouvement très scénique, une orchestration toujours suggestive, une science intelligente et délicate, un emportement très conscient, une audace très raisonnable, une habileté presque troublante, et surtout, présentement,

avec l'atout d'une *musicalité* sans défaillances, M. Gabriel Dupont est l'heureux gagnant d'une partie difficile et le représentant d'un art limité. C'est un musicien qui paraît supérieur à son tableau de genre musical. Puisse l'avenir compléter la preuve ! La poétique réalité de la mise de la scène collabore toujours avec la musique qui est poésie par définition. *La Cabrera* se fait donc applaudir à côté d'une mélodieuse reprise de *Philémon et Baucis* de Gounod, cette fleur exquisement artificielle d'une anthologie néo-grecque.

Oui, la semaine théâtrale est au *vérisme* : nous avons eu longtemps le poncif wagnérien, la légende du Nord; nous avons désormais le poncif *mascagniste*, la bluette brutale du Midi. Rares sont les artistes qui reviennent, sans peur et sans respect de la mode, à l'opéra, tel Eugène d'Harcourt, l'auteur d'un *Tasse* que Bordeaux vient d'applaudir. Mais la contagion du *Mascagnisme* que les subtils appellent, avec Debussy, « l'usine du néant » devait, par contraste, hâter le retour de la *musique pure*. Et c'est déjà fait. La musique de chambre est la reine de nos soirs. Après le théâtre, le concert. *Franckiste* ou *debussyste*, un nouveau poncif musical est à l'horizon. Les plus savoureuses des musiques nouvelles que l'un de nos plus fervents éducateurs, le violoniste Armand Parent, nous a jouées, le quatuor de Ravel ou le trio de Vreuls, ont un attrait d'hiver neigeux que les pas boueux de la réalité ne saurait flétrir. Un peu de symbolisme éloigne du classicisme ; mais beaucoup de symbolisme y ramène : et l'extrême rêve de la *musique pure* a restauré, plus éclatant que jamais, le culte des Maîtres. Au théâtre, c'est Gluck: à l'Opéra, c'est Armide auprès de *Tristan et Isolde;* à l'Opéra-Comique, *Alceste* en face de *Pelléas et Mélisande*. Au concert, même religion du passé cordial : hier, Mozart; aujourd'hui, Beethoven; demain, Bach.

Cette semaine *vériste* est donc en même temps *beethovénienne*. Aucune séance qui ne s'honore d'être un hommage à Beethoven : après Joachim et Parent, qui nous ont rendu l'immortelle et fugitive consolation des dix-sept quatuors, c'est Jacques Thibaud et Raoul Pugno, c'est Risler et Madame Kleeberg qui rivalisent, en ses vivantes sonates, c'est Marty qui conduit de verve un opulent programme au Conservatoire, c'est Weingartner, le *Kapellmeister* beethovénien par excellence, qui ressuscite, au Nouveau-Théâtre, en un festival inouï de quatre soirées, les neuf symphonies.

Dans l'ombre, un monument se prépare ; mais vaudra-t-il jamais ce chœur ensoleillé des neuf Muses ? La *Neuvième* fraternelle est le *monumentum œre perennius;* en exaltant les têtes, elle unit les âmes. Un au-delà qui serait humain, mais une humanité divine ! Enfin, plaise au directeur artiste de la rue Favart que *Fidelio*, centenaire le 20 novembre, couronne par un dernier bienfait ce *sursum corda* de 1905 !

Raymond BOUYER.

LES LIVRES

F. Dubief : *A travers la législation du travail* (Edouard Cornély). — Ce livre s'adresse non aux légistes ou aux économistes mais bien au grand public qui pourra constater que sur bien des points les législatisons étrangères sont moins timorées que la nôtre, vient au bon moment.

M. Dubief ne prétend pas faire une éducation complètedu lecteur, mais il aura rempli son but s'il parvient à ébranler dans leur scepticisme ou dans leurs hésitations, ceux que toute innovation inquiète et que tout mouvement effraie, et surtout s'il a pu faire la démonstration en toute clarté, devant l'opinion, que l'heure est venue, pour notre état social, de nécessaires réformes.

Cet ouvrage débute par un exposé de l'évolution de la Législation du travail :

« La troisième république s'est donnée pour mission d'élever sur des bases plus solides l'édifice protecteur. Déjà, les premières assises sont posées. Sans doute il reste beaucoup à faire, d'autant plus que, plus on s'avance dans la voie nouvelle, plus l'horizon s'élargit, plus le champ des réformes apparaît vaste et fertile aussi ; mais on constate cependant que la notion, hier encore imprécise, d'une législation protectrice de l'individu, s'accuse sous des traits plus caractéristiques et se traduit avec vigueur dans les faits.

« On ne proteste plus aujourd'hui contre la limitation des heures de travail pour l'enfant et pour la femme, et il apparaît comme naturel à tous que la protection de la loi, assurée à la faiblesse, s'étende aussi aux hommes qui prennent part dans les mêmes locaux, à un labeur commun, de façon que par l'entrée à l'atelier et par la sortie aux mêmes heures, par l'obligation des repas pris au même moment, la vie de la famille ouvrière soit reconstituée dans la joie et dans la douceur des réunions au foyer et aussi dans la surveillance des enfants, arrachés ainsi aux risques des longues heures d'abandon et à toutes les promiscuités de la rue.

« Personne n'élève plus la voix contre la loi sur les accidents et cependant, il ne s'agit plus, pour l'ouvrier blessé dans son travail de faire la preuve de la faute du patron, pas même d'obliger le patron, pour dégager sa responsabilité, à démontrer le tort de l'ouvrier, mais d'assurer, en toutes circonstances, au travailleur dont la capacilé de travail a été diminuée, une équitable réparation et, s'il vient à succomber, à sa veuve et aux pauvres petits qu'il laissait auparavant sans ressourses, le pain et l'abri nécessaires.

« Dans cet ordre d'idées, l'œuvre de ces dernières années a été considérable.

Ce sont ensuite, traitées en détail, les différentes questions qui intéressent le monde du travail :

La journée de travail ; les temps de repos. — Les garanties des travailleurs ; l'apprentissage et l'enseignement professionnel obligatoire ; les conflits du travail ; les institutions de prévoyance.

Après avoir, dans le chapitre final démontré encore une fois le rôle de la Législation du travail et la nécessité pour l'Etat d'intervenir entre les détenteurs de la fortune et des privilèges sociaux d'une part, et les créateurs du travail qui n'ont d'autres ressourses que l'effort de leurs bras, de l'autre, M. Dubief demande la cristallisation dans un code des lois du travail ; il rappelle les travaux des commissions de Codification et il s'écrie :

« Mais que fera le Parlement ? Attendra-t-il que les dernières lignes des derniers chapitres du Code soient arrêtées. Va-t-il confier à son tour à la Commission du travail le soin de remet-

tre sur le chantier cette énorme besogne pour entreprendre ensuite la discussion interminable en séances publiques de la Chambre, ou bien, comme il en est arrivé en Allemagne, pour ce qu'on a appelé la codification du droit privé, le Parlement acceptera-t-il pour bon le travail de ses commissions, et par une sorte de compromis tacite dans lequel chacun renoncerait à son droit d'amendement, limitant les larges débats aux questions de principe, consentira-t-il par un accord de ses groupes à une sorte de vote en bloc assez délibérément accepté pour qu'il ne puisse être fait grief à personne de suppression ou même d'étouffement arbitraire de la discussion ? »

Ce livre de M. Dubief est, en tous points, fort remarquable. C'est plus qu'un travail de compilation, il renferme des aperçus qui sont de véritables révélations et qui éclairent d'un jour lumineux ces questions si importantes pour un pays comme la France. M. Dubief a fait œuvre de sociologue et de patriote.

V. Mandelstamm: *Suzannah* (Fasquelle). — Etude d'une âme délicieuse et perverse par un graveur de talent patient et probe.

M. Reepmaker : *Septime César* (Stock). — Roman quovadiste où la mort du Christ est narrée autrement qu'aux livres saints, ce qui est déjà plus agréable au lecteur; mais, malgré le talent de l'auteur, il ne croit pas assez au miracle et son Romain est trop de Montmartre ou de Cannes. — i.

Jules Claretie : *La Vie à Paris, 1904* (Fasquelle). — C'est avec joie qu'on retrouve en librairie, réunies en volumes, ces chroniques étincelantes, que l'on n'a pas le loisir de collectionner et qui contiennent, résumée, la vie quotidienne de Paris Jules Claretie, maître incontesté du genre, virtuose impeccable d'une documentation déjà légendaire tant elle paraît défier l'effort d'un seul écrivain, a le secret d'unir ensemble, dans un genre qui lui devra son meilleur éclat, tout le théâtre, toute la littérature et toute *l'idéologie* de son temps. Je défie les historiens de demain de se passer de lui, quand ils voudront être vrais; on doit assigner à ces pages écrites dans la fièvre même des événements contemporains, une place de choix, qui primera même les « mémoires » trop égoïstes d'un Bachaumont ou d'un Dangeau, Jules Claretie écrit avec une indépendance de personnalité qui tient du miracle; ce n'est plus lui qui raconte, c'est un parisien quelconque, lettré, disert, multiple aussi, et tellement *journaliste* que j'imagine ceci : seul, Claretie ferait un admirable article sur Claretie, avec des points de vue stupéfiants, qui auraient l'air d'être vus à cent pas par un philosophe attentif à le regarder agir.

Moi qui l'ai vu diriger le Théâtre le plus épineux du monde et y traverser les conjonctures les plus tumultueuses, je comprends toute la profondeur de sa sagesse et de sa force morale. On les retrouve dans un bouquin annuel ; et, à le relire au coin du feu, on y puise une sorte de sérénité qui vient de son calme redoutable et de sa nature de grand artiste et de subtil historien de son temps. — i.

Roger le Brun : *F. de Curel* (Sansot et Cie). — Dans la collection des *Célébrités d'aujourd'hui* que poursuit l'éditeur Sansot, M. Roger le Brun présente une biographie-critique de M. François de Curel. L'auteur du *Repas du lion*, de *la Fille sauvage* et de maintes autres pièces justement applaudies est un des esprits les plus distingués de notre temps. Cette brochure aidera à le faire connaître, lui et son œuvre.

G. de Dubor : *Les Héroïnes de l'Amour* (Daragon). — Le titre alléchant du joli livre que vient de publier notre ami G. de Dubord réserve aux lecteurs de bien agréables moments. Ecrit dans un style clair et distingué il sera bientôt un ouvrage dont on parlera autant dans les salons de France qu'à l'Etranger ; les friands de littérature comme les historiens des Deux Mondes se réjouiront de le posséder. La place nous manque pour décrire chacune des vingt-cinq héroïnes qui composent cet intéressant recueil, car chacune a prouvé à son époux ou à son amant, d'une façon différente, sa façon de l'aimer ; on y trouve des buveuses de poison, des prisonnières volontaires, des incendiaires, et même des guillotinées joyeuses. Après cela nous en avons déjà trop dit, nous ne pouvons même en dire davantage.

Lieutenant-Colonel Biottot : *Le Morvan dans la défense de la France* (Chapelot). — Cet ouvrage est une étude d'une portée beaucoup plus vaste que son titre ne semble l'indiquer, car c'est la question de la défense de la France, d'abord, et, accessoirement, celle de l'utilisation du massif morvanais que le lieutenant-colonel Biottot développe devant nous. Il critique la conception, toute idéologique, qui a présidé à notre organi-

sation défensive et la confiance avec laquelle on s'est « donné » l'ennemi : la direction que suivrait l'armée envahissante demeure, en effet, une inconnue du problème. La défensive ne doit, à son avis, s'inspirer que du terrain et prendre assiette sur les bastions que la nature a aménagés. Cette même conception s'applique à la fortification, non plus immuable et permanente, mais établie au moment du besoin, à l'exception de certains points d'une importance stratégique incontestable, qui recevraient une défense fixe.

Cette œuvre, dont nous ne donnons qu'une faible esquisse, est des plus intéressantes et des plus remarquables et de nature à susciter, chez les profanes éclairés comme chez les stratégistes, d'utiles et fécondes réflexions.

Elisée Reclus : *L'homme et la terre* (Librairie universelle, 33, rue de Provence). — C'est le titre de ce chef-d'œuvre inédit de l'auteur le plus universellement connu : Elisée Reclus. La librairie universelle en annonce la publication hebdomadaire sous forme de fascicules illustrés. On trouvera là l'histoire de l'Homme à travers l'espace et le temps, et cet admirable travail formera pour tous un trésor encyclopédique et un des monuments les plus impérissables de la pensée humaine et de la littérature française.

Madame Resclauze de Bermon : *Demi-mère* (Librairie Plon). — L'histoire captive, émeut, c'est un roman où priment des qualités maîtresses. Madame Resclauze de Bermon est déjà par *le comte de Perazan*, *le Passé*, *le Sillon*, un auteur à succès La belle langue qu'elle emploie, le goût sûr de ses analyses psychologiques, sa mélancolie délicate, sa fièvre d'amour révèlent un écrivain de race. Ici, le sacrifice d'une jeune fille pour celle qu'elle appelle sa mère et qui n'est en réalité, que sa Demi-mère est poignant. Les pages succèdent aux pages et l'intérêt est si puissant, qui les soude les unes aux autres, qu'on ne s'aperçoit pas à la fin du roman qu'on a pris la peine de les tourner. Chaque lecteur, tout naturellement, témoigne ainsi de sa ferveur pour le beau talent de Madame Resclauze de Bermon.

Publications Lafitte : *La vie au grand air* publie une série de portraits des membres du « Quinze » qui s'est classé champion l'année dernière et qui parait vouloir garder longtemps ce titre.

L'équipe du Stade Bordelais Université Club nous est présentée dans ce même numéro.

A noter, également, de nombreuses photographies du meeting de Monaco, le record du saut en hauteur au Concours Hippique, une superbe double page sur le record de l'heure à bicyclette battu, la semaine dernière, par Guignard, etc., etc.

La joie des enfants, commence la publication de deux intéressants récits inédits : Le Prince Coquelicot (Mémoires d'une Marionnette) et les Deux Cirques dont la lecture passionnera les lecteurs de ce journal. Et à l'occasion des fêtes de Pâques, la première page est consacrée à Bob et Bobette qui se sont introduits dans le poulailler et Julot en profite pour leur jouer une amusante farce.

Musica, entièrement consacré à Beethoven, est certainement un des plus parfaits monuments élevés à la gloire du plus grand des musiciens, et un véritable événement dans la presse illustrée. D'admirables photogravures d'un goût et d'une richesse insurpassables, et qui sont souvent des reproductions d'œuvres de maîtres, lui donnent une grande valeur de luxe. Toute l'œuvre de Beethoven, toute sa vie y sont racontés, commentés en des articles émus et savants de l'éminent chef d'orcheste allemand Félix Weingartner, de Pierre Lalo, de Charles Joly, de Georges Pioch, de Louis Schneider, de Félicien Grétry, de Raoul Brévanne, etc. Et, supplément logique à un tel numéro sensationnel, un Album entièrement composé d'œuvres (piano, violon et chant) les plus célèbres de Beethoven, met à la portée de tous, des raffinés comme des commençants, le génie éternel du maître.

L'Art du Théatre. (Ch. Schmid). — *L'Age d'aimer*, *la Belle Marseillaise*, *l'Enfant Roi*, *Tom Pitt*, telles sont les pièces reproduites dans le nouveau numéro de *l'Art du Théâtre*.

L'artistique mise en scène de *l'Enfant-Roi* a donné lieu à de très jolies reproductions ; quant à *la Belle Marseillaise*, ce sont de véritables gravures pour un livre sur l'histoire du Consulat que publie *l'Art du Théâtre*.

A propos de *Tom Pitt*, *l'Art du Théâtre* donne un très curieux aperçu des répétitions du nouveau spectacle au théâtre du Châtelet avec des « instantanés » pris pendant les études des ballets, les ensembles des clowns, et la mise au point des décors.

Jane de La Vaudère : *La Porte de la Félicité* (Ernest Flammarion). Madame Jane de La Vaudère s'est taillé un

domaine dans cet Orient mystérieux et plein de voluptés au sein des couleurs chaudes et harmonieuses. Que les harems soient dans la réalité ce qu'en fait la riche imagination de Madame Jane de La Vaudère, ce n'est pas bien sûr, mais il faut le croire, puisqu'il n'y a même pas moyen « d'y aller voir ». Qu'importent, d'ailleurs, les prosaïques exactitudes quand la poésie fait chatoyer les rêves les plus somptueux.

GUSTAVE TOUDOUZE : *Peri en mer*, *Le train Jaune* (Ernest Flammarion). Le probe écrivain que la mort est venue brutalement frapper l'année dernière laisse des œuvres de tout premier ordre. Parmi les plus dramatiques et les plus émouvantes compte ce récit maritime : *Péri en mer* :

C'est un livre que tous peuvent lire, qui a soulevé de profondes admirations, qu'Edmond de Goncourt considérait comme l'un des meilleurs qu'eût écrit son ami et dont la réédition depuis longtemps attendue est le gros succès du moment. Avec une réalité sobre et puissante, unie à une exquise poésie, Gustave Toudouze nous retrace les mœurs des pêcheurs de sardines, récemment si éprouvés, de ces merveilleux marins, sublimes sauveteurs en lutte perpétuelle avec l'Océan. La vieille terre héroïque et superstitieuse de la Bretagne s'incarne tout entière dans les personnages de *Péri en mer!* à travers le drame saisissant et l'idylle d'amour, entre le bateau de sauvetage lancé au péril de la mer et la lande parfumée d'aromes sauvages, peuplée de légendes. Gustave Toudouze a étudié ces humbles dans l'intimité de leur existence, s'initiant à leurs joies, à leurs misères, à leur obscur dévouement avec une sincérité d'observation qui fait du livre du regretté écrivain non seulement une haute œuvre d'art, mais encore le Livre d'Or des Sauveteurs et le poème tout frissonnant de vie de nos rudes Bretons des côtes de l'Atlantique. Tout le monde, aux approches du départ vers les bords de la mer, voudra le lire et le relire.

Cette réédition est faite par les soins de l'éditeur Flammarion en un volume qui inaugure une série de romans à 1 fr. 25 Dans cette série paraît en même temps un autre ouvrage de Gustave Toudouze : *Le Train Jaune.*

L'auteur a fouillé l'adultère jusque dans ses replis les plus intimes n'hésitant pas à mettre à nu, avec hardiesse, les mystères du mariage, ce lien de chair soumis à toutes les faiblesses, à toutes les avides exigences de la nature *Le Train Jaune*, c'est le drame éternel des trahisons conjugales, étudié avec une philosophie très sérieuse et très aiguë par un écrivain de race qui fut un laborieux, un analyste excellent et un artiste passionné : ce livre occupe une place capitale dans son œuvre, car il est tout ensemble une vision saisissante, une sobre et vraie étude de mœurs et un enseignement.

REVUE FINANCIÈRE

L'emprunt turc en France

L'emprunt turc de 60 millions à émettre en France est définitivement conclu : l'iradé impérial sanctionnant le contrat a été promulgué hier et, aussitôt après, le directeur de la Banque ottomane est parti pour Paris, où il va préparer l'émission.

L'emprunt serbe

On donne de nouveaux détails sur la conclusion de l'emprunt de 110 millions du gouvernement serbe, avec les groupes financiers français, allemand et autrichien. L'emprunt portera intérêt à 4 1/2 % ; il sera émis au taux de 83 1/2, de sorte que le gouvernement touchera effectivement 91.850.000 francs. Sur cette somme, 43 millions sont destinés à l'acquisition de canons à tir rapide, de fusils et de munitions ; 30 millions à la construction de chemins de fer, et 18 millions à l'amortissement d'un emprunt à court terme. La répartition des commandes d'armement entre les trois nations qui prennent l'emprunt, n'est pas encore définitive.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Le Gérant : Pierre LEMONNIER. AUXERRE. — IMP. A. LANIER.

LETTRES A UN AMI [1]

Villeneuve, ce 30 août 1869.

Mon cher ami,

Ce n'est qu'hier au soir, après quinze longues journées de pérégrinations et de fatigues à travers les provinces Rhénanes et la Suisse allemande, que j'ai enfin trouvé une station qui me promet du repos pour quelque temps et que j'ai pu envoyer chercher à Genève, par le docteur Fieuzal, le paquet de lettres qui devait y être accumulé.

Dans la liasse, j'ai immédiatement trié tes quatre lettres et, dès ce matin, je m'empresse, sans être aucunement fixé sur les courriers de France, de te répondre pour ce qui me paraît de plus urgent.

Je ne te parlerai point, pour le quart d'heure, du projet de journal. Quelle que soit à ce sujet ma complète adhésion à toutes tes idées et même à ta légitime impatience, je n'ai encore rien à te dire de sérieux à cet égard. Je préfère causer avec toi de ton élection que je persiste, quoique de loin, à ne pas croire aussi compromise que tu m'en menaces. Le terrain qu'a pu gagner Arago n'est pas garni de canons et de mitrailleuses, et il faut aller l'en déloger au plus vite. Pour bien faire, il ne faut pas s'absenter de si tôt ! Il ne me paraît pas utile d'aller à Lausanne, au contraire. La conférence organisée par toi à Saint-Denis doit être décisive. Il

(1) Nous devons à l'obligeance des éditeurs la communication de ces lettres inédites adressées par Léon Gambetta à M. André Lavertujon. Ces lettres feront partie du volume : *Gambetta Inconnu* (cinq mois de la vie intime de Gambetta, ouvrage contenant 15 lettres inédites de Gambetta et la reproduction photographique de nombreux documents, de lettres de Jules Favre, Jules Simon, Jules Ferry, Flourens, Rochefort, etc., etc.). Ce volume devrait paraître au moment des fêtes de Bordeaux ; la publication en a été retardée pour des raisons indépendantes de la volonté des éditeurs, MM. Gounouilhou.

faut frapper un coup d'éclat, et, pour ce faire, je crois qu'il y a une démonstration catégorique à fournir des trois points suivants :

L'État, une fois démocratiquement organisé, a le devoir strict de mettre le citoyen en compétence d'exercer ses droits et ses facultés. C'est une des trois ou quatre grandes obligations sociales. Il ne faut pas, par excès de réaction contre le despotisme administratif des monarchies déchues et des deux régimes bonapartistes, aller jusqu'à la suppression de l'idée d'État, de gouvernement social, initiateur et protecteur.

Exposer et définir les attributions de l'État, au sujet de l'éducation.

Le suffrage universel a transformé la théorie gouvernementale aussi bien au point de vue des devoirs que des droits de l'exécutif.

En tous pays où l'éducation n'est pas obligatoire, résultat nul ou très médiocre. Tellement qu'elle est une charge exigée des États et des communes en Amérique, et des paroisses et des comtés en Angleterre. Les pays où la liberté individuelle est la plus grande, la théorie de la centralisation tout à fait en défaveur, n'en ont pas moins compris qu'il n'y a d'efficace en matière d'éducation populaire, large, féconde et durable, que l'obligation qui implique la gratuité.

Ce que doit être cette éducation ?

R. Absolument civile et laïque.

Ce que doivent être les instituteurs ?

R. Laïques et, autant que possible, étrangers au célibat, etc.

Tout ce que j'indique là t'est certainement déjà familier, mais j'expose un ordre plutôt que des idées.

Enfin, je crois avoir un argument spécial et personnel que je te livre parce que tu es moi-même. Afin de rendre tout à fait évidente l'énorme faillite, l'immorale banqueroute de l'État envers le peuple privé d'éducation, j'ai l'intention de chercher et de dresser un tableau comparatif de l'accroissement annuel, depuis 1802 jusqu'à ce jour, des contributions et taxes indirectes et de consommation toutes payées par le peuple — il forme plus des deux tiers du budget ; — et de la part que l'État affecte, depuis cette date, à l'instruction de ces mêmes contribuables et producteurs d'impôt ; de telle sorte qu'il en résulte : que plus le peuple donne et verse à l'État, moins il reçoit et plus sa servitude devient lourde et invincible. Quelques chiffres, que tu peux trouver dans les premiers

livres de statistique venus, doivent donner à la preuve son côté arithmétique; je la crois du meilleur effet sur ton auditoire.

Je te demande pardon de prendre ce ton de cuistre avec toi, mais c'est que je voudrais tant un grand succès qu'il me semble que tu pourras cueillir quelque bonne inspiration dans tout ce verbiage.

En résumé : l'idée maîtresse de ton discours me semble devoir être : Quelle est l'étendue de l'obligation inéluctable du prochain gouvernement démocratique en matière d'éducation et d'instruction ? — 2° Quels sont les voies et moyens ? — L'application et le prélèvement des taxes de consommation, *de celles qui seront conservées*, spécialement affectées aux dépenses (150 millions) d'instruction publique. — 3° Conclure en prouvant rapidement que cette réforme, pour être féconde et durable en ses effets, est liée à la refonte même de l'organisation *politique*.

— Et le Président ?

Je le dis avec d'autant plus d'aisance que Jules est mon grand ami; mais c'est pour toi un très mauvais président. Il te faut Henri Martin, ou Vacherot, ou Michelet, ou Pelletan, — ou même André ROUSSELLE, qui est vice-président après Carnot, ou JOURDAN, ou, enfin, à défaut de tout ceci, un CHEF OUVRIER, Cartigny ou un autre; le président, par exemple, d'une association ouvrière de la circonscription. Ce dernier président bien amené et dont le caractère spécial serait par toi nettement indiqué dans l'exorde de ta conférence me semble du meilleur effet. Mais Ferry, jamais! — Il n'a pas assez d'action sur le populo.

J'écrirai demain sans faute à Carpentier. Tiens-moi au courant de ce qui se passe et se passera à ton sujet.

Simon m'a écrit au sujet de sa revue, j'ai accepté sous condition, en faisant des objections graves sur le capital, les organisateurs et le secrétaire de la rédaction; d'ailleurs, pour qu'il n'y ait rien d'obscur entre nous, je t'envoie sa lettre.

Il ruse, mais il faudra qu'il marche. Au fond, il le désire, il l'ambitionne, mais il est au carrefour du chemin, il y a beaucoup de brume sur les deux routes. Il se recueille et il se dérobe. Mais vienne le soleil, et mon homme courra aux premiers rangs; au moins, j'y compte; car il a trop d'esprit pour ne pas sentir qu'il est grand temps de devenir audacieux.

J'allais clore ma lettre sans te dire que j'ai rencontré, le jour même de mon arrivée, M. Dubochet sur la grand'route. Causerie. Invitation. J'ai été forcé de refuser. Je ne pouvais monter ainsi aux Crêtes, avec mon docteur, et efflanqué, un mois avant les rai-

sins. J'irai en visiteur ces jours-ci. — J'ai écrit à Madame X... Je t'écrirai après l'avoir vue. Je cherche toujours une installation définitive, je suis pour le moment à l'hôtel Byron, Villeneuve, canton de Vaud, où tu m'adresseras tes prochaines épîtres.

Je te remercie encore une fois de tes bonnes lettres. Je te souhaite le succès, et je t'embrasse comme je t'aime, de tout cœur.

L. GAMBETTA.

P.-S. — Et X... ??? depuis les 250 mille.

Bonport-sous-Montreux, ce 9 septembre 1869.

MON CHER AMI,

Hier, je t'ai écrit une trop briève lettre pour pouvoir exprimer clairement ma pensée au sujet de l'affaire du journal et des dispositions dont M. Dub. m'avait paru animé. Je reviens sur cet intéressant sujet et je vais tâcher d'être clair et précis, sans être trop alarmant. Je crains, en effet, que ma lettre ait eu un peu trop le caractère pessimiste.

Voici ma formule : M. Dub. veut faire quelque chose; pour le moment, ce quelque chose flotte dans son esprit aux environs de cent mille francs. Évidemment ce n'est pas là une commandite sérieuse, importante, en rapport ni avec sa situation de fortune, ni (j'en suis sûr depuis que je l'ai vu) avec le bien qu'il pense de toi et qu'il voudrait te faire. J'ai donc la *certitude* que si on pouvait lui offrir la discussion d'une entreprise bien conçue et déjà parée de quelques capitalistes, on l'amènerait promptemeut à de bien plus larges mesures. Donc, sans précipitation, il convient de lui dire qu'on va chercher à grouper ces éléments de succès et qu'on le tiendra au courant de tout; et alors je crois qu'avec de l'activité on peut, en quelques mois, réaliser les premiers éléments de l'affaire.

Je ne sais quelle impression fera sur ton esprit ma manière de raisonner et d'envisager notre affaire. Mais je compte sur ta réflexion et ton naturel bon sens pour, en quelque temps, te voir arriver à partager mon opinion. D'ailleurs, tu peux consulter Montagut à ce sujet, et je serais bien étonné s'il ne confirmait mes appréciations. Je devine très bien d'ici les impatiences que tu ressens, et je comprends que tu redoutes de voir s'évanouir une des meilleures chances de succès : l'opportunité. Mais il faut subir la

fatalité, et puis, crois-le bien : il y a une place à prendre; c'est vrai, c'est juste, c'est urgent, et tu l'as bien senti quand tu as poursuivi l'idée de ton journal; mais sois assuré que la place ne sera pas prise, et que, faute d'idées autant que faute d'argent, le terrain sera libre encore pendant longtemps.

Et maintenant, aux préoccupations du jour. Je suis de plus en plus satisfait et ragaillardi par les détails que tu me donnes sur tes réunions. Marche ferme, et si on te pose souvent la question : que feriez-vous si ??... efforce-toi, après avoir établi le droit de la nation à toujours disposer de son gouvernement, de tracer uniformément le programme d'action du pouvoir qui sortirait de l'énergie nationale. Rendre aux diverses parties du pays (communes et départements) toutes les attributions dont on les a dépouillées depuis 89; mettre l'exécutif dans un comité choisi par l'Assemblée immédiatement nommée au suffrage universel, par scrutin de liste, etc. — Il ne faut pas laisser passer une semblable question sans y répondre d'abondance, et avec des formules.

On verra tout de suite qu'on a devant soi un homme de gouvernement (*rarissima avis in nostris terris*).

Je ne crois pas Bonaparte aussi malade qu'on le fait. Les boursiers tripotent sans être très alarmés, et lui, joue *un peu* au Sixte-Quint. Il est affecté, peut-être condamné, mais il durera encore trois ans, et il le faut.

Comment le discours de Jérôme ne t'a pas plus ému?... et il n'a point fait sensation à Paris?... Ou je perds le sens, ou Paris est incompréhensible? Je crois que c'est le programme du 19 janvier 1867. Tout cela est voulu et concerté. Nous passerons encore par cette étape, et ce sera la dernière. C'est un avant-coureur pompeusement envoyé pour préparer les voies. C'est le manifeste de la régence et de la majorité du petit; c'est la future politique pour dans un an ou deux. Mais à cette époque, elle sera stérile. Appliquée aujourd'hui, elle serait peut-être de nature à apaiser bien des gens, et c'est pour cela qu'elle était dangereuse. Mais mal accueillie par les réactionnaires du dedans et du dehors, dédaignée et inécoutée des politiques libéraux, ce n'est qu'un ballon d'essai. Il est mal parti, j'en conviens; mais il faudrait se servir de la tentative, relever les propositions du prince, ses contradictions, *ses aveux* surtout, ses inquiétudes, ses repentirs, et partir de là pour juger la famille Bonaparte actuelle, ses tendances et ses ressources. Tout cela peut se faire vertement, sans approbation, en se servant du discours contre le prince et contre son cousin. Il se trouve là-dedans des mots précieux sur le sentiment qu'ont les

Napoléons de leur chute imminente. Ne pouvant plus mâter la Révolution, ils voudraient l'épouser et l'exploiter. Tout est à dire à ce sujet.

En somme, tout ce grand mouvement de réformes n'aboutit qu'à ébranler plus profondément l'établissement impérial. On met en discussion les plébiscites, les lois; on a troublé les amis, alarmé les conservateurs, irrité les séides, aliéné les favoris ; on n'a pas calmé les rancunes, on n'a désarmé ni un parti, ni une secte. Il y a eu huit jours de coquetterie avec les orléanistes, mais les républicains, les légitimistes, les socialistes et *tutti quanti* se sont reculés d'une longueur de plus. Où est le bénéfice ? Il ne saurait être dans ces discussions du pouvoir actuel dont on a ainsi jugé les origines, mesuré l'existence et annoncé la disparition. Il faut résumer tout cela, et conclure. J'attends un article pareil, tout à fait dans l'ordre de ceux que tu as mis dans la *Gironde* sur la situation, et tu me l'enverras sans doute.

Je te serai obligé en même temps de m'envoyer les articles de Sainte-Beuve dans le *Temps* et le dernier numéro de la *Revue Positive* de Littré (1).

(1) *Je te prie de m'envoyer le dernier numéro de la Revue positive de Littré.* — Cette livraison m'est revenue. C'était mon exemplaire personnel ; l'administration de la *Revue* m'en envoyait deux : un à Bordeaux pour la *Gironde ;* un autre à Paris pour moi, Gambetta, supposant que j'en faisais collection, me l'avait retourné. J'y ai retrouvé une note de mon écriture qu'il avait, contre son usage, négligé de détruire. Elle y est encore. En voici la transcription :

« Je t'ai déjà mis en garde contre Littré et contre Challemel sur cette question du positivisme. ils sont l'un et l'autre parfaitement incapables de te guider en pareille matière : Challemel parce qu'il ne connaît Comte que de nom, ou, s'il l'a lu, il n'a pas réussi à le comprendre : le cas n'est point rare ; Littré parce que — s'il connaît bien la première portion du système, celle où les sciences fondamentales, prises dans leur ensemble, deviennent, grâce à la prodigieuse force de généralisation de A. C., une philosophie ; en revanche, il ignore la seconde, celle où la philosophie scientifique donne naissance à un système politique, social et religieux, au sens le plus compréhensif du mot, ledit système s'appuyant sur le savoir positif à titre de dogme démontrable. Cette seconde partie, la plus importante évidemment, puisque la première n'a été construite que pour lui servir de base, Littré ne se borne pas à l'ignorer, au sens ordinaire de ce terme, mais à son sens anglais, c'est-à-dire qu'il refuse de la connaître. Elle est comme si elle n'existait pas. Il la répudie, il la condamne, faisant en outre tout ce qu'il peut, au milieu de dégoûtants salamalecs, pour la déconsidérer et la supprimer. Informe-toi plutôt de l'ignoble procès que ce fidèle disciple intenta, de concert avec Mme Comte, une coquine *di primo cartello* , pour obtenir l'annulation du testament de son vénéré maître et acquérir le droit de biffer, de raturer, d'expurger les œuvres de cet *athée* et de ce *fou.* En tous cas, retiens bien ceci : lorsque tu as lu un article de Littré, il est possible que tu comprennes la classification encyclopédique : ce sera beaucoup ; Littré l'a saisie — bien qu'incomplètement, il laisse en dehors la morale — il en est enthousiaste au point de ne rien voir et de ne rien admettre après elle. Mais

Avant-hier je suis allé visiter cette excellente Mme X... en son château des Crêtes. C'est merveilleux, on se croirait à Anet ou au Petit Fontainebleau, avec une sublimité de paysage que la France ne récèle nulle part. J'ai tout visité et je suis ravi. C'est tout à la fois très élégant et très simple, la sobriété parfaite dans la jus-

de la doctrine proprement dite dans sa totalité, de la merveilleuse construction qui fait du savoir positif philosophiquement organisé le fondement d'une rénovation intellectuelle, morale et sociale, surtout sociale — ce qui, à coup sûr, tel que je te connais, t'intéresserait le plus — Littré ne t'en apprendra pas un traître mot ; et pour cause. Imagine quelqu'un qui ne voudrait voir dans Descartes que le *Discours sur la méthode* et ne saurait rien du géomètre, du physicien et du biologiste. Mais une telle comparaison fait trop d'honneur à Littré. Suppose que je m'avise de te faire apprécier la beauté des Tuileries en ne te montrant que les substructions et les caves. »

Cette note est loin d'être nette et claire. Elle reste fort au dessous de l'objet que je me proposais et témoigne de ma préparation alors plus qu'imparfaite. Il n'y a donc pas à s'étonner si Gambetta en fut peu impressionné. Nous avions plusieurs fois discuté sur Comte, Littré et le positivisme au cours de nos longues promenades à Ems; mais pas entre nous. Cela n'arrivait guère que lorsque Challemel-Lacour nous accompagnait. Challemel, avec qui je devais, plus tard, pendant dix ans, au Sénat, vivre dans la plus affectueuse intimité, me portait, en attendant, une mortelle aversion. Pour plusieurs motifs, surtout parce qu'il m'était arrivé de lui dire, en disputant sur le double étalon monétaire, qu'il n'avait pas lu Adam Smith. De ce moment, il contracta l'habitude de prendre invariablement le contrepied de ce que j'avançais. Ayant constaté que je penchais du côté d'Auguste Comte, il ne manquait aucune occasion de manifester, avec sa corrosive ironie, des tendances opposées. J'étais alors un pauvre clerc du positivisme, comme il résulte trop de ma note. De plus, j'avais pour principe de ne jamais mêler mes prédilections philosophiques à la politique quotidienne. D'autre part, si Challemel était tout à fait étranger à de pareils sujets, il possédait sur moi une immense supériorité par ses pouvoirs d'expression et son habileté à mettre en bel ordre les arguments quels qu'ils fussent; nul n'a jamais mieux parlé que lui. J'avais donc à peu près toujours le dessous; Gambetta prenant un malin plaisir à juger les coups, à titre d'auditoire impartial. Ce sont ces passes d'armes que ma note désigne par voie d'allusion. J'ai, en plusieurs circonstances, contribué à modifier ses opinions. Quelques-unes de nos lettres le constatent. C'est un grand malheur que l'avis que je lui donnais au sujet de Littré l'ait laissé indifférent. Peut-être ne l'a-t-il jamais lu. L'affaire du « 26 octobre » le préoccupait et le tourmentait. Il s'en est fallu de bien peu que je l'aie accompagné dans son voyage en ballon, si j'en juge d'après l'explication qu'il me donna la veille de son

tesse et la grâce. Nous avons, comme tu penses, beaucoup causé, quatre heures de suite; et je n'étais en rien fatigué. Je te dirai

départ (1). S'il l'avait voulu, je l'aurais suivi. Mais je n'en éprouvais aucune envie, étant mieux fixé que lui sur mes qualités pratiques — courage, prudence, fermeté, persévérance — qualités qui allaient être très demandées autour de lui et dont j'étais fort maigrement pourvu (2). Je le vis donc partir sans moi, très affligé d'être séparé de lui mais plutôt content de ne pas l'accompagner. Cependant, il m'est arrivé plus tard de penser que si j'avais été auprès de lui, telle chose qu'il eût mieux valu ne pas faire, ne se serait pas faite. Par exemple, il n'aurait jamais eu l'inspiration fâcheuse de placer Littré sur un piedestal, pour, ensuite, le désigner emphatiquement à la gratitude des « hommes » comme l'initiateur de la grande réorganisation intellectuelle, morale et sociale annoncée, élaborée et formulée par l'auteur de la *Politique positive;* lequel restait, du coup, confisqué et supprimé. Dans un discours solennel, on l'entendit déclarer que « désormais », le progrès ne se poursuivrait plus que par l'enseignement « de la méthode fondamentale de la doctrine de Littré. De cette doctrine, lui, Gambetta, se confessait le serviteur modeste, incomplet, mais dévoué et libre; affirmant que, grâce à elle, la politique serait amenée à être « une science morale » qui mettrait fin aux manœuvres déloyales et perfides des habiles et des intrigants, ainsi qu'à l'esprit de corruption, de dissimulation et de subterfuge. Finalement, il prédisait qu'un jour, ne tarderait pas à venir où, s'imposant aussi bien aux consciences qu'aux esprits. Cette science — celle de Littré ! dicterait les règles des sociétés humaines. « Ce jour-là — ajoutait-il — votre philosophie, la nôtre aura vaincu, et votre nom sera honoré parmi les hommes. »

(1) Le départ en ballon, arrêté le 5 octobre, n'eut lieu que le 7. Au matin du 6, Gambetta m'avait renvoyé mon pardessus de fourrure, qu'il s'était d'abord proposé d'emporter; puis redemandé sa part d'une petite somme d'or (2.000 francs), que nous nous étions procurée en prévision des hasards du siège. Vers midi, il vint à l'Hôtel de Ville. Il n'y avait pas délibération, puisque je le vois avec son chapeau sur la tête; cependant plusieurs personnes etaient assises à la table du conseil. Il les salua les unes après les autres et, s'approchant de mon bout de table, il s'assit auprès de moi en disant : « Je pars, André; je ne t'emmène pas. Ça ne doit pas être toujours les mêmes; mais j'ai donné des instructions à Jules Favre. Tu me rejoindras bientôt. » Il ajouta quelques indications concernant une personne dont je devrais faciliter la sortie, en lui donnant pour guide ma propre gouvernante. C'est à peine si j'ouvris la bouche. Je suffoquais, faisant effort pour ne pas pleurer. J'étais dans un singulier cauchemar. Quand, deux mois plutôt, nous quittions les Crêtes, une très charmante femme, la baronne de...., qui nous aimait, m'avait dit : « Je vous vois tous les deux au milieu d'une mare de sang. » Je n'ai pas le goût du mélodrame dans la vie courante. Le propos m'avait fait sourire. Le 6 octobre, il venait de me revenir sous les apparences d'une lugubre réalité.

(2) Courage intermittent ou à bordées, prudence à peu près nulle, fermeté vite vacillante; persévérance zéro. Quand j'en ai montré, ce fut l'œuvre des conjonctures ou le concours opportun de qui valait mieux que moi.

dans ma prochaine lettre les passages de la conversation qui te touchent. Aujourd'hui, il s'agit de borner ce flux de paperasserie.

Quand je lus ce douloureux bafouillage, qui aurait pu si aisément être amélioré, moyennant quelques indications exactes, dont la vulgarisation par une telle bouche serait devenue un événement très heureux, je fus pris d'un véritable désespoir. Justement, j'employais alors les loisirs de ma paisible retraite de Hollande à m'approprier l'œuvre de Comte d'une façon aussi complète qu'il est permis à un homme qui ne sait pas la table de multiplication. En sorte que les énormités énoncées par Gambetta me choquaient infiniment plus qu'elles ne l'auraient fait auparavant. Cette *méthode de la doctrine* d'un homme qui n'eût jamais ni doctrine ni méthode, sauf de savoir compiler; cette *philosophie* d'un éditeur consciencieux de textes grecs et latins, d'un critique aussi érudit qu'écrivain médiocre, d'un lexicographe estimable surtout en ce sens qu'il ne redoutait pas la fatigue, mais à peu près aussi « philosophe » que je suis hébraïsant; cette *scicnce morale* dont la principale efficacité serait de rendre les politiciens moins effrontés et moins mercenaires ; ces incohérences, ces confusions, ces balbutiements où se découvrait, à l'œil nu, le persistant et noble désir de « paraître » positive, en même temps, que l'impuissance de l'effort tenté en vue de tel résultat, tout cela m'affligeait profondément. Et ce qui me fut encore plus pénible qu'une telle occasion perdue de rendre un service capital; non seulement perdue, mais transformée en dommage grave pour lui et pour les autres, c'était de le voir, avec une lamentable imprudence, assumer la responsabilité d'assertions grossièrement erronées quant à leur fond, et outrageusement iniques quant à leurs conséquences. Je sais bien que ce que vais dire ne sera entendu que de peu de personnes et que les autres me prendront pour un énergumène. Mais ces « autres » ne font partie que du public d'aujourd'hui. Nous verrons demain. Dans son discours de janvier 1873, Gambetta a pronostiqué que le jour où la philosophie positive prévaudrait, Littré serait « honoré parmi les hommes ». J'accepte l'horoscope : à cela près que je le modifierai un peu afin de le mettre en accord avec les agissements réels du personnage. Oui, au temps indiqué, il sera parlé de Littré. On dira qu'il avait eu l'originalité incontestable de se donner un maître et de s'intituler disciple, à une époque où nul ne voulait être disciple et où tous prétendaient à être maîtres. Seulement, au lieu de goûter la douceur infinie que procure une telle opération quand les propensions vénérantes ont été bien placées ; — cette douceur qui fait de ma vieillesse la période la plus délicieuse de ma longue existence ; — au lieu d'obéir, en savourant les jouissances de la soumission, grisé par les profits de notoriété philosophique et de gloriole sociologique que ce contact avec un grand homme lui rapportait, il ambitionna de tirer à lui toute la couverture. Avec une industrie dont le raffinement

J'ai reçu ce matin un mot de toi relatif à une conversation de Laurier devant Poujardhieu et Cernuschi. Laurier est encore à

aurait rendu Tartuffe jaloux, il s'ingénia à diminuer, petit à petit, son patron. En même temps qu'il l'accablait de génuflexions, il répandait tout doucement l'idée que si sa modestie persistait à prendre le nom de disciple, au fond c'était lui qui était le vrai chef d'école. Et comme il rencontrait une troupe immense de complices, dont ses louches manœuvres faisaient admirablement l'affaire, — par des motifs que ce n'est ni l'heure ni le lieu d'expliquer, — il vint un moment où, traitant la doctrine de Comte mort, comme Tartuffe la maison d'Orgon vivant, on le vit se tourner vers le philosophe, prématurément par lui poussé au tombeau et lui dire :

C'est à vous d'en sortir, vous qui parlez en maître !

Ces faits ne sont pas connus. J'ai l'air de dresser le plan d'un livre qui s'intitulerait : le *Roman d'un philosophe*. Mais, précisément, un tel livre est à faire. Je voudrais bien pouvoir le faire. Les matériaux en sont faciles à recueillir. J'ose promettre à celui qui s'en chargera un joli succès, pour peu qu'il y mette de sincérité, d'habileté et de talent. En tout cas, il sera à la mode. Car à côté du « disciple » dont je viens d'esquisser la louche silhouette, se trouve une femme, celle du philosophe, prodigieusement douée sous le rapport intellectuel, étonnamment dépourvue de tout sentiment affectueux et dont l'assurance, le cynisme et la rouerie dépassaient ce qu'ont pu inventer de mieux les romanciers du genre « rosse », comme on dit dans le malpropre argot actuel. Une fois ce récit publié, la prophétie du mois de janvier 1873 recevra sa réalisation. Littré obtiendra « parmi les hommes » la réputation du plus grand, — il y a des grandeurs de toute espèce, — du plus notoire, du plus insigne sycophante que le monde académique, si riche sous ce rapport, ait jamais connu.

Mais cette certitude ne me console guère. Pourquoi faut-il que Gambetta ait tenu un langage par lequel, quand viendront les règlements de compte sérieux, il se trouvera, très innocemment, mais très inévitablement, mêlé à ces ignominies comme panégyriste de leur principal auteur. Il n'était pas positiviste, mais il voulait l'être : et si son effort fut des moins féconds dans le sens doctrinal, comme on vient de le voir, il y suppléa par des intuitions d'une remarquable étendue, ainsi que je l'ai montré pour l'idée de la patrie et pour la théorie du gouvernement; et comme je l'exposerai bientôt plus à fond en lui appliquant les vues si difficiles et si profondes de Comte sur la sympathie. Dans mainte circonstance, il sembla s'être assimilé, sans méditation et sans étude, les notions les plus élevées de la philosophie nouvelle. Il n'est

Paris jusqu'à vendredi ; il demeure 17, rue Joubert. Il sera ici samedi. Je tirerai ton affaire au clair et nous serons fixés ; *à priori*, je n'y crois qu'à moitié.

Je t'embrasse ; *scribe et valeas.*

L. GAMBETTA.

Bon-Port, ce 1er octobre 1869.

Mon cher ami,

Me voici de nouveau retombé dans la solitude ; mes amis son partis, et j'ai toutes les heures, qui s'écoulent lentement, pour songer au présent si triste et si agité, à l'avenir si menaçant. Je commence à me ressentir de mon absence trop prolongée loin de Paris ; et je sais, au surplus, combien l'absence, en politique surtout, est le plus grand des maux. Si j'avais été sur les lieux, l'affaire Kératry serait restée ce qu'elle était en réalité : une provocation sans portée et une tentative suspecte.

Mais la sottise professionnelle de nos amis a, comme d'habitude, tout gâté en voulant tout amplifier et tout grandir, même l'incurable bassesse.

Oui, je me plais à croire que si j'avais été là, ceci ne fût pas advenu, et cette pensée avive tous mes regrets et toutes mes impatiences. D'ailleurs, en dépit des adhésions des uns et des reproches des autres, je ne veux en rien me mêler de cette affaire. Tout le monde sait qu'il n'y a, au demeurant, nul péril à courir, nulle rencontre sérieuse à essuyer. On se donne l'air bien ridicule en voulant paraître *crâne*, par promesse préalable, en disant par la voix des journaux : « Le 26, j'étonnerai le monde par mon courage. »

Où en sommes-nous et où allons-nous, si le premier aventurier venu du Mexique ou d'ailleurs peut détourner assez l'attention et

pas jusqu'à la phrase, si hétéroclitement bâtie, où il oublie son rôle de philosophe pour dénoncer les amers déboires dont les parlementaires l'abreuvaient, qui n'atteste combien il appréciait ce point de vue de Comte « que l'on doit favoriser l'instruction positive du peuple afin de discréditer chez lui les jongleurs et les utopistes ». Et c'est en raison de ces diverses considérations que le discours de 1873 me paraît avoir été, comme je l'ait dit plus haut, un fort grand malheur.

André Lavertujon.

le bon sens public pour créer des conflits avec des phrases ? — Mais, je me trompe, le bon sens et la virilité ne sont pas de ce côté-là ; et je suis convaincu qu'il suffirait de parler un peu haut à ce sujet pour trouver de l'écho en France. La gauche veut-elle le faire ? Je l'ignore et n'en prendrai pas, d'ailleurs, plus de souci. On a parlé d'adresse du peuple de Paris à ses représentants ; pour ma part, je n'ai rien reçu, et si je recevais quelque pièce de cette nature, j'en profiterais pour déterminer une fois pour toutes la différence qui existe, dans le mandat, entre les principes et l'action.

Il faut proclamer bien haut qu'on est asservi aux idées et aux doctrines du suffrage universel ; mais il faut déclarer non moins énergiquement que l'action est œuvre de jugement individuel, dont le mérite et l'efficacité procèdent uniquement de l'indépendance du député. Sa volonté seule est en jeu. Toute autre volonté se substituant à la sienne en fait sur l'heure un lâche ou une dupe : presque toujours les deux ensemble.

J'indique par ainsi seulement le fond des choses ; mais, sous la forme, que d'observations et d'arguments à produire sur la dynastie, le serment et la constitution. Je te fais grâce de tous ces détails. Tu en devines l'ordre et l'enchaînement. Je veux simplement te prouver combien j'ai réfléchi à la situation. Je suis prêt à répondre : je suis surtout résolu à m'abstenir et à donner les motifs décisifs de cette détermination. — Les choses en arriveront-elles à ce point ? — *Chi lo sa ?* Dans un pays où personne ne peut prévoir sans folie ce qui se passera d'heure en heure, rien n'est plus creux et décevant que l'art des pronostics.

Néanmoins, je conjecture toujours que le Pouvoir se rendra aux désirs et au devoir et qu'il convoquera. Il est vrai que l'argument de texte est en sa faveur et que le procureur Duvergier voudra peut-être, pour l'amour de l'exégèse, risquer la partie. Enfin, qui vivra verra. — Si tu vois quelques députés de nos amis, Bancel ou Ferry, je t'autorise à leur communiquer mon opinion sur la proposition Kératry ; et s'ils veulent faire un acte collectif quelconque, ils peuvent toujours compter sur moi. — Mais je pense qu'il n'y a rien à faire. Cependant, si la bêtise publique s'en mêle et que l'incident grossisse au point de devenir une menace, il faudrait aviser, et, pour ma part, je propose de rédiger cinq à six lignes dans lesquelles on dirait : 1° pourquoi on n'a pas adhéré à la proposition Kératry ; et 2° où on prendrait rendez-vous. Vois et écris. — Je suis très satisfait que Simon ait la même manière de voir. Tu ne me dis pas comment tu l'as trouvé relativement à tes

intérêts électoraux. Je tiendrais à le savoir. Tu n'as pas à te préoccuper du bavardage des journaux sur nos relations. Tant mieux ! Je ne cache pas mes ardentes sympathies, et tu sais bien que l'état de ma santé s'oppose seul à ce que mon rôle reste platonique.

Je crois que le papier de la *Réforme* peut te servir, s'il *y a secret* ABSOLU. Mais prends bien garde : c'est la plus difficile des vertus à Paris que le secret, et du jour où tu es soupçonné, tu perds tout crédit sur ton lecteur. Outre que probablement tu as semé le chemin de belles et florissantes rancunes. Le parti est très affriolant, mais il faut bien s'assurer de la discrétion, du mutisme des complices avant de se risquer. Sinon... non !

La publicité de la *Réforme* doit être faible, son tirage n'augmentera guère, même en période électorale. Si tes articles sont très bien faits, je sais bien qu'ils feront vite un grand effet, mais c'est alors que le secret sera difficile à tenir. Enfin, je me résume (car je ne voudrais pas tout à fait te décourager en si délicate matière), il ne faut écrire là-dedans qu'à la condition de n'être pas deviné. Est-ce possible ? Toi seul peux bien résoudre la question.

J'ai besoin que tu m'envoyes la dernière revue *Contemporaine* et tes articles dans ton nouveau journal, *La Tribune*. J'ai été tout à fait enchanté de ton fier article sur les bruits de coup d'État. C'était parfait de ton et de tour, avec la véritable couleur. Le défi même, qui pourrait n'être pas tout à fait politique, était bien amené. Il ne faut défier que si on est en mesure de répondre victorieusement à l'adversaire qui relève le gant. Est-ce notre cas ? — Je le voudrais. Je ne le crois pas.

Aussi bien, je pense que tu feras bien de surveiller ta langue et de ne pas outrepasser en paroles la portée de tes désirs intimes. L'observation de l'ouvrier du faubourg Antoine sur le succès de Simon est très fondée. Tu peux être aussi radical, aussi net, aussi concluant que pas un, sans te laisser aller aux rodomontades d'Arago, Vallès et Gent. Tu as une circonscription à tempérament lent et flegmatique. Il faut l'animer sans la surexciter, sans l'effrayer. C'est dans cette méthode de discussion et de langage, d'ailleurs tout à fait conforme à ton tempérament, que tu dois certainement trouver le succès, si tu ne le tiens déjà.

Léon GAMBETTA.

LE ROI ALPHONSE XIII

Alphonse XIII, qui est aujourd'hui notre hôte, est né au Palais-Royal de Madrid le 17 mai 1886, près de six mois après le décès de son père. Tandis que le drapeau national se déployait solennellement au faîte du palais, que le canon tonnait et que l'Espagne se réjouissait d'avoir un souverain, la pauvre mère veuve murmurait sur son lit de douleur :

— Un fils!..... Quelle joie et quelle tristesse! Mon pauvre Alphonse, qui le désirait tant, ne pourra pas le voir !

Et, comme dans le salon d'honneur le président du Conseil des ministres, M. Sagasta, saluait le roi nouveau-né en présence du corps diplomatique, des présidents des deux Chambres et de toute la cour, la mère rêvait aux luttes qu'elle aurait à soutenir pour mener l'enfant à l'âge d'homme et se retirer après avoir posé la couronne sur son front adolescent.

Ce que fut l'histoire de la Régence, une aquarelle bien connue de M. Jean Weber l'a merveilleusement symbolisé. A la proue d'un navire lancé à travers la plus effroyable des tempêtes est sculptée l'image d'un enfant en prières que soutient dans ses bras une veuve, le regard angoissé, tandis que deux fillettes imitent le geste imploratif et terrifié, l'une à droite et l'autre à gauche du groupe principal. Au dessus de ce groupe, un fanal se balance éclairant les vagues furieuses et ballottant au gré des rafales. Ainsi M. Jean Weber peignait l'Espagne, sa régente et son roi au moment où nos voisins se trouvaient engagés dans la plus dangereuse des aventures, cette querelle avec les États-Unis, véritable lutte du pot de terre et du pot de fer où la république aux désintéressements de façade allait s'annexer, sous prétexte de les émanciper, les plus riches colonies de la monarchie séculaire.

La bourrasque passa, laissant derrière elle on sait quelles ruines et quelles douleurs. Alphonse XIII grandissait cependant. Si chétif au moment où il vint au monde qu'on avait pu annoncer sa naissance en ces termes : « Il nous est né un roi, la plus petite quantité de roi possible, » il n'avait pas tardé, grâce à des soins vigilants, à prendre une apparence robuste et saine. Seule, l'influenza de 1890 parut compromettre sa vie et alarmer l'Espagne durant la première quinzaine de janvier. Tous, d'ailleurs, pouvaient suivre ses progrès. Dès sa petite enfance, on le voyait, dans les cérémonies publiques, faire son entrée entre les haies des hallebardiers, porté par Raymunda, sa nourrice asturienne, ou guidé par la señora Tacon, sa gouvernante. Comme les enfants heureux, il n'eut pas d'histoire. Le portraitiste ne trouve dans ce passé d'enfant qu'une ou deux anecdotes à glaner. L'une d'elles a inspiré un fort joli chapitre à l'auteur des *Secrets des Cours d'Europe* qui, en bon conteur britannique, a brodé, à côté et autour de la vérité, un récit dramatisé et romanesque. La réalité des faits est beaucoup plus simple.

C'était en 1888, quelques semaines avant le départ de la Cour pour Barcelone où la Régente et le roi de deux ans devaient inaugurer l'exposition. Raymunda s'était un instant absentée et l'enfant royal était demeuré dans une des salles du palais sous la surveillance de Madame Tacon. La digne gouvernante avait la vue très basse : elle était un peu sourde et s'assoupissait facilement. Se laissa-t-elle aller à quelque somnolence?... Toujours est-il que tout d'un coup on la vit donner l'alarme.

— Où est le roi? criait-elle... Avez-vous vu le roi?... Le roi est perdu.

En quelques instants, tout le palais fut en rumeur. Les hallebardiers de service n'avaient rien vu de suspect. La garde qui veille aux grilles n'en savait pas davantage. On fouilla vainement les massifs du jardin, les moindres recoins du palais. La Régente désespérée dépêchait un gentilhomme de service prévenir M. Sagasta quand, en dépassant la grille de la Plaza-de-Oriente, l'envoyé royal aperçut des groupes de promeneurs qui saluaient, dans la direction d'une des fenêtres. C'était le petit roi qui, s'ennuyant près de Madame Tacon, s'était installé sur le balcon d'un salon antique et, heureux d'être affranchi de toute surveillance, envoyait des baisers aux passants qui l'acclamaient. En esprit judicieux et prévoyant, il avait même, pour assurer sa liberté, repoussé derrière lui les volets de la fenêtre. Le gentilhomme de service rentra promptement au palais pour rassurer la

Régente qui dût intervenir en personne pour décider Sa Majesté à une capitulation qui, si honorable qu'on la lui fit, heurtait ses plus intimes scrupules de dignité.

Alphonse XIII avait dès lors, en effet, une haute idée de la dignité royale. Ne l'invoquait-on pas pour lui démontrer qu'un roi ne doit pas avoir de caprices ? N'en était-il pas arrivé à s'imaginer qu'un roi doit tout savoir, tout entendre, même le bruit d'un pétard anarchiste qui n'a pas éclaté à la porte du *Congrèso députados*, si bien que jamais il n'en voulut démordre ? Et s'il avait pour Madame Tacon une crainte mêlée de quelque antipathie, c'était sans doute parce qu'elle entreprenait sur ce qu'il jugeait alors partie intégrante de ses prérogatives royales, le droit de salir de sable ses beaux vêtements de satin blanc en faisant des pâtés au Parc et d'appeler les gens des noms d'amitié que leur attribuait sa fantaisie. N'est-il pas d'étiquette que le roi ne se trompe jamais ? Bref, Madame Tacon et lui étaient presque toujours en querelle ; mais il a plus tard pardonné à la comtesse de Peralta — titre accordé à Madame Tacon lors de sa retraite, en 1891 — les torts de la « grand'mère gouvernante ».

Alphonse XIII passait alors aux hommes, comme on disait chez nous sous l'ancien régime. *Bubi* (1) n'était plus. Le garçonnet bouclé faisait place à Alphonse XIII. Frêle, avec des yeux rieurs, un front bombé, marquant l'obstination et la malice, très curieux, très questionneur, le petit roi laissait dès lors transparaître le le caractère qu'il révèle depuis sa majorité. Il était cependant d'une politesse charmante et d'une courtoisie de Bourbon : un descendant de Louis XIV ne doit-il pas toujours être le premier gentilhomme de son royaume ? Mais jamais il ne supporta que l'on put oublier ce qui lui était dû. A huit ans n'avait-il pas vertement rabroué un courtisan qui s'était permis de l'appeler Bubi ?

— Je suis Bubi pour maman. Pour vous, je suis le roi.

Ses maîtres, des savants, des religieux et des officiers, n'eurent qu'à se louer de son application. On disait plaisamment d'Alphonse XII qu'il savait tout hormis le turc, le russe et la musique. Alphonse XIII a fait, lui aussi, une étude spéciale des langues étrangères. Il parle l'anglais avec facilité ; mais le français lui plaît davantage. Certes, il a une nuance d'accent qui avait disparu chez son père, ancien élève du collège Stanislas ; mais il est nourri de notre meilleure littérature. Son estime pour Galdos,

(1) Nom d'amitié que la Régente donnait à son fils.

Valera, Palacio Valdes, Echegaray, Guimera n'enlève rien à son admiration pour nos écrivains. L'an dernier, il faisait ses délices de la *Comédie humaine*. Parmi les auteurs vivants, ses favoris sont Pierre Loti, Marcel Prévost, les Rosny, Maurice Barrès, Paul Adam et Léon Daudet. Mais ce sont là les récréations d'une âme virile qui fait alterner l'étude du droit et celle de la tactique. Si les Madrilènes aiment à le voir parcourir gaiement les rues et les promenades, il ne leur déplaît pas de pouvoir dire que leur roi est un savant, *un savio*, et qu'il en sait encore plus long que son père. En effet, il joue du violon, ce à quoi l'on n'eut jamais pu décider Alphonse XII qui avait l'oreille absolument anti-musicale.

Alphonse XIII est très populaire au delà des Pyrénées. Comme jadis sa grand'mère Isabelle adolescente, il aime à jouir de cette popularité. Elle a pour lui un charme de caresse. D'ailleurs, il partage tous les goûts de son peuple, un homme du nord dirait même tous ses défauts, heureux défauts qui sont la couleur et l'attrait de l'Espagne. Il adore les courses de taureaux et préside toutes les fêtes qui se donnent à Madrid. « C'est, dit-il, une des tâches les plus douces de mon devoir royal. » Et il a à cœur de s'en acquitter sans défaillance. Hier, aux fêtes du centenaire de la publication du *Don Quichotte* de Cervantès, c'est devant lui que défilèrent à la *Plaza de Toros* toutes les sociétés littéraires de l'Espagne vêtues de leurs costumes nationaux et, sans bâiller plus indiscrètement que le permet l'étiquette, il endura les éloges en vers récités dans tous les dialectes espagnols depuis le nerveux catalan jusqu'au bourbeux asturien. Le métier de roi, pensa-t-il sans doute, ce jour-là, n'est pas fait que de roses. Hélas ! quelques semaines avant il en avait eu un cruel exemple. Comme il fumait tranquillement une cigarette après son déjeuner, accoudé à un des balcons du Palais-Royal donnant sur le *Campo del Moro*, le bruit lui arriva qu'une épouvantable catastrophe venait d'engloutir quelques centaines d'ouvriers occupés sur les chantiers des nouveaux bassins des eaux. Quelques minutes après, son automobile l'amenait au lieu du désastre. Il y précéda même le préfet et ses ministres.

La colère était grande dans le peuple des faubourgs. Comme une trainée de poudre la sinistre nouvelle s'était répandue dans les quartiers ouvriers. On se souvenait que de récentes polémiques de journaux avaient démasqué des tripotages d'argent relatifs à ces grands travaux. A tort ou à raison on avait prononcé les noms de gros personnages de la finance et de la politique. Les socialistes de M. Iglesias, les libertaires n'avaient pas seuls semé

ces bruits : ils avaient trouvé créance dans des journaux moins avancés. Pour la première fois, Alphonse XIII traversa les rangs d'une foule, non seulement indifférente, mais hostile. Le jeune roi était trop ému pour attacher une réelle importance à ces dispositions des esprits. Il n'écoutait que son cœur et son courage et ceux-ci lui dictèrent la conduite la plus proore à ramener à lui les sympathies. Refusant d'écouter les avis de l'aide de camp qui l'avait accompagné et prenant la direction des secours, il se porta de sa personne aux points les plus exposés. A la vue de la crânerie généreuse de leur roi, les ouvriers sentirent leurs colères fondre comme la cire au soleil d'août ; des acclamations s'élevèrent, les fronts les plus assombris s'éclairèrent. Mais le peuple de Madrid ne perdait pas de vue son but de faire justice. Successivement le préfet et le ministre des travaux publics furent hués et sifflés.

Le lendemain, la question des obsèques se posait. Les partis avancés voulaient une journée et le ministère eut peut-être commis la faute de la leur fournir. Cette fois encore, le roi imposa sa jeune volonté. Il fallait, exigea-t-il, éviter toute chance de collision avec la population ouvrière et savoir ne pas faire sentir hors de propos l'action gouvernementale. L'émeute fut désarmée par cette sagesse.

Le peuple des faubourgs n'a pas oublié la conduite d'Alphonse XIII en janvier dernier. A l'inauguration de l'Aero-club royal, il y a quelques jours à peine, il arriva à l'entrée de l'enceinte peu d'instants avant le lâchez-tout du premier ballon ; les dames lui jetèrent leurs bouquets, ainsi qu'à l'infante Isabelle ; mais ce qui plut davantage au roi, c'est que les lavandières du Manzaranès, abandonnant d'elles-mêmes leurs battoirs, les bras retroussés et en habits de travail, lui apportèrent une gerbe de fleurs. Il leur exprima sa gratitude de cette démarche spontanée en termes gracieux et pleins de cet humour familier qui fit tant aimer son père. Alphonse XIII a, en effet, comme lui le don de savoir parler aux simples une langue qu'ils comprennent. La Régente, bien qu'elle ne fut espagnole, en avait reçu la tradition d'Alphonse XII et l'a transmise à son fils. Peut-être Alphonse XIII a-t-il près de lui quelque Maurras qui a su lui expliquer l'avantage qu'il y a pour la royauté castillane à se retremper aux sources démocratiques et à y trouver un nouveau baptême national. En tout cas, rien ne l'amuse plus que de parcourir les faubourgs, comme jadis Charles Quint. Alors il accueille avec bienveillance tous les solliciteurs. Il y a environ un mois, comme il commandait en personne une

manœuvre militaire et qu'il faisait aux officiers rassemblés en cercle autour de lui la critique de l'exécution du mouvement, une paysanne vint se jeter aux pieds de son cheval. C'était, paraît-il, la mère d'un des assassins de Bayonne, qui voulait solliciter la grâce de son fils. Les soldats voulaient la repousser : le roi les congédia d'un geste et prit la supplique qu'il remit à son aide de camp. Hélas ! il eut le regret de ne pouvoir faire grâce.

Les manœuvres militaires sont un de ses passe-temps favoris : il a tant entendu parler au cours de son enfance de la nécessité de reconstituer sur un pied moderne l'armée espagnole qu'il s'est juré d'exaucer le vœu national. Il tient la main à ce qu'en aucune circonstance les officiers ne s'affranchissent des règles sévères de la discipline. Ses professeurs d'histoire lui ont appris quelles folles équipées préludèrent jadis aux pronunciamientos qui, sous son aïeul et sa grand'mère, livrèrent l'Espagne aux désordres des factions militaires. Avec lui l'armée espagnole rentrera dans le devoir strict et tout officier saura que le terrain de la politique lui est interdit. A ce point de vue, l'idéal d'Alphonse XIII est notre armée dont il admire l'esprit d'abnégation et l'abstention, quoi qu'on fasse, de toute intrigue de partis. Il estime aussi notre corps d'officiers au point de vue purement technique et il a plusieurs fois déclaré qu'à son voyage en France il aurait le plus grand plaisir à voir manœuvrer le bataillon de Saint-Cyr et évoluer le fameux cadre noir. La cavalerie espagnole est une des plus grosses préoccupations du roi. Il sait que le passé de l'infanterie castillane, depuis le XVIe siècle, répond de son avenir ; il sait ce dont est capable ce fantassin admirable qui a su résister aux grognards de Napoléon et soutenir, à Cuba et aux Philippines, une interminable campagne de guerillas ; mais la cavalerie lui paraît, dans son armée, bien inférieure à l'infanterie.

Le cheval espagnol est une splendide bête de parade ; mais ce n'est pas un animal de travail et il est anxieux de voir à l'œuvre sur le terrain nos races françaises. Lui-même est un excellent cavalier. A vingt-huit mois, le peintre Koppay le peignit à cheval... il est vrai que c'était sur un cheval de bois. Pour se revancher, Alphonse XIII s'est fait depuis souvent photographier sur un vrai cheval, un fort beau pur sang alezan.

On prétend, cependant, qu'il préfère l'automobile au cheval. Il fait presque tous les jours du soixante et du quatre-vingts à l'heure, dans les splendides promenades qui environnent Madrid et il n'y a pas cinq mois un édile le dénonçait, en plein conseil municipal de sa capitale, comme circulant dans les rues à une

vitesse qui dépassait celle que permettent les ordonnances de police. A plusieurs reprises, la presse s'est fait l'écho des craintes qu'inspirent les tournées à des vitesses étourdissantes du royal automobiliste. Un accident est si vite arrivé ! Les pannes sont sans importance ; mais, le 24 avril, le roi ramenait la reine-mère et l'infante Marie-Thérèse dans son landaulet électrique, quand, au plus fort de la pente de la côte du San-Vincente, le moteur se refusa à fonctionner, le frein se trouva impuissant et le landaulet se mit à dégringoler vers la plaine, à la grande terreur des assistants. Marie-Christine est sans cesse dans les transes à la pensée des audaces du jeune monarque.

Sa santé est excellente. Il supporte sans la moindre fatigue d'interminables audiences, des conférences absorbantes avec ses ministres.

On voudrait obtenir de lui qu'il renonçât aux coups de tête dangereux et ne compromît pas l'avenir de l'Espagne par des imprudences sans remède. Mais le royal chauffeur a de qui tenir : il est le fils de celui qui fut le plus fier gentilhomme et le meilleur cavalier — le plus téméraire aussi ! — de l'armée espagnole et nulle audace ne lui semble incompatible avec son rang. Il faut convenir, d'ailleurs, que sa surprenante adresse, son sang-froid et son courage calme lui assurent une supériorité pratique qui l'a, jusqu'ici, sauvé de tous les accidents. Puisse la monarchie espagnole conserver longtemps à son peuple le chevaleresque et généreux héros de tant de belles légendes, — le roi bienfaisant que promet à son pays l'enfance de notre hôte juvénile et doux, Alphonse XIII !

Albert SAVINE.

UN PRÉCURSEUR FRANÇAIS DE DARWIN AVANT LAMARCK

On a souvent cité le naturaliste picard Antoine de Monet, chevalier de Lamarck, comme ayant le premier émis la théorie développée depuis par Darwin, à savoir que les êtres les plus compliqués procèdent des êtres les plus simples par des transformations successives.

Cette doctrine se retrouve indiquée déjà dans un ouvrage d'un autre français, bien antérieur à l'auteur de la *Philosophie Zoologique.*

Benoit de Maillet, né à Saint-Mihiel en 1656, mourut à Marseille en 1738, six ans avant la naissance de Lamarck. Longtemps indécis sur le choix d'un état, il avait passé ses premières années à la campagne, dans une oisiveté complète. Il était âgé de trente-six ans quand le chancelier de Pontchartrain, protecteur de sa famille, le nomma consul au grand Caire. Maillet fit preuve de capacité dans ce poste et donna de l'activité à nos relations commerciales avec l'Egypte. Louis XIV eut alors l'idée de l'envoyer en Abyssinie avec la commission spéciale de travailler à la conversion de l'empereur Yasous Ier et des peuples de cette contrée ; mais effrayé de la difficulté de la tâche, il déclina l'ambassade et préféra être consul à Livourne. Il y demeura jusqu'en 1708, époque où il fut nommé inspecteur des établissements français dans le Levant et sur les côtes de Barbarie. Les dernières années de sa vie se passèrent à Marseille où il s'était retiré avec une pension considérable.

Maillet avait fait une étude approfondie de la langue arabe et des mœurs orientales ; on lui doit deux livres sur l'Egypte : *Description de l'Egypte* (1735) et *Idée du Gouvernement ancien et*

moderne de l'Egypte (1743) ; mais c'est dans le *Telliamed* ou *Entretretien d'un philosophe indien avec un philosophe français* qu'il a exposé ses idées sur l'origine des diverses races d'animaux qui peuplent la terre (1748). *Telliamed* qu'il donne pour le nom de son interlocuteur indien est l'anagramme de celui de Maillet.

Afin sans doute de ne pas se brouiller avec les docteurs de Sorbonne, l'auteur dans sa préface affecte de présenter son système comme une rêverie qu'il dédie à Cyrano de Bergerac pour faire suite à un *Voyage dans la Lune* ou à la description d'un empire du soleil. Le ton du livre n'en est pas moins sérieux et il est facile de voir que Maillet est parfaitement convaincu du bien fondé de ses hypothèses.

Pour plus de précaution, il les impute d'ailleurs au philosophe indien qu'il aurait rencontré au Caire en 1715 et 1716. Quant à lui, le philosophe européen, il n'a dans le dialogue qu'un rôle très effacé. Il se borne à donner la réplique sans formuler d'opinions compromettantes.

Telliamed qui cite beaucoup plus les livres sacrés et les auteurs de l'Occident que ceux de son pays, ne rejette pas du reste l'enseignement de la Bible, il l'interprète seulement.

Il admet volontiers par exemple la pluralité des mondes habités ; mais il abrite cette hypothèse de l'autorité de Saint-Athanase qui dit aux gentils : « Ce n'est pas une raison parce qu'il n'y a qu'un créateur pour qu'il n'y ait qu'un seul monde, car Dieu pouvait très bien faire d'autres mondes ».

Telliamed croit la matière éternelle et fait remarquer que le mot *créer* n'existe pas dans les langues anciennes.

L'hébreu *baruch* qu'on a ainsi traduit, signifie en réalité faire, former, façonner ; c'est plus tard quand la Théologie eut conçu l'idée d'une chose faite de rien, qu'on a donné son acception actuelle au terme *creare*, engendrer.

Quant au déluge, Maillet, parlant par la bouche de son indien, ne le concevait que partiel. Il estimait que de nombreux habitants de la terre n'y avaient pas péri et s'étaient réfugiés sur les montagnes dont le sommet n'avait pas été recouvert par les eaux.

Il donnait de la catastrophe une explication très curieuse. Primitivement la terre tournait autour d'un autre soleil que celui que nous voyons briller maintenant sur nos têtes. C'était un vieil astre dont les feux allaient s'éteignant. Il n'avait plus la force de dissiper les brumes qui couvraient la terre et se répandirent sur elle en pluies continuelles. Puis notre globe échappant tout-à-coup à une attraction de plus en plus faible, fut précipité dans

l'étendue, pendant que les mers se répandaient sur les rivages d'un pôle à l'autre, entraînant dans leurs vagues les corps noyés des behémoth et des débris de léviathans fracassés sur les écueils.

Par hasard le monde errant désemparé entra dans l'orbite d'un des trente millions de soleils dont l'existence est aujourd'hui scientifiquement démontrée et qui ne forment cependant pas, sans doute, une partie appréciable de l'Univers. « Un corps, dit Maillet, qui entre dans le tourbillon particulier d'un globe plus gros que lui est emporté autour de ce plus gros corps et, pirouettant autour de lui, il est entraîné conjointement autour du soleil qui anime ce tourbillon. Par exemple si la terre plus grosse que la lune est entrée après celle-ci dans le tourbillon de notre soleil, comme j'ai quelque lieu de le croire, elle y entra jusqu'à la distance du cercle parallèle que la lune décrivait autour du soleil. Là, elle fut arrêtée et obligée de tourner sur elle-même et autour de l'astre à cette distance. Cependant la lune faisant son cours et passant dans la matière qui tournait avec la terre, fut arrêtée elle-même dans ce tourbillon particulier et obligée de tourner autour de la terre au lieu qu'auparavant elle tournait seule autour du soleil. »

Maillet fonde l'opinion de probabilité que notre globe est entré dans le tourbillon du soleil lorsque la lune y était déjà placée, sur une ancienne tradition d'après laquelle les Arcadiens auraient existé avant la lune. Ovide la mentionne au second livre des *Fastes* à propos de l'origine des Lupercales :

Ante Jovem genitum terra habuisse feruntur
Arcades, et lunâ gens prior illa fuit.

Il ne s'agit point ici, fait remarquer Maillet, d'une exagération poétique pour marquer l'ancienneté des Arcadiens. Outre que Pausanias parle de même dans ses *Arcadiques*, nous avons encore le témoignage de toute l'antiquité qui appelait les Arcadiens les *Antélunaires*.

Les hommes que le déluge avait épargnés, lorsqu'ils sortirent des brumes et des ténèbres qui les enveloppaient, ne s'aperçurent pas que le soleil qu'ils voyaient n'était plus le même ; mais ils constatèrent avec étonnement la présence, sur leur horizon, d'un disque luisant inconnu pour eux.

C'est ainsi que bien des siècles après, l'humanité conservait encore le souvenir d'une époque où la lune n'existait pas.

L'hypothèse explique du même coup le grand âge des patriar-

ches. Les limites de la vie des hommes étaient à peu près les mêmes en leur temps que dans le nôtre; mais les années étaient beaucoup plus courtes. Le soleil était de moindre volume « ou plus vraisemblablement l'activité de son feu était si faible que notre terre pouvait achever son cercle autour de lui dans un espace de soixante jours ou un peu moins. »

A ce compte, Adam, Enos et Mathusalem n'auraient été que de simples centenaires.

Mais ce ne sont là que des digressions et des spéculations accessoires. La partie essentielle du *Telliamed*, c'est la théorie que tous les êtres qui peuplent la terre étant sortis du sein des eaux, sont parvenus à l'état actuel par des transformations successives.

Le prétendu philosophe indien avait remarqué qu'un rocher avoisinant sa maison héréditaire, après avoir été autrefois caché par les eaux, avait commencé depuis peu d'années à rester à sec ou comme disent les marins, à veiller. Il en avait conclu que la mer se retirait continuellement par un mouvement de retraite qui avait peu à peu recouvert les continents, naguère entièrement submergés ainsi que l'indiquait la présence de dépôts et de coquillages dans les montagnes.

Toutes les plantes, tous les animaux et l'homme aussi étaient donc forcément d'anciennes plantes et d'anciens animaux aquatiques transformés et adaptés à un nouveau milieu.

Maillet constate que les pêcheurs ramènent souvent dans leurs filets des plantes marines qui ressemblent étrangement à nos plantes terrestres, des feuillages et des fruits qui rappellent ceux du prunier, du pêcher, du poirier, du pommier, des fleurs de toutes sortes, des roses très vermeilles. A Marseille, on lui a montré une grappe de raisin rapportée par un coup de filets. C'était le temps où l'on faisait la vendange sur les coteaux voisins et deux grains de ce raisin maritime étaient mûrs.

La ressemblance de figures et même d'inclinations qui se remarque entre certains poissons et quelques animaux terrestres est non moins digne d'attention, dit Maillet. Ceux qui nageaient et s'élevaient à la surface de l'eau sont devenus les oiseaux; ceux qui se traînaient au fond des mers sont devenus les animaux qui marchent ou qui rampent sur le sol.

L'air chargé de vapeurs des marécages primitifs et la terre limoneuse, encore ruisselante d'eau saumâtre et toute verte d'algues et de varech, ont pu, suivant lui, ménager la transition et aider à l'acclimatation. Maillet suppose la transformation s'opé-

rant sur des poissons ou des reptiles déjà constitués comme nous en voyons actuellement.

Des poissons ailés par exemple, poussés par la tempête, loin du rivage, sur un plateau déjà spacieux, n'ont pu regagner la vague. Ils ont perdu leur faculté de nager et augmenté leur faculté de voler : « Alors leurs nageoires n'étant plus baignées des eaux de la mer, se fendirent et se déjetèrent par la sécheresse. Tandis qu'ils trouvaient dans les roseaux et les herbages dans lesquels ils étaient tombés, quelques aliments pour se soutenir, les tuyaux de leurs nageoires séparés les uns des autres se prolongèrent et se revêtirent de barbes ; ou pour parler plus juste, les membranes qui auparavant les avaient tous collés les uns aux autres, se métamorphosèrent. La barbe formée de ces pellicules déjetées s'allongea de même ; la peau de ces animaux se revêtit insensiblement d'un duvet de la même couleur dont elle était peinte et ce duvet grandit, les petits ailerons qu'ils avaient sous le ventre et qui comme leurs nageoires, leur avaient aidé à se promener dans la mer, devinrent des pieds et leur servirent à marcher sur la terre. Il se fit encore d'autres petits changements dans leur figure. Le bec et le col des uns s'allongèrent ; ceux des autres se raccourcirent. »

Pour Maillet, tous nos oiseaux, poules, perroquets, faucons, milans, ont, dans les mers des poissons frères qui leur ressemblent par les lignes essentielles de leur conformation et qui sont « peints comme eux de noir, de brun, de gris, de jaune, de vert, de rouge, de violet, de couleur d'or et d'azur » et cela, précisement « dans les mêmes parties où les plumages de ces divers animaux sont diversifiés d'une nuance si bizarre. »

Quoi d'étonnant à cette adaptation de l'être à un nouvel habitat ? « La transformation d'un ver à soie ou d'une chenille en un papillon serait plus difficile à croire, fait judicieusement observer le *Telliamed*, que celle des poissons en oiseaux si cette métamorphose ne se faisait chaque jour à nos yeux. N'y a-t-il pas des fourmis qui deviennent ailées au bout d'un certain temps ? »

Approchant encore davantage de la doctrine darwinienne, Maillet ajoute : « La semence de ces mêmes poissons, portée dans des marais peut aussi avoir donné lieu à cette première transmigration de l'espèce, du séjour de la mer en celui de la terre ».

A coup sûr, l'acclimatation a été difficile et longue. Beaucoup d'individus ont succombé dans l'effort pour se conformer aux conditions d'un changement de milieu. Qu'importe ? « Que cent millions aient péri sans avoir pu en contracter l'habitude, il suffit

suffit que deux y soient parvenus pour avoir donné lieu à l'espèce ».

Le même raisonnement s'applique aux autres animaux. De même que les oiseaux sont issus des poissons ailés qui pouvaient à la fois nager ou voler, tout ce qui marche ou se traîne sur la terre, est sorti de l'amphibie qui pouvait vivre dans les deux éléments.

La surface abandonnée par le flot s'étant agrandie, des phocacés, des protées, des batraciens, des reptiles, ont eu un chemin trop long à parcourir pour retourner vers les eaux d'où ils étaient sortis ; ils se sont désaccoutumés de nager et n'ont plus fait usage de leurs pattes ou de leurs nageoires que pour se mouvoir sur le sol.

Le philosophe indien invoque le témoignage de la médecine occidentale en faveur de l'origine aquatique de l'homme : « Vos chirurgiens vous diront, fait-il observer, que nos corps sont originairement disposés pour vivre sans respiration et que nos poumons ne sont presque rien à leur naissance ». Il cite les plongeurs et les pêcheurs de perles qui peuvent rester très longtemps sous l'eau et les gens qu'on n'a pu étouffer ou qui étant pendus ne sont pas morts.

Autre indice : « la peau de l'homme considérée au microscope qui grossit un grain de sable à l'égal d'un œuf d'autruche apparaît toute couverte de petites écailles, comme l'est celle d'une carpe. »

Les premières races d'hommes « farouches, muettes, sans raisonnement, ont erré longtemps sur la terre et habité des cavernes ». La mémoire de ces temps primitifs était depuis longtemps perdue quand elles acquirent la faculté de parler et « furent en état de s'énoncer ». Il est resté cependant la vague tradition que l'humanité était sortie des eaux, ainsi qu'en témoigne le mythe de Vénus, issue de la mer.

Maillet s'attache à trouver des ressemblances entre les animaux « terrestrisés » et ceux qui sont restés dans la mer : « il y a dit-il, un poisson qui a les deux dents semblables à celles de l'éléphant et sur la tête une trompe avec laquelle il attire l'eau et avec l'eau la proie qui lui sert de nourriture ».

Il décrit ensuite des « singes marins » et constate que « le lion, le cheval, le bœuf, le cochon, le loup, le chameau, le chat, le chien, la chèvre, le mouton ont de même leur semblable dans la mer ».

C'est ainsi que dans le langage vulgaire, on a appareillé beaucoup d'animaux marins à ceux de la terre et qu'on dit : un cheval

marin, un éléphant marin, un cochon marin, un ours de mer, un lion de mer, un loup de mer (loubine), un loup marin (anarrhique), une vache marine. Les chiens de mer sont presque aussi nombreux qu'il en est d'espèces sur la terre : aiguillats, barbus, glauques, liches, roussettes, squales, etc.

Reste à trouver l'anologue et le correspondant de l'homme parmi les amphibies. Maillet le voit dans les phocacés. Il signale la sympathie des « phocas » pour l'espèce humaine et cite le trait d'un de ces animaux qui, dans le port de Constantinople s'élança sur une barque chargée de vins pour M. de Fériol, ambassadeur de France, et enleva un jeune matelot assis sur un tonneau.

Bien mieux. Il existerait des tritons qui marqueraient encore la transition entre l'homme et le phocacé. Sans remonter jusqu'à Obsequens, Maillet cite un grand nombre de faits qui prouveraient l'existence d'hommes et de femmes de mer. On connaît la page de Michelet qui ne rejette pas cette croyance aussi dédaigneusement qu'on le croirait :

« Les hommes et les femmes de mer dont on parle au seizième siècle, ont été vus, dit-il, non un moment sur l'eau, mais amenés sur terre, montrés, nourris dans les grands centres, Anvers et Amsterdam, chez Charles-Quint et Philippe II, donc sous les yeux de Vésale et des premiers savants. On dira : si ces êtres ont existé réellement, pourquoi furent-ils si rares? Hélas, nous n'avons pas à chercher bien loin la réponse. C'est que généralement on les tuait. Il y avait péché à les laisser en vie, car ils étaient des *monstres*. C'est ce que disent expressément les vieux récits. »

Je ne suivrai pas l'auteur du *Telliamed* dans la longue énumération de tritons des deux sexes que la mer aurait jetés sur les côtes ou que les navigateurs auraient aperçus, comme par exemple cet homme marin à queue de poisson, vu le 31 mai 1671 près du Diamant, rocher au sud de la Martinique, par deux Français et quatre nègres, qui séparément interrogés, décrivirent de façon identique son visage large et plein, son nez gros et camus, ses cheveux unis et noirs mêlés de gris qui lui pendaient sur les épaules. Faut-il croire à une hallucination collective de tout un équipage de trente-deux hommes, quand, le jeudi 8 août 1720, les vents variables étant à l'est sud-est, à 28 ou 30 brasses d'eau, sept navires étant en vue, mouillant sur le banc de Terre-Neuve, un homme marin se montra à dix heures du matin à babord du vaisseau français La *Marie-de-Grâce*, commandée par Olivier Morin, sous la teugue du contre-maître Guillaume Laumône. Un matelot le toucha avec une gaffe sans lui faire mal ; mais non sans exciter un mou-

vement de colère chez le triton qui fronça le sourcil. Il passa dans les lignes du navire dont il fit le tour en nageant et caressa de la main la figure sculptée au bout de la guibre, en dessous du beaupré et qui représentait une belle femme. Il fut vu et suivi des yeux dans tous ses mouvements par tous les matelots, depuis dix heures jusqu'à midi, moment où il plongea dans la mer et ne reparut plus. Le procès-verbal de cette rencontre fut dressé par Jean Martin, pilote, signé du capitaine et de tous ceux qui savaient écrire à bord et envoyé de Brest par M. d'Hautefort au comte de Maurepas, alors chargé du département de la Marine, le 8 septembre 1725.

Si l'on peut expliquer à la rigueur ces deux derniers faits par des illusions d'optique ou par une fantasmagorie de l'imagination, comment justifier les récits qui nous parlent d'hommes marins qu'on ne s'est pas contenté d'apercevoir en mer ; mais qu'on a touchés, qu'on a gardés dans des maisons ? En 1430, dans les Pays-Bas, après une inondation, des jeunes filles de la ville d'Edam sur le Zuyderzée, trouvèrent une femme marine ensevelie dans la fange d'où elles la dégagèrent ; puis après l'avoir lavée, l'amenèrent à Edam où elles lui enseignèrent à s'habiller, à filer et à faire le signe de la croix. Jamais elle ne put apprendre à parler. C'est bien ce que dit Michelet : « Au rebours des mélodieuses sirènes de la fable, ceux-ci seraient restés muets, dans l'impuissance de se faire un langage, de s'entendre avec l'homme, d'obtenir sa pitié. Les races auraient péri, comme nous voyons périr l'infortuné Castor qui ne peut parler, mais qui pleure. » Ainsi advint-il de ce triton pris à Sestri di Levante, dans l'état de Gênes, en 1682 et qui fut visité par tout le peuple de la petite ville. Il avait au lieu de cheveux « une espèce de calotte mousseuse et au menton un peu de mousse fort courte ». On le plaçait sur une chaise où il demeurait assis ; mais « il mourut au bout de quelques jours sans avoir voulu rien prendre, pleurant et jetant des cris lamentables. »

Un homme marin, trouvé à Texel et que de nombreux habitants d'Amsterdam ont été examiner, était mort aussi après trois jours de captivité, nous raconte Maillet, trente ans environ avant l'époque où fut écrit le *Telliamed* et plus récemment, « il y avait sept ou huit ans, » un autre était tué d'un coup de mousquet par la sentinelle dans un fossé des murs de Boulogne où le reflux l'avait laissé en se retirant et d'où il essayait de sortir.

Quel autre parti prendre que celui de nier purement et simplement toutes ces histoires, puisqu'on n'en peut pas trouver une

interprétation raisonnable? Et pourtant la croyance des filles de la mer a encore des partisans de nos jours comme au temps de Maillet. La race des sirènes ne serait pas tout à fait éteinte. On en aurait vu une en 1890, dans le chenal de l'île de Sein, et M. Le Goffic, dans son livre *Morgane*, raconte ce qui suit, en ajoutant au bas de la page la mention : « Historique ». Les habitants de la petite bourgade de Plounéour-Trez. près de Lesneven (Finistère) furent réveillés de nuit par des lamentations étranges, pareilles à celles d'une voix humaine et qui venaient de la grève. « On accourut et l'on trouva sur le sable le corps palpitant d'une *morg'hreg* (c'est ainsi du moins qu'on me la nomma). Il y avait là de vieux pêcheurs qui avaient balayé toutes les mers du monde, qui connaissaient les phoques, les lamantins, les dugongs : il n'y eut qu'une voix parmi eux pour déclarer que la *morg'hreg* n'appartenait à aucune de ces espèces animales : ses cheveux, sa figure, ses cris, les pleurs qui coulaient sur son visage quand on la retrouva, évoquaient à ce point l'image d'une femme marine, abandonnée par le flot sur la grève, que les habitants voulurent lui conférer, à défaut d'une place au cimetière, une apparence au moins de sépulture chrétienne : ils firent donc un trou dans le sable, l'y déposèrent, ramenèrent le sable et plantèrent une petite croix sur le tertre... J'espérais y trouver des ossements : le curé de Plounéour, indigné de ce qu'il appelait un sacrilège, avait fait déterrer de nuit le cadavre et jeter ses restes à la mer. »

Quoiqu'il en soit des tritons et des sirènes, il était intéressant dc constater que le système du transformisme avait été pressenti en France plus d'un siècle et demi avant Darwin. Et qui sait si l'on ne trouverait pas à Benoît de Maillet lui-même un précurseur en La Mothe Le Vayer, qui, dans ses *Dialogues*, sous le nom d'*Orasius Tubero*, se fondant quelque part sur le système de Thalès qui tenait l'eau pour le seul élément de toutes choses, professait que : « par succession de temps, les animaux aquatiques se faisaient amphibies et puis après terrestres tout à fait. »

LEFEBVRE SAINT-OGAN.

SOUVENIR

Autrefois, au vallon paisible où je suis né,
je vivais, sans pensée ardente et sans envie,
heureux de l'air léger, de la lumière et de la vie...
sur l'eau d'un fleuve lent, comme un rameau traîné...

Enfants, nous ignorions l'azur étroit des villes ;
on était doux, sans le savoir, comme les fleurs ;
dans le silence, on écoutait chanter son cœur
et les roses mouraient dans les jardins tranquilles.

Des troupeaux, le matin, passaient sous ma terrasse
et gardaient les clartés de l'aurore aux toisons;
le pâtre, grave et vieux, saluait ma maison.
Du travail des aïeux nous admirions les traces !...

C'est mon enfance qui renaît en ton sourire
où tremble l'horizon clair des avrils défunts...
je reconnais en toi tous ces divins parfums,
et, dans ta voix, j'entends notre race revivre !...

Mes lèvres qui s'ouvraient pour les lourds fruits charnus,
pour le lait écumeux, le vin noir des collines,
pour les gâteaux de blés et les vertes olives,...
mes lèvres s'ouvrirent, ce soir, sur tes seins nus !

Çar ta chair a gardé l'odeur et la lumière
des fruits du sol latin et le sobre dessin
de ta jambe musclée et longue et de ton sein
emprunte à nos dieux morts leur grâce coutumière...

Ernest **GAUBERT.**

LE MARIAGE DE SAVERIA

Mœurs Corses

I

— Et puis ! interrogea Étienne Damilacci, tandis que son interlocuteur reprenait haleine.

— Et puis, Monsieur, continua Antoine Suarella, quand il a vu son aventure découverte, il a pris la campagne. Voilà trois jours qu'il a disparu. Les Mezzani, furieux, ont déposé une plainte au parquet. A l'heure qu'il est, mon pauvre Doûmé (1) doit avoir à sa poursuite toute la gendarmerie du canton. Dieu sait où il est maintenant... et par une nuit pareille ! ajouta-t-il, après une pause.

Autour de la maison, une confortable villa des environs d'Ajaccio, la tempête faisait rage. La grande voix de la mer toute proche, jetée brutalement à la côte par un violent coup de libeccio (2), dominait le grésillement de la pluie, les sifflement aigus du vent.

Fixant vaguement la flamme qui dansait dans la haute cheminée, Damilacci réfléchissait à ce que son vieux serviteur venait de lui conter.

Dominique Mattei, neveu de Suarella qui l'avait élevé et lui tenait lieu de père, s'était follement épris de la jolie Saveria Mezzani, une fillette du village voisin, riche seulement comme lui de jeunesse et de santé ; la petite n'était pas restée insensible aux douces paroles, aux protestations enflammées du beau garçon ;

(1) Diminutif de Dominique.

(2) Vent du Sud-Ouest.

bref, depuis quelque temps, ces deux enfants n'avaient plus rien à se refuser l'un à l'autre.

Jusque-là, l'aventure n'avait rien que d'assez ordinaire. Damilacci connaissait, parmi les paysans de son entourage, quelques exemples d'unions qui avaient commencé de la sorte, qui n'avait reçu que plus tard la consécration du maire et du curé, et ce n'étaient pas les plus mauvais ménages.

Mais en prenant la fuite, en se dérobant au mariage, Mattei avait commis une faute grave. L'abandon de Saveria était une injure mortelle qui atteignait sa famille tout entière. Ses frères avaient fait preuve d'une mansuétude sans pareille en portant plainte contre le coupable au lieu de prendre le maquis, eux aussi, et de se mettre à sa poursuite pour en tirer vengeance immédiate. La situation n'en restait pas moins pleine de dangers. Mattei et les Mezzani pouvaient se trouver inopinément face à face, et alors il y aurait eu certainement échange de coups de fusil. Si au contraire la gendarmerie parvenait, avant toute rencontre, à mettre la main sur le fugitif, si Mattei était condamné pour détournement de mineure, il n'était pas douteux qu'à l'expiration de sa peine il prendrait de nouveau la campagne et, se tenant pour offensé, se mettrait à la recherche de ses adversaires. De toute façon un malheur était inévitable, si on n'arrivait au plus tôt à joindre Dominique, à le décider, à le contraindre au besoin à un mariage qui seul pouvait empêcher des complications trop faciles à prévoir. Et puis, Savéria avait droit à une réparation ; cette réparation le mariage seul pouvait la lui fournir.

Quel joli couple, d'ailleurs, ils feraient tous les deux ! Lui, grand, leste, vigoureux, de physionomie intelligente et franche, un homme déjà à dix-huit ans, ni buveur ni joueur, plus laborieux que ne le sont d'ordinaire les jeunes gens de sa race ; elle, charmante dans la grâce un peu sauvage de ses quinze ans, avec ses grands yeux noirs étincelants dans l'ombre du Mezzaro (1), sa bouche étroite et rouge comme une arbouse d'automne et ce souple, onduleux mouvement de hanches que donne aux filles Corses l'habitude de porter leurs fardeaux sur la tête, fardeaux auxquels, lorsqu'elles descendent à la ville, viennent souvent s'ajouter bas et souliers, chaussés seulement au moment de franchir les barrières.

(1) Fichu, noir le plus souvent, que les femmes du peuple portent sur la tête, plié en triangle, une pointe pendant sur la nuque, les deux autres nouées sous le menton.

Les motifs qui avaient pu déterminer Mattei à la fuite, échappaient à Damilacci. Saveria était sage, appartenait à une famille d'honnêtes gens. Dominique était un brave et loyal garçon, incapable d'une action basse et lâche; il ne pouvait avoir pris Saveria par simple caprice et l'avoir quittée de même. Damilacci pressentait un mystère qu'il importait de pénétrer.

— Mais, demanda-t-il après un long silence, pourquoi Doûmé a-t-il pris la campagne? Il n'a pas l'intention d'abandonner Saveria, je suppose?

— C'est que... il aura cru...

Suarella, visiblement embarrassé, cherchait ses mots, hésitait.

— Il aura cru?... Allons! parle!

— Il a pu croire, répondit Suarella, se décidant tout-à-coup, que sa mère et moi mettrions opposition au mariage, en raison de l'inimitié qui a existé autrefois entre les deux familles.

— Inimitié? Que me racontes-tu là?

— Vous ne pouvez pas savoir, Monsieur, vous êtes trop jeune. C'était du temps de Massoni; mon père était allié aux Massoni; l'aïeul de Saveria tenait pour les Durilli. Alors, vous comprenez...

Certes oui, Etienne comprenait. Les Durilli! Massoni! un sombre drame qui, trente ans en deça, cinq ou six ans avant sa naissance, avait durant de longs mois jeté le deuil et la terreur sur la moitié de la Corse, une des plus terribles vendettas dont le souvenir ait été conservé, qui avait coûté la vie à trente personnes, au cours de laquelle les femmes mêmes n'avaient pas été épargnées. On en parlait encore au temps de son enfance; Suarella, qui atteignait la cinquantaine, en avait été le témoin.

— A çà! s'écria-t-il, frappé de l'air sombre de Suarella, tu ne songes peut-être pas à prendre le maquis, toi aussi?

— S'il le fallait... répondit froidement Suarella. Damilacci le regardait avec stupeur. Cet homme qu'il connaissait depuis son enfance, qu'il estimait et qu'il aimait, sur qui il savait pouvoir compter sans restriction ni réserve, lui apparaissait maintenant comme lointain, par delà l'abîme infranchissable des préjugés et des mœurs; seul les reliait le pont de la mutuelle confiance, du commun dévouement.

De race grecque, descendant de ces Maïnides, qui chassés de leur patrie par l'oppression Musulmane, avaient au dix-septième siècle quitté les rivages de Laconie, pour venir occuper les territoires concédés en Corse par la République de Gênes, affiné en outre par l'atavisme et l'éducation — sa famille comptait parmi les premières de l'île — issu d'une longue et brillante lignée de magistrats,

Damilacci éprouvait une insurmontable horreur pour les mœurs rudes et dures, pour les procédés impitoyables de justice sommaire en usage et en honneur sur la terre hospitalière qui avait, jadis, donné asile à ses ancêtres proscrits.

Pour la première fois peut-être, il pénétrait dans les sombres profondeurs de l'âme Corse, de l'âme ardente et fière, généreuse et implacable de ce peuple aux origines obscures, préservé par son isolement séculaire des contacts étrangers, des influences extérieures, peuple aux amitiés sûres, aux dévouements invraisemblables, mais aussi aux ressentiments terribles, aux haines farouches se poursuivant, par une fausse mais respectable conception du point d'honneur, à travers les générations.

Il en demeurait frappé, à la fois, d'épouvante et d'admiration.

II

Une rafale plus violente que les autres se ruait, secouant rudement portes et fenêtres, faisant craquer les boiseries. Un coup frappé à la porte d'entrée vint arracher les deux hommes à leur rêverie.

— Qu'est-ce ? dit Damilacci en sursautant.

— Quelque branche emportée par le vent.

Plusieurs coups précipités retentirent encore.

— Je te dis qu'on frappe ! mais qui peut venir à pareille heure ?

— A cette heure et par ce temps, Monsieur, ce ne peut-être qu'un homme dans le malheur.

« L'homme dans le malheur », dans le langage populaire, c'est l'homme hors la loi, le fugitif, le proscrit, le bandit. Nul ne saurait lui refuser asile. Ou bien c'est réellement un malheureux, jeté au maquis par les conséquences d'une discussion trop vive, d'une querelle qui a mal fini, obligé de prendre la campagne pour se soustraire à la vengeance de ses ennemis, un honnête homme en somme, dangereux seulement pour ses adversaires, ou bien, plus rarement, c'est un malfaiteur vulgaire, pillant, rançonnant « faisant le percepteur » suivant la pittoresque expression du pays. A celui-ci on ouvre la porte par nécessité et prudence, à l'autre par humanité.

— Va ouvrir ! dit simplement Damilacci.

Le bruit de verroux qu'on tire, une clameur de tempête envahissant subitement toute la maison ; précipitamment Suarella rentrait.

— Monsieur, murmura-t-il d'une voix étouffée, c'est Doûmé !

Au même instant, ruisselant, couvert de boue, blême de froid et de fatigue, le jeune homme paraissait sur le seuil.

— Malheureureux ! s'écria Damilacci, que viens-tu faire ici? N'as-tu pas songé qu'on pourrait t'y chercher ? La présence de ton oncle, l'intérêt bien connu que je porte à tous les tiens amèneront sûrement une perquisition. Que veux-tu que je fasse de toi ? où te mettre ? où te cacher ?

— Ah Monsieur ! j'ai froid, j'ai faim, je suis à bout de forces. J'ai cru, j'ai espéré que vous pourriez m'aider, me défendre. Et puis, je ne peux pas aller plus loin, je...

Le pauvre enfant chancelait ; Suarella s'élança, le reçut dans ses bras.

Avec une tendresse quasi maternelle, dont on eût difficilement cru capable cet homme d'aspect si rude, il coucha son neveu devant le foyer ravivé d'une brassée de broussailles, lui arracha ses vêtements mouillés, frictionna longuement son corps engourdi, puis tira du buffet du pain, du vin, un presciuto (1) à peine entamé.

Quelques minutes plus tard, Dominique, ranimé, réchauffé, rhabillé, attaquait son souper improvisé avec un appétit de vingt ans, aiguisé encore par trois jours de privations et de marche errante.

III

Damilacci et Suarella, pendant ce temps, tenaient conseil, cherchaient une cachette sûre pour le fugitif, décidaient de l'enfermer au-dessus des écuries, dans un grenier servant de magasin à bois, tout encombré de planches récemment débitées. En admettant même qu'une perquisition ait lieu, il serait malaisé de le découvrir. Il y resterait jusqu'à la nuit suivante ; d'ici là on aviserait.

— Et demain matin, continua Damilacci sans même consulter Mattei, tu iras trouver les Mezzani ; tu leur diras que la fuite de Doûmé est le résultat d'un malentendu, que jamais il n'a eu l'intention de se dérober au mariage. Leur plainte n'ayant plus de raison d'être, ils la retireront.

— Quoi ? vous voulez ?... Malgré le passé ?...

— Et veux-tu, toi, riposta vivement Damilacci, montrant Mattei d'un geste énergique, qu'il aille en prison? Ou veux-tu qu'il

(1) Jambon cru fumé.

reste au maquis jusqu'à ce qu'une balle l'envoie dans l'autre monde? Il n'y a pas de sang entre vous, n'est-ce pas? — Suarella fit non, de la tête. — Alors, votre inimitié n'est pas bien grave, et puis elle est si ancienne!... Peut-être même les Mezzani l'ignorent-ils. Dans tous les cas, leur conduite n'est pas celle de gens disposés à se montrer intraitables. Si tu fais la mauvaise tête, si la plainte est maintenue, Doûmé sera certainement condamné, et c'est la vendetta déclarée entre vous... Je ne veux pas! entends-tu?

— Mais, Monsieur... voulut encore dire Suarella.

— Il n'y a pas de mais... Si tu refuses d'aller chez les Mezzani, c'est moi qui irai. Et tu ne te mettras pas en travers de mon chemin peut-être ?

Damilacci, en parlant, s'était animé. Debout, les bras croisés. les yeux flamboyants, il dominait Suarella de toute la puissance de sa volonté inflexible, de toute la supériorité du maître, de l'homme de race.

Suarella comprit que la lutte était inutile ; il baissa la tête, dompté.

— J'irai, dit-il d'une voix sourde.

Au mot de plainte, Dominique, qui jusque là n'avait pas osé prendre part au débat, s'était redressé.

— De quelle plainte parlez-vous? dit-il stupéfait.

Il fallut le mettre au courant de ce qui s'était passé depuis sa fuite.

Il aurait trouvé tout naturel que les Mezzani prissent le maquis à sa suite; leur conduite pacifique lui sembla une félonie, une injure insupportable.

— Ah! les misérables! hurla-t-il en se levant, je...

— Tais-toi! répliqua rudement Damilacci, le faisant rasseoir d'une vigoureuse pression sur l'épaule. Tu n'as pas le droit de juger les autres. Tu t'es mal conduit en abandonnant lâchement cette pauvre enfant qui avait cru en toi. Tu lui dois réparation, et cette réparation, elle l'aura! Pourquoi l'as-tu quittée? Pourquoi t'es-tu enfui? Manquerais-tu de cœur, par hasard?

Sous cette violente apostrophe, Mattei avait pâli, serrant les poings; mais dominé à son tour, c'est presque timidement qu'il répondit :

— Jamais je n'ai eu l'intention d'abandonner Saveria ; elle est, elle reste ma femme. Mais ses frères étaient comme des furieux, allaient partout répétant qu'ils me feraient la peau (1). Si j'ai pris la

(1) Qu'ils me tueraient.

campagne, c'est pour lutter à armes égales ; ils sont deux, d'ailleurs, et je suis seul... S'il faut vous prouver que je ne les crains pas, ajouta-t-il fièrement, c'est moi qui irai les chercher.

— C'est bon ! reprit Damilacci d'un ton plus doux, tu n'es pas un mauvais garçon, au fond. Va dormir et laisse-moi faire. Ton oncle va te conduire à ta cachette. Ne fais aucun bruit, garde-toi bien surtout d'ouvrir la fenêtre du grenier. Demain soir nous nous reverrons. Enferme-le, ajouta-t-il en s'adressant à Suarella.

IV

Un quart d'heure plus tard, tout le monde dormait dans la maison. Tout le monde? Non. Suarella cherchait en vain le sommeil. Il n'était pas sans inquiétudes au sujet de la mission qui lui était imposée ; peu endurant, il craignait de ne pouvoir se contenir, au cas où les Mezzani lui feraient mauvais accueil, laisseraient échapper quelque mot blessant. Que ne pourrait-il pas résulter de cette entrevue ?

Avant le jour, il était debout, allait porter à son mulet une ration d'orge en prévision de la course de la matinée, décidé d'ailleurs à ne se mettre en route qu'après avoir revu son maître et pris ses dernières instructions.

La tempête s'était calmée ; la mer tombait, venait lécher la grève avec un bruissement de soie froissée, très doux. Dans le ciel pur, d'un bleu sombre, velouté et profond, les étoiles scintillaient, semblaient se hâter de jeter leurs derniers feux avant de s'éteindre pour tout un jour ; bientôt elles commencèrent à pâlir, une bande de pourpre embrasa la crête déchiquetée des montagnes toutes proches, tandis que la vallée demeurait baignée de brume et de nuit. A l'extrême horizon, la masse puissante du Monte d'Oro s'estompait en gris-clair, retenant encore à sa double cime neigeuse un lambeau de nuée teinté de rose vif ; plus près, la rude falaise à pic du Monte Gozzi, d'un rouge sanglant, les roches noirâtres, aux dentelures bizarres, de la Pointe de Lisa, se dévoilaient peu à peu ; à mesure que la lumière augmentait, la mer se nuançait de vert clair, d'ardoise, de gris, de mauve ; les grands eucalyptus échevelés, mollement bercés par la brise du matin, laissaient tomber, avec leur arôme poivré, de fines gouttelettes de diamant liquide où s'irradiaient les couleurs du prisme ; les orangers, les citronniers encadrés des larges palettes épineuses des cactus géants, jetaient sur le fond poudreux des oliviers leur note dorée

ou cuivrée ; au-delà, le maquis escaladait les pentes abruptes de la montagne, le vert brillant et lustré, piqué de rouge vif des arbousiers s'enlevant en vigueur sur le feuillage rougeâtre et rude des lentisques, sur le tapis plus sombre des cystes. C'était l'ardente symphonie des couleurs aux tons puissants, des parfums pénétrants et âcres, la splendeur, inoubliable pour qui l'a connue, de la Corse à son réveil. Brusquement, le soleil parut, inondant tout de ses rayons aveuglants, reprenant possession de son empire.

Suarella, comme la plupart de ses compâtriotes, avait une âme de poète. Profondément sensible aux beautés que le Créateur a prodiguées à ce rocher perdu dans l'immensité de la mer, il savourait longuement le charme de cette heure, respirait avec délices la brise embaumée, en oubliait presque ses inquiétudes et ses soucis.

Soudain, il tressaillit ; sans même qu'il s'en rendît compte, ses sens raffinés de coureur de maquis lui faisaient pressentir l'approche de l'ennemi.

Presqu'aussitôt, trois hommes surgissant d'un fourré, s'avançaient vers lui ; il reconnut le brigadier Paoli, et deux gendarmes du village voisin. Paoli était des familiers de la maison. Maintes fois, Etienne Damilacci ou les siens avaient eu l'occasion de lui rendre de menus services, que le brave homme payait de respect et de dévouement. Suarella le connaissait de longue date ; entre les deux hommes s'étaient établis des rapports d'estime et de sympathie, ils avaient toujours plaisir à se rencontrer.

Ce matin, cependant, Suarella eût préféré savoir le brigadier occupé ailleurs ; un pressentiment lui disait que l'affaire de Mattei n'était pas étrangère à cette visite intempestive. Néanmoins, il fit bonne contenance, alla au-devant du sous-officier :

— Paoli ! lui cria-t-il d'une voix cordiale, qu'est-ce qui t'amène si matin ?

Le brigagier semblait gêné.

— Ecoute, Anton', dit-il avec embarras, j'ai une mission désagréable à remplir... c'est l'ordre, tu comprends, il ne faut pas m'en vouloir... Tu sais que ton neveu Mattei est recherché par le parquet, et tu sais pourquoi. On suppose qu'il a pu se réfugier ici...

— Quelle idée !...

— Le lieutenant X***, continua Paoli, sans relever l'interruption, vient d'arriver avec quatre brigades. La maison est cernée ; nous sommes vingt, là-dedans — d'un large geste circulaire, il montrait

le maquis — et, sous prétexte que je suis sur mon territoire, c'est moi que le lieutenant a chargé de perquisitionner...

Suarella sentait son sang-froid lui échapper.

— Attends au moins, dit-il, que j'aille prévenir le maître. Tiens, entre là.

Il introduisit Paoli dans le vestibule de la villa, en deux bonds fut au premier étage, tomba comme une trombe dans la chambre de Damilacci.

— Eh là ! s'écria celui-ci, réveillé en sursaut, qu'est-ce qu'il y a ?

— Il y a, Monsieur, que Dominique a dû être vu et dénoncé. Paoli est en bas, avec deux de ses hommes : il a l'ordre de fouiller la maison...

Suarella était hors de lui, en proie à une émotion qu'il s'efforçait en vain de dominer.

— Allons, calme-toi. Doûmé est bien caché. Dis à Paoli de m'attendre cinq minutes, le temps de m'habiller.

— Mais que faire, Monsieur ?

— Les laisser chercher partout, parbleu ! te figures-tu que je vais lui tirer dessus ?

Damilacci, cependant, était perplexe, aussi peu disposé à livrer son hôte aux gendarmes qu'à l'arracher de leurs mains, au cas où ils parviendraient à le découvrir. Comment allait se terminer cette aventure ? A la grâce de Dieu !

Bientôt calme, très maître de lui, il descendait. Le Brigadier saluait, serrait respectueusement la main qui lui était tendue, exposait, avec force excuses, le but de sa visite.

A l'énoncé du nombre de gendarmes réunis pour la circonstance, Damilacci ne put réprimer un sourire.

— Vingt hommes ! s'écria-t-il gaiement. Un officier ! c'est beaucoup d'honneur pour Doûmé. Est-ce donc un malfaiteur si dangereux ?

— Ce n'est pas pour lui que nous avons été mobilisés, Monsieur. Nous venons de monter la garde pendant huit jours autour de la Pentica.

— Ah ! c'est vrai ! on m'en a parlé. Et le résultat ?

— Toujours le même. Ces deux hommes-là sont de vrais démons. On croit les tenir, ils disparaissent sans laisser de traces. Enfin, cette fois, il n'y a pas eu de morts, heureusement.

Le Brigadier faisait allusion aux frères Bellacoscia, deux bandits fameux contre qui à cette époque plusieurs expéditions furent organisées, expéditions qui coûtèrent la vie à cinq ou six gen-

darmes. C'est au retour de l'une d'elles que le lieutenant X*** avait reçu mission de s'emparer de Mattei. Cette mince capture eût été une légère compensation aux nombreuses déconvenues éprouvées depuis quelque temps par la gendarmerie.

Déjà Damilacci, au grand ahurissement des deux femmes de service accourues au bruit, accompagnait Paoli, lui ouvrant successivement toutes les portes de la villa. Le Brigadier ne jetait dans chaque pièce qu'un regard discret et rapide ; il était visible qu'il procédait à contre-cœur à cette visite domiciliaire et qu'il avait hâte d'en finir. Au premier étage, cependant, comme Damilacci passait devant une porte sans l'ouvrir, il lui en fit la remarque.

— C'est la chambre de ma grand-mère, Paoli. Elle dort encore, ou du moins est encore au lit. Mais si vous y tenez...

— Suffit, Monsieur, répondit le sous-officier en portant la main à son képi. Et il passa.

Après la villa, ce fut le tour des communs. C'était l'instant critique ; Damilacci respirait à peine ; quant à Suarella, incapable de se contenir plus longtemps, il avait disparu. Le Brigadier visita remise, écurie, cellier ; pas un instant, il ne sembla songer au grenier, qu'il connaissait bien, pourtant.

Le lieutenant s'était rapproché, s'excusait auprès du maître de maison du devoir rigoureux qu'il avait dû remplir, recevait de son subordonné un bref rapport constatant le résultat négatif des recherches, s'éloignait enfin avec tout son monde, allant continuer ailleurs ses investigations.

Sous son rideau de planches, Mattei dormait toujours, sans se douter du danger auquel il venait d'échapper.

V

Cette chaude alerte rendait plus urgente encore la démarche décidée la veille. Sans perdre un instant, Suarella sellait son mulet et se mettait en route.

Aussi longtemps qu'il put l'apercevoir, Damilacci suivit des yeux la haute silhouette noire, barrée du fusil, surmontée d'un chapeau aux larges ailes. Il était loin d'avoir en l'issue de l'affaire la confiance qu'il affectait. Quel accueil allait recevoir Suarella ? Les Mezzani consentiraient-ils même à l'entendre ? Quels événements imprévus recélait l'avenir de cette journée ?

Pour le moment, il lui importait avant tout de s'assurer que les gendarmes étaient bien partis, et qu'aucun danger immédiat ne menaçait son protégé. Paoli le renseignerait à ce sujet.

Lentement, comme flânant, il se mit à gravir le sentier assez raide conduisant au village. De temps en temps il croisait quelque belle fille, crânement campée à califourchon sur un cheval ou un mulet, allant porter à la ville les légumes du jardin ou le lait du troupeau, qui le saluait d'un gai bonjour accompagné d'un sourire. Traversant le hameau, s'arrêtant pour échanger quelques paroles avec les uns et les autres, il s'approcha enfin de la gendarmerie.

Le Brigadier, en costume moitié militaire, moitié civil, képi et veste de velours, fumant dans une minuscule pipe en terre rouge l' « erba corsa », l'âcre tabac indigène, s'efforçait, à grand renfort de clous, de consolider un banc de bois tout branlant, accolé à la porte. Il était évident que cet homme simple, peu accoutumé à suivre plusieurs idées à la fois, n'en avait d'autre en tête, pour l'instant, que de mener à bien son travail de restauration.

Quelque peu narquois, Damilacci l'interpella :

— O Paoli ! vous avez donc abandonné la poursuite de Mattei ?

L'autre, à cheval sur son banc, se retourna à demi, retira la pipe de sa bouche, salua militairement.

— Ce n'est pas trop tôt, Monsieur. D'ailleurs, il ne peut pas être par ici : hier matin on le signalait à Sagona... J'ai eu beau le répéter au lieutenant, il n'a rien voulu savoir. En passant il a encore fait fouiller de fond en comble la maison de la veuve Mattei ; naturellement, il n'a trouvé personne. Enfin, il vient de renvoyer les camarades et de partir pour Ajaccio, pas trop content. Bon voyage !

— Il tenait donc bien à arrêter Doûmé ?

— Plus que moi, pour sûr. Entre nous, vous savez, j'aimerais mieux coffrer tous les Mezzani. Ce n'est pas bien ce qu'ils ont fait là. Les affaires de famille, ça se règle entre hommes. Quel besoin de mêler la justice à des histoires qui ne la regardent pas ? Quand des jeunes gens ont fauté — il enfonça un clou — on les marie, et si l'un d'eux refuse d'aller à la mairie, alors... Prenant son marteau à deux mains il leva les bras, faisant le geste de porter un fusil à l'épaule.

— Comment, dit Étienne en riant, vous aussi, vous gendarme, vous approuvez ces procédés-là ?

— Massoni aussi avait été gendarme, répondit Paoli en hochant la tête, et d'autres encore, qui sont devenus de fameux bandits !

Il y avait une nuance d'admiration et de respect dans le ton de ces derniers mots ; comme regrettant de les avoir laissé échapper, le Brigadier sembla s'absorber dans la réparation de son banc.

Ainsi tous, songeait Damilacci en s'éloignant, tous, quel qu'ait été leur passé, quelle que soit leur condition, subissaient la même indestructible influence de l'atavisme, des mœurs, des préjugés ; tous étaient capables, sous le coup d'une injure personnelle, de quitter emploi, intérêts, famille, pour prendre la campagne, pour se faire justice eux-mêmes... Après Suarella, Paoli!... Et cependant ces deux hommes appartenaient à l'élite du peuple Corse. L'honnête Suarella n'était pas un serviteur ordinaire ; il gérait les propriétés de ses maîtres avec autant d'intelligence que de délicatesse et de dévouement. Quant à Paoli, bon soldat, bien noté, estimé de ses chefs, c'était un gendarme modèle, qui faisait ponctuellement son service, qui sur un mot, sur un signe, allait sans hésiter exposer sa vie, affronter les pires dangers. Qu'avaient-ils donc dans le sang, tous, pour conserver cet attachement aveugle à des coutumes d'un autre âge? Combien puissantes et profondes étaient donc les racines poussées dans la terre Corse par cette plante empoisonnée de la vendetta ? que d'années, que de luttes, que d'efforts ne faudrait-il pas pour mettre fin à cet ordre de choses barbare et anti-social, pour guérir cette plaie affreuse qui menaçait le cœur même du pays ? Grande et belle œuvre, bien digne de tenter un moraliste doublé d'un homme d'État! Mais cette œuvre qui donc avait osé, qui donc oserait l'entreprendre?

VI

Tout en déjeunant, Damilacci avait mis sa grand-mère au courant des incidents de la nuit et de la matinée ; sans manifester aucun étonnement — elle en avait vu bien d'autres — la vieille dame avait approuvé les mesures prises.

Cependant les heures passaient; Suarella aurait dû être depuis longtemps de retour. L'inquiétude commençait à gagner Damilacci ; son imagination lui faisait entrevoir les pires complications, un refus tranchant des Mezzani, une explication violente, une querelle au cours de laquelle Suarella, susceptible et brutal, était parfaitement capable de faire un malheur. Il se reprochait de l'avoir poussé, contraint à cette tentative de conciliation, de ne pas l'avoir faite lui-même. Vingt fois, peut-être, il était allé guetter le

retour de Suarella. Enfin, n'y tenant plus, il partait à sa rencontre, quand il se heurta presqu'à Paoli qui entrait. Cette visite inattendue mit le comble à son inquiétude ; c'était la confirmation de ses pressentiments ; il était arrivé un malheur, le Brigadier venait l'en avertir...

— Qu'y a-t-il, Paoli ? demanda-t-il avec anxiété.

— Oh ! pas grand chose, Monsieur : je viens vous demander un service.

Damilacci respira, ce n'était pas la catastrophe redoutée.

— Et lequel, mon brave ?

— Vous avez vu ce matin dans quel état est le banc de la gendarmerie. Pas moyen de le réparer ; le bois est pourri, ça ne tient plus... Si vous vouliez me permettre de prendre une des planches neuves qui sont là-haut — et il montrait le grenier — vous m'obligeriez vraiment.

La foudre tombant aux pieds de Damilacci ne l'eût pas plus ému. Un doute le tenaillait. Cet homme savait-il? Attendait-il son heure depuis le matin? Voulait-il faire oublier la mise en scène un peu ridicule, en tous cas exagérée, de la nuit précédente, s'assurer à lui seul le bénéfice de la capture de Mattei ? Ou bien un scrupule lui était-il venu d'avoir négligé de fouiller le grenier, et cherchait-il un prétexte de réparer cet oubli ?

Répondre par un refus, c'était risquer de faire naître des soupçons si Paoli n'en avait pas, confirmer ceux qu'il pouvait avoir. Damilacci essaya de gagner du temps, d'éloigner le Brigadier.

— Toutes les planches que vous voudrez, répondit-il ; je vous en ferai porter quelques-unes demain.

— Oh ! une me suffit, Monsieur ; mais, demain, je serai en tournée ; et puis, si vous permettez, j'aimerais autant choisir pendant que je suis là ; j'ai la mesure dans l'œil, et je verrai du premier coup celle qu'il me faut.

La situation devenait critique. Damilacci se raccrocha au dernier espoir qui lui restait.

— Je ne demande pas mieux, mais le magasin est fermé. C'est Suarella qui a la clé, et il n'est pas encore rentré.

— Ah ! fit Paoli du ton le plus naturel, où est il donc ?

— Chez les Mezzani ; il est allé les voir au sujet de Dominique et essayer d'arranger l'affaire.

Damilacci observait le Brigadier, dont la placide physionomie ne refléta ni impatience ni surprise, mais qui s'assit tranquillement devant la porte et se mit à bourrer sa pipe, comme un homme bien décidé à ne pas s'en aller.

— Raison de plus pour attendre, dit-il ; je suis curieux de savoir quelle réponse il apportera.

C'était le coup de grâce ; Damilacci renonça à lutter contre la destinée. Mais combien ne désirait-il pas maintenant que le retour de Suarella, si impatiemment attendu il y avait seulement un instant, fût retardé jusqu'à la nuit !

— Soit, dit-il un peu nerveux, attendez-le !

Presqu'aussitôt, le pas traînant d'un mulet se faisait entendre sur les cailloux du chemin, Suarella débouchait du maquis à une centaines de mètres. Etienne accourut à lui avec une précipitation que justifiait suffisamment, d'ailleurs, l'anxiété de connaître le résultat de sa démarche.

— Tu as vu les Mezzani ? demanda-t-il rapidement.

— Non, Monsieur, ils sont à Ajaccio, sans doute à préparer encore quelque mauvais coup, les canailles !... Je leur ai fait donner rendez-vous pour demain.

— Bon ! nous parlerons de cela plus tard. Pour le moment nous avons autre chose à faire. Tu vois Paoli là-bas ; il est venu me demander une planche dont il prétend avoir besoin, et il veut la choisir lui-même. J'ai essayé de le renvoyer, impossible ; se doute-t-il que Doumé est là-haut ? je n'en sais rien, mais c'est probable. Il faut à tout prix l'empêcher de monter ; va lui chercher ce qu'il lui faut. Tu as la clé ?

— La voici, mais je connais Paoli. Qu'il ait ou non des soupçons, s'il a l'idée de monter au grenier rien ne pourra l'en empêcher.

— Dans tous les cas, passe devant.

— Bien sûr, et ma foi, si je vois du danger, je culbute l'échelle.

— Et si tu lui casses les reins ?

— Ah ! gronda Suarella, tant pis pour lui ! Sang de la Madone ! de quoi se mêle-t-il ?

Tandis que Damilacci essayait d'occuper le Brigadier, Suarella furieux apportait une échelle, la plaquait rageusement contre le mur.

— Attends ! lui cria Paoli, je monte avec toi.

Suarella lui lança un regard dénué de toute bienveillance.

— Laisse-moi monter d'abord, dit-il d'un ton bourru, elle n'est pas assez solide pour deux.

Lestement il gravit les échelons, poussa la porte, sauta dans le grenier. Un ronflement sonore en troublait l'habituel silence. Dominique, n'ayant rien de mieux à faire, dormait à poings fermés... Ce ronflement allait le trahir ! et l'autre qui était déjà à moitié chemin ! Un quart de seconde Suarella songea à mettre sa

menace à exécution ; déjà il tendait le pied pour repousser l'échelle, quand se ravisant il se rua sur une pile de planches qui s'écroula dans un nuage de poussière avec un fracas terrible, en criant :

— Silence ! ne bouge pas !

Le ronflement cessa ; Mattei, réveillé, avait compris.

Au même instant la face rubiconde de Paoli s'encadrait dans la porte.

— Que t'arrive-t-il donc ? demanda-t-il, goguenard.

— Rien, répondit Suarella, un faux pas qui m'a jeté sur une pile de bois. Ce que je suis maladroit, hein ? et il se mit à rire franchement.

Discrètement le Brigadier choisit une planche parmi les plus petites, la fit glisser le long de l'échelle, descendit tranquillement.

D'une fenêtre du salon, Damilacci anxieux, respirant à peine, regardait. Cette minute lui sembla un siècle. Il eut un soupir de soulagement lorsqu'il vit reparaître le Brigadier. Paoli chargea sa planche sur son épaule et lentement, paisiblement, après un dernier salut accompagné d'un sourire de remerciement, reprit le chemin du village.

Derrière lui le maître et le serviteur s'étreignaient en une fraternelle accolade. Mattei était sauvé !

VII

Quelques jours après ces événements, grâce à l'intervention personnelle de Damilacci, les négociations entamées aboutissaient à une entente.

Les Mezzani retireraient leur plainte. Dominique épouserait Saveria. La paix était faite, tout danger de vendetta à jamais conjuré, mais les conditions imposées par Saveria étaient des plus dures. Si l'honneur des hommes était sauf, le sien n'en avait pas moins reçu un cruel outrage. Elle ne pouvait oublier qu'elle avait été abandonnée, que, suivant les apparences du moins, son séducteur ne lui donnait son nom que contraint et forcé. Elle serait la femme de Dominique devant Dieu et devant la loi, mais jamais il ne la reverrait, jamais elle n'habiterait sous son toit. Malgré les objurgations, les prières même de Damilacci, elle fut inflexible. L'usage, d'ailleurs, justifiait la ligne de conduite qu'elle s'était tracée. L'injure avait été publique ; elle exigeait la réparation qui lui était due, mais ne pardonnait pas.

En sortant de l'église, veuve à quinze ans d'un mari vivant, sans un regard en arrière, Saveria rentra dans la maison de son frère aîné et prit le deuil qu'elle ne quitterait jamais plus.

Dominique, les larmes aux yeux, s'efforçant en vain de dissimuler la souffrance qui lui broyait le cœur, regardait s'éloigner celle qu'il avait toujours aimée, qu'il aimait éperdûment, qu'une heure d'égarement lui avait fait perdre, attendant contre toute espérance un mot, un geste qui le rappelât près d'elle. Quand elle eut disparu, il embrassa sa mère et, accompagné de Suarella et de quelques amis, il prit tristement la route d'Ajaccio.

Le soir même il s'embarquait pour Marseille. Dès le lendemain, signait un engagement de cinq ans dans un régiment d'infanrie de marine, espérant trouver dans les dangers des expéditions lointaines l'apaisement et l'oubli.

VIII

Dix ans ont passé.

Par une radieuse matinée d'été, deux hommes à cheval sortaient d'Ajaccio, précédés d'une mule de bât, portant quelques bagages.

Antoine Suarella, à peine vieilli, sa rude barbe noire parsemée seulement de quelques fils d'argent, vêtu de la tête aux pieds de velours brun, son inséparable fusil lui battant les reins, contemplait son compagnon d'un œil attendri. Celui-ci, un beau garçon à la moustache en crocs, svelte et élégant dans son uniforme d'adjudant de la Garde Républicaine, respirait avec ivresse la brise embaumée, semblait vouloir remplir ses yeux du splendide panorama qui se déroulait dans l'éclatante lumière de juillet ; on eût difficilement reconnu en lui l'adolescent qui, par une nuit de tempête, était venu demander à Etienne Damilacci asile et protection ; c'était bien lui cependant.

Soldat né, comme tous les Corses, Dominique Mattei avait partout, au Tonkin, au Soudan et ailleurs, fait crânement son devoir, se ruant au combat avec une sorte de rage, courant au devant de la mort qui s'obstinait à le fuir. A la fin de son congé, sergent, décoré de la médaille militaire, il avait été admis sans difficulté dans la Garde de Paris ; il venait de recevoir l'épaulette d'adjudant.

Combien de fois, pendant ses campagnes, dans les rizières d'Indo-Chine, dans la brousse d'Afrique, la fine silhouette de Saveria

était venue visiter ses nuits solitaires! Que de regrets, de remords, de désespoirs! Les rares lettres qu'il recevait parlaient d'elle à peine. Il savait seulement que farouche et implacable, emmurée dans son deuil et dans sa fierté, elle vivait. Jamais on ne l'avait vue sourire, jamais on ne l'avait entendue prononcer son nom... Elle ne pardonnait pas.

Aussi avait-il évité jusqu'alors de revenir au pays. Qu'y serait-il venu faire, puisque celle qui aurait pu être la joie, le bonheur de sa vie, devait lui demeurer étrangère? Mais, depuis quelque temps, les lettres de sa mère se faisaient plus pressantes; la pauvre femme, vieillie, malade, suppliait ce fils unique de ne pas l'abandonner, de ne pas la laisser mourir sans l'avoir embrassée une dernière fois. Et puis, il faut bien le dire, au contact des plaisirs faciles, sous l'influence des années aussi, la plaie de son cœur peu-à-peu s'était cicatrisée. Il se croyait assez fort maintenant pour pouvoir rentrer en Corse sans être aussitôt poussé, par une force irrésistible, vers la demeure de Saveria.

La moitié du village était venue au-devant de Mattei; chacun voulait lui faire fête. Tout en serrant les mains qui se tendaient vers lui, il se hâtait vers la petite maison où sa mère l'attendait. La bonne, la chaude, la douce étreinte! La mère ne se lassait pas de contempler, d'admirer ce fils si longtemps attendu. Il lui fallut, sans plus tarder, montrer sa tenue de parade, agraffer épaulettes et aiguillettes. Enfin les amis qui avaient tenu à l'accompagner jusque chez lui se retirèrent. Suarella, Dominique et sa mère restèrent seuls.

Un instant Mattei sembla soucieux; à la fin, n'y tenant plus :

— Saveria? demanda-t-il.

Le front de la vieille femme se rembrunit.

— Toujours la même, répondit-elle rudement.

Le silence tomba, troublé seulement par un long soupir qui se brisa dans un sanglot. Au contact des horizons, des objets, des visages familiers, Dominique était repris aux mille liens du passé. Tout à l'heure, il avait reconnu de loin, sur l'autre versant de la vallée, la fontaine près de laquelle, pour la première fois, il avait osé dire à Saveria qu'elle était jolie, il avait osé lui faire l'aveu de sa tendresse; l'enfant toute rougissante avait en hâte placé sa cruche sur sa tête et s'était enfuie; puis, le lendemain elle était revenue, était restée longtemps assise à ses côtés; et chaque jour avait amené une nouvelle rencontre... Un soir enfin, toute alanguie, elle avait posé sa tête sur son épaule, s'était laissée bercer dans ses bras, et il l'avait baisée aux lèvres, longuement... Tous ces

souvenirs maintenant se dégageaient des brumes du passé, se pressaient en tumulte dans sa mémoire; la passion qu'il avait cru éteinte se ravivait, plus ardente, l'envahissait tout entier.

— Je veux la voir, dit-il.

— A quoi bon ? répondit la mère.

Suarella semblait réfléchir.

— Ma foi ! dit-il enfin, il a raison. Qui sait si en se retrouvant brusquement en face de lui son ressentiment ne cédera pas ? Elle n'a pas l'air joyeux la Saveria; je jurerais qu'elle l'aime toujours, et qu'elle regrette ce qu'elle a fait... Essayons !... Je t'accompagerai demain matin, mon garçon, ajouta-t-il en passant sa large main sur l'épaule de son neveu... Mets tes épaulettes...

Dès l'aube ils montaient à cheval et se mettaient en route. Le voyage fut silencieux. Mattei, le visage ravagé par l'angoisse, le regard perdu, talonnait nerveusement les flancs de sa monture, impatient d'arriver au but, insoucieux des dangers que présentait à chaque pas ce chemin de montagne, côtoyant des abîmes. Suarella, à tout moment, était obligé de le modérer.

En moins d'une heure ils arrivèrent au village voisin. Déjà ils ils avaient été signalés; les démonstrations de la veille recommencèrent. Laissant Dominique aux mains des nombreux amis qui tout de suite l'avaient entouré, Suarella se dirigea rapidement vers la demeure de Jérôme Mazzani. Depuis dix ans il ne lui avait pas une seule fois adressé la parole; il en reçut, néanmoins, un accueil qui lui sembla de bon augure. Dès les premiers mots Mezzani l'interrompit.

— C'est bien, dit-il, je comprends. Doûmé veut reprendre sa femme, n'est-ce pas? c'est son droit, et ce n'est certes pas moi qui y mettrai opposition. Il sera reçu ici en frère ; à une condition cependant, c'est que ma sœur y consente. Elle seule peut et doit décider.

Saveria, depuis la veille — les nouvelles se propagent vite en Corse — connaissait le retour de son mari. Bien souvent elle aussi avait songé au passé. Combien lui était amer et doux le souvenir des premiers baisers ! combien cruelle la séparation qu'elle avait voulue, imposée ! Que de fois, la chair en révolte, frémissante aux regrets des caresses d'autrefois, elle avait pleuré sa vie brisée, son doux rêve envolé ! Que de fois, regrettant sa rigueur, elle avait été tentée de lui écrire, de le rappeler ! Mais toujours la rancune avait été plus forte que la passion, toujours son indomptable orgueil avait enchaîné sa main.

Et voilà qu'il revenait ! Chercherait-il à la revoir, ou l'avait-il

oubliée au point de passer auprès d'elle, indifférent ?... Après une nuit d'insomnie et de fièvre, son cœur avait bondi dans sa poitrine quand elle avait vu entrer Suarella. Plus de doute ! il l'aimait encore, il allait venir, il allait la reprendre, si elle voulait ! Soudain de l'étroite fenêtre de sa chambre elle l'aperçut... En vain sa fierté se cabrait, disait non encore ; un immense désir la prit toute, de lui crier son amour, se jeter dans ses bras, se redonner à lui, cœur contre cœur, lèvres contre lèvres, connaître encore l'enivrement inoublié de ses caresses... Elle s'élança.

Au même instant, comme si leurs deux âmes, altérées l'un de l'autre, se fussent déjà rejointes par une de ces attractions, de ces communions mystérieuses qu'on constate sans les expliquer, Dominique n'y tenant plus, prêt à tout pour la revoir, accourait. Il s'arrêta un instant, interdit...

Cette femme en deuil, à la fière tournure, aux formes pleines, si belle en sa maturité, qui se tenait debout sur le seuil, était-ce là la petite Saveria, la frêle et gracillette fillette qu'il avait adorée naguère ? Mais ces grands yeux sombres qui cherchaient les siens, mais cette bouche entr'ouverte qui semblait appeler sa bouche, c'étaient bien les yeux qu'il avait aimés, c'était bien la bouche dont il sentait encore la brûlure sur ses lèvres...

— Saveria ! ma femme ! murmura-t-il d'une voix tremblante.

Une larme perla au bord des longs cils, voilant l'éclat des fiers yeux noirs.

— Doûmé ! soupira-t-elle.

Elle était dans ses bras...

ÉPILOGUE

A quelques semaines de là, Étienne Damilacci traversait Vico en voiture, quand une voix joyeuse l'interpella.

— O Monsieur Étienne ! Voilà trop longtemps que je ne vous ai vu ; il faut vous arrêter et vous rafraîchir.

Cette voix, cette face rougeaude barrée d'une rude moustache blanche... Damilacci reconnut Paoli, en retraite depuis quelques années.

— Eh ! bonjour Paoli, je suis content de vous voir. La retraite ne vous pèse pas !

— Au contraire, Monsieur. Je ne suis pas fâché d'être rentré au pays. Mais vous ne vous arrêtez pas trop ?

— Mais si, mais si, mon brave Paoli. D'ailleurs, cela permettra à mes chevaux de souffler un instant.

Bientôt les deux hommes étaient installés dans le petit jardin de la modeste demeure, en face d'une bouteille d'absinthe — l'absinthe, hélas ! est la seule boisson qu'on trouve partout en Corse — et d'une cruche d'eau glacée. Tout de suite ils parlèrent du passé.

— A propos, dit tout à coup Paoli, il paraît que Mattei s'est remis avec Saveria ? Vous rappelez-vous le matin où mon lieutenant voulait me le faire trouver chez vous ?

— Si je me rappelle ? Vous pouvez même vous vanter de m'avoir fait ce jour-là la plus belle peur que j'aie éprouvée de ma vie !

— Peur ? et de quoi aviez-vous peur ?

Damilacci se mit à rire.

— C'est que, précisément, Dominique était chez moi.

— Allons donc ? ce n'est pas possible, j'ai cherché partout.

— Oui, partout, même dans le grenier à bois, le soir tout seul, sous prétexte d'une planche dont vous aviez besoin. Vous rappelez vous votre insistance à monter la choisir vous-même, mes efforts pour vous renvoyer ? Eh bien ! Doûmé y était, dans le grenier... et, je peux bien vous le dire maintenant, j'ai été persuadé un instant que vous le saviez, et que vous veniez l'arrêter.

L'honnête physionomie de l'ancien gendarme passait de l'expression de la stupéfaction à celle d'un violent chagrin.

— Comment, Monsieur, s'écria-t-il, vous avez fait cela ? Mattei était chez-vous, vous le saviez, et vous ne l'avez pas dit ?...

— Voyons, Paoli, je ne pouvais pourtant pas vous le livrer !

— Vous ne me comprenez pas, Monsieur, répondit le brave homme en secouant tristement la tête. Vous n'aviez donc pas confiance en moi ? — et il levait sur Etienne ses gros yeux de bon chien fidèle. — Songez donc que je pouvais découvrir Mattei, être obligé de lui mettre la main au collet... Et alors que serait-il advenu ? Dieu seul le sait. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il ne serait ni adjudant, ni décoré, ni marié à la plus belle femme du pays...

Damilacci commençait à comprendre.

— Et que vouliez-vous donc que je fasse ?

— Il fallait me dire bien, bien bas : « Mon vieux Paoli, j'ai « confiance en vous. Vous avez l'ordre de visiter la maison, visi- « tez-là, mais Dominique est là-haut, dans le magasin, il ne faut « pas le voir... ».

— Mais votre devoir, Paoli, la consigne ?

— Mon devoir ? c'était de respecter votre maison. Mon devoir ? C'était de vous montrer que je n'avais rien oublié de ce que je devais à votre famille, à votre grand'mère, la bonne dame, qui a soigné ma femme, ma fille malades, comme ses propres enfants ; à votre père, à vos oncles, à vous qui m'avez rendu vingt services ! Voilà où était mon devoir ! Les ordres ? la consigne ? Belle affaire ! Qu'est-ce que jé risquais ? une réprimande ? une punition ? et après ?... Mattei n'était pas un malfaiteur, après tout. Et puis, quand ç'aurait été le pire bandit de toute la Corse, dès l'instant qu'il était sous votre sauvegarde, c'était encore la même chose !... Ne saviez-vous pas qu'avant d'être à l'État j'étais à vous, que je vous appartenais, comme je vous appartiens encore, corps et âme, honneur et conscience, que j'étais prêt à passer dans le feu, à me faire casser la tête sur un signe de vous ? Vous me croyiez donc un ingrat, un misérable, un traître ?

Damilacci s'était levé. Bouleversé, ému jusqu'aux larmes de ce dévouement si entier, si simple, si grand, il serra longuement dans les siennes les mains du vieux soldat qui pleurait.

Jean de FAVARDIN.

LE VOL DE L'AIGLE

(6)

III

L'ANNEXION DE HAWAI ET DE SAMOA

L'annexion des îles Hawaï n'a pas d'histoire. De temps immémorial, Honolulu était, pour les riches Américains, ce que Nice et Saint-Raphaël sont aux spleenetiques Français ou Anglais. Dès l'établissement du havre de San-Francisco au rang des grands ports des États-Unis, tout le mouvement des échanges de Hawaï s'était tourné de ce côté. Depuis lors, même avec l'Europe, le commerce ne se fit plus que par la voie yankee. Seul, le Japon put tenter une concurrence, d'ailleurs inappréciable, puisque, en 1886, par exemple, sur un ensemble d'échanges de 80.657.000 francs, 74.897.000 étaient effectués avec les États-Unis. Hawaï, puisant donc tout son flux vital aux États-Unis, ne devait souhaiter qu'une chose : devenir au plus vite, partie intégrante de l'Union américaine. Ce fut une lutte courtoise entre les îles qui s'offraient et les États-Unis qui les refusaient mais en entamant de plus en plus, la fermeté de leur refus. De très bonne heure, l'Union consentit à l'entrée libre du sucre hawaïen. De très bonne heure aussi, les États-Unis déclarèrent qu'ils ne souffriraient pas que les îles fussent colonisées par une nation européenne. Un message du président Tyler, du 30 décembre 1842, confirmant une note du secrétaire d'État Webster, fut, sur ce point, très catégorique. Il précisa que les 5/6^e^

des vaisseaux qui allaient aux îles sortaient des ports des États-Unis, qu'il était donc naturel que le gouvernement de Washington veillât à empêcher toute intrusion étrangère à Hawaï. Une note du 13 juin 1843 renchérit sur ce langage en affirmant que les États-Unis s'opposeraient, même de force, à la conquête, par l'Europe, des îles Hawaï. Clayton, en 1850, le président Fillmore, dans le message de 1851, Marcy, en 1855, firent des déclarations analogues, mais jamais ils ne laissèrent percer l'intention d'annexer Hawaï. Le 5 juillet 1868, le secrétaire d'État Seward précisa au contraire que l'esprit du peuple américain, ennemi des conquêtes coloniales, s'opposait à la prise en possession des îles Hawaï (1). On n'avait pas encore déduit, à cette époque, de la doctrine de Monroë, la formule impérialiste. Le panaméricanisme, lui-même, jailli du message Polk, n'était qu'en voie d'élaboration. Il fallait donc attendre, mais ce ne devait plus être pour très longtemps. En 1881, M. Blaine prit la question de Hawaï vivement à cœur. Les États-Unis, d'après lui, étaient gravement intéressés par tout « mouvement », toute « discussion » ou « négociation », pouvant entraîner l'action d'une puissance étrangère dans les îles. Ils devaient y veiller avec le plus grand soin. Bien plus, ils ne devaient pas oublier que les îles Hawaï étaient appelées à devenir américaines dans un avenir rapproché. « Par les lois naturelles et la nécessité politique, disait une note du 1er décembre 1881, les îles Hawaï ne peuvent pas faire partie du système asiastique, elles doivent faire partie du système américain ». Sur cette base, quand vint Mac-Kinley, aucune hésitation n'était possible ; en 1898, les îles Hawaï furent annexées et, depuis 1900, elles doivent être considérées comme un « territoire » de l'Union américaine. C'était, pour les États-Unis une heureuse acquisition, une « bonne affaire », au point de vue matériel de l'expression, et un jalon excellent sur le terrain impérialiste.

Les Hawaï sont une sorte de paradis terrestre. La canne à sucre y pousse de toutes parts et le soleil qui la brunit lui donne une richesse de sève infinie. Des pampres vermeils produisent des raisins exquis, pareils à ceux que les envoyés des

(1) Cf. Digest. de Wharton. — V. I. Intervention. § 61-62.

Hébreux rapportèrent de la Terre Promise. Les cocotiers, les citronniers, les orangers, versent des fleurs et des fruits aux suaves parfums. La brise maritime tempère l'ardeur du climat qui devient ainsi délicieux comme celui de nos îles méditerranéennes. La population (1) est polie, de mœurs douces et très civilisée. Tout le monde sait lire et écrire (2). On ne peut comparer à ce séjour enchanteur que celui des îles Canaries, mais, dans l'archipel des Sandwich, il y a moins de « nonchaloir ». L'inffuence yankee anime une industrie assez active. Plus de 60.000 tonnes de sucre sont récoltées par an. Le sucre est transporté en masse dans les raffineries californiennes de l'Américan Sugar Company, de sorte que l'on a pu dire que les Hawaï réalisent pour les États-Unis « le type parfait de la colonie sucrière », celle qui donne son sucre brut, rapidement et en entier (3). De plus, les sucreries de Hawaï offrent aux États-Unis, pour l'armature et la machinerie, un débouché remarquable de fer et d'acier. Ce sont là de très sérieux avantages matériels, mais ils sont encore rehaussés par la position stratégique importante qu'occupent les îles Sandwich dans les routes de la mer. A six ou sept jours de San-Francisco, les Hawaï gouvernent les lignes transpacifiques vers Yokohama, Sydney, Auckland et Hong-Kong. Quand le canal interocéanique sera percé, le chemin le plus court du golfe du Mexique au Japon y rencontrera la voie la plus rapide de San-Francisco en Australie. Ces faits méritent d'autant plus d'être signalés que, plus loin, sur la route australienne dans les mêmes plaines du Pacifique, au sein de l'archipel des Navigateurs, le port d'Apia forme encore, pour les Etats-Unis, une station navale et un dépôt de charbon.

Comme les îles Hawaï, les îles Samoa se sont offertes aux États-Unis plusieurs fois, après 1860. A chacune de ces occasions, le consul américain à Apia ne manquait pas de proclamer le protectorat de son pays sur l'archipel, mais il était régulièrement désavoué par son gouvernement. Les États-

(1) 80.578 habitants.

(2) Hawaï a obtenu le premier prix pour le développement de l'instruction primaire, à l'exposition française de 1878.

(3) Cf. *Revue politique et parlementaire*, 1903. Henri Hauser : *La Colonisation Américaine aux îles Hawaï.*

Unis n'entendaient point, par cette manière d'agir, se désintéresser de leurs droits sur Samoa, mais bien rester fidèles à leur politique de non-colonisation. Le secrétaire d'Etat, M. Bayard, écrivait, le 27 février 1886 : « Si l'expansion coloniale était la politique des États-Unis, il est clair que ce pays aurait un droit égal à celui de l'Angleterre et de l'Allemagne, sur les îles Samoa. » Aussi, lorsque, pour en terminer avec une guerre de succession qui ruinait l'archipel tout entier et dépeuplait particulièrement Upolu, les gouvernements de Berlin et de Londres jugèrent à propos d'intervenir, les États-Unis ne purent s'empêcher de se mettre de la partie. Ils participèrent à la conférence de Samoa, tenue à Berlin en 1889, par laquelle les îles furent déclarées indépendantes, sous le condominium neutre des trois puissances signataires : l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis. Les Samoa vivaient en paix sous ce régime, quand, au début de 1899, des troubles éclatèrent. Un conflit se produisit entre les partisans de deux chefs indigènes, Tanu et Mataafa, qui se disputaient la succession du roi Malietao, mort au mois d'août 1898. L'Angleterre et l'Amérique soutinrent Tanu, mais l'Allemagne se rangea du côté de Mataafa. Celui-ci poussa vigoureusement l'attaque et il contraignit Tanu à se réfugier sur le croiseur anglais *Porpoise*. Les Anglais et les Américains opérèrent alors un bombardement du 15 mars au 1er avril 1899. Un détachement anglo-américain fut débarqué; tombé dans une embuscade, il fut massacré. C'en était trop : les cabinets diplomatiques durent sérieusement intervenir ; des plénipotentiaires partirent de Londres, Berlin et New-York, pour l'archipel. C'étaient MM. Elliot (Anglais), Speck de Steinberg (Allemand), et Bartlett Tripp (Anglais). Réunis en commission mixte, ces délégués conclurent à la cessation du « condominium ». Trois conventions furent posées. Le 7 novembre 1899, un premier pacte, statuant sur les indemnités de bombardement à donner aux sujets allemands, spécifia l'arbitrage du roi de Suède ; par les deux autres traités, 8 novembre 1899 (Allemagne, Angleterre), 2 décembre 1899 (Allemagne, États-Unis, Angleterre), deux des îles furent laissées en toute souveraineté à l'Allemagne et les autres aux États-Unis. La Grande-Bretagne renonçait à tous ses droits sur Samoa, mais, en revanche, l'Allemagne lui cédait sa part des îles Salomon et tous ses droits

sur les îles Touga. L'affaire de Samoa a été définitivement réglée par l'arbitrage du roi Oscar de Suède, en octobre 1902. Des indemnités assez élevées ont été accordées aux sujets allemands qui s'étaient plaints. Les États-Unis ont fait la moue pour solder la note, mais ils auraient eu mauvaise grâce à ne point s'acquitter : elle valait bien quelques milliers de dollars cette conquête de leur impérialisme qui leur donnait toute une portion du Pacifique, l'océan élu par leurs premiers rêves ambitieux vers l'Australie, si fertile et si riche, vers le Japon si avide de progrès, vers la Chine, si désemparée, si malade.

IV

LES ÉTATS-UNIS EN CHINE

L'expansion américaine transpacifique a été commerciale, longtemps avant d'être politique, et, à l'occasion guerrière. Les États-Unis n'ont pas attendu la dernière année pour aller faire en Extrême-Asie, une concurrence victorieuse aux produits d'Europe. Il ne faut pas oublier que Changhaï, Hongkong et Yokohama sont beaucoup plus près de San-Francisco que de Hambourg, du Havre, de Liverpool et de Marseille. Ainsi, l'accroissement intense de la production, remarqué aux États-Unis depuis 1870, devait naturellement se traduire, en exportations plus fréquentes vers les contrées asiatiques. L'Angleterre fut supplantée au Japon ; la Chine fut envahie de cotonnades yankees, de moteurs électriques, de machines-outils, de cuirs, de locomotives et de pièces métallurgiques de toutes sortes. D'année en année, les stocks allaient en augmentant. En 1900, le chiffre des importations des États-Unis au Japon atteignait 20 millions de dollars. La Chine devenait de plus en plus dépendante de l'industrie américaine : sa première fabrique de laine sortait, tout armée, des ateliers de Pittsburg. La progression était si sensible et ses résultats si heureux pour le commerce américain, que l'opinion populaire fit fête, en Pensylvanie et à San-Francisco, à une caricature sensationnelle représentant

l'oncle Sam qui entassait sur la côte yankee du Pacifique des quintaux de marchandises vers lesquelles, à l'autre bout de l'Océan, la Chine et le Japon tendaient des bras de squelettes affamés. Les milliardaires avaient favorisé ce courant. MM. Vanderbilt, Jay Gould et Rockfeller avaient créé en 1896 une « American China development Company » dont la raison sociale portait, en exergue, l'entrelacement d'un drapeau chinois et d'un drapcau américain. Le chemin de fer de Tchemoulpo à Séoul, le tramway électrique de Séoul, la construction, encore en train, qui sera, de Hankoou à Canton, le prolongement de la ligne franco-belge, Hanhoou-Pékin, sont dus à cette initiative. Le nouveau trust a expédié vers Hongkong des cales entières de rails américains : il impose graduellement son influence sur le marché chinois d'où il tend, on n'en saurait douter, à éliminer l'importation anglaise. Il serait facile de multiplier les éléments d'appréciation sur cette poussée américaine vers l'Extrême-Orient, mais ce qui a été dit suffit pour expliquer quel était l'intérêt capital qui guidait les États-Unis, lorsque en 1900, ils firent leur entrée dans le concert des puissances réunies en Chine : il y allait d'une partie très importante de leur impérialisme économique, d'un débouché nécessaire à sauvegarder. On doit même envisager la question de plus haut et voir, dans l'acte des États-Unis, à côté de l'utilitarisme brutal, une manifestation de cet impérialisme politique moral qui est l'apogée de leurs ambitions, à la fois vis-à-vis de la Chine et vis-à-vis de l'Europe. Les missionnaires américains qui sillonnent de toutes parts le Céleste-Empire, n'accomplissent point une œuvre stérile. En créant des dispensaires, des hôpitaux, des écoles, ils savent habilement entourer leur influence d'une auréole bienfaisante. D'une discrétion extrême, d'un prosélytisme calculé, ils soulèvent moins de haines que les missionnaires catholiques : ils abandonnent, au besoin, le point de vue confessionnel pour réaliser une affaire où leur bourse et le prestige des États-Unis trouveront, tous deux, leur compte. Ils ne violent pas, ne brusquent pas les hommes et les choses ; ils ne se font pas martyriser, ils s'insinuent. De ce fait, ils servent merveilleusement les desseins politiques de leur patrie : toute la politique des États-Unis en Chine, tend, à effet, à s'imposer par la douceur au gouvernement de Pékin de sorte que celui-ci

n'ose se hasarder dans la moindre aventure diplomatique sans prendre conseil et appui à Washington. La guerre de Chine a fourni aux États-Unis le moyen d'aller très loin dans cette voie ; en ne servant que leurs intérêts, ils ont paru favoriser la Chine et ils ont, de plus trouvé le moyen de prendre la direction du concert des puissances. L'Allemagne a bien eu le commandement suprême des troupes coalisées, mais le mot d'ordre souverain, celui qui, partant des diplomaties, faisait mouvoir les armées, a été inspiré, soufflé par les États-Unis. Les Yankees ont eu, dans le conflit chinois, la satisfaction inouïe, de pouvoir, avec les meilleurs raisons, se croire, au premier rang, la première puissance. Mais, fait caractéristique, et qui prouve bien que l'impérialisme politique moral de l'Union américaine ne saurait être que le produit raffiné de l'impérialisme économique, les Yankees avant tout n'ont pas une minute, oublié, en Chine, de consolider leurs intérêts matériels.

M. Fish, secrétaire d'État, à Washington, écrivait le 31 août 1869 : « J'ai confiance que les hommes d'Etat chinois, instruits par l'expérience, auront hâte de répondre aux sentiments amicaux des Etats-Unis et à leurs bonnes espérances, en modérant les restrictions qui mettent en danger le commerce du Grand Empire, aux destinées duquel ils président » (1). Le 10 décembre 1881, c'était le tour de M. Blaine d'affirmer : « Les Etats-Unis verront, avec un mécontentement réel, toute action de la Chine tendant à accorder un privilège télégraphique exclusif à une nation étrangère » (2). De ces deux déclarations combinées, on peut former le principe économique de la porte ouverte, dont les Etats-Unis s'appliqueront avec force à déterminer, en 1900, le triomphe en Chine. La porte ouverte en effet, c'est l'entrée libre en Chine de toutes les nations, mais l'entrée, à titre égal, sans privilèges ni concessions spéciales à une nation en particulier. Aucune solution ne pouvait mieux convenir aux Etats-Unis ; pourvu que la Chine ne leur fût pas fermée, ils ne redoutaient, à cause de leur supériorité de production, aucune concurrence étrangère non favorisée par des avantages excep-

(1) Cf. *Digest* de Wharton, t. I, p. 458.
(2) Cf. *Digest* de Wharton, t. I, p 467.

tionnels. Dans ces conditions, le jeu naturel des forces économiques suffirait pour assurer la prédominance américaine dans l'Extrême-Asie. Toute l'action des Etats-Unis s'est donc concentrée d'abord, dans le concert des puissances, sur la réalisation du principe de la porte ouverte.

Il y avait quelque temps déjà que « l'Homme-Malade » de Chine, était agité de tressaillements et de grondements significatifs. Le vieil exclusivisme chinois frissonnait à chacun des nouveaux procédés étrangers qui, de gré ou de force, venaient tous les jours abattre un pan de la Grande Muraille. Les Etats-Unis, mieux informés que tous les autres gouvernements sur l'agitation latente qui s'organisait à Pékin et à Tien-Tsin, voulurent réagir, pour couper le mal dans sa racine. Ils engagèrent des pourparlers avec les puissances, spécialement avec l'Angleterre (1), pour une organisation, simultanée et immédiate, de la porte ouverte en Chine. Mais il était écrit qu'une convulsion de « l'Homme-Malade » devait se produire et faire verser beauroup de sang barbare. La secte farouche des Boxers fit le siège des légations à Pékin et massacra l'étranger avec délices. Un cri d'horreur s'éleva dans l'Univers, et, de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Russie, d'Italie, du Japon, partirent aussitôt des soldats avides, trop avides, de vengeance. Les Etats-Unis prirent le temps de la réflexion : ils débutèrent par des négociations diplomatiques destinées à obtenir des puissances coalisées la certitude « qu'aucune atteinte ne serait portée aux droits des Etats Unis dans les portions du territoire de Chine qui pourraient être acquises. » Puis, ils réclamèrent avec insistance l'affirmation du principe de la porte ouverte qu'ils avaient déjà mis en pourparlers. Mais ils ne tardèrent pas à comprendre que, dans le cliquetis des armes et le tumulte des camps, leur voix, bien que sonore et impérative, n'étaient pas entendue. Le 1er juin 1900, ils envoyèrent leurs marins et leurs soldats se joindre à l'armée internationale sous les murs de Pékin. Dès lors, ils purent prendre avec efficacité cette attitude d'énergie et d'indépendance dont ils voulaient appuyer la réalisation de leurs desseins. Peu de temps après la délivrance

(1) Voir le *Livre Bleu*, publié par le *Foreign-Office*, le 10 avril 1900.

des légations, un document diplomatique, parti du cabinet de Washington, marquait le chemin aux autres gouvernements en réaffirmant la nécessité d'ouvrir la Chine au commerce universel mais sur un pied de parfaite égalité entre toutes les nations, les droits acquis étant toutefois respectés. Voici, comment dans cette note du 29 août 1900, s'exprimait M. A. Adee qui remplissait alors les fonctions de secrétaire d'Etat :

« Le gouvernement des États-Unis a reçu avec une très grande satisfaction la déclaration réitérée de la Russie qu'elle n'avait aucun dessein d'acquisition territoriale en Chine et qu'en agissant de concert avec les autres puissances, elle n'avait pas eu d'autre objet que de protéger sa légation et d'aider le gouvernement chinois à réprimer les troubles. Le gouvernement des États-Unis a toujours été mû dans le passé et continuera à être mû dans l'avenir par les mêmes principes, et la loyale déclaration de la Russie est en accord absolu avec d'autres déclarations faites aux États-Unis par d'autres puissances. Toutes les puissances ayant, par suite, affirmé n'avoir aucun désir d'acquisition territoriale en Chine et ayant atteint le but qu'elles se proposaient en délivrant les légations de Pékin, il ne doit pas être difficile, au moyen de négociations concurrentes, d'arriver à une entente amicale avec la Chine, grâce à laquelle les droits reconnus par traité aux diverses puissances seront confirmés pour l'avenir, la porte ouverte sera assurée, les intérêts et les biens des citoyens étrangers seront protégés et pleine réparation sera faite pour les torts et les dommages qui leur ont été causés. »

Ce langage correspondait à la déclaration formelle des États-Unis parue au mois de juillet et dans laquelle l'Union américaine annonçait que, dans aucun cas, elle ne consentirait à participer à un partage de la Chine : la Chine devait demeurer indépendante et ouverte pour tous (1). La ferme éner-

(1) La note du 30 août insistait encore en ces termes : « Les buts des puissances en Chine doivent être les suivants : protéger tout ce qui est vies ou biens d'étrangers ; empêcher les désordres actuels de s'étendre aux autres provinces et réprimer ces désordres ; chercher une solution qui fasse régner une sécurité permanente et la paix en Chine ; maintenir l'intégrité territoriale de la Chine ; protéger tous les droits garantis par traités ou par le droit international aux puissances et sauvegarder le principe de la liberté du commerce dans toutes les parties de l'empire chinois. »

gie des États-Unis eut un plein succès : dans la note conjointe des puissances, rédigée et signée en décembre, on prit comme base le principe de la porte ouverte, appuyé par le principe de l'intégrité territoriale de la Chine. Il est vrai que les États-Unis durent céder sur certains points, tels que la prohibition d'importer des armes, le démantèlement de quelques forts, le droit d'occuper militairement des points contestés; mais ces échecs partiels ne portaient aucune atteinte sérieuse au triomphe de l'ensemble. Les États-Unis avaient voulu la porte ouverte en Chine : il en était fait suivant leur désir. La porte ouverte apparaissait comme la solution actuelle et, bien plus encore, comme le pivot des arrangements futurs. Le traité anglo-japonais, qui fut signé en 1902, et la déclaration franco-russe qui lui répondit, durent maintenir la porte ouverte, malgré des réserves faites pour la défense des intérêts particuliers. Les États-Unis n'eurent donc pas à prendre parti. Ils constatèrent simplement que l'accord anglo-japonais ne leur déplaisait pas et qu'à propos de la déclaration franco-russe, eux aussi, se réservaient le droit d'agir au mieux de leurs intérêts. Les difficultés graves vinrent du côté de la Russie. En novembre 1901, la Russie avait signé un protocole, dit convention mandchourienne, par lequel elle consentait à rétrocéder la Mandchourie à la Chine, mais à la condition que le gouvernement militaire des trois provinces ne serait organisé que par des Chinois d'accord avec les autorités militaires russes. Le nombre des troupes chinoises devait être limité, et il ne devait pas y avoir d'artillerie chinoise en Mandchourie. Le chemin de fer transmandchourien ne pourrait être protégé que par des troupes chinoises. Sans la permission de la Russie, aucune prolongation de chemin de fer, aucune construction de lignes secondaires ne serait autorisée dans le sud de la Mandchourie. L'accord du 27 août 1896 avec la banque russo-chinoise était déclaré valable pour une durée indéterminée.

Les États-Unis trouvèrent exorbitantes les prétentions de la Russie. Ils demandèrent d'abord à l'empereur de Chine de ne pas laiser empiéter sur les droits des compagnies américaines concessionnaires de chemins de fer en Chine. Puis, comme un bruit s'élevait de convention secrète entre le gouvernement de Pékin et la banque russo-chinoise, ils protestèrent avec force. L'empereur de Chine déclara qu'il ne donnerait suite à aucun projet de con-

vention, mais le cabinet de Washington voulut une manifestation retentissante dans les cercles diplomatiques. Le 3 janvier 1901, le *Times* avait réclamé des remontrances contre la Russie, en résumant ainsi sa situation despotique en Chine : « La Russie occupe Niou-Tchouang ; la Russie est en possession du chemin de fer de Niou-Tchouang à Chan-Haï-Kouan ; la Russie, de Chan-Haï-Kouan, peut construire, à travers un pays plat, sur une longueur de 204 milles, un chemin de fer qui l'amènerait à Pékin. La Russie est fortement installée à Chan-Haï-Kouan, qui commande, en hiver, les approches de Pékin. » Une interview de M. Witte, ministre des finances russe, disant, quelques jours plus tard : « nous sommes les fidèles amis des États-Unis et les Américains sont nos fidèles amis », ne trouva aucun écho à Washington et à New-York. L'opinion américaine était lasse de l'amitié russe. Le 1er février 1902, M. Hay répandit une note-circulaire de protestation contre la Russie. Les Russes répondirent en assurant que la Mandchourie serait toujours ouverte au commerce américain ; mais les États-Unis se réservèrent, dans une dernière et très sèche communication, de noter l'attitude que la Russie prendrait vis-à-vis des autres puissances, la Mandchourie devant finalement rester fermée ou ouverte à toutes les puissances. C'était comme une épée de Damoclès suspendue au ciel d'Extrême-Asie, quand le Japon, enorgueilli par ses victoires en Chine et par son traité avec l'Angleterre, crut devoir entrer en lice. Avide de mettre à l'épreuve toutes les forces civilisatrices, ou soi-disant telles, qu'il accumulait depuis vingt ans, il ne recula pas devant la guerre, une guerre sinistre qui se déroule encore, avec des lueurs funèbres, au fond d'horribles solitudes. Les États-Unis considèrent ce conflit, qui est, au fond, le leur, avec une émotion japonophile qu'ils n'ont pas su toujours déguiser. Ils ont conclu, avant l'orage, à la fin de 1903, un traité sino-américain, porte ouverte et réserve des droits particuliers, au bénéfice duquel le Japon s'est associé. Si le Japon est vainqueur, les États-Unis pensent avoir une difficulté de moins pour leur expansion économique en Chine : la Russie ne les gênera plus. Mais ils ne remarquent pas que le Japon sera loin, sans doute, de vouloir leur abandonner délibérément le fruit de ses victoires.

Le 25 novembre 1900, M. Roosevelt déclarait à Philadel-

phie à propos des affaires de Chine : « Cela a été la bonne fortune signalée de ce pays que, à la première occasion, où il a dû se mêler à la politique du Monde, il a fixé les principes sur lesquels les autres nations devront s'appuyer pour traiter les affaires du grand empire asiatique ». Ces paroles triomphantes étaient véridiques : en assurant le développement de leurs intérêts matériels, les États-Unis ont trouvé le moyen en Chine de marcher à la tête de toutes les puissances, de les traîner, pour ainsi dire, à la remorque, par l'action diplomatique, et bien plus encore, de s'attirer par leur attitude, à cette place si délicate, la reconnaissance, émue et lucrative de l'Empereur chinois. Dès leur entrée dans la coalition, les États-Unis, avec une fierté hautaine, avaient annoncé qu'ils ne souffriraient pas que leurs soldats fussent placés sous une direction étrangère, s'ils n'étaient pas commandés par des officiers américains : cela, pour s'imposer à l'Europe. Pour se ménager la Chine, ils eurent soin de proclamer, en même temps, qu'ils n'intervenaient pas en politiques ambitieux, mais en simples *policemans* de leurs intérêts. Cette habileté porta presque aussitôt ses fruits, puisque, le 14 août 1900, la Chine demanda directement et spécialement aux États-Unis, comme à la nation la plus puissante et la moins hostile, ses bons offices en vue de la cessation du conflit. Le Cabinet de Washington répondit par une note qui fut soumise au corps diplomatique et communiquée aux divers gouvernements qu'il s'entremettrait volontiers à condition que les légations de Pékin fussent délivrées et sauvegardées : « Nous sommes prêts à un arrangement pour la cessation des hostilités entre la Chine et les puissances, à la condition qu'il soit permis à une expédition de secours suffisante d'entrer à Pékin sans y être molestée et d'escorter les étrangers jusqu'à Tien-Tsin », ainsi parlait la note américaine. La bienveillance pour le *client chinois* était visible : elle ne fit que s'accentuer dans la suite des événements. Ce furent les États-Unis qui prirent l'initiative, dans le but de ne pas laisser égorger la Chine, de la fixation et du règlement de l'indemnité due aux puissances. Ils mirent en avant un chiffre de 200 millions de dollars qui, d'après eux, était tout ce que pouvait payer l'empire. Mais ils se déclaraient prêts à accepter, si les autres puissances en faisaient autant, le chiffre réduit de 100 millions de dollars.

L'Empereur ne put que se montrer très sensible à ces marques d'intérêt : pour prouver même sa reconnaissance, il eut l'idée d'envoyer à M. Roosevelt une mission spéciale chargée de remercier les États-Unis de leur attitude éminemment amicale dans les négociations (1). Les États-Unis avaient donc pleinement réussi à amadouer la Chine mais pour juger ce que valait là l'aune de leur bienveillance, il aurait suffi de se rappeler la terrible loi d'exclusion des Chinois, appliquée en 1900, sur le territoire de l'Union, avec plus de rigueur que jamais. On aurait alors compris que les Etats-Unis n'ont qu'un guide qu'il faut rechercher sous chacune de leurs actions, qu'elle qu'en soit l'apparence : leur intérêt supérieur. La politique de la « Chine cliente » c'est, plutôt qu'autre chose, le procédé doucereux du marchand retors, vis-à-vis du chaland auquel il est sûr de vendre beaucoup et très cher. La Chine avait une excuse, en se laissant impressionner par les Etats-Unis, c'est qu'elle n'avait pas le choix des défenseurs. Mais l'Europe fut impardonnable de laisser jouer à l'Union le rôle primordial qu'elle s'attribua. L'Allemagne s'était contentée du *panache*, de la gloire tapageuse ; l'Angleterre, comme toujours était de compte à demi avec les Etats-Unis ; la France demeura muette : elle admira, dans le silence, ce que ses grands organes quotidiens appelèrent : « la politique esthéthique de l'Union américaine. » C'est donc dans le geste le plus large, le plus empli d'immense orgueil, que les Etats-Unis, en une circonstance solennelle qui ne se retrouvera peut-être jamais, purent se déclarer les souverains dispensateurs de la morale humaine et du droit des peuples. Il était impossible que l'impérialisme naissant rencontrât un encouragement plus sublime à ses destinées. Le marché chinois, formellement ouvert aux produits américains ; le gouvernement de Pékin, à la dévotion du gouvernement de Washington ; le Japon, ce mongolien ébloui par son admission dans la famille aryenne, rendu, par son orgueil démesuré, un complice précieux, prêt à tout ; les puissances européennes

(1) Tout récemment, le 19 février 1905, le ministre de Chine à Washington a offert à M. Roosevelt un portrait de l'Impératrice douairière de Chine, l'impératrice désirant, par ce présent, faire ressortir d'une façon signalée comme elle a été sensible à l'amitié des États-Unis dans les événements écoulés.

courbées sous la parole yankee, tels sont pour les Etats-Unis les fruits de l'expédition de Chine de 1900. Après des résultats si fantastiques, on peut comprendre que des géants, parmi ce peuple-roi, aient conçu le projet formidable de devenir, au profit de leur patrie, les maîtres de la mer.

V

LE TRUST DE L'OCEAN

Les millardaires n'avaient pas tardé à trouver trop simples et trop enfantins, les accaparements d'entreprises individuelles réalisés au sein d'une même industrie. Sur ces fusions du premier degré, nommées « amalgameted societies », ils élevèrent vite des fusions du deuxième degré, unissant toute une branche de production : la production d'une matière première, celle d'un produit ouvré ou celle d'un produit fini. Une « combinaison » financière d'Andrew Carneggie, créa le prototype de ces fusions du deuxième degré pour le minerai de fer. M. Moore, M. Morgan, suivirent cet exemple et le véritable trust américain, le grand trust, le « holding trust », celui dont le caractère banquiste se réclame de procédés financiers plutôt que des principes économistes fut ainsi organisé (1). Après un « watering », ou mouillage des actions, ayant pour but de donner à l'action une valeur supérieure à sa valeur réelle, de près de 1.700 millions, les trois groupes : Carnegie, Moore et Morgan, fusionnèrent et formèrent ce « trust » inouï qui est le « trust » de l'acier. La nouvelle coalition était d'autant plus formidable qu'elle aboutissait aux moyens de transport ; grâce au régime de liberté des chemins de fer aux Etats-Unis, les rois de l'acier étaient aussi les rois des chemins de fer et ils pouvaient mettre à la discrétion de la branche de production accaparée par eux tous les moyens de transport nécessaires pour répandre la matière première ou le

(1) Voir : Martin Salmon. *Cartels et trusts.*— Urbain Gohier : *Une République au XXe siècle.*

produit ouvré sur chaque point du marché intérieur. De cet état de choses exceptionnel est sorti le « trust » de l'Océan ; il dérive naturellement du trust de l'acier. Après s'être assuré l'exclusive domination du marché intérieur, les grands « trustermens » ont jeté les yeux sur le marché extérieur et ils ont songé à joindre à leurs chemins de fer, comme un prolongement logique, les flottes nécessaires pour traverser les Océans. L'activité croissante de la production dans les fabriques américaines réclamait vivement l'exportation rapide et à bon marché. Il fallait un « trust » de l'Océan pour emporter vers les pays lointains le trop-plein des marchandises que le « trust » des chemins de fer drainait aux quatre coins des Etats-Unis, dans toutes les usines du « trust » de l'acier. C'est ainsi que le 4 février 1902, un an à peine après la constitution définitive du « trust » de l'acier, le trust de l'Océan était fondé. M. Pierpont Morgan avait apporté à cette création toutes les qualités audacieuses de son génie : héritier de la conception de M. Archibald A. Mac Leod, il la mit en œuvre avec le sang-froid prodigieux et l'énergie clairvoyante d'un fondateur d'empires. Après avoir acheté la compagnie anglaise Leyland, il groupa un syndicat colossal autour de la White Star Line ; successivement, la Dominion Line, l'American Line, l'Atlantic transport Line, s'inféodèrent, représentant une jauge nette de 629.000 tonneaux. Deux grandes compagnies allemandes, la Hamburg-Amerika-Linie et le Norddeutscher Lloyd consentirent à une entente pour « s'accommoder au moins mal d'une situation inévitable (1). » Elles consentaient à payer au « trust » de l'Océan 25 % de leurs dividendes, moyennant un intérêt de 6 % servi par le trust sur le 1/4 de leurs capitaux. Elles s'engageaient, pour 20 ans, à continuer, comme par le passé, à ne pas relâcher dans les ports belges pour les vaisseaux faisant le service de l'Amérique du Nord, ni plus de 150 fois par an, aller et retour, dans les ports anglais. Si elles augmentaient le nombre de leurs départs dans les ports français, le trust pourrait augmenter ses départs en proportion. C'étaient des résultats trop promptement obtenus pour ne pas être effrayants. La « Compagnie française générale

(1) Interview prise le 9 février à M. Hattemer, agent général de la Hamburg-America, à Paris, par M. R. Lestonnat.

transatlantique », la « Cunard Line » et « l'Allan Line » luttaient cependant avec désespoir. Pour la Compagnie française, l'absorption par le trust était la mort certaine, car sa spécialité n'étant point constituée par les transports lents, à grosses cales, mais par les voyageurs de luxe et de vitesse, elle n'offrait aucun point réel de cohésion avec les autres compagnies fusionnaires. Les compagnies menacées firent appel à leurs gouvernements. C'est alors que la question s'éleva et que, sous l'entreprise financière de M. Morgan, on vit apparaître l'impérialisme américain.

On ne pouvait en douter; M. Morgan rêvait de couvrir sa tête des lauriers de Cecil Rhodes. Parallèlement au « trust » de l'Océan, il fondait, aux Etats-Unis, le trust des constructions navales : « United States Shipbuilding C° », dans lequel il englobait la « Betleheem Steel Company », la compagnie possédant le plus merveilleux matériel du monde pour construire un navire. Il était donc clair qu'il poursuivait un double plan dont la combinaison aboutissait au triomphe de l'Impérialisme économique des Etats-Unis : avoir la haute main sur la circulation océanique et jeter dans cette circulation, sous pavillon américain, des forces navales supérieures à toutes les autres. L'Angleterre comprit le danger et manifesta hautement son émoi (1). La Chambre des Communes, dans une séance mouvementée, du 5 février 1902, réclama de l'Amirauté des mesures de protection vis-à-vis de la marine anglaise. En France, cependant, un député, M. Etienne, demandait à interpeller le gouvernement sur la question du « trust » de l'Océan. La société américaine, propriétaire de bateaux français ou anglais, ne pourrait-elle, en cas de guerre, les immobiliser sous prétexte de réparations urgentes? Les bateaux achetés pouvaient même, juridiquement, être placés sous pavillon américain. Le péril international était notoire : il fallait y aviser. Le cabinet de Londres se mit immédiatement en rapports avec M. Pierpont Morgan. Après des pourparlers laborieux, il fut décidé que les

(1). Aux États-Unis, au contraire, l'accueil fait au « trust de l'Océan » était des plus enthousiastes. On estimait que la combinaison aurait pour résultat d'assurer à l'Union la direction du commerce du monde entier, un avantage considérable dans le commerce d'exportation et d'importation et une augmentation notoire du transit des chemins de fer américains.

navires des lignes anglaises réunis au trust de l'Océan, battraient pavillon anglais et que les bateaux construits en Angleterre pour ces lignes seraient pour moitié seulement sous pavillon américain. Cet accord mettait l'Angleterre suffisamment à l'abri; en Allemagne, l'empereur Guillaume avait eu soin de souligner cet article fondamental des conventions des deux compagnies Hamburg-Amerika et Nordeutscher Lloyd, que le trust de l'Océan ne devenait possesseur direct ou indirect d'aucune action dans les sociétés allemandes et *vice-versa*; en France, la Compagnie Transatlantique avait proclamé, hors même de tout appui, la continuation de la résistance. Le coup tenté par M. Morgan se trouvait donc, au moins, limité dans sa portée menaçante, dès le début. Il se trouva que, par la suite, malgré l'indomptable fermeté du chef, l'entreprise manqua de l'homogénéité nécessaire pour réussir. Le directeur de la White Star, M. Bruce Ismay, fit rébellion contre M. Morgan, et, en juillet 1903, il revendiqua l'autonomie de sa compagnie. Cependant l'Atlantic Line faisait de très mauvaises affaires et le « trust » des constructions navales était menacé de faillite. La « Cunard Line » toujours soutenue par le gouvernement anglais, dégageait victorieusement l'indépendance qu'elle avait voulu conserver et les compagnies allemandes insistaient de plus en plus sur les clauses séparatistes des conventions qu'elles avaient conclues. En juillet 1904, on mandait de New-York au *Daily Telegraph* que le rapport annuel du trust de l'Océan indiquait une décroissance marquée sur les dividendes. La retraite de M. Pierpont Morgan, survenue quelque temps auparavant, avait laissé prévoir un semblable résultat; la lutte gigantesque avait épuisé ce lutteur admirable; il partait avec son rêve, ce rêve qu'il s'était si magnifiquement efforcé de réaliser et que d'autres, après lui, pourraient reprendre, lorsque, le Pacifique étant tout entier conquis, il ne serait plus prématuré de songer à l'américanisation de l'Atlantique.

(*A suivre.*) Joseph RIBET.

LE BERGER ROI

— Petit Éloi qui descends la montagne suivi de tes chèvres en chantant une chanson d'amour, tu devrais aller consulter la sorcière qui vit là-haut dans le tronc d'un sapin creusé par l'orage. En vérité elle sait tout, le passé comme l'avenir. Rapporte-lui que moi, Gudule, qui étais présente au jour de ta naissance, ai vu ce jour-là, dans le ciel, une comète sanglante ; je l'ai vue de mes yeux, l'espace d'une seconde. Ajoute encore que les crapauds de l'étang se mirent à crier d'une bien étrange façon. Ce sont là des choses merveilleuses dont elle te donnera une explication véritable et dont tu tireras un grand profit.

Ainsi parla la vieille Gudule au petit Éloi. Et, le lendemain, par un sentier perdu de la montagne, il s'acheminait, suivi de ses chèvres, vers le lieu solitaire où la sorcière vivait, dans le tronc d'un sapin creusé.

Cette sorcière avait dans tout le pays une très mauvaise réputation. Elle avait, disait-on, détourné du droit chemin bien des jeunes gens. Elle avait été amoureuse dans son temps. Éloi savait cela et il était plein d'appréhensions, craignant qu'elle ne veuille trop exiger de lui en échange de ses prédictions.

Il la trouva en train de mélanger le sang d'un scorpion avec le suc d'herbes écrasées. Elle était vieille et affreuse à voir. En apercevant Éloi, elle jeta un regard sur le lit de fougère où elle avait coutume de se reposer et son visage exprima une grande mélancolie.

Et quand Éloi l'eût interrogée, elle traça des figures sur la terre en prononçant des paroles magiques. Cependant elle souriait au petit berger et deux fois elle lui prit la main.

— Petit berger, dit-elle enfin, petit berger, tu seras roi.

Et augurant bien pour elle-même du sens favorable de ses paroles, elle essaya d'attirer Éloi auprès d'elle.

Mais celui-ci n'avait plus rien à apprendre. Il se dégagea et s'enfuit joyeux dans la montagne.

Il serait roi ! On n'apprend pas une semblable nouvelle sans en concevoir de l'orgueil. Sa condition de berger lui apparut soudain méprisable et il pensa qu'il ne pouvait plus longtemps garder des chèvres dans la montagne. Il alla donc trouver le maître aux gages duquel il était et il lui dit :

— Voici mon bâton de berger, je vous le rends. Mais gardez-le précieusement. Vous pourrez le vendre très cher lorsque je serai devenu le plus grand roi du monde et que je traverserai le pays avec mille cavaliers et une belle princesse en robe blanche.

— Le petit Eloi est devenu fou, pensa cet homme.

Et une chèvre qui aimait bien le petit Eloi, le suivit sur le chemin, pendant qu'il s'éloignait. Mais, lui, la chassa à coups de pierre, songeant qu'il n'était pas convenable qu'un futur roi fût suivi par une humble chèvre.

Eloi rencontra sa fiancée et lui dit :

— Je quitte ce pays et vais dans la capitale du royaume pour favoriser et hâter le destin. Car je vais être roi. Je serai naturellement obligé d'épouser la princesse de Bavière ou l'infante d'Espagne selon la politique du moment. Mais je vous nommerai dame d'honneur à la cour et vos appartements seront voisins des miens dans mon palais royal.

Et la fiancée répandit des larmes.

Chemin faisant, Eloi admirait la prospérité de la terre qu'il traversait et il s'en réjouissait en songeant que tout cela ferait bientôt partie de ses domaines. Il nota même un château qui lui semblait très favorablement exposé, pour en faire plus tard une résidence où il viendrait avec sa cour.

Il arriva bientôt à Paris et il se dirigea vers le palais du roi. Ce souverain avait une fille d'une grande beauté. Eloi la vit passer dans son carrosse et songea :

— Sans doute voilà l'instrument de ma fortune ! Elle m'aimera et je l'épouserai et ainsi la prédiction de la sorcière sera réalisée.

Il vint, pour se faire aimer, chaque soir, à la même heure, se poster près du palais et il regardait passer la fille du roi. Au bout de quelques jours il pensa reconnaître à des signes certains que le cœur de la princesse était touché d'amour. Une première fois, elle l'avait désigné en souriant à son bouffon et le lendemain il l'avait bien vu lui envoyer un baiser du bout des doigts.

La princesse l'aimait, il serait roi, mais il fallait hâter les événements. Il escalada, pendant la nuit, le mur qui fermait le parc des jardins du roi et il se dirigea du côté où une lumière brillait. C'était la fenêtre de la princesse entrouverte au vent du soir.

— Elle pense à moi et elle m'attend, se dit Eloi, voici le moment d'agir.

Et il entra résolument dans la chambre de la princesse.

Un grand cri retentit. Éloi recula plein d'horreur. La princesse ne l'aimait pas ou si elle l'aimait, c'était d'une étrange façon. Elle était dans les bras de son bouffon; elle le tenait étroitement embrassé et la terreur mêlée à l'amour rendait le visage de celui-ci grotesque et pitoyable à la fois.

Un chambellan accourut au bruit et alla prévenir le roi que deux hommes étaient ensemble dans la chambre de sa fille. Il y eut un grand scandale : Éloi fut mené en prison, jugé et condamné à être pendu.

Cela ne l'effraya nullement. Il avait trop le sentiment de la grandeur de sa destinée.

— Monsieur le geôlier, dit-il à son gardien, la veille de l'exécution, il est écrit qu'un jour je serai roi. Une sorcière me l'a prédit. Elle n'avait pas d'intérêt à me mentir; cela est marqué dans les astres. Laissez-moi m'évader. Et quand le sceptre me sera enfin échu je ne vous oublierai pas et je vous nommerai ministre de la police, ce qui est le plus haut grade que vous puissiez atteindre.

Ce geôlier n'avait aucune chance d'améliorer son sort. Il pensa qu'un homme qu'on avait trouvé dans la chambre de la princesse était une relation à ménager et il le laissa s'enfuir.

— J'ai fait fausse route, se dit Éloi. Ce n'est pas par l'amour que j'arriverai à conquérir mon royaume, mais par la guerre. Accomplissons de grands exploits militaires et une fois général en chef il me sera aisé de faire un coup d'État. Alors la fille du roi se repentira amèrement de m'avoir négligé et peut-être l'épouserai-je par générosité.

Il s'engagea et fit la guerre. Il combattit avec un grand courage. Il était le premier à l'assaut des forteresses; il subit de dures épreuves; il fut blessé plusieurs fois. Mais un mauvais sort s'acharnait contre lui. Ses belles actions n'étaient remarquées de personne. Il demeura obscur dans la foule des combattants et la guerre terminée, il n'obtint ni le moindre grade ni la moindre décoration.

— Le coup d'État est impossible, se dit-il. Pourtant la sorcière n'a pas menti. Ce n'est peut-être pas du pays de France que je dois devenir roi. Voyageons et peut-être, chemin faisant, rencontrerai-je un trône vide où je n'aurai plus qu'à monter.

Alors, il voyagea sur la terre immense. Il gravit des montagnes,

passa des mers, respira sur des sables arides l'ivresse de ses ambitions. Il vit des peuples innombrables, mais tous avaient des rois qui les gouvernaient durement. Il fut flagellé à Constantinople, circoncis à Jérusalem, attaché ailleurs sur un cheval furieux que l'on lança dans le désert. Se souvenant de Mazeppa, il eut alors quelque espérance. Ce fut en vain : ceux qui le délivrèrent le réduisirent à l'esclavage. Il eut plus tard une autre déception quand une tribu nègre l'enferma dans un palais avec toutes sortes de mets précieux et d'esclaves pour le servir. Hélas ! ce n'était pas pour le nommer roi. Il put s'enfuir le matin même du jour où il devait être mangé.

Les années passèrent, ses cheveux blanchirent. Sa condition était toujours celle d'un mendiant.

— Eh quoi ! songeait-il, la sorcière aurait donc menti ? La vieille Gudule, le jour de ma naissance, n'aurait pas vu dans le ciel une comète sanglante, ni entendu les crapauds crier étrangement ?

Il marchait toujours, cherchant son royaume. Il devint très vieux. Il arriva, un soir, dans un village des montagnes, et il était si las de sa vie errante qu'il frappa à la porte d'une maison et qu'il se loua comme berger. On lui donna une cape grise, un long bâton et un troupeau de chèvres à garder.

Et il gravit la montagne, et il fut plein d'étonnement d'entendre murmurer les arbres, qui le reconnaissaient malgré sa vieillesse. Alors, il regarda au loin les chemins descendants et les vallées, et il reconnut sa patrie.

Or, son ombre se projetait au loin, immense et admirablement dessinée. Et cette ombre était étrange. Le bâton qu'Eloi tenait dans la main était pareil à un sceptre, ses cheveux en broussaille sur sa tête faisaient une couronne, sa cape grise semblait un manteau royal, cette ombre, enfin, semblait une ombre de roi. Le berger la considérait, stupéfait, et un vieux corbeau sur un rocher se mit à chanter dans son langage : « Le poisson est maître du torrent, le corbeau règne sur la forêt, le berger est roi de son troupeau. »

Alors Éloi comprit son erreur et pleura.

Maurice MAGRE.

SOIRS FÉMININS

I

Le soir s'attriste, doux ainsi que le regard
d'une femme qui vient d'aimer, qui, tout à l'heure,
a bien voulu donner ses lèvres et qui pleure
la désillusion de son espoir, trop tard.

Le soir se voile lent d'effroi et de tristesse.
Il flotte du dégoût, du désir, du regret ;
et c'est comme un émoi intimement secret,
après une profonde et perverse caresse.

Le goût du jour tombant tour à tour est amer,
acide et douloureux. La plainte s'éternise
de l'ombre qui descend, s'allonge et se précise
au gré du chant lointain et salé de la mer.

Dans les feuilles, parfois, des froissements de soie
viennent faire gémir, irritables, les nerfs
qui se fondent bientôt aux bruits plus doux et clairs
d'une source surgie où leur peine se noie.

Le soir est tout vibrant de son rêve trop lourd
et sent infiniment se propager l'angoisse
de connaître un désir qui le brûle et le froisse
et de porter le deuil de quelque vieil amour.

II

Le soir est un peu mièvre où le cœur subtilise,
où le ciel s'alanguit en pâleurs roses-chairs
aux parfums pénétrants que le vent vaporise
pour avoir caressé des corsages ouverts.

Des tendresses de femme effilent aux fontaines
le tiède bercement des gestes inquiets.
Les cheveux dénoués de tresses incertaines
glissent sur les gazons en des baisers fluets.

Les regrets d'une voix ancienne et poudrée
mettent une douceur de musique au jardin
où la nuit se verra tout à l'heure parée
pour tous les contes bleus qui renaîtront soudain.

C'est une voix d'aïeule amoureuse et jolie
jadis et qui murmure en lent chuchottement
les longs baisers passés pour que nulle n'oublie
d'espérer longuement le beau Prince Charmant.

Le jet d'eau se souvient en sa vasque de Sèvres.
Le parc est odorant d'abriter quelque amour
et c'est un léger rire avec un peu de fièvre
où s'approche la nuit et s'achève le jour.

Jacques BOMPARD.

LE CLERGÉ SOUS LE CONSULAT

Les Négociations du Concordat

Si Bonaparte avait le grand désir de refaire un clergé nouveau, il voulait également que le Pape cédât à ses propositions, parce que le clergé catholique devait être, pour lui, un moyen de domination. Il avait connu Pie VII, le nouveau pape élu depuis un an, lorsqu'il était évêque d'Imola. C'était un moine, du nom de Chiaramonte, et il avait été élevé à la Papauté par l'influence du cardinal Maury, qui avait su rallier à son opinion le cardinal Consalvi, secrétaire du conclave. Si le cardinal Maury (1) avait habité la

(1) Du *Bien Informé*, 5 nivôse an VIII : « L'abbé Maury arrive chez moi, à mon quatrième étage, à six heures du matin, tout vergetté, tout poudré. Il avait déjà fait deux visites. Il voyait d'Alembert à huit heures ; (ce sont ses souvenirs qu'écrit le rédacteur du *Journal*) et Christophe de Beaumont à midi. Il menait, de front, les curés et les encyclopédistes, dînant avec les grands vicaires, et soupant avec les athées. L'ambition la plus dévorante était le mobile de toutes ses actions... Sa tête est grosse ; tête de bœuf ; le mufle est épais, l'œil est ardent ; il le cafardise, ainsi que sa voix, et son geste qui lui est particulier. Quand on le prend, à la dérobée, il marche en rêvassant, mais comme un grenadier qui va monter à l'assaut. Il mange goulûment. Auprès de toutes les femmes, il abrégeait les soupirs. On a retenu de lui un apophtegme, qui circule encore chez les lettrés : « Tous ces madrigaux de galanterie ont été imaginés par les impuissants. »

Dulaure, dans une brochure, écrite pendant la Révolution, a donné, sur l'abbé Maury, ces détails. « Jean-Sifrein Maury est né à Vauréas, Comtat Venaissin, le 26 juin 1746, d'un savetier. Tête forte, grande facilité, et cette audace qui, dans un siècle corrompu, mène à tout et fait triompher de tout. Il vint à Paris avec son ami Duportail. Il s'engagea en qualité de gâcheur, de pousse-cul de la particule *on*, dans une pension de l'Université. On le voyait, alors, bas percés, sans souliers, son chef couvert d'un gros chapeau, aller quêter quelques pièces de vingt-quatre sols, à ses compatriotes du Comtat, qu'il ne rendait jamais. Il entra ensuite dans la maison d'un particulier pour faire l'éducation des enfants. Il séduisit la fille, aventure que Marmontel a mise en opéra, dans l'*Ami de la Maison*. Il disait avec son accent provençal : « *Je veux qué mon bidet m' mène jusqu'à Rome.* » Chez Lejay, le libraire, où il allait alors, il rencontra l'abbé de Salignac-Fénélon, le flagorna, concourut pour le prix à l'Académie : — éloge du célèbre archevêque de Cambrai, Fénélon ; eut l'accessit, La Harpe, le prix, mais gagna ainsi les bonnes grâces du neveu de l'archevêque, qui l'emmena avec lui comme vicaire général, lorsque l'abbé fut nommé évêque de Lombez. En 1775 il prononça, devant le haut clergé, le panégyrique de saint Augustin, dont les maximes philosophiques plurent surtout aux philosophes de l'Académie. Les *Mémoires secrets*, à la date de 1781, contiennent ce qui suit : « L'abbé

France, s'il avait été encore prêtre français, Bonaparte, peut-être, eût eu recours à son entregent et à ses relations dans le monde ecclésiastique romain, pour négocier avec le Saint-Siège. Maury, depuis longtemps, avait fui les persécutions de la Terreur, en se réfugiant à Rome, et, devenu favori du pape précédent, Pie VI, il avait obtenu l'évêché de Montefiascone et le chapeau de cardinal. En outre, il représentait Louis XVIII près du nouveau Pontife. Ce n'était donc point l'homme qu'il lui fallait en ce moment, quoiqu'il eût pu facilement le détacher du prince Bourbon.

Il crut le trouver en l'abbé Grégoire et il eut, avec lui, plusieurs entrevues. Mais, dans leurs conférences, Bonaparte conversait en homme politique ; l'abbé Grégoire répondait en théologien. Il adressa au Premier Consul, de Blois, cinq mémoires documentés et savants, inspirés par la lecture qu'il avait faite de la correspondance du cardinal de Bernis, le dernier ambassadeur de la Monarchie à Rome, et il lui indiquait la manière de négocier avec les prêtres italiens, intransigeants et fins casuistes. Plus tard, l'évêque de Blois, critiquant le Concordat signé, et non celui qu'il eût voulu, disait que c'était une « infernale machination » de Bonaparte pour dominer le clergé ; qu'il prenait ainsi la « religion à gages » et que mieux eut valu l'ancien état, la liberté telle qu'elle existait auparavant. Il n'avait pas compris, l'abbé Grégoire, que c'étaient les propres idées de Bonaparte qu'il eût fallu lui soumettre à lui-même, après les avoir assouplies et un peu modifiées, pour les lui faire accepter. Il ne le connaissait pas encore assez, pour savoir, qu'en toutes choses, Bonaparte ne poursuivait

Maury, ecclésiastique, hardi, intrigant, avide de parvenir à quelque prix que ce soit, profite de l'honneur qu'il a de prêcher devant le roi pour se signaler. Il n'est point rebuté des dégoûts qu'il a reçus, en plusieurs occasions, pour avoir voulu faire parler de lui ; et l'on cite déjà plusieurs de ses sermons qui font du bruit à Versailles. Il a pris la méthode, pour se distinguer, de les semer de traits historiques, analogues à ce qui se passe aujourd'hui, ou même de les enrichir tout simplement, des anecdotes du jour. Cette méthode, peu évangélique, d'autant qu'elle est le plus souvent satirique, est très propre à rendre ses discours piquants, mais aussi à lui procurer des ennemis, et lui faire des affaires. On assure que le roi est peu content de cet orateur, pour cette raison. »

A force de courbettes et d'intrigues, il fut reçu à l'Académie en 1785. En ce temps, on publia un petit pamphlet : *Fredaines lubriques de l'abbé Maury*, où l'on raconte, fort en détails, comment il fut chassé des sérails de la Montigny, de la Héquet ; comment on lui vola sa montre chez Henriette Poissy ; comment il fut fouetté chez la Tabouret ; comment il essaya de séduire la femme d'un fermier de Lions, nommée Jeanne Perrier, et comment il fut la dupe de la ruse qu'il employa pour réussir dans cette paillarde entreprise.

que sa volonté et non celle de ses conseillers, interpellés seulement pour être mieux éclairé. Le Premier Consul se servit donc d'un autre homme et laissa le prêtre intègre, le prêtre qui n'était pas ambitieux, à ses rêves de liberté, et il manda l'abbé Bernier, le grand machinateur de la guerre de Vendée et l'inspirateur du traité de Montfaucon.

Bernier était le contraire de l'abbé Grégoire ; prêtre réfractaire, mais ambitieux, sur qui les jugements étaient divers. Les uns le considéraient comme un traître à son parti ; les autres comme un saint homme. Ce qui est sûr, c'est qu'il était habile, intelligent et désireux de se créer une haute situation dans la hiérarchie ecclésiastique. Ses mœurs étaient irréprochables ; sa piété ardente ; et ses relations avec le parti catholique, resté irréductible, le rendaient tout de suite acceptable par les envoyés du Pape. Le chef de cette mission, venue de Rome, était alors Monseigneur Spina, évêque de Corneto-Tarquinio, ancien confesseur du Pape défunt, Pie VI, qu'il avait accompagné à Valence, durant son exil, et qu'il avait soigné durant sa dernière maladie. Il lui avait fermé les yeux. Spina connaissait donc les Français, même les plus bruyants et les plus hostiles à la religion. Le Pape l'avait choisi, sur les désirs de Bonaparte, manifestés au cardinal Martiniani, qu'il avait rencontré à Turin, après Marengo.

Monseigneur Spina et l'abbé Bernier commencèrent, entre eux, les premières négociations relatives au Concordat prochain. Le prêtre français (1) était dans la force de l'âge, n'avait pas qua-

(1) Etienne-Alexandre Bernier, né à Daon (Mayenne) (1764-1806), curé de Saint-Laud, à Angers, vers 1789.

Général Thiébault : *Mémoires* (t. III, p. 345). « Il avait demandé (l'abbé Bernier) l'évêché d'Orléans. On y savait sa conduite sanguinaire et l'affreuse anecdote du seau de sang. Un matin, il avait trouvé, à sa porte, un seau rempli de sang, avec cette inscription : *Bois*. On n'oubliait pas le bataillon des volontaires d'Orléans, massacré par ses ordres, en partie par ses mains. Aussi, n'y eut-il qu'un cri parmi le peuple, qui l'appela *l'évêque poignard*, et se forma-t-il immédiatement un complot pour le tuer à sa première entrée dans la cathédrale... Vous le verrez court, trapu, l'œil louche, le visage rouge et plein de poils épais et crêpus. Eh bien ! malgré son aspect, aussi repoussant que sa réputation, malgré tout ce qui le justifie, malgré sa tête qui, s'il était, quelques jours, sans la raser, serait un modèle parfait pour une tête de brigand, vous n'aurez pas causé un quart-d'heure avec lui, que son histoire se sera effacée de votre mémoire, que sa figure ne vous occupera plus, et que vous serez sous l'empire du charme que subissent tous ceux à qui il entreprend de plaire ; vous le subirez, quelque volonté que vous ayez de vous y soustraire... Après quelques heures d'entretien, on le quittait, enchanté, ravi. Il

rante ans. Issu d'une famille d'ouvriers, sa physionomie était vulgaire ; son langage trivial. Mais il possédait l'éloquence que donnent les fortes convictions. Sa voix était d'une belle sonorité ; ses gestes pleins de grâce, ses manières simples, son élocution facile, abondante, émaillée de saillies et de souvenirs et faite pour impressionner les foules. Il possédait, enfin, le prestige que lui avaient donné la fréquentation des camps, les hasards des batailles et l'importance acquise, comme aumônier général des Vendéens. Mais ce passé de luttes, en faveur de la religion, ne le recommandait point à Monseigneur Spina, qui ne visait qu'aux intérêts matériels de la Papauté, négociateur insinuant et averti, toujours en défiance contre les intentions et les paroles auxquelles on l'arrêtait. Le Monsignor écoutait, les yeux fermés, tout à ses réflexions, souvent ne disait mot, se retranchant derrière ses instructions, demandant sans cesse un délai pour recevoir de Rome une réponse. L'éloquence triviale de l'abbé Bernier, son langage vif, pressé, copieux, étourdissait plutôt qu'il n'impressionnait l'Italien. Celui-ci, sans doute, avait ordre de résister à toutes les séductions. Il acceptait, des mains de l'abbé Bernier, les projets du gouvernement consulaire, les expédiait à Rome, et dès qu'il les avait reçus en retour, amendés, élagués ou augmentés, il les remettait à son adversaire, sans que la solution du traité futur en parut plus prochaine. Le négociateur français eût voulu réussir ; il comprenait que, de son succès, dépendait l'avenir de sa carrière. Il ambitionnait l'archevêché de Paris, et, sans l'avouer, il le faisait comprendre. Ce fut en vain qu'il lutta contre les atermoiements italiens. Il perdit, contre Spina, toute la force de sa dialectique et ses efforts d'éloquence. Et, cependant, il était homme à ne se point décourager, ainsi qu'il l'avait montré à la guerre, trouvant toujours une nouvelle raison d'avoir confiance contre le mauvais destin. S'il échoua, ce fut à son corps défendant, non par défaut de franchise. Son intérêt s'accordait avec celui du Premier Consul. Il avait été jusqu'à menacer la chancellerie romaine des foudres du général. Que faire de plus ? D'Hausson-

n'y avait pas de semaine que, avec son grand vicaire, il ne vint passer avec nous une soirée entière. Prenant peu à peu la parole, pour ne plus la quitter ; traitant avec un charme et une onction indicibles, les sujets les plus variés, parfois même les plus gracieux ; changeant, dès lors, jusqu'à l'expression de sa figure, dissimulant son regard, parvenant à faire sourire ses lèvres, il nous ravissait par une éloquence, aussi suave qu'entraînante. »

ville se trompe, en l'accusant de duplicité. Il agissait en homme avisé ; voilà tout.

Bonaparte se lassait. Il fit partir, pour Rome, un diplomate qui l'avait secondé à Tolentino, Cacault, révolutionnaire, aux beaux jours de la révolution, et qui, depuis, s'était assagi, car il se nommait lui-même un *révolutionnaire corrigé*. Cacault, demi breton, demi vendéen, originaire de Clisson, était un ancien employé au ministère des Affaires étrangères (1). En quittant Paris, il vint prendre les instructions du Premier Consul. — « Traitez le Pape, lui répondit Bonaparte, comme s'il avait une armée de deux cent mille hommes. »

Le diplomate échoua, comme le prêtre, comme le négociateur, tout enflammé d'ardeur à Paris, l'abbé Bernier. Il avait pourtant le langage rude, la voix autoritaire ; il parlait à une Cour déjà que, craintive, sans appui et sans aide des catholiques de France, eux depuis dix ans, on laissait abandonnés à eux-mêmes. mais, éloignée de Bonaparte, n'entendant point la parole impatiente et brève du général, ses menaces froides et calculées, la cour romaine tergiversait, hésitait, louvoyait, traînant en longueur sa décision, espérant toujours meilleure aubaine, le lendemain.

Tout-à-coup, arrive, menaçante, une lettre de Paris. Le gouvernement consulaire demande, avant *trois* jours, la fin des négociations, autrement Cacault devra quitter Rome. La suite se devinait : l'envahissement des États Pontificaux, et, sans doute, un nouvel internement du Pape, en France. Murat se trouvait à Florence, avec une armée prête à s'ébranler au premier signal.

Le chef de la légation avait amené de Paris, avec lui, un jeune secrétaire du nom d'Artaud de Montort (1), dont il appréciait la perspicacité et la discrétion. Tenant en main la lettre du premier Consul, Cacault dit à Artaud :

« La France, avec ses défauts, a besoin d'être en fonds de grandeur. Le général compromet tout, avec ce coup de pistolet, tiré pendant la paix, pour plaire à ses généraux qu'il aime et dont il redoute les plaisanteries de camp, parce qu'il a fait longtemps ces plaisanteries-là lui-même. Il rompt l'opération qu'il désire; il

(1) François Cacault (1743-1805) remplit les fonctions de ministre plénipotentiaire, à Rome, de 1801 à 1803.

(1) Edmond Biré, dans ses notes sur les mémoires de Chateaubriand, a donné, sur Artaud, les renseignements suivants : « Le chevalier Artaud de Montort (1772-1840) ancien émigré, ayant servi dans l'armée des princes; il était entré en 1798, dans la diplomatie. Il a composé de nombreux ouvrages dont le plus important est l'histoire du pape Pie VII. »

sème du grain gâté... Vous savez que, tout en l'aimant beaucoup, depuis les scènes de Tolentino et de Livourne et les effrois de Manfredini et de Mattei, couché en joue, et tant d'autres vivacités, je l'appelle tout bas le *petit tigre*, pour bien caractériser sa taille, sa ténacité, son agilité, son courage, la rapidité de ses mouvements, ses élans, et tout ce qu'il y a, en lui, qu'on peut prendre en bonne part, dans ce genre là. Ecoutez-moi; je ne veux pas demander un concordat signé en *trois* jours. J'obéis au reste de la dépêche. Je pars ; je vais à Florence; j'envoie Consalvi à Paris et je vous ordonne de rester à Rome, pour conserver un fil de relations avec le Saint-Siège (1). »

Le diplomate agit habilement, ce jour-là; et, quoique brutal en son langage, il savait être modéré en ses actes, usant de biais et de détours, pour arriver à son but. Il s'adresse à Consalvi, le secrétaire d'État du Saint-Siège, lui communique la dépêche tonitruante du premier Consul, ne lui cache rien des expressions violentes dont elle est remplie, jusqu'aux prêtres « turbulents » qu'il fallait corriger, et jette la terreur dans l'âme douce du cardinal. Il doit obéir, ajoute-t-il, et annonce qu'il quittera Rome. Toutefois, il propose une démarche dont il espère un bon résultat. Consalvi, l'ami de Pie VII, l'homme en qui le souverain Pontife a toute confiance, pourrait se rendre à Paris et discuter avec le premier Consul, lui-même, les conditions du concordat. Consalvi est homme du monde; ses manières onctueuses séduiront Bonaparte. La *coquetterie* du cardinal peut triompher de la rudesse du soldat.

Consalvi écoutait. Une émotion terrible le dominait. Faire le voyage de Paris, seul; lutter avec celui que Cacault appelait quelquefois *l'homme terrrible*, cette pensée produisait en lui des spasmes douloureux. — « Et quand faudrait-il partir? interrogea-t-il. — Tout de suite, demain; répondit Cacault. Vous viendrez avec moi, jusqu'à Florence, dans ma voiture. Je m'arrêterai chez Murat; vous continuerez seul le voyage. » Et il ajoutait, pour briser les hésitations du prélat : — « Il y a, là-bas, des hommes qui ont conseillé au Directoire de déporter Pie VI à la Guyane ; il y a des conseillers d'État qui raisonnent contre vous ; il y a des généraux railleurs, qui haussent les épau-

(1) Cacault, écrit Consalvi en ses mémoires, ne put jamais se résoudre au rôle de courtisan. Un jour, que, dans une réunion, Bonaparte disait : « Tacite ! Tacite ! ne me parlez pas de ce pamphlétaire. Il a calomnié les empereurs Tibère et Néron! » Cacault, à ces mots, s'approcha de l'empereur, et lui dit à mi-voix : « Sire ! esprit de corps, esprit de corps ! » et Napoléon sourit.

les. Si je romps avec vous, Murat, autre Berthier, marchera sur Rome. Une fois qu'il sera ici, vous traiterez moins avantageusement qu'aujourd'hui. Son arrivée réveillera vos républicains.... La sœur du premier consul, l'épouse de Murat, est avec lui. Elle est curieuse et dit qu'on ne voit jamais assez Rome et ses merveilles.... Je vous le répète, vous ferez le concordat avec le premier consul lui-même, vous lui en dicterez une partie, et vous obtiendrez plus de lui que de moi, qui suis lié par tant d'obstacles. (Artaud : *Vie de Pie VII*).

Ce fut entendu.

Consalvi n'avait pas reçu les ordres, mais il était entré dans la prélature, ce qui avait lieu, en beaucoup de grandes familles romaines. Celle du prélat, originaire de Pise, se nommait Brunacci. Son grand-père ayant hérité d'une fortune considérable, d'un de ses parents, du nom de Consalvi, le nom lui était resté. A ce moment-là, il avait quarante-quatre ans, et il se distinguait par un caractère empreint de mélancolie, par une grande tendresse de cœur, qui lui faisait rechercher la société des femmes et les jouissances délicates que l'âme trouve dans les Beaux-arts. Il adorait la musique et le talent de Cimarosa dont il goûtait les œuvres attachantes. On le trouvait dans le monde. Il en recherchait les agréments, les relations aimables, les fines causeries dans les salons des grandes dames, telles que la princesse Ruspoli et les nobles étrangères, attirées l'hiver par le climat de l'Italie. On le rencontrait, enfin, chez les deux princesses de Bourbon, filles de Louis XV, Mesdames Adélaïde et Victoire, qui l'avaient surnommé *la petite poste*, parce qu'elles recevaient de lui les nouvelles intéressantes qu'elles n'auraient pu connaître, vivant retirées, et en émigrées, privées de toutes ressources. Tel était l'homme qui allait à Paris affronter les emportements du premier consul. Ses qualités, d'ailleurs, étaient suffisamment désignées par le surnom que les Romains ont coutume de s'appliquer, pour caractériser un personnage. Ses amis disaient qu'il était *insinuant comme un parfum* et ils l'appelaient la *sirène de Rome*. Dans son beau livre sur le concordat, d'Haussonville le nomme, *moitié cygne et moitié renard*.

Ce départ, ostensiblement effectué aux yeux de la ville, dans la chaise de poste, qui emportait Cacault à Florence, ne surprit point les Romains. C'était un détour imaginé par le représentant du gouvernement consulaire; et aucun bruit fâcheux ne s'éleva dans la société mondaine. Avant de partir, néanmoins, Consalvi, pour se

ménager une protection, avait en l'imprudence de révéler cette aventure au ministre tout puissant à Naples, Acton, qui en avertit Alquier, le chef, à Naples, de la légation française. Alquier, jaloux de son collègue que Bonaparte lui avait préféré, s'empressa d'avertir Murat. Celui-ci, heureusement, fit part de cette lettre à Cacault qui s'arrêtait à Florence, et le diplomate riposta par une lettre adressée à Bonaparte, dans laquelle il expliquait sa résolution, en y ajoutant des conseils pour les négociations futures avec Consalvi.

« Souvenez-vous bien, lui disait-il, que le Saint-Siège n'aura plus de communications avec Acton, ce principal explorateur, en Italie, de tous les grands cabinets de l'Europe. Voilà les deux voisins brouillés à mort. Après cela, je vous en conjure, tenez-vous en à un commencement de froideur. Lorsqu'on traite avec les Italiens, il faut soutenir leur sensibilité, c'est-à-dire les empêcher de se laisser accabler sous le poids des impressions, qu'ils reçoivent si facilement. N'humiliez pas trop Consalvi. Prenez garde au parti qu'un homme aussi habile que lui, saurait tirer de sa propre faute. Ne le mettez pas sur le chemin de la ruse. Abordez ses vertus avec les vôtres. Vous êtes grands tous les deux ; chacun de vous a sa manière, et vous consommerez, vous-même, la pieuse entreprise. »

Dès son arrivée à Paris, dans la matinée, Consalvi reçut la visite de l'abbé Bernier. Bonaparte, comme toujours, agissait par surprise. Il ne laissait pas le temps à son adversaire de se reconnaître. Il voulait, tout à la fois, l'entourer de cajoleries et lui inspirer de la crainte. Il lui faisait dire qu'il l'attendait aux Tuileries, à deux heures, après midi. — En quel costume me présenter ? interrogea Consalvi. — En votre costume, le *plus cardinal*, lui répondit l'abbé. C'était, pour cette raison, que Cacault avait fait partir Consalvi, sachant bien que les Parisiens railleurs se laisseraient impressionner par ce costume que, depuis quinze ans, ils n'avaient pas eu sous leurs yeux. Cependant Consalvi ne revêtit que les bas, la barrette et le collet rouge, costume des cardinaux, hors de fonctions. Arrivé aux Tuileries, on le fit entrer dans un salon du rez-de-chaussée ; on lui ouvrit ensuite une petite porte sur un vestibule, et par une autre porte très grande, il fut introduit dans un autre salon où le vint accoster un personnage, qu'il sut ensuite être Talleyrand. Celui-ci l'accompagna dans une immense pièce où se tenaient des personnages très décorés, en habits magnifiques, fonctionnaires éminents de la République, entourant les trois chefs du Consulat. Des généraux, des soldats, se trouvaient partout ; et

dans les escaliers sonores retentissait le roulement des tambours, pour la *parade*. Tels étaient le lieu et l'entourage où arrivait l'infortuné cardinal, descendu de sa voiture, le matin même, peu habitué à tant de fracas, à tant de mouvement, et devant un homme qu'il savait difficile à émouvoir, surtout à convaincre.

Du groupe des fonctionnaires se détacha Bonaparte. En l'apercevant, le premier consul avança de quelques pas, au devant de Consalvi, que Talleyrand lui présentait, et sans lui laisser le temps d'exprimer aucune parole, il l'apostropha d'un ton bref. — « Je sais le motif de votre voyage, en France ; je veux que l'on ouvre immédiatement les conférences. Je vous laisse *cinq* jours de temps, et je vous préviens que si, à l'expiration du cinquième jour, les négociations ne sont pas terminées, vous devrez retourner à Rome, attendu que, quant à moi, j'ai déjà pris mon parti pour une telle hypothèse. »

Alors, d'après Consalvi, en ses mémoires, Bonaparte entre subitement en matière, et pendant plus d'une demi-heure, dans la même attitude, et devant tout le monde, il parla sur le concordat, sur le Saint-Siège, sur la religion, sur l'état actuel des choses, et même sur les articles rejetés, avec une véhémence et une abondance inexprimables, sans colère néanmoins, ni dureté dans le langage... Il finit, en répétant que l'on commencerait immédiatement les négociations, n'ayant pas de temps à perdre, vu les grandes affaires, qu'il avait entre les mains.

Là dessus, il congédia le cardinal.

Les conférences furent ouvertes tout de suite. Consalvi était assisté de Monseigneur Spina et du théologien Caselli, moins intransigeants que lui-même, car il était opposé à toute concession. Les exigences du premier consul augmentaient chaque jour. Talleyrand lui avait dit que le projet nouveau, rapporté de Rome, était moins libéral que l'ancien. On ne pouvait se mettre d'accord sur le clergé constitutionnel, sur les évêques émigrés, sur la publicité de l'exercice du culte catholique. Le rôle de Bernier consistait à rapporter l'expression de la volonté du premier consul, laquelle était aussi absolue que celle de Consalvi, si bien que chaque jour de conférence, qui devait être le dernier, était suivi d'un lendemain. Les négociations s'allongeaient, sans que l'on pût en prévoir la fin. Elles durèrent vingt-cinq jours. Bonaparte avait cédé sur le mariage des prêtres qu'il demandait ; Consalvi, sur l'aliénation des biens du clergé, regardée comme définitive. Bonaparte, enfin, avait promis d'abandonner le clergé constitutionnel et sur la

publicité de l'exercice du culte, il admettait qu'elle ne serait soumise qu'aux règlements de police, afin d'assurer l'ordre public.

Il parut aux négociateurs que tous les obstacles étaient aplanis, et l'on décida que les signatures seraient échangées, le lendemain, chez Joseph Bonaparte. Joseph voulut bien s'effacer devant le cardinal, et le laisser signer le premier. L'abbé Bernier avait apporté deux copies du traité, reçues du cabinet du premier consul. Consalvi les prit, les parcourut des yeux ; et aussitôt il déclara qu'il ne signerait rien, la rédaction n'étant point conforme aux conventions de la veille. Les assistants décontenancés interrogeaient Bernier du regard, qui dut avouer que le premier consul avait exigé les modifications qu'on y lisait. Joseph Bonaparte et ses conseillers paraissaient confus de cette surprise. Ils ne savaient rien, disaient-ils, et Joseph offrait de se rendre près de son frère et de rapporter une solution. Le vrai, c'est que Bonaparte, après avoir cédé à la fermeté résolue de l'envoyé du Pape, s'en était repenti, et avait voulu revenir sur ses promesses, pensant que le cardinal, pris de court, et parce que le *Moniteur* avait annoncé, le matin, que sa mission en France avait réussi, Consalvi n'oserait pas refuser une concession nouvelle. Afin de lui faire comprendre, d'ailleurs, que l'Église de France pourrait se passer de Rome, Bonaparte avait autorisé, pendant les négociations, la tenue d'un concile par les évêques constitutionnels, qui y discutaient des questions de dogme (1). Mais rien de tout cela n'émut Consalvi, qui ne voulut signer que ce qui avait été décidé. Un dîner avait lieu le soir, aux Tuileries. Il annonça qu'il y assisterait quand même, et qu'il reprendrait, le lendemain, le chemin de la Ville éternelle. La ruse et la supercherie de Bonaparte tenaient en suspens un traité que les deux parties, intérieurement, désiraient (2).

(1) Menneva : *Mémoires*. « Un concile national fut convoqué. 45 archevêques et évêques, et 80 députés ecclésiastiques, du second ordre, s'assemblèrent à Notre-Dame. Ils proclamèrent que l'Église de France avait le Pape, pour son chef, mais ne reconnaissaient aucun droit sur le temporel de l'État. »

(2) L'infortuné cardinal allait repartir, sans avoir pris un seul jour de repos, ni une seule distraction. « Pendant toute la durée de cette affaire, écrit-il en ses mémoires, j'ai pu seulement rendre visite aux deux autres consuls, au ministre des Affaires étrangères chez lequel je dînai une fois, et aux ambassadeurs d'Espagne et d'Autriche, sans voir les autres, sans presque visiter Paris. »

« Dans les conférences, ajoute Consalvi, il fut toujours assisté du prélat Spina, et du théologien Caselli. Je travaillais en commun avec eux, dit-il. Ils assistaient à tous les entretiens, minutaient, en commun avec moi, chaque jour, les réponses aux propositions de l'abbé Bernier, et déterminaient, avec moi, les objections à lui opposer. Ce n'est pas

S'il était si difficile de s'accorder, c'est que, dans l'entourage du premier Consul, il existait une sorte de conjuration contre le Cardinal. Les grands fonctionnaires du gouvernement ne voulaient point de Concordat ; la faction irréligieuse de Paris, les disciples de Voltaire, encore influents (1), cherchaient, par tous les moyens, à rendre odieuse la Cour romaine, et, impossible, une entente avec elle. Bonaparte, tout puissant dans les affaires administratives ou militaires, l'était moins dans les affaires religieuses. Il prenait encore souci des quolibets du peuple des faubourgs ou des salons ; et puis, il redoutait une église trop forte, qui aurait pu le braver. S'il voulait un clergé florissant, il le voulait, toutefois, humble et obéissant à ses projets. Le théologien Castelli, Monseigneur Spina très fin, spirituel et conciliant, auraient cédé peut-être. Consalvi, soutenu par sa foi et par les promesses faites au Pape, son ami, résistait toujours (2).

le lieu de dire quels efforts, quelles angoisses, coûtèrent ces conférences ; quels obstacles incroyables s'y rencontrèrent ; quelles furent les prétentions du gouvernement français ; dans quelles entraves fut mis celui qui agissait pour le Saint-Siège. Bonaparte ne voulut jamais céder, au sujet des évêques émigrés ; il céda, au sujet de ceux qui avaient donné spontanément leur démission. Le pape disait : Nous voulons bien aller jusqu'aux portes de l'Enfer, mais nous prétendons nous arrêter là. »

(1) De Barante ; Mémoires (t. 1, p. 100). « Le déchainement de toutes les opinions révolutionnaires, philosophiques et littéraires fut général. C'était un feu roulant des malédictions de Diderot, et des plaisanteries de Voltaire. Les hommes sensés, qui approuvaient le Concordat, ceux-là, par habitude du XVIII[e] siècle, ou par vanité d'esprit fort, conservaient un langage de moquerie. L'armée des fonctionnaires, si mélangée, et où l'on comptait d'assez nombreux prêtres mariés, manifestait son opposition, quoique disposée à obéir. La colère était plus vive encore, parmi les militaires, soit qu'une vie libre de dissipation, soit que l'influence des principaux généraux, adversaires du Concordat, leur imposât cette révolte. »

(2) Malgré sa puisssance, et malgré sa gloire, Bonaparte ne se croyait pas encore assez fort, pour négliger l'opposition des grands corps de l'État. Ce fut presque honteux qu'il fit part de son projet de Concordat, au Conseil d'État. Voici ce qu'écrit Lacretelle ; t. 11, p. 71. (*Histoire du Consulat*). « Le Concordat fut conclu, sans la moindre participation, ni du Sénat, ni du Corps législatif, ni du Tribunat ; et voici, en quels termes succincts, le premier Consul en donna la nouvelle au Conseil d'État, au moment où il levait une séance, occupée de tout autre objet : « J'ai besoin de vous parler du Concordat. Tout est fini. Il y aura 50 évêques ; on leur donnera cinq ou six mille francs, et environ 6.000 curés, par canton. On payera les évêques sur les dépenses secrètes et les curés sur des centimes additionnels. J'ai réglé ce qui concerne les protestants. Les calvinistes ont leur métropole à Genève ; il n'y a pas de difficultés. Les Luthériens recevaient leurs ministres, des princes d'Allemagne. On leur envoyait les plus mauvais sujets. A l'avenir, ils nommeront, eux-mêmes, leurs ministres. Les Luthériens de Strasbourg l'ont demandé. Quant aux Juifs, c'est une nation à part. Elle ne se mêle avec aucune autre secte. Elle est, d'ailleurs, en trop petit nombre, pour s'en occuper. »

Le soir, avant le dîner, Bonaparte l'apostropha durement.

— Eh bien, Monsieur le Cardinal, vous avez voulu rompre? Soit! je n'ai pas besoin de Rome (Consalvi, *Mémoires*); j'agirai de moi-même. Je n'ai pas besoin du Pape. Si Henri VIII, qui n'avait pas la vingtième partie de ma puissance, a su changer la religion de son pays, et réussir dans ce projet, bien plus le saurai-je faire, et le pourrai-je, moi. En changeant la religion, en France, je la changerai dans presque toute l'Europe, partout où s'étend l'influence de mon pouvoir; Rome s'apercevra des pertes qu'elle aura faites. Elle les pleurera, mais il n'y aura plus de remèdes. Vous pouvez partir. C'est ce qui vous reste de mieux à faire. Vous avez voulu rompre. Eh bien! soit, puisque vous l'avez voulu. Quand partez-vous donc?

— Après dîner, général, répliqua le cardinal, d'un ton calme.

« Ce peu de mots, ajoute Consalvi, fit faire un soubresaut au premier consul. Il me regarda très fixement, et à la véhémence de ses paroles, je répondis, en profitant de son étonnement, que je ne pouvais ni outrepasser mes pouvoirs, ni transiger sur des points contraires aux maximes que professe le Saint-Siège. Dans les choses ecclésiastiques, continuai-je, on ne peut faire tout ce qu'on ferait dans les choses temporelles, en certains cas extrêmes. Nonobstant cela, il ne me semblait pas possible de prétendre que j'eusse cherché à rompre, du côté du Pape, dès qu'on s'était mis d'accord sur tous les articles à la réserve d'un seul, pour lequel j'avais prié qu'on consultât le Saint-Père, lui-même, car ses propres commissaires (il désignait ainsi Caselli et Spina) n'avaient pas rejeté cette proposition. »

Sur ces paroles, dites d'un ton très modéré, mais très ferme, Bonaparte se radoucit, et de part et d'autre, il fut convenu que l'on reprendrait les conférences. Elles furent, de nouveau, si laborieuses, qu'elles durèrent sans interrupttion toute une nuit et la moitié d'un jour, dix-neuf heures consécutives. Les voitures attelées dans la cour de l'hôtel de Joseph Bonaparte, attendaient, comme il arrive, lorsqu'on s'imagine terminer, tout de suite, une affaire, et elles stationnèrent, à la même place, également dix-neuf heures, parce que les échanges de raisons, toujours sur le point de finir, reprenaient toujours avec plus d'opiniâtreté.

Cependant, les termes de la convention mûrement pesés, examinés et consentis, le traité fut signé, et à l'annonce de cette heureuse conclusion, il se produisit dans les ambassades et dans le public, un sentiment de satisfaction qui se manifesta très ouvertement : soulagement des consciences, paix dans les familles, rentrée de tous les prêtres insoumis, c'étaient autant d'espérances que l'on attachait à la reconciliation avec Rome.

Voici le texte de ce Concordat :

Convention entre Sa Sainteté Pie VII et le gouvernement français :

Le gouvernement de la République reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de la grande majorité des citoyens français.

Sa Sainteté reconnaît également que cette même religion a retiré et attend encore, en ce moment, le plus grand bien et le plus grand éclat de l'établissement du culte catholique en France, et de la profession particulière qu'en font les Consuls de la République.

En conséquence, d'après cette reconnaissance mutuelle, tant pour le bien de la religion, que pour le maintien de la tranquillité intérieure, ils sont convenus de ce qui suit :

Article premier. — La religion catholique, apostolique et romaine, sera librement exercée en France. Son culte sera public, en se conformant aux règlements de police, que le gouvernement jugera nécessaires, pour la tranquillité publique.

Article 2. — Il sera fait par le Saint-Siège, de concert avec le gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français.

Article 3. — Sa Sainteté déclare aux titulaires des évêchés français qu'elle attend d'eux, avec une ferme confiance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifice, même celui de leurs sièges. D'après cette exhortation, s'ils se refusaient à ce sacrifice, commandé par le bien de l'Église (refus néanmoins auquel Sa Sainteté ne s'attend pas), il sera pourvu, par de nouveaux titulaires, au gouvernement des évêchés de la circonscription nouvelle, de la manière suivante :

Article 4. — Le Premier Consul de la République nommera, dans les trois mois qui suivront la publication de la bulle de Sa Sainteté, aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle. Sa Sainteté conférera l'institution canonique, suivant les formes établies par rapport à la France, avant le changement de gouvernement.

Article 5. — Les nominations aux évêchés, qui vaqueront dans la suite, seront également faites par le Premier Consul, et l'institution canonique sera donnée par Sa Sainteté, en conformité de l'article précédent.

Article 6. — Les évêques, avant d'entrer en fonctions, prêteront directement entre les mains du Premier Consul, le serment de fidélité qui était en usage, avant le changement de gouvernement, exprimé dans les termes suivants : « Je jure et promets à Dieu, sur les Saints Évangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la constitution de la République française. Je promets aussi n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique ; et si, dans mon diocèse, ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai savoir au gouvernement.

Article 7. — Les ecclésiastiques du second ordre prêteront le

même serment, entre les mains des autorités civiles, déléguées par le gouvernement.

Article 8. — La formule de prière suivante sera récitée à la fin de l'office divin, dans toutes les églises catholiques de France.

Domine salvam fac rempublicam !
Domine salvos fac consules !

Article 9. — Les évêques feront une nouvelle circonscription des paroisses de leurs diocèses, qui n'aura d'effet que d'après le consentement du gouvernement.

Article 10. — Les évêques nommeront aux cures. Leur choix ne pourra tomber que sur des personnes agréées par le gouvernement.

Article 11. — Les évêques pourront avoir un chapitre, dans leur cathédrale et un séminaire pour leur diocèse, sans que le gouvernement s'oblige à les doter.

Article 12. — Toutes les églises métropolitaines, cathédrales paroissiales et autres, non aliénées, nécessaires au culte, seront mises à la disposition des évêques.

Article 13. — Sa Sainteté pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que, ni elle, ni ses successeurs, ne troubleront, en aucune manière, les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et, qu'en conséquence, la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains, ou celles de leurs ayants-cause.

Article 14. — Le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés, dont les diocèses et les cures seront compris dans la circonscription nouvelle.

Article 15. — Le gouvernement prendra également des mesures, pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire en faveur des églises, des fondations.

Article 16. — Sa Sainteté reconnaît, dans le premier consul de la République française, les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien gouvernement.

Article 17. — Il est convenu entre les parties contractantes, que, dans le cas où quelqu'un des successeurs du premier Consul actuel, ne serait pas catholique, les droits et prérogatives, mentionnés dans l'article ci-dessus, et la nomination aux évêchés, seraient réglés, par rapport à lui, par une nouvelle convention.

Les ratifications seront échangées à Paris, dans l'espace de quarante jours.

Fait à Paris, le 26 messidor de l'an IX de la république française.

Consalvi s'apprêtait donc à partir. Bonaparte lui fit savoir qu'il désirait s'entretenir encore une fois, avec lui.

« J'ai l'embarras, lui dit-il (*ho difficolta*), après la nouvelle cir-

conscription des diocèses et dans la nomination des nouveaux évêques, d'avoir à les choisir dans les deux partis : des constitutionnels et des non constitutionnels. » (*Mémoires de Consalvi*, par Crétineau-Joly).

Or, Consalvi partait avec cette conviction que les évêques constitutionnels seraient sacrifiés ; qu'aucun d'eux ne serait maintenu dans sa situation ; et voici que le premier Consul soulevait une nouvelle difficulté !

Les conférences recommencèrent. Bonaparte écrivit, à son frère Joseph, deux lettres :

Paris le 1er Thermidor an IX (20 juillet 1801).

Je désire, citoyen, que vous continuiez vos conférences avec le cardinal Consalvi et vos autres collègues : (Bernier, Crétel, Bigot de Préameneu).

1° Pour arranger ce qui est relatif aux constitutionnels, et faire en sorte que les évêques constitutionnels soient éligibles comme les autres.

2° Arrêter la rédaction de la bulle. Je désirerais que cette bulle fut publiée, en France, le plus tôt possible, afin que je puisse, sur le champ, nommer aux archevêchés et évêchés. Je désirerais que la bulle pût être publiée à Paris le 15 août. Pour cette époque, toutes mes nominations seront faites, de manière que les nouveaux évêques pourront entrer en fonction dans les premiers jours de fructidor.

Faites sentir que j'attache quelque importance à ce que cette affaire marche avec célérité, parce que le mois de frimaire étant l'époque de la réunion du corps législatif et des discussions, je désirerais qu'elle fut déjà alors sanctionnée.

Il serait bon de tenir un protocole de tous ces objets.

BONAPARTE.

Paris, 1er Thermidor, an IX (20 juillet 1801).

Il me paraît nécessaire que vous vous entendiez bien avec le cardinal Consalvi, pour tout ce qui est relatif aux évêques constitutionnels, puisqu'il me semble que le cardinal Consalvi croit que le Pape n'est pas tenu par le concordat d'adresser un bref aux évêques constitutionnels, comme aux non constitutionnels, pour qu'ils se démettent de leur siège, et, qu'au contraire, ce cardinal croit indispensable, qu'avant même que ces évêques puissent être nommés à des évêchés, ils se rétractent, chose qu'on ne peut pas exiger d'eux, sans les déshonorer, et sans compromettre l'autorité temporelle, qui les a toujours appuyés, surtout lors de l'assemblée constituante. Cet objet me paraît très essentiel à régler.

BONAPARTE.

Comme dans toutes les affaires qu'il entreprenait, Bonaparte voulait aller vite et obtenir un résultat qui lui fût favorable. Il avait cédé à certaines considérations présentées par Consalvi ; maintenant, il se rejetait en arrière, afin de reprendre ce qu'il avait délibérément abandonné. Les évêques émigrés entretenaient, dans leurs anciens diocèses, par des correspondances clandestines, une sourde agitation, qui troublait l'ordre public, rappelant aux paysans la race des Bourbons, leurs princes légitimes. Bonaparte ne pouvait que condamner, sans appel, ces mauvais citoyens. Il se montrait, au contraire, bien disposé pour les prêtres, restés en France, évêques ou desservants, qui avaient adhéré à la constitution civile du clergé, et qui s'étaient toujours conduits en citoyens pieux et honnêtes. Il comptait sur leur dévouement au gouvernement établi, sur leur respect de l'autorité, sur l'exemple qu'ils donneraient aux autres rentrés d'exil. « Vous verrez, disait-il à ses familiers, quel parti je tirerai du Concordat et du nouveau clergé » (1).

(1) Voici, en effet, comment fut rédigé le catéchisme, enseigné dans les écoles, sous l'empire. (Suite du 4e commandement : *Tes père et mère honoreras...*)

Demande. — Quels sont les devoirs des chrétiens, à l'égard des princes qui les gouvernent ; et quels sont, en particulier, nos devoirs, envers Napoléon Ier, notre empereur ?

Réponse. — Les chrétiens doivent aux princes, qui les gouvernent, et nous devons, en particulier, à Napoléon Ier, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, *le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de son empire et de son trône* ; nous lui devons aussi des *prières ferventes*, pour son salut, et la prospérité spirituelle et temporelle de l'État.

Demande. — Pourquoi sommes-nous tenus à tous ces devoirs, envers notre empereur ?

Réponse. — C'est premièrement, parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue, selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le *ministre de sa puissance et son image sur la terre.* Secondement, par ce que notre seigneur Jésus-Christ tant par sa doctrine, que par ses exemples, nous a enseigné, lui-même, ce que nous devons à notre souverain. Il est né en obéissant à l'édit de César Auguste ; il a payé l'impôt prescrit ; et de même qu'il a ordonné de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, il a aussi ordonné de rendre à César ce qui appartient à César.

Demande. — Que doit on penser de ceux qui manqueront à leurs devoirs, envers notre empereur ?

Réponse. — Selon l'apôtre saint Paul, ils résisteraient à l'ordre établi de Dieu même, et se rendraient dignes de la *damnation éternelle.* (*Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'empire français*, p. 55 et 56. Paris, 1811).

Faber écrivait aussi sur le clergé : « Les archevêques et évêques sont bien plus les instruments des volontés de Bonaparte, que des pasteurs du peuple. S'il leur a donné leur existence, il leur fait aussi sentir qu'ils dépendent de lui, et, ici, comme partout, il prend bien plus qu'il ne donne. Là où ils sont pasteurs, ils ne le sont que pour les intérêts,

Consalvi avait une opinion bien différente. Il prenait les constitutionnels pour des réprouvés. Il refusait de les admettre comme éligibles aux évêchés, s'ils n'avaient pas auparavant fait une rétractation de leur passé. Durant huit heures, se poursuivirent ces nouveaux débats. Et l'abbé Bernier était venu le chercher, au moment où il allait monter en voiture pour rentrer à Rome. Que de soucis, que de déboires ! Consalvi ne résista pas davantage. Il céda aux objurgations des commissaires du premier consul, réservant l'assentiment du Pape et de ses conseillers (1).

Gilbert **STENGER.**

qui touchent directement le maître. Ils doivent le soutenir, dans les opérations qu'il entreprend, par leurs mandements, leurs lettres pastorales, leurs exhortations en chaire, et leurs fêtes religieuses. Ils doivent puissamment seconder les opérations, relatives à la réquisition, et toute l'écriture sacrée est mise à contribution, pour en prouver la légitimité. »

(1) Le chevalier Artaud de Montort, qui a écrit la vie de Pie VII, a tracé, en quelques lignes, le tableau des relations de Bonaparte avec le cardinal Consalvi.... « Quelque temps après l'arrivée du cardinal, Bonaparte le traita avec des commencements d'amitié, puis avec confiance, lui demandant finement, pourquoi il répond pour un autre à ce qu'on dit à un autre, en riant, s'enquérant si, en Italie, on ne regardait pas le premier consul comme un ogre qui mange les prêtres. Il l'écrasait bientôt d'une de ces improvisations primesautières, dans lesquelles il a toujours excellé, quand il suivait une bonne voie, lui signifiant des projets de concordat hardis, presque protestants, au moins jansénistes, les modifiant, tombant, à la fin, lui-même, ainsi qu'il le dit plusieurs fois sous le charme des grâces de la *Sirène* de Rome. »

Barante, en ses *Mémoires*, a laissé des témoignages de toutes les difficultés, vaincues par Bonaparte, au sujet du Concordat (t. I, p. 10 et suiv.) « La négociation d'où sortit le Concordat fut difficile. Bien des intérêts, qui avaient pris racine en France, depuis dix ans, demandaient à être ménagés. La vente des biens du clergé, l'abolition des ordres religieux et la confiscation de leurs propriétés ne pouvaient être, ni attaquées, ni menacées. La Constitution civile du clergé n'était pas présentable au Pape, mais il importait de ne pas regarder comme exclus les évêques et les prêtres qui avaient prêté serment à cet acte, nonobstant la défense du Saint-Siège. On exigea une rétractation, que Rome aurait pu trouver insuffisante, et le clergé révolutionnaire offensante. L'assemblée constituante avait changé la distribution des évêchés, et supprimé un grand nombre d'entre eux. Il ne fallait pas revenir aux anciennes circonscriptions. »

LE COOPÉRATISME
ET LA PATENTE

Le Congrès de l' « Union Coopérative » des Sociétés françaises de consommation

Le onzième congrès de l'*Union coopérative* française se tiendra les 1, 2 et 3 juin 1905 à Paris. Il succède, involontairement sans doute, au Congrès des coopératives socialistes qui s'est tenu à Nantes, il y a quelques semaines.

L'Union coopérative française fédère environ 300 sociétés dispersées un peu partout dans les départements. Son comité central est à Paris. M. Charles Gide, l'économiste en est le président et l'inspirateur. A cette organisation importante est annexé un « Office coopératif de renseignements commerciaux et d'achats en commun ». D'autre part un « Comité de consultations juridiques », dont MM. Lyon-Caen, Jay, Pillet, Thaller, professeurs à la Faculté de droit de Paris, font partie, assiste les fédérations.

Au nombre des questions qui feront l'objet des rapports au Congrès, il y en a une qui attire particulièment notre attention, c'est celle de *la patente aux coopératives*.

Il y a un mois et demi à peine la Chambre des députés adoptait la loi des patentes qui contient les deux articles suivants :

Article 19. — Les Sociétés coopératives de consommations et les économats, lorsqu'ils possèdent des établissements, boutiques ou magasins pour la vente ou la livraison des denrées, produits ou marchandises, sont passibles des droits de patentes aux même titre que sociétés ou particuliers possédant des établissements, boutiques ou magasins similaires.

Toutefois les syndicats agricoles et les sociétés coopératives de consommation, qui se bornent à grouper les commandes de leurs adhérents et à distribuer dans leurs magasins de dépôts les denrées, produits ou marchandises qui ont fait l'objet de ces commandes, ne sont pas soumis à la patente.

ARTICLE 10. — Les adhérents des syndicats agricoles et des sociétés coopératives de consommation, visés au dernier paragraphe de l'article précédent, comprennent en ce qui concerne les syndicats tous les membres qui font partie de ces associations, et, en ce qui concerne les sociétés coopératives, les seuls membres de ces sociétés qui ont la qualité d'associés.

Ce qui revient à dire qu'à partir du 1er janvier 1906 *toutes* les coopératives françaises et *tous* les syndicats agricoles paieront la patente.

On devine quelle émotion a soulevé les coopérateurs lorsqu'ils ont eu connaissance de ce fait. L'*Union centrale des syndicats agricoles de France* avait émis, au mois de mars, un vœu pressant par lequel elle invitait précisément le Parlement à supprimer la dite patente. Elle objectait que les coopératives agricoles et urbaines de consommation ne sauraient être soumises à la patente parce qu'elles n'ont en vue et ne font aucun bénéfice ; qu'il importe peu que ces associations aient des magasins, et que, dans ces magasins, se trouvent des marchandises achetées en prévision ou commandées d'avance, pourvu qu'elles ne les livrent qu'à leurs membres.

L'*Union centrale des syndicats agricoles* envisageant ensuite les conséquences de la patente, déclarait que cette loi aurait pour effet d'exonérer les syndicats et coopératives composés de grands propriétaires, et de frapper spécialement les petits qui sont composés des travailleurs des villes et des champs, parce que ces derniers peuvent difficilement commander d'avance et ont intérêt à trouver en magasin, au fur et à mesure de leurs besoins, des marchandises achetées en prévision; enfin, que cet impôt nuirait sérieusement à la bonne marche et à l'esprit des syndicats et coopératives agricoles, surtout à ceux des régions de petite culture, et par suite au développement de l'agriculture, particulièrement dans les pays pauvres.

Ces protestations et ces considérations n'ont eu aucun effet sur l'esprit des législateurs. Ils ont voté l'impôt à l'unanimité. Mais on se tromperait si on supposait qu'ils l'ont fait par étourderie. Ils ont obéi pour la plupart, à une considération politique — qui n'est d'ailleurs pas dénuée d'importance. Ils n'ont pas voulu mécontenter le petit commerce, déjà passablement irrité contre le gouvernement. Ils ont ménagé les classes moyennes commerçantes qui voient dans le coopératisme croissant un nouveau concurrent, un redoutable ennemi.

Comme le fait remarquer M. Daudé-Bancel lui-même, rédacteur en chef du journal l'*Union Coopérative* :

La situation des coopérateurs français vis-à-vis des commerçants français est la même que celle des coopérateurs allemands vis-à-vis des commerçants allemands.

La guerre aux coopératives allemandes est une manifestation de la *Mittelstandspolitick* (politique des classes moyennes) en Allemagne.

Les articles 9 et 10 de la loi des patentes sont une manifestation de la politique des classes moyennes, en France. La loi française n'est tout de même pas aussi « avancée » que la loi allemande.

Mais cela viendra. Les petits commerçants français sauront profiter de ce que des coopératives françaises vont vendre au public pour, comme en Allemagne, leur interdire cette vente (loi du 1er mai 1889) sous peine de pénalités sévères (loi du 7 mai 1896).

En outre, ceux-ci, sauront réclamer (et obtenir peut-être, surtout si les coopératives vendent à tout-venant) que les employés de l'État et des grandes entreprises publiques n'apportent pas aux coopératives leur précieux appui pour la gestion de ces sociétés.

Une campagne a été amorcée déjà en ce sens et il faut redouter par anticipation, les fâcheuses conséquences qui en pourraient résulter.

On voit donc que la signification du nouvel impôt est très claire.

M. Daudé-Bancel prévoit même que l'administration ne s'arrêtera pas à la patente aux coopératives agricoles et urbaines. Les coopératives à forme anonyme, dit-il, sont *les seules qui puissent vendre à tout venant.* L'administration les poussera sûrement à vendre au public. De cette façon, les bonis ne pourront plus être considérés comme des trop-perçus ou *économies.* Ils pourront dans *une certaine mesure* être considérés comme des *bénéfices;* et alors, en France comme en Allemagne, on appliquera à ces bénéfices l'*impôt sur le revenu.*

M. Daudé-Bancel prévoit même des impôts spéciaux et d'étranglement « jusqu'au jour où l'on interdira à tels ou tels citoyens d'administrer les coopératives qui font du tort aux petits commerçants et aux débitants » lesquels sont de grands électeurs, mais de grands empoisonneurs publics ».

Les coopératives socialistes sont moins hostiles à la patente, ainsi qu'il ressort d'une enquête ouverte naguère par un organe du parti *(Le Mouvement Socialiste) :* quelques-unes protestent timidement, autant pour défendre un principe que pour s'élever contre

un impôt nouveau. Néanmoins, le secrétaire général de la *Fédération des coopératives socialistes de la région du Nord*, M. Henri Samson, déclarait que *la vente au public* serait la conséquence de cet impôt nouveau; les coopératives assimilées aux commerçants ordinaires voudront récupérer la charge supplémentaire de la patente.

Mais alors il est à prévoir que les coopératives socialistes ou autres manqueront leur but; et que ce pourra être une cause de décadence pour la coopération. A cela, M. Henri Samson a répondu que :

« Ces appréhensions pourraient n'être justifiées que si les coopérateurs s'habituaient à se partager les bénéfices provenant de la vente au public; mais si, au contraire, l'on intéresse le public aux achats, soit : 1° en restituant aux acheteurs non sociétaires, une part des bonis perçus sur eux, et en versant l'autre part dans le fonds de réserve et de développement, ou, mieux encore, en le conservant à quelque œuvre d'utilité sociale générale, éducation, propagande, etc. ; 2° soit en diminuant le prix des denrées, c'est-à-dire en établissant une majoration déterminée, de façon à garantir les fonds nécessaires à la gestion et au développement de la société ; en ce cas, les acheteurs non coopérateurs bénéficieraient immédiatement des avantages de la coopération, tant sur le prix réduit, que sur la qualité des marchandises, mais seraient exempts, bien entendu, des secours, en cas de maladie, grèves, ou autres faveurs découlant de l'organisation. »

Cette opinion n'est pas isolée, comme pourrait le croire; en effet notre confrère, A. Marie cite la « Fraternelle de Saint-Claude », dont le représentant, M. Ponard déclarait : « La Fraternelle de Saint-Claude paie la patente : c'est depuis cette époque que la Fraternelle a acquis sa prospérité, et cela n'a en rien touché ni entamé les principes socialistes, bien au contraire, ça nous a permis d'étendre un plus loin notre rayon d'action. »

M. Malbranque, délégué de la grande coopérative socialiste « l'Union d'Amiens », déclarait :

Les socialistes ayant bien conscience de leurs actes ne doivent pas créer de différence devant le paiement de l'impôt; puisque nous voulons l'égalité pour tous, nous devons nous y plier les premiers.

Cette proposition fut adoptée à l'unanimité des membres du Congrès national coopératif, où 106 sociétés coopératives de consommation et fédérations régionales étaient représentées.

Au Congrès régional des coopératives de la région du Nord (10 juillet 1904) adhérentes à l'ancien *Parti socialiste de France*, on a protesté, il est vrai, contre la patente, mais en même temps, on s'est enquis des conséquences de la vente au public par les coopératives.

D'ailleurs, la *Bourse des coopératives socialistes* ne s'élève pas contre la mesure fiscale : dans une réunion générale du 21 août 1904, les coopératives socialistes ont donné leur adhésion à cette proposition d'un délégué :

> Le bénéfice résultant de la vente au public, conséquence naturelle de l'application de la patente aux sociétés serviront à la création ou à l'augmentation des « Fonds collectifs inaliénables » ou à la formation d'œuvres sociales : caisse de développement, caisse de prévoyance, etc.

On peut donc dire que, d'une façon générale, les coopératives socialistes se résignent à la mesure fiscale qu'on vient de leur appliquer. L'État français, d'ailleurs, n'a fait que suivre l'exemple des autres pays : l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, le Danemark ont levé sur leurs coopératives les mêmes impôts que sur les commerçants, ce qui a permis à ces sociétés de *vendre au public* et d'accroître le chiffre de leurs affaires.

Et pourtant, l'Union coopérative, dont nous avons parlé plus haut, qui est une vaste organisation, s'élève vivement contre la nouvelle mesure fiscale.

Mais, n'est-ce pas un spectacle inattendu et fort curieux que celui-ci : la petite bourgeoisie rechignant contre l'impôt et les ouvriers l'acceptant de bonne grâce ?

La vie sociale est remplie de ces contradictions économiques — contradictions d'ailleurs seulement apparentes.

Henri DAGAN.

LA CATHÉDRALE

ET LA BALLERINE

(5)

II

L'ENVOUTEMENT

De plus en plus fasciné, Moldène continua donc de fréquenter la cathédrale, l'étudiant avec dilettantisme, épuisant toutes les sensations qu'elle pouvait fournir à son âme incroyante. Au lieu de s'émousser par l'habitude, ses impressions, au contraire, s'aiguisaient; son ravissement grandissait. Sous la magique ramure de pierre, il était pénétré d'un long frisson troublant. Il parcourait les nefs, savourait le charme de chacune d'elles... D'abord les basses nefs, nefs claustrales où la pensée se concentre, où l'on s'incline, où l'on se prosterne ; nefs mélancoliques qui incitent au repliement de l'âme, à la méditation, aux entretiens austères entre la conscience et Dieu... Puis les nefs intermédiaires, allées où se déroule le serpentement des processions, où la pensée s'élance, mais s'arrête avant les sommets... Enfin la nef unique au monde, la nef miraculeuse, dont les voûtes ont la majesté apaisante du ciel ; la nef légère, fluide, aérienne, qui, mieux qu'aucune autre, symbolise la gloire, l'apothéose, provoque l'action de grâces, l'extase passionnée, l'hommage public à Dieu des foules en prière ; la grande nef, futaie mystique, qui dès l'entrée vous attire irrésistiblement pour vous conduire jusqu'au sanctuaire, et dont les piliers eux-mêmes semblent, en signe d'adoration, se ranger en demi-cercle autour du tabernacle...

Et c'est aussi le coin charmant du pourtour de l'hémicycle, le coin ardent et sombre de l'abside à la double galerie annulaire, aux chapelles rayonnantes... Moldène découvrait un ineffable attrait à ces minuscules chapelles, bijoux d'architecture, cellules

de recueillement rêveur et d'infinie contemplation, asile de songe intime et de sérénité. Un monde de vitraux, monde irréel et lumineux, monde chatoyant et apothéotique, y sépare l'âme dolente et doucement alanguie des luttes et des fracas et des bouleversements incessants du monde extérieur. Et les nervures tentaculaires de la voûte retombent sur vous lentement, vous entourent, vous pressent, vous enveloppent d'une caresse idéale et surnaturelle. Et l'âme, sous cette étreinte, se replie et s'humilie plus encore que dans les basses nefs; c'est l'examen de conscience, presque la confession...

En éprouvant ces émotions quasi religieuses, Moldène se demandait si vraiment il ne devenait pas pieux, si Dieu n'avait pas choisi cette voie indirecte de l'art pour le ramener à lui... Était-ce bien seulement pour l'agrément des lignes qu'il se plaisait tant dans ces nefs? N'était-ce pas aussi parce que son âme s'y élevait, en une sorte d'oraison, vers un but inconnu, vers le Ciel qu'il reniait?

Parfois il se disait : « Oh! revenir aux époques naïves d'adoration, retrouver l'âme croyante du moyen-âge, vivre à l'ombre de la cathédrale par dévote ferveur... » Mais non! il sentait bien qu'il ne pouvait avoir la foi. Simple chercheur d'impressions d'art, il voulait uniquement jouir en artiste, avec délectation, de cette merveilleuse cathédrale qu'il admirait, sans être chrétien, pour sa seule beauté, comme on admire le Parthénon sans croire aux dieux du paganisme.

Dans cette basilique les larmes lui montaient aux yeux, comme devant tous les spectacles sublimes. Ce décor de pierre lui semblait aussi grandiose que la mer, les montagnes, les forêts. La merveille d'art rivalisait pour lui avec les merveilles naturelles. Il éprouvait la sensation de faire une saison esthétique, comme d'autres font des saisons balnéaires ou thermales. Dans cette atmosphère prodigieuse de majesté, de sérénité, de grandeur séculaire, il s'imprégnait de beauté, prenait comme un bain de splendeur. Il se retrempait dans la magnificence éternelle de la cathédrale, comme d'autres se retrempent dans l'océan ou dans le calme berceur et profond de la campagne.

Son âme se dilatait, s'épanouissait et s'extasiait dans le rayonnement de ce charme mystérieux de l'édifice. Son esprit, en quelque sorte sublimé, flottait comme suspendu entre le ciel et la terre. Il n'analysait plus ses impressions, se contentait d'admirer de tout son être, de toutes ses forces, en toute franchise et en tout enthousiasme, avec le regret de ne pouvoir admirer davantage.

Il se laissait bercer au gré de sa rêverie et, religieux sans la foi, restait des heures en contemplation devant les nefs, — comme les élus devant Dieu.

Parfois il lui semblait que cette contemplation suffirait au bonheur de toute son existence. Il ne tenait plus à quitter Bourges. Bourges pour lui n'était plus Bourges ; ce n'était plus que la cathédrale. Amplifiée, magnifiée, celle-ci, dans son imagination, envahissait la ville, l'absorbait tout entière.

Cette cathédrale n'était plus à ses yeux un temple religieux, mais une idole monstrueuse et superbe devant laquelle il se sentait fléchir les genoux. Elle lui procurait des émotions si élevées, si transcendantes, qu'il ne souhaitait aucun autre délice, que le tourment du sexe paraissait même s'éteindre en lui. Jusqu'alors il n'avait trouvé nulle beauté comparable à celle du corps de Lise ; c'était vers ce corps adorable que se concentraient tous ses désirs. Il soupçonnait maintenant une beauté supérieure. Celle de Lise était périssable, celle de la cathédrale immortelle. La ballerine aurait eu raison d'être jalouse ; son charme pâlissait devant celui de sa rivale.

Moldène consacrait à cette dernière tous ses loisirs. Il l'appelait sa *belle amie*. Par une sorte d'envoûtement, elle occupait son temps et accaparait son cerveau comme une maîtresse véritable.

Sitôt qu'il était libre, il accourait vers elle. Il la contemplait de loin, souriait en approchant, ému comme pour un rendez-vous. Devant les portails il s'arrêtait, palpitant, songeant que derrière les portes splendides elle l'attendait. Puis, troublé, presque tremblant, — tel un amant qui fait tomber la toilette de l'aimée pour avoir la radieuse vision de sa nudité, — il entrait et promenait voluptueusement ses regards sur ce beau corps de cathédrale. Et, quand il arrivait devant les vitraux de l'abside, il se figurait regarder son amie, les yeux dans les yeux.

La cathédrale elle-même paraissait le reconnaître. Une sympathie mystérieuse s'établissait entre elle et lui. Il était arrivé à discerner ses nuances les plus insaisissables et les plus fugitives. Il lisait sur ses pierres ainsi que sur un visage, épiait et observait tous ses changements de physionomie, toutes les ombres de son front, toutes les lueurs de ses prunelles. Il la trouvait tour à tour attristée, grave, joyeuse. Elle était en deuil ou en fête, en allégresse ou en mélancolie, exprimait tous les sentiments d'une créature vivante.

Parfois, l'imagination de Moldène se prodiguait en caprices étranges. Lui, qui ne croyait pas au ciel, il évoquait des anges

planant, diaphanes, sous les voûtes, dans des fumées d'encens; il voyait leurs blanches ailes se déployer lentement. leurs robes aux couleurs affaiblies flotter, très pâles, dans l'espace, s'enrouler autour des piliers. Cependant que des cloches infiniment lointaines vibraient en sons infiniment doux...

C'était un instant délicieux d'hallucination, — non une extase de chrétien visionnaire, mais une rêverie d'art exaltante jusqu'à l'ivresse. Il fallait une cause matérielle, le passage d'un être humain, le grincement aigu d'un prie-Dieu sur les dalles, pour arracher Moldène à cette hallucination, le ramener dans la vie réelle.

III

COLETTE

Venu à Bourges avec l'espoir de n'y pas demeurer longtemps, Moldène se tenait systématiquement à l'écart du monde berruyer, ne cherchait pas à se créer de relations dans la ville. Il se bornait à fréquenter Mursy, qu'il avait connu autrefois, qui partageait ses aspirations artistiques, et auquel il avait fait la confidence de sa liaison avec Lise.

Mursy, de son côté, avait une maîtresse, Colette de Marsac, « romancière » à l'Eden-Concert. C'était une toulousaine, une cadette de Gascogne, — belle fille brune d'une trentaine d'années, bien en chair, à la peau ambrée, aux cheveux d'encre. L'iris de ses yeux était tellement sombre qu'il élargissait la pupille et semblait ne former avec elle qu'un seul disque de jais, où le regard flambait. Un fin duvet ombrait sa lèvre, mettait dans sa physionomie un soupçon de bestialité qui n'était pas sans charme aphrodisiaque.

Ayant quitté Toulouse toute jeune, Colette n'avait conservé qu'un très léger accent méridional, — juste assez pour donner un peu de grâce exotique à sa conversation. Libre d'allures et de langage, elle tenait des propos émaillés de grivoiseries, de crudités parfois; et elle riait la première, avec un rire perlé, des gravelures qu'elle débitait. Ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs de ne chanter au concert que des romances, — les romances les plus langoureuses, les plus sentimentales et les plus azurées, les plus remplies d'oiseaux et de fleurs, d'amour chaste et éternel...

C'était une « romancière » convaincue. Pour elle la romance

réalisait le double idéal de la musique et de la poésie. Prêtresse d'un art populaire, elle chantait ses romances comme on exerce un sacerdoce, avec une foi invincible d'apôtre. Mais, hormis quelques jolies chansons de Delmet, elle avait un répertoire d'une fadeur et d'une banalité à faire pleurer.

En dehors de ces prétendues manifestations d'art, elle redevenait la toulousaine expansive, au langage débraillé, bruyant, intarissable. Colette chantant et Colette bavardant étaient deux femmes totalement différentes, deux étrangères paraissant n'avoir aucune affinité.

Malgré ses allures libertines et son air voluptueux de méridionale au sang ardent, Colette était, comme ses romances, plus sentimentale que sensuelle. Elle avait, en dépit de son exubérance, des goûts bourgeois et des instincts casaniers, se prodiguait toute en paroles... Tant il est vrai que l'apparence n'est rien, et que la physionomie des femmes ne peut fournir le moindre indice sur leur tempérament !

Mursy se contentait de cette maîtresse gaie, sans grandes exigences, dont le rire communicatif le tenait en joyeuse humeur, — de cette belle fille satisfaisant sa chair sans accaparer et, par suite, sans torturer son cœur.

Mursy emmena souvent Moldène avec lui au concert le soir pour y retrouver Colette. Les journées étaient accablantes de chaleur ; et c'était une suave détente, après la température torride de l'après-midi, à l'heure où l'on commence à respirer un peu, que d'aller dans le jardin de l'Eden, dans la verdure, sous les arbres, savourer quelque boisson fraîche en écoutant, l'esprit allégé, comme en songe, de vagues musiques et des chansons...

De temps en temps, après le concert, les deux amis soupaient au restaurant avec Colette. Parfois, plus simplement, ils montaient chez celle-ci prendre une tasse de thé, bourgeoisement, comme en famille.

Colette habitait rue Mirebeau, l'une des rues les plus moyenâgeuses de Bourges, avec ses vieilles maisons aux pignons aigus, aux étages surplombants, aux charpentes pittoresques, aux fenêtres sculptées. Rue étroite et tortueuse, presque coupe-gorge, où, par le clair de lune charmeur qui, estompant les détails, permet tous les caprices du rêve et de l'évocation, l'on a le mieux l'illusion d'être reporté cinq siècles en arrière ; où l'on s'attend à chaque instant à voir rôder, dans les coins d'ombre, des spadassins aux longues rapières, ou des amoureux noctambules, donneurs de sérénades...

Pendant que Colette préparait le thé, les deux amis se lançaient dans de gaies causeries d'art. Moldène disait son enthousiasme pour les églises gothiques et raillait les églises romanes qui ont l'air courbées vers le sol, prostrées, tandis que les autres se redressent, se cambrent et plastronnent.

— Toutes sont *voûtées* cependant! objectait Mursy narquoisement.

Colette, naturellement, se mêlait à la conversation, parlait à tort et à travers. Elle n'avait en architecture que les notions les plus confuses; ce qui ne l'empêchait pas, à l'occasion, de formuler une opinion. Mais ses admirations allaient presque toujours à des objets indignes de toute louange, soit à des édifices modernes sans intérêt archéologique et parfois sans beauté, soit à des monuments n'ayant d'autre mérite que de lui rappeler des souvenirs personnels.

Quand Colette parlait au hasard, comme vole un hanneton, Mursy la cinglait d'un sarcasme. Elle, bonne fille, ne se fâchait pas, ripostait par une boutade. Et la scène se terminait par un baiser sonore, accompagné d'un éclat de rire.

Moldène trouvait un grand charme de fantaisie dans cette fréquention de Colette et de Mursy. Cela mettait pour lui dans Bourges comme un coin de bohême — quelque chose de gentiment poétique et irrégulier, en marge du monde officiel et prosaïque où il vivait.

Et cela lui servait également de contraste avec l'existence d'étude et d'austère contemplation qu'il menait le jour à la cathédrale...

VI

LES ARCS-BOUTANTS

Ce soir-là, vers quatre heures, se rendant à la cathédrale, Moldène traversait le jardin de l'Archevêché.

A peine avait-il fait quelques pas dans la grande allée qu'il rencontra Mursy peignant une aquarelle représentant la perspective de cette allée. Au fond, dans une trouée lumineuse, le chevet de la cathédrale apparaissait de profil, posé dans la verdure, le toit perdu dans les arceaux des branches, sous un dôme de feuilles.

Après les salutations coutumières :

— Je parie, dit Mursy, que tu vas à la cathédrale... Reste donc

un peu avec moi. On est si bien dans ce jardin aux allées fraîches, aux parterres fleuris !

Moldène hésitant, Mursy continua :

— Vois s'étaler sur les pelouses ces brillantes corbeilles. Vois, dans les bordures des plates-bandes, l'héliotrope violet et la sauge rouge-vif avec la centaurée ; vois cette diversité de géraniums, ces œillets d'Inde... Et s'érigeant fièrement, royalement, au dessus de ces bordures multicolores, vois les rosiers aux roses de toutes nuances...

Et s'amusant à taquiner Moldène :

— L'éblouissement naturel de ces corolles ne peut-il, un instant, remplàcer l'éblouissement artificiel des vitraux? Et l'ombre de ces allées ne vaut-elle pas l'ombre des nefs ?

— Je n'ai pas fait visite aujourd'hui à ma belle amie, dit Moldène. Je me « languis d'elle ».

— Eh bien ! regarde-la d'ici. Admire le joli fond de tableau que forme le chevet dans cette perspective d'arbres. Puis va, si tu veux, de ce côté d'où, majestueuse, la cathédrale s'étire au dessus des tilleuls. Etudie ses colorations et ses jeux de lumière. Vois ses toits et ses fenêtres miroiter au soleil...

Et comme Moldène demeurait silencieux :

—Pourquoi, reprit Mursy, t'extasier toujours sur la beauté intérieure de ce monument et ne jamais parler de sa beauté extérieure ?

Moldène, prenant une chaise, s'assit auprès de Mursy.

— C'est que l'intérieur seul des cathédrales importe, affirma-t-il. La cathédrale étant un lieu de prière et de culte, c'est l'intérieur qui doit répondre à la destination spéciale de l'édifice, s'élancer vers le ciel. Pour arriver à ce résultat, pour faire monter les nefs librement, de plus en plus haut, sur les arceaux aigus des ogives et dans la lumière nuancée des vitraux, le style gothique — et c'est là, tu ne l'ignores pas, le secret de sa magie — a sacrifié l'extérieur, l'a traité en esclave, a reporté sur lui ses artifices de construction, contreforts et arcs-boutants. Avec les arcs-boutants, les cathédrales ne peuvent avoir de réelle beauté extérieure.

— Tu exagères. Les arcs-boutants sont souvent pittoresques...

— Trop pittoresques. Ils sont l'envers du sublime décor des nefs, la machinerie de ce décor. Mais, loin d'avoir une valeur esthétique, ils produisent un morcellement et un enchevêtrement contraires à la vraie grandeur, détruisent la pureté de l'ensemble en y introduisant des lignes obliques isolées, étranges, inharmoniques.

Ces lignes obliques éveillent forcément l'idée d'un manque d'équilibre. Les arcs-boutants sont des étais, et nul enjolivement ne peut leur enlever ce caractère. Par eux les cathédrales ont l'apparence permanente de vaisseaux sur le chantier ou de monuments prêts à s'écrouler que l'on soutient à l'aide d'une charpente de pierre.

— Ils élargissent les églises, observa Mursy, leur donnent de l'ampleur.

— Ils sont laids, riposta Moldène, laids comme les côtes d'un squelette ou les pattes d'un crustacé. L'on dirait également des griffes gigantesques, des crochets, des agrafes, qui fixent la cathédrale au sol, la cramponnent à la terre comme un coffre géant.

— Et cependant, au contraire, ce sont précisément ces arcades aériennes qui permettent à ta belle amie de s'élancer et d'obtenir une splendeur si miraculeuse. Pour cette raison, vois-tu, il faut leur pardonner...

— C'est vrai; et j'avoue même que l'armature extérieure de la cathédrale de Bourges est une des plus légères que je connaisse. Les arcs-boutants ont une courbe hardie. Les contreforts ne cachent pas les parois comme dans les autres cathédrales, et font à l'édifice une ceinture dentelée qui n'est pas sans beauté.

Les deux amis restèrent un moment silencieux. Mursy travaillait; Moldène rêvait. Ce fut Mursy qui rompit le silence.

— Il n'y a pas que les arcs-boutants à l'extérieur des cathédrales, dit-il. Il y a mille détails agréables. Et surtout il y a la façade qui, elle, peut devenir un morceau d'apparat, peut acquérir une magnificence merveilleuse.

— Je ne le conteste pas, reprit Moldène. Pour embellir l'extérieur sacrifié, l'imagination la plus féconde s'est donnée libre cours, a prodigué les clochetons, les aiguilles, les colonnettes, les arceaux, les voussures; la sculpture a semé de toutes parts ses broderies : hauts et bas-reliefs, statues, chapiteaux, corbelets, corniches, frises et gargouilles. Pour la façade, en particulier, rien n'entravait le génie de l'architecte. Mais malgré tous les subterfuges destinés à produire le mouvement ascensionnel, malgré tours, clochers et pinacles, jamais l'extérieur ne parvient au suprême caractère religieux des nefs. L'extérieur peut être symbolique; seul, l'intérieur peut élever l'âme, provoquer la prière.

La véritable cathédrale, c'est la cathédrale intérieure. L'autre n'en est que l'enveloppe, la toilette plus ou moins précieuse et ouvragée, plus ou moins ornée de festons, dentelles et guipures... Mais ce serait renverser les rôles et prendre l'accessoire

pour l'essentiel que de juger les cathédrales, ainsi qu'on le fait trop souvent, d'après cette toilette, — comme de juger un corps féminin d'après le luxe du vêtement qui l'enclôt. Tout en étant sensible au charme de la parure, encore ne doit-on pas se laisser éblouir par elle. Mieux vaut une Vénus en haillons qu'une femme disgracieuse en robe de velours et de satin! Sous la toilette il faut toujours chercher la nudité. . Dis-moi, que préfères-tu? La splendeur du costume ou celle de la nudité?

Ainsi interpellé, Mursy en souriant déposa son pinceau.

— Evidemment, dit-il, je préfère, si la femme est belle, la nudité...

— Eh bien! Il en est de même pour les cathédrales que pour les femmes. Et n'est-il pas regrettable de voir certaines toilettes, celle de Notre-Dame de Reims, par exemple, valoir mieux que le corps lui-même? Ici, l'on a la douce surprise contraire... Il est vrai que cette basilique est si belle qu'elle n'a besoin d'aucun atour. Son extérieur serait un bloc informe qu'elle n'en resterait pas moins la plus sublime de toutes, à cause de l'intérieur.

— Mais, répliqua Mursy, je ne trouve pas si indigne la toilette de cette cathédrale. Elle a surtout deux éléments admirables : l'ensemble des portails de la façade et le chevet, sans oublier ces deux joyaux : les portes latérales.

Elle présente, en outre, une fière apparence d'imposante solennité, d'austérité, de gravité hautaine, qui contraste avec les manières parfois trop tapageuses et trop frivoles de ses rivales. La profusion de l'ornementation, la légèreté, l'ajourement, séduisent davantage peut-être à première vue que la noblesse, mais captivent moins longtemps. Quand les surfaces sont fragmentées, morcelées, déchiquetées, jusqu'à ne plus offrir qu'un papillotage aveuglant, l'édifice, malgré ses colossales dimensions, donne alors, comme à Reims, l'illusion d'un objet mièvre, filigrané, d'un coffret, d'un reliquaire, d'une amplification de bijou, — d'un gigantesque bibelot.

La cathédrale de Bourges, à l'extérieur, est sévère et non coquette; elle a de la majesté, non de la préciosité comme tant d'autres. Et puis, autant qu'une cathédrale gothique peut l'avoir, elle a, sauf en façade, dans sa masse titanique, une qualité que les autres n'ont pas : l'unité.

Cette qualité est due encore, comme pour l'intérieur, à l'absence de transept. Avec un transept, les lignes horizontales — celles qui donnent au monument son expression de calme et de stabilité — sont rompues d'une façon brutale. Les croisillons affectent même

parfois, comme à Chartres, des allures exagérées de façades sur les flancs de la cathédrale; de sorte que, de près tout au moins, l'on ne distingue plus les lignes maîtresses, l'axe de l'édifice, qu'on ne sait plus dans quel sens se développe l'église. Qu'on joigne à cela quelques constructions accessoires, sacristie, chapelles débordantes, salle synodale, etc., se greffant et se groupant sur la partie principale en cherchant à produire un effet personnel; et la cathédrale n'a plus l'air d'un monument unique, mais d'un entassement de fragments, d'une agglomération de tronçons disparates, d'un agrégat, d'un chaos de monuments hétérogènes s'enchevêtrant et se cachant les uns les autres.

La suprême beauté extérieure des temples grecs ne vient-elle pas de ce que ces temples forment un bloc harmonieux? Et la basilique de Bourges, dans son énormité cyclopéenne, n'a-t-elle pas conservé, par l'unité de l'ensemble et la continuité des lignes horizontales, quelque chose de la majesté, de la sérénité des temples grecs?

— Bravo! cria Moldène. Tu es d'une éloquence... J'en suis tout ébranlé...

— Rassure-toi. J'ai fini... D'ailleurs, voici cinq heures qui sonnent. Je suis obligé de te quitter, dit Mursy en pliant son bagage d'aquarelliste.

— Où cours-tu donc ainsi?

— Je vais où m'appelle
L'amour de ma belle...

chantonna Mursy.

Et, serrant la main de Moldène, il partit, joyeux, content de vivre, traversant d'un pas allègre le jardin ensoleillé, en continuant de fredonner le refrain de *Carmen*.

Demeuré seul, Moldène. un peu mélancolique, ne put s'empêcher de murmurer :

— Heureux Mursy! Il va chez sa maîtresse...

Et le souvenir de Lise un instant le hanta...

Pâle et blonde, il lui sembla qu'une forme aérienne, une apparition diaphane aux yeux d'or et aux cheveux de lumière, descendait des frondaisons, glissait lentement vers lui, sourire et baisers aux lèvres... Et c'était Lise que son imagination évoquait dans ce cadre de verdure, dans ces allées ombreuses, transformées en décor d'amour...

Un élan de désir lui fit tendre les bras vers l'image adorée

Mais soudain — par quel sortilège? — la vision s'évanouit; et Moldène, ressaisi par la réalité, se retrouva dans le jardin public, parmi un entourage de nourrices, de bambins et de flâneurs. Lise n'était plus là ; et celle vers qui ses bras restaient tendus, ce n'était plus sa maîtresse, c'était la cathédrale...

V

SOLANGE

Dans la même maison et sur le même palier que Colette habitait une autre « artiste » de l'Eden, presque une débutante, qui, n'ayant guère de voix et ne sachant pas chanter, s'était improvisée « diseuse » et, d'un ton indolent, sans gestes, sans intonations, récitait des vers libertins ou psalmodiait des grivoiseries à musique peu compliquée. Ainsi que Colette et que la plupart de ses collègues, elle avait pris la particule et se faisait appeler pompeusement Solange d'Aix, parce qu'elle était des Aix d'Angillon, à quelques kilomètres de Bourges.

Paysanne d'hier, au teint encore carminé, aux cheveux lisses et châtain clair, au parler légèrement traînant des filles du Berry, elle avait l'air très douce, effacée, presque insignifiante, — l'apparence neutre d'une petite femme honnête peu expansive, un peu timide même. Elle semblait indifférente, passive, détachée de tout, comme vivant en dehors du monde une vie purement contemplative.

Elle n'avait pas l'allure sensuelle. C'était une de ces femmes dont on dit, non pas qu'elles sont excitantes, mais qu'elles sont mignonnes. Un charme discret, sans provocation, émanait d'elle. Elle était petite, comme pour être soulevée dans les bras et haussée jusqu'aux lèvres ; potelée sans être grasse, savoureuse, succulente, pareille à un beau fruit qui aurait conservé la fraîcheur d'une fleur. Des fossettes creusaient ses joues et son menton ; et l'on devinait que sa chair avait des fossettes partout, comme celle des enfants. Et, en effet, elle ressemblait à un enfant ; elle avait de grands yeux bleus candides, des regards d'innocence et de franchise. Sa peau saine attirait le baiser ; on avait envie de l'embrasser comme on a envie d'embrasser un bébé frais et rose. Et cependant c'était une femme, dans toute l'acception du mot...

Car, à l'inverse de Colette, sous son aspect placide, sous son calme froid d'eau dormante, elle cachait des sens indomptables,

C'était une créature d'un tempérament outrancier, une Messaline berrichonne... Par quel mystérieux atavisme cela s'était-il produit ? Fille de paysans, elle était hystérique comme une citadine décadente.

Moldène avait connu Solange par Colette et Mursy. Lorsque, après le concert, Solange rentrait seule, Colette l'invitait en même temps que Moldène à prendre une tasse de thé. Plusieurs fois ils soupèrent tous les quatre ensemble.

Solange n'avait pas approché impunément Moldène. La paysanne sensuelle qu'elle était avait eu vite envie de ce beau garçon élégant et distingué, incarnation pour elle de la grande vie parisienne. Elle, d'apparence si tranquille, et dont rien au dehors ne révélait l'incandescence intérieure, s'animait au contact de Moldène; et ses yeux d'innocence s'illuminaient, en le regardant, de lueurs furtives. Elle savait par Colette qu'il avait une maîtresse et que celle-ci devait le rejoindre prochainement. Elle voulait le conquérir avant l'arrivée de cette maîtresse, quitte à l'abandonner ensuite à cette dernière dans le cas d'une lutte trop inégale. Elle fit donc à Moldène une cour assidue, ne négligea nulle occasion de le rencontrer et de le frôler et d'exciter ses convoitises.

Elle était d'ailleurs sournoisement encouragée par Colette qui, en bonne camarade, souhaitait de la voir réussir et se moquait, au fond, de la ballerine qu'elle jalousait déjà, dont elle se sentait l'inférieure dans la hiérarchie de l'art et de la galanterie, et dont elle craignait d'être méprisée, ce qui d'avance l'humiliait.

Moldène, que la continence rendait plus accessible aux tentations, que hantait également la curiosité de connaître l'amoureuse insatiable qu'était Solange, fut plus d'une fois sur le point de succomber, de se jeter aux bras de cette fraîche et appétissante créature... Il la suivit même un soir dans sa chambre. Très tendre, prête à l'abandon, le sein gonflé, la chair émue, Solange se crut victorieuse et jouissait déjà de son triomphe. Oppressé, pris de vertige, les doigts tremblants, la fièvre aux tempes, Moldène allait céder. Toutes ses ardeurs convergeaient vers cette fleur voluptueuse, cette fleur vivante épanouie qu'il n'avait qu'à cueillir... Soudain il se ressaisit et, brusquement, les yeux fous comme au réveil d'un cauchemar, sans un seul mot, sans une excuse, il gagna la porte et sortit, laissant Solange dépitée, tout effarée de ce départ brutal, — la coupe brisée au bord des lèvres...

Elle s'imagina que c'était le souvenir de Lise qui, au dernier moment, s'était dressé devant lui. Moldène lui-même ne se rendit pas très exactement compte des motifs de sa fuite. Sans doute le

remords de tromper Lise était intervenu... Mais n'y avait-il pas — oh ! très vague, imprécisé — une autre cause ? Etait-il bien certain que ce n'était pas pour avoir subitement songé à la splendeur de pierre de la cathédrale, pour en avoir évoqué la grandiose magnificence, que sa fièvre sensuelle était tombée et qu'il avait pu se reprendre devant cette chair vibrante de femme qui s'offrait ? Etait-ce bien l'image frêle et blonde de Lise qui était venue s'interposer entre Solange et lui ? N'était-ce pas, apaisante, la majestueuse beauté de la basilique de Bourges ?

VI

LES PORTAILS

Moldène, ainsi qu'il l'avait dit à Mursy, considérait l'extérieur de la cathédrale comme un simple accessoire, comme la toilette du corps radieux de son amie... Parfois même il se figurait qu'il y avait à Bourges deux cathédrales absolument distinctes : l'une, intérieure, sublime, ayant toute son admiration ; l'autre, extérieure, moins belle, mais assez riche encore en détails de beauté pour retenir sa curiosité.

... C'était d'abord le chevet, ce chevet qu'il contemplait de sa chambre et qui, avec le développement de ses cinq nefs et l'éventail de ses arcs-boutants, est d'une ampleur réellement inaccoutumée, d'une noblesse extraordinaire. On le dirait formé de trois diadêmes superposés aux diamètres décroissants. N'a-t-il pas été comparé à « une vaste tiare qui a pour fleurons des pinacles et pour brillants les vitraux dans lesquels s'allument des foyers de lumière sous le reflet du soleil » ?

Ce chevet — la croupe de pierre la plus opulente qui existe — offre un exemple remarquable du style gothique primitif dans sa pureté sévère et sobre. Et ce qui augmente encore sa majesté, c'est que l'église souterraine, dégagée de ce côté, ajoute un étage inférieur aux trois étages de l'édifice et fait à ce dernier comme un soubassement gigantesque.

Et, dans les intervalles des contreforts, les petites chapelles absidales aux toits pyramidaux de pierre, posées en encorbellement, ont l'air de mignonnes tourelles aux parois d'un manoir, — tourelles aux chapeaux pointus de magiciens ou d'astrologues, et que l'on croirait habitées par des princesses dolentes attendant le prince Charmant...

... Et puis ce sont les parois latérales : celle du Midi plus blonde, plus souriante, plus ensoleillée que l'autre, face d'ombre éternelle, — plus pure de lignes aussi, plus dégagée de hautes adjonctions disparates. Car la face nord est encombrée d'une lourde sacristie étagée du xve siècle, et le porche de son portail, élevé sur un perron, est enclavé lui-même dans une construction également étagée. Et ce sont deux excroissances, deux énormes verrues boursouflant la paroi.

La face sud, au contraire, avec son porche très bas, est à peine déparée dans son unité par la fantasque flèche Saint-Guillaume, une sordide sacristie moderne et par l'élégante chapelle semi-hexagonale du Sacré-Cœur, si gentiment originale avec la balustrade de son toit en terrasse qui lui donne l'aspect d'une tribune de pierre, d'une chaire en plein vent.

Mais les joyaux des parois latérales, ce sont — l'une au sud consacrée au Christ, l'autre au nord consacrée à la Vierge — deux portes romanes du XIIe siècle, abritées par des porches à plein-cintre du XIVe. Vestiges, dit-on, d'une église antérieure érigée à cette place, ces portes, d'une beauté admirable, s'enjolivent des plus exquis ornements du style roman fleuri à l'apogée de son éclat. En dehors des tympans représentant, l'un le Christ au milieu des symboles des quatre évangélistes, l'autre la Vierge et l'enfant entourés d'anges adorateurs, ce ne sont que rinceaux d'une suprême magnificence, colonnes et archivoltes guillochées, striées, gaufrées, perlées ; ce ne sont que fleurons, damiers, besants, écailles, torsades, méandres et palmettes. D'étranges chapiteaux historiés, pleins d'entrelacs et d'arabesques et d'enchevêtrements de chimères et de griffons, surplombent de longues statues rigides, filiformes et hiératiques, gaînées et comme emmaillottées en des tuniques plissées, — statues-colonnes devenues elles-mêmes des lignes architecturales, des piliers ; statues de saintes et de saints qui, ayant renoncé « au luxe de la chair », ne sont plus que des âmes, des corps idéalisés.

Et quel contraste entre ces portes romanes, décoratives et somptueuses comme des portes de palais, et les porches coquets et champêtres, aux arcades tréflées, qui les précèdent ! Quel contraste entre la ciselure surabondante des colonnes romanes et la nudité svelte des colonnettes gothiques ! entre les chapiteaux romans, massifs et ouvragés comme des bibelots précieux, et les souples chapiteaux gothiques au profil évasé, à la flore déliée : chêne, vigne, lierre, églantines, liserons, clématites !

Car, sur ces chapiteaux comme sur les lobes des arcatures, pousse une végétation qui, quoique pétrifiée, semble débordante de sève. De sorte que ces porches latéraux, étoilés de feuilles et de fleurs, ont l'apparence de gracieuses tonnelles aux arceaux de verdure, de berceaux festonnés de plantes, de péristyles enguirlandés, de portiques printaniers, agrestes et poétiques, presque idylliques...

Mais ces portiques aériens et ces portes fastueuses ne sont que des détails dans l'ensemble, — détails dont l'importance relative est écrasée par l'immensité de la façade.

C'est par la façade surtout que se manifeste la beauté extérieure d'une cathédrale. Chaque façade a sa physionomie ; celle de Bourges est grave, noble, sévère, austère.

La façade doit, en outre, par ses lignes verticales, tenter de provoquer comme les nefs l'élévation de la pensée, en même temps qu'elle doit attirer, inciter à entrer, par la splendeur de ses portails.

A Saint-Etienne de Bourges où, par suite de la largeur exceptionnelle de la façade, le mouvement d'ascension a besoin d'être très puissamment accentué, ce mouvement est produit, d'une manière générale, par les deux tours et, d'une façon particulière, par les frontons aigus des portails et les gros contreforts de la tour sud et du pignon.

Cette façade se dresse sur un perron de quinze marches formant une vaste plate-forme : et c'est comme un socle majestueux dont la majesté rejaillit sur l'ensemble et d'où monte tout l'édifice.

Sur ce piédestal imposant repose la série merveilleuse des cinq portails au relief énergique, d'où s'élancent les contreforts vigoureusement saillants, sans ornements, qui rayent de traits colossaux la façade et forcent la pensée à s'élever avec eux. Et c'est ce qui absorbe tout d'abord l'attention dans cette façade, ce qui en constitue l'originalité intense et peut-être la grandeur, cette vision, au dessus de la richesse des portails, de ces grosses nervures verticales et nues, qui courent sur la paroi, proéminentes comme des câbles tendus, comme des muscles sur un bras d'athlète.

Les deux tours malheureusement sont disparates, différentes de style et de hauteur. Il en résulte une dissymétrie qui rend la façade boiteuse, discordante, inharmonique.

Cette dissymétrie provient de l'écroulement de la tour nord primitive, dans la nuit du 31 décembre 1506. Construite les années

suivantes, la nouvelle tour ou tour de Beurre, ne copia de la précédente que la division en étages et, selon le goût de l'époque, s'érigea plus haute, plus luxueuse, plus dentelée, — ouvragée et flamboyante à l'excès. Elle diminua l'austérité de la façade en y introduisant un élément de coquetterie et de frivolité, comme fait le clocher neuf à Notre-Dame de Chartres. Les contreforts, composés de pinacles en retrait, n'eurent plus la sobre fermeté, la solide carrure des anciens contreforts, et donnèrent à la tour, du côté extérieur, un profil oblique, imprécis et fuyant, qui de loin procure l'illusion que cette tour va tomber encore...

Cette façade, d'ailleurs, semble avoir de tout temps été vouée au malheur. Bien avant la tour nord, la tour méridionale ou tour Sourde faillit, elle aussi, s'écrouler, se lézarda, menaça ruine. On la consolida au moyen de l'appendice énorme et disgracieux nommé le *pilier butant,* — sorte d'épais donjon cubique, qui servit jadis de prison à la justice du chapitre, et qui n'est autre chose qu'un monstrueux contrefort avec un arc-boutant double.

Cette greffe parasite alourdit la façade dont elle exagère l'étendue, sans ornements compensateurs. Sa pesanteur inélégante produit cependant à un certain degré, sans que l'on s'en rende bien compte, un effet d'équilibre dans la masse de la cathédrale, corrige un peu la différence de volume des tours. Et Moldène, habitué à la vue de ce pilier butant, ne remarquait plus dans la façade que la physionomie exceptionnellement sérieuse de celle-ci, son air de gravité, d'implacabilité, de robustesse éternelle ; il ne distinguait plus que l'imposante majesté des portails et des vieux contreforts, — ossature puissante devant laquelle s'efface tout le reste.

L'ensemble des cinq portails surtout le ravissait. Quelle frange de magnificence au manteau de la cathédrale ! Quel précieux volant de dentelle à sa robe de pierre ! Quelle rivale peut disputer à la basilique de Bourges cette broderie unique au monde, élégante et sévère, d'une variété inépuisable, d'une dimension inusitée ? Est-ce Notre-Dame de Paris, la cathédrale de Reims ou les autres ? Aucune ne peut montrer plus de trois baies réunies...

Aussi rien n'est-il plus impressionnant, sur le perron élevé, que ce frontispice au relief prodigieux, que ce déroulement de cinq portails qui, par les charnières des pieds-droits, la continuité des bas-reliefs, forment un ensemble solidaire, paraissent soudés intimement l'un à l'autre, ne sont même pas séparés par

les larges contreforts, lesquels commencent au dessus d'eux. Ce ne sont plus des portes groupées ; c'est toute la base de l'immense façade qui devient une seule porte, une porte gigantesque à cinq compartiments. Assise titanique d'un fantastique monument de rêve ! Entrée épique, fabuleuse, de la cathédrale ! la seule digne des nefs majestueuses, des nefs de gloire qui, triomphales, conduisent à la splendeur paradisiaque des vitraux !

Et quel caractère d'attirance en même temps que d'élévation présentent ces portails aux vastes ébrasements ! Ce sont des entonnoirs, des gouffres qui donnent le vertige, entraînent de force dans les nefs. Cet assemblage de cinq baies semble construit exprès pour laisser pénétrer, non des individus, mais des foules, des foules compactes, pressées, déferlant au pied de l'édifice comme des flots au pied d'une falaise. L'énorme plate-forme du perron, qui s'étale devant la façade, a l'air elle-même destinée à contenir un peuple.

Et tout autour souffle un vent terrible. On dirait qu'un esprit malfaisant vous repousse, vous rejette, veut vous empêcher d'approcher et d'entrer... Tandis qu'impassibles, sereins, les portails vous sollicitent avec la profondeur de leurs archivoltes concentriques.

Et ce qui contribue encore à leur étrangeté puissante, ce sont les angles aigus de leurs frontons, qui les font ressembler à des mitres géantes, paraissent les coiffer de grands chapeaux d'Arlequin aux bords très rabattus, mettent réellement des dents à cette bordure de pierre. C'est aussi, sauf pour celui de gauche, la sobriété de parure de ces frontons, s'harmonisant avec la nudité des contreforts qui en jaillissent, et produisant un contraste bizarre et caractéristique avec l'épanouissement, la prodigalité feérique de la décoration dans les portails eux-mêmes.

Car ce ne sont que tympans historiés et voussures découpées, ogives fleuries, frises, guirlandes, rinceaux, arcades polylobées, niches et dais ciselés, pinacles et chapiteaux.

Et, dans ces mille détails ornementaux, vit tout un monde de statuettes et de statues, un univers, un microcosme : c'est le ciel, la terre et l'enfer, comme sur les vitraux de l'abside. Prolifique, la pierre enfanta des sculptures. Et tout cela vibre, grouille, se détache, se meut au bas de l'insigne édifice, le fait palpiter, tressaillir d'une vie factice et monstrueuse. C'est une efflorescence inouïe, une éclosion d'art luxuriante, surabondante, miraculeuse ; c'est une orgie lapidaire qui se déploie sur une largeur de plus de cinquante mètres, formant une sorte de musée, une galerie de

tableaux, un immense panorama sur le support majestueux du perron. L'on dirait un fouillis inextricable et chaotique; mais ce fouillis conserve toute l'harmonie des lignes; la sculpture sait rester l'esclave intelligente, la vassale de l'architecture; et l'on passerait des journées à contempler cet admirable quintiptyque où, sans nuire à la simplicité générale, les détails s'accumulent, s'amoncellent et s'amalgament, où rien ne se répète, où la variété la plus fertile et la plus riche concourt à l'unité...

Oh ! le superbe livre de pierre que cet ensemble de portails ! livre illustré! livre où le texte est remplacé par l'image! album de luxe où les artistes du moyen âge ont déversé tout leur génie! album aux grandes pages accolées ! album dont les feuillets sculptés ne sont pas dispersés comme dans les autres cathédrales, mais qu'on découvre d'un seul regard!

C'est un poème qui se déroule au pied de la vaste façade. Ce sont des chapitres sacrés, une longue théorie d'épisodes des deux Testaments ; c'est une partie de la Bible écrite en figures de pierre à une époque où l'on ne savait pas lire.

Et Moldène, considérant cette magnificence sculpturale des portails, songeait que tout ce luxe devait être systématique, avoir mission d'ajouter son effet à la profondeur absorbante des voussures pour attirer les foules, les séduire, les éblouir, les fasciner dès l'extérieur, les inciter à entrer. Ce sont les bagatelles de la porte. Et, assimilant le perron à une estrade, à un tréteau, il se disait que, somme toute, les portails font, en quelque sorte, la parade devant l'édifice...

A première vue, ces cinq portails se ressemblent comme les membres d'une même famille; on croirait voir quatre frères groupés autour de leur père, tous en ribambelle, semblant se donner la main.

Et c'est, de la gauche à la droite, le portail Saint-Guillaume et celui de la Vierge, le grand portail dédié au Christ, les portails Saint-Etienne et Saint-Ursin

Tous ont, au dessus d'un soubassement continu, deux rangs superposés d'arcatures creusées en niches, celles du bas surmontées de bas-reliefs, celles du haut couronnées de dais en forme de tours et de châteaux. Tous ont le tympan décoré de hauts-reliefs représentant la vie du saint auquel ils sont consacrés, le tympan du portail central représentant le Jugement dernier. Tous ont leurs voussures peuplées d'un monde céleste de statuettes : anges, martyrs, prophètes, patriarches, etc. Tous, hélas ! affreusement mutilés par

les huguenots en 1562, ont été restaurés ; mais les grandes statues ont presque toutes disparu, et les niches ouvragées qui les contenaient ont actuellement la tristesse des nids désertés.

Pourtant, si la disposition générale est la même, il existe une complète différence de style entre les deux portails de gauche et les trois autres ; ceux-ci datant du XIVe siècle, ceux-là, refaits après la chute de la tour septentrionale, datant totalement ou en partie du commencement du XVIe.

Le portail Saint-Guillaume surtout, à l'extrémité nord, est le type de l'architecture acrobatique et disloquée du style gothique à l'agonie. Par la prodigalité capricieuse de ses ornements flamboyants, par sa préciosité presque mondaine, il forme un contraste absolu avec les trois portails de droite, plus ascétiques, plus mystiques. Son fronton est si ajouré que l'on dirait, dans l'angle des rampants, un réseau de flammes de pierre, un incendie pétrifié.

Ce portail, comme celui de la Vierge, s'efféмine d'une infinité de jolis motifs Renaissance, d'entrelacs délicats, de ciselures ténues. Certains détails lui donnent un air de sensualisme païen. Les anges des voussures sont des femmes savoureuses, aux cheveux mousseux, à la figure souriante et presque provocante. Prenant des poses théâtrales en de coquettes tuniques échancrées au col et fendues sur les côtés pour laisser voir les épaules grasses et les cuisses charnues, ces femmes cherchent à plaire, n'ont de l'ange que les ailes. Sur les culs-de-lampe des pieds-droits, des enfant nus et potelés jouent avec de grandes fleurs ou des oiseaux : et ce sont déjà des amours de Fragonard ou de Watteau...

Très mutilés, très dégradés, les bas-reliefs de ces deux portails représentent des épisodes du Nouveau Testament, et se continuent sur les autres portails par des scènes de la Genèse jusqu'à l'histoire de Noé, qui, suivant le mot de Victor Hugo (1), est sculptée là *en toutes lettres*.

Ces trois portails de droite sont d'un art plus primitif que les autres. C'est la statuaire médiévale dans toute sa naïveté vigoureuse et expressive. Par son manque voulu de perspective et la sobriété de ses moyens, elle est *architecturale*, produit le maximum d'effet sur l'édifice ; sa robuste simplicité, prise parfois pour de l'ignorance ou pour de la gaucherie, lui donne un caractère

(1) Notre-Dame de Paris.

indéniable de puissance et de grandeur religieuse qu'on ne retrouve pas dans les œuvres postérieures.

Dans cette profusion de sculptures, Moldène n'était vraiment séduit que par les détails singuliers, pittoresques, originaux. Il n'accordait qu'une attention relative aux Christs, vierges, apôtres, etc., personnages de commande, officiels et protocolaires, toujours les mêmes partout, traités sans fantaisie possible, sans caprice d'imagination, avec les rites traditionnels et les attributs légendaires. Figures de convention aux emplacements immuables, aux attitudes imposées, aux gestes obligatoires, et desquelles la véritable individualité de l'artiste ne pouvait se dégager !

Mais, à côté de cette ornementation réglementaire, poncive et solennelle, il en existe une autre où les sculpteurs gothiques excellèrent, — une autre plus intime, plus personnelle, souvent microscopique ou cachée, éclose, pour ainsi dire entre, les pierres et qui court, se développe tout le long des vieux portails, agrémente la façade d'une broderie profane, gracieuse, poétique, — imprévue...

C'est d'abord la flore locale, la flore des prés et des bois détrônant les vieilles arabesques et enjolivant l'édifice d'une fraîche parure idyllique... On dirait que les « maîtres d'œuvre », en construisant les cathédrales, voulurent les enguirlander, les installer dans la verdure, les branches et les fleurs. Partout des plantes, — feuilles, corolles et fruits, — ciselées avec un réalisme élégant et savant, jonchent les frises, tapissent les voussures, s'épanouissent sur les chapiteaux, encadrent de leur fine joliesse les scènes bibliques et les personnages célestes. Et c'est le chêne, l'arbre de la Gaule et des forêts druidiques, l'arbre du gui sacré ; c'est le pampre, la vigne des aïeux ; c'est le figuier, le cerisier, le lierre, le trèfle, etc. ; c'est l'églantier aux fleurs sauvages...

Dans cette végétation rôde et s'ébat une faune en miniature : chiens minuscules, musaraignes, grives picorant le raisin... Et, en dehors de ce décor champêtre, l'inspiration féconde des tailleurs d'images se donne libre cours dans la caricature : têtes de rois, de reines, d'évêques, de guerriers, de moines, de bouffons ; figurines semées partout où l'on ne les soupçonne pas, dans les crochets des corniches, aux pointes des redents ; personnages dissimulés dans ler nervures des archivoltes, derrière les pinacles des dais, dans toutes les anfractuosités, à toutes les encoignures... Et c'est aussi la ménagerie fabuleuse des gargouilles, — dragons, chimères et griffons, — monstres hybrides écaillés et ailés, hurlant et se tordant épouvantablement dans le vide, l'arrière-train agriffé à la

pierre... C'est la floraison du fantasque, l'épanouissement railleur d'une verve funambulesque... Les imagiers du moyen âge furent les humoristes de leur époque, comme ils en furent les poètes !

C'est dans ces ornements de fantaisie, agrestes ou satiriques, bucoliques ou burlesques, que se manifeste réellement l'effort d'art... Ornements qui, à l'extérieur, sont les véritables bijoux éternels de la cathédrale, comme les vitraux à l'intérieur ! Ornements inattendus, placés quelquefois par surprise, si petits ou jetés si haut qu'à peine s'aperçoit-on de leur présence ! Mais, lors même qu'on ne les voit pas, l'on sent qu'ils sont là, qu'ils existent ; et dès que l'on commence à les remarquer, ils vous hantent, vous obsèdent de leur foisonnement infini. Ce n'est plus l'art officiel, l'art de commande ; c'est le produit de l'imagination outrancière, du caprice. C'est la fantasmagorie de l'art pour l'art ; c'est du superflu, c'est du luxe... Ce sont les incidences du discours pompeux de pierre, les marges truculentes du livre solennel, — marges où serpentent des dessins d'écoliers qui seraient des maîtres... Art vagabond et facétieux ! art bohème et caustique ! art d'artistes ravis de faire la classe buissonnière ! art charmant et mutin, étrange et pittoresque, extravagant, un peu fou ! art primesautier, original, débridé, sans contrainte ! art audacieux, à la fois réaliste et symbolique, où se marient superbement la nature à la chimère, les fleurs vivantes aux fleurs de rêve ! C'est le sourire espiègle, le pied de nez aux conventions, le geste de moquerie, quelquefois de révolte. C'est l'art indépendant, émancipé, irrégulier, illégitime, mais séduisant comme tout ce qui est illégitime. C'est une débauche de liberté, un débordement de sève, une sorte de génération spontanée de la fantaisie ; c'est une germination, une éclosion touffue d'ornements poussés là comme des fleurs parasites, comme des giroflées sur les murs...

Dans cet ensemble admirable, le grand portail à lui seul, par l'étendue de ses dimensions, par l'opulence de ses guirlandes et de ses rinceaux, par la richesse de sa statuaire, mérite autant que tous les autres de fixer l'attention. Il est impossible de concevoir, pour la sublime allée qu'est la grande nef de Bourges, entrée plus triomphale.

Le tympan de ce portail, universellement célèbre, et qui peut, à juste titre, être considéré comme le chef-d'œuvre du genre, représente, selon la coutume, le Jugement dernier... Motif banal ! Sujet imposé ! Mais jamais cette page officielle ne fut traitée de façon plus personnelle, plus magistrale, plus inspirée qu'à Bourges.

Divisé en trois zônes, ce tableau de pierre contient toute la divine épopée : en bas, la Résurrection ; au milieu, la Pesée des âmes ; en haut, le Christ justicier assisté de la Vierge et de saint Jean.

La scène de la Résurrection, qui n'est plus guère malheureusement qu'une restauration, plaisait beaucoup à Moldène. Il y trouvait une vie intense, une rare variété d'attitudes jointe à une belle unité d'impression. Nus et reconnaissables seulement à leur coiffure, tous les ressuscités, rois, reines, évêques, moines, religieuses, guerriers, rejettent les dalles funéraires, se dressent et franchissent — multitude effarée — le rebord des sépulcres. C'est bien le grouillement aveuglé de gens qui sortiraient d'une prison obscure pour se trouver soudain, éblouis, en plein soleil. Certains se courbent, frappés d'effroi, dans la crainte du châtiment ; la plupart lèvent les bras au ciel pour remercier ou implorer. C'est un élan d'allégresse, un mouvement presque unanime d'ascension et d'extase. Malgré le péril du Jugement prochain, c'est le geste reconnaissant de la délivrance, le sourire à la vie éternelle chassant l'épouvante de la tombe... C'est un hosanna que chante la pierre d'un bout à l'autre de ce bandeau...

Le Jugement, au contraire, procure une impression forcément divergente, puisque les élus sont emmenés d'un côté, les réprouvés entraînés de l'autre. De plus, l'incrédule Moldène n'était nullement influencé par le symbolisme de cette scène qui, malgré sa haute valeur, lui paraissait puérile et caricaturale comme toutes les autres similaires.

Tous les personnages traditionnels sont là, au grand complet. Au centre, ailes éployées, l'archange saint Michel pèse les âmes. A gauche, conduits par des anges, les élus en longues tuniques s'en vont, troupeau béat, vers saint Pierre et le Paradis. Assis sous un portique, Abraham cache dans son giron des êtres minuscules dont on ne voit que les têtes ; et ce sont les âmes sauvées...

A droite, du côté de l'enfer, le sculpteur s'est évertué à créer du mouvement. Mais l'effet obtenu reste plutôt burlesque et satirique qu'effrayant. Les démons ont des têtes énormes et grotesques, — faces hilares et ricaneuses à la bouche largement fendue, aux oreilles démesurées ; masques grimaçants et non tragiques ; trognes de bouffons autant que de justiciers.

Ces diables sont comiques et obscènes. Certains ont de petits mufles aux seins, au bas-ventre, à la croupe ; d'autres des ailes aux reins. Tous ont des exagérations formidables de sexes. Ce ne

sont plus des diables, mais des boucs en folie, des faunes lubriques, des satyres en rut...

Et ces diables, comiques et obscènes, font les pitres. L'un d'eux — comme un athlète qui soulève des poids — brandit, à bout de bras, un moine nu ; un autre, de sa queue terminée en mâchoire, mord la cuisse d'un réprouvé. Certains précipitent, jambes en l'air, dans la chaudière un évêque. D'autres, narquois, attisent le feu. L'on sent que ces démons s'amusent, qu'ils sont heureux de leur besogne, l'accomplissent en riant. Ce ne sont pas de vrais bourreaux ; ce sont des épouvantails et non des semeurs d'épouvante.

Et les victimes elles-mêmes contribuent également à la jovialité de la scène. Leurs physionomies convulsées ont l'air de ricaner aussi. L'on dirait que les faces hideusement sardoniques des valets de Satan les égayent. Ces patients, avec leur rictus, semblent trouver drôle leur supplice et le considérer comme une brimade réjouissante.

Aussi nul ne résiste, ne lutte, ne se débat. Ils vont, non seulement résignés, mais avec une docilité comparable à celle des élus, vers un chaudron mesquin — marmite de sabbat, coquemar de sorcière — posé sur une grosse tête de monstre renversée, boursouflée, hilare elle-même, aux oreilles bovines écartées sur le sol...

Dans cette chaudière sont plongés à mi-corps deux personnages : un moine personnifiant la médisance, dont un crapaud dévore la langue ; une femme incarnant la luxure, dont un crapaud suce le sein... Et tout cela est symbolique, d'un symbole fruste et grossier.

Certes, il y a de la verve — une verve *endiablée*, pensait Moldène — dans ces sculptures ; mais c'est une verve carnavalesque, non grandiose et terrifiante. Et l'impression produite est celle d'une parodie, d'une farce, d'une mascarade, d'une pantomime de cirque par des clowns déguisés en diables.

... Quoi qu'il en soit, tout le tableau est présenté dans un encadrement admirable de voussures, formant six cordons ogivaux de statuettes : chérubins, séraphins, archanges, anges, etc., — toute la Cour hiérarchique céleste. Et ces chapelets de figurines alternent avec des guirlandes de feuilles d'une magistrale beauté. Limitées par des rinceaux, les trois zônes du tympan sont elles-mêmes enjolivées de palmes et de verdure. Et les arcades polylobées de la porte sont toutes fleuries de fleurs de pierre. De sorte que le tableau si remarquable du Jugement dernier est encore

rehaussé par un cadre magnifique, d'une valeur d'art incomparable.

Mais Moldène ne séparait pas les détails de l'ensemble. Du centre prestigieux, il reportait toujours ses regards vers les autres portails, vers l'intégralité du frontispice colossal. Il admirait le déroulement de cette broderie gracieuse qui festonne la base de l'immense façade...

Et, tout frémissant d'enthousiasme, il se disait que, dans l'austère visage de la cathédrale, ces portails sont comme un sourire — mais un sourire un peu hautain, un sourire noble de grand seigneur...

(*A suivre*). André DARTY.

LA FERRONNERIE A GALLIERA

Les Expositions annuelles du musée Galliera offrent un intérêt tout particulier. Rien de plus propre à servir les intérêts de l'art décoratif français que ces sélections annuelles pratiquées sur l'ensemble d'une technique et d'une matière, dans le sens le plus libéral à la fois et le plus critique.

Sans doute, il serait vain de vouloir dater une renaissance dans la reliure, la dentelle ou l'ivoire, des expositions précédentes où les vitrines de Galliera étaient parées des plus beaux produits de l'effort contemporain dans l'art d'habiller les livres, de nouer le fil en arabesques légères ou de fouiller l'ivoire.

Mais bien mieux qu'aux Salons et qu'aux Expositions de groupes d'artistes, on peut voir l'ensemble de la production d'art industriel sur un des points du vaste domaine de l'artisan; pour le critique le plus tenace et le plus avisé, l'impression du Salon reste un peu confuse; on ne lui donne pas tout à fait l'heure de l'art: il lui faut compter avec des refus injustifiés, avec des sacrifices imposés par le manque de place aux artistes admis.

Les groupes d'artistes, fondés entre gens de valeur sur des bases de camaraderie, sont forcément exclusifs, de ce fait qu'ils sont nombreux.

Dans les deux cas, soit présentation de larges ensembles par les Salons, soit fractionnement par menues facettes, du fait des groupes, il est dificile d'en retirer la notion nette et complète de ce que peut donner notre art décoratif.

L'Exposition de Galliera se borne toujours à une matière et à un genre; mais elle les explique complètement; le principe du jury n'est pas restrictif, le but même n'est point tant de faire admirer de belles prouesses d'exécution, au passant, au visiteur de hasard, que de mettre en rapport les producteurs et les intermédiaires, les artistes et les fabricants; après une exposition de Galliera, les fabricants doivent savoir, dans leur spécialité, à qui s'adresser pour avoir le plus beau modèle et le plus convenable à leur recherche, et c'est un grand point que de préparer la rencontre des deux éléments principaux de l'art industriel, le facteur art et le facteur commande. Car, sans l'industriel, l'artiste en est réduit à fabriquer de petites pièces qui ne donnent pas sa mesure, et sans l'artiste le fabricant est exposé à faire figurer aux expositions, et à donner place dans ses travaux à des œuvres d'intérêt médiocre, représentant un gros effort de temps et d'argent dépensé pour

l'utilité présente, mais n'ayant point de vertu de développement, c'est-à-dire impuissante à lui attirer, de la part du public, des commandes nouvelles.

Donc, si l'artiste peut trouver à ces Expositions à la fois esthétiques et techniques, le débouché, la possibilité de faire grand, de réaliser toutes les ampleurs de sa conception, avec le concours de l'industriel, l'industriel s'assure, par la collaboration de l'artiste, le bon renom esthétique de sa maison, et la supériorité, au moins l'égalité sur les concurrents étrangers. On peut dire, au point de vue des industriels français, l'égalité, car ils ont, de ce côté, du terrain perdu, précisément parce qu'en Angleterre et en Allemagne, il est beaucoup plus admis de recourir aux dessins de l'artiste et à ses lumières. C'est, commercialement, une chose toute simple que d'acheter des idées à ceux qui en ont, qui sont désignés pour en produire, et prouvent, tous les ans, l'abondance des résultats d'une imagination servie par les moyens d'art nécessaires. Pourtant, en France, beaucoup d'industriels ont souvent préféré, pour des raisons d'économie assez mal comprise, courir d'assez gros risques sur des plans de dessinateurs industriels, passablement routiniers et d'ailleurs très paralysés par la crainte de déplaire en faisant un peu neuf. Les organisations anglaises et allemandes, supérieures à ce point de vue, n'hésitent jamais à en appeler au concours de l'artiste, de sorte que, quoique les plus belles pièces d'art décoratif soient françaises, la France n'occuperait pas sans conteste le premier rang dans une exposition complète d'art décoratif, et après que nos artistes aient commencé ce grand mouvement d'art, notre public ne les a suivis, qu'après avoir eu connaissance du mouvement anglais de William Morris et ne les a reconnus que par une sorte de choc en retour. Prenons un exemple :

Voici fort longtemps que Bracquemond a fourni d'excellents modèles à toutes les spécialités de technique décorative.

Chaque fois qu'on étudie une branche d'art industriel, on est à peu près certain de découvrir, dans le passé, un effort de Bracquemond. Souvent on ne le trouve que parmi les modèles. Les industriels ont accepté son idée, ont fait fabriquer un modèle, puis se sont arrêtés là pour reprendre tout de suite des modèles du vieux temps ou des modèles légèrement variés d'après le XVIIIe siècle par un dessinateur timide. A chaque fois qu'un modèle de Bracquemond a été réellement exécuté comme cela s'est produit dans la céramique, cela fut un gros succès.

Mais l'habitude a une force énorme, et les industriels recourent tout de même, malgré la preuve faite du succès possible, à des dessinateurs ; les raisons en sont multiples, de l'économie, plus de rapidité, parceque le dessinateur est moins pris que l'artiste ; et comptons aussi cette raison que le dessinateur se borne parfois à donner une forme claire à quelque embryon de projet conçu par l'industriel, et clarifie et résume l'esthétique de ce dernier, tout enchanté de se reconnaî-

tre, et se croyant très bien servi puisqu'il l'est selon sa volonté. Les expositions de Galliera auront le mérite de lui fournir des idéaux à comparer au sien propre et parfois capable d'y ajouter et de le déterminer dans un sens certain. Elles pourront aussi, comme celle de la ferronnerie, déterminer les amateurs mieux renseignés, à indiquer à leurs architectes, des collaborateurs nécessaires pour l'emploi du fer dans les maisons qu'ils font construire, comme au point de vue du bibelot léger, vases, boîtes, ornements du meuble, cette exposition indique avec précision ce que l'art du fer, du cuivre et de l'étain apporte de nouveau.

*
* *

L'Exposition est installée d'un goût parfait et ce n'était point très commode. M. Eugène Delard, l'éminent conversateur du Musée Galliera, dont on connaît les belles œuvres littéraires, romans ou nouvelles, où vit toute la couleur de la vie et du paysage du Quercy, d'autant plus apte à se tirer des difficultés d'arrangement d'une exposition qu'il possède davantage les dons d'imagination et d'ordonnance de l'écrivain, rencontrait ici toutes les difficultés et surtout la différence de volumes des objets plus accentuée qu'en toute autre technique, car il avait à placer dans la même salle des portes monumentales et des poignées de tiroir, des départs de rampes d'escaliers et de menus bijoux de fer, de bougeoirs et des enseignes. Il y est parvenu.

Il a remplacé le fond rouge cher aux ferronniers et qui donne de la brutalité à l'objet, par une teinture bleue beaucoup plus juste. Il a disposé ses grilles de jardin sur des massifs de plantes, de façon à ouvrir pour ainsi dire sur un jardin et donner à leur présence une vraisemblance, c'est-à-dire, autant que possible, les montrer en place juste. Il est arrivé avec ces gammes du fer neuf et brillant, ou patiné, d'étain sourd, de cuivre clair à donner une coloration très amusante et curieuse parmi les belles tapisseries aux fonds apaisés qui décorent la salle, et il a harmonisé avec tout ce passé robute tout ce brillant nouveau.

Parmi les ferronniers, on peut discerner, en somme, deux courants principaux. Les uns, de traditions respectables et de métier sûr, fouillent le fer pour lui donner les légèretés de l'arabesque, se réjouissent de triompher toujours de la dure matière, de traduire la légèreté de la fleur en soulignant la menuité des tiges, des brindilles folles et d'y assouplir le métal ; ainsi M. Marrou, dans une légère grille où toutes les difficultés de la technique sont surmontées en trois vastes pièces forgées chacune d'un seul tenant.

D'autres, laissant de côté ces rivalités du fer avec les matières ductiles, en accentuent plutôt la sévérité comme M. Brandt qui procède par arabesques décidées, d'aspect solide, avec ces mouvements stricts

et comme abrégés, ces repliements quasi-géométriques des lignes, chers à ceux de nos novateurs dont le goût est d'essence classique. M. Brandt appartiendrait à cette série d'artistes, parallèle à celle que représente avec autorité M. Marrou, aussi M. Brindeau de Jarny, Brosset, Robert, M. Brindeau de Jarny ne stylise point la nature; ou bien il transcrit la feuille et la fleur, pliant seulement l'arabesque des branchages pour obtenir l'effet et l'objet qu'il cherche, soit un lustre, soit un bougeoir, soit un ornement, ou bien il recherche des formes et de l'enroulement d'un seul morceau de fer crée un objet usuel toujours de style très personnel et d'heureuse patine. M. Brosset a forgé une belle vitrine de fer ouvragé, très franche et très robuste d'allures à proportions nobles pour que M. Boucheron y dispose des bijoux de fer, fer ou or dans le goût espagnol, ou des menuités fort adroitement conçues, mais qui contrastent avec les densités et les volumes qui découlent légitimement de l'emploi du fer.

La vitrine de M. Pierre Roche est, comme toujours, ingénieuse; l'artiste a eu l'idée, avec M. Follet, d'utiliser l'étain et le cuivre pour la décoration murale, et de créer des plaques très légères, qui, collées sur du papier pourront former des frises d'appartement et réfléchir harmonieusement, sur leurs surfaces, la lumière; c'est une idée neuve dont les applications peuvent être heureuses; au long des vitrines, des vases de M. Desbois avec un jeu du corps féminin dans l'ornementation, très souple et qui évoque les belles œuvres antiques, des pots élégants de M. James Vibert, une buire d'Alexandre Charpentier, très puissante, avec une ronde de personnages ivres, traités du plus beau réalisme et se fondant dans une surface hachée très largement, sans recherche du joli, congruente à la vigueur du motif principal.

L'art d'Alexandre Charpentier suffirait à lui seul à la défense de l'art décoratif, car il est impossible de traiter les figures avec plus d'émotion et de sincérité dans un bas-relief à prétentions de musée, qu'il ne le fait pour des plaques de porte et de serrure. C'est un démenti violent, opposé aux critiques qui conseillent aux artistes de s'en tenir aux formes nécessairement utiles, en se refusant toute recherche d'élégance. Cette théorie, qui a sa valeur contre l'enjolivement superflu, est mise en échec soit par les œuvres neuves d'un Charpentier, soit par les œuvres moins modernes d'un Marrou et surtout d'un Brateau. Le goût de M. Brateau est opulent. Il n'aime point à laisser vide un coin de la surface établie; son art a assez de finesse pour que son objet d'art n'en garde pas moins toute la sveltesse et la sobriété possibles. L'exemple, d'ailleurs, des Japonais, si prodigue d'ornements, conclut aussi contre l'école de l'utilité stricte. M. Ernest Carrière a tenté de donner au fer, un peu de la douceur de modelé de la céramique et il y a réussi; par d'habiles différences de massivité dans le galbe de ses vases, il a trouvé comme l'enveloppe légère d'un décor de poissons se jouant au remous des vagues, tout neuf dans l'art du fer; par la légèreté de son modelé, il atteint à de l'émotion d'œuvre neuve.

C'est aussi par des différences de modelé que Braquemond (et son fondeur M. Brosset) sont arrivés à faire du devant de feu fait pour la maison Vitta, comme un grand bibelot ouvré, ou de la dentelle de fer, s'appuie sur des ornementations à masses plus grasses et plus profondes, qui accentue la jolie valeur des détails fins. Et c'est très particulier, car aucune œuvre, en cette exposition, n'apparaît aussi bien conçue pour la matière utilisée que ce devant de feu, qui tire parti de toutes les joliesses et de toutes les énergies auxquelles le fer peut se prêter.

Mais sans se perdre dans le détail, rappelons surtout que l'intérêt de cette exposition, pour le critique d'art et le visiteur, c'est la présentation ordonnée de tout les beaux efforts conçus dans l'art du fer, depuis les robustesses auxquelles est habitué M. Brosset, jusqu'aux très légers découpages. si ingénieux de M. Schidecker. Rien n'est plus renseignant sur notre art décoratif qu'une exposition de ce genre, se bornant à une seule branche de l'art, mais la représentant tout entière, dans toute la complexité du travail de recherches de nos artistes.

Gustave KAHN.

CARNET DE PARIS

Prix d'Académie.

L'Académie tend quelques billets bleus aux poètes. Elle récompense avec assez d'à propos ; on ne peut jamais dire au juste qu'elle ait choisi les volumes les plus savoureux, les plus neufs, les plus frisonnants pour les laurer, mais ses choix se défendent; pour être sûre sans doute de ne pas se tromper, l'Académie n'hésite point à couronner derechef des poètes dont les premiers succès et les premières récompenses académiques rencontrèrent dans la presse et dans le public un bon accueil; ce n'est point pour donner de la variété à ses palmarès, mais c'est une précaution pour éviter les lazzis, et si les choix ne sont pas les meilleurs possible, on ne saurait dire qu'ils soient mauvais.

M. André Rivoire qui obtint un prix avec *le Chemin de l'Oubli* est un très aimable poète, très attendri, un peu crépusculaire, qui se défend de tout éclat de voix, de toute sonorité trop éclatante. C'est un élégiaque au vieux sens du terme, mais avec un joli tour original de passion contenue et vibrante.

D'un art moins parfait, Fernand Gregh a des ambitions plus vastes. Il agite souvent les drapeaux des revendications sociales ou adresse des vers aux maisons du peuple. Il a des frémissements romantiques et naturistes. Madame Marie Dauguet qui interprète bien les paysages agrestes a part aux largesses académiques. M. Clouzet a eu de nobles accents dans son *Livre de la Pitié*, l'Académie le reconnaît. Le théâtre a ses prix, qui viennent ajouter à la gloire des auteurs joués au Français, à l'Odéon. Pour l'Odéon, l'Académie, sur trois pièces qu'elle laura, a retenu *Résurrection*, de M. Bataille et Léon Tolstoï, et la *Rabouilleuse*, de M. Emile Fabre et Honoré de Balzac, et a ainsi ajouté ses dépenses à ces fortes dépenses d'originalité créatrice.

La Fête Callot.

Le hall du Casino de Paris est plein de soudards, de ribaudes, de discours de bonne aventure ; il y a un vrai cheval, une vraie voiture de romanichels, avec de frais romanichels, un montreur d'ours et son ourson, vrais tous les deux.

Il y a des baraques foraines avec des dessins larges et des figures enluminées violemment sur les toiles peintes. Devant la baraque de Léandre, ou le bon dessinateur dessine des charges au quart d'heure, Irma Perrot fait le boniment. Cette baraque de Léandre est toute ornée d'éléments vivants ; d'abord une oie, costumée en *bêtise humaine*, avec la couronne, le sceptre, et le grand manteau de velours rouge qui conviennent aux puissances. Elle est remarquablement sage et calme et ne bouge point, parmi tout le fracas de la fête, qui est considérable, car s'y croisent, outre les propos animés des visiteurs, les appels de trompette des tenanciers du tourne-vire, Neumont, Auglet et Vallet qui font valoir leurs primes et leurs lots, entourés, tels des Mars en un olympe, de muses nues. L'aspect de la salle est amusant; les habits noirs n'échappent pas au déguisement; on impose aux personnes qui portent cette toilette un beau chapeau de feutre à plume de paon ou de faisan; c'est déjà tout un programme; on ne peut être sérieux à pierre fendre avec ce chapeau là sur la tête. Cortèges : les horreurs de la guerre; c'est le bon sculpteur Moreau-Vauthier qui l'organisa; soudards sanguinolents, mannequins de femmes étranglées, de prisonniers égorgés parmi des reîtres haillonneux. La petite flûte de M. Fontbonne précède le cortège des romanichels, les vrais romanichels étant accrus en nombre par les peintres la Nezière, Avelot, Pinchon. Naturellement on se presse pour les voir; les dames escaladent les quelques chaises laissées dans la salle. Après l'on soupe; quelques chansonniers chantent de très vieux, trop vieux refrains, pas Louis XIII, ni Louis XIV mais de la plus basse époque du Caveau, petite tache dans un ensemble parfait, et puis un peu d'escarpolette, un peu de gaieté, et la salle se vide; les humoristes et leurs amis eux-mêmes sortent et s'égaillent jetant dans la clarté nette des six heures matinales, une bouffée de bonne humeur et le caprice de déguisements et de toilettes de bal.

Whistler.

Quai Malaquais, exposition Whistler; pour exposer aux Beaux-Arts, presque dans le sein de l'Institut, il suffit de mourir.

Quelques belles toiles, *la Femme en blanc*, *Au Piano*, etc..., rappellent l'époque où on refusait Whistler au Salon. Ce sont ces toiles mêmes qui subirent les rigueurs d'un jury naturellement éclairé, doux, désintéressé, comme sont tous les jurys, avec tradition et fixité. On cause. Voici de bons connaisseurs d'art. M. Dujardin-Beaumetz qui fait preuve de libéralisme et de libéralité, et les peintres Besnard, Raffaëlli et Frantz Jourdain, architecte, critique et président de salons de syndicats, de comités. M. de Montesquieu prêche, quoi ? la gloire de Whistler, à des dames qui paraissent boire cette parole alambiquée ; il a un cache-nez-cravate admirable, de soie à petits carreaux noirs et

blancs qui s'harmonise avec son élégance oratoire; il lève un doigt et montre quoi? le plafond, les cimes, le ciel de l'art, tout ce qui est élevé et où peuvent voler les chauves-souris. On ne voit pas M. Théodore Duret que Whistler peignit entortillé dans une sortie de bal rose, au temps où M. Théodore Duret faisait de la critique d'avant-garde, avant de devenir un historien compact. Et puis M. Blot, le collectionneur hardi, et naturellement M. Bénédite qui a organisé l'exposition avec soin et intelligence.

On discute quelle est la meilleure époque. Certains défendent sa première manière, avec des japonaises dans des décors de laque poncés à souhait, très harmonieux; d'autres préfèrent la période des marines, où Whistler influencé d'impressionnisme français voyait plus large; d'autres encore, le Whistler définitif, où une part est donnée à la joliesse de l'arrangement, où il y a de la manière, du truc, de la fausse élégance, une légèreté affectée, du bluff, mais tout de même de grandes qualités, avec des prestesses de dessin et de couleur, et comme une géniale égratignure de la toile, apparemment négligent, très studieux. On ne se mettra pas d'accord, car ce sont questions de tempérament.

Et Whistler a bonne presse; comme on ne voit pas aux murs des toiles de Whistleriens, on lui pardonne sa postérité terrible et pullulante ; on ne voit que lui-même, tel qu'il fut, bon peintre, de silhouette falote, dans la crespelure brune de sa chevelure, avec des petits yeux perçants, et la canne blanche qu'il portait comme une houlette pastorale, toujours comme sur le qui vive et prêt à la répartie, comme il fut toujours, dès le début, dès l'heure de son procès avec Ruskin, où ils avaient tort tous les deux, Ruskin en ne comprenant pas tout de suite Whistler, Whistler en ne comprenant pas encore l'esthétique préraphaélite et sa part de justesse.

Quelques livres.

Dans les souvenirs de jeunesse de Scheurer-Kestner, un très beau livre, ce joli croquis de Victor Hugo à une séance de la réunion de l'Extrême-Gauche à Bordeaux en 1871.

« Une fois, nous eûmes une séance superbe. Notre collègue Jean Brunet, appartenant à la classe toujours dangereuse des demi-fous, depuis réactionnaire et inventeur du gâteau de Savoie, qui déshonore la butte Montmartre, eut l'imprudence, dans sa naïveté d'ancien polytechnicien, de critiquer timidement une proposition de Victor Hugo. Le poète bondit : qui êtes-vous donc? s'écria-t-il, vous qui osez porter des jugements sur un ancien serviteur de la République? » Et Victor Hugo, une fois lancé, commence copieusement son panégyrique, racontant sa vie, ses luttes, son exil, ses douleurs, avec une envolée d'éloquence

admirable. Remontant le cours des années, il arrive jusqu'à sa naissance, et s'animant par degrés: Moi aussi, dit-il, je suis un annexé, je suis Lorrain », sur ce mot. il se mit à parler comme un convulsionnaire; il descendit au milieu de la salle, et continua son allocution, cramponné à une colonne de fonte. De ma vie, je n'ai ressenti d'émotion pareille, ni assisté à un spectacle plus possionnant. Hugo nous submergeait sous de véritables flots de colère, de regret et d'espérance. C'était merveilleux. Il planait comme emporté par une flamme divine, étreignant la colonne de son bras puissant. Il s'enivrait de sa parole vibrante. La crise se termina par un flot de larmes. Tout en applaudissant le grand artiste, nous pleurions aussi. « Quel admirable comédien ! » me souffle à l'oreille mon voisin, les yeux humides. Pour moi qui ai depuis beaucoup connu Victor Hugo et ai été son ami, j'ai la conviction qu'il était sincère et s'identifiait avec son rôle. Un dieu s'agitait dans sa poitrine et le faisait parler. »

Les *Sortilèges* de Marius-Ary Leblond nous reportent à cette île de la Réunion, qui leur est chère et qui, après Leconte de Lisle et Léon Dierx, nous donne ces deux excellents romanciers. S'ils aiment leur île natale, elle le leur rend en leur fournissant d'abondantes images et de types neufs de races non encore formulées par la littérature. *Sortilèges* n'a point l'importance de la *Sarabande* des mêmes auteurs, mais il s'y trouve des choses charmantes; une excursion à Madagascar leur a donné sur la vie malgache, dont on a si peu parlé, une brève nouvelle très compréhensive de l'humanité de là-bas.

C'est un petit livre très documenté, que *Madame Fornoul et ses héritiers*, de M. Lucien Rolmer, dont c'est, je crois bien, les débuts littéraires. Un comique adroit, pince sans rire, tout à fait d'observation. un rien malveillante pour l'ensemble de l'humanité, fait s'agiter autour du lit de Madame Fornoul des héritiers pressés; leurs gestes s'emplifient dans cette chambre de malade, qu'éclaire seule une veilleuse, comme des ombres sur le mur, démesurées et grimaçantes, exactes tout de même. La difficulté réelle qu'il y a à écrire une œuvre attachante autour des drames de l'argent, ce jeune écrivain l'a tourné, en laissant de côté tout ce qui y ferait allusion, et en s'occupant surtout des espoirs des héritiers, de leur rêve de vie meilleure: c'est d'ailleurs autour d'un héritage nul qu'ils se disputent et se battent. Ce petit livre est plein de mouvement, d'humour et il est indépendant, il est personnel. Un début à marquer.

Le Diable est à table, c'est le dernier livre d'Hugues Rebell. Comme mu par le pressentiment d'une mort prochaine, le pauvre écrivain y a accumulé le plus possible d'idées générales; la moindre phrase nécessaire, le moindre fait de la péripétie (un peu enfantine) lui suffit à partir en longues digressions et il loue le passé, le marquis de Sade, les aristocraties, combat les idées modernes avec une furie inoffensive et bien curieuse. Il semble prendre à tâche de nous bien indiquer que ce n'est point un idéologue que nous avons perdu en lui; nous le savions

bien, mais il n'y a plus dans ce dernier roman, ce joli mouvement, cette fièvre de fantaisie, cet accent de perversité réticent et personnel qui faisaient le prix de ses bons livres, de ses meilleurs, la *Câlineuse* ou la *Camorra*.

La Nièce de M. Jacob Gaspard, de M. Gaston Rouvier est à la fois un tragique et humoristique roman d'aventures; jeu de passions surexcitées dans le calme décor d'une vallée Zurichoise, histoires violentes, analyse fine des caractères, cela tout ensemble, compose un roman très attachant, vivant, exotique, passionné, qui reprend les traditions du roman sans thèse, du roman romanesque.

Rue du Delta.

Jamais il n'était passé personne rue du Delta ; cette petite rue s'étend en façades grises, derrière lesquelles il y a quelques arbres, jardinets, courettes plantées ; à peine quelques voitures à bras sortent avec bruit de ces fonds de cour transportés en poëleries ; il y avait du silence. Mais depuis l'assassinat de la crémière, des gens passent, circulent, se dérangent de leur route pour voir la maison où il a été commis un crime et la rue deviendra populaire, et les romans-feuilletons y feront se passer leurs scènes les plus déchirantes dans un proche avenir.

PIP.

REVUE MUSICALE

CHÉRUBIN *à l'Opéra-Comique et l'art musical en 1905*

Un château en Espagne. Et c'est grande fête au château : Chérubin vient d'avoir ses dix-sept ans, Chérubin vient d'obtenir son premier grade ; il a doublé les gages de la valetaille et fait remise aux manants d'un an de fermage. « Grande folie que tout cela ! » ricanent le Duc, le Comte et le Baron : car, déjà, tout le monde l'envie. « Qui l'aimera ? » dit son vieux précepteur Jacopo, surnommé le Philosophe, dont ce gamin délicieux est le désespoir et l'orgueil... — « Moi ! » répond gentiment Nina, la jeune pupille du vieux Duc ; mais la pauvre Nina trouve les vers écrits pour elle entre les mains jalouses du Comte ; car Chérubin adresse à toutes les mêmes vers, effusion de sa flamme adolescente : il courtise la pupille et la Comtesse, sans oublier la Baronne. « Une femme ! » ce mot seul le fait délirer ; pour un chiffon, pour un bout d'étoffe, il irait au diable, et le bruit d'une robe accélère son petit cœur. S'il les aime déjà toutes, c'est qu'il n'en aime encore aucune, soupire le Philosophe. « Je suis gris ! » crie Chérubin : Chérubin n'est ivre que de son printemps en fleurs. Pour comble d'ivresse, il a fait venir, en guise d'apothéose, la ballerine aimée du Roi, l'Ensoleillad !

Au second acte, une posada. Le jeune cornette est trop galant avec les maîtresses des officiers, il frôle de trop près les mantilles, et le capitaine Ricardo, dragon qui ne plaisante pas, met flamberge au vent ; voici justement l'Ensoleillad : on se battra, sur une gavotte ! L'Ensoleillad se trouve mal... Et, quand la nuit tombe, la plus rafraîchissante scène d'amour jette son voile alangui sur toute cette mêlée : alors, il tremble, l'espiègle enfant que l'éclair des épées n'avait point fait pâlir... Amoureux, toujours alerte, il rêve, il rit, il embrasse, il escalade, il chante, il grimpe à l'échelle, il presse la ballerine, il dépiste les maris jaloux, et sa brève nuit s'achève dans un enfer...

Au troisième acte, dans la vieille cour ensoleillée, le jouvenceau fait son testament, car il a deux ou trois duels sur les bras ; léger, profond, insaisissable, il s'attriste à l'idée de la mort, et sa mélancolie module en éclat de rire. Enfin, tout s'explique : le Comte et la Com-

tesse, le Baron et la Baronne réconciliés se moquent à l'unisson de ce « petit » ! Tant de duels manqués l'enragent. Et lorsqu'insouciante comme un lendemain qui ne se souviendrait plus de la veille, l'Ensoleillad part sans un sourire, il pleure à chaudes larmes... Premier grand chagrin ! Mais Nina survient, consolatrice. Le mariage, déjà ? « C'est Don Juan ! » s'écrie le capitaine incrédule ; « c'est Elvire », ajoute le Philosophe pensif, en regardant Nina.

Joli dénouement de cette bluette en trois actes amusants et superficiels. Massenet, musicalement, a toujours l'âge de Chérubin, l'âge de ce gentil poète exaspéré dont le nom seul dit la saison divine où le cœur s'aperçoit qu'il bat. Heureux automne, qui reprend sans effort le ton du printemps ! Sa partition nouvelle, en *ut* majeur, ne rivalise pas avec le souvenir de Beaumarchais transfiguré par Mozart ; c'est, plus modestement, une « comédie chantée » qui donne l'impression d'une opérette idéale, avec un mouvement scénique intarissable, une orchestration cuivrée, des effets rieurs, de la tonalité décidée, de la mélodie franche, du parlé parfois, des ensembles rajeunissant notre vieil opéra-comique. Qu'il rêve ou qu'il rie, le maître du *Jongleur de Notre-Dame* et de *Cendrillon* vibre toujours. Sa comédie musicale n'est jamais *debussyste*. En invoquant la femme, sa phrase langoureuse a des sursauts sonores ; mais, quand la nuit tombe, la nuit blonde et sentimentale, les cors lunaires dialoguent avec les violoncelles pâmés, crispés, brisés d'émotion comme un cœur d'adolescent, des mélodies fleurissent les jeunes lèvres, des frissons soulèvent l'orchestre voilé ; puis l'hymen des voix se perd dans le murmure cristallin des harpes, des sons harmoniques et des accords les plus osés... D'une couleur exquise, ce duo du balcon paraît la perle d'un ouvrage bruyant. Et, dans une suave pénombre familière à notre Opéra-Comique, l'interprétation met en valeur ce bel instant musical : Chérubin, n'est-ce pas Mary Garden, un cavalier sans rival, à l'âme subtile, au mollet spirituel, au catogan vainqueur ? Sa prestesse ne s'intimide qu'aux pieds divins de l'Ensoleillad, Mme Vallandri, ballerine aristocratique, Espagnole blonde que la nuit n'a guère de peine à rendre adorablement sentimentale, et qu'une pareille création met au premier plan, à côté d'artistes éprouvés tels que Mme Marguerite Carré (la douce Nina), l'incomparable Fugère, un philosophe de la tête aux pieds ! Et comme il sait faire pressentir à l'étourdi Chérubin le salut par la douce Nina : « Tu verras, petit, tu verras... Attends ! » Quel artiste ! N'oublions pas Jeanne Guionie, une attrayante Comtesse, Allard, un Comte très authentique, un peu sacrifiés par le livret de MM. Francis de Croisset et Henri Cain qui nous revient de Monte-Carlo. Que l'éclat de l'Ensoleillad ne nous rende pas injustes non plus pour la Baronne (Mme Cocyte), pour Cazeneuve et Chalmin (le Duc et le Baron), pour le brillant orchestre de Luigini qui soupire le prélude mineur du IIIe acte !

En fêtant *Chérubin*, l'enfant gâté de la comédie qui chante, — aussitôt, sans attendre l'heure de philosopher annuellement sur la

saison musicale, on devine comment, après Wagner, dont le *Tristan* partage avec *Armide* les beaux soirs de l'Opéra, les nationalités se sont ressaisies : à la France, la comédie qui babille et gambade en modernisant son refrain moqueur ; à l'Italie, le drame brusque, qui fait triompher la *Sibéria* pathétique et le nom dorénavant consacré de Giordano ! Charme en deçà des monts, violence au-delà... C'est encore le théâtre et l'Italie qui s'emparent du concert, mais le théâtre archaïque et l'Italie virgilienne, quand la *Schola Cantorum* réhabilite Monteverde, l'heureux auteur, hélas ! posthume, depuis bientôt trois siècles, d'un *Orfeo* singulièrement original et du *Couronnement de Poppée*.

C'est le théâtre encore et la France classique qui sollicitent les plus généreux efforts : nos lecteurs n'ont pas oublié les trois intégrales et superbes auditions du *Don Giovanni*, de Mozart, remonté, sans vains décors, au Nouveau-Théâtre par M. Reynaldo Hahn : ce jeune amoureux de grand art vient de consacrer deux séances de musique dramatique ancienne à nos ancêtres, aux précurseurs trop méconnus du grand Gluck : Lulli, — Rameau ; ce n'est point par hasard que le Florentin Lulli, plus de cent ans avant Gluck, « le jongleur de Bohême », avait choisi le sol de la douce France pour y planter l'harmonieuse frondaison de la musique expressive : en dépit des quolibets de Mozart, ce Chérubin de l'art musical, le beau parc à la française a poussé lentement, et les *Troyens*, incompris, de Berlioz n'en sont pas venus troubler l'ordonnance. Allez écouter, pour achever la leçon des maîtres, l'histoire du *Lied*, véritable « Exposition de la mélodie » que madame Mockel nous propose en cinq soirées : alors, vous comprendrez mieux pourquoi notre érudition quelque peu lasse, et qui semble si friande de frissons nouveaux, se plaît à remonter vers la fraîcheur du passé candide, pourquoi notre automne encombré de feuilles mortes songe au printemps de nos chansons populaires éloquemment défendues par Arthur Coquard et joliment recueillies par Julien Tiersot !

Assurément, un art, qui se croit et se veut nouveau, se cherche aujourd'hui, sans panache, sinon sans pose. La base même est menacée : d'architecture abstraite et symétrique, l'art musical aspire à devenir poésie vivante, impressionniste, éparse, intangible ; la gamme se déforme; la tonalité s'évapore ; la construction musicale, avec ses retours de motifs (que Delacroix comparait aux répétitions d'un prédicateur), la logique respectée par tous les maîtres y compris Wagner, ce classique fulgurant, le cède à un autre art qui voudrait être une image plus complète et plus complexe de la réalité rêvée ; tandis que la nouvelle Allemagne est demeurée conservatrice aussi bien avec le romantique Richard Strauss qu'avec le classique Johannès Brahms (dont l'avisé chef d'orchestre Alfred Cortot vient de nous restituer le *Requiem allemand*, au parfum très *schumannien*), voici la France et la Russie novatrices : la Russie, d'âme populaire encore, exotique, orien-

tale, excessive, sensuelle, à la mélancolie pittoresque inspirée des couleurs fougueuses d'Hector Berlioz, par Franz Liszt, et de la rythmique originalité des chants nationaux ; la France, plus délicate, plus fine, plus subtilement simple et toujours harmonieuse dans l'outrance, ne confondant plus la grâce païenne avec l'art classique : musique nouvelle, en vérité, qui possède ses Virgiliens épris de plein-air et ses Lunatiques opposant l'extrême rêve à l'extrême *vérisme*, l'irréel vibrant de la *musique pure* à la conventionnelle réalité du théâtre, ressuscitant Monteverde contre Wagner, l'aube naïve contre le crépuscule opulent, faisant appel aux candeurs slaves, à tous les primitifs, même français ! Musique « librement modelée sur la vie » ! Reflets bleuâtres ou gris perle de ces raffinés *nocturnes* de Whistler, que notre École des Beaux-Arts abrite et dont l'harmonie semble influencer les plus poétiques évocations féminines de nos Salons de 1905 : la robe noire de la *Polymnia* que Lavery l'enchanteur accoude au piano à queue, l'admirable jeune fille de Guiguet, le rêve parisien de Willette et le rêve panthéiste de Mademoiselle Dufau, la vie moderne interrogée par Ernest Laurent, Charles Hoffbauer, Raoul du Gardier... Comme dans une évolution d'art, tout s'enchaîne, — un mystère pareil sollicite nos plus argentines palettes et ce nouveau clair-obscur musical qui dispense la clarté vague ou l'obscurité limpide.

Telles sont les notes et suggestions que nous avons crayonnées sur un coin de notre programme, en marge d'une savante causerie de M. Louis Laloy, précédant une homogène et curieuse matinée de musique ultra-moderne, russe et française, interprétée par Madame Camille Fourrier, qui chante à ravir le Debussy, le Balakirew et les mélodies d'une artiste d'avenir, Marguerite Debrie, — et par M. Ricardo Vinès, le pianiste enlevant un *Hopak* de Moussorgsky comme il nuance les étonnants *Jeux d'eau* de Ravel. Nous sommes peut-être moins optimistes que notre confrère Laloy qui voit fleurir d'inouïs « vergers de musique » ; mais, dans la pléthore des expositions et concerts, soyons reconnaissants à ceux qui nous révèlent autre chose que la *Damnation de Faust*... Remercions Madame Fourrier, MM. Cortot, Parent et Reynaldo Hahn, sans oublier notre confrère Astruc qui, pour faire suite aux neuf symphonies de Beethoven, évoquées par le bras impérieux de Weingartner, nous offre une symphonie nouvelle de Scriabine, romantiquement conduite par Nikisch. Sans être Don Juan ni Chérubin, reconnaissons qu'un peu de nouveauté n'est pas importune ! Mais, quand nos *Debussystes* paraissent regretter que la 44e de *Pelléas et Mélisande* soit retardée par la « première » parisienne de *Chérubin*, n'oublient-ils pas que leur jeune maître interviewé sur la crise musicale a désigné Massenet comme un des plus fidèles miroirs de notre âme légère ?

Raymond BOUYER.

REVUE DRAMATIQUE

Théatre-Antoine : *La Race*, comédie en 3 actes de M. Jean Thorel ; *Monsieur Lambert, marchand de tableaux*, comédie en 2 actes de M. Max Maurey.

Théatre national de l'Odéon : *L'Agrafe*, comédie en 1 acte de MM. Grenet-Dancourt et Jean Destrem ; *La Variation*, comédie en 4 actes de M. Pierre Soulaine.

Théatre du Grand-Guignol : *L'Obsession*, pièce en 2 actes de MM. André de Lorde et Alfred Binet ; *Papa*, pièce en 1 acte de MM. Abel Tarride et Henri Piazza ; *Pâquerette*, pièce en 1 acte de MM. Eugène Héros et Léon Abric ; *La Terreur du Sébasto*, pièce en 1 acte de M. Elie de Bassan.

Théatre populaire des Batignolles : *Jesserand, avoué*, pièce en 3 actes de M. Maurice de Faramond.

Le marquis de Thémiste est un gentilhomme campagnard qui consacre son temps à anathématiser les temps modernes et à réarrondir le domaine dispersé par ses ancêtres. Ce hobereau a des qualités très seigneuriales et il pousse jusqu'à la tyrannie la plus absolue l'autorité du père de famille. La femme, la défunte marquise, lui a donné deux filles, Charlotte et Juliette; mais cette dernière compte seule pour le marquis, car nous apprenons bientôt que Charlotte est la conséquence d'une chute de la marquise.

M. de Thémiste exècre cette Charlotte, la rudoie le plus possible et, pour ne point lui cacher son origine, il l'appelle « sa cousine ». La maison ressemble plus à un enfer qu'à un paradis : ce sont des disputes perpétuelles et des scènes violentes où la jeune Charlotte a souvent le dernier mot. Le marquis, veuf plus enragé qu'inconsolé, fait venir de Paris un jeune chartiste dont il a besoin pour établir son « pedigree ». Le jeune Philippe Gautier est tout indiqué pour faire la conquête de Charlotte; il s'acquitte donc de cette tâche sans négliger celle d'établir

le mémoire par lequel le marquis pourra démontrer l'ancienneté de sa lignée. Entre temps, M. de Thémiste a donné à sa fille cadette le mari nécessaire à la perpétuation de son espèce. Un enfant naît pour mourir bientôt. Cette mort cause au vieillard plus de colère que de douleur ; son gendre lui apprend que l'espérance d'un nouvel héritier doit être abandonnée. La race des Thémiste va-t-elle s'éteindre ? Jamais ! Comme avec le ciel, il est avec « le sang » des accommodements. Le marquis sait que Charlotte est clandestinement devenue mère des œuvres du chartiste qui avait eu assez pour être amant mais non pour être époux. L'enfant élevé dans un village voisin n'est pas « très près du sang » puisqu'il a pour père un homme qui pousse la roture jusqu'à être fils naturel et à avoir pour mère une fille adultérine. Qu'importe ! « La Race » avant tout ! Le produit marron sera sacré Thémiste. Peut-être accomplira-t-il de grandes choses ! Les croisements réussissent parfois très bien. La conclusion de cette pièce, qui fait penser aux *Fossiles*, n'est point sans contenir une assez cruelle ironie. Mmes Van Doren, de Villers et Denège se firent applaudir avec MM. Duquesne, un Thémiste admirablement brutal et violent, Cappellani, Mosnier, Degeorge et Vargas.

Très fantaisiste et follement verveuse, la pièce de M. Max Maurey, *Monsieur Lambert, marchand de tableaux*, fut pour MM. Antoine en docteur-médecin, Signoret en M. Lambert, Desfontaines en prince, Léon Bernard en infirmier idiot, Mmes Jeanne Lion et Grumbach respectivement en petite femme légitime et en aventurière, l'occasion de mettre en joie toute la salle durant ces deux actes. Un dialogue endiablé narre l'infortune d'un M. Lambert, marchand de tableaux à Paris et villégiaturant à Monte-Carlo en compagnie de son épouse. Les deux conjoints, à l'insu l'un de l'autre, tentent avec acharnement la fortune sur la rouge ou la noire. M. Lambert, complètement décavé, fait la connaissance d'un prince de salon de jeu qui s'offre à lui faire acheter, un bon prix, le collier de perle de Madame Lambert dont il veut se défaire pour se procurer immédiatement un peu d'argent. Le prince et la grande dame sont naturellement des escrocs. « Le coup » consiste à faire passer M. Lambert pour fou aux yeux du directeur d'une maison de santé voisine dont la dame se prétend être la sœur. Tout marche à merveille ; le docteur reconnaît dans M. Lambert, venu pour remettre le collier, un alcoolique invétéré. La dame s'éclipse pendant que Madame Lambert, inquiète, accourt à la recherche de son mari. Seul, l'infirmier « idiot » comprend ce qui s'est passé et ce n'est pas très grave car Madame Lambert avait préalablement fait remplacer les perles vraies par des perles fausses. Sous un feu d'artifice de mots d'esprit, des observations un peu cruelles mais fort justes sur les médecins en général et sur les aliénistes en particulier.

Le nouveau spectacle qui alterne avec *les Ventres dorés* sur les affiches de l'Odéon, se compose de l'*Agrafe* qui développe la déclaration de Ruy Gomez à Dona Sol :

....
Les vieux, dont l'âge éteint la voix et les couleurs
Ont l'aile plus fidèle, et, moins beaux, sont meilleurs !...
....

Dona Sol ne se laissa point convaincre, et, comme chacun sait, préféra son « lion superbe et généreux » à l'héritier du vieux nom de Silva. Le Boislaurent de MM. Grenet-Dancourt et Jean Destrem a plus de chance ; il médite le projet d'unir à sa propre nièce Geneviève, veuve à peine usagée, son propre neveu Philippe. Ce jeune satyre, foulant aux pieds ses devoirs les plus élémentaires de fiancé, continue à brûler d'un amour illégitime avec une « amie » à lui, madame Montaudin.

La sollicitude avunculaire se dépense en vain pour obtenir le pardon de Geneviève, mais elle est largement récompensée, car la nièce s'éprend de son bon oncle et l'épouse aux lieu et place du dissipé Philippe. La forme de cette saynète est très littéraire et le dialogue en est des plus alertes. Mesdames Marcilly et Derives, en compagnie de MM. Coste, Darras et Violet fixèrent l'*Agrafe* au tableau du succès.

En matière chorégraphique, la « variation » est la chose la plus simple du monde et les danseuses en exécutent quotidiennement un très grand nombre.

Il est cependant pour les disciples professionnelles de Terpsichore une variation extrêmement difficile (la pensionnaire de l'Opéra, Odette Cléry, nous l'apprend) : c'est le mariage. Pourquoi ? Les jetés-battus, les pointes et autres mouvements de la famille des entrechats sont-ils incompatibles avec le port des chaînes de l'hymen ? L'amour conjugal est-il plus lourd aux sylphides en tutu que le « protectorat » avec ou sans les suppléments des tendresses offertes par les caprices plus ou moins passagers, vulgairement baptisés du nom de « béguins ? »

L'héroïne de la pièce de M. Pierre Soulaine, la jeune Germaine Caplain, premier sujet de l'Académie nationale de musique, prouve que « la variation » du mariage n'est pas au-dessus des forces d'une petite personne assez aimante pour triompher de difficultés nombreuses, mais non insurmontables.

Germaine vit sous le protectorat des plus sérieux du quinquagénaire marquis de Précy-Boran. Elle fait des économies qu'elle va porter au Crédit Lyonnais ; avec son argent, la pauvrette remet son cœur à un employé de l'établissement, le jeune, sémillant et pauvre André Gérard qui cache sous des dehors de financier une âme d'égyp-

tologue distingué. Les passions les plus muettes finissent toujours par parler; le souvenir du chevalier Des Grieux et du plus moderne Armand Duval cause à André Gérard une certaine appréhension; mais Germaine est adorable; les deux amoureux roucoulent bientôt sans trop de remords à la barbe de Précy-Boran dont le cœur se brise de très aristocratique façon lorsqu'il acquiert la preuve irréfutable de son infortune.

Voilà André et Germaine exclusivement « l'un à l'autre »; mais l'amour et l'eau fraîche ne sont point suffisants pour l'établissement d'une réalité durable. *Audaces fortuna juvat*, déclare André Gérard, qui lâche le modeste guichet du Crédit Lyonnais pour se lancer dans de fructueuses opérations de bourse après avoir préalablement fait régulariser ses amours par l'autorité civile mais, pour ne point faire mentir le dicton : « Heureux en amour, malheureux au jeu! » Le présomptueux boursier fait des opérations déplorables. Pour le gentil ménage, c'est la gêne avec la misère en perspective. Dans un mouvement d'humeur, Germaine abandonne son mari pour aller rejoindre, à Dinard, sa camarade Odette Cléry. Le marquis de Précy-Boran juge opportun le moment de renouer avec Germaine; il lui fait « un pond'or »; l'infortunée va le franchir, perfidement conseillée par Odette; André arrive pour faire la liquidation de leur amour et régler le divorce, mais l'amour renaît dans l'étreinte des mains jointes pour l'éternel adieu; « la variation » est consommée; la danseuse fait place à la femme qui aime son mari et, désormais, va partager sa vie, avec ses joies et ses misères. L'Académie devrait bien décerner un prix de vertu à mademoiselle Blanche Toutain qui personnifie si « gentiment » Germaine Caplain et un accessit à mademoiselle Taillade.

Quant à mademoiselle Carlier, elle mérite de l'avancement dans le corps de ballet; mais on dit la carrière très encombrée. M. Janvier est un comédien d'une souplesse et d'une habileté incomparables. Il a remarquablement composé son personnage de Précy-Boran. M. Séverin serait parfait avec un peu plus de flamme; cet André Gérard est véritablement un amoureux un peu trop transi. MM. Darras, Liser et Maxudian, le premier prix de tragédie du dernier concours, ont, dans des rôles secondaires, tracé d'exactes et amusantes silhouettes.

L'*Obsession*, de MM. André de Lorde et Alfred Binet, est la pièce de résistance du nouveau spectacle du Grand-Guignol. C'est l'exposition d'un cas pathologique : l'architecte Jean est un honnête praticien, bon fils, bon époux et bon père. Malheureusement, ses vertus sont perturbées par une dangereuse et terrible « obsession » : il ne peut résister au désir violent de brutaliser ses enfants; la partie lucide de son individu lui fait entrevoir et craindre l'imminent besoin de meur-

tre. L'infortuné va consulter une des célébrités médicales de Paris. Le prince de la science aliénisante, assez indifférent aux conséquences possibles de ses oracles, prononce des paroles qui n'ont rien de rassurant : si le malade a des ancêtres au cerveau déjà heurté par la folie, c'est irrémédiablement fini, la catastrophe est prochaine et fatale. Jean rentre chez lui; il ignore comment est mort son père ; son oncle lui dévoile le secret jusque là soigneusement gardé; la commotion cérébrale est terrible et hâte les événements. La crise de « l'obsession » arrive; malgré des efforts surhumains, la volonté consciente succombe, le malheureux père étrangle son enfant.

Le théâtre moderne fait volontiers jouer à l'hérédité le rôle autrefois tenu par la fatalité. L'hérédité, malgré les lois multiples qui essayent de la régir, n'est-elle pas aussi mystérieuse que les obscures tables de l'antique destin ?

L'inconnu, depuis les âges les plus reculés, n'a guère livré ses secrets et la nature humaine n'a guère changé : le même problème se pose, aussi angoissant et aussi terrible ; comme jadis, les générations ne sont que les anneaux d'une chaîne dont les extrémités nous sont cachées. D'où vient l'homme ? Où va-t'il ? Questions éternelles auxquelles nul ne peut répondre que par des hypothèses. Ces interrogations sont l'essence même du drame. MM. André de Lorde et Alfred Binet mettent en action une des péripéties de cette lutte de l'homme arrivé à la conscience et que poursuit ce qu'autrefois on appelait « les esprits du mal ». Douloureuse et terriblement émouvante est cette *Obsession* que fait vivre avec talent M. Gouget, le Jean, assailli par ce besoin du meurtre de ses enfants qu'il chérit cependant de toute sa tendresse. M. Bussy est un aliéniste très nature, c'est-à-dire peu perspicace et assez raisonneur pour paraître déraisonner.

Pâquerette, de MM. Eugène Héros et Léon Abric, rappelle le pari fait il y a quelques cinquante ans par le duc de Grammont-Caderousse. Cet impénitent du plaisir avait parié de se faire arrêter sans prononcer un mot et sans faire un geste. Il avait donc revêtu une misérable défroque et avait tiré de sa poche, dans un café, une liasse de billets de banque. Il avait aussitôt été remarqué et appréhendé par les agents.

Pâquerette est une jeune demi-mondaine, trop sentimentale pour trafiquer fructueusement de ses charmes. Un client de hasard lui remet un billet de cinq cents francs. Ce capital, personne n'en veut, ni sa modiste, ni sa couturière ; il faut qu'un agent, qui joue dans sa corporation le rôle de M. Magnaud dans la magistrature, sauve la situation en faisant la monnaie non compromettante du billet.

Cet acte satirique et gai est joué par Mesdames Pierval, une charmante Pâquerette, Marcelle Bailly, Daubigny et Barry et par MM. Dufrenne, Bussy, Launay et Baur, ce dernier étonnant en garçon mastroquet.

La Terreur du Sébasto est l'usurpation des fonctions d'apache par un avocat à la Cour d'appel ; Paul Jouvin est un jeune homme très

bien, promis à de justes et brillantes noces, mais qui déplore l'absence de clients. Pour s'en procurer, il va se faire de la publicité anonyme dans un bouge, parmi les filles et les souteneurs. L'aventure tourne mal : des indicateurs de la police prennent le faux apache pour un véritable malfaiteur et l'arrêtent, après l'avoir préalablement tatoué. Le rôle de l'avocat est tenu par M. Dufrenne et la compagnie un peu mêlée du cabaret du père Lucas est représentée par Mesdames Pierval, Daubigny et Fleury, et leurs compagnons, parmi lesquels « le Poilu de la Butte » est des plus pittoresquement personnifié par l'habile et consciencieux comédien Chevillot.

Papa représente le bleu du programme. Ce bleu a quelques teintes « rosses », mais comme il n'y a pas de ciel sans nuages, il ne saurait y avoir de pure idylle au Grand-Guignol.

Au théâtre populaire des Batignolles, M. E. Berny vient de monter *Jesserand, avoué*, drame en trois actes de M. Maurice de Faramond. En une langue un peu grandiloquente (qui pourrait d'ailleurs être la véritable langue du théâtre), M. Maurice de Faramond nous montre les dangers que peut courir la clientèle d'un avoué lorsque ce dernier mène une vie déréglée et a des besoins pressants d'argent. Avis aux gourmets du papier timbré ! Qu'ils prennent un avoué bien sage, père de famille, sérieux et rangé ! Sans cela, la note des frais leur ménagera des surprises et il ne faut pas trop compter sur la taxe du président du tribunal. Il y a, dans *Jesserand, avoué*, de très grandes qualités d'observation et puisse ce spectacle inculquer au peuple le respect de la justice jusqu'à la lui faire fuir comme un terrible danger.

Henri **AUSTRUY**.

LES LIVRES

LIVRES PARUS :

Marcel Legay : *Les Ritournelles* (Messein). — Charles Boudon : *Le Double Destin* (Messein). — Fridolin Werm : *Pâques Fleuries et Autres Poèmes* (Messein). — Pierre Villetard : *La Maison des Sourires* (Fasquelle). — Jean Duchesne-Fournet : *La Main d'Œuvre dans les Guyanes* (Plon-Nourrit). — Mme A. Daudet : *Miroirs et Mirages* (Fasquelle). — S. Pocachard : *Le Toit* (Legendre, Lyon). — A. Scheurer-Kestner : *Souvenirs de Jeunesse* (Fasquelle). — Marius-Ary Leblond : *Les Sortilèges* (Fasquelle). — Dmitry de Mérejkowski ; *L'Antéchrist* (Calmann-Lévy). — Léon Tolstoï : *Articles Pédagogiques* Tome xiii. Traduction de J.-W. Bienstock (Stock). — R. Landis : *Une Page de la vie Russe* (Stock). —

Mme Louise Cruppi : *Avant l'Heure* (Ollendorff). — La littérature féminine, qui nous a donné, avec un éclat réel, des *romancières* comme Marcel Tinayre et Daniel Lesueur, s'enrichit, à l'improviste, d'un nom nouveau : Mme Louise Cruppi, que nous connaissions pour un des esprits les plus cultivés du dilettantisme musical de nos salons et dont la voix interprète avec tant d'éloquente simplicité les pages de Gabriel Fauré ou de Schumann, vient, comme eussent dit nos pères, d'ajouter un joli brin de plume à son talent. C'est naturellement par un roman musical, — musicien faudrait-il écrire, – que l'auteur d'*Avant l'Heure* débute dans la carrière des lettres. Poignant, expressif, d'une ironie mordante et avertie, ce livre de sincérité et de bon ton est un écrin de pensées ingénieuses et un album d'épisodes dramatiques. Il raconte, avec cette simplicité élégante que Madame Cruppi apporte dans son interprétation si expressive des maîtres lyriques, le calvaire, les souffrances et le triomphe tardif d'un parfait musicien, précurseur éclairé par les deux grandes figures de César Franck et de Wagner, qui lui servent, pour ainsi dire, de parrains musicaux devant nos âmes, rendues pensives par la lecture de ce beau roman. Enfin ! voici une œuvre saine, légère, d'une grâce française et fort aisée, qui nous venge des sentimentalités perverses de telles ou telles de nos autoresses contemporaines et classe d'emblée sa signataire au premier rang de nos femmes de lettres. — A. G.

Adolphe Retté : *Virgile puni par l'Amour* (Messein). — L'auteur de *Dans la Forêt* nous donne, aujourd'hui, des « Contes de la Forêt de Fontainebleau » dont il ne faut pas recommander seulement la lecture à Georges d'Esparbès, le nouveau conservateur du Palais, mais aussi à tous les promeneurs épris de la forêt royale et impériale. Il y a des pages légendaires et pittoresques, des récits dramatiques, des impressions colorées qui sont l'œuvre d'un maître écrivain et d'un forestier contemplatif. – i.

S. Pocachard : *Légendes du temps présent* (Poncet, Lyon). — Une plaquette de vers, jeunes, frais, et tout imprégnés de naïve inexpérience.

Baronne de Baye : *L'âme brûlante* (Perrin). — Madame de Baye écrit de bons vers, sonores, bien frappés, clairs. Ils n'ont pas la nébulosité de telle autre mondaine, plus célèbre, plus encensée, absolument incompréhensible au demeurant. Elle écrit en français et elle est poète ; c'est assez pour assurer le succès de son beau recueil.

Maurice Gautier : *La Lumière dans l'Ombre* (Perrin). — Des vers aussi, un peu moins simples, mais non pas sans mérite.

Albert Cim : *Le livre, (historique, fabrication, achats, classement, usage, entretien,* (Ernest Flammarion). Ce

volume est le premier volume d'une série, qui doit en comprendre cinq.

Le très érudit et très compétent bibliophile qu'est M. Albert Cim parle du livre avec science et avec amour. L'œuvre qu'il a entreprise manquait un peu ; C'est un manuel indispensable à tout le monde puisque tout le monde a des livres mais ne connaît ni leur histoire ni le moyen de les conserver.

Ce premier volume est l'historique du Livre depuis l'antiquité. Ce sont des documents précieux que M. Albert Cim a réunis et qu'un style clair et précis rend des plus attrayants.

Mme Hector Malot : *Cœurs d'Amoureuses* (E. Flammarion). — Ce n'est point aux lecteurs de notre Revue que nous aurons à présenter ce roman ; ils ont gardé le souvenir de son charme. Mme Malot a moins d'imagination, mais écrit plus finement que l'écrivain dont elle porte le nom. Elle est une analyste élégante du cœur féminin et son Davrat nous intéresse à travers la délicieuse victime de son amour. Nous pourrions chercher querelle à l'auteur pour quelques expressions audacieuses, dont elle rehausse le style mordant de ses études d'âme ; mais l'ironie supérieure de sa manière s'en accommode sans nous choquer et nous n'avons pas le droit de la rêver autre qu'elle n'est réalisée *Cœurs d'Amoureuses* est un excellent roman.

Stevenson : *Enlevé* ! Traduction Savine (Stock). — C'est le roman à la Walter Scott — mais tellement moins étiré et filandreux ! — des aventures de David Balfour, en 1751, dans les Hautes-Terres. On le lira avec intérêt ; il est très bien traduit.

Cte Jean de Sabran-Pontevès : *Les Veillées du Gerfault* (La Chasse illustrée). — L'auteur de ce livre, décousu, amusant, joliment illustré, nous prévient qu'il est *personnel*. Il l'est, en effet, jusqu'au despotisme. Nous sommes, avec lui, transportés aux veillées du château et c'est le châtelain qui nous conte ses exploits cynégétiques. Il s'en acquitte avec esprit, verve et abondance. — i.

Albert Cim : *Le Livre* (E. Flammarion). — C'est l'historique du livre à travers les âges, depuis les papyrus antiques jusqu'à nos jours. Et c'est, par un des esprits les plus minutieux et les mieux avertis de la bibliophilie contemporaine, le meilleur des guides à travers la fabrication, l'achat le classement, l'usage et l'entretien des bibliothèques. De cette « *Encyclopédie du Livre* », par le clair et parfait conteur qu'est Albert Cim, tout est à étudier, à retenir, à feuilleter souvent, si l'on veut cesser d'être un *bibliomane* — la pire espèce de collectionneurs que je sache — pour devenir un de ces êtres privilégiés et supérieurs à notre temps qui se définissent dans le seul vocable de *bibliophiles*. — i.

Laurent Tailhade : *Trois Comédies de Plaute : les Bacchis ; le Petit Carthaginois ; Curculio* (E. Flammarion). — Pour la première fois, voici une traduction fidèle, qui, sans altérer la latinité et la littérature propre du grand comique latin, n'hésite pas à nous donner, en langue contemporaine et familière, une idée précise de l'énorme, truculente et souvent populacière trivialité de ces dialogues, dont se délectait la plèbe et même la crapule romaine.

Plaute nous est ici rendu dans la réalité brutale de sa verve par un de nos plus parfaits écrivains, — vrai régal de lettrés, que Laurent Tailhade, s'inspirant des traditions gauloises de notre Rabelais et répudiant enfin les atténuations hypocrites des pédants, nous offre en cette traduction sensationnelle, qui « restitue à Plaute la vie et la bonne humeur dont quinze générations de grimauds l'avaient châtré jusqu'à nous. » — i.

Valentine de Saint-Point : *Poèmes de la Mer et du Soleil* (Messin). — Le pseudonyme Lamartinien de l'auteur cache, nos lecteurs le savent, une petite-niece du grand poète des *Harmonies* et de *Jocelyn*. Cette auguste filiation éclate dans les pages de Mme Valentine de Saint-Point ; mais elle se modernise de rajeunissements qui vont jusqu'à la hardiesse, sans sortir du domaine de la poésie lyrique. Avec ses rythmes brisés — trop brisés peut-être ! dirait l'auteur du *Lac*, — sa fougueuse et juvénile audace, la langue poétique de la jeune poétesse chatoie et ondoie comme la mer ; elle évoque des paysages corses et italiotes, des visions diaprées de Barbarie avec une virtuosité qui atteste déjà une maîtrise ; Mme de Saint-Point nous donnera maintenant des romans vigoureux et délicatement nuancés : ce seront les fruits robustes après les fleurs délicieuses, violentes un peu, de son beau volume de vers. — i.

Jeanne et Frédéric Régamey : *Récits d'un vieil Alsacien* (Albin Michel). — Un livre de foi, de fidélité, d'amertume aussi, — illustré de croquis pieux et vengeurs, — tout un reliquaire pour les âmes des annexés qui s'attristent et se

souviennent encore. Une préface de Barrès l'éclairent et le présentent au public, en déplorant l'émigration en masses qui a *dénationalisé* l'Alsace-Lorraine et laissé le champ libre à la germanisation. Ces notes vécues dégagent l'émotion la plus pénétrante et ravivent en nous les sentiments que tant de fautes .. officielles auraient pu éteindre, depuis trente-quatre ans. — Un bon livre, amical et grave, et qui fait penser. — i.

Elisée Reclus : *L'homme et la Terre* (Librairie Universelle). – Cette œuvre inédite d'Elisée Reclus paraît en fassicules hebdomadaires. Nous ne saurions mieux faire, pour recommander cet ouvrage à nos lecteurs, que reproduire la préface écrite par Elisée Reclus que la *Nouvelle Revue* a l'honneur de compter parmi ses collaborateurs :

Il y a quelques années, après avoir écrit les dernières lignes d'un long ouvrage, *La Nouvelle Géographie universelle*, j'exprimai le vœu de pouvoir un jour étudier l'Homme dans la succession des âges comme je l'avais observé dans les diverses contrées du globe et d'établir les conditions sociologiques auxquelles j'avais été conduit Je dressai le plan d'un nouveau livre où seraient exposées les conditions du sol, du climat, de toute l'ambiance dans lesquelles les événements de l'histoire se sont accomplis, où se montrerait l'accord des Hommes et de la Terre, où les agissements des peuples s'expliqueraient, de cause à effet, par leur harmonie avec l'évolution de la planète.

Ce livre est celui que l'on annonce aujourd'hui.

Certes, je savais d'avance que nulle recherche ne me ferait découvrir cette loi d'un progrès humain dont le mirage séduisant s'agite sans cesse à notre horizon, et qui nous fuit et se dissipe pour se reformer encore. Apparus comme un point dans l'infini de l'espace, ne connaissant rien de nos origines ni de nos destinées, ignorant même si nous appartenons à une espèce animale unique ou si plusieurs humanités sont nées successivement pour s'éteindre et resurgir encore, nous aurions mauvaise grâce à formuler des règles d'évolution à l'inconnu, à battre le brouillard dans l'espérance de lui donner une forme précise et définitive.

Non, mais nous pouvons du moins, dans cette avenue des siècles que les trouvailles des archéologues prolongent constamment en ce qui fut la nuit du passé, nous pouvons reconnaître le lien intime qui rattache la succession des faits humains à l'action des forces telluriques ; il nous est permis de poursuivre dans le temps chaque période de la vie des peuples correspondant au changement des milieux, d'observer l'action combinée de la Nature et de l'Homme lui-même, réagissant sur la Terre qui l'a formé.

L'émotion que l'on éprouve à contempler tous les paysages de la planète dans leur variété sans fin et dans l'harmonie que leur donne l'action des forces ethniques toujours en mouvement, cette même douceur des choses, on la ressent à voir la procession des hommes sous leurs vêtements de fortune ou d'infortune, mais tous également en état de vibration harmonique avec la Terre qui les porte et les nourrit, le ciel qui les éclaire et les associe aux énergies du cosmos. Et, de même que la surface des contrées nous déroule sans fin des sites de beauté que nous admirons de toute la puissance de l'être, de même le cours de l'histoire nous montre dans la succession des événements des scènes étonnantes de grandeur que l'on s'ennoblit à étudier et à connaître. La géographie historique concentre en drames incomparables, en réalisations splendides, tout ce que l'imagination peut évoquer.

A notre époque de crise aiguë, où la société se trouve si profondément ébranlée, où le remous d'évolution devient si rapide que l'homme, pris de vertige, cherche un nouveau point d'appui pour la direction de sa vie, l'étude de l'histoire est d'un intérêt d'autant plus précieux que son domaine incessamment accru offre une série d'exemples plus riches et plus variés. La succession des âges devient pour nous une grande école dont les enseignements se classent devant notre esprit et même finissent par se grouper en lois fondamentales.

La première catégorie d'événements que constate l'historien nous montre comment, par l'effet d'un développement inégal chez les individus et dans les sociétés, toutes les collectivités humaines, à l'exception des peuplades restées dans le naturisme primitif, se dédoublent pour ainsi dire en classes ou en castes, non seulement différentes, mais opposées d'intérêts et de tendances, mêmes franchement ennemies dans toutes les périodes de crise. Tel est, sous mille formes, l'ensemble de faits que l'on observe en toutes les contrées de l'univers, avec l'infinie diversité que détermine les sites, les climats et l'écheveau de

plus en plus entremêlé des événements.

Le deuxième fait collectif, conséquence nécessaire du dédoublement des corps sociaux, est que l'équilibre rompu d'individu à individu, de classe à classe, se balance constamment autour de son axe de repos : le viol de la justice crie toujours vengeance. De là, d'incessantes oscillations. Ceux qui commandent cherchent à rester les maîtres, tandis que les asservis font effort pour reconquérir la liberté, puis entraînés par l'énergie de leur élan, tentent de reconstituer le pouvoir à leur profit. Ainsi des guerres civiles, compliquées de guerres étrangères, d'écrasements et de destructions, se succèdent en enchevêtrement contiuu, aboutissant diversement, suivant la poussée respective des éléments en lutte. Ou bien les opprimés se soumettent, ayant épuisé leur force de résistance : ils meurent lentement et s'éteignent, n'ayant plus l'initiative qui fait la vie ; ou bien c'est la revendication des hommes libres qui l'emporte, et, dans le chaos des événements, on peut discerner de véritables révolutions, c'est-à-dire de véritables changements de régime politique, économique et social dûs à la compréhension plus nette des conditions du milieu et à l'énergie des initiatives individuelles.

Un troisième groupe de faits, se rattachant à l'étude de l'homme dans tous les âges et tous les pays, nous atteste que nul évolution dans l'existence des peuples ne peut être créée si ce n'est par l'effort individuel. C'est dans la personne humaine, élément primaire de la société, qu'il faut chercher le choc impulsif du milieu, destiné à se traduire en actions volontaires pour répandre des idées et participer aux œuvres qui modifieront l'allure des nations. L'équilibre des sociétés n'est instable que par la gêne imposée aux individus dans leur franche expansion. La société libre s'établit par la liberté fournie dans son développement complet à chaque personne humaine, première cellule fondamentale, qui s'agrège ensuite et s'associe comme il lui plaît aux autres cellules de la changeante humanité. C'est en proportion directe de cette liberté et de ce développement initial de l'individu que les sociétés gagnent en valeur et en noblesse : c'est de l'homme que naît la volonté créatrice qui construit et reconstruit le monde.

La « lutte des classes », la recherche de l'équilibre et la décision souveraine de l'individu, tels sont les trois ordres de faits que nous révèle l'étude de la *géographie sociale*, et qui, dans le chaos des choses, se montrent assez constants pour qu'on puisse leur donner le nom de « lois ». C'est déjà beaucoup de les connaître et de pouvoir diriger d'après elles sa propre conduite et sa part d'action dans la gérance commune de la société, en harmonie avec les influences du milieu, connues et escrutées désormais. C'est l'observation de la Terre qui nous explique les événements de l'Histoire, et celle-ci nous ramène à son tour vers une étude plus approfondie de la planète, vers une solidarité plus consciente de notre individu, à la fois si petit et si grand, avec l'immence univers.

ELISÉE RECLUS.

REVUE FINANCIÈRE

Ainsi que nous l'avons précédemment annoncé, toutes les formalités relatives à *l'Emprunt Turc* de 60 millions sont accomplies. Il ne reste plus qu'à fixer la date de l'émission qui ne saurait être retardée et que le directeur de la Banque Ottomane prépare avec le concours de plusieurs financiers. L'accueil que fera le public français à cet emprunt sera au moins aussi favorable que celui qu'il a fait aux emprunts précédents de la Turquie.

L'Emprunt Serbe va également être très prochainement présenté aux souscripteurs. Nous avons annoncé les conditions et les avantages de cet emprunt dans notre dernière revue financière.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Le Gérant : Pierre LEMONNIER. AUXERRE. — IMP. A. LANIER.

LA CENSURE (1)

Le 30 septembre 1870, le *Journal officiel* et le *Bulletin des Lois* de la République française contenaient le décret suivant :

Le Gouvernement de la défense nationale décrète :

La Commission d'examen des ouvrages dramatiques est et demeure supprimée.

Fait à l'Hôtel-de-Ville, le 30 septembre 1870.

Signé : général Trochu, Jules Favre, Emmanuel Arago, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Pelletan, E. Picard, Rochefort, Jules Simon.

(1) Au moment où la Censure, combattue depuis longtemps par tous les écrivains, vient d'être condamnée par le Parlement, les lecteurs de la *Nouvelle Revue* nous sauront gré de leur offrir la primeur d'une préface de M. Jules Claretie, préface non seulement inédite mais qui n'eut jamais vu le jour si un hasard — dont l'aimable académicien sera le premier à sourire — ne l'avait mise entre nos mains.

Cette préface, qui constitue l'un des plus beaux réquisitoires qui aient été produits contre la censure, a été écrite il y a quelque vingt ans, à une époque où le spirituel écrivain n'était pas encore devenu l'administrateur général de la Comédie-Française. Elle était destinée à présenter au public un livre qui, sous ce titre : *La Censure sous le Second Empire*, contenait tous les rapports secrets préparés par MM. les Censeurs de Napoléon III sur la plupart des pièces qui furent jouées de 1850 à 1870.

Pour quelle raison, bien qu'imprimé, le livre ne fut-il pas publié ?... Je l'ignore. Mais les « épreuves » ne furent pas perdues ; un ouvrier typographe les conserva, puis les remit à une espèce de bohème — un petit bohème — qui me les apporta en 1891. Trouvant ces pages intéressantes, je les ai publiées en 1892, sous le titre : *La Censure sous Napoléon III*. Toutefois, je ne me crus pas le droit de donner la préface de M. Jules Claretie, non qu'il ait à rougir des pages alertes et éloquentes, spirituelles et documentées que l'on va lire, mais parce que la Censure, ayant alors des partisans au pouvoir, il m'eût été particulièrement pénible d'occasionner le moindre ennui au plus aimable des administrateurs-généraux que notre premier théâtre national ait jamais connus.

Aujourd'hui, le plus grand ennemi que la Censure puisse avoir est certainement M. Dujardin-Beaumetz, Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ; dans ces conditions, on ne peut demander à M. Jules Claretie de se montrer plus royaliste que le Roi ; on peut d'autant moins le lui demander qu'il n'est pas du tout royaliste. Dernier détail qui ne manque pas de piquant : M. Jules Claretie se vit interdire en 1869 une pièce intitulée *Raymond Linday*, qui, présentée plus tard au « Théâtre-Historique » sous le titre : *Les Patriotes de 92*, fut également interdite sous le 16 Mai.

Armand CHARPENTIER.

Les théâtres, à cette heure, étant tous fermés et ne donnant guère que des représentations patriotiques, où les pièces de vers alternaient avec les conférences, un tel décret ne pouvait être rendu que pour affirmer le principe de la liberté de la pensée. C'était comme une arme forgée pour l'avenir; c'était aussi, et voilà pourquoi ce décret, que beaucoup trouvaient intempestif, avait son utilité : c'était une condamnation du passé.

La censure des œuvres de l'esprit est, en effet, une chose inique et insupportable. On a beau arguer des nécessités évidentes de la morale, du goût, de l'ordre public, etc., il n'en est pas moins inadmissible de voir des ciseaux se promener, par l'ordre d'un cardinal ou d'un roi, dans les manuscrits du *Cid* et de *Polyeucte*. Et pour n'être point Corneille, le littérateur n'en tient pas moins à l'intégralité de sa pensée et à son idéal entier.

Aussi bien, durant les vingt années de l'Empire la question de la censure a-t-elle été de celles qui préoccupaient le plus vivement les esprits, censure sous toutes les formes, commission d'examen pour les ouvrages dramatiques, commission de colportage et d'estampille pour les livres, bureau de la presse, etc.

C'était là les abus que s'attachaient à combattre les publicistes indépendants. Il y en avait un autre aussi, tout matériel celui-là, et qui préoccupait vivement tout ce qui vit du théâtre. Je veux parler du droit des pauvres, cet impôt injuste, reliquat du moyen-âge, qui fait peser encore la dîme sur les plaisirs du public.

On trouvera, à la fin de cet ouvrage, quelques lambeaux de discussion qui se rapportent au droit des pauvres. Je ne veux, dans cette courte préface, que parler de la censure.

Le principal défaut de la censure, c'est qu'elle n'empêche rien de ce qu'elle prétend empêcher. Son caractère distinctif, c'est l'ignorance des choses. Par ignorance, elle laisse passer, filtrer les grossièretés et les sottises qu'elle prétend arrêter. Par impuissance, elle fait la guerre aux mots, épluchant, échenillant les phrases, et recule devant les idées.

Toute censure est niaise, qu'elle soit d'un censeur royal, impérial ou révolutionnaire. J'avoue que lorsque l'autorité de 93 supprime dans le *Misanthrope* le « petit marquis, » le « vicomte » et la « chanson du *Roi Henri,* » lorsqu'elle habille le Cid en général en chef des armées républicaines au service de l'Espagne, lorsqu'elle substitue dans le *Déserteur*, de Sedaine, ces mots : *la loi passait,* à ceux-ci : *le roi passait,* lorsqu'elle force le Tarare de Beaumarchais à refuser, au dénouement de l'opéra, la couronne qu'on lui offre, elle me paraît aussi ridicule que la censure du pro-

cureur général de Harlay, qui signale à la sévérité de M. de la Reynie les marionnettes de la foire Saint-Germain, « lesquelles représentent la déconfiture des huguenots (1) ». Tous les régimes, hélas ! ont leurs trop zélés serviteurs ! Sous Napoléon I[er], rien de ce qui rappelle les antiques vertus républicaines n'est admis. Corneille plus d'une fois a dû paraître désagréable à César. C'est un malotru que ce vieux Romain et qui parle tout haut de liberté. L'Empereur avait un autre idéal que celui-là ! Ce qu'il lui fallait, c'était une tragédie comme l'*Hector*, de Luce de Lancival ; « C'est une pièce de *quartier général*, disait-il ; *il en faudrait beaucoup dans cet esprit.* »

L'Empire tombe, la Restauration arrive. *Hector* est factieux à son tour, et le *Bélisaire* de M. de Jouy (1818) paraît terriblement audacieux. Ces deux vers, qui rappellent l'homme tombé, jettent l'alarme au camp des Bourbons :

> Son front sans diadème en a plus de splendeur
> Et sa chute sublime atteste sa grandeur.

Waterloo était alors la « chute sublime. » On pourrait aujourd'hui jouer ce *Bélisaire* sans craindre l'allusion. Après la capitulation de Sedan, il n'est plus de chute sublime.

Alors qu'on jouait la tragédie de M. de Jouy, on biffait dans toutes les pièces les noms de Rousseau et de Voltaire quand on les rencontrait. Et voilà justement qui donne raison à ce que je disais. Effacer le nom de Voltaire d'une comédie, est-ce détruire le renom de Voltaire ? La Restauration pouvait-elle espérer qu'il ne serait plus question de *Candide* et de *Micromégas*, de par le monde, parce qu'on ne parlerait point de leur auteur sur la scène des Variétés ?

Taquineries inutiles et inutiles petitesses ! La censure ressemble à un filet jeté dans le courant d'un fleuve ; elle peut prendre çà et là et emprisonner de petits poissons ; elle n'empêche pas le fleuve de couler.

En revanche, elle irrite, par ses mesquineries, les esprits les mieux disposés. On a vu, sous l'Empire, ce singulier spectacle : M. Théodore Barrière, à propos du *Malheur aux vaincus*, une pièce bonapartiste, se brouillant avec le ministère et lui jetant une préface nerveuse à la tête. C'est que les restrictions de la censure

(1). Voyez Magnin, *Histoire des Marionnettes.* — Bossuet aussi priait le procureur du roi de réprimer les attaques des marionnettes de son diocèse.

sont de petites piqûres aiguës et mordantes que les littérateurs n'endurent pas volontiers.

Et, encore un coup, cela est si étroitement mesquin! La censure fait la guerre aux adjectifs et couche en joue les syllabes. Elle supprimera, par exemple, un juron, *corps du Christ*, dans la bouche d'un reître, elle empêchera (comme dans *Henriette Maréchal*) un père, apportant à sa fille une *croix* d'or, de dire: « Je t'apporte pour te mettre au cou, cette *petite bêtise!* » A Rome, on s'amuse beaucoup de la réponse d'un censeur-cardinal qui défendait, dans une traduction de *la Dame aux Camélias*, de dire: *Ordonate i cavàlli* (Ordonnez les chevaux). « On n'ordonne que les prêtres », répondit Son Eminence. A Londres, impossible de jouer textuellement *Ruy-Blas*, une reine ne pouvant aimer un laquais, quoique les tribunaux de la Grande-Bretagne aient jadis prouvé qu'une reine peut aimer un cocher. En France, mêmes menus obstacles, mêmes barrières de brins de paille.

Dans la bouffonnerie de *Robert Macaire*, la censure proposait de transformer les *gendarmes* légendaires en *dragons piémontais*. Elle coupait ce mot comique et féroce de Bertrand à Macaire. Macaire retrouve son fils: *Je voudrais lui couper une mèche de cheveux*. Et Bertrand, froidement: *Arrache-là*! Elle s'effrayait de cet esprit cynique dont se sert Shakespeare, sans qu'on l'ait acccusé jamais de pousser au meurtre. Dans une pièce interdite de M. Sardou, *la Poudre d'or*, un nommé Pougnasse, une sorte d'édition nouvelle de Choppart, que Paulin Ménier devait créer justement, ce Pougnasse répondait à quelqu'un qui lui parle du doigt de Dieu et de l'œil de la Providence: « Oui, le doigt de Dieu, l'œil de la Providence, deux choses qui se fourrent souvent l'une dans l'autre. » Le mot fit cabrer les censeurs. Ils eussent donc été scandalisés du propos de Guy-Patin qui disait: « On assure que le doigt de Dieu a fait découvrir un assassin dans notre quartier. Il eut, en ce cas, bien mieux valu qu'il l'empêchât de commettre son crime. »

La censure est naïve. Un jour, elle suspend la première représentation de la comédie de Félicien Mallefille, *le Cœur et la Dot*, à cause d'une tirade sur les *abeilles*. Mallefille accourt, furieux, devant la commission d'examen, et, de son air de capitan sympathique:

— Ce sont les abeilles qui vous offusquent, dit-il avec l'intention de braver l'aréopage, eh bien! mettons si vous voulez des *mouches à miel!*

On se regarde:

— Mais vous avez raison, mais parfaitement! Mettons *mouches à miel!*

Mallefille sortit en haussant les épaules.

Dans une revue, en 1868, la censure enlève des noms de ville, Chartres, Orléans, qui lui rappellent des noms de princes. Dans *Maison-Neuve*, de M. Sardou, elle supprime cette phrase, comme si c'était supprimer la Révolution avec le souvenir du passé :

« Oh! tout est fini, Paris est d'un calme ! Ni vu ni connu ! Drôle de peuple tout de même ! Un matin, il met son bonnet de travers. Brr ! Il vous fait une révolution. Le lendemain, il met son bonnet droit, et brr ! il vous défait sa révolution..... Voilà ! »

Proscrivant les mots, la censure peut-elle proscrire le geste? M. Hallays-Dabot, membre de la commission d'examen et auteur de l'*Histoire de la Censure théâtrale en France*, a raconté, d'après l'aveu de l'acteur Bocage lui-même devant le Conseil d'État en 1849, comment les comédiens s'y prenaient, sous Louis-Philippe, pour guerroyer contre le gouvernement : Dans *Pinto*, dit M. Hallays-Dabot, se trouve le cri : A bas Philippe ! M. Bocage décide Harel à reprendre *Pinto* et il pousse le cri : A bas Philippe ! de telle façon que la salle entière est forcée d'en faire l'application au roi. Le mot est supprimé; l'acteur le remplace par un jeu muet, et l'effet est produit. Dans *Don Juan de Marana*, il scinde si adroitement cette phrase : Généreux comme le roi..... d'Espagne, que, du trait le plus inoffensif et le moins actuel, il fait une attaque directe contre Louis-Philippe. »

Nous n'écrivons pas ici un résumé de l'histoire de la censure. Le livre de M. Hallays-Dabot est complet, en ce sens. Mais dans quel esprit est-il conçu ? L'auteur vient précisément de compléter son travail, publié en 1862, par une brochure spéciale, relative au théâtre pendant le second Empire (1). C'est l'apologie même de la censure. La commission d'examen a maintes fois, paraît-il, de 1850 à 1870, sauvé la société menacée et, si on l'avait écoutée et laissée souveraine maîtresse, peut-être la terrible et sauvage insurrection de mars à mai 1871 n'aurait-elle jamais éclaté.

Sans doute M. Hallays-Dabot ne dit point cela tout net, mais il l'indique assez clairement. Selon lui, le théâtre, et en particulier le théâtre politique, a jeté le peuple dans cette funeste voie de revendication armée, voie fatale qui met la société en péril et ne peut laisser la place libre à ce qu'il y a de juste dans tout orage populaire, aux besoins, par exemple, qu'il ne faut pas confondre

(1) *La Censure dramatique et le Théâtre, histoire des vingt dernières années* (1850 1870).

avec les appétits. Si la Commune a pastiché 93, si ses journalistes ont copié et surpassé Hébert, ce pourvoyeur d'échafauds, si ses proconsuls improvisés et son procureur se sont drapés dans des défroques usées, si la parodie de ce qui fut grand s'est établie si petite et si ridicule, c'est la faute du théâtre et — qui l'eût dit? — *le Chevalier de Maison-Rouge* y pourrait bien être pour quelque chose. « C'est la faute à Voltaire! C'est la faute à Rousseau! » Ainsi raisonne M. Hallay-Dabot.

Pauvre théâtre, si calomnié, foudroyé par Bossuet qui tempête, et par Jean-Jacques qui déteste; pauvre théâtre, pauvre littérature émissaire, après chaque révolte d'en bas, on s'en prend à toi des excès, des folies et des crimes! Complicité morale. Pourquoi ne pas accuser Clytemnestre des empoisonnements de Mme Lafarge?

Je répondrai à M. Hallays-Dabot et à tous ceux qui pensent comme lui et qui sont nombreux, en citant une page excellente d'un écrivain qu'on n'accusera pas d'être un révolutionnaire, M. J.-J. Weiss, qui fut, justement aux dernières heures de l'Empire, secrétaire général du ministère des beaux-arts :

« ... J'ai, dit M.Weiss, dans son volume d'*Essais sur l'histoire de la littérature française*, quelque peu passé ma première jeunesse dans les théâtres du boulevard. Je n'allais point aux stalles : une fortune de collégien n'y eût point suffi. J'allais plus près du ciel, dans un endroit un peu haut, mais où l'on s'amuse de franc jeu, parce qu'on y apporte un ferme dessein de ne point faire le mélancolique, peu de convoitise d'argent, encore moins de souci d'ambition. Pour les soucis de la pauvreté, on ne les reprend qu'en sortant. Là ou nulle part, vers 1846, se rencontraient les futurs acteurs de la Révolution de février... Je mentirais de dire que les pièces où l'on rossait le guet y fussent mal accueillies. Mais j'ai souvent admiré depuis quelles rapsodies pitoyables excitaient l'enthousiasme de mes voisins d'alors, pourvu qu'on y prêchât morale, caisse d'épargne, respect du patron, périls du cabaret. Qu'on se souvienne du succès populaire de la *Tirelire* et des *Enfants du délire!* Qu'on se souvienne des pièces d'Achard et de Bouffé, courues, chaque soir, pendant dix ans, par toutes les classes de la population parisienne! Que s'y trouvait-il de si dangereux? Il y a derrière le Château-d'Eau, étranglé dans un pâté de hautes maisons et comme perdu à côté de ses puissants rivaux, l'*Ambigu* et le *Cirque*, un humble théâtre, les *Folies*, dont le directeur, qui fut, de son vivant, un assez plaisant original, est mort, ce dernier trimestre, millionnaire. C'est avec la morale, mise à la portée des petites bourses, qu'il a gagné son million. Sous le roi Louis-Philippe, il payait, bon an mal an, 12,000 francs aux frères Cogniard pour lui arranger en vaudevilles ses préceptes d'hygiène et ses maximes de bonne conduite. Et qui peut dire ce

que ces pièces, fort justement dédaignées du critique et du littérateur pur, mais auxquelles l'historien moraliste devait un mot de souvenir, ont amassé d'avance dans la tête du peuple, de modération et de bon sens pour les jours de crise ! On a vu en 48, le soir du 16 avril, trois à quatre mille gardes nationaux en guenilles de la 12e légion défiler le long de la rue Saint-Jacques, aux cris unanimes de *Vive la propriété* ! Beaucoup n'avaient pas de chemise et bien peu auraient eu de quoi payer leur terme. Ce peuple était-il si rongé d'envie ? la littérature qui l'avait formé était-elle un poison si dissolvant ? »

A cela, on pourrait ajouter que le théâtre du temps de Louis-Philippe fut incomparablement moins corrupteur, pour me servir du mot voulu, que celui de l'Empire. Et voilà bien pourquoi la censure est déplorable ! Indulgente aux folies régnantes, elle est sévère à toute pensée de régénération, de lutte pour le progrès et d'avenir.

Elle arrête *Tartuffe* en chemin et laisse passer les farces érotiques du théâtre de la Foire.

Sous l'Empire, jetant les hauts cris devant les tentatives nouvelles, elle semblait ne pas devoir s'opposer, par complaisance pour le *high-life* qui s'y divertissait, aux épilepsies à la mode.

L'opérette avait ses coudées franches, tandis que l'Empire mettait des menottes à la pensée. Liberté du cancan. Réglementation de la discussion. Quoi qu'on dise, ce fut là la véritable formule du règne.

On dira : la liberté des clubs, la liberté de réunion, la liberté du théâtre ont produit et produiraient encore cette fièvre chaude qui a abouti aux journées de mai. Oui, certes, si pendant vingt ans, on comprime, comme on l'a fait, l'idée d'un peuple, et si on soulève légèrement, au bout de ces vingt années, le couvercle de la chaudière. Non, à coup sûr, si on laisse la fumée du bouillonnement s'échapper librement et s'évaporer. C'est une loi de physique et de morale à la fois. Tant de vapeur condensée fait éclater le vase.

Quoi ! vous croyez pouvoir impunément, durant de si longues années de nuit intellectuelle, étouffer la discussion, laisser errer, à l'état de larve, la pensée des ignorants dans leurs ténèbres ; vous croyez pouvoir impunément multiplier les bals, les cafés-chantants, les bouis-bouis, les cabarets, les *beuglants*, cela au détriment de la tribune de l'orateur ou du professeur ; vous croyez pouvoir flatter les instincts, développer les appétits, insulter par tous les luxes dépravés à toutes les misères imméritées ou à toutes les défaites haineuses ; vous croyez pouvoir centraliser effroyablement tout pouvoir, réduire l'individu à l'état de graissage de la

machine gouvernementale, annihiler l'effort personnel, la liberté morale de l'individu, la responsabilité, l'initiative ; vous croyez pouvoir faire de Paris je ne sais quelle cornue gigantesque où fermentent dans un inquiétant et fumeux grouillement des putrescences bizarres, où s'agitent des vibrions humains, fébriles et ardents, les ongles coupants et les dents longues, et d'où se dégage je ne sais quelle puanteur sociale faite des odeurs mêlées de la débauche et de l'envie, de l'orgie et de la souffrance, et vous croyez qu'après vingt ans de ce ragoût, de bouillonnement d'une pareille mixture chimique, vous n'aurez pas un soulèvement menaçant, fétide et laid, de toute la croûte laissé comme résidu au fond de la cornue? Allons donc! Tout se paye. Tout se retrouve. D'aussi écœurantes émeutes sont les résultantes d'aussi répugnantes mœurs.

Ce n'est point le théâtre qui produit cela, c'est le régime tout entier, ce régime d'ombre, de silence, de compression, d'étouffement, qui ne donna un peu de lumière et d'air à la France que lorsqu'il fut trop tard et que le sol tout entier était couvert de champignons et de germinations vénéneuses.

Oui, pendant qu'on souriait, qu'on valsait, qu'on chantait, mangeait, buvait et jouissait, pendant que se déroulait la bachanale byzantine et césarienne, pendant que les grandes dames du second Empire dansaient et sautaient, comme la Sempronie dont parle Salluste, les noires profondeurs s'agitaient, des idées fausses, que nul d'entre nous ne pouvait combattre, puisque nul ne les connaissait, s'emparaient des cervelles pleines d'ombre du prolétaire, devenaient chez elles idées fixes, et cela si bien, si puissamment, que la revendication du travailleur devint une guerre sociale.

Ah! si nous avions pu, dès le début, montrer à ces égarés le vrai et le faux, lutter contre leurs meneurs, les éclairer, les convaincre! Qui le pouvait? Lorsque les plus autorisés de bourgeoisie se trouvèrent face à face dans les réunions publiques avec les orateurs ouvriers, ils reconnurent avec stupéfaction qu'ils ne parlaient pas la même langue. Et cette langue révoltée des pauvres, elle avait été créée et apprise pendant les longues années de silence qu'avait inaugurées le régime de décembre.

Il est encore temps de réparer le temps perdu, de tout refaire, langues, mœurs et conscience, mais il faut pour cela ne point craindre la liberté. Un des plus courageux adversaires des orateurs exagérés et des *exhortations enragées* dont parle Montaigne, M. de Molinari, du *Journal des Débats*, dit franchement, dans la préface de son livre si mordant, les *Clubs rouges pendant le siège*,

qu'en somme, malgré leurs folies, ils ont rendu service à la défense en entretenant le moral de la population.

Bornons-nous à remarquer à la décharge des clubs, dit cet écrivain, que si la Commune y a été demandée, c'est dans des conciliabules fermés que l'insurrection communaliste a été organisée. Ajoutons que cette insurrection a échoué deux fois sous le régime de la liberté illimitée de la presse et des réunions, et qu'elle a réussi après que les journaux et les clubs révolutionnaires eurent été supprimés.

Il en est de même pour les théâtres. Je ne crains, et on ne doit craindre que l'ombre. Tout ce qui se produit en pleine lumière est déjà moins terrible. Lorsque Homère veut peindre le danger, il dit qu'il est *noir* : « Noir comme le danger. »

Oui, ce qui était plus dangereux que les mélodrames, c'était le spectacle des folies des palais, l'écho des représentations de Compiègne, et aussi ce genre de comédies à la mode, caressant le vice sous le prétexte de le châtier, débilitantes ou énervantes.

« C'est dans la comédie surtout que nous boîtons », disait Quintilien en parlant du théâtre latin. Nous ne boîtions pas, nous avions les jambes qui ne nous soutenaient plus.

J'en excepte quelques comédies viriles, *le Demi-Monde, les Lionnes Pauvres, les Faux Bonshommes*, par exemple. Quant aux autres, Ovide, en parlant de ces pièces qu'on appelait, de son temps, des *mimes*, semble les avoir caractérisées :

Que n'ai-je donc, dit-il, du fond de son exil, écrit des mimes aux obscènes plaisanteries, où ne se montrent que de criminelles amours ? Là, toujours, c'est un adultère bien vêtu qui entre en scène, c'est une épouse rusée qui trompe son bênet de mari. Ce spectacle est pour tout le monde, vierges nubiles, matrones, hommes faits, enfants, et la plupart des sénateurs y assistent.

« Plus l'œuvre est dangereuse, plus elle rapporte d'argent au poète », ajoute-t-il encore.

Après les mimes, venaient, à Rome, les pantomimes. Roscius et Esopus, les comédiens, sont détrônés par Pylade ou Bathylle, les pantomimes.

Puis, après ces satires où l'on raillait Silène, des femmes nues, des danses ithyphalliques, des priapées, des infamies sans nom — où se plaisait celle qui devait être l'impératrice Théodora.

Il semble que j'écrive l'histoire des opérettes de ces derniers temps.

On trouvera l'écho de toutes ces pièces si diverses dans les rapports de la censure que nous publions ici. Nous n'avons, dans

l'amas considérable de ces ropports, laissé de côté que ceux qui manquent absolument d'intérêt.

C'est un recueil de documents historiques. La *Commission des Papiers des Tuileries* en a publié officiellement trois ou quatre. Nous avons cru, dans l'intérêt de la curiosité artistique, devoir compléter cette publication.

Les amateurs des œuvres du théâtre trouveront ici, sur la conception primitive des auteurs, avant toute modification, des renseignements précieux, mots enlevés, scènes transformées, et jusqu'à des pièces complètement interdites, comme *Candide*, de M. Sardou, et le *Roi-Soleil*, de M. Houssaye.

On remarquera que, dans les derniers temps de l'Empire, bien des pièces, même fameuses, *Patrie*, par exemple, ne figurent point parmi les œuvres censurées. La Commission ne faisait plus, en effet, de rapports que sur les pièces qui offraient quelques difficultés. Les autres, le manuscrit une fois agréé et corrigé, étaient définitivement et verbalement autorisées après la répétition générale.

La censure subit, de 1850 à 1870, plusieurs modifications : elle fut mise d'abord (1) dans les attributions du ministère de l'intérieur (2), puis, quatre ans après, dans celles du ministère d'État.

« Du ministère d'État elle passa au ministère de la maison de l'Empereur, puis au ministère des Beaux-Arts, et enfin au ministère de l'instruction publique. » Sous ces divers régimes, elle subit l'humeur et porta le reflet de chaque ministre.

C'est ainsi que M. Achille Fould, israélite, comme on sait, ne permit de représenter le *Schylok*, de Shakespeare, que sous ce titre : *le Marchand de Venise*. Ces mots : *le Juif de Venise*, l'offusquaient. Shakespeare eût difficilement fait agréer une seule de ses pièces, fût-ce *Roméo et Juliette*, par la commission d'examen (3).

La censure, supprimée en septembre 1870, semble refleurir en septembre 1871. Ne lisais-je pas que M. de Beauplan venait d'interdire la représentation d'une pantomime, où Pierrot l'enfariné passait, égayant les divers tableaux du *Siège de Paris*. La pièce

(1) Voy. la brochure de M. Hallays-Dabot.

(2) La gestion des théâtres entraînait, dit M. Hallays-Dabot pour le haut personnel administratif des *agréments de diverse nature* qui avaient le don de la faire rechercher d'une manière toute spéciale.

(3) Les rapports que nous publions sont tour à tour signés Pellissier, A. de Meynard, E. Carita, A. de Beaufort, Emilien Pacini, Florent, Jules Dulong, Victor Hallays-Dabot, A. Basset, Carpentier.

était de M. Cogniard. J'avoue que l'idée de faire, avec Paris assiégé, une pantomime, est au moins bizarre. Mais il fallait laisser au public le soin de trouver cette sorte de patriotisme ou convenable ou inconvenant.

Je crois que tout public, qui, fût-il composé de coquins et de coquines, se trouve accessible aux sentiments honnêtes, par cela seul qu'il est mêlé, uni par une sorte d'électricité, est capable de faire lui-même la censure de la pièce qu'il écoute. Les oreilles d'une courtisane deviennent chastes au théâtre comme celles d'une jeune fille. La foule a des justices sommaires pour les écarts de langage et de goût.

L'organisation de nos théâtres, écrit M. Etienne Arago, dans un travail sur la censure (1) ne ressemble en rien à celle du théâtre grec, qui était, sous le règne de la démocratie, gratuit pour les prolétaires et qui recevait sur des gradins le peuple entier. La censure publique s'y exerçait donc par le suffrage universel. Exposer sur le théâtre une œuvre de parti, c'était risquer, je le veux bien, une séance orageuse, mais l'orage ne durait qu'un jour ; et modéré d'ailleurs par l'habitude de vous entendre, il finissait par un jugement de la majorité, c'est-à-dire par une irrécusable condamnation ou par une approbation populaire des idées de l'auteur.

Ce ne serait pas chez nous le suffrage universel, mais un suffrage restreint qui prononcerait ainsi, mais ses arrêts n'en seraient pas plus mauvais. En faisant rentrer les œuvres dramatiques dans le droit commun, ce qui est juste, on obtiendrait, je crois, des résultats qui ne mettraient en danger ni l'ordre, ni la morale.

La censure a-t-elle empêché les soirées tumultueuses ? Elle les a, au contraire, souvent attirées. Ce paratonnerre appelait la foudre.

La censure a-t-elle arrêté les œuvres égrillardes, immorales ? Rarement. Qu'on se rappelle cette soirée du Palais-Royal où le public du lieu, peu coupable pourtant de bégueulerie, empêcha de terminer le *Grain de Café*, une pièce décolletée que les censeurs avaient trouvée assez gazée.

Laissons au public le soin de faire justice lui-même des exagérations ou des immoralités. Habituons-nous peu à peu à devenir notre propre censeur, notre propre juge. L'ordre a des lois pour se faire respecter. Respectons-les pour être libres. Dans la litté-

(1) Voir le *Corsaire*, de 1867.

rature et dans les mœurs, la liberté est, après tout, le meilleur remède au libertinage.

Le jour où cette liberté ne fera plus peur aux uns comme un spectre trop rouge, ou envie aux autres comme un fruit trop vert, ce jour-là nous saurons la pratiquer et l'acclimater, et la société sera sauvée.

***

On verra, par les pages qui suivent, que la censure préventive n'a eu d'influence que sur certaines chansons ignobles de cafés-concerts, mais que, pour le reste, son rôle s'est réduit à taquiner les auteurs sans sauvegarder les intérêts moraux des spectateurs.

Cela ne suffit pas précisément pour qu'une institution mérite de durer.

Par une coïncidence étrange et fatale en quelque sorte, on verra aussi que la première pièce censurée sous l'Empire, fut *la Dame aux Camélias*, et la dernière les *Prussiens en Lorraine*.

Entre ces deux invasions, — celle des courtisanes qui pourrit nos mœurs et celle des Allemands qui déchire la France, — se place le règne de Napoléon III.

Jules CLARETIE.

FIORELLA

Comédie Lyrique en un Acte

jouée, pour la 1re fois, à Londres (Waldorf-Theatre), le 7 juin 1905

PERSONNAGES

CORDIANI. Amant de Fiorella.................... M. PEZZUTI.
GATTINARA. Chef de bandits..................... M. ANGELINI-FORNARI.
AGOSTIN. Patricien de Venise. Tuteur de Fiorella. M. PINI-CORSI.
UN EXEMPT DU GUET............................ M. SILINGARDI.
DEUX GONDOLIERS.
UN VEILLEUR DE NUIT.

FIORELLA. Pupille d'Agostin..................... Mlle DE CISNEROS.
ZERBINE. Suivante de Fiorella.................... Mlle FERRARIS.

La scène se passe à Venise, au XVIe siècle.

Une grande pièce au palais d'Agostin. — Au fond, large baie, avec balcon donnant sur le Canal et les palais de l'autre rive, éclairés par la lune, sous un ciel criblé d'étoiles. — Au premier plan, à droite, porte dérobée de la ruelle. Au dernier, chambre de Fiorella. — A gauche, premier plan, galerie menant à l'appartement d'Agostin; deuxième plan : entrée sur l'escalier par où l'on descend à la porte d'eau. — Au dehors, la nuit. Le lever de la lune argente à peine les toits et les campaniles. Le palais d'Agostin est plongé dans le silence. Un chant de gondoliers passe et décroit sous les fenêtres.

BARCAROLLE DES GONDOLIERS

Ma barque solitaire
dérive au fil de l'eau ;
mon cœur ne veut plus taire
quel amoureux mystère
le berce au gré du flot.

(De plus en plus éloignée)

Si la mer m'est cruelle,
mon bateau va périr ;
et mon cœur, si ma belle
devenait infidèle,
n'aurait plus qu'à mourir.

(Le patricien Agostin, sortant de la galerie qui mène à son appartement, traverse la scène et vient écouter à la porte de Fiorella. N'entendant aucun bruit, il l'appelle).

AGOSTIN

Fiorella !

(Silence obstiné de la jeune fille. Impatienté, Agostin hausse la voix).

Fiorella !

(Pas de réponse. Zerbine rentre précipitamment par la porte d'eau ; elle est essoufflée, tient à la main son livre d'heures et paraît consternée de la présence du tuteur. — Agostin, défiant et hostile, l'interroge).

Eh ! d'où viens-tu, Zerbine, à pareille heure ?

ZERBINE

Seigneur, de l'office du soir !

AGOSTIN, incrédule.

Depuis longtemps, dans la nuit close,
le carillon de San-Marco s'est tu !

ZERBINE, volubile.

J'ai prié pour vous !

AGOSTIN, la ramenant devant lui.

Ose
me regarder en face !
D'où viens-tu ?

ZERBINE

Du sermon !

AGOSTIN

Qui prêchait ?

ZERBINE, sans hésiter.

Un chanoine
espagnol, dom Guzman !

AGOSTIN

Sur quel texte ?

ZERBINE, avec une terreur comique et une malice moqueuse.

Un latin
terrible, qui prédit l'effroyable destin
des avares : leur âme aura, pour patrimoine
d'Enfer, la peste noire et le feu Saint-Antoine !

(Détaillant son récit aux dépens d'Agostin, qu'elle finit par impressionner).

Le bon prêcheur nous a montré,
dans la grande chaudière,
un maître rôti, torturé,
pour avoir trop vociféré
contre sa chambrière !

AGOSTIN, la poursuit et la menace.

Pécore !

ZERBINE

Dans le brasier flambait aussi,
des talons jusqu'au râble,
un tuteur, de soufre roussi :
il faisait pleurer sans merci
une nièce adorable !

AGOSTIN

Menteuse !

ZERBINE, avec une effronterie enjouée.

Mais le plus châtié de tous,
qui hurle, flambe et cuise,
est grognon, obstiné, jaloux,
comme vous fier et, comme vous,
sénateur de Venise !

AGOSTIN, s'essoufflant, sans pouvoir l'atteindre.

Impudente !... va-t'en !... Oui ! Je te chasse !...

(Il se ravise soudain)

Tu feras souper Fiorella !

ZERBINE, inquiète.

Ma maîtresse ?

AGOSTIN, dans un sarcasme.

Elle boude et me maudit, sans doute.
Console-la ! Sermonne-la !
Sois éloquente : du saint prêche
ta mémoire est encore fraîche !

ZERBINE, affligée.

Hélas !... en proie à ses douleurs,
elle pleure, je le devine !

AGOSTIN, avec une joie bouffonne.

Que le ciel t'entende, Zerbine !
Je n'osais espérer des pleurs !
Une femme qui pleure est déjà consolée :
la plus dolente et la plus désolée
dans les larmes, enfin, retrouve son sourire !...
Dis-lui d'oublier Cordiani !

ZERBINE, indignée.

Son fiancé !... Quel est votre délire ?
Elle l'aime !

AGOSTIN

Non ! C'est fini !
Dévalisé, dans un tripot infâme,
par un affidé grec de ce Gattinara,
que, dimanche soir, l'on pendra,
le chevalier ne peut avoir pour femme
la nièce d'Agostin, sénateur opulent !...
Qu'elle oublie alors ce galant,
désormais simple officier de fortune,
— mot railleur, exprimant... qu'il n'en a plus aucune !

ZERBINE

Tous vos serments trahis !

AGOSTIN

Les siens comptaient si peu !

ZERBINE

Il n'avait qu'un amour au cœur...

AGOSTIN

Celui du jeu !

ZERBINE

Victime d'un voleur...

AGOSTIN

Moins que lui méprisable !

ZERBINE

Il écrivait de si jolis vers !...

AGOSTIN

Sur le sable !

Autant en emporte le vent !
Je découvre, à bannir cet amour décevant...

ZERBINE, agacée.

Le meilleur moyen de l'accroître !

AGOSTIN, irrité.

Un mot de plus et, demain, dans un cloître,
toutes deux, je vous mure !

ZERBINE, terrifiée.

Au couvent !...

AGOSTIN

Au couvent !

Il va pour sortir. Une rumeur soudaine, au dehors, les sons de trompe du Veilleur de nuit, un tumulte grandissant appellent au balcon la suivante et le patricien).

ZERBINE

Qu'est-il donc arrivé ?

AGOSTIN

Le Veilleur va le dire.

ZERBINE

Ecoutons !

AGOSTIN, indifférent.

Quelque deuil !

ZERBINE

Un vol !

AGOSTIN, ému.

Ce serait pire !

LE VEILLEUR, au dehors, dans le profond silence de la nuit, raconte l'évènement qu'il est chargé d'annoncer.

De la prison des Plombs s'est évadé, ce soir,
le redouté bandit Gattinara. La ville
promet, à qui le livre en son pouvoir,
dix mille ducats, — et, pour qui lui donne asile,
la corde !... A vos premiers appels, au moindre bruit,
le guet vous prêtera main-forte !
— Il est minuit !

(Cloches, trompes et rumeurs).

AGOSTIN, éperdu.

Libre ! Gattinara !... Quelle affreuse nouvelle !
Plus de repos pour les honnêtes gens !

ZERBINE, sans frayeur,

Gattinara jamais n'a connu de cruelle :
malheur aux maris négligents !

AGOSTIN, tremblant.

Gattinara, qui se déguise
de cent façons, pour pénétrer chez nous
et nous détrousser à sa guise !

ZERBINE, souriante

Gattinara, qui tombe à nos genoux
et, délaissant les pillages infâmes,
murmure à l'oreille des femmes
des aveux effrontés et doux !

AGOSTIN, brusquement.

Holà ! Zerbine ! as-tu barricadé la porte !

ZERBINE, saisie.

Ciel !

AGOSTIN

Tu n'en sais rien, sur ma foi !
que la tramontane t'emporte !
Redescendons !... éclaire-moi !

ZERBINE, avec humeur, rallumant la lanterne éteinte.

Peste soit du poltron, qui déconcerte
tous mes projets ! Comment laisser la porte ouverte
à notre chevalier ?

AGOSTIN

Avant
de dormir, inspectons serrures et fenêtres !
Allons !... marche !

ZERBINE, simulant la terreur.

J'ai peur !

(Elle recule, suivie d'Agostin, pas rassuré).

AGOSTIN, penaud.

Par mes ancêtres,
J'ai peur aussi !

ZERBINE

Pas tant que moi !...

AGOSTIN, impérieux.

Passe devant !

(Sortie burlesque des deux personnages, le tuteur derrière la suivante, avançant et reculant avec elle, selon le caprice railleur de Zerbine.—La lune resplendit au dehors. Sa lueur envahit la scène. Des barques passent dans la nuit. Guitares et mandolines. Fiorella, mélancolique, vient s'accouder au balcon).

FIORELLA, rêveuse.

Venise s'endort au bruit des mandores ;
leurs refrains sonores
embaument la nuit de chansons d'amour ;
et, dans la douceur de l'ombre pensive,
le long de la rive,
les songes oublient l'heure du retour !

(Au loin s'éteignent les sérénades des mandolines).

Triste, je l'attends, l'ami qui s'attarde.
La lune regarde
danser les remous dans le flot calmé.
Quand verrai-je enfin, sur leur ronde folle,
venir la gondole
de mon bien-aimé ?...

(Rentrée de Zerbine par la galerie ; Fiorella, anxieuse, l'interroge).

Zerbine !... eh bien ?...

ZERBINE

J'ai remis votre lettre
et le chevalier va venir !
Silence !...

Il faut laisser le tuteur s'endormir !...
Derrière lui, j'ai pu rouvrir la porte ;
don Agostin l'avait fermée à double tour !

FIORELLA

A-t-il donc des soupçons ?

ZERBINE

Il a peur : le célèbre
bandit Gattinara rôde dans les ténèbres...
Il vient de s'évader des Plombs !

FIORELLA, scrutant, du haut du balcon, les rives et le canal, auprès de Zerbine attentive.

Aux alentours,
rien de suspect !...

ZERBINE

Là-bas !... dans l'ombre,
glisse une barque... Un homme en cape sombre
se dirige vers nous !

FIORELLA

C'est donc mon chevalier !
Comment m'en assurer ? Il approche !... Il écoute...

ZERBINE, appelant, d'un geste, l'inconnu.

Faisons lui signe !

FIORELLA, étonnée.

Il paraît hésitant !

ZERBINE, penchée vers le canal.

Est-ce bien vous, seigneur Cordiani ?

UNE VOIX étouffée, d'en bas.

Sans doute.

ZERBINE, même jeu.

Poussez la porte !... Entrez !... l'on vous attend !...
— C'est fait ! Il vient.

FIORELLA

Surveille
don Agostin et préviens-nous, s'il se réveille !

(Tandis qu'elle sort par la galerie, Gattinara entre, au fond, enveloppé dans un ample froc de moine).

GATTINARA, intrigué et ravi, à part.

Une intrigue d'amour !... un asile discret !
double fortune offerte à mon audace !...
Je ne suis pas l'amant qu'on espérait ;
qu'importe !... si je le remplace !

FIORELLA, inquiète.

Cordiani !

GATTINARA, en pleine lumière.

Madame !

FIORELLA, épouvantée.

O ciel !... Vous n'êtes point
Cordiani !

GATTINARA, enjoué, lui barrant la retraite.

Peut-être !

FIORELLA

Un moine !

GATTINARA, se dévêtant du froc qui le déguise.

Non !... la robe
ne fait pas le moine !

(Agenouillé à demi, avec afféterie).

Aux jaloux elle dérobe
un galant, dont le cœur bondit sous le pourpoint
d'un gentilhomme !

FIORELLA, essayant de chasser l'intrus, avec la terreur de réveiller Agostin.

Hors d'ici !

GATTINARA

Jamais !

FIORELLA

J'appelle
mes gens !

GATTINARA, réussissant à lui baiser la main.

La mort me sera moins cruelle,
venant de cette main, si douce à mon baiser !

FIORELLA, surprise.

La mort ?... Vous êtes donc ?...

GATTINARA

Un proscrit !... un rebelle !

FIORELLA, lui montrant la porte dérobée de la ruelle.

Fuyez !

GATTINARA, essayant de l'étreindre.

C'est me livrer !

FIORELLA, avec colère.

Sortez !

GATTINARA

C'est refuser
à l'exilé son asile suprême !
Je suis traqué.

FIORELLA, incrédule.

Par qui ?

LE VEILLEUR, plus éloigné que la première fois,
mais très distinct encore, — au dehors.

Bonnes gens, on poursuit
Gattinara, qui vient, par stratagème,
de s'enfuir des Plombs, cette nuit !...
Il est laid, — contrefait, — petit, — cagneux et maigre,
barbu comme un pirate, et tanné comme un nègre !
Retenez ce signalement !...

GATTINARA, très égayé par la fausseté de chacun des traits de son prétendu
portrait qu'il a soulignés d'une brève mimique de comparaison.

Qui, par bonheur, n'est pas inexact seulement,
mais qui, d'un bout à l'autre, ment !...
Quelque jaloux l'aura fabriqué, dont la femme
doit rire, à ses dépens, de ce portrait infâme !

(Il redescend, très gai, vers Fiorella épouvantée).

LE VEILLEUR, terminant

Au terrible bandit fermez bien vos demeures !
Sus à Gattinara ! Veillez !
— Il est une heure !

FIORELLA, terrifiée, n'ayant rien perdu de ses gestes de dénégation complaisante.

Grand Dieu !... Gattinara !... c'est lui !

(Bravement, elle va à lui).

J'ai tout compris,

seigneur !... Voici quelques bagues de prix,
ma bourse, deux écrins !... C'est toute ma richesse !
Grâce !... Partez !

GATTINARA, charmé, lui prend les mains et l'attire vers le balcon, en pleine lumière.

O voix enchanteresse !

Parlez encore !... Montrez vos yeux !

FIORELLA, se débattant.

Nuit de terreur !

Pitié !

GATTINARA

Qu'elle est jolie !

FIORELLA, révoltée, mais impuissante.

Hélas !

GATTINARA, avec une hyperbolique galanterie.

N'ayez plus peur !

Rendez, ô merveille divine,
la pourpre du sourire à votre lèvre en fleur !
Ce que je vais vous demander...

FIORELLA, tremblante.

Je le devine :

l'or d'Agostin !...

Il est dans la chambre voisine.

GATTINARA, très gaiement.

Vous me prenez ?...

FIORELLA, avec une nuance de malice.

Pour un proscrit !

GATTINARA, en belle humeur, puis avec une emphase enthousiaste, très comiquement exagérée.

Pour un voleur !

Eh bien ! oui ! j'en suis un !... Mais que m'importe
le coffre de l'avare ou sa vaisselle d'or !...
Je veux ravir, pendant qu'il dort,
à triple tour ayant fermé sa porte,
le trésor sans rival, l'incomparable écrin
qui resplendit, d'un éclat souverain,
dans ce palais, où mon bon ange marque
l'asile de mon cœur et le port de ma barque !

(Avec une fougue presque sincère)

C'est toi, radieuse beauté,
que convoite, à tes pieds, mon désir ou mon rêve ;
c'est ton regard de songe et de sérénité
qui sur l'horizon clair de mon espoir se lève !...

FIORELLA, anxieuse, à part.

Comment le contraindre à partir ?

GATTINARA, débordant d'un lyrisme exalté.

Mon cœur cesse de feindre et ma voix de mentir :
vois mon âme éperdue et souris à ton tour !...
Rien, ici-bas, ne peut égaler ton amour !
— Oui ! je les volerai, bandit tremblant et blême,
tes yeux, ces diamants, et cet or, tes cheveux,
ta lèvre éblouissante, ô divine, et je veux
que tu m'aimes éperdûment — comme je t'aime !...

(Il tombe à genoux, dans la posture d'un soupirant hors de lui, lorsque Cordiani surgi sur le seuil, s'élance vers la jeune fille).

CORDIANI, avec fureur.

Fiorella ?

FIORELLA, accourue vers lui.

Sauvez-moi !

CORDIANI jette son manteau et tire son épée.

Par la mort !

GATTINARA, déconfit.

Mon rival !

CORDIANI, l'épée haute.

Misérable !

FIORELLA

Silence !... Agostin dort !

CORDIANI, se contenant à peine.

Cet homme,
comment se trouve-t-il ici ?

GATTINARA

Mais... assez mal !

(croisant les bras)

Tuez-moi !... bel exploit pour un fier gentilhomme
d'en égorger un autre désarmé !

FIORELLA, effrayée.

Cordiani !

GATTINARA, stupéfait, à part, tandis que les deux amants se rapprochent.

Qu'ai-je entendu ?... Halte et maldonne !

(Reconnaissant le chevalier)

Celui que l'un des miens vola, dans un tripot,
de vingt mille écus d'or !....

(Avec piété)

Je jure à la Madone
de rendre cet argent, si je sauve ma peau !

CORDIANI, rudement.

Votre nom ?

GATTINARA

Devinez !

FIORELLA

Gattinara !

GATTINARA, sans surprise.

Ma tête
vaut dix mile ducats. Vous pouvez vous l'offrir !

CORDIANI, apaisé.

Qu'êtes-vous venu faire ici ?

FIORELLA, montrant ses écrins.

Voler.

GATTINARA, montrant l'épée nue du chevalier.

Mourir !

CORDIANI remet son épée au fourreau et ouvre la porte de la ruelle.

Allez-vous-en !

GATTINARA, sans s'émouvoir, avec majesté.

Je suis chevalier et poète.
Vous me donnez la vie ; en acceptant ce don
de mon égal, deux mots acquitteront ma dette :

CORDIANI

Deux mots ?

GATTINARA, fièrement, au chevalier.

Merci ! pour vous.

(Baisant avec grâce la longue manche de Fiorella)

Pour Madame, pardon !

(Il salue et sort, sans hâte)

CORDIANI

C'est un original !... Qu'il s'aille faire pendre
ailleurs !

FIORELLA, grondeuse.

De quel mauvais soupçon
m'avez-vous offensée, un instant, sans m'entendre ?

CORDIANI

Non ! je n'ai pas douté de vous, ma Fiorella !...
Mais qu'est-il arrivé ?... Votre lettre m'alarme.
Agostin ?

FIORELLA

Rien ne le désarme :
il veut nous séparer à jamais !

CORDIANI

Pas avant
de m'avoir entendu !

FIORELLA

Dès l'aurore,
si nous lui résistons encore,
il m'enferme dans un couvent !

CORDIANI, révolté.

Mais sa promesse !

FIORELLA

Il croit en être
délié par le vol dont vous avez souffert !

CORDIANI, accablé.

Maudit soit le piège d'enfer
que le démon du jeu me laissa méconnaître !

(S'abandonnant à son désespoir).

Pauvre, désormais, égaré
loin de vos chers yeux, mes étoiles,
la nuit obscurcit de ses voiles
mon beau songe désemparé !...
Sur les rivages où j'irai
disperser mes dernières heures,

le sort, devant la mer qui pleure,
choisit le cap où je mourrai.

FIORELLA, suppliante,

Je ne veux pas que vous quittiez Venise !...
Les jours heureux sauront bien refleurir !

CORDIANI, sans force.

La rigueur du destin contre moi s'éternise !

FIORELLA, avec dépit,

Il n'est, — souffrez qu'on vous le dise ! —
qu'un malheur sans recours : c'est de mourir !

CORDIANI, evec une ardente mélancolie.

Hélas !... les jours heureux ?... si loin, si mal, si vite,
le temps a défleuri leurs caresses en fuite !

ENSEMBLE

C'était au printemps de mon rêve.
Dans le soir sombrait l'heure brève
et nous regardions sur la grève
mourir le jour.
Tout à nos cœurs parlait d'amour.

Tu dois encor t'en souvenir !
Nous nous contemplions en silence,
et tous nos songes d'avenir
s'en allaient sur la mer immense.

Le flot murmurait sur la plage ;
sans dire un mot tu m'as souri :
toutes les rumeurs du rivage
ont consolé mon cœur meurtri.

Frémissant d'amour et de fièvre
sur ma lèvre alors a fleuri
le premier baiser de ta lèvre.

CORDIANI, douloureusement,

Oh ! ne plus évoquer ces émois triomphants !
Désunir nos songes d'enfants
pour une rigueur implacable !...

FIORELLA

Soumettons-nous au sort qui nous accable.
C'est un devoir sacré !... l'espoir des lendemains...

CORDIANI, brusquement, avec fièvre.

Fiorella, m'aimes-tu ?...

FIORELLA

O mon héros, je t'aime !

CORDIANI, résolu.

Eh bien !... si les cieux surhumains,
sourds à ma prière suprême,
voilent à nos regards les étoiles d'amour,
fuyons tous deux !.,. Dans l'ombre de la tour,
ma barque est amarrée.

FIORELLA

Où fuir?

CORDIANI, persuasif.

Vers les rivages
où la mer, plus clémente, a, sous les caps ombreux,
abrité de riants villages,
hospitaliers aux amoureux.

FIORELLA

Partir!... Et mon tuteur?

CORDIANI

Un tyran!

FIORELLA

Et l'estime
de nos amis?

CORDIANI

Ta fuite est légitime :
respecte les serments sacrés
par cet Agostin parjurés!

FIORELLA, luttant mal contre Cordiani.

Ah! ne me tente plus!... Pitié pour ma faiblesse

CORDIANI, plus pressant.

Je meurs, si ton cœur me délaisse!

FIORELLA

Zerbine?

CORDIANI

Elle nous rejoindra!

FIORELLA, faiblement.

Encore un jour!

(Soudain, au dehors, tumulte, un coup de feu et un bruit de poursuite).

Ciel!

UNE VOIX, àu loin.

Au secours!

(Gattinara fait irruption sur le théâtre).

CORDIANI et FIORELLA

Gattinara!

GATTINARA, haletant.

Asile! Cachez-moi!... Je vous demande
de me sauver encor, — pour la dernière fois...
Sinon, je suis repris et tué!

CORDIANI, aprés un rapide coup d'œil au dehors.

Je le vois :
les sbires sont sur vos traces.

GATTINARA

Toute la bande
m'a vu rentrer au palais.

FIORELLA, à Cordiani.

Mon ami,
sauvons-le!

CORDIANI, ironique, parodiant le bandit.

Pour un gentilhomme,
nul ne se dévoue à demi :
mais où le cacher?

FIORELLA, tandis que le brigand, retrouvant son froc, l'endosse de nouveau, à tout hasard.

Dans le seul asile
sûr : mon appartement !

CORDIANI

Le ciel d'où l'on m'exile
à ce brigand !

FIORELLA, souriante.

Il n'est plus dangereux !

CORDIANI

Un voleur !

FIORELLA, finement.

Ce n'est rien !...
Tuteur, couvent ni sbire
n'eussent pu me sauver d'un pire,
s'il l'eut fallu cacher !

CORDIANI

Lequel ?

FIORELLA, tendre.

Un amoureux !

GATTINARA, qui vient, du balcon, d'observer les alentours, tandis qu'un tumulte de poursuite commence à remplir la maison.

On vient !...
Le palais est cerné !
Je vous implore :
laissez-moi me défendre !... une épée !... un stylet !...
Me voilà pendu !

CORDIANI, très calme, poussant le bandit affolé dans la chambre de Fiorella.

Pas encore !
Entrez là !

AGOSTIN accourt, suivi de Zerbine, de l'Exempt du guet et des soldats, qui restent au dehors. Cordiani s'est dissimulé dans l'angle de la porte.

Par ici, messieurs !
Mais, puisqu'il est
repris chez moi, par moi, c'est à moi que Venise
doit dix mille ducats !...
C'est la somme promise !

L'EXEMPT, très prudent.

Sans doute !

(Vers ses hommes, dans l'escalier).

Restez là !...
Surveillez chaque porte !
Feu ! sur lui, s'il paraît !

ZERBINE se laisse aller dans les bras de l'officier.

Feu sur lui !...
Je suis morte !

L'EXEMPT, pas rassuré, poussant devant lui tous les assistants.

Je suis forcé, rapport à ma bravoure,
de me montrer fort circonspect :
dans la bagarre il suffit que j'accoure
pour que tout fuie à mon aspect !

Derrière vous il faut que je me cache;
simulez un effroi trompeur !...
S'il me voyait, sans pourtant être un lâche,
pour se montrer notre homme aurait trop peur !

Craignez surtout d'irriter le bonhomme;
on le dit assez courageux !
N'oubliez pas que c'est un gentilhomme :
Il est, comme nous, ombrageux !
Dès qu'en vos mains tremblera le coupable,
je me montrerai, — sans émoi !
Mais je me tais !... car il serait capable
de s'évader, tant il a peur de moi !

AGOSTIN, apercevant Fiorella.

Fiorella ! ne crains rien !
C'est ce Gattinara,
un chenapan, qui s'est, à la faveur de l'ombre,
glissé chez nous !...
Mais nous sommes en nombre !
Il est pris !
(D'une voix étranglée par la peur).
Rendez-vous !

FIORELLA

Mon oncle !

AGOSTIN, criant plus fort, derrière l'Exempt, qu'il a réussi à pousser devant lui.

Scélérat !
rendez-vous donc !...
Là-bas, une tenture bouge !

(Retraite générale du groupe).

FIORELLA

C'est la brise !

AGOSTIN, hagard.

Une main armée !

ZERBINE, blottie contre l'Exempt.

Un spectre !

L'EXEMPT, épouvanté.

Un rat !

(Zerbine soulève la tenture suspecte. Rien !)

AGOSTIN, rassuré.

Personne !

L'EXEMPT, soulagé.

Il aura fui !

AGOSTIN, trébuchant dans le manteau de Cordiani, avec frayeur.

Non !... cette cape rouge
est à lui !

CORDIANI, s'avançant derrière Agostin.

Permettez, seigneur !... Elle est à moi !

AGOSTIN, furieux.

Vous !

L'EXEMPT

C'est notre voleur !

AGOSTIN, violent.

Certes !.., puisqu'il me vole
les dix mille ducats de la prime !...
Holà ! drôle !
d'où sortez-vous ?

CORDIANI, indigné, fait un pas menaçant vers Agostin, qui recule.

Seigneur !

L'EXEMPT, à Zerbine.

Je devine pourquoi
la nièce est interdite et le tuteur colère !...
(A Agostin)
Seigneur, faut-il point, pour vous plaire,
emmener aux Plombs ce galant,
ou le jeter par la fenêtre ?

AGOSTIN, rageur.

Je m'en charge !

L'EXEMPT, narquois.

Je vous comprends : secret de famille !

AGOSTIN, lui donnant une bourse et le poussant vers la sortie, — à part.

Insolent !

L'EXEMPT, d'une voix de tonnerre, vers la porte et vers le balcon.

Holà ! les miens !... Poussez au large !
Pas de bruit !... Tout le monde dort !

AGOSTIN, furieux, lui donnant encore quelques doublons.

Pas un mot !

L'EXEMPT.

Le silence est d'or !
(Il s'en va, emmenant ses sbires)

AGOSTIN, revenant sur Cordiani.

A nous deux !

FIORELLA, énergique.

A nous trois !

AGOSTIN, violent.

Fiorella !... dès l'aurore,
vous irez au couvent !
(Vers Cordiani)
Et vous, disparaissez !
Je vous chasse !

CORDIANI

Pourtant !... Votre serment ?...

AGOSTIN

Assez !

ZERBINE

Ces pauvres fiancés !

AGOSTIN

Tais-toi ! pécore !

ZERBINE

Les séparer !... quel sort cruel !...

AGOSTIN

Encore !
Demain, je t'enferme au couvent !
Vous n'en sortirez plus, désormais, moi vivant !

ENSEMBLE, animé, un peu bouffon.

Au couvent !... Quelle disgrâce !
Cœurs à jamais affligés !
Amours brèves,
tous les rêves
sur les grèves
naufragés !

Songe vain et rose morte !
Bonheur d'un jour que le vent
de la sorte
brise et porte
à la porte
du couvent !

GATTINARA, ayant furtivement quitté son asile, courbé comme un bossu, le capuchon sur les yeux, gagne la porte et nasille derrière eux :

Dominus vobiscum !

(Tous se retournent, saisis)

ZERBINE

Un moine !

AGOSTIN, défiant.

Ou bien, peut-être,
ce Gattinara, passé maître
en l'art de revêtir tous les déguisements !...

CORDIANI, humilié, résolu.

Adieu !

AGOSTIN, aimable et empressé, le retient, lorsqu'il va sortir.

Quoi ! nous quitter si vite, sans permettre
à vos amis de vous garder quelques moments !...

(Rassuré par la présence de Cordiani, — au moine).

Et par où, mon révérend père,
êtes vous monté jusqu'ici ?

GATTINARA, naïf.

Par un escalier !

ZERBINE, en un éclat de rire.

Je l'espère !

GATTINARA

Don Agostin est-il parmi vous ?

ZERBINE

Le voici !

GATTINARA, avec une extravagante joie, criant à tue-tête :

Dieu soit loué !
Cette heure matinale
va libérer d'une peine infernale
un pénitent, contrit d'un noir péché !

AGOSTIN, inquiet, à Cordiani.

Ce chantre me parait suspect !
J'en suis fâché,
mon révérend, mais, à cette heure,
je ferme toujours ma demeure
aux mendiants comme aux voleurs !...
J'aurai donc le regret de vous mettre à la porte !

GATTINARA

Je ne viens pas chercher de l'argent !
J'en apporte !

AGOSTIN, épanoui.

Ah ! vous m'en direz tant !

GATTINARA, en même bouffon.

Accablé de douleurs,
le cœur meurtri, le front courbé, les yeux en pleurs,
mon pénitent m'a dit : — Avant que je ne meure,
cours réveiller don Agostin, en sa demeure,
et dis lui que son gendre...

AGOSTIN

O discours décousu !
Je n'aurai pas de gendre ! et n'en ai jamais eu !

GATTINARA, sans se laisser interrompre et renseigné par les gestes de Zerbine.

Dis lui : le fiancé de Fiorella, sa nièce..

AGOSTIN, irrité.

Ma nièce fiancée ! imposture sans nom !

GATTINARA, avec intention, vers les deux amants, qui lui font des signes.

Vous allez voir que c'est la vérité !

AGOSTIN

Non ! non!

GATTINARA, à Cordiani, humblement.

... A perdu toute sa richesse
dans un tripot louche où mon... pénitent
l'a dévalisé !

CORDIANI, furieux.

Ce bandit ?

GATTINARA, suppliant.

Il se repent!
J'ai, de sa part, vingt mille écus d'or à vous rendre !

AGOSTIN, avec déférence, au chevalier.

Peste !... vingt mille écus!

GATTINARA, scrupuleux, au tuteur.

Pardon !... j'ai cru comprendre
qu'une erreur...

AGOSTIN, proteste.

Par exemple !

GATTINARA, solennel.

Est-ce la vérité ?
Ce seigneur est-il votre gendre?...
Sans cela, rien de fait !

AGOSTIN, avec force.

Il l'a toujours été !

GATTINARA tire, de sa poche, un papier.

Chez Sanguisuela.

AGOSTIN, avec intérêt.

Mon banquier !

GATTINARA

Cette somme
vous sera délivrée : en voici le reçu !

AGOSTIN, respectueux, ayant examiné le papier qu'il garde ensuite avec âpreté.

Signé de mon banquier !

GATTINARA, à Cordiani.

En bon or !

AGOSTIN, montrant, de loin, le reçu à Cordiani.

C'est tout comme !

(A Fiorella).

Eh ! ce moine a beaucoup d'esprit !

FIORELLA, riant.

Comme un bossu !

AGOSTIN, très joyeux.

Ah ! l'honnête voleur !

CORDIANI

J'avais bien reconnu

qu'il était vraiment gentilhomme !

AGOSTIN, avec un peu de mépris.

Vingt mille écus d'or !... Le traître ingénu
pour lui ne garde rien ?

GATTINARA, simulant un égal dédain.

Il rend toute la somme !

AGOSTIN

Ces brigands sont parfois loyaux et délicats !

ZERBINE, lisant dans la pensée de l'avare.

Maint honnête homme eut gardé les ducats !
Tricher au jeu, c'est une peccadille,
au gré de tel Crésus, qui par sa vertu brille !

FIORELLA, souriante, vers le bandit.

Pardonnons au bon scélérat !

AGOSTIN

C'est déjà fait !

FIORELLA

Qu'il soit plus heureux ! — et plus sage !

CORDIANI, au faux moine.

Qu'il évite la corde et fasse un héritage !

AGOSTIN, brusque.

Un seul bandit reste odieux : Gattinara !

GATTINARA, échangeant avec Cordiani et Fiorella un regard moqueur.

Mais non !... dormez en paix ! car votre patrimoine
n'a rien à redouter du brigand, cette nuit !

AGOSTIN

Il est mort ?

ZERBINE

Pris ?

FIORELLA, riant.

Noyé ?

CORDIANI, de même.

Brûlé ?

AGOSTIN, cruel.

Tué sans bruit !

GATTINARA, lamentable.

Ah ! c'est mille fois plus affreux !...

Il s'est fait moine !

(Gaîté bruyante. Rideau).

Victorien **SARDOU** et **P.-B. GHEUSI**.

L'ÉVOLUTION DE LA MATIÈRE

La théorie de l'énergie intra-atomique et de l'évanouissement de la matière

§ 1. — *Les idées actuelles sur la dissociation de la matière.*

Le dogme de l'indestructibilité de la matière est du très petit nombre de ceux que la science moderne avait reçus de la science antique sans y rien changer. Depuis le grand poète romain Lucrèce, qui en faisait l'élément fondamental de son système philosophique, jusqu'à l'immortel Lavoisier qui l'appuya sur des bases considérées comme éternelles, ce dogme sacré n'avait subi aucune atteinte et nul ne songeait à le contester.

Nous verrons dans cet ouvrage (1) comment il a été attaqué. Sa chute fut préparée par toute une série de découvertes antérieures qui ne semblaient pas le concerner : rayons cathodiques, rayons *X*, émission des corps radio actifs, etc., ont fourni les armes qui devaient permettre de l'ébranler. Il fut plus ébranlé encore, dès que j'eus constaté que les phénomènes considérés d'abord comme particuliers à quelques corps exceptionnels, tels que l'uranium, pouvaient être observés sur tons les corps de la nature.

Les faits prouvant que l'atome est susceptible d'une dissociation apte à le ramener à des états particuliers où il a perdu toutes ses qualités matérielles sont aujourd'hui très nombreux. Parmi les plus importants il faut noter l'émission par tous les corps de particules animées d'une immense vitesse, capables de rendre l'air conducteur de l'électricité, de traverser les obstacles et d'être déviées par un champ magnétique. Aucune des forces actuellement connues ne pouvant produire de tels effets et, en particulier, l'émission de particules dont la vitesse approche de celle de la

(1) Ces pages feront partie du volume l'*Evolution de la Matière* qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Ernest Flammarion.

lumière, il était évident que l'on se trouvait en présence de choses complètement inconnues. Plusieurs théories furent présentées pour les expliquer. Une seule, celles de la dissociation des atomes — que j'ai proposée dès l'origine de ces recherches — a résisté à toutes les critiques et pour cette raison à peu près universellement adoptée maintenant.

Plusieurs années se sont écoulées depuis que j'ai expérimentalement prouvé, pour la première fois, que les phénomènes observés dans les corps dits radio-actifs, tel que l'uranium — le seul corps de cette espèce alors connu — pouvaient être observés sur tous les corps de la nature, et n'étaient explicables que par la dissociation des atomes de ces corps.

L'aptitude de la matière à se désagréger en émettant des effluves de particules analogues à celles des rayons cathodiques animés d'une vitesse de l'ordre de celle de la lumière et capables de traverser les substances matérielles est universelle. La lumière frappant une substance quelconque, une lampe qui brûle, des réactions chimiques fort diverses, une décharge électrique, etc., provoquent l'apparition de ces effluves. Les corps dits radio-actifs, comme l'uranium ou le radium, ne font que présenter à un haut degré un phénomène que toute matière possède à un degré quelconque.

Lorsque je formulai pour la première fois cette généralisation en l'appuyant d'expériences pourtant fort précises, elle ne frappa à peu près personne. Il ne se rencontra dans le monde entier qu'un seul physicien, le savant professeur de Heen, qui en saisit la portée et l'adopta après en avoir vérifié la parfaite exactitude.

Les expériences étant trop probantes pour permettre de longues constestations, la doctrine de la dissociation universelle de la matière finit par triompher. La lumière est faite aujourd'hui et peu de physiciens nient que cette dissociation de la matière — cette radio-activité comme on dit maintenant — soit un phénomène universel aussi répandu dans l'univers que la chaleur et la lumière.

On trouve aujourd'hui de la radio-activité à peu près partout. Dans un travail récent, le professeur J.-J. Thomson a montré son existence dans la plupart des corps, l'eau, le sable, l'argile, la brique, etc. Il en a retiré une « émanation » qui se produit d'une façon continue, analogue à celle provenant des corps radio-actifs tels que le radium et jouissant des mêmes propriétés.

Que devient la matière en se dissociant ? Peut-on supposer que les atomes, en se désagrégeant, ne font que se diviser en parties

plus petites formant ainsi une simple poussière d'atomes ? Nous verrons qu'il n'en est rien et que la matière qui se dissocie se dématérialise en passant par des phases successives qui lui font perdre graduellement ses qualités de matière jusqu'à ce qu'elle soit finalement retournée à l'éther impondérable d'où elle semble issue.

Après avoir reconnu que les atomes peuvent se dissocier, il fallait rechercher où ils puisent l'immense quantité d'énergie nécessaire pour lancer dans l'espace les particules avec une vitesse de l'ordre de celle de la lumière.

L'explication était en réalité assez simple puisqu'il suffisait de constater, comme j'ai essayé de le montrer, que loin d'être une chose inerte capable seulement de restituer l'énergie qui lui a été artificiellement fournie, la matière est un réservoir énorme d'énergie — *l'énergie intra-atomique.*

Mais une telle doctrine heurtait trop de principes scientifiques fondamentaux séculairement établis pour être immédiatement admise et avant qu'on l'acceptât diverses hypothèses furent successivement proposées.

Habitués à considérer comme des vérités absolues les principes rigides de la thermodynamique, persuadés qu'un système matériel isolé ne peut posséder d'autre énergie que celle qui lui a d'abord été fournie du dehors, la plupart des physiciens persistèrent longtemps, et quelques-uns persistent encore, à rechercher à l'extérieur les sources de l'énergie manifestée par la dissociation de la matière. Naturellement ils ne la trouvèrent pas, puisqu'elle est dans la matière même et non extérieure à elle.

La réalité de cette forme nouvelle d'énergie, de cette énergie intra-atomique dont nous n'avons cessé d'affirmer l'existence depuis l'origine de nos recherches, ne s'appuie nullement sur la théorie, mais sur des faits d'expérience. Bien qu'ignorée jusqu'alors, elle est la plus puissantes des forces connues, et probablement, suivant nous, l'origine de tous les autres. Son existence si contestée d'abord est de plus en plus acceptée aujourd'hui.

De recherches expérimentales que nous avons exposées en divers mémoires se dégagent les propositions suivantes :

1° La matière supposée jadis indestructible s'évanouit lentement par la dissociation continuelle des atomes qui la composent;

2° Les produits de la dissociation des atomes constituent des substances intermédiaires par leurs propriétés entre les corps pondérables et l'éther impondérable, c'est-à-dire entre deux mondes considérés comme profondément séparés jusqu'ici ;

3° La matière, jadis considérée comme inerte et ne pouvant restituer que l'énergie qu'on lui a d'abord fournie, est au contraire comme un colossal réservoir d'énergie — l'énergie intra-atomique — qu'elle peut dépenser sans rien emprunter au dehors;

4° C'est de l'énergie intra-atomique qui se manifeste pendant la dissociation de la matière que résultent la plupart des forces de l'univers, l'électricité et la chaleur solaire notamment.

Admettons que les propositions soient établies et recherchons dès maintenant les changements qu'elles entraînent dans notre conception générale de la mécanique de l'univers.

§ 2. — *La Matière et la Force*

Le problème de la nature de la matière et de la force est un de ceux qui ont le plus exercé la sagacité des savants et des philosophes. Sa solution complète a toujours échappé parce qu'elle implique en réalité la connaissance, inaccessible encore, de la raison première des choses. Les recherches que nous exposerons ne sauraient donc permettre de résoudre entièrement cette grande question. Elles conduisent cependant à une conception de la matière et de l'énergie fort différente de celle qui a cours aujourd'hui.

Lorsque nous étudierons la structure de l'atome, nous arriverons à cette conclusion qu'il est un immense réservoir d'énergie uniquement constitué par un système d'éléments impondérables maintenus en équilibre par les rotations, attractions et répulsions des parties qui le composent. De cet équilibre, résultent les propriétés matérielles des corps telles que le poids, la forme et l'apparente permanence.

Cette conception conduit à considérer la matière comme une variété de l'énergie. Aux formes déjà connues de l'énergie : chaleur, lumière, etc., il faut en ajouter une autre : la matière ou l'énergie intra-atomique.

Elle est caractérisée par sa colossale grandeur et son accumulation considérable sous un très faible volume.

Il découle des énoncés précédents, qu'en dissociant des atomes, on ne fait que donner à la variété d'énergie nommée matière une forme différente, telle que l'électricité ou la lumière, par exemple.

Nous essaierons de nous rendre compte des formes sous lesquelles l'énergie intra-atomique peut être condensée dans l'atome, mais l'existence du fait lui-même est beaucoup plus importante que les théories qu'il fait naître. Sans prétendre donner la défini-

tion si vainement cherchée de l'énergie, nous nous bornerons à faire remarquer que toute phénoménalité n'est qu'une transformation d'équilibre. Lorsque les transformations d'équilibre sont rapides, nous les nommons électricité, chaleur, lumière, etc.; lorsque les changements d'équilibre sont plus lents, nous leur donnons le nom de matière. Pour aller plus loin, il faut pénétrer dans la région des hypothèses et admettre, avec plusieurs physiciens, que les éléments dont l'ensemble est représenté par les forces en équilibre dans l'atome sont constitués par des tourbillons formés au sein de l'éther. Ces tourbillons possèdent une individualité, supposée jadis éternelle, mais que, maintenant, nous savons n'être qu'éphémère. L'individualité disparaît et le tourbillon se dissout dans l'éther dès que les forces qui maintiennent son existence cessent d'agir.

Les équilibres de ces éléments dont l'ensemble constitue un atome peuvent être comparés à ceux qui maintiennent les astres dans leurs orbitres, Dès qu'ils sont troublés, des énergies considérables se manifestent, comme elles se manifesteraient si la terre ou un astre quelconque était brusquement arrêté en sa course.

De telles perturbations dans les systèmes planétaires atomiques peuvent se réaliser, soit sans cause apparente, comme pour les corps très radio-actifs lorsque, par des causes diverses, ils sont arrivés à un certain degrés d'instabilité, soit artificiellement, comme pour les corps ordinaires, quand ils sont soumis à l'influence d'excitants divers : chaleur, lumière, etc. Ces excitants agissent alors comme l'étincelle sur une masse de poudre, c'est-à-dire en libérant des quantités d'énergie fort supérieures à la cause très légère qui a déterminé leur libération.

Et comme les énergies condensées dans l'atome sont en quantités immenses, il en résulte qu'à une perte extrêmement faible de matière correspond la création d'une quantité considérable d'énergie.

Considérée sous cet aspect, nous pouvons dire des diverses formes de l'énergie résultant de la dissociation des éléments matériels, telles que la chaleur, l'électricité, la lumière, etc., qu'elles représentent les dernières étapes que revêt la matière avant sa disparition dans l'éther.

Si, étendant ses notions, nous voulions les appliquer aux différences que présentent les divers corps simples qu'étudie la chimie, nous dirions qu'un corps ne diffère d'un autre que parce qu'il contient plus ou moins d'énergie condensée. Si nous pouvions dépouiller un élément quelconque d'une quantité suffisante de

l'élément qu'il renferme, nous arriverions à le transformer entièrement.

Quant à l'origine, nécessairement hypothétique, des énergies condensées dans l'atome, nous la rechercherons dans un phénomène analogue à celui qu'invoquent les astronomes pour expliquer la formation du soleil et des énergies qu'il détient. Cette formation est pour eux la conséquence nécessaire de la condensation de la nébuleuse primitive. Si cette théorie est valable quant au système solaire, une explication analogue l'est également tant qu'à l'atome.

Les conceptions qui viennent d'être brièvement résumées n'ont nullement pour but de nier l'existence de la matière ainsi que la métaphysique l'a parfois tenté. Elles font simplement disparaître la dualité classique entre la matière et l'énergie. Ce sont deux choses identiques sous des aspects différents. Il n'y a pas de séparation entre la matière et l'énergie, puisque la matière est simplement une forme stable de l'énergie et rien d'autre.

Il serait sans doute possible à une intelligence supérieure de concevoir l'énergie sans substance, car rien ne prouve qu'elle doive avoir nécessairement un support, mais une telle conception ne nous est pas accessible. Nous ne comprenons les choses qu'en les faisant entrer dans le cadre habituel de nos pensées. L'essence de l'énergie étant inconnue, il est nécessaire de la matérialiser si on veut pouvoir raisonner sur elle. On arrive ainsi — mais uniquement pour les besoins des démonstrations — aux définitions suivantes :

L'éther et la matière représentent des entités de même ordre. Les diverses formes de l'énergie : électricité, chaleur, lumière, matière, etc., en sont des manifestations. Elles ne diffèrent que par la nature et la stabilité des équilibres formés au sein de l'éther. C'est par ces manifestations que l'univers nous est connu.

Plus d'un physicien, l'illustre Faraday spécialement, avaient déjà essayé de faire disparaître la dualité établie entre la matière et l'énergie. Quelques philosophes le tentèrent également, en faisant remarquer que la matière ne nous était accessible que par l'intermédiaire des forces agissant sur nos sens. Mais tous les arguments de cet ordre étaient considérés avec raison comme d'une portée purement métaphysique. On leur objectait que jamais on n'avait pu transformer de la matière en énergie et qu'il fallait la seconde pour animer la première. Des principes scientifiques considérés comme très sûrs, enseignaient que la matière était une sorte de réservoir inerte, ne pouvant posséder d'autre énergie que

celle qui lui a d'abord été transmise. Elle ne pouvait pas plus la créer qu'un réservoir ne crée le liquide qu'il contient.

Tout semblait donc bien bien montrer que la matière et l'énergie sont des choses irréductibles, aussi indépendantes l'une de l'autre que le poids l'est de la couleur. Ce n'était donc pas sans raison qu'on les considérait comme appartenant à deux mondes très différents.

Il y avait sans doute quelque témérité à reprendre une question qui semblait résolue pour toujours. Nous ne l'avons fait que parce que notre découverte de la dissociation universelle de la matière nous a enseigné que les atomes de tous les corps peuvent s'évanouir sans retour en se transformant en énergie.

La transformation de la matière en énergie se trouvant démontrée, il en résultait que l'antique dualité entre la force et la matière doit disparaître.

§ 3. — *Les conséquences du principe de l'évanouissement de la matière*

Les faits résumés ci-dessus montrent que la matière n'est pas éternelle, qu'elle constitue un réservoir énorme de forces et disparaît en se transformant en d'autres formes d'énergie avant de retourner à ce qui, pour nous, est le néant.

Nous pouvons donc dire que si la matière ne peut être créée, elle peut au moins être détruite sans retour. A l'adage classique : rien ne se crée, rien ne se perd, il faut substituer celui-ci : *rien ne se crée, mais tout se perd*. Les éléments d'un corps qui brûle ou qu'on essaie d'anéantir par un moyen quelconque, se transforment, mais ils ne se perdent pas, puisque la balance permet de constater que leur poids n'a pas changé. Les éléments des atomes qui se dissocient sont au contraire irrévocablement détruits. Ils ont perdu toutes les qualités de la matière, y compris la plns fondamentale de toutes, la pesanteur. La balance ne les retrouve.plus, Rien ne peut les ramener à l'état de matière. Ils se sont évanouis dans l'immensité de l'éther qui remplit l'espace et ne font plus partie de notre univers.

L'importance théorique de ces principes est considérable. A une époque où les idées que je défends n'étaient pas encore défendables, plusieurs savants avaient pris soin d'indiquer à quel point la doctrine séculaire de la conservation de la matière constituait un fondement scientifique nécessaire. C'est ainsi, par exemple, qu'Herbert Spencer, dans un chapitre des *Premiers principes*, inti-

tulé l'*Indestructibilité de la matière,* dont il fait une des colonnes de son système, déclare que « si l'on pouvait supposer que la matière peut devenir non existante, il serait nécessaire de confesser que la science et la philosophie sont impossibles. Cette assertion semblera évidemment excessive. La philosophie n'a jamais éprouvé de peine à s'adapter aux découvertes scientifiques nouvelles. Elle les suit, mais ne les précède pas.

Ce ne sont pas les philosophes seuls qui déclaraient impossible de toucher au dogmes de l'indestructibilité de la matière, Il y a quelques années à peine, le savant chimiste Naquet, alors professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, écrivait :

« Nous n'avons jamais vu le retour du pondérable à l'impondérable. La chimie tout entière est même fondée sur cette loi, qu'un tel retour n'a pas lieu, car s'il avait lieu, adieu les équations chimiques ! »

Evidemment, si la transformation du pondérable en impondérable était rapide, il faudrait renoncer non seulement aux équations de la chimie, mais encore à celles de la mécanique. Cependant, au point de vue pratique, aucune de ces équations n'est encore atteinte, parce que la destruction de la matière se fait d'une façon si lente qu'elle n'est pas perceptible par les moyens d'observation anciennement employés. Des pertes de poids inférieurs au centième de milligramme étant insaisissable à la balance, les chimistes n'ont pas à en tenir compte.

L'intérêt pratique de la doctrine de l'évanouissement de la matière, par suite de sa transformation en énergie, n'apparaîtra que quand on trouvera le moyen de provoquer facilement une dissociation rapide des corps. Ce jour-là, une source presque indéfinie d'énergie étant gratuitement à la disposition de l'homme, le monde changera nécessairement de face. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Actuellement, toutes ces questions n'ont qu'un intérêt scientifique pur et restent provisoirement aussi dépourvues d'applications que l'était l'électricité au temps de Volta. Cet intérêt scientifique est considérable, car les notions nouvelles prouvent que les seuls éléments de l'univers auxquels la science accordait la durée et la fixité ne sont, en réalité, ni fixes, ni durables.

Chacun sait qu'il est facile de dépouiller la matière de tous ses attributs, un seul excepté. La solidité, la forme, la couleur, les propriétés chimiques disparaissent facilement. Le corps le plus dur peut être transformé en une invisible vapeur. Mais, à travers tous ces changements, la masse des corps mesurée par leur poids

reste invariable et se retrouve toujours. Cette invariabilité constituait le seul point fixe dans l'Océan mobile des phénomènes. Elle permettait au chimiste, comme au physicien, de suivre la matière à travers ses perpétuelles transformations et c'est pourquoi ils la considéraient comme quelque chose de mobile, mais d'éternel.

C'est à cette propriété fondamentale de l'invariabilité de la masse qu'il fallait revenir toujours. Les philosophes et les savants avaient renoncé depuis longtemps à découvrir une définition exacte de la matière. L'invariabilité de la masse d'une quantité donnée de substance, c'est-à-dire son coefficient d'inertie, mesuré par son poids, demeurait le seul caractère irréductible de la matière.

En dehors de cette notion essentielle, tout ce que nous pouvions dire de la matière, c'est qu'elle constitue l'élément mystérieux et changeant dont sont formés les mondes et les êtres qui les habitent.

La permanence et, par conséquent, l'indestructibilité de la masse, que l'on constate à travers les changements de la matière étant le seul caractère par lequel on puisse saisir cette grande inconnue, son importance était nécessairement devenue prépondérante. C'est sur elle que les édifices de la chimie et de la mécanique ont été péniblement bâtis.

A cette notion première, il avait fallu cependant en ajouter une seconde. La matière, paraissant incapable, par elle-même, de sortir du repos, on avait recours, pour l'animer, à des causes diverses, d'essence inconnue, désignées sous le nom de forces. La physique en comptait plusieurs qu'elle séparait jadis nettement, mais une science plus avancée avait fini par les fusionner dans une grande entité, *l'énergie*, à laquelle le privilège de l'immortalité avait été également conféré.

Et c'est ainsi que, sur les débris des anciennes doctrines et après un siècle de persévérants efforts, s'étaient élevées deux puissances souveraines qui semblaient éternelles : la matière comme trame fondamentale des choses et l'énergie pour l'animer. Avec les équations qui les reliaient, la science moderne croyait pouvoir expliquer les phénomènes. Dans ses formules savantes, tous les secrets de l'Univers étaient enfermés. Les divinités des vieux âges étaient remplacées par des systèmes ingénieux d'équations différentielles.

Ce sont ces dogmes fondamentaux, base de la science moderne que les recherches exposées dans cet ouvrage tendent à détruire,

Si le principe de la conservation de l'énergie — qui n'est d'ailleurs qu'une généralisation hardie d'expériences faites sur des cas très simples — vient également à périr sous les coups qui déjà l'atteignent, il en faudra conclure que rien dans le monde n'est éternel. Les grandes divinités de la science moderne seraient condamnées elles aussi à subir ce cycle invariable qui régit les choses : naître, grandir, décliner et mourir.

Mais si les recherches actuelles ébranlent les fondements même de l'édifice de nos connaissances et, par voie de conséquence, toute notre conception de l'Univers, il s'en faut de beaucoup qu'elles nous révèlent les secrets de cet Univers. Elles nous montrent, au contraire, que le monde physique, qui semblait quelque chose de très simple, régi par un petit nombre de lois élémentaires, est, au contraire, d'une effrayante complexité. Malgré leur infinie petitesse, les atomes de tous les corps, ceux, par exemple, dont se composent les éléments du papier sur lequel sont écrites ces lignes, apparaissent maintenant comme de véritables systèmes planétaires, guidés dans leur vertigineuse vitesse par des puissances formidables dont nous ignorons totalement les lois.

Les voies nouvelles que les recherches récentes ouvrent aux investigations des chercheurs commencent à se dessiner à peine. C'est déjà beaucoup de savoir qu'elles existent et que la science a devant elle un monde merveilleux à explorer.

Docteur Gustave LEBON.

MENTALITÉS ROMAINES

Constater, non par des on-dit, mais constater directement, *de visu*, la disposition des esprits de la cour pontificale vis-à-vis de la France officiellement déchristianisée offre quelque intérêt. A Rome, depuis quelques jours, j'ai cherché à la pénétrer en remontant aux sources de la pensée romaine. Voïci le résultat de mon enquête ; inutile de dire que j'ai mis de côté toute appréciation personnelle. Ce ne sont ni mes idées, ni mes résignations que j'apporte, ce sont les idées et les résignations de princes de l'Église éminents, jugeant les choses de Dieu non avec leurs nerfs, mais avec le froid bon sens et le réalisme des fils de l'Italie.

I

« Vous allez voir, me disait une Éminence dûment qualifiée, et, chose bien plus extraordinaire, vous allez montrer au monde ce qui ne s'y était pas encore vu : un État sans Dieu ! Et contrairement à toutes les données, à toutes les prédictions, l'on s'apercevra que cet État tout anormal et tout biscornu qu'il soit, peut vivre ! L'Histoire n'offre pas d'exemple de nations ayant officiellement banni toute croyance ; mais, dans le siècle présent, la France en est un. Il y a plus de vingt ans qu'entre vous et nous la séparation de corps est prononcée ; depuis longtemps, nous n'habitons plus sous le même toit et vous vivez tout comme avant, ni plus mal, ni mieux, plutôt mieux, aussi menacés dans votre existence qu'en 1870, mais plus prêts et plus aptes à la défendre. »

Et comme je m'étonnais de cette constatation dépouillée de ressentiments :

« A quoi bon récriminer ? riposta le cardinal. Ce qui est, est. Pouvons-nous empêcher le phénomène ? Et comme ce qui prime tout en ce monde, c'est la préoccupation de *vivre*, mieux vaut s'en accommoder que de se briser contre elle en l'attaquant sans aucune chance de la détruire. D'autres pays se résigneront-ils à

cette déchristianisation d'État qui est la vôtre? Je ne le crois pas. Si la séparation entre la conscience religieuse de l'État et celle des citoyens a pu s'effectuer chez vous sans tuer l'État, c'est que le tempérament des Français est plus imbibé des choses d'en haut que celui de bien d'autres peuples. Votre tradition nationale vous a servi de vaccine. Quoi qu'il en soit de la force vitale qui anime votre sang, il est un fait certain : c'est que les membres amputés ne repoussent point. On vous refait une jambe en bois, on ne vous refait pas une jambe en chair. Donc, ce qu'il s'agit de savoir, ce n'est pas si nous ramènerons la République française aux pieds du Pape, mais dans quelles relations le Pape et la République peuvent vivre, faisant comme faisait votre Voltaire vis-à-vis de Dieu, se saluant, mais ne se parlant pas. »

Donc, première constatation : la Cour pontificale, contrairement à beaucoup de Français atteints de la maladie du pire, ne considère pas notre cher pays comme un possédé de Satan, conduit en droite ligne par le diable à une mort certaine. Elle aperçoit à l'horizon un nouvel ordre de choses... Elle dresse l'oreille, elle écoute et, au lieu de lancer des foudres qu'elle devine inutiles, elle prépare d'intelligentes attitudes en vue d'une rencontre prochaine.

***

De pareilles prémisses conduisaient l'enquêteur en droite ligne dans les domaines de la séparation. Que pensaient les hauts dignitaires de l'Église du projet de loi actuellement en discussion devant les Chambres françaises? En acceptaient-ils les données principales ? Les catholiques seraient-ils traités de mécréants s'ils s'y soumettaient? Sur ce terrain, j'ai constaté l'admirable sérénité des princes de l'Église. Sans doute, ils ne souhaitent pas la séparation : ils la déplorent ; mais ils ne la redoutent pas. Une chose, une seule, leur importe, et sur celle là, ils seraient intraitables : sauver l'orthodoxie, conserver la hiérarchie ecclésiastique, la faire reconnaître et respecter par l'État laïque, leur tient infiniment plus au cœur que la conservation des biens qui leur appartiennent. Les prêtres catholiques peuvent être des pauvres, voire même des mendiants ; ils ne sauraient être, dans les rapports qu'ils conserveront quand même avec l'État, si strictes que soient les conditions d'une séparation, ils ne sauraient être, dis-je, des chevaux échappés parcourant à leur guise et sans guides les domaines de l'Église. Aussi l'article 4 du projet que la Chambre

des députés a voté avant de se séparer a-t-il mis un peu de baume dans le cœur des Éminences romaines.

«Les Français disent-elles, ont reconnu la nécessité pour les associations cultuelles de se conformer aux règles d'organisation générale du culte ».

Et elles ajoutent :

« C'est fort bien, mais il faudrait que cela fut dit avec plus de détails ! »

La diplomatie pontificale a été soumise à trop de déboires en ces derniers temps pour que sa défiance ne paraisse pas légitime; mais elle est trop avisée aussi pour méconnaître le danger de tirer sur une corde raide : il faudra voir ! On verra !

Sur les autres points, tels que l'abolition du traitement ecclésiastique ou tels que les pensions consenties par l'État aux citoyens français qui, sur la foi des traités, se sont engagés dans les ordres, le Sacré Collège, sans se tenir pour satisfait, ne fait pas entendre de trop vives récriminations. Et ce n'est point un de ces spectacles sans réconfort que celui de cette Église qui, par amour de la paix et pour ménager les intérêts spirituels dont elle a la garde, se laisse dépouiller sans se plaindre de ce qui lui appartient légitimement et sans conteste.

D'après ces dires, il est facile de se rendre compte que les dispositions d'esprit avec lesquelles la cour de Rome envisage le problème de la séparation sont identiquement les mêmes que celles apportées en France à le résoudre par les esprits pondérés. Comme eux, elle juge cette séparation inutile, chose de l'avenir bien plus que chose du présent; comme eux, elle convient que l'anarchie qui règne dans les relations de l'Église et de l'État ne saurait durer ; comme eux enfin, elle entend invoquer la liberté et ne recourir qu'à elle seule pour trancher le conflit. On peut donc être assuré que ce n'est pas de son côté que viendront les difficultés. Depuis le jour où le cardinal Merry del Val adressait sa circulaire confidentielle aux puissances catholiques, la diplomatie papale est devenue singulièrement prudente. Si l'on attend d'elle une maladresse pour avoir un prétexte à de mesquines et destructives atteintes à l'épanouissement légitime du culte catholique, j'avertis les sectaires qu'ils ne la rencontreront pas sur leur route. Au Vatican, l'on est décidé au silence. On le juge plus digne et plus prudent que la plus juste et la mieux rédigée des protestations. On y sait que la seule façon sûre de ne pas prêter le flanc à l'ennemi, c'est de ne pas l'aborder. Et l'on attendra calmement, patiemment des jours meilleurs, sachant bien que, tôt ou tard, tôt plutôt que

tard, la France républicaine viendra de nouveau à l'Église, non pas certes les mains jointes et dans l'attitude du repentir, mais en voisine tenue par son voisinage même à des égards, à des concessions et à des accords. Pour tout dire en deux mots que l'on comprendra, bien qu'ils paraissent se contredire, on croit à Rome, et je crois qu'on l'espère, à une séparation de l'Église et de l'État organisée et faite *par voie concordataire*. Et, pour favoriser l'issue du conflit, il n'y a pas d'attentions, pas de bonnes grâces que l'on ne soit disposé à témoigner à la France. C'est ainsi qu'au moment où j'écris ces lignes, la curie Romaine, ayant appris que la France manifestait quelque dépit de la nomination d'un prélat italien, Monseigneur Gianini à l'évêché de Beyrouth en remplacement d'un prélat français, Monseigneur Duval, récemment décédé, s'est empressée de surseoir à la nomination du patriarche de Jérusalem, attendant de connaître le candidat de notre ministre des affaires étrangères à ce poste important. La cour pontificale entend coqueter avec cette grande dame un peu affolée qui s'appelle la France. Ne nous en plaignons pas ; au contraire ! La coquetterie ne nous est pas inconnue à nous non plus ; elle est dans notre sang. S'il nous reste un moyen de rapprocher la fille aînée de l'Église de sa mère, il est bien plus dans les coups d'éventails que dans les coups de caveçons.

II

A Rome, de même qu'il y a deux mondes, le monde noir et le monde blanc, il y a aussi deux mentalités, la mentalité blanche et la mentalité noire. Je pense même qu'il y en a une troisième, celle qui se confine uniquement dans l'idée de patrie et que je me permets de qualifier de mentalité rouge, parce qu'ayant l'irrédentisme pour base, elle a forcément la guerre pour but et le sang versé pour moyen... Or, de la blanche et de la rouge, il convient de penser exactement les mêmes choses que de la noire. Comme elle, celles-ci sont essentiellement complexes et résignées. Prenez deux Italiens, l'un conservateur, l'autre socialiste, soulevez le voile qui les recouvre, vous vous apercevrez vite que le conservateur a un côté de sa personne teinté de socialisme, tandis que le socialiste envisagé d'une certaine façon a des airs de conservateur. C'est l'instinct de la « combinazzione » et l'art de la mettre en pratique qui a donné aux Italiens cette physionomie. La cour royale est pétrie exactement du même limon que la cour pontifi-

cale, faisant aux circonstances la même part et aux nécessités la même soumission. Le tempérament de la race veut qu'il en soit ainsi. Un incident, au prime abord de peu d'importance, a modifié en quelques secondes l'attitude de cette cour; il a suffi que le pape fît un geste. Pie X a laissé dire autour de lui sans le dire lui-même qu'il laissait les catholiques Italiens libres de prendre part aux élections politiques; et voici que, du soir au matin, l'axe gouvernemental s'est trouvé complètement modifié. Les catholiques se sont portés aux urnes et du scrutin est sortie une majorité toute différente de celle avec laquelle la monarchie de Savoie avait l'habitude de compter. En pareil cas, qu'eût fait une autre nation? Très probablement une sottise. Les vainqueurs auraient exigé bruyamment que l'on se jetât dans leurs bras. Les Italiens ne se sont pas montrés aussi intransigeants. Il a suffi que leurs hommes d'État agrémentent leurs vêtements teintés de révolutionarisme de quelques fanfreluches cléricales pour qu'ils se déclarent satisfaits; et c'est ainsi qu'à la tête d'une grande nation, il nous est donné de voir, si j'ose m'exprimer ainsi, un roi de gauche traitant avec une majorité de droite par l'intermédiaire de ministres essentiellement souples à dissimuler leurs origines tout en en conservant le bénéfice vis-à-vis des partis avancés.

J'ai voulu savoir si, comme je l'avais souvent entendu dire en France, les pas, faits forcément du côté des conservateurs par le roi d'Italie, n'exposaient pas son trône à un redoublement d'attaques destructrices. Il eût été piquant de constater qu'un acte de condescendance et de pacification de la papauté allait suffire à ébranler la monarchie. J'ai consulté sur ce point les hommes les plus mêlés au mouvement politique. Je n'en nommerai qu'un, le marquis di Rende, frère de l'ancien Nonce du Saint-Siège à Paris et dont le nom a triomphé à Naples, lors des dernières élections municipales. Tous, sans exception, m'ont répondu :

« Loin de trouver dans l'avènement des catholiques à la vie publique une cause d'affaiblissement, la maison de Savoie y puisera une vigueur nouvelle ! »

Tout le monde, en cette affaire, se fait des concessions ; les uns les font de bon gré (ils sont la majorité), les autres les font à regret. Mais tous en constatent la nécessité; nul ne regimbe. Et voilà comment, dans cet heureux pays et sous ce beau ciel, il semble que des rayons de lumière s'échappent de partout. Heureuse mentalité, qui permet aux membres épars d'une grande nation de s'agglutiner sous le regard bienveillant de pouvoirs d'origines contraires. Un jour que je faisais remarquer au cardinal Rampolla le peu

d'aide que les catholiques français militants trouvaient au Vatican :

« Eh ! Monsieur le Marquis, me répondit-il, les principes sont sans doute de fort belles choses. Seulement elles sont si belles quelquefois qu'elles touchent le ciel ; alors elles sont trop haut ; il faut passer dessous et faire un tunnel. »

Toute la mentalité des fils de l'Italie est dans cet apologue. Au Quirinal comme au Vatican, on passe son temps à faire des tunnels !

III

J'arrive à la mentalité que j'ai appelé la mentalité rouge, à celle qui consiste à crier perpétuellement haro — sur le baudet ! Et chacun sait que pour tout Italien bon teint, le baudet c'est l'Autriche. Je remarque d'abord que l'irrédentisme est, avant tout, affaire d'atavisme et de mode. Tout né natif du sol porte naturellement en soi une dose de protestation comme nous Français nous naissons avec notre esprit frondeur et de singulières tendances à la mutinerie. Mais de là à supposer que l'Italie, parce qu'elle vient de demander 200 millions à son Parlement pour la réfection de son matériel de guerre, soit à l'affût de la première occasion qui se présentera pour se jeter sur l'Autriche, il y a un abîme. Casser quelques vitres, rosser de temps à autre quelque universitaire dalmate ou croate suffit amplement à user leurs nerfs. Savez-vous ce que répondent ceux qui tiennent en mains les destinées de la Péninsule lorsqu'on leur confie les craintes qu'inspire leur ambition : « Nous ! répondent-ils, convoiter Trieste ? »

Puis avec un sourire sceptique : « Croyez-vous que nous ignorions que l'Allemagne ne nous le laissera jamais prendre ? »

Et alors vous réfléchissez que l'Allemagne est effectivement une bien lourde personne à se mettre sur les bras, et que les Italiens sont des sages de ne vouloir sous aucun prétexte entrer en conflit avec elle. Et si vous continuez la conversation, ils vous expliquent que toute leur passion d'expansion a déserté les rives de l'Adriatique pour se transporter sur celles de la Méditerranée ! Tripoli ! La Syrie ! Recueillir le protectorat de la France en Orient tombé en déshérence ! Voilà ce qu'ils convoitent. Et voilà aussi la raison cachée des sacrifices qu'ils s'imposent. Cela, ce n'est pas seulement un ou deux Italiens de marque qui me l'ont dit, ce sont des

vieux et des jeunes, des jeunes surtout, qui, mieux que les vieux, sont résignés aux solutions inévitables et qui, à l'exemple des Anglo-Saxons, ont dit adieu à la politique de sentiment. La mentalité rouge est décidément, comme la mentalité noire et la mentalité blanche, pratique et opportuniste avant tout !

IV

Et maintenant, que devons-nous conclure au point de vue français de cette uniformité de l'âme italienne?

Trois choses :

La première, c'est que la papauté, malgré que nous nous soyons brusquement éloignés d'elle, ne s'est pas éloignée de nous. Nous avons encore notre sort entre nos mains. Quelque brusque qu'ait été la rupture concordataire, la brèche n'est pas irréparable. Pour peu que nous y mettions quelque bonne volonté, voire même simplement quelque politesse, nous pouvons sauver notre mise. Notre mise? C'est-à-dire la délégation que le Saint-Siège nous a jusqu'ici reconnue de protecteurs des chrétiens dans tout l'Orient, bouddhique ou mahométan. Le voudrons-nous? Ou bien commettrons-nous de gaieté de cœur l'immense sottise de nous reléguer nous-mêmes au dernier rang dans toute une partie du monde, alors que nous y avons été de tout temps et que nous y sommes encore au premier ?

La seconde, c'est que l'Italie, toute agitée qu'elle soit par les sociétés secrètes et par les passions révolutionnaires, conserve et conservera toujours le sentiment de l'ordre social. Conséquemment, elle n'est pas une voisine dangereuse ; et donc aussi, c'est sans défiance et sans arrière-pensée que nous pouvons lier partie avec elle et cultiver son amitié. Le nom de sœur latine que nous lui donnons n'est pas un vain mot. Nous sommes bien de la même famille ; et, sous des dehors quelquefois trop agités, nous gardons innées en nous certaines traditions de formes et de méthodes gouvernementales sans l'aide desquelles les nations les mieux douées vont à l'anarchie et s'y effondrent !

La troisième, enfin, c'est que les rapprochements opérés entre l'Italie et nous ne peuvent jamais, ainsi que j'en entends souvent autour de moi manifester l'appréhension, nous entraîner dans une guerre européenne. Nous avons vu que l'Italie détournait, et pour cause, ses vues de l'Adriatique. Comment serions-nous entraînés

par elle dans une guerre qu'elle ne veut pas faire ? Il faut pourtant raisonner avec sa raison, plutôt qu'avec ses nerfs. Et, malgré tout, il m'est impossible de comprendre qu'un autre que Don Quichotte doive passer son temps à se battre contre des moulins !

O Italie ! Italie ! quelle est la force de ta vitalité et quel bouillonnement l'accumulation de tant de gloires a-t-elle donné à ton sang rajeuni ! La belle santé qui te vient des ancêtres a triomphé de toutes les fièvres et voici que tu t'avances fièrement, portant au front l'auréole de ton unité ! Et nous, France, au contact de ta sève, nous affinerons la nôtre. Tu ne peux plus nous faire du mal ! Tu ne peux plus que nous faire du bien ! Les sœurs ennemies sont devenues des sœurs amies ! Quoiqu'il en coûte à quelques êtres rancuniers, il faut savoir en bénir le ciel !

Marquis de **CASTELLANE.**

GUILLOTIN

ET

LA GUILLOTINE

Le 28 mai 1738, sur une des routes menant à Saintes, Catherine-Agathe Martin, épouse de Joseph-Alexandre Guillotin, avocat connu de cette ville, regagnait péniblement sa demeure, du pas alourdi d'une femme qui va bientôt être mère. Près de la porte, une grande foule se pressait, curieuse, avec des exclamations; Catherine voulut voir ce qui attirait tout ce peuple: elle s'approcha, se glissa difficilement dans les rangs pressés, et aperçut un homme qu'on rouait.

L'émotion provoquée par l'horreur de ce spectacle fut telle que Madame Guillotin se sentit prise des douleurs de l'enfantement, et, peu après, mit au monde un fils qu'on nomma Joseph-Ignace (1). A cet enfant se trouvait à la fois réservé de faire abolir ces sortes d'exécutions et de donner son nom à l'instrument de supplice qui devait remplacer tous les autres, comme s'il eût été prédestiné par les circonstances de sa naissance (2).

(1). Acte de baptême, paroisse de Saint-Pierre de Saintes :

« Le 29me de may 1738, Joseph-Ignace, né du 28 courant, fils légitime de M. Joseph-Alexandre Guillotin, avocat en la Cour, et de D^{lle} Catherine-Agathe Martin, son épouse, a été baptisé en cette église. Le parrain a été le Sr Joseph-Ignace Guillotin, écolier, et la marraine Mlle Marguerite Guillotin, frère et sœur de l'enfant, en présence des soussignés : Ignace-Alexandre Guillotin ; Marguerite Guillotin ; Guillotin ; Guillotin, *loco rectoris*.

(2) Nous devons cette curieuse anecdote, peut-être légendaire, à l'amabilité de M. Saugrain, avocat à la Cour de Paris, qui appartient à la famille de Marie-Louise Saugrain, femme de Guillotin, dont nous parlerons bientôt.

Nous désirons lui adresser, au début de cette étude, nos plus vifs remerciements, ainsi qu'à M. Bacquet, collectionneur érudit et amateur éclairé du département de l'Aisne, qui a bien voulu nous donner communication de pièces précieuses concernant Guillotin.

Garçon studieux et consciencieux, Joseph-Ignace, placé à Bordeaux chez les Jésuites, y fit d'excellentes études, et montra même de si bonnes dispositions que ses maîtres jetèrent sur lui les yeux comme sur une recrue de valeur : le 4 avril 1756, dimanche de la Passion, il reçut, en qualité de membre de la Société de Jésus, la tonsure et les quatre ordres mineurs, dans la chapelle du palais archiépiscopal, des mains de Monseigneur Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, archevêque de Bordeaux et primat d'Aquitaine (1). Puis, en même temps qu'il achevait ses études, il professa, dit-on, au collège des Irlandais, qui appartenait aux Jésuites.

Le 11 décembre 1762, il fut reçu Maître ès Arts par l'Université de Bordeaux. « Sa thèse, toute de sa composition, dut faire voir dès lors, à nu, pour ainsi dire, tout ce que devait être par la suite M. Guillotin. Un scepticisme modéré, une logique sûre, un laconisme clair ont les principaux caractères de ce petit ouvrage (2). »

Doit-on voir dans ce « scepticisme modéré » la cause qui lui fit abandonner la Société de Jésus, aussitôt après l'acquisition de ce titre de Maître ès Arts, couronnement des études qu'il y fit ? Toujours est-il qu'au début de 1763, ne se sentant pas la vocation religieuse, il vint à Paris étudier la médecine (3). Il y resta cinq années

(1). « Ludovicus-Jacobus d'Audibert de Lussan, providentiâ divine et sanctæ sâdis apostolicæ auctoritate Burdigalensis Archiepiscopus, Aquitaniæ, Primas, nec non Regi ab omnibus consiliis notum facimus et testamur quod hac die Dominicâ passionis, mensis vero aprilis quartâ anno Domini millesimo septingintesimo quinquagesimo sexto, in sacello Palatii nostri archiepiscopalis, primam clericalem tonsuram in Domino contulimus Josepho Ignatio Guillotin, filio naturali et legitimo Josephi Alexandri, et Catarinæ Agathæ Martin conjugum, a parochiâ S[ti] Petri civitatis Santonensis, Religioso Societatis Jesu, rite commandato.

« Ad Acolythakim vero, cæretosque minores ordines promovimus Josephum Ignatium Guillotin, clericum Societatis Jesu rite commendatum super interstitiis dispensatum. »

Cette curieuse pièce appartient à M. Bacquet, ainsi que le Diplôme de Maître ès Arts que nous citons ci-dessous.

(2) D[r] Bourru. *Eloge funèbre de Guillotin par un de ses condisciples et amis,* Paris, in 4° 1814. « Franciscus-Renatus, Josephus-Petrus Dumirat, Presbyter, in sacrâ Theologiâ Doctor, necnon in Ecclesia Metropolitana et Primatialis Burdigalensi, Archidiaconus Madulcensi mayor, ac ratione ejusdem Archidiaconatus Concellarius Nobillissimæ Burdigalensi Academiæ, :.... testiferamur, notumque facimus quod delecto nostro Josepho Ignatio Guillotin Diocesis Sanctonensis, ægregiâ eruditione, bonis moribus, honestâque famâ et inæstimatione prædito, toto Philosophiæ curriculo in Collegio Societatis Jesu feliciter peracto in Artibus Baccalaureo et Licentiato . .. Gradum Magistri seù Doctoris in dictâ Facultate Artium contulimus, etc. Actum et datum Bordigalæ, in scholâ Aquitaniâ die vindacimâ Mensis Decembris anno Domini Millesimo septingentesimo senagesimo secundo.

Du Myrat concellarius Broc patronus Boyssat secretarius. »

(3) La collation des ordres mineurs ne confère d'ailleurs pas la prêtrise et n'engage nullement la vocation ecclésiastique.

de vie studieuse, où il sut profiter de l'enseignement de ses maîtres, parmi lesquels on comptait le célèbre Antoine Petit (1). Il avait même fondé une société d'étudiants, où ses camarades et lui discutaient les matières de leur enseignement et se posaient mutuellement des problèmes.

Le 27 janvier 1768, il se fait recevoir docteur par la Faculté de Reims (2). Il n'a d'ailleurs pas abandonné Paris, où il habite rue de la Bûcherie, dans une maison appartenant à la Faculté de Médecine (3). Au contraire, le 27 février, grâce peut-être aux titres qu'il est allé chercher à Reims, il est accepté comme pupille de la Faculté de Paris, avec dispense de tous les droits attachés à l'obtention des grades (4). Après deux ans d'études, le 27 août 1770, il est reçu licencié en médecine, et, le 26 octobre de la même année, il obtient, des mains de Poissonnier, le bonnet de docteur.

Professeur d'anatomie, de pathologie et de physiologie, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, Guillotin, sous le règne de Louis XVI, est un personnage important du monde scientifique. Le Roi le nomme membre d'une commission chargée d'examiner les sortilèges et la baguette divinatoire. En 1784, Mesmer fait courir tout Paris et le gouvernement s'émeut du scandale ; le 12 mai, une commission de 9 membres est constituée pour examiner sa doctrine : Guillotin en fait partie, à côté de Franklin, Bailly, Lavoisier, et, comme eux, conteste l'existence du fluide magnétique et condamne les pratiques de Mesmer. En même temps, il entreprend le dessèchement des marais du Poitou et de la Saintonge et il détourne le gouvernement d'un impôt sur le vinaigre.

Le 14 juillet 1787, il épousa Marie-Louise Saugrain, fille d'Antoine Claude Saugrain, maître-libraire, et de Marie Brunet. Marie-Louise obtint une certaine notoriété comme graveur sous le nom d'Elise Saugrain ; elle mourut en 1832. Toute cette famille Saugrain était d'ailleurs apparentée à des artistes connus. L'un des beaux-frères de Guillotin, Claude-Marie, épousa la sœur de l'architecte Chalgrin, mari lui-même d'Emilie Vernet, sœur de

(1) Cela résulte de ses certificats d'assiduité, que possède M. Bacquet. Ils précisent les dates de cette partie de son existence qui était restée assez obscure.

(2) Son diplôme de bachelier, à la même Faculté, est du 29 octobre 1767, et celui de licencié du 25 janvier 1768 (Collection Bacquet).

(3) Il la paie 324 livres par an. Le bail est du 7 novembre 1767. Cf. le Registre manuscrit de la Faculté, XXIII, 193. Requête au doyen, Pierre Bercher.

(4) Jean de Diest, par un testament du 18 septembre 1756, avait légué à la Faculté 60.000 livres à cet usage. Cf. Registre de la Faculté XXIII, 203.

Carle Vernet, qui fut exécutée sous la Révolution. Les Vernet, de plus, se trouvaient déjà petits-cousins de Marie-Louise Saugrain, ainsi que les Pineau, le sculpteur Feuillet et Moreau le Jeune.

Un autre beau-frère de Guillotin, Antoine-François Saugrain, faillit l'emmener avec lui en Amérique, où il exerça la médecine en Louisiane. Quant à ses deux belles-sœurs, elles épousèrent des imprimeurs: l'une Plassan, l'autre Henry Didot, beau-frère de Bernardin de Saint-Pierre (1).

Peu de temps après son mariage, Guillotin entra dans la vie politique et son nom devint même un des plus connus parmi ceux des libéraux, au mois de décembre 1788. Il est en effet l'auteur de la *Pétition des citoyens domiciliés à Paris* (2), qui, adoptée le 10 décembre par les Six-Corps et répandue à profusion, agita beaucoup l'opinion et la prépara aux grands événements que vit l'année suivante.

Cet opuscule, écrit dans un style ferme et précis, débute par un exposé très clair et modéré des droits du Tiers-Etat en face de ceux de la Noblesse et du Clergé ; il réclame, au nom de la raison, pour cet Ordre, jusqu'ici sacrifié, la place qui lui est due. En conséquence, les pétitionnaires demandent :

> Que le nombre des représentans du Tiers-Etat aux Etats généraux soit au moins égal au nombre total des représentans des deux autres Ordres ensemble.....
>
> Que toutes les fois qu'il sera question de voter dans toutes les Assemblées tant générales que particulières, les voix se comptent par tête...
>
> Que les députés du Tiers-Etat ne puissent être choisis que dans cet Ordre, et jamais parmi les ecclésiastiques, les nobles ou ceux qui jouissent actuellement des privilèges de la Noblesse, à moins que, renonçant à leurs privilèges, ils ne rentrent volontairement dans la classe utile des Plébéiens, leurs pères, et qu'ils ne se fassent inscrire dans l'Ordre du Tiers.
>
> Afin que toutes ces précautions ne deviennent pas illusoires, nous demandons que les représentans du Tiers-Etat soient en proportion du

(1) Nous devons tous ces intéressants détails à M. Saugrain.

(2) Les domiciles successifs de Guillotin furent :

De 176[illegible] à 17[illegible]7, rue de la Bûcherie, en la maison dite maison Marteau, du nom d'une certaine veuve Marteau qui y avait précédemment habité.

De 1778 à 1781, rue Montmartre, en face la rue du Jour.

De 1782 à 1789, rue des Bons-Enfans.

En 1790, rue Croix-des-Petits-Champs, à l'hôtel de Gesvres.

Vers 1800, 333, rue Saint-Honoré, au coin de la rue de la Sourdière, où il resta usqu'à sa mort.

nombre des représentés ; qu'il y ait, par exemple, un député par cinq mille citoyens, un élu sur cinq mille électeurs ; qu'il ne soit rien donné à l'arbitraire dans les élections, et que tout s'y passe régulièrement.....

Le document se termine par l'appel suivant :

Français, divisés par Ordres, mais unis par un patriotisme égal, montrons à l'Europe, dont les regards sont aujourd'hui fixés sur nous, le grand et intéressant spectacle de la Nation la plus puissante, réunie à son auguste Chef, le plus grand des Monarques, pour travailler de concert à la régénération publique. Offrons à ce prince bienfaisant un spectacle digne de son cœur, celui d'une grande famille réunie sous les yeux du meilleur des Pères.

Parmi ces enfans, que les uns, pour récompense de leurs travaux utiles, se contentent de l'estime publique ; que les autres, à l'estime publique, dont tous doivent être également jaloux, joignent encore, à titre de droit d'aînesse, les honneurs et les prérogatives attachés à leur naissance et à leur état; mais que tous travaillent à l'envi au bonheur de tous, et que tous ainsi, sans cesse occupés de la félicité générale, se rendent mutuellement ce qu'ils se doivent, en se souvenant qu'ils sont frères.....

Malgré sa très grande modération, et à cause du succès qu'elle trouva, cette pétition émut le pouvoir. Guillotin, l'imprimeur et les syndics des notaires (parce qu'on la signait dans leurs études) se virent cités devant le Parlement. Ils y comparurent, le vendredi 19 décembre, au milieu d'une foule immense, qui ne leur cachait pas sa sympathie, et, pendant que les débats se déroulaient, la pétition se couvrait de signatures dans les salles même du Palais de Justice.

Interrogé, Guillotin s'en reconnut l'auteur. On lui demanda à quel mobile il avait obéi en la rédigeant. Il répondit :

Qu'il l'avait composée d'abord pour son utilité particulière, par patriotisme, sur l'invitation que le Roi a faite à tous les Corps et à tous ses sujets en particulier de dire ce qu'ils pensent relativement à la formation des Etats généraux ;..... que ce vœu général ne pouvant être connu du Souverain qu'autant que le peuple l'aurait manifesté, il était nécessaire de lui fournir un moyen de le faire connaître ; qu'ayant remarqué que, dans la plupart des écrits qui avaient été publiés sur cette matière, on y avait généralement passé les bornes de la modération, soit dans les expressions, soit dans les longueurs des écrits, il avait cru devoir mettre à profit le fruit de ses réflexions pour l'utilité publique, en faisant un ouvrage dont la clarté, la simplicité et la modération fussent le caractère et le missent à portée de tout le monde ; qu'après l'avoir composé dans cette intention, il l'avait communiqué à

quelques amis, que ces amis en ont paru contens; que le sieur de la Fresnaye s'étant trouvé une fois du nombre, il en avait été si satisfait qu'il avait demandé le manuscrit, lequel lui avait été confié; qu'il a appris que le sieur de la Fresnaye, dans une assemblée des Six-Corps, avait fait lecture de cet écrit et que tous s'étaient écriés: c'est une bonne chose, il faut l'adopter; et qu'à l'instant même, par délibération signée d'eux tous, ils l'avaient effectivement adoptée (1).....

Dans cette réponse, Guillotin se montre ce qu'il est réellement: un brave homme, désireux tout comme les autres de collaborer aux réformes nécessaires et au bien de son pays, mais n'aspirant nullement à la popularité tapageuse ni au martyre, craignant le scandale, soumis aux lois et à l'autorité. Sa défense, adroite dans sa simplicité, embarrassa ses juges : ils n'osèrent ni l'absoudre ni le condamner. Plusieurs partageaient ses idées et vinrent, après l'audience, l'embrasser et le féliciter de son patriotisme.

Enfin, ils prennent un moyen terme : sans statuer contre l'auteur, la Cour supprime l'ouvrage et « fait défenses aux gardes des Six-Corps et à tous autres de répandre dans le public de semblables lettres ou avertissemens et aux notaires de recevoir pareils écrits qui compromettraient la pureté de leur étude et la confiance due à leur état, leur enjoint de remettre dans le jour, au greffe de la Cour, les exemplaires que chacun d'eux peut avoir, en l'état où ils sont ».

La journée se termina, pour Guillotin, par une ovation populaire. « Le peuple qui remplissait la grande salle et attendait avec impatience son intrépide défenseur, le reçut avec de grandes acclamations, le couronna de fleurs, et le reconduisit en triomphe » (2).

Bien plus, des citoyens enthousiastes lui témoignèrent leur admiration par écrit, et nous possédons un échantillon de leur prose :

Recevez, Monsieur, y lit-on, l'hommage que vous doit tout homme qui aime la France et qui est né Français. Je savais bien que vous étiez un grand Médecin. Je croyais à vos miracles parce que j'en ai été le témoin, lorsque vous avez rendu la vie à des individus qui avaient mille fois mérité de la perdre; mais je ne savais pas que vous avez l'âme de Caton sous le manteau d'Hippocrate. Rangez-moi, s'il vous plaît, dans cette classe que l'on appelle si improprement le Tiers-État, et sans laquelle les deux autres États ne sont rien. Depuis le Soc de la

(1) Minutes du Parlement civil, Conseil secret, Archives nationales XI B 8989.

(2) *Histoire de la Révolution de 1789 et de l'établissement d'une Constitution en France*, par Deux Amis de la Liberté, I, 161.

Charrue jusqu'au premier diamant de la Couronne ; depuis l'Alphabet jusqu'à la Henriade ; depuis le Chalumeau champêtre jusqu'à la Lyre de Gluck ; les Vertus, les Sciences, les Arts, les Talens, tout ce qui instruit, tout ce qui console et charme la vie, nous vient du Tiers-État.....

Continuez, Monsieur, soyez aussi le médecin des âmes. Guérissez les humeurs froides de certains frondeurs, mécontents de tout, qui ne peuvent aimer ni le Roi ni son Ministre.....

Guillotin, après ces événements, figura naturellement parmi les *électeurs* de Paris, qui, issus eux-mêmes du suffrage populaire, devaient nommer les députés du Tiers. Le 26 avril 1789 il partagea avec Bailly les fonctions de secrétaire de leur assemblée, et sa fameuse pétition le désigna à leur choix pour rédiger les *cahiers*, de concert avec Marmontel, Lacretelle, etc.

Il faut croire que certains le trouvèrent, dans ces divers rôles, au-dessous de sa tâche, si nous nous en rapportons à la curieuse brochure suivante, où un brave électeur prend sa défense avec ardeur :

A Messieurs les Électeurs du Tiers-État de la Ville de Paris,

Messieurs,

C'est avec la plus grande douleur que j'ai vu se propager sourdement, dans l'Assemblée des Électeurs du Tiers, et de là dans toute la Ville, une calomnie affreuse contre un de nos meilleurs Citoyens.

Depuis longtemps la droiture et le patriotisme de M. Guillotin lui avaient attiré l'estime de tous ceux qui le connaissaient ; ce sentiment est devenu universel, lorsqu'a paru sa *Pétition des Citoyens domiciliés à Paris.*

Le vœu général, à son égard, s'est manifesté dans les premiers instans de la formation de notre Assemblée.

Des gens envieux, animés d'une basse jalousie, ont entrepris de lui faire perdre, s'il était possible, l'estime publique ; leur malignité, ne trouvant rien de réel à lui reprocher, a inventé, elle a calomnié, ils ont répandu qu'il n'était point auteur de la *Pétition*, et l'ont attribuée à feu M. Hardouin de la Reynerie, qui ne peut les démentir, mais dont la famille les dément en toute occasion.

Ils ont appuyé leurs insinuations sur les motions faites par M. Guillotin ; ils n'en blâment point le fond ; ils conviennent que si elles n'ont pas toutes réussi, elles ne décelaient pas moins la droiture des vues de ce bon Patriote ; mais ils ne trouvent pas que l'éloquence de ces motions réponde à celle de son écrit.

Eh ! Messieurs, est-ce le style de la Pétition qui vous a frappé (*sic*) ; ce n'est pas certainement par là qu'elle est recommandable, mais par la logique excellente qu'elle renferme, et par la manière claire, précise,

et cependant profonde dont les principes et les conséquences y sont enchaînés.

Je puis vous certifier d'honneur et comme témoin, que les assertions qu'on vous a faites au sujet de la Pétition sont absolument fausses et que M. Guillotin en est certainement l'auteur; beaucoup de membres recommandables de cette Assemblée pourraient vous rendre le même témoignage. (Entr'autres M. Bailly, et son témoignage seul ne suffit-il pas ?)

Il était un de nos Commissaires; il a travaillé à l'article *Constitution*, qui est le plus concis et un des mieux faits de vos Cahiers; j'en appelle à ses coopérateurs ; tous rendent hommage à ses lumières et à sa modestie.

Vous voyez tous les jours des gens du plus grand mérite faire d'excellents ouvrages dans le silence du cabinet; mais retenus par leur timidité ne pouvoir rendre leurs idées en impromptu et en public avec la même aisance que sur le papier : votre Assemblée en fournit plus d'un exemple.

Si cette facilité de débiter des mots en public était le seul talent qui dût fixer notre choix, il ne serait pas difficile; assez nous ont témoigné avoir ce mérite.

PORCHON DE BONVAL,
Électeur du District des Minimes.

Malgré la campagne électorale dont nous trouvons trace ici, Guillotin fut nommé député de Paris, le dixième de ceux du Tiers. A l'Assemblée Constituante, il ne tint pas une grande place et n'intervint qu'assez rarement dans les discussions, de sorte que ceux qui, de sa célébrité des premiers mois de 1789, concluaient à un grand avenir politique, se trouvèrent aussi frustrés que les électeurs parisiens dont parle Porchon de Bonval. Guillotin ne prononça guère de discours; son intervention dans les débats se produisait généralement sous forme de motions ou de questions qui précisaient les points en litige et où se retrouvaient les qualités de son esprit net et précis.

Dans l'intimité, au contraire, c'était un causeur charmant, savant sans pédanterie, spirituel et ne détestant pas la plaisanterie. Il avait l'œil vif et la physionomie expressive. Il se piquait d'une exquise courtoisie, une courtoisie de l'ancien régime dont il continua longtemps à porter l'habit ainsi que le chapeau à cornes et la perruque poudrée. En résumé, un excellent homme, qu'on gagnait à connaître, fort intelligent et fort instruit, mais qui ne brillait pas.

Dans la *Galerie des États-Généraux* (1), que rédigeaient des gens

(1) I, 171.

comme Rivarol, le comte de Mirabeau, Choderlos de Laclos, on trouve, sous le nom de Tigellin, un portrait de lui tout à son honneur :

Tigellin ne songe ni à conquérir des suffrages, ni à jeter les fondements d'une réputation; convaincu que la pétulance, l'ostentation, le désir de briller, caractérisent certaines nations, il conserve un sang-froid inaccessible aux excès contemporains ; et, sans jamais se départir de ses principes, il marche au but.

Il compte pour peu de chose le fracas de l'éloquence, l'honneur de rédiger des motions, et sur-tout tient au-dessous de lui de voler celles des autres ; mais quand il a mûri long-temps une idée, il la propose, l'explique, en démontre l'utilité ; et, peu lui importe que ses rivaux la revêtent de leur coloris, et la donnent pour le fruit de leurs méditations politiques.. ..

Il décide et fixe les idées chancelantes par la confiance qu'inspirent la droiture de son âme et la bonté de son esprit.

Il sait que le vulgaire prend de la timidité pour de l'impuissance, la modération pour la médiocrité, la sagesse pour de l'inexpérience ; mais comme il aspire à être un citoyen utile et non un homme d'état, à servir son pays et non à se faire une réputation, il abandonne le public à ses jugemens erronés ; et, sans les mépriser, il s'en passe.....

Au début cependant, parmi ces députés, neufs à la vie publique et sans passé, Guillotin se trouvait un des plus connus, par le retentissement tout récent de sa fameuse *Pétition des domiciliés*. Aussi fut-il mêlé aux événements du 14 juillet 1789. Le 13, c'est lui qui apporte à la tribune de l'Assemblée l'arrêté pris la veille par les électeurs parisiens, inquiets des rassemblements de troupes, et qui sollicitent leur éloignement et leur remplacement par la garde nationale :

« L'Assemblée des électeurs de la Ville de Paris, vient-il lire, sensiblement touchés des émeutes populaires, et voyant avec le plus grand regret que les moyens faits pour rétablir l'ordre sont précisément ceux qui fomentent le désordre, supplie l'Assemblée Nationale de concourir, autant qu'il est en elle, à établir une milice bourgeoise ».

Une discussion assez confuse s'engage ; on envoie une députation au Roi, qui répond « que quelques villes se gardent elles-mêmes, mais que l'étendue de cette capitale ne permet pas une surveillance de ce genre ». Sur quoi, « l'Assemblée déclare qu'effrayée des suites funestes que peut entraîner la réponse du Roi, elle ne cessera d'insister sur l'éloignement des troupes extraor-

dinairement rassemblées près de Paris et de Versailles, et sur l'établissement des gardes bourgeoises ».

Le conflit est ouvert ; il se tranche, le lendemain 14, par le soulèvement parisien et la prise de la Bastille. Le 15, l'Assemblée envoie à Paris une députation pour ramener le calme, et Guillotin est un de ces 88 députés qu'on y accueille avec enthousiasme.

Le 5 octobre, il se voit encore chargé par l'Assemblée d'aller présenter au Roi un tableau de l'état misérable de Paris, et, le lendemain, il accompagne Louis XVI ramené dans sa capitale.

Mais, il est peu fait pour ces manifestations et ce rôle extérieur ; on ne le voit pas bien haranguer les masses populaires, soit pour les soulever, soit pour les calmer. Il se trouve bien plus dans son élément lorsque, nommé commissaire-inspecteur de la salle, il s'occupe de l'aménagement et de l'hygiène de l'Assemblée.

Lui-même, le 17 juin, avait pris l'initiative et réclamé qu'on fît quelque chose dans cet ordre d'idées.

L'air pesant et pestilentiel, avait-il déclaré, exhalé du corps de plus de 3.000 personnes concentrées dans la salle, produira infailliblement un effet funeste sur tous les députés. Je crois qu'il convient à l'Assemblée de donner ses ordres pour faire faire des ouvertures suffisantes au renouvellement de l'air. J'observe de plus que la distribution des bancs est insalubre ; que chacun étant resserré derrière son voisin, à peine peut-il respirer ; l'air reste intercepté. Remarquez encore que les banquettes actuellement existantes sont des sièges très incommodes pour des séances de 12 ou 14 heures, comme celle d'aujourd'hui. Je crois donc qu'il est nécessaire d'y faire mettre des dossiers.

L'Assemblée, ajoute le *Moniteur*, adopte avec empressement les réflexions de M. Guillotin, et elle le charge de présider à tous les changements nécessaires à la construction de la salle et à la distribution des banquettes.

Il se trouva donc tout désigné pour faire partie de la commission de 6 membres chargée par l'Assemblée de trouver un local où elle pût siéger à Paris, quand elle y suivit le Roi après les journées d'octobre. Les 10 et 11 du même mois, Guillotin et ses collègues visitèrent 19 endroits qu'on leur avait signalés, et parmi lesquels nous relevons le Panthéon (rue de Rohan), le Wauxhall (rue de Bourgogne), le Louvre, le Val-de-Grâce, le couvent de l'Assomption, les Invalides, la Sorbonne, la Bibliothèque, l'église des Augustins, la Halle aux blés, la Halle au drap, le cirque du Palais-Royal, l'Ecole de chirurgie, etc. Ils se décidèrent pour la chapelle de l'Archevêché, où l'Assemblée tint sa première séance le 19 oc-

tobre. Mais, 20 jours après, la salle du Manège des Tuileries la remplaça définitivement.

Si l'on en croit les notes conservées aux Archives Nationales (1), Guillotin s'occupa avec zèle de ses fonctions de commissaire-inspecteur de la salle et l'on trouve trace de nombreuses améliorations auxquelles il travailla. Ce ne furent d'ailleurs pas les projets qui lui manquèrent, de la part d'inventeurs plus ou moins qualifiés (2).

Il se trouvait également assailli par les journalistes qui lui demandaient des cartes de tribunes ou des autorisations d'assister aux séances. C'est lui, en particulier, qui fit établir, derrière le président, l'espèce de logette étroite où se tenaient les logographes ou sténographes, que, par une périphrase sans élégance, Guillotin appelle quelque part « les personnes employée au travail de la tribune de l'Assemblée nationale relativement au procédé d'écrire aussi vite que la parole. » C'est là que, le 10 août, après avoir fui les Tuileries envahies, vint se réfugier la famille royale (3).

Cependant le soin apporté par Guillotin à ces fonctions n'eût pas suffi à faire vivre son nom, et sa très réelle valeur comme médecin ne lui eût acquis qu'une célébrité peu étendue, si, le 10 octobre 1789, mû par un sentiment à la fois philanthropique et égalitaire, il n'eût présenté une motion relative à la peine de mort.

(1) C. 133.

(2) Citons, à titre de curiosité, celui d'un nommé Poupard, notable-adjoint, qui paraît préoccupé de rafraîchir les idées de ses représentants. Il propose :

1° D'établir au dessus de la salle deux réservoirs pleins d'eau;

2° « De couvrir un peu en dessous la toiture d'une banne, qui, d'abord, préserverait l'ardoise de s'échauffer. Des tuyaux bien disposés arroseraient perpétuellement ladite banne, et les eaux qui se distilleraient ensuite par des échappées sur les rideaux couvrant toutes les fenêtres répandraient un air de fraîcheur dans toute la salle. »

(3) On voit que ces fonctions spéciales de Guillotin n'étaient pas une sinécure. Elles le forçaient en outre à s'occuper de détails de toutes sortes. Nous relevons, par exemple, entre beaucoup d'autres, la demande suivante, a lui adressée :

« Monsieur,

« Les femmes qui ont soin de la propreté des latrines de l'Assemblée ont l'honneur de vous supplier très humblement de vouloir bien avoir égard à leurs peines et les soins qu'elles prennent pour les tenir dans la plus grande propreté et de leur faire accorder telle récompense qu'il vous plaira leur fixer Elles ne cesseront de vous être entièrement reconnaissantes et de vous témoigner comme elles ont toujours fait le respect qui vous est dû. »

On sera bien aise d'apprendre que Guillotin accorda 10 francs de gratification à cet intéressant corps de métier.

Désireux à la fois de faire disparaître les supplices atroces encore en usage et d'effacer, dans les exécutions, l'inégalité qui faisait pendre le manant et décapiter le gentilhomme, il proposa à l'Assemblée un décret dont voici l'article 1er :

« Les délits du même genre seront punis du même genre de peine, quels que soient le rang et l'état des coupables. »

La discussion s'ouvrit le 1er décembre. Guillotin « fit une peinture aussi pittoresque que sensible des supplices effrayants qui se sont perpétués jusque dans le siècle de l'humanité : les gibets, les roues, les échafauds, les bûchers, supplices barbares, imaginés par la barbare féodalité ; il a conclu à ce qu'il n'y eût plus désormais qu'un seul supplice du même genre pour tous les crimes. Quel que soit un coupable, il est assez puni par la mort et la société est assez vengée en le vomissant de son sein » (1).

Après avoir posé le principe, Guillotin vint à l'application, et se prononça pour la décapitation, qui offrait le double avantage, étant le supplice noble, de faciliter la disparition des derniers préjugés, et d'être le genre de mort le moins douloureux. Enfin, pour adoucir encore cette peine le plus possible et rendre l'exécution plus sûre et plus rapide, il proposa l'adoption d'un instrument, qu'il décrivit et auquel, bien malgré lui, il lui était réservé de donner son nom.

Dans la chaleur de l'improvisation, et toujours peu habitué à manier la parole, il laissa échapper une phrase un peu vive, qu'on releva :

« M. Guillotin, dit le *Journal des États Généraux*, (2) a fait la description de la mécanique, je ne le suivrai pas dans ses détails ; pour en peindre l'effet, il a oublié un instant qu'il était législateur, pour dire en orateur : la mécanique tombe comme la foudre, la tête vole, le sang jaillit, l'homme n'est plus.

« Ce n'est pas dans un code pénal que de pareils morceaux sont permis. Les *veni, vidi, vici* de César, si expressifs et si éloquents, ne plairaient plus s'il les avait prononcés en pareille circonstance. »

C'est sans doute cette phrase expressive, et dont la couleur choque bien facilement la délicatesse du journaliste, qui, déformée par la légende, est devenue la boutade prêtée à Guillotin au mileu des rires de l'Assemblée :

(1) *Journal des États-Généraux*, par Le Hoday de Saultchevreuil, VI, 235.

(2) *Ibid.*

— Avec ma machine, je vous fait sauter la tête d'un clin d'œil, et vous ne souffrez pas. (1)

Peut-être, tout au plus, insistant sur l'idée que le patient doit subir la moindre douleur possible, a-t-il déclaré :

— Le supplice que j'ai inventé est si doux qu'on ne saurait que dire si on ne s'attendait pas à mourir et qu'on croirait n'avoir senti sur le cou qu'une légère fraîcheur (2).

Toujours est-il que le discours de Guillotin fut fréquemment interrompu par des applaudissements (3). Une partie de l'Assemblée, très émue, demanda à délibérer sur-le-champ : mais une opposition se manifesta. La décapitation rencontra des adversaires : l'abbé Maury vint déclarer, de façon prophétique, qu'il ne faut pas accoutumer le peuple à la vue du sang et que son ivresse est la plus dangereuse de toutes les ivresses. Enfin, sur l'insistance du duc de Liancourt, l'article, qui ne posait d'ailleurs que le principe de l'égalité de peine, fut voté à l'unanimité.

(*A suivre*). Pierre **QUENTIN-BAUCHART**.

(1) Cf. *Revue rétrospective*, 2e serie, n° 1, p. 6.

(2) Cf. *Gazette médicale de Paris*, 3e série, t. v. (1850), p. 820.

(3) Allusion à la potence.

ÉLOGE DES DOULEURS

Chères blessures, chère amoureuse agonie,
enivrants désespoirs de mourantes amours,
vous qui nous lacérez d'une angoisse infinie,
demeurez, demeurez en nos âmes toujours !

Car, en nous déchirant de votre griffe ardente,
vous nous versez la vie en nous faisant mourir
et vous gardez en nous notre âme plus vivante ;
souffrir c'est encore vivre et vivre c'est souffrir !

Car l'esprit qui s'effare et la chair qui palpite
seuls savent crier notre immortel destin,
et le cœur n'est pas mort que la douleur habite ;
son rêve sous les pleurs refleurit plus hautain.

Mais c'est lorsque le Vide et son vide silence
engloutit à jamais l'Être immatériel
dans l'ombre aveugle et sourde de l'indifférence.
le laissant oublier qu'il a rêvé le ciel.

Lorsqu'en ses mains félines la lourde inertie
le berce et l'engourdit dans le sommeil profond
d'un dormeur sans frissons sous les coups de la Vie,
comme un chêne insensible aux coups du bûcheron.

Lorsqu'enfin nulle Haine, altière blessée,
ne soulève l'orgueil de ses désirs détruits,
que le Verbe se tait et sombre la Pensée,
c'est alors qu'il s'effondre en ses derniers débris !

Tola DORIAN.

LE DISPARU

Croyant sans doute que l'accès de fièvre allait me tuer, l'escorte entière m'abandonna pour s'enfuir précipitamment vers le nord. — Au second jour, les naturels revinrent et s'emparèrent de moi. Ils m'attachèrent par un pied dans la cour du chef et m'apportaient au fond d'une écuelle, comme à un chien, une nauséuse bouillie dont ne voulaient plus les captifs de guerre.

On me délia au temps des semailles. On me poussa aux champs, mêlé au troupeau des esclaves, et muni d'un croissant de fer fixé par son milieu à l'extrémité d'un bambou, pour couper les ronces, sarcler et gratter la terre. Avec eux je me démenai, frénétique, sous l'œil du maître et de ses *gens* qui, armés comme pour un combat, entourés de griotts battant du tambour, nous excitaient de cris sauvages et de menaces. — Sous le faix écrasant des gerbes de maïs, les muscles de mes bras bientôt saillirent ; et ceux de mes jambes devinrent plus durs que les lourds sabots de basalte avec lesquels il me fallut courir sur l'aire.

Berger, la semelle en cuir de zébu bien serrée au talon et au gros orteil par une courroie, j'errai dans la brousse torride. — Je sus trouver le miel des abeilles noires au creux des arbres millénaires. J'appris à mettre aux jeunes animaux le bâillon pour les empêcher de teter. — J'aimais voir les grands boucs entremêler leurs cornes ; et les bouquetins nés d'hier, batailleurs déjà, qui dressés sur leurs grêles jarrets nerveux retombent front contre front, avec un bruit sec. J'aimais aussi voir se profiler sur un tertre la noire silhouette vespérale du bêlier, et l'entendre jeter l'angoisse d'un long appel vers l'horizon de cuivre.....

***

Maintenant j'ai de grandes cases, trois femmes et un cheval, un bouffon, un tisserand, des esclaves qui chassent l'éléphant pour moi. J'ai des jarres en terre cuite pour l'huile et l'eau ; pour le lait aigri des outres en peau de chèvre ; cent calebasses de grains et de fruits séchés au soleil, des gourdes pleines d'eau-de-feu. — J'a

tout cela et encore (vénéré comme une idole pour mon savoir d'occidental) l'admiration reconnaissante, superstitieuse du Chef et de ses peuplades.

Si je ne mange pas la chair des chiens qu'ils engraissent dans ce but, je ne répugne pas au culte des Ancêtres. Je leur rends honneur sur la Pierre ou le Monticule, ainsi qu'au Serpent fétiche dans l'Arbre, lorsque, à chaque lune, on lui porte en un plat d'ivoire sculpté la bouillie de lait et de miel.

Je suis vêtu... comme un sauvage. Et parmi ces prognathes qui mêlent dans leurs cheveux crépus le beurre à la terre noire, font respecter les fous par les enfants, et jettent des flèches incendiaires, je n'ai pas regretté une seule fois mon triste pays.

***

Chacun des écrasants midis de l'humide saison chaude me trouve vautré, comme un buffle, dans ma paresse.

Alors, pour goûter mieux la jouissance du repos, j'évoque les longues marches harassées, sur les sables où les pieds s'alourdissent ; les soirs de halte méfiante près des tribus d'accueil suspect ; les départs hâtifs, sous la lune ; toutes les fièvres et les hallucinations du but qui recule, toutes les agonies de la famine, du délire, des combats....

Et je me gorge de luxure. — Fauves nuits !... Approche des nudités noires aux senteurs de poivre et de musc, femmes au corps superbe et dont l'ardente étreinte est aussi brutale que l'expression de leur masques aux lèvres sanglantes, aux grands yeux pleins de lueurs....

***

Que j'aime suivre du regard le vol plongeant des toucans à bec écarlate, voir se dresser les cohortes des aloès, glaives d'émeraude autour d'une lance, ou onduler les grands sorghos à perte de vue. — Certes pas une goutte de sang noir ne coule en mes veines ; mais sans doute les images sensitives de l'anthropoïde que tous nous fûmes devaient être encore, dans mon cerveau, d'une netteté anormale ; car la reconnaissance du site exotique m'émut comme aucun paysage de ma patrie.

***

La graisse de l'iguane vaut l'axonge, le vin d'élaïs celui de raisin, le beurre végétal l'huile de l'olivier, l'ivresse du dolo celle du wisky ;

La sueur nègre écœure moins que celle du prolétaire; l'instinct de l'homme primitif n'est pas plus souvent en défaut que la science de vos ingénieurs.

Revenu à l'état de nature, j'accrus bientôt assez utilement la mienne. — J'appris à produire la flamme en frottant entr'eux certains bois, à tresser en liens de fibreuses écorces. Je sais à quel moment le fruit du ronier donne une gelée succulente, et quand il est mûr. Je connais l'arbre à glu, le pain-de-singe, les feuilles dont l'odeur préserve des serpents !... Et (sans y croire plus qu'aux vertus du chapelet) quelle racine on doit brûler pour que le sorcier qui a le pouvoir de ronger à distance le cœur, la cervelle ou le foie de son ennemi, vienne avouer de force son méfait.

*
* *

Je ne redoute que les Blancs. Mon humeur se fait morose à la seule idée d'en revoir ! — A mes heures de rêveries vaines, j'échafaude des hypothèses sur le sort de ces peuplades. Je les imagine, après d'invraisemblables catastrophes ethniques, maintenues dans un état primitif, communiste, heureux, par la main de fer d'un hiératique et génial despote noir, — tels, pour l'Egypte, les rois de la dynastie nubienne. Il serait d'impeccable et sculptural profil. Sous son front de bronze, tout le savoir, gardé secret, de la Civilisation étouffée, et d'autres plus mystérieuses, simples, et plus puissantes sciences. En des hypogées qui soulèvent en mamelons la terre, ses prêtres ont condensé une force nouvelle, terrible, inconnue de nous. —Il est puissant. Il rêve, le soir, aux terrasses de son palais en bois odoriférants ; tandis que, pour le distraire, de somptueuses danses lentes déroulent, jusqu'à la forêt ténébreuse qu'est son parc, l'exclusive magnificence d'un luxe barbare tel, que le récit, fait à leur retour par les captifs blancs, met en stupeur la froide Europe déchue, presque inhabitée...

*
* *

Mais il me plaît que tout cela soit loin, bien loin dans l'improbable des futurs... Puisse aucun changement ne troubler la paix de mes jours, chèrement gagnée ! Quelle triste épave je deviendrais parmi ceux de ma race, s'ils venaient à me découvrir et me ramenaient avec eux !....

Car je les exècre, encore une fois, fraternellement ! Quel enfer, leur vie ! Ah ! comment l'ai-je pu si longtemps supporter?...

Je ne demande qu'à mourir ici, au milieu de ces sauvages. — Et pour rendre vraie leur croyance qui veut que l'âme immortelle

habite les arbres touffus, j'ai dit que l'on enfouisse mon cadavre sans linceul entre deux racines d'un benténier.

*
* *

N'diko, apporte-moi l'odorante pipe en bois rouge, l'herbe-aux-songes, l'hydromel de mil fermenté, l'eau froide pour glacer mes mains de fièvre.

Va commander aux femmes le silence. Et que nul, paraissant à la coupure de l'enclos, ne vienne s'interposer entre l'horizon et ma rêverie !...

Ou plutôt qu'on apprête la pirogue à vingt pagaies. Il me plaira, ce soir, de frôler les îlots de hautes herbes frémissantes, et de me perdre en le mystère des méandres ténébreux, à travers le pullulement écrasant des palétuviers, — sur l'eau crépusculaire du Grand Lac, aussi profonde que mon inquiétude...

. . . .

AZAL.

LE VOL DE L'AIGLE

---

(7)

L'Impérialisme politique moral

I

LES ÉTATS-UNIS A LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

Les États-Unis avaient fondé leur impérialisme économique par la conquête des Philippines, lorsqu'il leur fut donné de pouvoir, avant la guerre de Chine, essayer, sur les grandes puissances du monde, la valeur de leur prestige. A la conférence de La Haye, qui se réunit le 18 mai 1899, on vit l'Union américaine, sortie de son isolement séculaire, prendre rang parmi les peuples les plus vaillants de l'Univers, et ne négliger aucune occasion d'affirmer, au-dessus d'eux, sa fière indépendance et ses hautaines ambitions. Les États-Unis trouvèrent à La Haye un champ merveilleux d'application de leur impérialisme politique moral. Ils surent tirer parti des moindres incidents, pour se hausser sur le pavoi et préparer à leurs desseins de domination future des routes aplanies. Rien ne leur fit obstacle. La nation américaine est vraiment une nation favorisée entre toutes les autres. On est forcé de reconnaître qu'elle a des motifs sérieux pour consacrer, chaque année, le dernier jeudi de novembre à rendre grâces au Seigneur. Le sacrifice des dindons massacrés et rôtis, les flots de punch et de coktail répandus en libations reconnaissantes, ne constituent pas dans leur prosaïsme ironique, un vain symbole. Les États-Unis ont, au livre de leurs destinées, des étoiles qui sont des talismans. Il est unique dans l'histoire des siècles, cet exemple d'un peuple qui, sortant tout à coup de l'ombre, peut aussitôt, par suite d'un enchaînement

de circonstances heureuses, prendre au soleil la plus large place et réaliser avec succès les éléments divers, essentiels et fondamentaux de ses plus chères aspirations.

C'est le 24 août 1898, qu'un message du Tsar lança l'idée d'une conférence de la paix. Ce message fut suivi d'une circulaire du 11 janvier 1899, à laquelle les États-Unis donnèrent leur adhésion avec empressement. Ils choisirent une délégation composée de membres éminents (1) et l'envoyèrent à la réunion d'ouverture du 18 mai. Au premier jour, l'orgueil yankee s'affirma en faisant aboutir la candidature de M. White, le chef de la délégation américaine, à la présidence d'honneur de la première des trois commissions constituées, la commission du désarmement. Cette victoire excita les délégués de Washington dans les plans qu'ils s'étaient tracés. Ils participèrent aux travaux de la conférence avec un zèle presque toujours bruyant où perçait le désir d'étonner et d'en imposer. Ces travaux prirent fin, le 29 juillet 1899, sur les quatre conventions ou déclarations suivantes : 1° La convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux ; 2° la convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre ; 3° la convention d'adaptation à la guerre maritime des principes de la convention de Genève, du 22 août 1864 ; 4° trois déclarations concernant l'interdiction de lancer des projectiles et des explosifs d'un genre spécial ou bien du haut de ballons ou par d'autres modes analogues nouveaux ; les projectiles remplis de gaz asphyxiants ou délétères ; les balles qui s'épanouissent dans le corps humain. Ces différentes dispositions furent présentées à la signature des puissances. Or, les États-Unis, cela mérite d'être souligné, refusèrent de signer la proscription des explosifs asphyxiants ou délétères et des balles dum-dum. Ils se souvenaient sans doute de la guerre d'Espagne, où ils avaient fait pleuvoir sur Santiago une nuée d'obus à pétrole. Ils signèrent, sans difficulté, la deuxième convention d'ordre général, mais ils ne signèrent la troisième

(1) M. A. Withe, ambassadeur des États-Unis à Berlin, délégué plénipotentiaire; M. Seth Low, président de l'Université de Colombie à New-York, délégué plénipotentiaire; M. Stanord Vewel, ministre plénipotentiaire à La Haye, délégué plénipotentiaire; M. le capitaine de vaisseau A.-T. Mahan, délégué plénipotentiaire; M. le capitaine d'artillerie W. Crozier, délégué plénipotentiaire; M. F.-W. Holls, avocat à New-York, délégué et secrétaire de la délégation.

convention que sous réserves et la première surtout que sous une réserve capitale qu'il est de la plus haute importance d'examiner ici.

Avec l'Angleterre, l'Allemagne et la Turquie, les États-Unis déclarèrent se détacher, dans la troisième convention, de l'article 10 ainsi conçu : « Les naufragés, blessés ou malades, qui sont débarqués dans un port neutre, du consentement de l'autorité locale, devront, à moins d'un arrangement contraire des États neutres avec les États belligérants, être gardés par l'État neutre de manière qu'ils ne puissent pas de nouveau prendre part aux opérations de la guerre. Les frais d'hospitalisation et d'internement seront supportés par l'État dont relèvent les naufragés, blessés ou malades. » Ainsi, les États-Unis montraient bien que la guerre, pour eux, n'était pas autre chose que le moyen de vaincre, à tout prix. Aux uns d'attaquer, aux autres de se défendre contre tous les procédés d'attaque. C'est là un principe des races fortes où domine l'individualisme volontaire, comme en Allemagne ou en Angleterre, ou des races fatalistes et cruelles, comme en Turquie (1). Les Etats-Unis, par leurs restrictions à la troisième convention, n'ont fait qu'obéir à ces instincts de leur âme guerrière qui font de leur impérialisme une nécessité terrible qu'aucun meurtre n'arrêtera. On peut noter encore, dans cet ordre d'idées, indicateur des désirs d'expansion et de conquête, la déclaration que les Etats-Unis firent au sein de la première commission à propos des armements. Ils spécifièrent, évidemment à charge de réciprocité, qu'ils ne se reconnaissaient pas le droit de critiquer les armements de l'Europe, ni de demander leur réduction. Rien ne les effrayait donc sur le terrain de la lutte, ils ne voulaient point d'entraves dans la préparation du combat, ils espéraient, au moment venu, être prêts autant et plus que tous les autres. Mais ce n'étaient là que des détails valables comme de simples indices. C'est vis-à-vis de la première Convention que les Etats-Unis découvrirent surtout leur jeu, et qu'ils démontrèrent qu'ils n'étaient venus à La Haye que pour assurer le développement égoïste et redoutable de leur puissance.

(1) L'article 10 n'a peut-être pas été repoussé par les États-Unis d'une façon consciente, pour les raisons que nous donnons. Mais il est infiniment probable qu'ils ont été influencés, au moins indirectement, par les arguments que nous suggérons.

L'article 27 de la première Convention était ainsi conçu : « Les puissances signataires considèrent comme un devoir, dans le cas où un conflit aigu menacerait d'éclater entre deux ou plusieurs d'entre elles, de rappeler à celles-ci que la Cour permanente leur est ouverte. En conséquence, elles déclarent que le fait de rappeler aux parties en conflit les dispositions de la présente Convention et le conseil donné, dans l'intérêt supérieur de la paix, de s'adresser à la Cour permanente, ne peuvent être considérés que comme un acte de bons offices. » Les Etats-Unis refusèrent immédiatement de signer cet article qui pouvait, contrairement à la doctrine de Monroë et à la théorie panaméricaniste en dérivant, les contraindre à admettre une ingérence étrangère sur le Nouveau Continent. D'interminables discussions eurent lieu sur ce point, mais les délégués yankees, qui avaient d'ailleurs reçu le mot d'ordre de leur gouvernement, ne fléchirent pas. Pour ne pas arrêter le cours des travaux, ils votèrent provisoirement l'article, mais en annonçant qu'ils feraient leurs réserves à la clôture. Cette réserve se produisit avant l'adoption définitive des textes de la Convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux, le 25 juillet 1899, dans la forme suivante (1) : « Rien de ce qui est contenu dans cette Convention ne peut être interprété de façon à obliger les Etats-Unis d'Amérique à se départir de leur politique traditionnelle en vertu de laquelle ils s'abstiennent d'intervenir, de s'ingérer ou de s'immiscer dans les questions politiques, dans la politique ou dans l'administration intérieure d'aucun Etat étranger. Il est bien entendu également que rien dans la Convention ne pourra être interprété comme impliquant un abandon par les Etats-Unis d'Amérique de leur attitude traditionnelle à l'égard des questions purement américaines. » C'était, dans toute son audace, le renouvellement du défi jeté à l'Europe par M. Olney, en 1895, la revendication imperturbable du droit d'envahissement que les Etats-Unis voulaient pour eux seuls sur l'hémisphère occidental. Le président de la Confé-

(1) Cf. *Rapport de la délégation française.* Livre Jaune, 1900, n° 2.
Documents de la Conférence de la Paix, p. 93-94.
Holls. *The results of the pace Conference in the relation to the Monroë Doctrine. Review of Reviews.* Novembre 1899.
Mérignhac. *La Conférence internationale de la Paix.* 1900.

rence eut tort d'en donner acte à la séance plénière. Cela permit à M. White d'inscrire, au-dessus des signatures américaines, ces mots que nul ne raya : « Sous réserve de la déclaration faite dans la séance plénière du 26 juillet 1899. » Il y avait pourtant, en cette courte phrase, la doctrine de Monroë, ouvertement, officiellement, jetée sur le Monde, non pas comme un principe infécond, aux formes négatives, mais comme le principe générateur et vibrant, repris et développé par Polk, Grant, Cleveland et Mac-Kinley ! Il y avait, sur le Message de 1823, solennellement affirmé, le panaméricanisme et l'impérialisme victorieux, puisque les puissances acceptaient et les signatures et la réserve ! En refusant d'agréer au tribunal arbitral européen pour juger les affaires d'Amérique, les Etats-Unis se consacraient eux-mêmes « grands juges arbitragistes » dans l'hémisphère, et dès le moment où cette situation exceptionnelle formidable était reconnue et consentie, ils pouvaient se croire, sinon pour le présent, du moins pour l'avenir, les « grands juges arbitragistes » du Monde entier ; leur impérialisme politique moral se dessinait ainsi sur des rives prochaines. Les événements s'expliquent et s'enchaînent. L'énorme couronne que les délégués yankees allèrent tapageusement déposer sur le sépulcre de Grotius, résumait les satisfactions de leur orgueil et la profondeur de leurs espérances. M. Roosevelt s'est conduit en véritable Yankee de race et d'aspirations lorsque, remuant les cendres encore chaudes d'un souvenir triomphal, il a pris l'initiative, au mois d'octobre 1904, d'une nouvelle Conférence de la Paix. Ce geste explique et grandit le rôle déjà joué par les Etats-Unis à la première Conférence, celui que des événements de moindre importance, mais significatifs cependant, leur ont permis de réaffirmer avec une magnifique vigueur.

II

L'INTERVENTION DES ÉTATS-UNIS EN TURQUIE ET EN ROUMANIE

Les États-Unis, venus trop tard dans un monde trop vieux, n'ont jamais été troublés par les subtilités compliquées de la

question d'Orient. Pour eux, la vraie question d'Orient est celle d'Extrême-Orient. Cependant, l'idée impérialiste devait exciter, en Amérique, le désir de s'introduire, avec le plus d'éclat possible et par des moyens détournés, au besoin, dans une situation tenant l'Europe entière en suspens. Des missionnaires américains s'étaient établis en Arménie : ils furent maltraités pendant des troubles. Les États-Unis saisirent le prétexte du règlement d'indemnité au mois d'avril 1900, pour opérer contre la Turquie une première manifestation dont l'énergie exagérée avait pour but évident d'annoncer aux puissances tapies, comme des chasseurs aux aguets, dans les vestibules du palais d'Yildiz-Kiosk, que l'Union américaine était au-dessus de la question d'Orient parce qu'elle était au-dessus de l'Europe. C'est ainsi que, dans une note du 26 avril, les États-Unis prévenaient la Sublime-Porte qu'ils n'avaient à garder aucun des ménagements auxquels se croyaient tenues les nations européennes : ils refusaient définitivement de laisser mêler leurs réclamations à celles des autres puissances. Il était impossible de jeter à l'Europe un défi plus clair d'impérialisme moral : la Russie, directement intéressée, eut le courage de protester. M. Cassini reçut de Saint-Pétersbourg l'ordre de ne pas aller à la réception de M. Hay. Mais l'effet produit demeurait : les États-Unis n'eurent garde de reculer et quand le sultan promulgua un premier iradé autorisant la reconstruction des édifices des missionnaires américains, brûlés à Kharput, ils purent se croire la nation privilégiée sur les rives du Bosphore.

Lorsqu'en 1902, l'intrépide globe-trotter, miss Stone, fut capturée par des brigands dans les défilés des Portes-de-Fer, la diplomatie américaine essaya, à Constantinople, de la même pression brutale qu'elle avait exercée en 1900 (1). Mais ce fut, cette fois, avec moins de succès. La Turquie put se dégager en rejetant la responsabilité de l'affaire sur la Bulgarie. Il fallut attendre le mois d'août 1904, pour qu'un nouveau conflit turco-américain permit aux États-Unis de donner une confirmation retentissante à leurs désirs de prédominance et de supériorité. Sur une affaire de destruction par les Turcs d'écoles

(1) Elle réclama le remboursement de la rançon de miss Stone.

américaines, les États-Unis demandèrent, pour leurs collèges établis en Orient, le traitement de la nation la plus favorisée, et, en guise de corollaire déguisé, le haut protectorat des Arméniens protestants. Afin de mieux marquer leur ingérence, les États-Unis réclamaient du sultan la faculté d'établir, à Constantinople, une ambassade (1). C'était vraiment trop pour une fois. La Turquie, confiante dans une réaction européenne contre l'audace yankee, fit tête à l'orage. Elle ne réussit d'abord qu'à attirer dans les Dardanelles une imposante escadre américaine ; à Washington, on rêvait déjà d'une de ces luttes du pot de terre contre le pot de fer dont la guerre d'Espagne avait été le premier et savoureux exemple. Mais, tous les cabinets diplomatiques européens sursautèrent ; avec des ménagements infinis, des précautions innombrables, ils suggérèrent qu'on pouvait songer à un accord qui satisferait à la fois les deux parties. Personne n'osa dire que les États-Unis qui n'avaient participé, dans le cours du XIXe siècle, à aucune des conventions réglant la question d'Orient, devaient purement et simplement rentrer dans leur Amérique. On préféra permettre une concession qui en confirmait une autre et qui en promettait beaucoup d'autres, les plus graves, pour l'avenir. La demande d'ambassade fut retirée, pour le moment, ainsi que l'idée du protectorat des Arméniens protestants ; mais, le sultan prit l'engagement d'accorder aux Écoles américaines le traitement de la nation la plus favorisée, et aux citoyens américains tous les droits qu'exercent, en Turquie, ceux des autres pays étrangers. L'impérialisme yankee pouvait attendre, et couver de l'œil, devant les Russes, les Anglais, les Allemands et les Français, muets et engourdis, les échelles du Levant, de Smyrne à Beyrouth et à Galata. Le cliché consacré d'humanité et de civilisation permettait d'ailleurs, aux États-Unis, de maintenir, toujours en haleine, aux bords lointains du Danube, leur influence menaçante. Le Congrès américain avait maintes fois manifesté, platoniquement, sa sympathie aux chrétiens d'Arménie ; la diplomatie de M. Hay sut, d'une manière plus efficace, grandir la nation yankee autour des Juifs persécutés de Roumanie.

Dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, une véritable nuée de

1) Les États-Unis n'ont, en Turquie, qu'nn ministre plénipotentiaire.

juifs s'était abattue sur la Roumanie. Expulsés de Galicie et de Pologne par la misère et par la loi, les troupeaux errants qui traînaient

> Aux pointes des cailloux leurs pieds gris de poussière,

envahirent les provinces danubiennes, des pays neufs, encore naïfs et ignorant le commerce. Les juifs vendirent de l'alcool aux paysans, ils pratiquèrent l'usure avec âpreté et comme les profits étaient bons, ils firent signe à ceux de leurs frères qui étaient restés en souffrance. En 1834, 60.000 israélites s'étaient établis déjà en Roumanie. C'était un gros chiffre, insignifiant cependant en comparaison de la proportion qu'il allait atteindre en moins de 70 ans. Tandis que la Roumanie s'ouvrait, de plus en plus, depuis le traité d'Andrinople, au commerce européen, tandis qu'elle devenait peu à peu un pays occidental, le flot de l'invasion juive montait sans trêve. Les Roumains indolents, surpris par la transformation de leur antique vie patriarcale en une vie de mondanité brillante et de commerce fiévreux, se livraient tout entiers à l'intermédaire juif. En 1859, on signalait 134-168 Israélites en Roumanie, et, en 1899, 270.000? En remarquant que la Roumanie compte à peu près six millions d'habitants, on peut se rendre compte de la valeur de ce chiffre, d'autant plus que, dans certaines villes, la relation des Israélites aux Roumains montait de 40 0/0 à 50 et même à 60 0/0. La nationalité roumaine était en péril : les hommes d'État de Bucharest la défendirent avec maladresse et brutalité. Ils persistèrent à vouloir considérer les juifs comme des étrangers, en leur imposant l'incapacité politique, l'exclusion des services publics, des limites aux droits civils, des prohibitions commerciales, des taxes exceptionnelles et en exigeant d'eux, malgré tout cela, le service militaire. Les Juifs pliaient, mais, avec la ténacité qui les caractérise, ils ne cédaient pas ; leurs cris de rage et de souffrance jetaient des frémissements dans l'Univers civilisé. Au traité de Berlin, le 13 juillet 1878, l'Europe avait obligé la Roumanie à naturaliser les juifs, en échange de la reconnaissance du royaume. La Roumanie s'était engagée, mais n'avait rien tenu. Quatre-vingt-trois israélites seulement furent naturalisés en vingt-cinq ans.. Déloyauté ironique

peut-être, mais sûrement imprudente car elle pouvait entraîner l'Europe à exiger l'exécution du traité de Berlin, car elle a permis à l'Union américaine de s'affirmer, une fois de plus, suprême gardienne de la civilisation et du progrès humanitaire.

En septembre 1903, M. Hay, dans une note circulaire à toutes les puissances ayant adhéré au traité de Berlin, leur rappelait qu'elles devaient d'après l'article 44 de ce traité, forcer la Roumanie à exécuter ses obligations. En 1872, M. Hamilton Fisch, secrétaire d'Etat du président Grant, avait protesté, auprès de la Russie, en quelques lignes énergiques, contre la persécution juive en Moldavie et en Valachie. M. Hay agissait avec plus d'ampleur et d'autorité. Après avoir déclaré que la terre d'Amérique ne pouvait, en conscience, servir de perpétuel refuge, en quelques sortes « d'asile d'aliénés », à la légion des émigrés involontaires assurément beaucoup plus mal préparés que les émigrés volontaires à une nouvelle vie sur une nouvelle patrie, M. Hay plaidait la cause des opprimés. Hors même de la considération des droits civils et politiques, il constatait que les Juifs roumains ne possédaient pas ce droit inhérent à l'homme de gagner son pain dans l'agriculture et le commerce. Quelle autre ressource restait-il à ces malheureux, si ce n'est la fuite vers des terres plus propices ? Encore le départ, dans ces conditions, « ne pouvait-il être l'émigration intelligente et saine d'un être libre mais la transplantation avariée d'une génération morbide » (1). Les Etats-Unis avaient donc doublement le droit de donner un avis, au nom de l'humanité et au nom de leurs intérêts particuliers. Sans doute, ils n'avaient pas signés au traité de Berlin, mais ce fait ne pouvait les empêcher de rappeler au monde, en une circonstance émouvante, les droits imprescriptibles de la civilisation. « Les Etats-Unis, disait M. Hay, ne peuvent pas se taire devant un mal international aussi profond. Ils ne se réfèrent pas autoritairement aux stipulations du traité de Berlin, auquel ils n'ont point adhéré, mais il s'appuyent énergiquement sur les principes de la loi internationale et de la justice immanente pour réclamer l'exécution de ce contrat solennel, et ils se déclarent prêts, étant eux-mêmes directement

(1) Texte de la note de M. Hay.

intéressés, à joindre leur appui moral dans l'action des co-signataires vis-à-vis de la Roumanie. »

La note de M. Hay provoqua un vif étonnement dans les cercles diplomatiques. Comme on le fit justement remarquer, l'acte des Etats-Unis constituait une violation du « modus vivendi » des puissances. Un Etat non signataire d'un traité ne peut pas se prévaloir de ce pacte, même pour un simple rappel à l'ordre de ses signataires. (1) Les Etats-Unis n'étaient lésés dans aucun intérêt réel, car ils pouvaient se défendre contre l'envahissement des juifs roumains par leurs bills d'immigration. La note américaine ne s'expliquait donc que comme un acte unilatéral d'impérialisme, acte caractéristique, qui aurait dû nettement indiquer à l'Europe le « péril yankee ». Mais, aucune protestation ne s'éleva : au contraire, le cabinet de Saint-James s'associa aux termes de la note de M. Hay. Dans cette attitude passive ou complice de l'Europe, on trouverait peut-être une explication de l'arrogance avec laquelle les Etats-Unis, quelques mois plus tard, crurent pouvoir se permettre de donner à la Russie, sur des faits similaires, une intempestive leçon de morale.

III

L'INCIDENT DE KICHINEFF

« Le 6 et le 7 avril 1903, le Dimanche de Pâques, la population chrétienne de Kichineff, en Bessarabie, a sonné le tocsin, pris les armes en masse et, devant la police impuissante, ou complaisante, envahi le quartier juif qu'elle a bouleversé dans le sang, le pillage et l'incendie. » Telle est la nouvelle stupéfiante, qu'à l'aurore du xxe siècle, le télégraphe répandit un matin dans les quatre coins du Monde. L'événement n'était que trop vrai : l'épisode qu'on aurait cru extrait de cette époque de lointaines ténèbres où, seule, la flamme rouge des bûchers perçait l'obscurité, s'était accompli, dans toute son horreur, plus d'un siècle après la Révolution française. Des proclamations ardentes

(1) Voir *Rey. Revue générale de droit International public.* Mai-août 1903.

avaient surchauffé et exacerbé des haines ancestrales. Les Juifs étaient représentés comme des vampires. « A l'heure même, disait un manifeste, où nous nous apprêtons à célébrer la Passion du Christ, ils boivent notre sang chrétien. » Ce manifeste avait été déposé dans tous les cabarets : il devait être distribué aux clients, sous peine de représailles impitoyables. Il se terminait ainsi : « Mes frères, crions à l'occasion de notre grande fête, au nom du Sauveur qui versa son sang pour nous, au nom de notre très pieux père le tsar qui prend soin de son peuple et qui lance des manifestes pour le soulager : « A bas les Juifs ! » Tuez ces infâmes dégénérés, ces buveurs de sang qui s'enivrent même de notre sang russe. Qu'ils se souviennent de la mise à sac d'Odessa ; cette fois-là, les soldats mêmes nous ont aidés et il nous aideront encore ; nos soldats qui aiment le Christ ne sont pas encore devenus juifs. A notre aide, frères ! Tuez-les, ces infâmes Juifs (1) ! » Il n'en fallait pas tant pour provoquer le carnage dans une contrée ou la rapacité juive avait enfoncé des racines tentaculaires. Quarante morts, un nombre incalculable de blessés, des logements déchiquetés, des maisons détruites, pierre par pierre, tel fut, au son des cloches, le résultat de ces nouvelles vêpres siciliennes. Le gouvernement russe réagit avec vigueur : il fit proclamer la loi martiale, révoquer le gouverneur de la ville et le chef de la police urbaine de Kichineff et mettre en accusation un nombre considérable d'agitateurs. Mais en dépit de toutes les précautions de la censure au caviar, le récit de l'émeute était parvenu, au dehors, dans tous ses détails : les 18,000 Juifs, citoyens américains, avaient frémi. Leurs cris de désespoir et de vengeance avaient renchéri sur l'opinion déjà très froide aux États-Unis, depuis les incidents de Mandchourie, contre la Russie. L'Union américaine, fidèle à son rôle de souveraine direction des peuples, se prépara donc, au plus vite, à signifier à la Russie qu'elle venait de commettre un crime de lèse-civilisation qui méritait d'être réprimandé. Elle ne songea pas un instant à la violation du principe de souveraineté des États qu'elle allait commettre : le précédent roumain l'encourageait, de même que les démêlés avec la Turquie et la manifestation de la Haye, autant de succès

(1) *Times*, 16 juillet 1903.

à l'actif de l'impérialisme moral. Elle accueillit avec empressement une nouvelle occasion de régner sur l'Univers.

Les Israélites yankees avaient rédigé une pétition qu'ils avaient remise, chargée de milliers de signatures diverses, au président Roosevelt, pour la faire parvenir au gouvernement russe. En recevant la délégation juive, M. Roosevelt, avait d'abord constaté que de toutes les nations, les Etats-Unis étaient celle qui avait le plus fait en faveur des Juifs persécutés (1), puis il avait promis « d'examiner avec soin si des représentations officielles, adressées à la Russie auraient, pour résultat d'ajouter à l'effet salutaire déjà produit par la répression des coupables et l'expression de la réprobation publique ». Devant cette attitude, M. Cassini, ambassadeur de Russie à Washington, n'attendit pas 24 heures pour apprendre à M. Roosevelt qu'à Saint-Pétersbourg, on n'admettrait en aucune façon, « l'immixtion insolite d'un Etat étranger dans les affaires intérieures de la Russie ».

Le 30 juin, une note Havas disait : « Le gouvernement des États-Unis n'a fait aucune déclaration ; mais s'il avait cru devoir en faire une, la Russie aurait naturellement vu comment elle devait répondre à une pareille immixtion dans ses affaires intérieures. » Le président Roosevelt ne répondit pas directement. Comme la pétition circulait encore à travers les États-Unis, il tourna la difficulté en faisant déclarer officieusement le 2 juillet, sous la forme d'un communiqué du ministère des affaires étrangères : « Un haut fonctionnaire (M. Loomis, secrétaire d'État adjoint) a annoncé que le retard apporté à la transmission de la pétition des citoyens des États-Unis professant la foi israélite doit être attribué uniquement au retard que les signataires de la pétition ont mis à remettre au ministère le document en question... Dans les limites établies, le ministère n'hésitera certainement pas à exprimer la vive sympathie qu'éprouvent, non

(1) Le 14 avril 1880, l' « Union of american Hebrew Congregation » ayant demandé au gouvernement de Washington d'intervenir contre la persécution juive en Russie, M. Evarts, secrétaire d'État, avait envoyé de longues instructions à son ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

Le 15 octobre 1885, sur l'expulsion de Turquie des frères Lubrowsky, juifs américains, M. Bayard avait protesté énergiquement et déclaré que les frères Lubrowsky ne céderaient qu'à la force. (Digest, de Wharton.)

seulement l'administration, mais encore tous les Américains pour les Juifs infortunés victimes des massacres et des outrages épouvantables de ces temps derniers. » Sur cette déclaration, le gouvernement russe fit savoir aux États-Unis que les Américains ayant signé la pétition sur les évènements de Kichineff ne seraient admis en Russie, ni comme membres du corps diplomatique, ni comme consuls. La Russie profitait de l'occasion pour protester contre la coutume barbare du lynch en Amérique. Les États-Unis comprirent et n'insistèrent pas.

La pétition fut solennellement déposée aux archives du ministère des affaires étrangères à Washington, et l'incident fut clos sur cette phrase de M. Hay : « Quoique la copie de la pétition ne soit pas arrivée à sa haute adresse, son texte a obtenu une publicité mondiale et a pénétré dans plusieurs milliers d'esprits » (1). Les Etats-Unis avaient trop présumé de leurs forces et de l'apathie européenne. Ils avaient prématurément élevé des prétentions intolérables : si la Russie avait accepté la pétition, il ne lui restait plus qu'à devenir un territoire yankee, au même titre que l'Alaska. Cependant, la tentative de M. Roosevelt demeurait comme le plus émouvant des symptômes et comme le plus utile des enseignements. Il était désormais indiscutable que la nation qui gardait pour elle seule, avec une jalousie féroce, tout un continent, prétendait, au contraire, se mêler des affaires mêmes extérieures des Etats qu'elle éloignait de ses rivages. Dans l'amalgame de cette application rigoureuse de la doctrine de Monroë et de ces essais d'un impérialisme politique moral planant sur les plus forts comme sur les plus faibles, il fallait voir la marche d'une politique formidable qui, de Monroë à Roosevelt, s'était élevée comme le vol de l'aigle. L'incident de Kichineff était là pour prouver que l'impérialisme moral des Etats-Unis, s'il s'accentue, loin d'être nécessairement pacifique, est appelé à devenir la source des plus graves conflits, pour prouver donc qu'il y a danger, mais aussi pour établir qu'il est possible d'obvier à ce danger, même dans la paix, par une attitude exempte de faiblesse. On ne doit pas chercher ailleurs les véritables éléments d'appréciation de l'avenir de l'impérialisme américain.

(1) Voir la communication de M. Rey dans la *Revue Générale de Droit International Public*, janvier-février 1904.

L'Avenir de l'Impérialisme

I

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

Le 12 novembre dernier, au lendemain de son triomphe, M. Roosevelt, l'élu impérialiste de la nation, disait aux délégués républicains venus pour lui apporter leurs hommages : « Je suis profondément touché de l'honneur que m'a fait le peuple américain ; il a ainsi exprimé sa confiance dans nos actes et dans nos efforts ; je sens toute la responsabilité que cette confiance fait peser sur moi et je ferai tout mon possible pour ne pas faillir à ma tâche. » Ce langage, éloquent et profond, donne la mesure de la valeur de l'homme, qui après avoir, à l'improviste, reçu des mains défaillantes du malheureux Mac-Kinley, l'impérialisme nouveau-né, a su le nourrir et le développer, le dépouiller de ses premières scories, le relier intimement aux aspirations nationales, l'auréoler des grands noms de Monroë et d'Emerson, et sur un ensemble de faits, méthodiquement édifié, fonder des résultats ou des projets éclairés, réfléchis et puissants.

M. Théodore Roosevelt est né à New-York, le 27 octobre 1858, d'une vieille famille, de souche hollandaise. Après avoir pris ses diplômes à l'Université d'Harvard, il fit un voyage en Europe, parcourant l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, où il gravit la Jungfrau, exploit qui lui valut d'être reçu membre honoraire du Club Alpin de Londres. De retour en Amérique, il aborda la vie politique. Membre de l'Assemblée de l'État de New-York en 1882, il fut, en 1884, président de la délégation républicaine de New-York à la Convention nationale, puis, il se retira pendant deux années dans le Montana où il se révéla fermier énergique et chasseur intrépide. En 1886, il posa sa candida-

ture républicaine à la mairie de New-York ; élu commissaire aux services civils des Etats-Unis, en 1889, il fut, en 1895, élevé au rang de directeur de la justice municipale de New-York. Secrétaire-adjoint à la marine en 1897, après une randonnée, demeurée célèbre, en tant que colonel du premier régiment des Roughriders dans la guerre de Cuba, il fut, en 1899, acclamé gouverneur de New-York et, de là, vice-président des Etats-Unis, en 1901. Devenu président le 14 septembre 1901, à la suite de l'assassinat de M. Mac-Kinley, les suffrages du peuple viennent de le maintenir pour quatre années au pouvoir suprême.

Cette carrière étonnante, où toutes les faces de l'énergie humaine ont pu être mises en jeu, dans la lutte physique avec les éléments naturels, avec les bêtes féroces, avec les hommes, dans la résistance morale à l'assaut d'adversaires implacables, prouve, en dehors de toute ironie et de toute exagération, que M. Roosevelt est ce que l'on peut appeler véritablement « un homme. » Il serait maladroit de hausser la note, de parler « d'un demi-dieu, d'un exemplaire merveilleux d'une humanité supérieure, d'un prophète des temps nouveaux (1). » Il suffit de constater que M. Roosevelt est « un homme », c'est-à-dire quelqu'un qui vit sa vie dans le développement intense, harmonieux et progressif de ses organes et de ses facultés. C'est un titre d'ailleurs assez original et assez glorieux pour que l'hôte de la Maison-Blanche n'ait pas cru devoir en réclamer d'autre, dans les discours, les articles et les livres où s'est déroulé, à la flamme d'une conviction ardente, le cadre de ses opinions personnelles.

C'est dans la théorie du noumène volontaire qu'après le philosophe de Koenigsberg, Hegel et Fichte, avaient poussée au paroxysme, que la nation allemande a puisé ses forces vitales : l'empereur Guillaume le sait bien et il le répète parfois avec des poses hiératiques de héros wagnérien. M. Roosevelt, pénétré de la même conception, met, à l'exprimer, moins d'apprêt, moins de cabotinage, mais plus de force immédiate et de saine clarté. Il a eu des mots populaires, des images sobres, cueillies dans

(1) Voir sur les panégyristes outrés de M. Roosevelt, un article de M. Ernest-Charles. (*Gil Blas*, 10 novembre 1904).

la réalité palpitante, pour exprimer la nécessité de l'action volontaire qui tend l'être humain, le ramasse, et le lance dans un effort, valeureux et continuel, vers le progrès. Nourri d'Emerson, M. Roosevelt professe en lui-même une absolue confiance et il prêche cette confiance aux autres, dans une langue compréhensible à tous, avec des indignations entraînantes contre l'oisiveté dissolvante des richesses et l'assoupissement funeste du bien-être. La doctrine abstraite de la « manifest-destiny » prend, dans sa bouche, un mâle retentissement, soit dans l'anathème jeté aux « ignobles aises » soit dans « l'affermissement des étendards de vie (1). » Ainsi, dans l'épanouissement des vertus viriles, M. Roosevelt a synthétisé l'âme américaine; avec le patriotisme vibrant de Monroë et de Polk, la bravoure romaine de Lincoln, l'impétuosité audacieuse de Grant, il s'est identifié à son peuple et il a pu marcher, à sa tête, dans les voies glorieuses et fécondes. Il a d'abord affermi le pays par des paroles de confiance. Un jour, il a dit : « Devant nous, se dressent des problèmes à l'intérieur et des problèmes à l'étranger, parce que ce sont là les incidents, les accessoires nécessaires d'une grande destinée, mais nous ne reculons devant aucun d'entre eux. » Une autre fois, il s'est écrié . « Nous continuons à traverser une période de prospérité prodigieuse. Comme peuple, nous avons joué un grand rôle dans le monde, et nous nous apprêtons à en jouer un plus grand encore dans l'avenir. Les événements de ces quatre dernières années ont décidé définitivement que, soit pour notre bonheur, soit pour notre malheur, nous jouerions parmi les nations un rôle considérable; même si nous le voulions, nous ne pourrions jouer un rôle modeste. Mais, d'ailleurs, notre peuple envisage l'avenir avec courage et fermeté. Ce qui nous guide, ce ne sont pas les sentiments des faibles et des lâches, c'est l'Evangile de l'espérance et de l'effort triomphant et nous ne redoutons pas la lutte qui s'ouvre devant nous. » Puis, après avoir ainsi encouragé la nation américaine, M. Roosevelt lui a montré net-

(1) Voir : Théodore Roosevelt : *La Vie intense* — traduit par M. Izoulet, avec le concours de la princesse Ferdinand de Lucinge-Faucigny.

Voir Octave Uzanne : *Théodore Roosevelt.*

tement les dangers de l'indolence et il l'a poussée à l'action incessante, hardie, audacieuse. Il a déclaré : « La nation qui s'est adaptée à une carrière d'aise isolée et inguerrière, est destinée, en fin de compte, à s'abaisser devant d'autres nations qui n'ont rien perdu de leurs qualités viriles et aventureuses. » Il a affirmé : « Toutes les races puissantes ont été des races aimant la lutte, et dès l'instant qu'une race perd le goût de la lutte, elle perd le droit de se tenir au premier rang, quelle que soit sa puissance commerciale et financière, quels que soient ses goûts scientifiques ou artistiques. »

La conclusion logique s'est alors imposée : « Nous ne pouvons rester entassés confusément à l'intérieur de nos frontières et avouer que nous ne sommes qu'un assemblage de revendeurs à leur aise qui n'ont cure de ce qui arrive au dehors. » C'était le cri de guerre impérialiste, mais, en le poussant, M. Roosevelt, préservé de la barbarie dans la conquête, au contact des idées nouvelles, a su le mitiger par l'amour de la paix réalisée dans l'arbitrage international. M. John Hay, l'éminent secrétaire d'Etat, lui fut, sur ce point, d'un précieux appui : sans se laisser décourager par l'échec du panaméricanisme pacifique qu'il avait tenté d'organiser, il répéta partout, à côté de son chef, que la doctrine de Monroë n'était ni une doctrine de guerre, ni un moyen d'agression; que les Etats-Unis ne nourrissaient aucune intention d'attaque envers une puissance quelconque; et il réunit, présida des Congrès de la Paix en attendant de prendre l'initiative d'une grande conférence internationale. Les jingoës eurent beau soulever des tempêtes de fureur. M. Hay et M. Roosevelt, appuyés l'un sur l'autre, ne dévièrent jamais de la ligne de conduite qu'ils s'étaient tracée (1). Toujours sur la brèche pour acccroître la puissance de leur pays, au premier rang des nations civilisées, ils évitèrent, avec adresse, l'aventure guerrière où pouvaient sombrer les destinées américaines et, toujours, en grandissant et pour grandir encore davantage, ils parlèrent de paix. Il fallut pour cette création d'une paix

(1) Le 14 février 1905, M. Roosevelt disait encore à un banquet donné à New-York, en commémoration du président Lincoln : « Il est bon de posséder un gourdin, mais il est convenable de ne pas le brandir. »

impérialiste, beaucoup d'audace à la fois et de souplesse. Mais, M. Roosevelt avait l'audace, et M. Hay la souplesse. A l'abri de leurs combinaisons, les Etats-Unis ont pu se développer librement, réaliser sans péril les conquêtes effectuées au profit de l'impérialisme économique, et dégager, pour leur impérialisme politique moral, un horizon plein d'espérances.

L'héritage de Mac-Kinley était tombé entre des mains qui pouvaient en supporter le poids. L'ancien gouverneur de l'Ohio n'avait inauguré l'impérialisme que sous la pression du courant populaire. C'était une innovation, pour lui encore obscure, une manifest-destiny, noyée dans le vague, dont il n'apercevait bien ni la forme ni les contours. Il avait annexé les Philippines, travaillé pour le canal isthmique, recueilli les Sandwich et Samoa; il était allé en Chine d'un côté, à La Haye, de l'autre, uniquement parce que son peuple l'avait voulu. C'était par un de ces hasards heureux, qui sont marqués au livre des destinées, et non par le fruit d'une politique étudiée et précise, que l'impérialisme, sous Mac-Kinley, avait pu s'asseoir sur deux bases fondamentales et parallèles : la base économique et la base politique morale. Quand M. Roosevelt arriva, les ténèbres furent complètement dissipées. Il prenait les rênes du pouvoir avec la vision nette de ce qui avait été fait et de ce qu'il fallait faire. L'impérialisme économique fut fortifié catégoriquement sur la doctrine de Monroë, premier principe et première cause; il fut épuré de l'ingérence devenue louche des milliardaires contre lesquels M. Roosevelt ne craignit pas d'entreprendre une campagne résolue ; rendu aux Etats-Unis tout entiers, après avoir failli devenir la proie de quelques hommes, il s'adapta consciemment pour grandir, à la théorie reprise et vulgarisée d'Emeson, et il se trouva réaliser ainsi la plénitude des aspirations nationales : il fut fondé en droit, comme en fait. En même temps, l'impérialisme politique moral put s'affirmer en acquérant un élément nouveau. L'idée de l'arbitrage qui passait sur le Monde, remède, encore timide, au malaise international, fut accaparée à son profit comme le meilleur moyen de donner corps à des espérances dominatrices qui étaient trop incertaines. La tradition de Droit et de Morale, de Washington, trouvait ainsi moyen de se mêler, dans l'innovation impérialiste, à la tradition de Force et d'Intérêt, de Monroë, pour la plus

grande gloire du peuple américain. (1) Depuis la direction ferme et judicieuse de M. Roosevelt, l'impérialisme des Etats-Unis avait, en effet, accompli des progrès immenses.

Le Panama appartient à l'Union, la Chine lui est ouverte, les Philippines ont été organisées, Hawaï et Samoa se sont amalgamées; la Turquie a été menacée, la question d'Orient, sortie de ses limites; le monde a pu craindre un « trust » de l'Océan; il a subi deux leçons de morale, à propos des Juifs de Roumanie et de Kichineff; il est actuellement remué par l'initiative yankee d'une seconde conférence de La Haye. Ces faits sont probants, mais, pour en bien concevoir la portée, non seulement dans les avantages obtenus, mais encore dans les résultats à prévoir, il faut embrasser, d'une vue d'ensemble, la politique internationale des Etats.

(A *suivre*) Joseph RIBET.

(1) Dans son discours inaugural du 4 Mars 1905, M. Roosevelt a prononcé les paroles suivantes : « Aucun peuple de la terre n'a plus de motifs de se montrer satisfait que le nôtre.... Vis-à-vis de toutes les autres nations, grandes et petites, notre attitude doit être celle de l'amitié cordiale et sincère.... Cependant, la justice et la générosité, chez une nation aussi bien que chez un individu, ont toujours plus de poids, lorsque c'est un fort et non pas un faible qui montre ces qualités. »

QUELQUES MENEUSES D'HOMMES

AU XVIIIe SIÈCLE

Madame de Puysieux

Quand Diderot publia son premier ouvrage, une traduction de l'*Essai sur le mérite et la vertu* pour procurer quelque argent à Madame de Puysieux qui, dit sévèrement M. Génin, n'avait *ni mérite ni vertu ;* il fut décidé par le destin que cet écrivain ignorerait la propriété littéraire, que cet artiste n'aurait pas d'amour propre, que ce philosophe donnerait à chacun de ses disciples la joie de se croire un maître.

Le génie le plus vaste, le plus puissant du siècle devait répandre sur tous son inspiration prodigieuse, s'user à des traductions, des commentaires, des improvisations, des plans, des prospectus, des œuvres manuscrites qui attendirent la publicité longtemps après sa mort, dont plusieurs l'attendent encore.

Tous ces travaux entrepris par bonté, semés avec une prodigalité insouciante n'étaient, à ses yeux, que les approches, les dépendances de son œuvre capitale, l'*Encyclopédie.* Et l'*Encyclopédie* elle-même, avec toutes les autres manifestations de la tête et du cœur de Diderot, avec cet esprit d'audace et de conjecture, avec cette éloquence tumultueuse dont le bouillonnement cachait aux contemporains l'idée prophétique, n'était qu'une des formes de sa pensée, sous laquelle il entrevoyait l'avenir. Car il est, au XVIIIe siècle, le XIXe déjà naissant, qui, comme un astre encore obscur, n'attend plus que les révolutions, pour briller de tout son éclat.

« Diderot, a dit Sainte-Beuve, riche et fertile nature, ouverte à « tous les germes, les fécondant en son sein...., capacité active, « dévorante à la fois et vivifiante, animant, embrasant tout ce qui « y tombe, et le renvoyant au-dehors dans des torrents de flamme et

« de fumée.... mélange de grandeur et de trivialité, d'emportement « fougueux et d'humaine sympathie ; tel qu'il était, je me le figure « dans le mouvement théorique du siècle, précédant dignement « ces hommes d'action, qui ont avec lui un air de famille, ces « chefs d'un ascendant sans morgue, d'un héroïsme souillé « d'impur, glorieux malgré leurs vices, gigantesques dans la « mêlée, au fond meilleur que leur vie : Mirabeau, Danton, « Kléber. »

En 1745, Diderot n'avait encore rien publié, mais il portait dans son cerveau l'œuvre formidable à laquelle tout le siècle pensant devait collaborer, un immense répertoire collectif, une accumulation méthodique des connaissances, où, pour la première fois devait se faire le choix entre les erreurs et les vérités.

C'est à ce moment que fut enchaîné par Madame de Puysieux le fils du coutelier de Langres, pauvre et inconnu à trente-deux ans. Elle en avait vingt-cinq. Mariée à vingt ans à un gentilhomme fort commode, Madeleine d'Arzant menait la vie d'une femme du monde qui, coquette et sans fortune, voulant briller et s'amuser, se fait femme de lettres. Femme de lettres, elle l'était dans l'âme, non pas savante comme Madame Du Chatelet, mais écrivailleuse, sur ce qui appartient aux femmes, la morale, le roman. Entre elle et le futur philosophe, il dut être question moins d'idées que de sentiment. Il semble toutefois qu'elle eut quelque valeur morale, puisque Diderot, bien des années après leur rupture, écrivait d'elle à Mademoiselle Volland : « Je disais, un jour, « à une femme que j'aimais et à qui je découvrais des défauts : « Madame, prenez garde, vous vous défigurez dans mon cœur, il y « a là une image à laquelle vous ne ressemblez plus ».

Leur liaison dura cinq années pendant lesquelles l'amie écrivait, et Diderot journellement exprimé, pressé, présidait à l'éclosion des deux œuvres morales de Madame de Puysieux : *Conseils à une amie*, 1749, et *Les Caractères* ou « Avis d'un père pour diriger son fils sur la scène du monde », 1750.

Quand ce dernier ouvrage parut, les amants étaient déjà brouillés. Diderot venait d'être enfermé à Vincennes pour sa *Lettre sur les aveugles*, ou plutôt pour un propos sur Madame Dupré de Saint-Maur qui, selon l'expression de Madame de Vandeul (la fille de Diderot), « paraissait aimable à M. d'Argenson ». Durant sa détention, le prisonnier commença à avoir des doutes sur la fidélité de son amie. Ses doutes ne tardèrent pas à se changer en certitude, il n'insista pas.

Madame de Puysieux rapporte ingénument dans la préface des

« Conseils à une amie », qu'elle a montré l'ouvrage à un *homme de goût, M. D.*, qui l'a engagée à n'y rien changer, et à le donner avec ses défauts, qui sont la marque de la personnalité. Forte de cette approbation, la dame entre-mêle bravement à son cours de science mondaine et d'hypocrisie religieuse obligée, les pensées hardies et les vues légèrement méprisantes, de mépris indulgent, que Diderot avait sur bien des choses.

Le plan de l'ouvrage est certainement de Madame de Puysieux. Qu'une femme retirée au couvent (ce n'était pas renoncer au monde), veuille donner un peu de son expérience à une jeune pensionnaire, c'est là un dessein louable. Elle lui fait connaître le monde, son égoïsme, sa frivolité, son injustice ; elle lui apprend qu'il faut valoir quelque chose pour se défendre contre ceux qui ne valent rien. Elle lui donne des conseils de religion décente, de morale sévère ; elle ne lui permet qu'un amant, encore veut-elle qu'elle le choisisse bien, et lui prédit-elle, qu'elle en aura des regrets.

Madame de Puysieux avait du goût, de l'observation et surtout du sentiment. Mal mariée, l'esprit enjoué, sans préjugés, mais non pas immorale ; besoigneuse, aimant le plaisir et le luxe, elle était le type du *bas-bleu*, race déjà puissante. Madame de Graffigny, Madame Riccoboni, Madame du Bocage, Madame de Genlis se multipliaient autour des hommes de lettres.

Pantophile (c'est le nom que plus tard Voltaire devait donner à Diderot) n'avait encore aimé qu'une jeune ouvrière, vivant honnêtement avec sa mère, du travail de ses mains. Il l'avait épousée. L'Annette de Diderot, qu'on a comparée à la Thérèse de Rousseau, était, paraît-il, sage, bonne, sensée, mais d'esprit inculte, acariâtre, incapable de comprendre son mari, de suffire à ses affections. On s'explique assez la prise d'une femme hardie, experte et bel esprit, sur le jeune homme à l'imagination inflammable, dont le débordant génie étouffait dans le ménage d'artisan, et s'échappait au salon libre et élégant de la femme du monde et de lettres. A défaut de la réserve, de la haute tenue que n'eut jamais le philosophe, elle dut lui donner, du moins, l'aisance et l'usage du monde.

Les deux premiers ouvrages de Madame de Puysieux portent l'empreinte de Diderot, mais il y a lieu de penser qu'il aura voulu lui laisser beaucoup d'idées à elle, et sur ces sujets : morale, mariage, vie mondaine, toute femme en a. De même dans les préceptes, pensées, maximes, toute femme a le style du genre, clair, persuasif, où la sentence prend un air de découverte, où la

langue est bien une langue de femme, concrète et sans énergie. Ce sont bien des pensées de femme que celles-ci :

« Les âmes tendres ne sont pas faites pour être libres. »

« On doit négliger la conquête de ceux qui ne sont pas en état « de juger ce que nous valons. »

« Voyons d'un œil tranquille les mauvais procédés ; le monde « n'attend que l'occasion d'en avoir. »

Mais voici où la pensée a dû être complétée par « l'homme de goût ».

« Dans les occasions équivoques, ne vous plaignez jamais d'un « procédé sans en avoir examiné toutes les faces. Ma maxime « est de n'accuser les gens, que quand ma pénétration est en « défaut. » Et celles-ci : « Les femmes ne sont bonnes que pour « une chose, et ce n'est pas pour vivre en société. »

« Qu'est-ce qu'une grande réputation ? — le souffle de quelques « personnes. »

Bien des pensées des « Conseils à une amie » ont passé dans les « Caractères ». La main du philosophe est encore visible dans les maximes suivantes :

« La constance est la seule indiscrétion qui soit excusable. »

« L'Art fait presque la moitié du chemin qui mène à la perfection. » L'autre moitié c'est la Nature.

Aprés la rupture (1750), Madame de Puysieux ne laissa pas de publier nombre de romans, mais sans valeur ni succès : en 1751, *Le Plaisir et la Volupté ;* en 1761, *Zamore et Almanzine*, où Palissot releva cette phrase : « La princesse s'ennuyait fort au sérail ; le moyen de ne pas périr d'ennui avec des eunuques ! » Puis d'autres écrits dont le destin fut plus obscur encore : *Alzarac, ou la nécessité d'être inconstant.* (Cologne, 1762). En 1772, elle devint veuve et n'écrivit plus. Onze ans après la mort de Diderot, en 1795, elle obtenait une pension de 2000 livres comme femme de lettres. Le souvenir de l'écrivain et Naigeon sans doute ne furent pas étrangers à cette libéralité du Directoire. Elle mourut en 1798.

Sophie Volland

Le règne de Madame de Puysieux fut le temps du premier essor, où, au contact d'une femme brillante et légère, le philosophe acquiert cette connaissance des femmes qui fut la source la plus vive de son talent comme artiste, et qui lui inspira : *la critique de*

l'Essai sur les femmes, de Thomas, la Religieuse, Madame de Lapommeraye, Mademoiselle Lachaux, Madame de la Carlière, etc. « Ses meilleurs morceaux, d'après Sainte-Beuve, sont ceux où il « les met en scène, où il raconte les abandons, les perfidies, les « ruses dont elles sont complices ou victimes, leur puissance « d'amour, de vengeance, de sacrifice. »

Après Madame de Puysieux, quelques femmes encore telles que Madame De Prunevaux l'engagèrent dans des liaisons passagères, mais dès ce moment, il n'était plus réservé qu'à deux femmes, la grande Catherine et Sophie Volland, d'avoir prise sur la pensée et le cœur de Diderot.

Chez la première il rencontra une vaste intelligence ouverte à son esprit. C'est à elle, évidemment, qu'il fait allusion en écrivant : « Quand elles ont du génie, je leur en crois l'empreinte plus originale qu'en nous. » Mais c'est chez la seconde qu'il trouva dans un cadre de vie bourgeoise, à la fois un esprit cultivé et un cœur féminin qui répondit à son besoin de tendresse. Car Diderot avait eu une famille (famille qu'il aima toujours tendrement), ce qui n'arriva pas à un certain nombre de grands hommes de son siècle, tels d'Alembert, Rousseau, Grimm, Buffon et même Voltaire. « Vers l'âge de 43 ans, dit Madame de Vandeul, mon père se lia avec Madame Volland, veuve d'un financier ; il prit pour sa fille une passion qui a duré jusqu'à la mort de l'un et de l'autre. »

Le 14 octobre 1759 Diderot écrivait à Mademoiselle Volland : « Il y a quatre ans que vous me parûtes belle ; aujourd'hui, je vous « trouve plus belle encore, c'est la magie de la constance, la plus « difficile et la plus rare de nos vertus ».

Cette femme, *la seule digne de son choix, et qui devint comme le tissu même de son existence intérieure*, nous est à peu près inconnue. On ne sait exactement les dates ni de sa naissance ni de sa mort. M. Avezac-Lavigne, dans son étude sur *Diderot et la société du baron d'Holbach*, suppose qu'elle était née en 1726. Elle n'était certainement plus une jeune fille lorsqu'elle connut Diderot. Elle avait la « menote sèche » et portait lunettes. Elle était, semble-t-il, instruite, spirituelle ; elle lisait avec intérêt l'*Esprit* d'Helvetius, les brochures de Voltaire, l'*Emile* de Rousseau, et les *Recherches sur le despotisme oriental* de Boulanger. En lui envoyant ce dernier ouvrage le 15 août 1763, Grimm y joignait une épître légèrement railleuse, qu'il intitulait : « Lettre à Sophie », ou « Reproches à une jeune philosophe », dont voici le début :

« D'où vous vient, Sophie, cette passion de la philosophie « inconnue aux personnes de votre sexe et de votre âge ? Com-

« ment au milieu d'une jeunesse avide de plaisirs, lorsque vos « compagnes ne s'occupent que du soin de plaire, pouvez-vous « ignorer ou négliger vos avantages, pour vous livrer à la médi- « tation et à l'étude ? S'il est vrai, comme Tronchin le dit, que la « nature en vous formant s'est plu de loger l'âme de l'aigle dans « une maison de gaze, songez du moins que le premier de vos « devoirs est de conserver ce singulier ouvrage ».

Mais la fin de la lettre est plus sérieuse, plus intéressante, et mérite, croyons-nous, d'être intégralement citée, malgré sa longueur :

. . . .

« Le philosophe vous salue et vous regrette. Il m'a affligé ces « jours passés, car il savait le jour du mois et de la semaine ; mais « il prétend que c'est votre absence qui en est cause. Sophie s'il « apprend jamais à dater ses lettres, c'en est fait de son bonheur « et de son génie. Revenez, et qu'il ne vous doive point cette « funeste science. Nous comptons les moments en attendant celui « qui doit vous ramener dans le sein de l'amitié et de la philoso- « phie. Nous marchons tous les soirs sur cette terrasse près les « rives tranquilles de la Seine, mais nos entretiens sont moins « animés, et les cris d'une joie indiscrète ne troublent plus le « silence de la nuit. Au reste, nous disputons toujours sur le pou- « voir de la vérité. Il voit toujours la vérité et la vertu comme « deux grandes statues élevées sur la surface de la terre et « immobiles au milieu des ravages et des ruines de tout ce qui les « environne. Moi, je les vois aussi ces grandes statues, mais leur « piédestal me paraît semé d'erreurs et de préjugés, et je vois se « mouvoir autour une troupe de niais dont les yeux ne peuvent « s'élever au dessus du piédestal ; ou, s'il se trouve parmi eux « quelques êtres privilégiés qui, avec les yeux pénétrants de « l'aigle, percent les nuages dont ces grandes figures sont couver- « tes, ils sont bientôt l'objet de la haine et de la persécution de « cette petite populace hargneuse, remplie de présomption et de « sottise. Qu'importe que ces statues soient éternelles et immo- « biles, s'il n'existe personne pour les contempler, ou si le sort de « celui qui les aperçoit ne diffère point du sort de l'avengle qui « marche dans les ténèbres ? Le philosophe m'assure qu'il vient « un moment où le nuage s'entr'ouvre, et qu'alors les hommes pros- « ternés reconnaissent la vérité, et rendent hommage à la vertu. « Ce moment, Sophie, ressemblera au moment où le fils de Dieu « descendra dans la nuée. Nous vous supplions que celui de votre « retour soit moins éloigné. »

Voilà l'unique document, le seul témoignage contemporain qui fasse connaître Sophie Volland, en dehors des lettres de Diderot. On sait seulement qu'elle vécut à Paris avec sa famille, passant six mois de l'année à Isle; il ne paraît pas qu'elle ait fréquenté le monde des Encyclopédistes. En tous cas, il n'est question d'elle ni à La Chevrette ni au Grandval.

Elle eut sur son ami une action bienfaisante; elle le préserva de toute autre liaison. — D'ailleurs, l'influence qu'une femme exerce sur un homme se mesure moins à ce qu'il en reçoit qu'à ce qu'il lui donne. Leurs relations durèrent sans nuages pendant plus de vingt ans, jusqu'à la mort de Sophie qui dût précéder de quelques années seulement celle de Diderot.

L'idée de la mort n'altèra jamais la sérénité d'âme du philosophe. Voici quelques extraits d'une admirable lettre qu'il écrivait sur ce sujet à son amie le 23 septembre 1762 :

« *Pourquoi plus la vie est remplie moins on y est attaché*? Si cela « est vrai, c'est qu'une vie occupée est communément une vie « innocente; c'est qu'on pense moins à la mort, et qu'on la craint « moins; c'est que, sans s'en apercevoir, on se résigne au sort « commun des êtres qu'on voit sans cesse mourir et renaître « autour de soi; c'est qu'après avoir satisfait pendant un certain « nombre d'années à des ouvrages que la nature ramène tous les « ans, on s'en détache, on s'en lasse, les forces se perdent, on « désire la fin de la vie, comme après avoir bien travaillé on « désire la fin de la journée... C'est qu'après avoir sommeillé « tant de fois à la surface de la terre, on est plus disposé à som- « meiller un peu au dessous... C'est que la vie n'est pour certai- « nes personnes qu'un long jour de fatigue, et la mort qu'un long « sommeil, et le cercueil qu'un lit de repos, et la terre qu'un oreil- « ler, où il est doux à la fin d'aller mettre la tête pour ne plus la « relever. Je vous assure que la mort considérée sous ce point de « vue, et après les longues traverses que j'ai essuyées, m'est on ne « peut plus agréable. Je veux m'accoutumer de plus en plus à la « voir ainsi. »

Ses amis se plaisaient à dire qu'il avait été heureux en deux points : il n'avait jamais rencontré un méchant homme ni un mauvais livre; car il prêtait, de la meilleure foi du monde, à l'un ses sentiments, à l'autre ses idées. Hors sa rupture avec Rousseau et un certain refroidissement avec le pusillanime d'Alembert, lors des persécutions contre l'Encyclopédie (ils restaient, dit Madame de Vandeul, quelquefois deux ans sans se voir), tous ses amis lui demeurèrent invariablement attachés.

Grimm dont l'amitié, malgré des divergences inévitables entre caractères si opposés, ne se démentit jamais, l'avait surnommé « le sage » ; il le proclamait « indulgent, doux, généreux, délicat, éloquent et sublime. » Même fidélité de Galiani, Naigeon, Georges Le Roy, Damilaville, d'Holbach avec qui il s'entretenait encore le matin même de sa mort. « Le premier pas vers la philosophie, c'est l'incrédulité, » fut la dernière phrase que sa fille lui entendit prononcer.

Le chef du camp indiscipliné des penseurs, celui qui répandit la lumière dans tous les esprits et la chaleur dans toutes les âmes, fut pour ses contemporains un puits inépuisable d'idées. Impersonnel et prodigue, il enrichit amis et ennemis. Il donna à Condillac l'idée du « Sensualisme », à Delisle de la Salles, celle de « la Philosophie de la nature, » à Raynal ce qu'on peut lire encore de « l'Histoire des Indes », à d'Alembert, l'exemple du courage et de la fermeté, à d'Holbach, des « vues critiques » à Marmontel des sujets de « Contes moraux », à Sedaine et à Beaumarchais les formules du drame bourgeois d'où est issu le théâtre moderne. Et c'est du donjon de Vincennes que, conseillant Rousseau, il avait dégagé l'originalité du *sauvage* et lui avait permis de poser contre le XVIIIe siècle lucide et critique, le XIXe mystique et sentimental ; comme lui-même était le lien entre le siècle de la Raison et celui de la Science. « Vrai Prométhée, selon le mot de Michelet, il fit plus que des œuvres, il fit surtout des hommes. »

Rousseau dans ses *Confessions* a porté sur Diderot le jugement suivant : « Les formes de M. Diderot ont étonné ce siècle qui en a « d'autres, et c'est ce qui lui fait autant de détracteurs que d'admi- « rateurs. Mais chaque siècle change de formes, et les hommes ne « changent point de raison. Au bout de quelques siècles, les « formes qui se sont détruites les unes par les autres, sont comp- « tées pour très peu de chose, et l'on ne fait entrer dans les « jugements que les idées dont les auteurs ont enrichi l'esprit « humain. Lorsque M. Diderot sera à cette distance du moment « où il aura vécu, cet homme paraîtra un homme prodigieux. On « regardera cette tête universelle avec une admiration mêlée « d'étonnement, comme nous regardons aujourd'hui la tête des « Platon et des Aristote. »

Mesdames d'Epinay et d'Houdetot

Ces deux femmes ont une place dans l'histoire des idées, pour avoir brouillé Rousseau avec les philosophes.

On ne se figure pas le XVIIIe siècle sans Rousseau. « Athènes, disait Renan, ne serait pas complète sans Socrate, et n'a pas cru pouvoir vivre avec lui. » Mais c'est Rousseau qui n'a pas voulu vivre avec son siècle. Il était trop différent des Encyclopédistes. Il n'avait ni leurs besoins, ni leurs goûts, ni leurs aptitudes. Il lui fallait le pain (1) assuré, le logis modeste et en pleine nature. Il ressentait des plaisirs d'enfant, les petites joies du tempérament mélancolique. Le monde l'intimidait. Le luxe l'offensait. Il recherchait la solitude, qui aggravait ses soupçons et ses maux. Ses amis d'un jour, ses premiers compagnons de révolte n'étaient pas révoltés à sa manière; ils l'étaient plus dans les idées, moins dans les faits. Ils acceptaient la civilisation, voulaient la développer, la réformer, en étendre à tous les inutilités charmantes. C'étaient des artistes. Lui, était resté ouvrier de Genève, logicien retors, comme le sont les gens du peuple qui ont reçu des pasteurs protestants l'éducation théologique. Il ne se répandait pas dans la conquête de toute science et de tout art, qui enflammait Diderot; il n'avait pas, comme lui, cet esprit rédacteur donnant à toute idée la forme qui convient, cette verve étincelante, ce don de l'improvisation. Le génie de Rousseau n'éclatait que dans la réflexion lente, le travail patient et solitaire.

« Il mettait, dit Morellet dans ses mémoires, une certaine affectation à parler de sa pauvreté, à la montrer, à s'en faire gloire ». Mais cette pauvreté n'était pas celle des philosophes : ils avaient un métier, leur talent, leur science. Pour lui, poète de la sensibilité, son talent était inéchangeable avec toute valeur économique; aussi fut-il toujours dépendant, d'autant plus lié par

(1) Cette métaphore est, chez Jean-Jacques, d'un usage assez fréquent: « Grimm, dit-il, lui ôte les moyens de gagner son *pain*, par des railleries sur ses fautes de copiste de musique. Il écrit au roi de Prusse : « Vous voulez me donner du *pain*; n'est-il donc aucun de vos sujets qui en manque ? »

les bienfaits qu'il n'en acceptait jamais de considérables, qui l'auraient affranchi. L'ingratitude même ne le libérait pas. Il était de son caractère de mépriser *le plus* et de s'abaisser pour avoir *le moins*. Quand il reçut l'hospitalité de madame d'Epinay, il avait refusé la direction d'un établissement financier que lui proposaient les Dupin, et lors du « Devin de village » n'avait pas voulu être présenté au Roi. Vers ce même temps le gouvernement de Genève lui offrit une sinécure, la garde de la Bibliothèque, avec douze cents livres d'appointements. Il redouta Genève, les pasteurs, les intrigues, l'isolement, — qu'il croyait aimer, — et plus encore peut-être l'absence des dames Levasseur.

A ce moment (1754-1757), Rousseau est simplement l'auteur d'un opéra-comique, et des deux discours « sur l'utilité des lettres et des sciences, et sur l'inégalité des conditions ; » c'est-à-dire qu'il a déjà pris parti contre la philosophie de ses amis les civilisés. Mais ceux-ci n'y attachent pas d'importance. Ils passent sur l'hostilité de principe en faveur de la hardiesse des attaques. Deux brochures l'ont mené à une gloire immédiate ; il est adulé, il est célèbre.

La femme qui sut s'emparer par des attentions, des flatteries, du philosophe de Genève « *son ours* », était une femme sans beauté, mais pleine d'attraits, de grâce active ; esprit droit et fin, rendu plus pénétrant par une éducation un peu contrainte, et singulièrement sagace pour juger les intelligences, mais non les caractères. Elle se connaissait assez bien, et voici le portrait qu'à trente ans (1756) elle a fait d'elle-même : « Je suis « vraie sans être franche. La timidité m'a souvent donné l'appa- « rence de la dissimulation et de la fausseté.... J'ai de la finesse « pour arriver à mon but, et pour écarter les obstacles, mais je « n'en ai aucune pour pénétrer les projets des autres..... La « facilité avec laquelle on m'a vue former des relations et les « rompre, m'a fait passer pour inconstante et capricieuse ; on a « attribué à la légèreté une conduite souvent forcée, dictée par « une prudence tardive et quelquefois par l'honneur. » Prétexte commode dont usait la dame, pour briser avec ses amis, dès qu'ils devenaient gênants.

Madame d'Épinay est une des femmes représentatives du siècle, en tant que jugement. C'est une femme philosophe. Elle vient immédiatement après Mesdames de Tencin et Du Deffand. Comme ses devancières, elle excelle à mettre tous les talents à leur place et dans leur valeur. Ses ennemis l'accusaient

de masquer sous une ingénuité savante le calcul et la rouerie ; en réalité elle avait une confiance naïve dans ses impressions et dans l'autorité d'autrui. De là ses engouements, un art invraisemblable à se compromettre, et une docilité avec tous, qui naturellement finissait par la rupture.

Le groupe auquel elle se rattachait était cette fraction des Encyclopédistes qu'on appelait la *coterie Holbachique*. Diderot, qui en était l'âme, résista pendant plusieurs années au grand désir qu'elle manifestait de le connaître. Il l'avait en médiocre estime, d'après les indiscrétions de Duclos. Il la jugeait — c'est elle qui le rapporte — « fausse, coquette, intrigante ». En effet, elle était tout cela ; beaucoup par étourderie. Elle rompit successivement avec Francœil, avec Duclos, avec Rousseau.

Si l'on a critiqué Madame de Staal-Delaunay de ne s'être peinte « qu'en buste » dans ses délicieux Mémoires, le même reproche ne saurait être adressé à ceux de Madame d'Épinay, où les chutes de l'héroïne sont préparées avec une adresse qui *la dispense de toute excuse, tant elles sont l'œuvre de la fatalité*. (Challemel-Lacour). C'est elle aussi qui disait de la pudeur : « Belle vertu ! qu'on attache avec des épingles ! »

Les Mémoires de Madame d'Épinay — recueil de souvenirs qu'elle appelait son roman — sont, au style près, la contre-partie des *Confessions*. C'est là qu'elle explique ses démêlés avec Francœil, qui la négligeait, et qui se ravisa tardivement devant les progrès de Grimm, avec Duclos qu'elle accuse de tyrannie et de grossièreté ; avec Rousseau par jalousie de Madame d'Houdetot, et par colère devant les récriminations injurieuses du génevois contre ses amis, contre elle-même. La source de toutes les injustices de Rousseau, ce fut la puissance de soupçon qui se développe dans l'âme solitaire. Il avait « le délire des persécutions ». Il n'y eut jamais, — est-il nécessaire de le dire ? — de persécutions contre Rousseau. Mais il y eut un accord permanent de ses amis de le faire vivre à peu près comme tout le monde, et de l'amener à leur facilité d'humeur et de relations, leur indulgence, vertu qui pour lui était tout près d'un vice. *Les Confessions* sont empoisonnées de toute l'acrimonie que lui inspiraient les procédés de Grimm, d'Holbach, Diderot, Saint-Lambert. Leurs actes sont apparents, les mobiles qu'il leur attribue sont imaginaires. Il avait la faculté de voir faux dans la conscience d'autrui.

Grimm, allemand flegmatique, doué d'un caractère froid et d'un sens critique aigu, indignait Rousseau. Il ne s'était pas proposé d'évincer de chez Madame d'Épinay quiconque lui portait ombrage.

Il avait sa fortune à faire et la fit en effet, grâce aux relations que lui valut le salon de Madame d'Épinay. Il lui témoigna, d'ailleurs, sa reconnaissance, en lui donnant le plus possible des idées justes, sensées, des motifs d'agir raisonnés. Il ne s'impatienta jamais que de la voir se jeter à la tête de l'un et de l'autre, et s'embrouiller dans leurs intrigues qu'elle faisait siennes.

D'Holbach était timoré, irrésolu, sans élan, mais généreux, instruit, d'un esprit libre. Il recevait des impressions de Diderot, et crut Rousseau méchant parce que Diderot le pensait.

Madame d'Épinay aimait à tenir sous la main le philosophe de Genève. Elle paraît bien avoir voulu lui inspirer une sorte d'amour. Elle l'accablait de prévenances, le mettait de toutes ses parties. Dans l'intimité ils ne se disaient exactement rien ; la conversation de Madame d'Épinay était faite pour le cercle.

C'est en traversant la forêt de Montmorency, près de « La Chevrette », qu'à la vue d'un pavillon délâbré, au milieu d'un site sauvage, le poète paysagiste s'exclama sur le bonheur d'une semblable retraite, si favorable à ses rêveries. Elle le prit au mot, répara, meubla le pavillon, c'est « l'Ermitage ».

Il vécut là deux ans, avec les deux *gouverneuses* qu'il y avait amenées. De celles-ci l'histoire est connue. Quand il serait vrai que Rousseau se fût vanté d'une paternité imaginaire, qu'il eût mis à l'hôpital les enfants d'un autre, il faut bien reconnaître que, coupable de tels abandons, il les expia toute sa vie sous la domination perfide et avilissante de Thérèse et de sa mère.

Les incidents qui mirent aux prises Rousseau et ses amis méritent à peine d'être rapportés; ce sont des commérages. Les faits sont les mêmes dans les *Confessions* et dans les *Mémoires de Madame d'Épinay*. L'interprétation seule diffère, et elle est vraie du point de vue de chacun.

Ici apparaît Madame d'Houdetot.

Les deux belles-sœurs formaient un parfait contraste. Toutes deux femmes de lettres, non pas bas-bleu, comme Madame de Puysieux, ni exclusivement attachées à la littérature ou à la science comme Madame Du Châtelet, mais femmes du grand monde, entourées du luxe et des arts.

Madame d'Épinay, fine, sèche, précise et ferme dans ses emportements, tirait d'une timidité naturelle concentrée, des maximes réfléchies. Elle parlait la langue des moralistes de son temps, et regardait la sensibilité comme la fleur de toutes les vertus. Elle avait publié deux opuscules en 1758 : *Mes moments heureux* et *Lettres à mon fils*, avec cette épigraphe ambiguë : *Facundam facie-*

bat amor. Elle suppléa une fois Grimm dans sa correspondance et y inséra deux nouvelles charmantes, l'*Amitié de deux jolies femmes* et *Un rêve de Mademoiselle Clairon,* qui furent très goûtées.

Madame d'Houdetot, plus vive encore, mais avec un sincère abandon, rêveuse, distraite, et alors silencieuse, extrêmement inexacte, vivait beaucoup en elle-même tout en prodiguant l'amitié. Madame d'Épinay fit son portrait en 1755 (on avait alors la manie du portrait) : « Je lui ai de tout temps reconnu de la fran-
« chise, de la bonne foi, de la douceur, une patience et une discré-
« tion à toute épreuve. *Jamais de lendemain* à craindre avec elle;
« et son mérite à cet égard est d'autant plus grand qu'elle est natu-
« rellement distraite, enfant et étourdie. Elle *rabâche* volontiers
« sur ce qui l'intéresse. » Assez jolie, sauf le teint, aimante, tendre, et voulant toujours jouer « comme un jeune chien »; elle entraînait tout le monde dans son ouragan. Elle n'avait point l'esprit philosophique de sa belle-sœur, mais elle se plaisait à tout; elle a laissé des vers pleins de grâce et de naturel.

Elle était avec l'approbation générale la maîtresse de Saint-Lambert, qu'elle garda fidèlement tant qu'il vécut. Seule Mme d'Epinay trouvait fort compromettante l'indiscrétion des deux amants.

Quand Rousseau vint à l'Ermitage, elle avait vingt-huit ans. Elle le prit pour confident de sa passion; Rousseau fut séduit, y laissa toute sa raison; il en vint à s'enhardir. Elle joua la surprise, eut quelque hésitation, — s'il faut en croire « l'âcre baiser », — mais finalement le repoussa sans rudesse ni ressentiment. C'est aux interminables promenades dans le parc d'Epinay, dans la forêt de Montmorency, c'est au dernier tête à tête sous le fameux *acacia* que la littérature des passions doit « la *Nouvelle-Héloïse* ».

De tels entraînements ne sont jamais sans témoins. Les dames Levasseur avertirent Mme d'Epinay. Celle-ci avertit Grimm et Grimm Saint-Lambert. Diderot qui est informé de tout, voit d'abord la scène à faire, et le moyen de rappeler tout le monde à la vertu : Rousseau écrira une lettre à Saint-Lambert, et confessant sa dangereuse erreur, rassurera cet ami par un noble renoncement. Rousseau en effet écrit bien la lettre, mais au lieu d'avouer simplement l'indiscrète ardeur, d'écarter le soupçon qu'il ne veut plus mériter, c'est lui qui fait de la morale à Saint-Lambert et l'adjure de rompre avec Mme d'Houdetot, au nom de la sainteté du lien conjugal.

Saint-Lambert fut le seul sensé dans l'affaire. Revenu de la campagne de Hanovre, où toutes ces folies l'étaient allées trouver, il traita Rousseau avec indulgence; modération, dont, contre son

habitude, celui-ci lui fut reconnaissant : « Je ne voyais plus Mme d'Houdetot » écrit-il, je ne voyais que « Saint-Lambert » ; et ailleurs « j'avais perdu son estime, j'avais gardé son amitié ». Rousseau était donc capable de voir autre chose que sa passion. — La générosité de Saint-Lambert, légèrement dédaigneuse, le frappait d'une admiration, mêlée peut-être d'un peu de crainte.

Cette intrigue était croisée par une autre, celle du voyage à Genève, où Rousseau se figure que Mme d'Epinay voulait absolument l'emmener. Saint-Marc Girardin explique les refus de Jean-Jacques par l'appréhension d'avoir à montrer le peu qu'il était dans sa patrie; car le titre de citoyen de Genève qu'il arborait sur la couverture de ses ouvrages, passait dans les salons de Paris, pour une sorte de privilège civique. Mais ce qui indiquerait que Rousseau, ou du moins ses écrits, avaient quelque importance à Genève, c'est que Mme d'Epinay y reçut à son arrivée des visites et des délégations de citoyens, qui vinrent lui exprimer, au nom de la République, leurs remerciements pour ses bienfaits envers leur compatriote.

Les lettres de Mme d'Epinay témoignent d'un bien faible désir d'emmener Rousseau Elle allait à Genève appelée par le fameux Tronchin pour accoucher d'un enfant de Grimm, qu'elle ne pouvait avouer.

C'est Diderot qui gâta tout. Il écrit à Rousseau de donner à sa bienfaitrice cette marque de reconnaissance, et que s'il a à se plaindre d'elle, il montre encore par cet acte de dévouement, qu'il lui pardonne.

Rousseau a si peu d'empire sur lui-même, que recevant cette lettre chez Mme d'Epinay, se répand en reproches contre Diderot, et lit tout haut les phrases accusatrices. A cette folle imprudence Mme d'Epinay, s'indigne, le somme de faire connaître ses griefs. Rousseau balbutie, équivoque, elle s'exaspère, le chasse; il fuit à l'Ermitage. Cependant Diderot toujours mal inspiré insiste encore. Il veut que ce malade suive dans un voyage long, coûteux une femme qui n'a que faire de lui. Alors Rousseau, rassemble toute son énergie, tout son bon sens, et dans une lettre à Grimm, d'une dialectique calme et irréfutable, il montre éloquemment l'illogisme et l'égoïsme du conseil de Diderot, qui lui « est bien tranquille à Paris auprès du feu dans une robe de chambre fourrée ». C'est là que le genevois fait, en ce qui le concerne, une théorie des bienfaits assez différente de celle de Sénèque. Cette lettre, montrée à Mme d'Epinay, à Diderot et aux amis, parut un prodige d'orgueil, de trahison, de méchanceté.

Rousseau annonce qu'il quittera l'Ermitage. Entre temps, Madame d'Epinay est partie, et c'est à Genève qu'il lui adresse une lettre implorante : « *On* veut qu'il reste au moins à l'Ermi-« tage quelques mois pour sa santé, qu'il ne parte pas à l'entrée « de l'hiver. » La réponse fut impitoyable, cinq lignes d'un congé méprisant. Il s'était bien inutilement humilié. Mais il n'eut pas à aller loin, il trouva un asile à Montmorency chez le duc de Luxembourg, dans la tourelle où il écrivit cet hiver même de 1757-1758, *la lettre sur les spectacles*, qui brouilla Genève et Voltaire, Voltaire et lui, lui et d'Alembert. Diderot avait tout fait avant que Rousseau ne quittât l'Ermitage pour le ramener, avec une insistante et maladroite tendresse ; il le trouva hors de lui, forcené ; dès lors il le tint pour un « méchant », ne lui pardonna jamais.

Ce fut fini de l'accord des esprits du grand siècle.

Les deux philosophies, celle de la Raison, celle du Sentiment, s'en vont par des voies différentes chacune de son côté : elles se rencontreront dans la Révolution pour se heurter ; et le conflit dure encore.

Nous pouvons imaginer que sans le barbare exil signifié à Jean-Jacques par Madame d'Epinay, le schisme du XVIII[e] siècle ne se serait peut-être pas produit ; Rousseau continuant d'écrire pour l'Encyclopédie, ne provoquant point, par ses attaques contre le théâtre, l'irritation, l'inquiétude de Voltaire, toujours menacé des prédicants. Nous pouvons supposer que la polémique du temps n'aurait pas recherché dans le passé de Rousseau cet abandon des enfants, que Voltaire publia, et qui tua dans l'opinion le philosophe de Genève. La haine des Encyclopédistes ne l'eût point rejeté dans une complaisance puérile pour les anciennes religions, *haine* qu'il faut entendre dans les deux sens, celle qu'il conçut pour eux, celle qu'ils lui rendirent, comme Tacite dit des chrétiens « qu'ils étaient reconnaissables à la *haine* du genre humain. » Certes il n'eût point manqué d'achever la *Nouvelle-Héloïse*, mais eût-il inséré dans *l'Émile, la profession de foi du vicaire savoyard ?* — L'eût-il fait aussi formellement chrétien ? On en peut douter. Il n'aurait vraisemblablement pas ouvert la voie à l'attendrissement quinteux de Bernardin de Saint-Pierre, à son déisme, à sa Providence. La Révolution eût évité ce courant de mysticité qui fit dévier son cours, et Robespierre, si aride, si pauvre d'idées n'eût pas trouvé chez son maître le « Culte de l'Être Suprême. » — C'est Rousseau, c'est son éloquence enflammée qui a fait monter à la surface de l'esprit français, les idées vagues et les sentiments troubles.

Parmi ceux qu'il appelait ses ennemis, Marmontel nous semble l'avoir jugé équitablement :

« Quel ravage un excès d'orgueil n'avait-il pas fait dans son « âme naturellement douce et tendre ? Avec tant de lumières et « de talent, que de faiblesses, de petitesses, de misère dans cette « vanité inquiète, ombrageuse, irascible et vindicative, qu'irritait « la seule pensée qu'on eût voulu la blesser, qui le supposait « même sans aucune apparence, et ne le pardonnait jamais !... Ce « fut le poison de sa vie ; il lui rendit les bienfaits odieux, les « bienfaiteurs insupportables, la reconnaissance importune... il « l'a fait vivre malheureux et mourir presque abandonné. »

Rousseau ne put jamais s'asservir aux femmes-philosophes, mais il donna l'être, le souffle aux femmes-révolutionnaires; et après la tempête; son souvenir, ses raisonnements, ses images suscitaient les femmes-romantiques.

Les femmes qui eurent action sur sa vie l'avaient bien peu compris. — Madame de Warens, la protectrice amoureuse, ne pouvait pas soupçonner son génie naissant. Madame d'Epinay l'ayant pris pour Sigisbée, s'en défit, dès qu'il devint encombrant. — Madame d'Houdetot avec moins d'artifices, fut flattée de sa passion, mais ne voulut pas qu'il troublât sa vie. Madame de Luxembourg comprit, admira le poète-philosophe, se lassa de l'homme ennuyeux.

Il est remarquable qu'un lien d'intelligence persiste, après la rupture, entre Rousseau et Madame d'Epinay; chez l'un et l'autre, c'est la préoccupation de l'éducation. Madame d'Epinay fit un plan d'enseignement pour sa fille; on voit dans ses lettres la comédie d'examen de son jeune fils par Duclos, Grimm, Rousseau, Madame d'Houdetot. Rousseau dans une conversation à ce sujet étonna beaucoup Madame d'Epinay par son mépris des méthodes. Elle se rend pourtant à ses idées, et dans les *Conversations d'Emilie*, son dernier, son plus grave écrit, elle revient à l'éducation par la vie réelle, sans maximes, sans abstractions. L'ouvrage publié en partie en 1774, parut en 1781, sous le titre qu'il a conservé, et reçut en janvier 1783 le prix Monthyon de l'Académie française. Ce prix avait été âprement disputé par Madame de Genlis, qui présentait *Adèle et Théodore*, et qui fut fort piquée de son échec. Il faut lire le récit de cette intrigue académique dans Grimm : « Madame la duchesse de Grammont dit avec sa « franchise accoutumée, qu'elle est ravie que Madame d'Epinay « ait eu le prix; d'abord parce qu'elle espère que Madame de « Genlis en mourra de dépit, — ce qui « serait une excellente

« affaire, ou qu'elle se vengera par une bonne satire contre les « philosophes, — ce qui serait encore assez gai; — ensuite, parce « qu'elle est bien aise que tout le monde voie (ce qu'elle soup- « çonnait depuis longtemps) que l'Académie tombe en enfance. »

Au mois d'avril de la même année (1783) Madame d'Epinay mourait, et quelques mois après, Grimm dans un éloge funèbre consacré à « sa respectable amie », lui adressait les regrets du sage non exempt d'émotion. Il l'avait rendue plus prudente, et l'avait aidée à *s'élever à ce degré d'estime et de considération dont elle jouit dans les dernières années de sa vie.*

Madame d'Houdetot, survécut vingt ans à sa belle-sœur. Elle eut une vie longue et constamment heureuse. Elle vit disparaître l'ancienne société avec une indulgente philosophie, et traversa sans être inquiétée la tourmente révolutionnaire. Saint-Lambert mourut dans ses bras en 1803.

Elle rencontra dans ses derniers jours, chez de M. de Sommariva, l'ancien vice-président de la République Cisalpine, une affection tendre et dévouée qui adoucit ses regrets de la perte de Saint-Lambert, et elle expira le 28 janvier 1813. Sa mort fut douce comme l'avait été sa vie. Laclos a dit d'elle : « Madame d'Houdetot « vécut avec des athées, avec des dévots, avec des prudes, avec « des étourdis; et vécut avec tous sans rien sacrifier de son « caractère primitif; ils n'eurent pas également à s'en louer, « aucun n'eut à s'en plaindre. »

V. de BOISJOSLIN et G. MOSSÉ.

LA CATHÉDRALE ET LA BALLERINE

(6)

VII

UN SONGE

Le souvenir de cette façade hantait parfois Moldène jusque dans son sommeil. En songe, elle lui apparaissait toute rose ou toute bleue, ou toute dorée comme un énorme bijou. Puis le camaïeu gigantesque faisait place à une cathédrale polychrome aux bizarres colorations, avec ses statues innombrables peintes comme autrefois.

Il avait de ces visions illogiques qu'on ne peut imaginer à l'état de veille. La cathédrale servait de décor à son rêve. Se mêlant à l'obsession de Lise, elle produisait — toile de fond sur laquelle la ballerine se projetait — des effets insensés, d'un fantastique inouï.

Une nuit, Moldène fit le songe suivant, étrange et plein de poésie...

Il voyait la façade de la cathédrale, le monde infini de ses sculptures, l'univers de ses portails. Soudain, comme il considérait, dans le Jugement dernier, l'archange peseur d'âmes, il trouva, chose singulière, que ce dernier ressemblait à Lise. Il détourna le regard et, le dirigeant vers les voussures, il constata que tous les autres anges, eux aussi, ressemblaient à Lise. Après les anges, ce furent les saints, les apôtres, etc. Une à une, comme s'allument des girandoles pour une fête, toutes les figures sculptées des portails — hommes ou femmes — prirent le visage pétrifié de Lise. Ce fut le Christ, ce fut la Vierge, ce furent tous les ressuscités, les élus, les damnés même. Puis ce fut le tour des animaux; les têtes grimaçantes des gargouilles furent remplacées par la tête adorable de Lise. Les mutilations disparurent; les nez estropiés présentèrent le contour gracieux de celui de la danseuse; la tête de Lise s'érigea sur les statues décapitées. Toute la façade, trans-

figurée, s'éclaira du sourire de Lise... La façade, maintenant, c'était Lise,— Lise qui regardait et souriait par toutes ces têtes de pierre, effigies de sa tête mignonne.

Moldène contemplait ce spectacle avec, admiration quand, soudain, toute cette multitude, Christ, Vierge, anges, prophètes, saints et saintes, s'évanouit comme par enchantement. Et surgirent à la place une foule de délicieuses statuettes et statues — Saxes, Sèvres, Tanagras — qui toutes avaient, non seulement le visage, mais les formes divines de Lise, en des costumes variés à l'infini : costumes de théâtre et de danse, toilettes de fantaisie, robes de ville, d'intérieur, déshabillés, nudité même... Les personnages de la Résurrection furent des Lises toutes nues, en toutes les attitudes. L'archange saint Michel fut une Lise en longue tunique, ainsi que les élus. Les démons se transformèrent en diablotins de bal travesti. Dans les voussures, les anges se changèrent en Lises pudiques, vêtues d'ailes repliées. Les bas-reliefs se remplirent de Lises en miniature ; les niches vides abritèrent chacune une ballerine... Et c'était exquis, cette métamorphose poétique de la façade, tous ces ornements de charme et de fragilité, d'amour et de féminité, se détachant immobiles sur la pierre grise et verte, sur la massive paroi au profil gigantesque...

Enfin, statues et figurines — bizarre fantasmagorie — se colorèrent des couleurs de la vie, furent de la chair couverte d'étoffes et de bijoux. L'immense tableau de pierre devint, comme par magie, une immense tableau vivant. Ce fut Lise réelle, Lise avec ses yeux de flamme et ses cheveux de clarté, Lise prenant toutes les poses, prodiguant tous les gestes, tous les sourires, semant tous les frissons ; Lise animant la pierre, faisant palpiter la façade, épanouir de la grâce à chaque détail ornemental. Ce fut Lise multipliée à l'infini, se retrouvant partout, sous les guirlandes des archivoltes, dans les végétations des frises et des tympans qui, à leur tour, paraissaient naturelles, étaient de vraies guirlandes, de vraies feuilles, se transformaient en verdure fleurie...

Et le songe, maintenant que la façade était vivante, devenait, quoique très doux, aussi oppressant qu'un cauchemar. Moldène haletait devant cette vision fascinatrice. Soudain la hantise fut plus forte, l'hallucination plus intense. Toutes ces Lises grandes ou petites, en robe décolletée ou montante, en maillot ou vêtues de leur seule nudité, se mirent à danser lentement sur des airs de rêve, — musiques mystérieuses encore jamais entendues, jouées en sourdine par un orchestre invisible, par des instruments inconnus aux sonorités pures de harpes, avec parfois l'accompa-

gnement d'accords graves et majestueux comme d'un orgue... Etait-ce l'orgue de la cathédrale qui se faisait entendre ? N'était-ce pas un concert des anges ?.., Quoi qu'il en soit, au son de cette musique céleste, toutes les Lises de la façade, toutes ces statuettes animées, dansaient une danse hiératique d'une grâce ineffable, une danse plus suavement troublante que toutes celles que Lise avait jamais dansées. Et c'était, dans le décor grandiose de l'édifice, une éclosion miraculeuse de rythme et de beauté...

Délirant, fou de désir, Moldène se précipitait comme un dément vers les portails, vers toutes ces Lises bien-aimées... Il se ruait, les doigts crispés, les lèvres frémissantes. Il se ruait... Mais ce mouvement faisait subitement s'effacer dans une brume de mystère la basilique et, avec elle, les innombrables amoureuses qui la transfiguraient...

VIII

COLORATIONS

Moldène, sous l'influence du coloriste Mursy, ne se contentait pas d'observer l'extérieur de la cathédrale au pur point de vue linéaire. Epris de belles formes, il l'était aussi de belles nuances, cherchait celles-ci partout, et, sous la lumière directe ou diffuse du soleil, il en trouvait à l'extérieur plus encore qu'à l'intérieur.

Car les vieilles pierres des cathédrales ont des teintes infinies et indéfinissables ; on dirait qu'elles contiennent, chaudes et vibrantes, amassées d'âge en âge, de multiples couleurs qu'il suffit d'un rayon pour aviver, d'un nuage pour assombrir.

C'est le ciel et le temps qui sont les grands coloristes des monuments ; c'est la caresse des siècles qui donne aux édifices leur suprême beauté. Les édifices neufs sont des créations de l'homme. Les ruines, au contraire, ne sont plus des œuvres humaines ; elles ont repris les tons des minéraux ; la végétation elle-même, par ses mousses, les a reconquises. Elles s'harmonisent avec la nature, ont l'air d'en être sorties ou plutôt d'y retourner.

Aussi la cathédrale est-elle plus belle maintenant qu'elle ne l'a jamais été ; car elle possède la splendeur impressionnante et solennelle des ruines sans en être une.

Les architectes primitifs ne l'ont pas vue ainsi ; ils l'ont vue comme parée, en sa virginale blancheur, d'une robe nuptiale

de-ci, de-là rehaussée d'or et de quelques détails polychromes. Mais cette blancheur était trop froide, sans nuances, sans douceur. L'âge est venu peu à peu en atténuer la crudité. Le temps a emporté toutes les couleurs artificielles et, patinant l'édifice, l'a imprégné de cette teinte poétique et définitive, de ces tons naturels que seul il peut donner.

Et la vieille cathédrale en est devenue plus attirante, plus mystérieuse qu'autrefois. Car, au caractère religieux des formes architectoniques, la beauté séculaire des pierres ajoute un charme d'éternité...

Suivant les pierres employées, les cathédrales ont des nuances diverses comme les teints des femmes. Il en est de brunes; il en est de blondes. Les unes, comme celle de Milan, ont la pâleur du marbre blanc; d'autres, comme celle d'Albi, la rougeur vermeille de la brique. Celle de Clermont, bâtie de lave, est noire. Celles de Paris et d'Amiens, noires et blanches, ressemblent à des brunes en demi-deuil, à des veuves presque consolées. Celle de Chartres, à l'extérieur, est blonde comme le pays au dessus duquel elle s'effile, comme la Beauce au temps de la moisson. Celle de Bourges est blonde également. A la clarté diffuse du jour, elle est d'un blond de cendre et de sépia. Sous le soleil, elle prend toute la gamme des tons clairs. Car, si le soleil a le pouvoir indiscret de brunir les teints féminins, il blondit au contraire l'antique basilique.

Et, sur cette pierre blonde et grise, s'est incrustée toute une flore de lichens, de mousses argentées ou dorées, qui font une broderie aux parois, accentuent les aspérités, les contours, les plans inclinés, les arcs-boutants, les pinacles, les toits des chapelles absidales. Et, de même que la pierre a mille nuances suivant les incidences de la lumière, de même, selon l'état hygrométrique de l'atmosphère, la nuance des mousses se transforme indéfiniment; et ce sont deux patines distinctes, l'une verte et l'autre grise, qui se complètent et se superposent.

Et, pour augmenter encore ces effets picturaux, les toits d'ardoise, à chaque étage, mettent la diversité de leurs bleus miroitants, depuis le bleu tendre et léger se fondant en l'azur du ciel jusqu'à l'indigo des temps sombres. Et ces trois séries de teintes — pierre, mousses et ardoise — s'harmonisent magnifiquement entre elles et avec tous les ciels sur lesquels leur ensemble se projette.

C'est, à chaque moment, comme un costume nouveau que revêt

la cathédrale. Moldène s'émerveillait de ce nombre infini de toilettes que sa belle amie possédait et pouvait arborer. Sans cesse il éprouvait des surprises délicieuses. C'étaient, comme dans le conte de *Peau d'Ane*, des robes inouïes, fabuleuses, des robes couleur du temps, couleur de lune ou de soleil... La coupe reste la même; mais la nuance de l'étoffe varie comme une moire ; et les reflets en sont si changeants que, même dans ses lignes, la cathédrale perpétuellement semble transfigurée, — femme coquette qui sait modifier et régénérer sa beauté.

Moldène peu à peu se passionnait — tel un peintre professionnel — pour cette richesse de nuances et de tonalités. Car la cathédrale est diverse comme la mer, comme les nuages. Il eût voulu qu'un Claude Monet, en une série vibrante de portraits, saisît et fixât sur la toile la physionomie de l'édifice à toutes les phases du jour. C'eût été un enchantement de jeux de lumière, un rêve prestigieux des heures...

C'étaient surtout les parties ensoleillées qui le captivaient. Car le soleil fait sourire les monuments en les baignant d'une fluidité blonde, en provoquant des vibrations dans l'atmosphère ambiante.

Parfois la cathédrale est morose, renfrognée, non *en beauté*. Le teint moins frais, les traits tirés, elle paraît vieillie, fatiguée. Des tons blafards lui donnent l'aspect souffreteux d'une malade... Mais que soudain s'allume un rayon de soleil ! Et la cathédrale se redresse, reprend un charme de jeunesse ; la vie renaît en elle ; d'un seul coup, toute sa lassitude redevient de la vigueur, tout le poids des siècles morts s'écarte de son front.

Moldène suivait attentivement d'heure en heure la caresse solaire sur les parois de l'édifice.

« Je t'affirme qu'à l'aurore, le chevet est rose, d'une roseur pâle de corail » lui dit un jour Mursy. Moldène voulut de ses yeux constater ce phénomène. Mursy vint le réveiller par un matin sans nuages et tous deux s'en allèrent vers le soleil levant.

... C'était encore la nuit, — une nuit blafarde, sépulcrale, fantomatique, à peine teintée du vague rayonnement de la lune. A l'occident celle-ci, énorme, sans éclat, près de s'effacer devant l'aube imminente, semblait déjà cesser d'éclairer, n'était plus qu'une grande pièce d'or mat, un disque de cuivre au firmament. Dans cette obscurité livide, la cathédrale, noyée de mystère, s'entrevoyait vaguement, colosse d'ombre encore.

Mais, au levant, bientôt le ciel frissonne ; et successivement apparaissent des bandes parallèles aux nuances dégradées : rouge,

rose attendri, lilas, mauve, vert pâle... Une clarté laiteuse monte vers le zénith ; l'aspect fantastique des objets s'atténue ; l'aurore s'élargit, envahit tout l'orient ; les couleurs blêmes et froides s'avivent sous l'ardeur de rayons invisibles.

A l'opposé la lune s'argente, blanchit lentement dans le ciel moins foncé qui s'azure. Sur cet azur la cathédrale, gazée de brume matutinale, se détache peu à peu, le teint encore jaune de la nuit.

L'orient s'embrase maintenant. Ce sont des franges d'or, des zônes de pourpre, des coulées de lumière. Sous l'or de l'aurore tout se dore ; des reflets s'allument partout ; partout ruissellent des lueurs. Le soleil est encore caché sous l'horizon. Dans une gloire irradiante, dans une apothéose, il émerge enfin ; il s'élève, astre orgueilleux, éblouissant, remplissant l'espace de ses feux.

La cathédrale s'éveille tout à fait ; son teint jaune s'efface ; au dessus de la buée bleuâtre qui rampe sur le sol, elle s'anime, sourit aux flèches d'or du soleil ; et — comme l'a dit Mursy — dans la jeune clarté du matin, dans la clarté rose de l'aurore, la cathédrale, pudique et virginale, paraît rose...

C'est ensuite, dans l'éclat ascendant du soleil, tout le chevet qui s'illumine... Oh ! sous le ciel estival implacablement bleu, la cathédrale blonde, avec la fantasmagorie de ses ombres étranges ! Les arcs-boutants projettent sur les parois ensoleillées, sur les fenêtres et sur les toits, de grandes écharpes d'ombre, — de ces ombres obliques qui donnent une physionomie si caractéristique aux cathédrales ogivales. De loin ces ombres sont bleues, aussi bleues que l'ardoise. Tout le chevet est blond et bleu et se détache sur le bleu. Et Moldène s'extasiait devant ce concert de nuances, cette majesté formidable de la pierre sur l'azur.

Et, vues du dehors, les verrières de l'abside, les mosaïques aux innombrables fragments, ont des myriades d'étincellements et de scintillations, ont l'air saupoudrées de paillettes, offrent une apparence givrée de mica ou de diamant pilé.

Puis le soleil tourne dans le ciel, décrit son orbe de lumière ; et, tandis que la face nord de la cathédrale reste sombre et somnole dans le repos des nuances éteintes, toute la face sud resplendit. Et c'est alors, suivant les heures et les nuages, une série de colorations douces : blond de chanvre, blond cendré, gris perle, tabac clair, tons légèrement safranés, mélange de soufre et de carmin, couleur crémeuse de beurre frais, et toute une gamme de teintes nacrées, agatisées, fugitives et indescriptibles. Par certains après-midi de soleil sans ardeur, la cathédrale montre un aspect

émaillé, vernissé, de faïence vert pâle aux reflets argentés, qui la fait ressembler à un grand monument de céramique.

Mais le soleil, astre royal, descend à l'horizon, s'achemine vers son coucher somptueux. Et c'est alors la façade qui, à son tour, est en fête, se met en toilette de gala. Dans la journée cette façade est terne, grise et verte, patinée comme les statues de bronze exposées aux intempéries, — sans contrastes d'ombre et de clarté, par suite sans relief accentué. Mais le soir, sous les rayons du soleil déclinant, elle prend un relief intense avec les ombres énergiques de ses portails et de ses contreforts et les arcades profondes de ses étages. Et tous les personnages de pierre qu'elle abrite offrent une telle saillie dans les jeux de la lumière qu'ils semblent se détacher des parois et devenir vivants.

Le plus souvent, cette façade est alors d'un jaune de cuivre sur lequel s'étale le vert-de-gris des mousses. Parfois, selon l'escorte des nuages accompagnant le soleil dans sa marche vers l'horizon, selon le luxe du manteau dans lequel l'astre souverain se drape avant de disparaître, elle présente des colorations exceptionnelles et extraordinaires, devant lesquelles les passants les plus indifférents sont forcés de s'arrêter, émerveillés... Nuances anormales, stupéfiantes, tellement invraisemblables que l'on hésite à croire à leur réalité, que devant elles l'on reste incrédule, se demandant si l'on n'est pas le jouet d'une illusion... Teintes inouïes, hors du rêve et de l'imagination, et que le peintre le plus impressionniste — même s'il le pouvait — n'oserait reproduire, de peur de voir suspecter sa sincérité artistique...

Oh ! les fastueuses et richissimes toilettes de féerie... Tantôt c'est une robe mauve ou lie-de-vin ou framboise; tantôt une robe rose, non plus du rose jeune du chevet au matin, mais d'un rose vieilli d'antique tapisserie, d'un rose de rose morte... Et c'est tellement étrange qu'on cherche d'où viennent ces couleurs.

Par de radieux couchers de soleil, la pierre prend parfois un aspect jaune brillant. Le cuivre se transmue en or. La cathédrale a l'air d'une énorme pépite sur laquelle courrait un frisson de carmin. Les ombres elles-mêmes sont dorées. C'est un éblouissement... Et ce spectacle acquiert, de par les dimensions grandioses de l'édifice, une ampleur merveilleuse, une beauté extra-terrestre.

Hélas ! ces phénomènes prestigieux de coloration ne durent pas; l'astre enflammé décline de plus en plus, s'enfonce sous l'horizon. Pendant quelques instants, la cathédrale pâlit, blêmit, comme prise de froid... et, maintenant, ce sont les tons neutres, livides et maladifs, les tons sombres du crépuscule...

Mais Moldène ne se contentait pas de contempler les nuances incessamment renouvelées de la cathédrale; il observait en même temps le décor dans lequel elles se produisent, le ciel aux changeantes beautés...

Il avait vu la cathédrale se détacher sur tous les ciels possibles, monochromes ou polychromes, unis ou dégradés, striés, pommelés, déchiquetés, — ciels tendres ou terribles, souriants ou moroses, ciels de soleil ou ciels d'orage, de joie ou de sang, d'idylle ou de drame... ciels de splendeur ou ciels d'horreur...

Il l'avait vue presque blanche dans le rayonnement d'un azur éclatant. Il l'avait vue d'une pâleur crayeuse violette, sur un ciel noir chargé de foudre et de tempête, — ciel de suie, d'ardoise et de plomb, fileté de cuivre aux échancrures des nuages.

Il l'avait vue blonde comme Lise, adorablement blonde, sur des ciels bucoliques, anacréontiques, bleus et roses, où s'éparpillent des flocons de petits nuages festonnés d'or, — légers comme des plumes de cygne sur l'eau claire d'un lac, — et sur lesquels on cherche le sourire d'un frais essaim d'amours joufflus.

Il l'avait vue, blême de lassitude, se profiler sur des ciels érotiques, où les nuages soyeux et mollement arrondis, aux tons ambrés de chair, ont l'air de corps enchevêtrés; où l'on croit distinguer des contours voluptueux de poitrines et de croupes féminines, faisant rêver à quelque surhumaine débauche néronienne ou sardanapalesque, à quelque orgie des dieux dans l'Olympe !

Il l'avait vue, farouchement bronzée, sur des ciels d'épopée où, comme dans le *Rêve* de Detaille, l'on discerne des troupes en marche, des drapeaux, des apothéoses... Il l'avait vue sur des ciels romantiques où les nuages s'amoncellent en citadelles aériennes, manoirs, burgs et castels ; sur des ciels hérissés de rocs entassés comme pour une escalade de Titans. Il l'avait vue, forteresse elle-même, Babel démesurée, semblant vouloir, avec les donjons de ses tours, arrêter au passage les nuées basses et sombres courant au dessus d'elle en écharpes de deuil... Le colossal de l'édifice s'harmonise alors avec la grandiose des nuées : c'est du sublime sur du sublime !

Il l'avait vue enfin — vision mystique — se projeter, dans un ciel sinistre d'orage, sous l'arche immense et irisée d'un arc-en-ciel qui glorieusement l'encadrait d'un nimbe aux sept couleurs du prisme...

Mais ce qu'il aimait surtout, c'était voir la silhouette pittoresque du chevet se découper, toute sombre, sur l'écran de flammes du couchant.

Oh ! la gamme des soleils couchants dans la vibration chaude de l'été ! Déclins merveilleux du jour à faire le désespoir d'un Claude Lorrain ou d'un Joseph Vernet ! Tableaux tellement éblouissants qu'à peine parvient-on, sans en être aveuglé, à contempler la basilique sur le ciel embrasé ! Visions qu'on ne pourrait décrire qu'avec des mots lumineux !

Car c'est toute la splendeur orchestrale des colorations... Ce sont tous les ors et les pourpres, tous les carmins, tous les lilas, tous les mauves, les orangés, les verts et les azurs, les indigos et les cobalts ; toutes les tonalités, non froides et ternes comme celles de la peinture, mais prodiguées par une palette de lumière, une palette céleste aux couleurs qui palpitent, resplendissent, flamboient et lancent des feux véritables, — palette du peintre suprême, palette qui aurait concentré tous les rubis et les saphirs, toutes les chrysolithes, les émeraudes et toutes les améthystes du Paradis...

Parfois la cathédrale se détache sur un horizon rouge et or, comme si le soleil, grand seigneur, allait se coucher dans une alcôve aux rideaux pourpres, aux lambris d'or. Des flammes rutilent à l'occident. La cathédrale, baignée d'ombre, ressort en noir sur cette magnificence, et, pleine de gloire, se dresse majestueuse, entourée de rayons, auréolée de lueurs, dans le décor somptueux d'une sorte d'incendie céleste.

C'est une cathédrale de plomb sur fond d'or fluide et de fournaise, à croire que, brûlante, surchauffée, elle va se liquéfier dans un jaillissement d'étincelles, dans un crépitement de gouttelettes fondues.

Et c'est aussi — devant cet horizon qui semble ensanglanté, devant ce ciel qui n'est plus qu'un brasier, qu'un immense bûcher éclaboussé de sang — comme si la cathédrale, sombre, austère, formidable, surgissait, symbolique, devant la porte rougeoyante de l'Enfer pour en barrer l'accès...

Et cette symphonie de couleurs rouge et or est parfois remplacée par une autre où l'or entre encore : la symphonie de l'or et du bleu ! Dans l'azur dégradé du ciel flottent de frêles nuages dorés... Et la vision, cette fois, est séraphique ; on dirait que la cathédrale, calme, grave, sereine, pieusement voilée d'une brume bleuâtre, garde le seuil du Paradis.

Tantôt la cathédrale grise, embuée de mauve, se projette sur un ciel de lilas et de violettes, — un ciel dont le demi-deuil précède le grand deuil de la nuit. Tantôt le ciel est d'argent fondu, d'argent incandescent zébré de lanières de nuages blancs. Tantôt

l'atmosphère paraît imprégnée d'atomes d'or, d'un or semblable à celui des cheveux de Lise, et toute la zone du couchant n'est plus rien qu'une immense et lumineuse chevelure blonde, éparse à l'horizon...

Festons de nuages gris ardoise frangés d'or rose, ciels orangés semés d'or vert, taches de sang sur des écharpes d'azur ; trouées de rayons obliques, ruissellements, nappes de clarté, tous les soirs la magie du spectacle se transforme. On admire tour à tour toutes les colorations, toutes les fulgurations ; c'est l'infini des nuances ; c'est l'infini de leurs combinaisons.

Et, devant tous ces ciels de luxe, sur tous ces fonds d'opulence picturale, parmi l'éclat de tout ce faste pompeux, la sublime basilique érige sa silhouette superbement déchiquetée. Elle est sombre et toute cette lumière a l'air pourtant d'émaner d'elle. Elle est le centre de cette irradiation. Et les fenêtres de la petite tour laissent passer deux faisceaux de flamme qui luisent de loin comme deux yeux phosphorescents, deux yeux de félin monstrueux.

Par sa colossale beauté, la cathédrale semble construite exprès pour ces splendeurs, ou plutôt ces splendeurs semblent créées exprès pour encadrer sa beauté. A une telle majesté d'édifice, il faut une telle majesté de décor. La merveille naturelle et le chef-d'œuvre d'art se font valoir réciproquement.

... Et puis, c'est l'ombre grandissante, le jour agonisant, la lueur mourante du crépuscule. Le rayonnement du soleil disparu s'éteint progressivement. La cathédrale s'estompe ; le chevet se recouvre d'un voile bleuâtre ou mauve. Le gris de la pierre bleuit ; les murs eux-mêmes ont pris la nuance ardoisée des toits. Puis l'ombre gagne, gagne encore... La cathédrale obscurcie n'est plus qu'une cathédrale d'encre et de charbon, qui se profile sur les tons livides et verdâtres de l'occident moribond. Puis c'est de la cendre, de l'ombre condensée...

Encore quelques instants, et la vieille basilique repose dans la nuit, sous la lune ou sous les étoiles...

TROISIÈME PARTIE

I

LA PRÉSENTATION

Quand Lise vint à Bourges, amenée par Moldène, elle était, avec sa pâleur diaphane de convalescente meurtrie par la souffrance, d'une beauté plus affinée encore que de coutume, plus délicate, plus poétique... Et si mignonne, si frêle, si liliale, avec ses prunelles d'or dans son visage blanc nimbé d'or!

C'était le début de l'automne. Les feuilles, desséchées, déjà commençaient à jaunir. Dans la verte parure de la campagne, des taches claires apparaissaient, comme des fils d'argent dans une chevelure vieillissante. Et la grâce renaissante de Lise contrastait avec cet automne, y jetait une floraison de printemps.

Dès le lendemain de l'arrivée de sa maîtresse, Moldène la conduisit à la cathédrale Ensoleillée, celle-ci resplendissait, souriait par les yeux de ses vitraux. Ce fut une présentation réciproque, — comme si la basilique eût été une personne vivante.

Moldène, cependant, n'était pas sans inquiétude. En accordant trop d'attention enthousiaste à la cathédrale il avait peur de mécontenter Lise, exclusive et jalouse comme toutes les femmes aimantes. Mais c'est plutôt de la cathédrale qu'il se défiait obscurément ; c'est elle, surtout, qu'il craignait, sans trop savoir pourquoi, de mécontenter. Il se rassura vite. Illuminée de gaieté, la cathédrale semblait faire fête à la ballerine qui, de son côté, déployait son charme le plus séducteur.

Moldène, les comparant toutes deux, opposait la gracilité tanagréenne de Lise à la sublimité de la basilique gigantesque. Lise devenait pour lui un ornement de la cathédrale, était une statue animée, polychrome, une statue qui aurait marché. Elle mettait sur la pierre une tache de modernité, avait l'éclat pimpant d'une affiche de Chéret sur un vieux mur.

Et son babil enjoué troubla discrètement le silence des nefs, monta, chuchotement d'amour, vers les voûtes...

— Alors, c'est ma rivale? Elle est très bien. Mes compliments!

Elle me fait honneur et je n'en suis pas jalouse... Mais tu me jures que c'est la seule ?

— Je te le jure...

— Si j'en trouve une autre... gare à elle et gare à toi !

Puis, au bout d'un instant :

— Elle est un peu monumentale, ma rivale. Nous ne nous ressemblons guère... Mais n'est-ce pas que je suis plus jolie et que tu m'aimes mieux qu'elle ?

Moldène ne put s'empêcher de comparer de nouveau la vivante fragilité de Lise avec la colossale et inerte grandeur de l'édifice séculaire. Lise et la cathédrale étaient deux blondes. Mais, devant le regard brillant de Lise, devant son ardent sourire, il comprit à quel point la vie l'emporte sur la mort. Et ce fut sincèrement qu'il madrigalisa :

— Tu es plus belle que tout. L'on te prendrait pour Madeleine, l'amoureuse du Christ. Dans cette église, l'on dirait que tu viens rechercher Celui que tu as aimé.

— Celui que j'aime, c'est toi ; je n'ai jamais aimé que toi.

— Tu es belle, ma Jolyse, comme une sainte de missel, — belle, avec la mousse d'or de tes cheveux, à peindre sur un vitrail du xve siècle.

— Avoue tout de suite que je suis un ange.

— Non, tu n'es pas un ange... Ou plutôt si ! Tu en es un qui aurait égaré ses ailes, mais qui se souvient d'en avoir eues ; tu es un chérubin sensuel, et tu apportes à ces nefs le frisson de la vie qui leur manque. Je te vois ici, en imagination, avec une tunique bleue et blanche, une ceinture bleue, un nimbe sur la tête, comme la Vierge...

— Gilbert, tu me calomnies...

— Oh ! une Vierge pour rire, une Vierge en apparence... Cela ne t'offense pas, n'est-ce pas, d'en avoir l'air, rien que l'air ?... Tu es une Vierge en costume moderne, habillée rue de la Paix et dirigeant la mode, une Vierge arbitre des élégances...

Lise considéra Gilbert fixement, d'une certaine façon. Il vit passer dans ses yeux toutes les lueurs de la convoitise et sur ses lèvres courir toutes les promesses de volupté...

— Ai-je l'air d'une Vierge en ce moment ?

Ebloui, Moldène répondit :

— Tu es une Vierge impure, une Vierge de luxure, dont le regard affolant pétille de désir, comme celui d'une démone...

— Une démone qui peut conduire au paradis !

— Quand tu me regardes, il me semble que tes yeux sont deux

braises, deux fournaises, deux portes d'enfer d'où les flammes s'apprêtent à jaillir...

— A la bonne heure! N'est-ce pas que tu me trouves plus belle que toutes les effigies de la Vierge, plus belle que toutes les saintes des tableaux et des vitraux ?

— Ce sont tes sœurs, mais des sœurs inférieures.

— Oh! comme tu es gentil de me dire de pareilles choses! Je déteste les compliments, tu le sais ; mais, de toi, ils me font tant plaisir!

Et Moldène reprit d'une voix un peu tremblante :

— Ma chère petite danseuse, ma ballerine, mon étoile, tu es pour moi la Esmeralda de la cathédrale de Bourges. Je t'apprendrai à étudier celle-ci, à en admirer la beauté. Tu vivras avec moi dans son intimité...

Lise, un instant, resta rêveuse, souriant à quelque idée poétique soudain éclose en son cerveau. Puis, se haussant légèrement sur les pieds, elle esquissa des pointes.

— Quel joli décor pour danser! Je voudrais, sur ces dalles, créer une danse presque aérienne, incarner chorégraphiquement l'âme de la cathédrale... Ne danse-t-on pas dans les églises ?

— Plus maintenant. L'on y a dansé, paraît-il, autrefois des danses liturgiques et des ballets religieux. Mais il y a longtemps, très longtemps...

— Si je dansais à la Madeleine ou à Saint-Augustin, tu viendrais à la messe, n'est-ce pas ?

— Certes! Pour mériter le ciel avec toi...

— Et dans le ciel est-ce que l'on danse ?

— Je ne le pense pas; mais l'on y chante, dit-on, avec accompagnement de harpes... et Sainte-Cécile pour chef d'orchestre...

— Te fais-tu quelque idée des délices du Paradis ?... Non? Pas la moindre ?... Oh! moi, je me les représente très bien... Mais c'est trop délicat, trop difficile à raconter.

— Raison de plus!... Je t'en prie, Lilette...

Un peu de pourpre aux joues, — telle une jouvencelle effleurée d'un désir, — elle parla tout bas à l'oreille de Gilbert. Et, dans son chuchotement, revenaient ces mots : « Tu comprends... indéfiniment... sans se fatiguer... »

Jetant un regard furtif autour d'elle dans l'abside, et constatant que personne ne pouvait les apercevoir, elle entraîna soudain Gilbert derrière un pilier, puis, l'attirant contre elle d'un geste frémissant, lui encerclant le cou du doux étau de ses bras, elle l'embrassa fougueusement, profondément, sur les lèvres.

Quand la suavité de ce baiser prit fin, Moldène crut remarquer que les nefs s'étaient assombries... Un nuage au dehors, dans le ciel bleu, avait-il passé devant le soleil ? Les yeux des vitraux s'étaient-ils voilés sous le battement de paupières invisibles ?... La cathédrale ne souriait plus...

II

LE NID

Moldène avait installé Lise dans un coquet appartement du boulevard du Progrès, d'où l'on voyait la cathédrale étaler, dans toute sa longueur, sa face septentrionale. Il avait conservé, comme demeure officielle, sa chambre du boulevard de Strasbourg. Mais il avait bien l'intention de vivre réellement avec Lise, de lui consacrer toutes ses heures de loisir, de passer près d'elle toutes ses nuits.

Aussi avait-il voulu faire de l'appartement de Lise un cadre approprié à la beauté de l'amoureuse. Avec une ferveur passionnée, avec des soins d'amant heureux de fêter l'Elue, il avait paré ce logis selon les goûts de celle qui allait l'habiter. Des tentures rouges tapissaient les parois de la chambre à coucher, pour que la chaude blondeur de Lise ressortît mieux encore sur un resplendissement de pourpre. Le rouge avive le blond, le fait rutiler, étinceler, le change en or, au lieu de l'adoucir en s'harmonisant avec lui comme le bleu...

Et surtout — oh ! surtout — le rouge met en valeur la blancheur de la nudité. Au Louvre, derrière la Vénus de Milo, n'a-t-on pas disposé une draperie rouge afin d'en mieux accentuer les contours ? De même toute la chambre de Lise était comme un écran enveloppant de pourpre, sur lequel devait se détacher en toute magnificence, ainsi qu'un marbre blanc, l'exquise nudité de l'idole...

Et, sur cette étoffe embrasée dont le reflet s'allumait dans les glaces et les miroirs, Moldène, au lieu de la banale décoration des chambres meublées, jeta une décoration artistique et toute personnelle. Il dévalisa son logement pour embellir celui de Lise, en faire un nid d'intimité ne ressemblant à aucun autre. Il avait apporté à Bourges un certain nombre d'œuvres d'art : de vieilles estampes, quelques dessins originaux d'un caricaturiste de ses amis, etc. Il en orna les parois de la chambre de Lise. Sur les

meubles il plaça les bibelots — ivoires, bronzes, potiches — que Lise préférait, les uns grotesques et fantasques, les autres délicats et gracieux. Enfin, sur le parquet, il étendit une magnifique et gigantesque peau de lion, dépouille d'un fauve tué autrefois par un de ses oncles, capitaine aux chasseurs d'Afrique. Ce trophée de chasse mettait, dans le décor esthétique ambiant, une tache de sauvagerie grandiose et belliqueuse, une note d'exotisme héroïque... Sur la majestueuse toison du grand félin, de l'animal-roi, Lise aimait à se rouler en des attitudes de dompteuse.

Et, en contraste avec cette chambre rutilante et somptueuse, avec ce sanctuaire ardent où paradait le lit, — autel d'amour, trône de volupté, — le salon « art nouveau » montrait des élégances mièvres et contournées, des nuances claires. C'était le salon moderne ayant pour mission d'encadrer la joliesse changeante des toilettes, et non plus l'éternelle et opulente beauté de la chair...

Moldène avait demandé à Lise la permission de lui présenter Mursy. Lise avait accepté, avait trouvé Mursy très affable et très distingué.

Après un dîner en commun, Mursy offrit de faire à Lise les honneurs de l'Eden-Concert. Et Lise entra ainsi en relations avec Colette.

Colette lui parut un peu vulgaire d'allures, de costume et de langage. Mais ce n'était qu'une provinciale... De plus, Colette était une plébéienne de l'art, dont Lise était une patricienne. Et, du haut de ses succès de théâtre, Lise regardait avec condescendance cette pseudo-artiste pour qui la fadeur des romances était la suprême expression du beau.

Colette, qui n'était point sotte, lut toutes ces impressions dans les yeux de Lise, mais ne s'en froissa pas. Diplomate, elle se disait que cette parisienne célèbre était à ménager, pouvait lui être utile : car Colette, depuis longtemps, rêvait de se faire applaudir, elle aussi, dans la capitale.

Les deux femmes se virent souvent, mais accompagnées toujours de leurs amants. Elles ne sortaient jamais seules ensemble. Elles vécurent en parfait accord, sans que l'intimité entre elles s'accentuât.

Lise affectait envers Colette une sorte de courtoisie hautaine. Colette feignait de ne pas s'en apercevoir ; et, devant ses collègues du concert, elle s'enorgueillissait hautement de l'amitié de la ballerine — étoile fulgurant au firmament chorégraphique...

III

LA GRANDE TOUR

Ce jour-là, les deux couples, ayant formé le projet de monter sur la tour nord, se rendirent à la cathédrale vers quatre heures du soir. Mais, avant l'ascension, ils résolurent, d'abord, de visiter la crypte. — « Pour connaître la cathédrale de la cave au grenier » dit Colette. — « Pour en voir les dessous » ajouta Lise coquettement.

Moldène était déjà descendu dans cette crypte, une des plus curieuses qui soient, car c'est la seule grande crypte ogivale, toutes les autres étant romanes.

La première chose qui surprend lorsque l'on y pénètre, c'est que l'on ne s'y croirait pas dans une église souterraine. Et, en effet, cette crypte n'est pas sous terre comme celle de Chartres. Construite dans les fossés de l'ancienne enceinte de la ville, ce n'est qu'un rez-de-chaussée, — une église inférieuse sur laquelle est bâti le chevet de la cathédrale, et destinée surtout à compenser de ce côté la déclivité du terrain. C'est une crypte de soutènement, une sorte de soubassement. Elle est spacieuse et élevée ; elle a de belles et hautes fenêtres, n'est ni sombre ni sépulcrale.

Le suisse accompagnant les quatre visiteurs leur fit remarquer la mâle robustesse des piliers, la puissance des nervures des voûtes, la majestueuse simplicité des chapiteaux aux grasses feuilles d'arum, de nénuphar et de fougère.

Mais, quelle qu'en soit la beauté, — beauté formée de force non exempte de grâce, — Moldène, dans cette crypte, ne ressentait pas l'impression surhumaine qu'il ressentait dans l'église supérieure, ne retrouvait pas l'idéale sublimité de la nef gigantesque. Dans ces allées trop claires aux perspectives courbes, il n'éprouvait aucun émoi religieux, nul trouble de mystère, n'était saisi d'aucun frisson sacré.

Comme curiosités d'art, la crypte contient ce qui reste, après les mutilations de 1793, du tombeau du duc Jean de Berry, frère de Charles V, — la statue gisante du duc, en marbre blanc, sur une dalle de marbre noir. Elle possède également cinq verrières du XVe siècle représentant des prophètes et provenant, comme le tombeau, de l'ancienne Sainte-Chapelle de Bourges. — « Cette

Sainte-Chapelle, déclara le suisse, avait été copiée sur celle de Paris ; et l'on assure que la copie surpassait l'original. »

Puis, s'étant muni d'une lumière, il pénétra dans une étroite et profonde baie ogivale trouant le mur intérieur de la crypte et fit entrer les visiteurs dans la salle servant de nécropole aux archevêques de Bourges, et au fond de laquelle se dresse le Sépulcre.

Ce Sépulcre, mutilé par les huguenots en 1562, peu après son achèvement, a été restauré au XVIIe siècle. Sous un riche baldaquin Renaissance à colonnes, le Christ est déposé au tombeau par Joseph d'Arimathie et Nicodème. Alentour se groupent différents personnages : la Vierge, saint Jean, Marthe et Marie, saint Jacques, etc. Et tous ces personnages sont de grandeur naturelle et en pierre coloriée.

Derrière ce monument, un escalier conduit à un caveau obscur — ancienne « confession » d'une église précédente — qui, malgré son exiguité et son incommodité, fut cependant longtemps le lieu de sépulture des archevêques.

La visite était terminée. Les quatre amoureux revinrent dans la cathédrale. Mais, avant de monter à la tour, ils firent une promenade dans les nefs, examinèrent au passage les détails des chapelles.

Et ce furent tour à tour : la chapelle des Fonts, contenant la statue agenouillée du maréchal de Montigny et un vitrail de l'an 1619 figurant l'Assomption de la Vierge ; les chapelles des Fradet et de Saint-Loup, aux vitraux du XVe siècle à grands personnages, évangélistes et docteurs ; puis, après la jolie porte délicatement sculptée qui donne accès dans l'escalier de la crypte, la chapelle de Saint-Denis, au curieux vitrail Renaissance, détaillant l'existence du martyr décapité.

Dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, — outre un vitrail du XVe siècle, l'Adoration des mages, — ils virent un beau portrait du Précurseur par Jean Boucher, peintre local mort en 1631. Après la haute porte flamboyante de la sacristie du chapitre et la chapelle dédiée à sainte Jeanne de Valois, ils arrivèrent devant la chapelle de Jacques Cœur, la plus intéressante peut-être de toutes les chapelles latérales, avec son arcade d'entrée doublement festonnée, sa polychromie, le pendentif et les médaillons de sa voûte, ses statues de la famille de Laubespine, enfin sa superbe fenêtre aux meneaux dessinant une fleur de lys et deux cœurs, au vitrail représentant une Annonciation que l'on dirait copiée sur un tableau de Van Eyck.

Puis, ce fut la suite admirable des chapelles absidales et des

grandes baies intermédiaires. Ce fut la magique splendeur des vitraux du XIIIe siècle : le Mauvais riche, les légendes de sainte Marie l'Egyptienne, de saint Nicolas, de sainte Marie-Madeleine, l'Invention des reliques de saint Etienne, le Bon samaritain, les vies de saint Denis, saint Pierre et saint Paul, saint Martin, la parabole de l'Enfant prodigue, la Nouvelle alliance...

Ici la série prestigieuse subit une coupure. Dans l'axe de l'édifice, la chapelle de la Vierge jette une note discordante avec ses vitraux du XVIe siècle. Cette chapelle, qui contient une statue en marbre de Notre-Dame la Blanche provenant de la Sainte-Chapelle de Bourges, est décorée extérieurement de deux statues en pierre ayant la même origine : les statues agenouillées, polychromes et rehaussées d'or, du duc Jean de Berry et de sa femme.

Puis la galerie des verrières merveilleuses continue. Et ce sont : le Jugement dernier, la Passion, les légendes de saint Laurent, de saint Etienne et de saint Vincent, l'Apocalypse, la vie de saint Thomas, celles de saint Jacques le Majeur, saint Jean-Baptiste et saint Jean, enfin l'histoire de Joseph.

Lise avait une robe violette, et Moldène s'amusait à comparer la nuance de cette robe à la somptuosité violette des vitraux. Il trouvait que l'éclat de cette nuance pâlissait, s'éteignait devant la richesse des mosaïques lumineuses. Mais, quand il regardait les yeux de Lise, il y découvrait autant de gemmes ardentes que dans les yeux de la cathédrale. Les yeux de Lise flamboyaient, illuminés comme s'ils avaient concentré toutes les lueurs et toutes les étincelles des vieux vitraux resplendissants.

... Après les chapelles absidales ils virent celle de Sainte-Solange, avec deux chapiteaux romans et une fresque restaurée du XVe siècle ; celle de Saint-Joseph, au vitrail du XVe siècle également ; celle des Tullier contenant un ravissant vitrail de l'année 1531, aux tonalités bleues, attribué à Jean Lescuyer, peintre verrier berrichon. Ce vitrail a pour sujet, en un superbe décor d'architecture Renaissance, la présentation à la Vierge de la famille du donateur ; tandis que, dans les entrelacs de l'ogive, se déroule une composition d'une grâce exquise : le Concert des anges.

De l'autre côté de la porte méridionale, un panneau de vitrail du XIIe siècle, enclavé dans une fenêtre aux vitres incolores, attira un instant leur attention. Puis ce fut la chapelle du Sacré-Cœur, la plus spacieuse et la mieux entretenue de la cathédrale, avec sa magnifique arcade de pampres, ses lambris, ses deux grandes tapisseries modernes, d'après des cartons de Raphaël. Dans la chapelle des Leroy, au vitrail du XVe siècle figurant les Apôtres,

ils virent un second tableau de Jean Boucher, l'Adoration des bergers ; et, dans celle de la Bonne Mort, une verrière de Lescuyer représentant les martyres de saint Étienne et de saint Laurent.

Au passage ils avaient remarqué l'autel, les chapeaux des cardinaux suspendus aux voûtes du chœur, les croix de consécration, la chaire, le méridien de cuivre incrusté dans les dalles, la vieille horloge du XVe siècle, les orgues du XVIIe... Mais, surtout, Moldène avait fait admirer la fine beauté des chapiteaux...

Les chapiteaux ! Personne ne les regarde, ne lève les yeux vers eux ; on les ignore, on les dédaigne, et cependant, comme ils sont nés de la flore locale, c'est grâce à eux que la cathédrale a sa personnalité nettement marquée dans le Berry, sort véritablement de la terre berrichonne. A cause d'eux, l'édifice ne pourrait être déplacé, serait dépaysé dans les autres provinces, où règnent d'autres feuilles.

Chaque cathédrale possède, ainsi qu'une signature, ses plantes caractéristiques : c'est la fougère et la vigne qui dominent à Bourges.

Si les chapiteaux de Bourges provoquent moins la curiosité que ceux de Reims, par exemple, c'est qu'ils sont moins ostentateurs, s'étalent moins sur les piliers. Mais, pour être plus modestes, ils n'en ont pas moins de noblesse élégante et sobre. Délicieuses corbeilles de feuillages, ils joignent au modelé le plus délicat une simplicité pleine à la fois de grandeur et de grâce.

Et c'est, dans le chœur, l'arum et la fougère, surtout la fougère naissante ; c'est la vigne détrônant l'antique acanthe romane. Le chêne, l'arbre national, apparaît dans les nefs ; et c'est aussi le trèfle, la chélidoine, la renoncule, le figuier. Et toutes ces feuilles sont *interprétées,* stylisées, c'est-à-dire qu'au lieu de copier servilement la nature, elles s'en inspirent seulement, l'idéalisent, la prennent comme thème pour d'infinies variations décoratives d'un goût très sûr, d'un groupement calme et harmonieux. Ces chapiteaux, par leur pureté, sont de petits chefs-d'œuvre aussi beaux que la sculpture antique. Ils font sourire l'architecture sans la défigurer et jettent leur humble jonchée de plantes sur la fière nudité de l'admirable basilique...

Maintenant les quatre amoureux montaient l'escalier de la grande tour. Les spires de cet escalier sont ornées de culs-de-lampe extrêmement variés : mascarons de toutes sortes, faces camuses d'anges avec des ailes, images grimaçantes de fous et de bouffons, animaux fantastiques, chauves-souris, serpents, feuilles frisées,

fleurons, coquilles, etc. Et les parois disparaissent sous d'innombrables inscriptions : noms accolés, cœurs enflammés, dates, devises, aveux d'amour... Lise et Colette désirèrent que leurs noms fussent gravés aussi, bien en évidence, à côté de ceux de leurs amants. Ces derniers, amusés, consentirent à ce caprice. Et l'ascension continua.

Le vent s'engouffrait dans cette gaîne de pierre. Gilbert, craignant le froid pour Lise, lui couvrit les épaules d'un manteau dont il avait eu la précaution de se munir. Ils étaient au niveau de la naissance du grand comble. Les deux femmes montaient péniblement, s'essoufflaient. Lise se plaignit de palpitations, se déclara incapable de gravir davantage.

— Courage, Lisette ! cria Moldène... Nous sommes presque au faîte.

Il la poussa quelques instants. Mais Lise subitement s'arrêta.

— Tu devrais me porter, fit-elle.

— Te porter ?

— Oui, comme dans *Sapho*.

— Rappelle-toi que Jean Gaussin en a eu vite assez.

— Oh ! moi, je ne suis pas lourde... D'ailleurs, quand tu seras fatigué, tu me préviendras... Dis, tu acceptes ? Ce sera si agréable !

Il l'enleva, fardeau précieux, dans ses bras. Voyant cela, Colette, quoique plus lourde que Lise, voulut imiter celle-ci. Et les deux hommes portèrent leurs maîtresses au cou, le plus longtemps possible ; puis, afin de se reposer en variant l'attitude, ils les prirent à califourchon, comme des enfants. Et ce furent des taquineries, des chatouillements, des rires énervés.

Ils montèrent ainsi jusqu'à la hauteur de la crête du grand comble. Au dessous d'eux, par les ouvertures en meurtrières, ils regardaient le flanc nord de la cathédrale s'allonger, la forêt de pierre des arcs-boutants s'enfoncer. Tout en bas, ils apercevaient la rue, le presbytère, et, plus loin, jusqu'à l'horizon reculé, la campagne verte et rousse. A mesure qu'ils s'élevaient, ils avaient l'impression de voir le sol s'engloutir sous eux.

Gilbert se fatiguait ; mais quelles exquises compensations ! Une griserie croissait en lui sous la tiède pression de ces jambes de femme enlacées à ses flancs, de ces bras de femme qui encerclaient son cou, de cette poitrine de femme s'écrasant sur son dos ; une volupté l'envahissait sous les baisers furtifs que Lise, de temps en temps, lui piquait sur la nuque et qui, de la tête aux pieds, le faisaient tressaillir...

Bientôt, cependant, la lassitude l'emporta ; le cher fardeau d'amour devenait trop pesant. Mursy, de même, s'affaiblissait. Les deux hommes s'encouragèrent d'abord par quelques plaisanteries ; puis ils n'eurent plus la force de parler. Lise et Colette enfin furent déposées.

Ils gravirent encore, remarquant au passage un mascaron d'où sortent deux banderoles relatant les dates de la chute et de la reconstruction de la tour. Soudain, dans le jour plus clair, un souffle d'air plus frais leur cingla le visage. Ils étaient arrivés.

Et, tout de suite, ce furent des exclamations :

— Oh ! que c'est beau ! quel panorama !

— Ne te penche pas, je t'en supplie...

— C'est effrayant ! Si l'on tombait !

Au dessous d'eux, c'étaient des cheminées, — une confusion de cheminées sur le fouillis nuancé des toits. De la gare à la cathédrale, les maisons de la vieille cité montraient leurs tuiles d'un rouge éteint, moussu, jaune et verdâtre. De l'autre côté, au contraire, s'étalaient les toits bleu d'ardoise de la ville moderne et les toits rouge vif des bâtiments militaires.

Tout autour du réseau central, les faubourgs, le long des routes, faisaient des pointes rayonnantes. Et c'était, à perte de vue, la campagne fertile ; c'était le Berry plantureux...

Mursy, s'instituant le *cicerone* de la bande, montra tour à tour, à partir de la gare, la prison civile, l'église mutilée de Saint-Bonnet, le couvent des Sœurs de charité, les marais de Saint-Privé, de Pignoux, et, dans le lointain, les molles courbures bleues des monts du Sancerrois ; puis toute la série des établissements et des quartiers de l'artillerie et, dans les bois, la trouée grise et rougeâtre du polygone. Ce furent ensuite le Petit Séminaire, le Château d'eau, la place Séraucourt, la caserne d'infanterie, la Préfecture et les restes du palais ducal, l'église Saint-Pierre, la Halle, et, du côté du couchant, à droite de l'Asile de Beauregard, toute la prairie Saint-Sulpice où festonne et miroite l'Auron, comme un serpent d'argent.

Au centre même de la ville, les toits du palais Jacques Cœur émergent à peine de l'océan des maisons ; l'on distingue nettement la tour de l'église Notre-Dame.

Mais le spectacle le plus pittoresque est encore celui que présente la fantastique perspective de la cathédrale vue d'en haut, de cette masse énorme dentelée, tailladée, déchiquetée, avec le déroulement de ses arcs-boutants, son comble tranchant

comme une lame, la flèche Saint-Guillaume, la vieille tour, etc. Par contraste, au pied de l'édifice, le parterre multicolore du Jardin de l'Archevêché produit l'effet d'un grand damier fleuri.

Et, tout autour, les jardins des maisons particulières étalent leurs charmilles, leurs pelouses, leurs corbeilles, dans des encadrements de vigne vierge, de lierre et de glycine...

... Enhardis, les quatre ascensionnistes se penchaient sur le vide. De grands vols de corbeaux tournoyaient auprès d'eux. Le vent soufflait...

— L'on doit apercevoir ma chambre, dit Lise, puisque de mon lit j'aperçois le sommet de la tour... N'est-elle pas de ce côté ?

Mursy avait apporté une lorgnette. Lise s'en servit pour regarder dans son appartement, dont les fenêtres étaient ouvertes.

— Cette tour, observa-t-elle, est vraiment indiscrète...

— Indiscrétion parfois opportune et bénie ! riposta Mursy. L'un de mes camarades est venu souvent, le soir, à cette place pour contempler en amant de la nature, prétendait-il, le coucher du soleil. En réalité, il aimait, non la nature, mais une jeune fille qu'il n'avait que rarement l'occasion de rencontrer, et dont la chambre, par bonheur, était visible d'ici. Faisant de la cathédrale la complice de leur amour, ils avaient, à un bal, convenu de se voir ainsi, au moyen de lorgnettes ; ils avaient même convenu d'un langage par gestes... N'est-ce pas que c'est touchant, cette idylle sur tour ?

— Oui, à part les lorgnettes, répondit Moldène, c'est très moyen âge ; c'est tout à fait chevaleresque, troubadour, cour d'amour... Et de quelle façon s'est terminé le roman ? Comme dans les contes de fées, avec beaucoup d'enfants ?

— Oh ! à cette distance... D'ailleurs cela dure encore.

Très intriguée par le pilastre de briques posé au centre de la plate-forme, Colette demanda ce que c'était. Mursy lui expliqua — sans qu'elle y comprît rien, d'ailleurs — que c'était une station géodésique ayant servi jadis à la triangulation de la carte de France.

— C'est fort intéressant ! conclut-elle.

Puis aussitôt :

— J'ai envie de monter dessus.

Elle se fit hisser sur le bloc, mais redescendit vite, prise de peur. Et puis le vent soulevait sa jupe, l'indécent...

— Et ce grand oiseau de zinc qui se gratte le ventre avec son bec ? demanda-t-elle encore.

— C'est, dit Mursy, un pélican, qui remplit l'office de girouette, comme les coqs sur les clochers.

— Le coq est plus gaulois, remarqua Lise... Et cette cloche ?

— C'est le timbre de l'horloge.

Les deux femmes s'étaient avancées, curieuses, jusque sous la cloche, dans le lanternon ajouré qui la supporte. Soudain la cloche tinta. Surprises, abasourdies par les vibrations du métal, elles s'enfuirent en poussant des cris.

A l'occident rougi, le soleil se couchait, illuminant les prairies, semblant dorer le Berry tout entier. Le spectacle était merveilleux, d'une ampleur extraordinaire par suite de l'éloignement de l'horizon. Une gigantesque frange pourpre bordait cet horizon ; au dessus, une écharpe d'or se déployait, couronnée de petits nuages roses floconneux. Les deux couples virent le soleil, agrandi démesurément, descendre et s'engloutir, dans un étincellement de rayons, dans un éclaboussement de lueurs, parmi les braises du couchant. Et, devant la sublimité de ce spectacle, ils se turent, religieusement. Une mélancolie très douce, très suave, les envahit, transformée bientôt en une sorte de sentimentalité, puis en un désir croissant de lentes et paresseuses caresses. Lise traduisit la pensée générale.

— Ce serait divin de s'aimer ici !

— Oui, dit Mursy, mais prenons garde... Ce serait un attentat public à la pudeur...

— Des oiseaux ! compléta Moldène.

— On peut toujours bien s'embrasser ! riposta Lise.

Ce fut comme une phrase magique. A peine était-elle prononcée que déjà les lèvres s'étaient jointes et que, du sommet vibrant de la tour, un double vol de baisers montait dans l'espace infini...

IV

L'HISTORIQUE

Malgré la présence de Lise à Bourges, Moldène continuait à s'occuper de la cathédrale presque autant qu'auparavant. Quand

il ne pouvait aller la voir, il lisait des livres parlant d'elle, s'appliquait à connaître les moindres pages de son histoire.

Comme on se plaît à remonter dans le passé des êtres qu'on aime, — dût-on y découvrir des motifs de torture, — il se plaisait à remonter dans le passé de la basilique. Il la regardait naître, grandir, la suivait d'âge en âge, souffrait de ses accidents, de ses mutilations, compatissait à ses misères, s'indignait des outrages subis, s'intéressait au pansement de ses blessures, — blessures qui laissent toujours, hélas ! une cicatrice...

Dans *Notre-Dame de Paris*, Victor Hugo a dit que la cathédrale de Bourges est « le produit magnifique, léger, multiforme, touffu, hérissé, efflorescent, de l'ogive. » C'est que Saint-Étienne de Bourges, en effet, tout en conservant dans ses nefs une unité d'ensemble incomparable, est, dans tous ses détails, un merveilleux sujet d'études. De même qu'elle offre tous les types de vitraux, cette église présente toutes les formes de l'ogive. Du fond de la crypte au sommet de la grande tour, elle est comme un musée de l'architecture religieuse au moyen âge. Plein-cintre, style à lancettes, styles rayonnant et flamboyant, s'y montrent tour à tour. On y voit l'ogive, d'abord peu élancée, prendre de la hardiesse, s'effiler, puis se compliquer d'ornements, perdre son essor, s'infléchir comme si la foi s'affaiblissait, se contourner, s'incurver et disparaître enfin dans la double courbure des accolades.

Moldène suivait toutes ces transformations. Il revivait la vie de la cathédrale, depuis le début de sa construction, vers la fin du XIIe siècle, sous l'impulsion présumée de l'archevêque Henry de Sully. Il reconstruisait, en pensée, le décor initial dans lequel le pieux édifice s'érigeait, évoquait la vieille ville avec ses remparts et ses tours et ses maisons pointues, rebâtissait en imagination le cloître Saint-Étienne et toutes ses dépendances. Et la cathédrale lui apparaissait dans son milieu naturel, dans son cadre harmonieux, tandis qu'aujourd'hui elle n'est plus qu'un morceau détaché, un anachronisme, — une épave...

Aux yeux de Moldène les événements se déroulaient sur le passé panoramique... C'est, en 1324, la cérémonie de la consécration par l'archevêque Guillaume de Brosse, la façade restant inachevée. A la fin du XIVe siècle, ce sont les libéralités du duc Jean, et, en particulier, le grand fenestrage du pignon. C'est ensuite la fondation des chapelles latérales par les Trousseau, les Aligret, les d'Étampes, etc. C'est Jacques Cœur bâtissant, outre une chapelle, la sacristie qui sert actuellement au chapitre.

Mais, en même temps, c'est la tour sud qui s'ébranle et se lézarde ; c'est toute la façade qui, sans doute par suite d'affaissements du sol, inspire des inquiétudes pour sa stabilité. C'est enfin l'adjonction disgracieuse du pilier butant.

Puis, c'est la noire série des désastres du XVIe siècle. Avant même d'être terminée, la tour nord, elle aussi, menace de s'écrouler ; on la consolide, mais vainement. Dans la nuit du 31 décembre 1506, elle s'abat, entraînant les trois premières arcades des nefs latérales adjacentes, jetant l'émoi dans la ville réveillée en sursaut. C'est alors la course à l'argent et la reconstruction de cette tour par les maîtres maçons Collin Byard, Jehan Chesneau et Guillaume Pellevoisin.

Puis c'est la flèche, placée sur le grand comble, qu'il faut réédifier. C'est, le 16 mai 1559, un incendie formidable qui, d'une maison de la rue Bourbonnoux, gagne le portique septentrional, consume l'atelier des brodeurs et se propage, d'une part, jusqu'à la porte du palais archiépiscopal, et, de l'autre, jusqu'à la façade où il détruit un lanternon.

Et ce sont les guerres de religion. En 1562, les calvinistes s'emparent de Bourges, se ruent sur la cathédrale comme une trombe de mort, comme un cyclone meurtrier, saccagent les portails, renversent les grandes statues des niches, mutilent bas-reliefs et tympans. A l'intérieur ils s'acharnent après le jubé, le chancel, les chapelles, pillent les reliquaires, essayent enfin, pour couronner leur œuvre dévastatrice, de saper des piliers et de faire écrouler l'édifice. Ils n'ont pas le temps, heureusement, d'accomplir leur barbare projet ; et la cathédrale reste debout, mais profanée, violée, souillée, martyrisée, — sa belle robe de statues déchiquetée, en loques...

C'est ensuite le XVIIe siècle, au cours duquel un ouragan ravage la verrière du pignon, et un incendie manque d'anéantir la couverture.

(*A suivre*). André DARTY.

UNE BIOGRAPHIE
D'ALBERT SAMAIN

Il serait à souhaiter que tous les bons poètes, tous ceux qui ont accru le trésor de rêves et de rythmes de la littérature française, aient été étudiés avec le soin et le talent qu'a dépensés M. Léon Bocquet pour nous figurer d'Albert Samain une effigie exacte et détaillée. Qu'on ne nous dise point que la difficulté était moindre pour étudier dès maintenant Albert Samain, alors que le document est tout frais encore et très à portée de la main. Au contraire, félicitons le biographe de n'avoir pas attendu et de n'avoir pas laissé se créer des incertitudes et des flottements autour de la mémoire de son poète, d'avoir tout de suite interrogé, comparé, colligé, et d'avoir donné sur Samain, peu de temps après la mort, un travail définitif, où les documents sont traités de la manière la plus sûre et la plus érudite. Je conseillerais vivement à certains critiques de fougue et d'inexpérience de considérer un instant (ils en ont l'occasion), le dépouillement bibliographique, l'indication de sources sur Samain, qu'a dressés M. Léon Bocquet. L'inventaire est absolument complet, ou du moins si quelque chose lui a échappé, ce que je ne crois pas, ce serait bien peu de chose ; on ne peut assez louer cette consciencieuse préparation du travail critique ; ce devait être la norme. Hélas, on ne nous donne souvent, que la caricature du procédé.

***

Ces documents, M. Léon Bocquet les interprète en poète et c'est ce qu'il faut quand on veut nous parler d'un poète ; de plus il a ce don rare, la mesure ; la biographie tourne souvent au panégyrique ; il est rare que l'on songe à écrire la vie d'un artiste que l'on n'aime point ; son étude exclusive (pour un temps) vous familiarise avec son esprit, avec ses nuances, avec ses marges de rêverie, avec les sous-entendus de son œuvre, et l'écriture pour le biographe est souvent, comme la parole pour l'orateur, un excitant; il monte d'un ton, encore d'un ton, et va au dythirambe.

Avec M. Léon Bocquet, rien de semblable. Il a le tact, la mesure, la justesse. Son Samain est le vrai Samain : il le reconnaît tout entier, mais il ne cherche pas à l'augmenter, et le portrait qu'il en fait, pour être exact, c'est-à-dire tout humain, n'en est que plus saisissant, plus captivant et plus persuasif.

Ainsi conclue-t-il : « Samain n'a pas été un précurseur Il n'a point poussé la poésie vers l'Orient des terres promises ni des conquêtes nouvelles.

Il n'a rien inventé, rien découvert, ni dans la forme ni dans le fond, ni même dans le rythme. Son originalité réside dans son éclectisme et sa sagesse. Il ne s'est point aventuré, il n'a point été rétrograde ; il a côtoyé tous les courants sans s'y mêler. Il n'a été absolument d'aucune école, se réservant selon l'heure et selon l'urgence, de suivre telle règle et telle discipline qui lui paraissait la meilleure, revendiquant, ici et là, tour à tour la part de l'hoirie littéraire. »

A côté de ces restrictions justes, M. Bocquet peut parfaitement dire : « Le Samain plastique, peintre de décors somptueux et de fresques magnifiques, sculpteur de gestes d'un hiératisme fastueux, artisan de vers sonores et métalliques ciselés comme des orfévreries, le lyrique verbal, emphatique et grandiloquent, l'élégiaque sentimental, ou si l'on veut, le parnassien primitif, le romantique attardé et le symboliste timide se fondant en une même impression de douceur passionnée de tendresse nostalgique et de langueur mélancolique exprimées par une forme juste, mélodieuse et nuancée...

***

M. Léon Bocquet décrit fort justement les influences et les filiations de son poète. Peut-être cherche-t-il un peu à diminuer la très réelle emprise de Verlaine sur Albert Samain ; je goûte beaucoup l'habileté de son argumentation et pense bien que si Verlaine aima Watteau, Albert Samain avait aussi le droit d'aimer Watteau ; j'irai plus loin ; je pense bien que si Verlaine n'avait pas existé, Samain aurait eu le même goût vif pour Watteau et pour la mélancolie passionnée, qu'il contiendrait certaines notes verlainiennes, à cause d'origines à peu près pareilles, à cause de leur connaissance commune non seulement de Watteau, mais encore de Valmore, aussi à cause que cette mélancolie légère et quasi-crépusculaire, que ce glissement flou de l'esprit vers les choses est une caractéristique du Nord français. Il y a là un état d'esprit que contient Verlaine comme Cazin le contenait, auquel Samain ne pouvait guère échapper ; il devait écrire en conséquence. Mais si je pense tout de même attribuer à Verlaine une grosse influence sur Samain, ce n'est point à cause du ton de ses *Fêtes Galantes* que l'un a données et sur lequel l'autre s'est souvent réglé ; je la trouverai surtout dans ce goût espagnol si fréquent au *Jardin de l'Infante*, et qui est la base des *Poèmes Saturniens*. Impressions communes, choses de Flandre, oui, mais pas avec ce détail ; il y a emprise.

Aussi, dans cette stricte étude des filiations, suis-je un peu surpris de ne point voir indiquer l'œuvre de Léon Dierx. Samain débutant est plus imbu encore de Dierx que de Leconte de Lisle. Il a, quand il parle des arbres, dans l'interprétation des spleen de nature, le grave accent traînant et mélancolique de Léon Dierx. Il a certainement connu le *Soir d'octobre*, et a été parfois hanté de ses arrière-fonds de musique. Je trouve bien plus ce reflet sur la face de la poésie de Samain, que celui de Leconte de Lisle ou de Villiers de l'Isle-Adam. Il n'est point d'ailleurs de plus noble modèle ni qui pouvait plus apporter d'émotion pénétrante et de multiple sonorité à cette originalité composite que M. Léon Bocquet reconnaît en Albert Samain.

***

L'œuvre demeurera-t-elle et en quel rang ? M. Médéric Dufour, en d'excellents articles de l'*Art moderne*, a donné là dessus les prévisions, il semble, les plus justes. La beauté verbale est assez grande dans ses poèmes pour qu'ils flottent par dessus l'oubli, et nombre de pièces sont assez belles pour que les anthologies les recueillent longtemps et répètent certaines des plus pénétrantes élégies, c'est-à-dire de ses œuvres les plus personnelles. Le Baudelairianisme de Samain ne donnera pas la suivie à quelques poèmes trop inspirés des *Fleurs du Mal*, et qui sont, sans doute, ces poèmes bizarres, d'art de mauvais aloi, que M. Léon Bocquet croit, à tort, devoir attribuer à des influences symbolistes, car il n'y avait guère que Samain qui, à côté des symbolistes, érigeait des appels à la luxure et allusionnait à la tératologie poétique. Mais on retournera avec plaisir à la part même de Samain, à ses vers languides et pénétrants, d'une sévérité un peu naïve, d'un glacis un peu méticuleux sur de la passion réelle et candide, et on relira à ce titre *Polyphème*. Le jouera-t-on souvent; c'est un point sur lequel l'avenir nous fixera. La pièce est un poème, plus qu'une pièce; le jour où il sera admis, et il est probable que ce jour arrivera, qu'au lieu de passer une heure à voir préparer et contrecarrer tout ensemble le mariage de l'ingénue, on peut la passer à écouter des poètes, sans trop s'occuper de la couleur de leurs masques et du mouvement de leurs interprètes, on reprendra *Polyphème*, et les amoureux des vers auront plaisir à l'entendre; peut-être trouveront-ils un peu longuettes les phrases d'idylle, si jolies pourtant qu'alterneront comme dans la vieille, dans l'immortelle pastorale, dans la comédie amoureuse de tous les temps, *Acis et Galatée*, où plutôt ils s'y plairont, par réflexe, quand ils entendront souffrir Polyphème. Il n'est point prouvé, et Polyphème n'en serait pas le témoignage irréfragable, que pour bien peindre les douleurs de l'amour, il soit nécessaire d'évoquer les dieux de la Grèce ou de Tanagra, mais on peut donner à un héros fabuleux ou à un Cyclope les beaux accents d'un moderne; c'est d'une convention aussi admise et aussi respectable (pas plus) que celle de la Fête Galante ou de la pastorale du XVIIIe

siècle, et Boucher et Chénier ont les mêmes droits à l'existence. Or, Polyphème sonne bien, c'est bien de la passion ardente, vraie, jalouse, moderne qui bruit dans les colères et dans les brutalités du Cyclope. C'est bien en dehors de l'affabulation, malgré elle, malgré l'arrangement ingénieux de bergeries tout à coup traversé par un éclair de passion, que l'œuvre vibre, mais qu'importe que ce ne soit presque pas de la beauté anecdotique du point de départ, même grandi au général que l'intérêt soit produit et qu'au travers du personnage, qui n'est qu'une draperie, nous entendions le poète lui-même, si l'effet est atteint, si sa sincérité ployant ses principes et ses préparations, parvient à nous toucher. C'est la même voix qui dit les ardeurs de Polyphème et ces phrases douces d'élégie.

> Je t'aime ingénument ; je t'aime pour te voir,
> ta voix me sonne au cœur comme un chant dans le soir,
> et penché sur ton cou doux comme les calices
> j'épuise goutte à goutte, en amères délices,
> pendant que mon soleil décroît à l'horizon,
> le charme douloureux de l'arrière-saison.

La voix de Polyphème reprend en les précisant, les lamentations des élégies, et c'est en sa complexité et en son ampleur la voix de Samain. Il aura sa place parmi les poètes passionnés. M. Bocquet la lui assigne non loin de Vigny, et peut-être a-t-il raison, mais aussi fit-il bien de rappeler l'influence des vers de Musset sur l'esprit de son poète ; du Musset, du Verlaine, du Desbordes, du Vigny, du Dierx, du Chénier, et aussi un tour personnel de tristesse et une mélancolie qui était bien de son heure et qu'il traduisit dans sa propre formule, c'était Samain, un poète charmant, qui sut rester doux.

Gustave **KAHN**.

CARNET DE PARIS

Le Monument d'Elvire.

Les bords du lac du Bourget vont s'enrichir et se parer du monument élevé à Lamartine et à Elvire, c'est-à-dire à la sentimentalité romantique. Temps heureux où les amantes, au coin des parcs ombreux, attendaient l'amant en parcourant un livre de vers! A cette heure bénie de l'histoire du monde, le lyrisme des écrivains et le lyrisme de leurs lecteurs marchaient d'accord dans des allées de mélancolie. L'humanité avait compris ses chanteurs. Sortis de cette époque terrible de l'Empire où l'amoureux était toujours traîné vers la guerre, vers le champ de bataille où il risquait de laisser partie ou totalité de ses agréments physiques, les amants s'ingénièrent à se créer de jolies et subtiles inquiétudes, et n'ayant plus peur du tout, puisque le canon brutal s'était tu partout, ils se créèrent un délicieux vague à l'âme et cet ennui de vivre si délicieux et si nuancé. Alors la cigarette commence à bleuter les rêveries. Elle était alors fine et distinguée ; on commençait à parler des *papelitos*, comme d'un joli toxique pas dangereux, très berceur ; dans les volutes de la fumée légère, l'amant se retraçait les traits de l'amante et se demandait si elle n'était pas la sœur d'Eloa, l'ange qui voulut aimer.

Les amoureuses étaient pleines de douceur pour les amants que la guerre, la conspiration, la diplomatie, le philhellénisme pouvaient encore leur arracher.

Le goût de la passion souriante et rapide, passionnée avec esprit, telle la rêva le XVIII[e] siècle, empreinte d'une petite inquiétude charmante, d'une espièglerie rêveuse, d'une caresse très atténuée, remplit les temps romantiques, et en même temps on songeait à l'immensité, à l'infini, à tout ce que M. de Chateaubriand avait apporté d'incertitude et de loyalisme dans le sentiment ; et on appelait, en épices, le goût de la nature, la communion des âmes avec le bruit des feuilles, le pleur de la source, le mouvement de la vague, et ce fut d'une exquise puérilité. Qui se soucie maintenant de la cadence des phrases d'amour?

Notre temps est devenu stendahlien. Oui, cette centaine de pensées que M. Jules Bertaut vient de colliger en un petit volumes des *Scripta brevia*, de Sansot-Orland, sont devenues la bible et l'évangile des pas-

sionnés modernes. Le romantique berçait ; le Parisien actuel évalue. Aussi étant devenu passablement sec, l'homme moderne est tout prêt à élever des monuments à la rêveuse Elvire. Elle est assez loin de lui pour qu'il ne la puisse figurer très exactement, avec la précision d'une médaille ancienne.

L'Exposition Bourdelle.

Chez Hébrard, une belle exposition du peintre et sculpteur Bourdelle, l'apport détaillé d'un art où, au travers de quelques réminiscences, dans le flottement de recherches multiples, par conséquent parfois indécises, s'affirme une personnalité juste, un aspect d'artiste à la poursuite de la noblesse et du caractère. Des masques puissants comme celui de Beethoven semblant secouer tout un nœud de vipères, olympien avec des traces de passion sur toute la face, un masque de femme blanc et doux, large et pénétrant, et un magnifique torse de Pallas Athéné ! Cela tient à l'art des Eginètes, cela rappelle des formes hindoues et c'est aussi quelque chose de neuf et de beau. Cette apparence de fragment de bronze retrouvé par la pioche des fouilles n'empêche un frisson de nouveauté, et pour ainsi dire de sévérité fleurie. Il y a deux éditions de ce torse, l'un en marbre blanc, l'autre en bronze : j'aime mieux le bronze, avec sa patine chaude, c'est mieux l'idole en son charme de beauté inutile ; et des suggestions s'en élèvent que ne donne point la pureté du marbre blanc.

Et puis de petites choses parfaites ; des *rieuses*. Une belle tête d'Hermès aux vastes proportions, d'un art très antique. M. Dujardin-Beaumetz en fut emballé jusqu'à l'achat pour l'Etat. Il a bien fait.

Les peintures et les pastels sont pleins de jolies recherches ; ce n'est pas de la peinture de sculpteur ; tout de même, les volumes y sont indiqués d'un soin de praticien dans la fluidité voulue de la couleur, et l'antithèse des deux moyens employés est d'un bel effet ; des dessins solides. Au catalogue, une préface d'Elie Faure de style poétique et mystique, deux pages ou trois strophes, *ad libitum*.

Paul Bourget et le Roman moderne.

André Maurel a dédié à P. Bourget un livre qui réfute *L'Étape*. Gentiment, P. Bourget répond à son contradicteur, et, comme toujours, en sa réponse, il se targue de son traditionnalisme. En passant, un coup de patte à Anatole France, d'où découlerait Maurel, et France découlerait de Voltaire, qui viendrait de Lucien ; ainsi pense Bourget, qui viendrait de Balzac, lequel découlerait, dans une certaine mesure, de

Bonald, lequel Bourget viendrait aussi de Taine et de Le Play... si l'on veut, c'est assez indifférent... Il vient, au fond, du grand monde, des grands cercles de tous endroits où l'on considère l'effort avec une indulgence apitoyée, comme devant être très traditionnel, c'est-à-dire avoir été accompli, il y a longtemps, au berceau de la race, de la dynastie, de la famille; bah! le roman moderne s'en tirera tout de même, et les jeunes générations n'en brûleront pas moins les *étapes* ; le jeu du monde n'est pas celui des dominos, comme semblerait le désirer Paul Bourget. Il y a toujours des surprises qui rompent les traditions; heureusement! Car sans cela Paul Bourget, tonsuré, au fond d'un monastère, ayant cherché dans la cléricature un abri contre le monde où il occuperait le rang peu envié de vilain, en serait réduit à écrire en onciales sur beau vélin des axiomes pessimistes contre la toute-puissance de la tradition et de la force oppressive.

Mettling.

Un disparu. Quelques-unes de ses toiles viennent de passer dans une vente; c'est savoureux comme du Courbet. Mettling était un Flamand qui peignait comme les Flamands, grassement; la méthode a du bon. Dans le beau musée qui pare les murs de la maison de Jean Dolent, il y a de très beaux Mettling : des pêcheuses, des servantes, des natures mortes d'un ton profond et doux. Le peintre s'était aigri; il était tombé malade; il est mort récemment, sans bruit. Un rayon de gloire viendra dans cette tombe. Déjà, les marchands de la rue Laffitte remettent aux vitrines de ces précieux tableautins très caressés, très gemmés, d'une atmosphère très douce, qui ont, dans leur stabilité, des caractères de tableaux de musée. Dans deux ans d'ici, tout le monde aura connu son œuvre et aura deviné qu'il allait se classer dans les grandes collections.

La République Impériale.

Un écrivain belge, le comte Albert du Bois nous donne la Belgique, d'un geste gracieux ; il a raison : nous en trouverons l'emploi. Les impôts sont lourds, on les partagerait volontiers avec ses compatriotes. M. Albert du Bois aime la France et sa littérature ; il y a joliment contribué d'ailleurs par des romans antiques et le *Rabelais* que joua Bour cet hiver. Si nous ne conquérons pas la Belgique, au moins avons-nous su conquérir M. Albert du Bois, et l'annexion n'est pas négligeable.

Je regrette pourtant que M. Albert du Bois excepte de son amour pour la France, les poètes symbolistes, et les traite d'étrangers, en

toutes lettres ; il se lamente de voir la poésie française envahie par un tas de Flamands, de Roumains et de Yankees sans mandat. Voyez comme les bêtises sont dangereuses et contagieuses ; il n'est point de pire erreur que de considérer le mouvement symboliste comme une tentative d'invasion étrangère, de main mise par l'Allemagne sur notre poésie, et ce sot cliché a été si souvent répété que voici un écrivain de valeur qui s'y laisse prendre. Des fondateurs du symbolisme l'un Jules Laforgue est né à Tarbes, un autre à Metz (avant la guerre), Paul Adam qui voisine avec eux et fut un des promoteurs du symbolisme est né à Arras ; ils ont été suivis et parmi ceux qui les suivirent on peut en effet citer un écrivain né à New-York, et un autre né à la Nouvelle-Orléans. Mais M. de Heredia n'est-il point de Cuba ? Jean Moréas, l'apôtre de la tragédie, n'est-il point né à Athènes ? La balance est donc égale dans l'exotisme des deux parties. Et M. du Bois est-il bien autorisé à contester au bon poète Albert Mockel sa qualité de Français de lettres ? Non, puisqu'ils sont tous les deux de Liège, et M. du Bois ne souhaite-t-il pas l'annexion à la France littéraire de Mœterlinck et de Van Lerberghe, Gantois, de Verhæren, flamand aussi. Au lendemain de la réalisation des désirs de M. du Bois, tous ces écrivains seraient Français ; que ne consent-il à une anticipation sur ses projets ? Cela lui ferait tant plaisir et ne lui coûterait rien, puisque c'est déjà fait.

Le Maroc et le Maroquin.

Bel-Ami, le célèbre roman de Maupassant, jouit d'un regain d'actualité avec les affaires du Maroc, car on n'a point oublié la série d'articles que M. Georges Duroy publia dans la « Vie Française », en collaboration avec Madame Forestier sous la rubrique de « Souvenirs d'un chasseur d'Afrique » et dont il est fait mention à plusieurs reprises dans le cours de l'ouvrage.

Maupassant avec un sens prophétique dont beaucoup d'écrivains ont fait preuve, entre autres Villiers de l'Isle-Adam qui devina bien longtemps avant la lettre lumineuse la publicité électrique dans l'espace, Maupassant disons-nous, a vu le Maroc comme un gros nuage à l'horizon politique des ministères futurs, et M. Laroche-Mathieu, l'homme imaginé du Quai d'Orsay, subit le contre-coup des événements néfastes, tout comme M. Delcassé, et devint l'objet des plus violentes attaques de la « Vie Française » qui a plus d'un point d'analogie avec notre « Figaro ». Les poètes qui siègent au plafond des parlements, s'ils ne ramassent pas les bribes des discours de leurs confrères, de leur poste élevé, ils prévoient de plus loin les événements. On puise encore dans Montchrestien, des leçons d'économie politique, et partout, dans chaque page d'écrivain comme Flaubert et Maupassant il y a à s'instruire ou du moins à tirer profit d'une leçon. L'histoire est un éternel recommen-

cement comme la mode des chapeaux, et telles phrases de Maupassant sur la question du Maroc, pourraient se réimprimer, qui auraient toute la saveur du moment, qui indiqueraient aux yeux des plus avertis, des aperçus ingénieux et nouveaux: certaines feuilles publiques s'en pareraient avec orgueil, et pas mal de lecteurs verraient entre les lignes, des allusions directes et des indications précises. Citons au hasard: « Les Chambres allaient reprendre leurs séances, car les affaires du Maroc devenaient de plus en plus menaçantes... Personne ne croyait à une expédition à Tanger..... On disait que deux ministres gagnaient là une vingtaine de millions..... l'expédition était décidée entre eux.....

« La terre d'Afrique est une cheminée pour la France, une cheminée qui brûle notre meilleur bois, une cheminée à grand tirage qu'on allume avec le papier de la banque ».

Et cette réflexion d'un cher ministre à un journaliste important : « Parlez de l'expédition comme si elle devait avoir lieu, mais en laissant bien entendre qu'elle n'aura pas lieu et que vous n'y croyez pas le moins du monde ; faites que le public lise que nous n'irons pas nous fourrer dans cette aventure ».

Il se dégage de ces rapprochements une douce morale ironique ; nos hommes politiques se donnent bien du mal en posant dans un fauteuil officiel pour doter la postérité d'une belle photographie. Celle-ci vieillira vite ! Ils ne seront jamais ressemblants qu'en caricatures.

Ambassadeurs.

Ce nom est en faveur et de plus en plus d'actualité depuis les fêtes en l'honneur du roi d'Espagne, mais surtout à cause de la revue « *Paris qui aime* » dont la première a été un événement sensationnel. Jamais M. Henry de Gorsse n'eut plus de verve, jamais, il ne montra plus de talent ni plus d'esprit et vous savez que ce jeune maître est le plus parisien des Gascons et le plus Gascon des Parisiens. Ses multiples succès le posent devant tous les impressarii comme le dieu de la fortune ; son nom d'ailleurs ne s'est pas accouplé en vain à celui de Chancel, sa bonne grâce et son amabilité lui attirent les doux yeux de toutes les petites et grandes divettes qui se disputent le sceptre de la commère. Il le leur abandonne à tour de rôle et chacune est la plus belle. Cette année, c'est la délicieuse Eva du Perret qui mène vaillamment le bataillon enthousiaste vers la centième. Qui ne la suivrait pas ! Il n'y a plus de vieux marcheurs sur ses talons ! Tout Paris va défiler aux « Ambassadeurs », car on sait que d'habitude on sert du « salé » dans les décors de Jambon. N'est-ce pas d'ailleurs une façon ingénieuse, au moment de partir pour les villes d'eaux de s'habituer à la Mer ?

PIP.

REVUE DRAMATIQUE

THÉATRE DU GYMNASE : *Ces Messieurs*, pièce en cinq actes de M. Georges ANCEY.

THÉATRE MOLIÈRE : *Fidèle au poste*, pièce de MM. MORISS et Marcus BERNARD.

Grâce à « Anastasie », la vieille et capricieuse dame aux rigueurs imprévues dont on annonce depuis un demi-siècle la mort prochaine, *Ces Messieurs* ont toute une histoire.

Frappés d'interdit dans l'aclericale et républicaine France, ils émigrèrent dans la très chrétienne Belgique où il ne vint à l'esprit de personne de les considérer comme un danger public. Ayant donné à Bruxelles des preuves de leur parfaite innocuité, ils rentrèrent donc en France où l'énergique libéralisme de M. Chaumié, alors ministre des Beaux-Arts, modérant le zèle intempestif de la censure, leur donna licence de se montrer.

Un peu dépaysés, ils se promenèrent chez M. Antoine, chez M. Porel, allèrent faire un tour en province et finirent par recevoir de M. Franck, une hospitalité momentanément très empressée.

« Chèvre et chou », étant la devise de tout être ambitieux de l'épithète d'intelligent, *Ces Messieurs* étaient très utiles pour ne pas dire indispensables à l'habile directeur du Gymnase : ils constituaient, en effet, l'antidote naturel et nécessaire au *Retour de Jérusalem* dont les tendances pouvaient éloigner une partie de la clientèle.

La venue au monde de la pièce de M. Maurice Donnay eut lieu sous une étoile si heureuse que le retour alla, sans la moindre fatigue, jusqu'à *L'Age d'aimer*. Le mois de juin gagné, avec le précieux adjuvant de la canicule et sans négliger la complicité d'une mise en scène des plus sommaires, M. Franck résolut de se débarrasser d'alliés devenus inutiles. Ces ex-victimes de la censure n'ont pas de chance et M. Georges Ancey, ainsi que l'a ordonné une antique morale, expie le crime d'avoir touché au « prêtre ».

Aujourd'hui, le prêtre seul est intangible. Il est permis de montrer sous les couleurs les plus affreusement noires le genre humain tout entier. La femme n'est-elle pas « l'enfant malade », l'animal « impur de corps et d'âme », le fléau du temps qui l'a élevée au rang d'une divinité ? L'homme n'est-il pas le monstre égoïste et sanguinaire, le ruis-

seau dans l'égoût? La vie n'est-elle pas l'infâme et puant cloaque où grouillent tous les vices et toutes les ignominies? Le soldat ne peut-il pas être un lâche et un traître? Le magistrat un prévaricateur? Le médecin un exploiteur? L'homme en général un criminel ou un voleur? Ne peut-on pas étaler au grand jour toutes les turpitudes, les exagérer pour les adapter à « l'optique » du théâtre? Ne peut-on pas montrer toutes les plaies individuelles et sociales? Tout cela est non seulement un droit, mais un devoir!

Seul le prêtre prétend rester immuablement vénéré. Son âme a droit au mystère, et sa vie échappe aux lois les plus essentielles de la nature humaine. On allègue que toucher au prêtre, c'est attaquer la religion, et la religon est la forme palpable de la foi, la foi qui panse avec de l'au-delà les blessures de la vie! Croire, c'est poursuivre dans l'azur infini la chimère éternellement insaisissable. Croire est une joie qu'il est en effet cruel d'enlever aux malheureux qui, selon l'expression de Baudelaire, sont « condamnés à espérer toujours »; mais pourquoi rendre si étroite la solidarité entre Dieu et ses ministres? S'il y en a d'indignes, si, parmi le nombre, il s'en trouve qui ne remplissent pas saintement leur ministère, ces exceptions ne confirment-elles pas la règle? *Ces Messieurs*, taxés d'anticléricalisme, n'apparaissent point cependant comme une pièce de combat. Qu'aurait dit la censure si elle avait eu à se prononcer sur *Monseigneur*, une pièce en quatre actes que M. Charles Raymond fit imprimer en 1895 faute de trouver un théâtre pour la jouer? Il est même intéressant de signaler l'étroite parenté qui existe entre ces deux pièces et qui prouve qu'il y a dans l'air des idées capables de pénétrer en même temps le cerveau de plusieurs hommes qui ne se connaissent même pas.

Monseigneur semble un frère aîné de *Ces Messieurs*, un frère au tempérament plus violent, plus arrêté, plus complet. L'abbé Thibaut de M. Georges Ancey est un timide qui ne travaille point sans quelques scrupules de conscience à l'édification de sa propre fortune et de celle de la sainte Eglise.

Il se demande si vraiment il n'a point péché en enflammant le cœur d'Henriette, la jeune femme qui supporte si mal son veuvage. C'est un timide, de corps puisqu'il est vierge et que la chair et ses attractions l'épouvantent, d'âme puisqu'il redoute inconsciemment cet enfer dont il menace ses ouailles récalcitrantes.

L'abbé Monségur de M. Charles Raymond est moins « prêtre », c'est un homme, un mâle que le désir arrache des bras d'une femme, pour le jeter dans les bras d'une autre. Il veut devenir évêque, certes, et la mître prochaine lui fait peut-être trouver plus belle qu'elle ne l'est réellement Mlle de la Sègre, la vieille fille qui livrera sa fortune à l'amant mais non au prêtre, mais l'abbé Monségur veut cette femme qui va à lui, brûlante de passion. Pour la posséder, il ira jusqu'au crime, il décidera son ancienne maîtresse, Madame d'Arnal, enceinte de ses œuvres, à se faire avorter.

Tous les personnages de M. Charles Raymond, sont plus dans « la vie ». Mlle de la Sègre est une véritable amoureuse; c'est une dévote, évidemment, une de ces âmes troubles qui se sentent attirées vers le prêtre par l'orgueilleux désir de faire tomber quelque chose de ce Dieu en qui elles ont une croyance en quelque sorte physique.

Plus cérébrale est l'Henriette de M. Georges Ancey; elle aime l'abbé Thibaut, mais elle ne veut pas s'avouer cet amour à elle-même; elle l'appelle de noms divers; elle cherche à tromper ses appétits; de même que l'abbé Thibaut est un « frôleur », Henriette cultive les sensations d'épiderme qui ne connaissent jamais le but. Ces amoureux sont très « ecclésiastiques » et il y a toujours entre eux cette vapeur d'encens si chère à l'hystérie.

Dans *Ces Messieurs*, il y a le bon prêtre : l'abbé Morvan, le missionnaire qui a consacré sa vie à soulager les misères humaines, c'est le seul personnage possédant un caractère bien tranché, car Pierre Censier lui-même, qui représente l'athéisme n'a guère de consistance. En famille, il est sans cesse, répétant le classique : « le cléricalisme, voilà l'ennemi! » Il fait de grands sermons laïques où il dénonce le danger de la fréquentation des prêtres et il bat en retraite dès qu'apparaît l'abbé Thibaut; il le laisse tranquillement s'installer chez lui, s'emparer non seulement de sa sœur Henriette et de sa mère, mais aussi de sa propre enfant qu'il aurait parfaitement pu défendre avec un peu moins de tolérante négligence.

Que se dégage-t-il de cinq actes, sinon l'impression que « ces messieurs » sont, suivant l'expression vulgaire, « rudement forts ». On ne peut pas tout avoir ici-bas et renoncer plus ou moins complètement aux joies bruyantes et butales est une grande source d'énergie.

L'évêque Gaufre, sous son éternel sourire discrètement sceptique, cache une âme extraordinairement volontaire, et ses gants de soie violette recouvrent une main de fer qui broie sans pitié et sans miséricorde tout ce qui peut porter atteinte aux intérêts matériels et moraux de la Sainte-Eglise catholique romaine. On souhaiterait à Pierre Censier la même volonté âpre et farouche ; M. Georges Ancey a préféré en faire un sympathique dilettante, dont rien, pas même le danger de mort encouru par sa petite-fille par le fait même des prêtres (au dire de la science) ne vient troubler la sérénité.

Peut-être M. Dumény a-t-il exagéré le côté « amateur » de ce rôle ; puis, il est si peu « distingué » de prendre une attitude agressive devant les prêtres qui sont des hommes après tout et souvent même des hommes très aimables et fort distingués ! Que l'on puisse donc parler de « ces messieurs » comme l'on parle des médecins, des avocats, des gens de lettres, des maris et des femmes fidèles ou non; qu'ils consentent à ne point vouloir passer pour des êtres spéciaux, pour des phénomènes qui sont une insulte à l'espèce humaine tout entière ; qu'ils accomplissent leurs devoirs avec loyauté et ils auront bien mérité d'eux-mêmes et des autres ; qu'ils aient la foi pour pouvoir la communiquer aux

autres ; elle est un besoin comme l'opium, comme l'alcool, comme tout ce qui peut mettre un peu de baume sur la souffrance des âmes et des corps.

*
* *

Le théâtre Molière a donné une amusante pièce de MM. Moriss et Marcus Bernard. *Fidèle au poste*, comme son titre l'indique, se passe dans un monde quasi militaire puisqu'il s'agit de sergents de ville. L'agent Siane bat son quart sur un quelconque trottoir qui, comme par hasard, se trouve border sa propre et conjugale demeure. Les choses qui se passent à l'intérieur d'icelle l'intéressent naturellement plus que ce qui se passe ailleurs. Son zèle est bientôt récompensé car il ne tarde pas à constater que quelque chose d'anormal se passe dans la chambre de sa femme : cette dernière est occupée à le tromper avec le brigadier Lafferre.

Le brave agent, piqué par son déshonneur, a envie de faire du scandale, lorsqu'il aperçoit un cambrioleur qui s'apprête à opérer dans une maison voisine. Le devoir des agents est d'arrêter les malfaiteurs, mais le droit des maris est d'empêcher leurs femmes de les tromper ; l'agent Siane hésite donc entre les deux partis qui se présentent à lui : aller au malfaiteur ou à son supérieur ; mais ce dernier apparaît et constate que l'agent fait un bien mauvais service. Tous les deux, la main dans la main, se préparent à procéder à l'arrestation du cambrioleur qui n'est autre qu'un ami de la famille Lafferre et en particulier de Madame Lafferre. Après une longue explication, le cambrioleur est relâché, et va probablement profiter de sa liberté pour aller rejoindre Madame Lafferre pendant que le brigadier va reprendre sa place dans les bras de Madame Siane. Cette pièce un peu rosse est fort bien jouée et récolte de nombreux applaudissements.

Henri **AUSTRUY**.

LES LIVRES

LIVRES PARUS :

FÉLICIEN CHALLAYE : *Au Japon et en Extrême-Orient* (Armand Colin). — EDGY : *La Servante* (Plon). — JEAN AJALBERT ; *Sao Van Di-Mœurs du Laos* (Fasquelle). — DMITRY DE MÉRÉJKOWSKI : *Pierre-le-Grand* (Calmann-Lévy). — Ct EDMOND FERRY : *Le France en Afrique* (A. Colin). — HENRY DE VARIGNY : *La Nature et la Vie* (A. Colin). — ROSSIGNON ET PILLET : *Eléments de Géométrie* (Rudeval). — MORTON-FULLERTON : *Terres Françaises* : Bourgogne, Franche-Comté, Narbonnaise (A. Colin). — ERNEST HAECKEL : *Les Enigmes de l'Univers* (Schleicher). — GEORGES PÉRIN : *L'Expiation* (Messein). — ALBERT DU BOIS : *La République impériale* (Sansot). — PIERRE WOLFF : *L'Age d'Aimer* (Fasquelle). — STENDHAL : *Pensées et impressions* (Jules Bertaut. — Sansot). — PÉLADAN : *Origine et Esthétique de la Tragédie* (Sansot). — JEAN MORÉAS : *par Jean de Gourmont* (Sansot). —

SÉBASTIEN VOIROL : *L'Eden* (Librairie Molière). — Un peu trop dédaigneux de l'action pour s'adresser aux lecteurs habituels des romans de cape et d'épée, M. Sébastien Voirol a écrit, en un style d'une remarquable sobriété, un livre d'une haute signification morale Harmhabi n'est pas un héros vulgaire, et son allure hautaine en fait un personnage d'une profonde et véritable noblesse. C'est un homme cependant avec ses faiblesses qui sont la nature elle-même, car en ce monde tout n'est-il pas souffrances et aspirations vers un idéal dont quelques-uns s'approchent, mais que nul n'atteint. M. Sébastien Voirol est un disciple fervent de Flaubert et des grands maîtres de la langue française ; il les aime et la forme de *l'Eden* a ses simplicités sculpturales, qui sont d'un fidèle de la beauté.

AZAL : *Nuit d'Escale* ; *le Château Hanté* (Cussac et Chaponet). — Tous nos lecteurs savent qu'Azal a navigué, qu'il a une âme contemplative, précise, d'une acuité de vision inquiète et sûre. C'est un Des Esseintes marin, qui aurait beaucoup lu Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle Adam, et se souviendrait d'eux à travers Edgar Poë et Jean Lorrain. J'ai pour lui beaucoup d'estime ; car je sais toute la délicatesse de son cœur et la haute culture qu'il a su se donner, en vivant à l'écart de nos agitations parisiennes. Mais, dans ses deux brochures nouvelles, perverses et ingénues, brutales et délicates, j'ai envie de lui chercher querelle au sujet de sa préciosité, de sa recherche inlassable, de la menuaille de perfections qu'il sertit ici de ses plus vives fantaisies Ecrivain, il devrait s'attacher à réaliser des conceptions plus vertébrées, des visions moins floues, des récits en bon équilibre, enfin. Il vit dans la nature ; pourquoi ses délicieuses pages me donnent-elles précisément l'impression d'avoir été burinées dans le recueillement d'une bibliothèque rare, entre des tentures de prix, tout imprégnées de fumées d'opium, de senteurs d'encens, de vapeurs de haschich ?... Azal, mon ami Azal, — quand vous voudrez, vous serez notoire, émotionnant, achalandé. Quittez donc les retraits orientaux et africains ; écrivez une œuvre toute en muscles et en tumulte, et vous aurez un fier succès !.. — i.

LATOUR-LACOUR : *Le Secret du Combat à l'Épée* (E Flammarion) — Une plaquette de luxe, avec photographies, due à la collaboration de deux épéistes accomplis et qui apprend aux fervents de l'escrime tout l'art des rencontres à l'épée Un livre clair, absolument nouveau et qui, à peine

paru, comble des lacunes graves et fait autorité. — i.

GEORGE AURIOL : *L'Hôtellerie du Temps perdu* (E Flammarion). — Des chroniquettes littéraires de l'un des inventeurs du rire moderne. De l'esprit, de la verve et un « loufoquisme » des plus réjouissants, du meilleur George Auriol enfin. —

EMILE POUVILLON : *Petites Gens* (Fasquelle). — Un nouveau volume du délicieux conteur de *Jep* et de *Césette* c'est-à-dire un régal de lettrés et un chef-d'œuvre de coloris et de style. — i.

GEORGES D'ESPARBÈS : *La Soldate* (E. Flammarion). — C'est, je crois, le premier grand roman populaire du conteur épique de la *Légende de l'Aigle*. Il a paru avec succès dans l'*Echo de Paris* et il est assuré de conquérir, en volume, le grand, le très grand public. L'âme populaire et républicaine y palpite, violente et sublime tour à tour, avec Marion-la Soldate, touchante héroïne qui meurt de désespérance et d'amour, en femme méconnue, ignorée de celui qu'elle aime, — avec aussi ce gigantesque, énorme, truculent et surhumain général Brulfert, symbole vivant de ce qu'eurent de formidable les brutalités magnifiques de la Révolution française. Des épisodes, tels que la charrette des blessés de Valmy, la charge des bœufs, la mort de Brulfert, y revêtent les couleurs homériques de la légende et demeureront comme des pages éparses de notre épopée nationale. C'est un roman magnifique. heurté, lancé en une charge irrésistible et dont les excès mêmes sont des beautés. Georges d'Esparbès entre et se classe d'emblée au premier rang parmi les romanciers littéraires du peuple. Nous attendons de lui une admirable suite de livres comme celui-ci, créateur grandiose de la « légende républicaine ! » — i.

LÉON BOCQUET : *Albert Samain* (Mercure de France). — La biographie, le roman essentiel pourrait-on dire du délicieux poète que fut Samain par un fervent et très ému camarade. C'est l'histoire douloureuse d'un écrivain de race, que la vie avait meurtri ; malgré elle, il avait été poète et il mourut jeune, déjà grand dans notre admiration enthousiaste, au moment où la notoriété lui venait et les premières consécrations de son génie. — i.

FLORIS DELATTRE : *Le Verger défleuri*. — Ces éditions lilloises du Beffroi nous apportent d'excellents poètes et des vers lumineux. Pas de lourdeurs flamandes, ni de charbonnages du terroir : du soleil comme à Toulouse et de la musique comme à Naples. Et voici un poète de plus et un recueil à signaler. —

PAUL CASTIAUX : *Au long des Terrasses*. — Il faut écrire de même pour celui ci, — plus parnassien. plus correct aussi, avec des outrances déconcertantes parfois et des étrangetés trop voulues —

DANIEL LESUEUR : *La Force du Passé* (A. Lemerre). — Ce qui charme toujours, dans les beaux livres de l'autoresse que l'Institut vient de couronner, une fois de plus, avec tant d'éclat, c'est l'attirante trame du récit, qui vous empoigne d'emblée, sans presque vous laisser remarquer la sobriété du style, la maîtrise de l'écriture. Contrairement à tant de *romanciers*, qui n'ont absolument rien à nous dire, et qui traînent, trois cents pages durant, l'inanité quintessenciée et assommante de leurs « états d'âme », Daniel Lesueur campe ses personnages en plein drame, les fait agir sous nos yeux avec un relief saisissant ; ses livres sont toujours des œuvres d'harmonie, de force et de passion et celui-ci, nouveau venu, couronne l'œuvre d'un littérateur qui est loin d'avoir dit son dernier mot et nous réserve encore bien des régals de lecture, d'intérêt haletant, de vie pensive et de douleur. — i.

RENÉ MOULIN : *Une année de politique extérieure* (Plon-Nourrit). — L'ouvrage de M. Moulin, résume les événements considérables qui se sont déroulés au cours de l'année 1904 et qui sont appelés à créer une nouvelle orientation de la politique mondiale existante. C'est d'abord, l'accord franco-anglais, « expression d'une situation internationale nouvelle ». Puis la prise de possession du Maroc par notre influence pacifiante. Le rapprochement franco-italien est venu transformer le caractère de la Triple Alliance en accentuant l'isolement de l'Allemagne militariste. La question d'Orient appelle à bref délai une entente des grandes puissances sur le terrain du traité de Berlin. Enfin l'expédition du colonel Younghusband a ouvert le Thibet impénétrable à l'Angleterre, et les Etats-Unis, en s'assurant la propriété du canal de Panama, ont prouvé que leur impérialisme dépassait les limites de la doctrine de Monroë. Ce livre, si rempli d'habiles déductions et d'enseignements de la plus haute portée, se clôt, comme il convient, par une étude sur l'origine, les phases connues et

les résultats possibles du conflit russo-japonais. L'auteur a tenu à consacrer un chapitre spécial à la crise qui vient de soulever le grand corps russe ; la connaissance particullière qu'il a du pays et de ses habitants lui a permis d'en faire une analyse pénétrante.

PUBLICATIONS LAFITTE : *Musica* publie l'histoire de ce chef d'œuvre de Gluck qui n'avait pas été joué à l'Opéra depuis quatre vingts ans. Ce numéro de Juin est d'ailleurs remarquable par les photogravures qui l'illustrent. A coté de la chronique toujours si verveuse de Charles Joly, les articles de Georges Pioch et de Paul Baye sur Armide sont de tout premier ordre.

Un superbe album est le complément parfait de ce splendide numéro. *La Vie au grand air* donne le compte rendu de toutes les péripéties de la course Bordeaux-Paris où Aucouturier, le vainqueur de l'épreuve, n'a réussi à dépasser Pottier que dans l'emballage final. Dans ce même numéro signalons également de magnifiques gravures sur l'accident d'automobile du chevalier de Knyff, sur l'exposition canine, etc.

REVUE FINANCIÉRE

L'Emprunt ottoman

Ainsi qu'il a été annoncé brièvement ces jours derniers, c'est le 17 courant que le nouvel Emprunt ottoman 4 o/o or sera mis en souscription publique au prix de 435 francs l'obligation de 500 francs nominal or.

Cet Emprunt, au nominal de 120.606.000 francs, est représenté par 241.212 obligations 4 o/o de 500 francs, dont les intérêts, soit 20 francs par an, seront payables par moitié, les 14 janvier et 14 juillet de chaque année. Ces obligations sont amortissables en cinquante-six ans au plus tard, soit par rachats si les cours sont au-dessous du pair, soit par tirages au sort annuels, si les cours sont au pair ou au-dessous du pair.

Pour assurer le paiement régulier de l'intérêt et de l'amortissement de cet Emprunt, le Gouvernement impérial ottoman assigne et affecte d'une manière exclusive, irrévocable et inaliénable, la surtaxe additionnelle d'un demi pour cent prélevée pour compte du gouvernement impérial par la Dette publique ottomane, sur toutes les dîmes dont elle a la gestion; en second lieu, le produit jusqu'à concurrence de 82.700 livres turques, des dîmes de divers « sandjaks » spécialement délégués au service de l'Emprunt, dîmes dont la gestion est également confiée à la Dette publique ottomane; en outre, l'excédent, jusqu'à concurrence de 122.000 livres turques, des revenus des Douanes des cinq « directions » de Salonique, de Smyrne, d'Andrinople, de Brousse et de Beyrouth versés aux agences de la Banque impériale ottomane après prélèvement de l'annuité de 390.000 livres turques affectée à l'emprunt douanes 4 o/o 1902. Il s'agit là d'un montant total de garanties spéciales de 286.025 livres turques, alors que le service de l'intérêt et de l'amortissement de l'emprunt ne nécessite qu'une annuité de 238.800 livres turques.

Le nouvel emprunt ottoman constitue un placement d'autant plus digne d'attention que les nouvelles obligations se capitalisent à leur prix d'émission à 4,60 o/o l'an, sans tenir compte, naturellement, de l'écart existant entre le susdit prix d'émission et le pair.

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que le tiers environ de la somme que le nouvel emprunt met à la disposition du gouvernement ottoman, sera employé en commandes de matériel de guerre et de marine à faire à notre industrie nationale.

TABLE DES MATIERES

TOME XXXIV. — NOUVELLE SÉRIE

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus. *Le Gérant :* Pierre LEMONNIER

Auxerre Imprimerie A. LANIER.